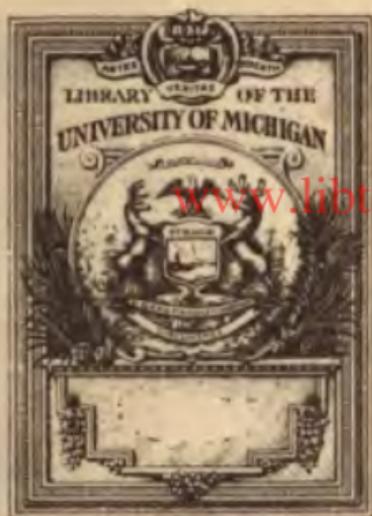


www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

ed

AP

20

J&G

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

JOURNAL
DES
SAVANS,

POUR

L'Année M. DCC.

TOME VINGT ET HUITIÈME.



A AMSTERDAM;
Chez WAESBERGE, BOOM, &
GOETHALS.

M. DCCL.

www.libtool.com.cn



I.

JOURNAL
 DES SAVANS,

Du Lundi 4. Janvier. M. DCC.

Histoire en Arbegé de Louis le Grand, Quatorzième du nom, Roy de France; par le Comte de Buffy Rabutin, adressée à ses Enfans. In 12. à Paris chez Florentin & Pierre Delaulne, ruë saint Jaques. 1699.

LA réputation de M. le Comte de Buffy Rabutin s'est étendue à tous ses ouvrages; & les agrémens qu'il a repandus dans ses Mémoires & dans ses Letres, les ont fait lire avec plaisir. Cet abregé est du même caractère. Il l'a adressé à Mess. ses Enfans, dans la créance que les vertus qu'il y celebre, leur pouroient servir de modele, nonobstant la disproportion qui se trouve entre la condition des particuliers, & celle d'un Souverain. Un autre motif l'a encore porté à en user de la sorte. C'est qu'il a jugé qu'en parlant à eux dans tout le cours de son ouvrage, il seroit délivré de la con-
 trai

4 JOURNAL
trainte où font d'ordinaire les
de n'oser dire que les faits; & qui
liberté d'y mêler des reflexions
geassent à en faire eux-mêmes.

Il touche legerement les affaires d'
gence, & seulement pour faire res
les prosperitez du regne dans la Min
Roi, pendant laquelle il n'avoit pas
la gloire des bons succès. Dans la
décrit la bonne fortune de ce grand
accompagné d'autant de sagesse & de me
ration, qu'en peuvent avoir les autres he
mes dans le malheur. Il raporte les che
come il les a vûës par lui-même à la Cou
à la guerre dans les tems où il a eu de l'emp
ou come il les a prises des personnes les mieux
informées depuis son exil. Il continuë son
Histoire jusqu'en 1693. & fait par tout des
reflexions sur la constante prosperité des des
seins du Roi, & sur les moyens par lesquels
il a sù la fixer.

*Elevation des Eaux par toute sorte de machines,
reduite à la mesure, au poids, & à la ba
lance, par le moyen d'un nouveau piston &
corps de pompe, & d'un nouveau mouvement
cyclo-eliptique, en rejettant l'usage de toute sorte
de manivelles ordinaires; par le Chevalier Mor
land. In 4. à Paris chez Jean Jombert,
Quai des Augustins. 1699.*

LE Chevalier Morland, dont le merite est
conu de tous les Savans, a composé ce Li-

vre pendant le séjour qu'il a fait à
 puis quelques années au service de Sa
 pour les machines hydrauliques, o
 une très-grande expérience. Cou
 vre est recherché à présent plus qu
 on a fait venir d'Angleterre les ex
 qui y étoient restez après la mort
 reur, qui n'avoit rien épargné pou
 lissement de son ouvrage. Outre
 de quantité de belles sources qui
 l'Hydrostatique,
 qui servent à l'Arit
 Il y a en une quin
 quer facilement li
 tion; & une autre
 des fractions à ceu
 fez. Il y en a de
 re fait conoître ses
 quatre nom-
 bres plans, dont un quarré parfait est com-
 posé; & la deuxième montre les huit nom-
 bres solides, dont un cube parfait est com-
 posé; ce qui sert de fondement & de dé-
 monstration pour l'extraction de la racine
 quarrée, & de la racine cubique. Il y a d'au-
 tres figures pour la proportion Geometrique,
 pour la generation des nombres poligones,
 & de plusieurs especes diferentes de triangles
 rectangles en nombres rationnels, pour la dé-
 monstration de la seconde proposition du Li-
 vre douzième des Elemens d'Euclide, pour
 la Quadrature du Cercle, &c. Il y a de plus
 un grand nombre de Tables exactement su-
 putees, qui sont d'un tres-grand usage pour

is de-
 esté,
 roit
 e Li-
 mis.
 aires
 Au-
 nbel-
 gran-
 rvent à
 autres
 metrie.
 prati-
 plica-
 sence
 u ver-
 remie-

ceux qui reduisent en pratique la conduite & l'élevation des eaux, que par les principes de l'Auteur on peut élever au-dessus des plus hautes montagnes. Ces Tables sont suivies de plusieurs beaux Theorèmes touchant la proportion continuë; & l'Auteur finit son Livre par huit problèmes curieux qu'il propose aux plus habiles sans en donner aucune resolution.

Lycophronis Chalcidensis Alexandra, cum Graecis Isaaci Tzerzis Commentariis. Accedunt Versiones, variantes lectiones, emendationes, annotationes, & indices necessarii. Cura & operâ Joh. Poteri. In fol. Oxonii. 1698.

Licofron, qui a vécu au tems de Ptolomée Filadelfe a écrit plusieurs Satires & vint Tragedies, dont il ne nous reste que celle d'Alexandra. Le sujet de cette pièce est qu'un Prêtre d'Apollon ayant conçu de la passion pour Alexandra ou Cassandra, car elle avoit ces deux noms, & la lui ayant témoignée, elle promet d'y répondre pourvû qu'il lui aprit l'art de conoître l'avenir. Quand il le lui eut apris, elle refusa de satisfaire à sa promesse; en haine de quoi, le Prêtre fit en sorte que Priam Roi de Troye, ni les Troyens n'ajouterent aucune foi aux prédictions que faisoit Cassandre sur le ravissement d'Helene, sur les preparatifs de guerre d'Agamemnon, sur le siege de Troye, & sur tous les malheurs qui en devoient naître.



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

JOURNAL
DES
SAVANS,

POUR
L'Année M. DCC.

TOME VINGT ET HUITIÈME.



A AMSTERDAM;
Chez WAESBERGE, BOOM, &
GOETHALS.

M. DCCCL.

Fasciculus Sextus opusculorum quæ ad Historiam ac Philologiam sacram spectant, in quo continentur de cultu divino ex R. Maiemonidæ secundæ legis, seu manus fortis Libro VIII tractatus priores sex. (Ceteri tres fasciculum VII. complebant.) quorum de demon. lectâ, &c. In 8. Roterodami; & se trouve à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1696.

L'Extrait des cinq premiers Tomes contenant divers Traitez sur l'Écriture sainte, a paru dans les Journaux de l'année 1695. Depuis ce tems-là l'on a imprimé sur le même sujet trois autres Tomes, dont il me reste à parler.

Le sixième Tome renferme six Traitez de Maimonides traduits de l'Hebreu en Latin par M. de Compiègne. Le premier Traité divisé en huit Chapitres, est une description du Temple de Jerusalem. Maimonides y remarque d'abord que Dieu ayant ordonné de lui élever un Sanctuaire, Moïse obéit à ce commandement en faisant le Tabernacle que les Israélites posèrent à Galgalis, aussi-tôt après qu'ils furent entrez dans la Terre Sainte. Il y demeura 14 ans, puis fut transporté à Silo, où il demeura 369 ans; delà il le fut à Naba, & enfin à Gabaa, & subsista 57 ans dans ces deux Villes. Après ce tems-là Salomon fit bâtir le Temple dans Jerusalem. Il avoit
trois

trois parties ; le Saint, le Saint des Saints, & le Vestibule

Le second chapitre contient les dimensions de l'Autel élevé par Salomon sur la Montagne de Moria, au même endroit où Abraham avoit reçu commandement d'immoler Isaac son fils, où Noé éleva un Autel au sortir de l'Arche, où Caïn & Abel, & Adam même offrirent leurs sacrifices.

Le 3. Chapitre traite du Chandelier, de la Table, de l'Autel des Parfums, & du Bassin où les Prêtres se lavoient les pieds & les mains.

Le 4 est sur l'Arche d'Alliance, où étoit enfermée la Manne & la Verge d'Aron. Cette arche fut posée sur une pierre dans le Temple. Sous le regne de Josias elle fut cachée par son ordre dans un lieu souterrain préparé à cet effet par Salomon. Elle ne fut point remise dans le second Temple, non plus que l'Oracle du d'Urim & de Tumim.

Le 5. Chapitre décrit l'étendue de la Montagne de Moria, qui avoit cinq cent coudées en longueur, & autant en largeur. Il y avoit plusieurs voûtes sous le mur dont elle étoit ceinte.

Le 6. décrit la situation du Temple, qui n'étoit pas élevé sur un terrain uni & égal, mais sur la pente de la colline ; de sorte qu'il y avoit plusieurs rangs de degrez pour monter de bas en haut.

Dans le 7. il est parlé de la crainte religieuse

se avec laquelle il étoit ordonné dans Chap. du Lev. d'approcher du Temple. On y entroit sans baton, sans soulier, sans ceinture, sans argent. Avant qu'on entrât il falloit secouer la poussière de ses pieds. Il n'étoit pas permis d'y cracher & pas même dans l'étendue de la Cour. Ceux qui sortoient du Temple n'y tournoient pas le dos, mais se retournoient en reculant, & ayant toujours le visage tourné vers le Temple.

Le dernier Chapitre est des Levites qui gardoient le Temple, & de leurs stations.

Le second traité est des vases & de l'ustensiles & des autres choses qui servoient au Temple. Dans le 1. Chap. il est parlé des drogues dont étoit composée l'huile avec laquelle le Grand Prêtre, & le Roi devoient être oints. Cette huile ne fut point en usage dans le second Temple.

Le Prêtre étoit oint à la tête un peu au dessus des yeux en forme de Diadème. Il n'étoit pas permis d'y employer beaucoup d'huile. Si le Roi étoit fils de Roi, il n'étoit point sacré, à moins que la dignité ne luy fût contestée. Ainsi Salomon fils de David fut sacré à cause des prétentions d'Adonias.

Il est traité dans le 2. Chap. de la composition des parfums, & dans le 8. de deux fonctions des Levites; l'une de garder les portes du Temple, & l'autre de chanter. Ils ne chantoient que pendant que l'on offroit les Holocaustes, & les Sacrifices pa-

cliques. Ceux qui chantoient ne jouoient d'aucun instrument. Cela appartenoit à d'autres. Les Levites ne faisoient point les fonctions des Prêtres, ni les Prêtres celles des Levites.

Les huit classes dans lesquelles Moïse distribua les Prêtres sont rapportées au chap. 4. Samuel & David les distribuerent en 24. Chaque jour de Sabat une des classes entroit en fonction, pour servir toute la Semaine, & elles se succedoient tour à tour.

Le Chap. suivant est destiné à marquer certaines particularitez qui regardoient le Grand Prêtre. Il ne se laissoit jamais voir nud dans le bain, n'assistoit à aucun festin public, n'alloit pas aux enterremens, ne dechiroit point ses habits, & n'épousoit point de Veuve.

Le 6. Chap. est sur la presence de ceux qui ofroient les Sacrifices. Si c'étoit un particulier il y devoit assister, & si c'étoit l'Eglise entiere, des homes choisis y assistoient en son nom. On les apeloit les homes de la station. Ils étoient distribuez en 24. stations, dont chacune entroit en fonction à son tour chaque jour de Sabat. Ils jeûnoient le 2. le 3. le 4. & le 5. jour de leur Semaine, & non la veille du Sabat ni le jour du Sabat, ni le lendemain. Chaque jour de leur Semaine ils faisoient 4. prieres, & il ne leur étoit permis de se laver, & de couper leur barbe & leurs cheveux, que le 5. jour.

Le 7. Chap. traite de 15. homes proposez à 15. fonctions diferentes. Chacun d'eux avoit plusieurs autres homes sous lui. Le premier observoit le tems des Sacrifices, & crioit à haute voix, *Sacerdotes a Sacrificia*. Le 2. commandoit d'ouvrir, ou de fermer les portes. Le 3. presidoit aux Levites qui faisoient la garde pendant la nuit, & quand il en trouvoit quelqu'un endormi, il le frapoit de son bâton, & le bruloit ses habits. Et ainsi des autres.

Le 8. Chap. prescrit les habits des Prêtres. Il y en avoit de trois sortes. Les communs & ordinaires, les habits d'or, & les habits blancs. Les communs étoient la tunique, l'habillement qui ceignoit les reins jusqu'au bas des cuisses, la Mitre & le baudrier. Les habits d'or du Souverain Pontife étoient 8 en nombre. Les habits blancs étoient les 4 communs. Le Grand Prêtre avoit sur le front une lame d'or large de deux doigts, qui s'étendoit d'une oreille à l'autre. L'Ephod & le Rational sur lequel étoient 4 rangs de pierres. On voit dans le dernier chap. l'ordre que les Prêtres gardoient en mettant leurs habits, avec la maniere de consulter le Rational.

Le troisieme traité est de la maniere d'aller au Temple. Il n'étoit pas permis au Prêtre d'y entrer quand il avoit bû du vin quand il avoit les cheveux longs, quand ses habits étoient salés, ou déchirez. Le Grand Prêtre n'entoit dans le Saint des Saints, que

le jour des Expiations. Les autres Prêtres entroient tous les jours dans le Temple pour y faire des sacrifices.

L'entrée du Temple étoit défenduë à tous ceux qui étoient souillez & impurs. Les Lepreux étoient chasséz hors la Ville. Ceux qui avoient un flux de semence, & les femmes qui avoient leur incomodité ordinaire étoient chasséz hors du second Camp.

Si un Prêtre étant souillé faisoit ses fonctions, il meritoit que Dieu le punit de mort. Le Senat ne le condanoit cependant qu'à être batu.

Si un Prêtre ofroit un sacrifice sans avoir lavé ses mains & ses pieds, il meritoit que Dieu le punit de mort. Quand il s'étoit lavé le matin il pouvoit exercer ses fonctions tout le jour & toute la nuit, pourvû qu'il ne fût point sorti du Temple, qu'il n'eût point dormi, & qu'il n'eût point laché d'eau. S'il avoit fait quelqu'une de ces choses, il étoit obligé à se laver de nouveau. Quand un Prêtre avoit quelque défaut corporel, ou perpétuel, come la fracture du pied & de la main, ou à tems come la gale, il ne lui étoit pas permis d'entrer dans le Temple plus avant que l'Autel.

Le Grand Conseil assemblé dans le Cabinet de Pierre quarrée, s'ocupoit à examiner les défauts des Prêtres. Celui dans qui ils avoient découvert un défaut, prenoit un habit noir & sortoit du Temple.

Il y avoit cinquante défauts comuns aux homes

homes & aux bêtes, & quatre-vingt-dix particuliers aux homes.

Le quatrième traité est des choses qu'il n'étoit pas permis d'offrir. Outre les cinquante défauts comuns aux bêtes & aux homes, il y avoit vingt trois particuliers aux bêtes. Si une bête avoit un de ces défauts, elle étoit rejetée, & celui qui l'avoit offerte étoit puni. Il n'étoit pas permis d'offrir la récompense de la Prostituée; ni le prix du chien. Cela s'entendoit des choses qui étoient propres à être sacrifiées, come une bête sans tache, du vin ou de l'huile. Car si on avoit donné à une femme prostituée de l'argent, & qu'elle en eût acheté un mouton, ou qu'on lui eût donné des olives, & qu'elle en eût fait de l'huile, il étoit permis de sacrifier l'huile & le mouton.

Il n'étoit pas permis d'offrir une bête qui avoit tué un home, qui avoit été destinée au culte des Idoles, ou qui avoit été adorée come un Dieu. Si une montagne avoit été adorée, il n'étoit pas permis d'en tirer des pierres pour construire un Autel. Si une fontaine l'avoit été, son eau n'étoit pas bonne pour faire des libations. Il n'étoit pas permis d'offrir du miel à cause peut-être, que les abeilles sont immondes. Il ne l'étoit pas non plus d'offrir du levain.

Les liqueurs dont se faisoient les libations ne devoient avoir aucun défaut; le vin ne devoit pas être éventé, ni l'huile gâtée, ni même le bois brûlé sur l'Autel ne devoit pas être

être pouri. Le vin & le bled qui devoient servir aux sacrifices étoient préparés avec grand soin. Ce qui a été autrefois imité dans l'Ordre de saint Benoît.

Le cinquième *Traité* est de l'ordre des Sacrifices. Il y est parlé de cinq sortes d'animaux qui pouvoient être immolez, de quatre sortes de Sacrifices, tant publics que particuliers, savoir l'Holocauste, l'Hostie pour le péché, l'Hostie pour la faute d'ignorance, & l'Hostie pacifique. Il y avoit outre cela trois sortes de Sacrifices particuliers, l'Agneau Pascal, les prémices des animaux, & les décimes.

Les Sacrifices publics n'étoient que deux ; l'Holocauste, & l'Hostie pour le péché. Maimonides explique toutes ces choses en détail, marque & l'âge & le sexe des Victimes, distingue celles que l'on mangeoit, celles sur lesquelles on faisoit des libations. Il parle des sacrifices que les Juifs faisoient d'Hosties ofertes par les Payens ; de ceux qui se faisoient la nuit des Hosties que les Prêtres mangeoient seuls, & de celles que mangeoient leurs femmes & leurs enfans. Il parle encore de ceux qui faisoient vœu d'offrir des sacrifices, de la formule de ces vœus, & de la peine de ceux qui manquoient à les accomplir.

Le sixième *Traité* est des sacrifices continuels & extraordinaires ; tel étoit le sacrifice des deux Agneaux qui étoient immolez chaque jour ; l'un le matin, & l'autre le soir. ii.

JOURNAL DES SÇAVANS.
est traité du feu qui brûloit tou
Autel des parfums, des pains de
on, qui n'étoient changez que le
bat. Com plusieurs sacrifices dif
eux, concouroient quelquefo
e jour, & qu'il y avoit un ord
t être garde entre eux, cet ord
né fort exactement à la fin c
, avec les raisons sur lesquelles il



i i.

JOURNAL DES SAVANS,

Du Lundi 11. Janvier. M. DCC.

Fasciculus septimus Opusculorum quæ ad Historiam ac Philologiam sacram spectant, in quo continentur R. M. Maimonida syntagmata de sacris temeratis, de ratione faciendi rem divinam die solemnè Expiationum, de Sacrorum abusu, de Fejunio, de solennitate Expiationum, de solennitate Paschatis, &c. In 8. Roterodami; & se trouve à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1696.

CE Recueil de même que le precedent contient six Traitez de Maimonides, traduits de l'Hebreu en Latin par M. de Compiègne. Le premier a pour titre : *De sacris temeratis*. L'auteur y propose quantité de cas dans lesquels le sacrifice étoit defectueux; come quand la victime étoit égorgée par un autre que celui qui la devoit égorger; quand elle étoit égorgée dans un autre lieu que celui prescrit par la Loi;

L'oi ; quand le sang étoit reçu
vase que celui qui étoit ordonné ;
se étoit tenu d'une autre main ;
il devoit être tenu ; quand l'a-
faite ailleurs qu'où elle le devoit
la victime étoit égarée ; quand
lée avec d'autres bêtes.

Il y avoit des cas où le sacrifi-
né par la seule pensée, soit du
celui par qui il étoit offert. Il y
lesquels de seul changement de
crifice, ou du nom du Particul
le rendoit illicite ; come quan
qui devoit être offerte sous le
causte, étoit offerte sous le no
pour le peché, ou quand une
voit être offerte au nom de Rub
nom de Simeon.

Dans le second Traité qui
des Expiations qui se celebr
Septembre, sont raportées te
monies qui s'y observoient.
paravant le souverain Ponti
hors de sa Maison, enferméd
du Temple, & s'y oculoit au
son ministère. Le 2. & le 7.
une aspersión avec les cendres
rouille. Come il faisoit le jour
15. sortes de sacrifices, il met
d'habits, & en les changeant
le cors. Il faisoit à Dieu trois
fessions ; une pour soi, une pou
autres Pretres, & une pour te

On jetoit le sort sur deux boucs tournez vers l'Occident. Un des boucs étoit ensuite sacrifié, & l'autre étoit envoyé au desert. Depuis la Ville de Jerusalem jusques au desert, il y avoit des cabanes dressées d'espace en espace. Les homes qui étoient dedans recevoient celui qui avoit été choisi pour conduire le bouc, & lui ofroient de quoi manger & de quoi boire, de peur que les forces ne lui manquaissent; & jamais il n'est arrivé qu'elles lui ayant manqué, ni qu'il ait eu besoin de rien prendre.

Les homes qui étoient à la dernière cabane, s'arétoient quand ils avoient fait autant de chemin qu'il étoit permis d'en faire le jour du Sabat, & observoient de loin ce que feroit celui qui conduisoit le bouc. Il atachoit une pierre aux cornes du bouc, & le precipitoit du haut d'une montagne, sur laquelle il se brisoit tout le cors. Alors l'home qui l'avoit conduit retournoit à la dernière cabane, au haut de laquelle on atachoit un drapeau blanc; & ensuite aux autres cabanes pour faire conoitre que le bouc avoit été mené au desert.

Le troisième Traité est un recueil de plusieurs cas dans lesquels il survenoit de l'abus à la celebration des sacrifices, come quand les particuliers qui les ofroient s'en reservoient quelque portion, & se proposoient d'en tirer du profit. Il leur étoit pourtant permis de manger une partie de la victime immolée pour le peuple, & de la

victi-

victime immolée pour la faute; & la ils ne cometoient aucune prévarication.

Le quatrième Traité est des Jeûnes n'étoient pas comandez au peuple plusieurs jours consecutifs, mais seulement le 2. & le 5. de la semaine, & estoient continuez ces deux jours des semaines suivantes, jusqu'à ce que la colère de Dieu fût apaisée.

Les Jeûnes se faisoient ou pour une action particuliere, ou pour une calamité publique. Quand un Juif avoit un proche parent malade, c'étoit une affliction pour laquelle il jeûnoit. Quand pendant son sommeil il avoit eu un mauvais songe, il jeûnoit le jour suivant, & le passoit à examiner sa conscience. Les jours de jeûnes il n'étoit permis de prendre aucun divertissement.

Les calamitez publiques pour lesquelles on jeûnoit, étoient la guerre, la peste, l'incursion des bêtes sauvages, la vieille, la sterilité, la trop grande secheresse, les pluies excessives.

Si le jour auquel on jeûnoit pour obtenir de la pluye, il en tomboit avant midi, on n'achevoit pas le jeûne, mais on mangeoit & on chantoit une Himne en action de grâces. Si elle ne tomboit qu'après midi, on achevoit le jeûne.

Quand la secheresse étoit si grande que le premier jour de Novembre arrivoit sans qu'il fût tombé de pluyé, alors les Juges ordonoient au peuple un jeûne de trois jours;

étoit pas observé par les Prêtres en fonction.

Il n'y avoit point de pluye, les Juges ne jeûnoient que de trois autres jours, & si le peuple n'avoit pas été corrigé, les Juges en ordonnoient un autre de jeûner là étoit gardé par les Prêtres, & par les nourrices. Pendant tout ce temps l'Arche d'Alliance étoit sur une grande place, où tout le monde étoit couvert d'un sac. On portoit sur l'Arche, & sur le Liégeois sur la tête du Chef du Senat, la tête de tout le peuple. En regardant l'Arche avec un air si vénérable par sa sagesse, elle sembloit à une serieuse penfante, & disoit de ces paroles : *Déchirez vos habits.* Cette exhortation étoit suivie de plusieurs prières, & on sonnoit de la trompette. On observoit encore d'autres jeûnes par la Loi. Il est parlé dans le Levitique de quatre jeûnes qui se font en mémoire de quatre grandes perses souffertes.

Il est parlé dans le 5. Traité que des personnes qui ne sçavoient pas observer le jour de jeûner des Expiations. L'un étoit puni de tout travail, de même que le jour du Sabat; l'unique différence étoit que celui qui par desobéissance avoit travaillé le jour des Expiations, étoit lapidé; & que celui qui avoit travaillé le jour des Expiations,

tions, étoit sujet à l'exclusion, c'est meritoit que Dieu le punit de mort. Le precepte étoit de jeûner. La Loi de ne manger, ni de boire. Celui qui mangé aussi gros que le doit, ou qui étoit gorgé étoit sujet à la peine. Par Tirathim il étoit défendu de se baigner, de se raser, de metre des fouliez; & ceux qui n'avoient fait quelqu'une de ces choses, étoient batus. Le jeûne començoit le soir du 14. de Septembre, & ne finissoit qu'à minuit d'après le 10.

Le dernier Traité comprend les ceremonies prescrites dans la celebration de Pâque. Il étoit défendu de manger de pain levé depuis le commencement du 14. jour du mois de Nisan, jusques à la nuit du 21. Il ne falloit pas qu'il en restât la moindre miette dans la maison. On le cherchoit avec une scrupuleuse exactitude. La recherche se començoit le 14. jour avant minuit. On amassoit tout ce qu'on en avoit de resté, & on le bruloit. Quand le Sabbat étoit le 14. jour du mois de Nisan, on alloit chercher le pain levé la nuit du 13.

La nuit qui precede le 15. jour de Pâque, il n'étoit pas permis de manger d'autre pain que du pain sans levain; & il y avoit prohibition d'en manger cette nuit-là, au moins de la grosseur d'une olive. La même nuit les Peres racontotent à leurs enfans les merveilles que Dieu avoit faites en faveur de la nation, pour la délivrer de la servitude.

Reguliers d'Architecture, Peinture, & Graveure, ou Introduction des plus beaux arts, &c. les tableaux, les statues & les Bas Reliefs. le Conte Sculpteur. &c. Tom. II. In 12. à Paris chez Clerc, rue saint Jacques. 1699.

www.libtool.com.cn

Tome commence par les Peintres de l'Academie de Florence, ceux de Rome, de Venise, &c. & finit par ceux de Flandre, &c. sous l'Elève de Raphaël se distingue de faire le Goussier, &c. sous André de Sarte, &c. mourut de deuil à l'âge de 80. ans,

Le Ghelandi eut pour Elèves : André Verocchio, Pierre Peronard de Vinci.

Pinturricchio eudia sous Pierre Raphael. C'est lui qui a peint le de la Librairie de Siennne l'histoire de Pic II.

B

La

Le Baccio, ou Frere Barthelemi imita maniere de Vinci. Il n'a jamais fait qu'un tableau de figure nuë, representant un Sebastien qui fut vendu au Roi Louis XII. entra à Florence dans l'Ordre de saint Dominique.

Baltazar Peruzzi Siennois excella en Architecture. Jules II. & Leon X. se servirent de lui pour achever l'Eglise de saint Pierre, dont il fit un nouveau modele qui fut suivi. Au Siege de Rome les Espagnols l'obligerent à faire le portrait de Charles de Bourbon qui venoit d'être tué à l'affaut; mourut à 36. ans, & fut enterré dans la Rotonde auprès de Raphaël. On tient qu'il fut empoisoné par ses enemis. Sebastien Serlio acheta ses desseins & ses écrits dont il s'est servi dans les Livres d'Architecture qu'il a donez au public. Il eut pour Elevé Daniel Diccicarelli natif de Volterre. On voit dans l'Eglise de la Trinité du Mont, des Tableaux qu'il peignit sur l'histoire de sainte Heleine, mere de l'Empereur Constantin & sur l'Invention de la Croix de N. S. C. fut lui qui jeta en bronze le cheval qui a été depuis aporté à la Place Royale de Paris. Il étoit destiné pour faire la statue du Roi Henri II. Mais prevenu par la mort de ce Roi, il ne la put achever.

Jean de Boulogne Sculpteur, Doüai, s'établit à Florence, & fit une statue de bronze sur lequel est Henri IV. du Pont neuf.

Daniel de Volterre eut pour disciples à Naples plusieurs plans de bâtimens, à Naples plusieurs plans de bâtimens, grin de Boulogne ou Thibaldi qui adona aussi à l'Architecture, & bâtit l'Eglise le Milan.

André de Sarte fut attiré en France par les liberalitez de François I. Il en fut rapelé par sa femme, & à son départ reçut du Roi des sommes pour acheter en Italie des statues. Mais il fit un faux portrait de ce Prince, où abandonné de sa femme, il perit de peste à Rome. Ce fut lui qui copia le portrait de Raphaël avoit peint par Vasari & Jules Romain et pour l'original.

Michel Ange naquit en 1474. & fut excellent Peintre, Sculpteur, & Architecte. Il eut la conduite du bâtiment de saint Pierre de Rome; & dit à ceux qui admiroient la Rotonde, qu'il feroit un bâtiment de même grandeur, & élèveroit le sien en l'air; ce qu'il executa en élevant sur quatre piliers la Coupole de saint Pierre. Il finit sa vie comblé d'honneurs à l'âge de 90. ans. Le Grand Duc de Toscane fit élever son cors pour le metre dans l'Eglise de sainte Croix de Florence.

Raphaël Santes prit naissance dans la Ville d'Urbia en 1483. Jean de Santi son pere

JOURNAL
ait sous Pierre Perugin qu'il
acoup en peu de tems, & fut
cademie de Florence, & con
Rome. Il fit quantité d'ouv
il n'ait vécu que 37. ans.

Jule Romain a parfaitement in
iere de Raphael, par qui il fut em
es Loges de Leon X. dans la saint
aite pour François I. & dans la sa
guerite de Fontainebleau. Il eut la co
d'un Palais hors de Rome, & apelé la
Madame, & acheva avec Il Fattore les
que Raphael avoit disposez dans la Grand
Salle du Vatican.

Jean Francisque sur-nomé Il Fattore, a
prit sous Raphael les principes de son art, &
demeura toujours chez lui avec Jule Romain
Il travailloit à fresque, à huile, & en détram-
pe, & ne vécut que 40. ans.

Luca Penni son frere travailla à Gennes &
à Luques, ensuite de quoi il alla en Angle-
terre, & vint aussi en France. Il peignit à
Londres pour Henri VIII. & à Fontaine-
bleau pour François I.

Polidore de Caravagio fut de l'Ecole de
Lombardie. Il servoit aux Peintres qui tra-
vailloient au Vatican sous Raphael lors que
Maturin de Florence le prit en amitié. Son
Maître étant mort de peste en 1527. il fit un
voyage à Naples, où à peine trouva-t-il de
quoi subsister. De-là il passa en Sicile où il
fut mieux reçu, & où il fit des arcs de triom-
fe pour Charles-Quint, lors qu'au retour de
Tu-

Tunis il descendit à Messine. Comme il étoit prêt de retourner à Rome il fut tué par son valet qui vouloit profiter de son absence. Il fut enterré dans la Catedral de Messine en 1543.

Pierre Joconde de Verones s'étoit fait non Dominicain, comme dit notre auteur, mais Cordelier, se rendit habile en toute sorte de sciences, enseigna la Langue Greque, la Philosophie, & la Théologie. Maître de Jules Scaliger, & de plusieurs autres Philosophes & Poètes de Cefar. Il posséda l'Art de l'Architecture qu'il fut choisi pour enseigner à Verone, bâtit à Paris l'Église de la Sainte-Trinité au Petit-Pont. Écrivit plusieurs livres sur la conduite de l'Architecture. Il travailla avec Raphael d'Urbain.

Michel Ange Caravage fit plusieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malte, où il fut reçu Chevalier servant.

François Barbieri surnomé le Guerchin, fut un des premiers de ses Eleves. Il y a de ses peintures à Paris dans le Palais Mazarin.

Bartelemi Manfrede Mantouan suivit sa maniere, & mourut de débauche dans la fleur de son âge.

Le Valentin originaire de Colomiers imita aussi la maniere du Caravage. Il y a de lui quatre grans tableaux dans la Galerie du Roi, representant les quatre Evangelistes. S'étant indiscrettement plongé dans un bassin d'eau froide pour se rafraîchir,

il fut enlevé du monde dans sa jeunesse.

Joseph Ribera de Valence, surnomé l'Espagnolet, réussit merveilleusement bien à imiter le Caravage, & fit dans le cloître des Chartreux de Naples plus de cent tableaux en huile.

Joseph Pin, ou Joseph Cesar Arpinas fut placé fort jeune parmi ceux qui travailloient aux loges du Vatican. Le premier ouvrage qu'il fit est un Samson qui enleve les portes de la Ville de Gaza. Après cela il travailla au cloître de la Trinité du Mont, & peignit au Capitole la bataille donnée entre les Romains & les Sabins. Il vint en France avec le Cardinal Aldobrandin, & presenta à Henri IV. deux tableaux, l'un de saint George à cheval, & l'autre de saint Michel terrassant le demon, & en récompense fut honoré du Colier de l'Ordre de saint Michel. De retour à Rome il travailla dans l'Eglise de saint Jean de Latran, & fit quantité d'autres ouvrages. Il mourut à l'age de 80 ans, en 1640.

Jean & Gentil Belin freres, sont les premiers qui ont aquis de la reputation dans l'Academie de Lombardie, ou de Venise. Pour reprendre les choses de plus haut, il faut savoir que Gentil Fabriano que Martin V. fit travailler à saint Jean de Latran, eut pour Disciple Jaques Belin originaire de Venise, qui vivoit en 1470. Il eut deux fils, Gentil, & Jean.

Gentil alla à Constantinople de la part de

fur
u.
x.
les
i.
at,
tre
in-
re-
de
ne
n-
de
l-
x
à

ler un esclave en sa presence. Gentil à qui ce spectacle n'avoit pas plû , ne demeura pas long-tems à Constantinople, & retourna à Venise, où il fut fait Chevalier, & employé avec Jean son frere à la suite de l'histoire du Pape Alexandre III. que les Venitiens avoient reçu au tems de ses differens avec l'Empereur Frederic. Gentil & Jean vécurent jusques à une extrême vieillesse, le premier n'étant mort qu'en 1501. à l'age de 80. ans, & le second qu'en 1512. à l'age de 90.

Le Georgion leur succeda, & surpassa Jean Belin son Maitre. Le portrait qu'il fit de Gaston de Foix passe pour le plus excellent de ses ouvrages. Il étoit dans le cabinet de M. Jaback.

Le P. Antoine Demille étudia sous lui.

gion ombrageux de son naturel, lui cherquer le pour le renvoyer. Il se retira de Padouë où il representa trois miracles d'Antoine. A Venise il acheva quelques tableaux comencez par le Georgion mort de peste. Quelque tems après il fit le portrait de François I. avant qu'il partit d'Italie. Après cela il acheva la Bacanale comencée par Jean Belin, & fit un grand nombre d'ouvrages tant pour la Grande Sale de Venise que pour le cabinet du Duc d'Urbin. Il fit à Rome le portrait de Paul III. & le tableau de Venus, & d'Adonis.

Quand il fut retourné à Venise, Marie d'Autriche Reine de Hongrie, voulut avoir de lui un Prometée attaché au Mont Caucase, un Sisife roulant sa pierre, un Titie déchiré par un Vautour, un Tantale & d'autres pièces. Il peignit Charles Quint en grand armé de toutes pièces, & une Annonciation dont ce Prince lui paya deux mille ecus.

Lambert Zustrus Flamand, Eleve de Titien, fit un Batême de saint Jean qui est dans le Cabinet du Roi.

Girolamo Mutiano s'attacha à la maniere du Titien, & fit des portraits & des paysages qui furent admirez. On voit à sainte Marie Majeure de Rome une resurection du Lazare, qui est de sa main, & à Lorete plusieurs pièces extrêmement estimees.

Girolamo di Titionno imita aussi le Titien, vint en France en 1538. & y fit les portraits des principales Dames de la Cour, y fut employé

ployé par le Duc de Guise, & par le Cardinal de Lorraine. Il travailla ensuite beaucoup à Venise, à Milan, & à Ausbourg.

Antoine Corege naquit à Modene en 1472. On voit de lui dans le Cabinet du Roi un tableau de la vertu heroïque, qui après la mort du Roi Charles I. fut acheté en Angleterre par M. Joback. Corege a gravé lui même quantité de ses pièces.

Paul Cailliari, ou Paul Veronese fils d'un Sculpteur de Vorone, se perfectionna en peu de tems dans la peinture sous Antoine Bodillo son oncle. Ses ouvrages sont en si grand nombre que je ne puis me résoudre à en faire le dénombrement. Il y en a quatre dans le Cabinet du Roi. Le premier represente Judith & Holoferne. Le second est l'histoire de Susane. Le troisième est Rachel qui donne à boire aux chameaux du serviteur d'Isac; & le quatrième est une Ester qui paroît devant Assuerus. Celui que la Republique de Venise donna au Roi en 1665, est de 15. pieds de haut sur 30. de large, & represente N. S. à table chez Simon le Lepreux. Il étoit auparavant dans le Refectoire des Servites. On peut voir les autres ouvrages de Paul Veronese dans l'original dont je fais l'extrait. Il laissa deux fils heritiers de ses heureux talens, Charles & Gabriel.

Jaques Robusti, dit le Tintoret à cause qu'il étoit fils d'un Teinturier de Venise, fut mis chez le Titien, qui jugeant par ses co-

mencemens du progrès qu'il feroit un jour, se défit de lui de peur d'avoir un concurrent qui pouroit le surpasser.

Robusti bien loin de se rebuter, prit pour modele le dessin de Michel Ange, & le coloris du Titien, & fit provision de bas reliefs par le moyen desquels il continua ses études, & se rendit si habile que les plus grans ouvrages ne lui coutoient presque rien. M. le Comte marque les principaux dont il remplit les Eglises & les Palais de Venise. Marietta Tintorella sa fille reüssit admirablement bien dans les portraits. Elle fut mariée à un riche Alemand. Mais le pere eut le déplaisir de la voir mourir avant lui.

Paul Francesqui Flamand fut un de ceux qui imiterent le plus heureusement la maniere de Robusti.

Giacomo da Ponte né en 1510. fut envoyé à Venise, où il imita le Titien & le Parmesan. Après la mort de son pere il retourna à Bassano Ville de sa naissance, où il fit pour l'Empereur douze tableaux representant les douze mois. Il fit aussi les quatre elemens, & deux fois les quatre saisons. Parvenu à l'âge de 82. ans il ne put resister aux rigueurs de l'Hiver de 1592. Il laissa quatre fils qui excelerent dans sa profession.

Le reste de cet Extrait paroitra au comencement du Journal prochain.

Abregé de la vie de saint François de Sales.
In 12. à Paris chez Florentin & Pierre
Delaulne, rue saint Jacques 1699.

JE ne m'étendrai pas ici sur les actions de saint François de Sales; j'en ai parlé assez au long dans le IX. Journal de l'année 1690. où j'ai donné l'extrait de sa vie écrite sur d'amples memoires par M. Cotelendi. Je transcrirai seulement quelques endroits d'une Lettre qui est à la fin de cet abregé. Elle fut écrite par le Pape Alexandre VII. n'étant encore alors qu'Evêque de Nardo à M. Chigi son neveu qu'il fit depuis Cardinal.

Je vous conjure, lui dit-il, mon cher neveu, de faire votre principale étude des œuvres de M. de Sales, d'être son lecteur assidu, son fils obeissant, & son imitateur fidele. C'est à sa Philothée qui est la meilleure guide que l'on puisse prendre pour se conduire dans le chemin de la vertu, à qui je dois, depuis vingt ans après Dieu, la correction de mes mœurs; & s'il y a en moi quelque chose de bon, je lui en ai l'obligation.

Il ajoute un peu plus bas : *Ce que j'ai dit de sa Philothée, je le dis de Theotime, ce Livre tout d'or de l'amour divin, & de tous les ouvrages de ce grand home. Je vous avoie que les lisant le jour & la nuit, je me suis fait come une idée en moi-même, & un recueil de ses plus beaux sentimens, & des principaux points de sa doctrine que je rumine toujours, que je*

goûte, & que je fais passer, si j'ose parler
si, dans mon estomach, afin de le transformer
mon sang, & en ma substance.

*Traité de la véritable Oraison, ou les erreurs de
Quietistes sont réfutées, & les Maximes de
Saints sur la vie intérieure, sont expliquées se-
lon les principes de saint Thomas; par le R. P.
Antonin Massoulié, Docteur en Théologie,
Exprovincial de la province de Thoulouse, & As-
sistant du Reverendiss. P. General de l'Ordre des
FF. Prêcheurs. In 12. à Paris chez Edme
Couterot, rue saint Jaques. 1699.*

LE P. Massoulié Assistant du P. General
de l'Ordre de saint Dominique expose les
défauts & les erreurs que les Quietistes ont
mêlées dans l'Oraison, & les réfute solide-
ment par les principes de l'école de saint
Thomas. Il dedie son Livre à M. l'Arche-
vêque de Paris, qui par l'Ordonnance qu'il
a faite sur ce sujet, donne des regles tres
sages & tres pures, pour la pratique de la
priere, & pour éviter deux extremités dan-
gereuses, dont l'une jete les ames dans l'illu-
sion par une fausse spiritualité; & l'autre les
détourne de ce saint exercice, sous pre-
texte de les éloigner des pieges du Quie-
tisme.

Il louë aussi ce grand Prelat de l'Ordonnan-
ce qu'il a publiée au sujet de la Grace & de
la Predestination, & temoin de l'aprobation
qu'elle a reçue à Rome, il relève le ze-

le & la lumiere que M. l'Archevêque y a fait paroître en condânant les erreurs à y expliquer d'une maniere claire & précise, les veritez que saint Augustin a enseignées, & que le saint Siege, & toute l'Eglise ont toujours conservées, come un sacré dépôt. Le P. Massoulié ne manque pas de remarquer, que M. l'Archevêque de Paris se conformant au sage temperament pris par le Pape dans son Bref adresse aux Evêques de Flandre, sur les disputes presentes, à ouvert une voye pour terminer en France toutes ces contestations, & pour y établir une paix solide.

Eruditissimis Regiæ Scientiarum Academia Sociis, ut in suam Societatem artem Typorum cooptent In 4. Typis Cl. Thiboust. 1699.

LA demande que l'Imprimerie fait d'être reçue dans l'Academie des Sciences avec les autres Arts, est fondée sur le raport qu'elle a avec elles, sur les graces qu'elle en reçoit, & sur la reconnoissance qu'elle leur en rend. Les Sciences lui confient leurs ouvrages pour les publier, & elle les preserve des injures du tems, & les fait passer par le moyen de ses caracteres à la posterite: la plus reculee.

Le Poeme que l'Imprimerie adresse à l'Academie des Sciences explique l'usage de tous les instrumens dont se servent les

38 JOURNAL DES SAVANS
Imprimeurs; ce qui étoit sans
facile à exécuter, come l'auteur l'
re, avec l'élegance que deman
de
fic.

www.libtool.com.cn



JO

JOURNAL DES SAVANS,

Du Lundy 18. Janvier. M. DCC.

Cabinet des singularitez d'Architecture, Peinture, Sculpture, & Gravure, ou Introduction à la connoissance des plus beaux arts, figurés sous les tableaux, les statues & les estampes. Par Flor. le Comte Sculpteur & Peintre. Tom. II. In 12. à Paris chez Nicolas le Clerc, ruë saint Jacques. 1699.

JE comencrai cet Extrait par l'Ecole de Boulogne. Annibal Carache prit naissance dans cette Ville en 1560. & fut destiné au metier d'Orfèvre. Mais attiré par Louis Carache son cousin, il s'appliqua à la Peinture, & visita avec Augustin son frere aîné toutes les Villes de Lombardie pour y prendre les manieres du Corege, & du Titien.

Annibal s'arêta à Parme, & y peignit le tableau du grand Autel des Capucins, qui represente un Christ étendu sur un linceul.

De-

De-là il alla à Venise, où il trouva son frere, qui començoit à graver.

Annibal retourné à Boulogne le Batême de N. S. l'Assomption Vierge; & y entreprit beaucoup d'ouvrages avec Augustin & Louis Le Cardinal Farnese tira Annibal & le fit travailler dans la Galerie de Versailles, à plusieurs sujets de la fable, & de l'histoire. La mort qui le surprit à la quarneuvième annee de son âge, mit fin à ses travaux. Le Dominiquin, le Guide, l'Ingres, Lanfranc, & Antoine Carache son frere, furent ses principaux Eleves

Notre auteur après avoir parlé des Peintres des Ecoles d'Italie, vient aux Alemans, aux Flamans, & aux Holandois. On a obligation de la peinture à huile aux Flamans. Hubert Vanheic, né à Maseich en 1366. fit plusieurs ouvrages avec Jean de Bruges son frere, pour Filipe le Bon, Duc de Bourgogne; & entre autres l'agneau de l'Apocalypse, qui est dans une Chapelle de l'Eglise de saint Jean de Gand.

On voit dans l'un des côtez la desobeïssance d'Adam qui mange du fruit défendu; & on compte dans ce tableau jusques à trois cent têtes bien diversifiées. Filipe Second Roi d'Espagne en voulut avoir une copie qui lui couta plus de deux mil ducats. Hubert finit ses jours avant que cette piece fût achevée; de sorte que Jean la continua seul.

Quintin Meisius, ou Meisius, maréchal de profession, après une maladie dangereuse s'adonna à faire de petis tableaux. Lors que sa santé fut entièrement rétablie, il fit des balustrades de fer qui furent regardées come des chef-d'œuvres. Devenu amoureux de la fille d'un Peintre, il quita le metier de maréchal, se mit à la peinture, & y réussit si bien, qu'il obtint en Mariage la personne qu'il aimoit. Il peignit une descente de Croix qui passe pour une merveille. Dans un des volets de ce tableau, est représenté le martire de saint Jean l'Évangéliste; & dans l'autre, Herodiade qui tient la tête de saint Jean Batiste. Il y avoit autrefois dans le Cabinet de Charles I. Roi d'Angleterre, Erasme & Egidius representez à demi cors. On voit de lui dans une sale de la Maison Professe des Jesuites de Paris, une descente de Croix. Après avoir passé sa vie avec honneur dans le travail, il la finit en 1529. à Anvers, ville de sa naissance, & fut inhumé dans l'Eglise des Chartreux, d'où cent ans après ses ossemens furent transferez à la Catedral, où l'on éleva sur un tombeau un buste de marbre blanc, avec une Inscription. Il laissa un fils qui suivit sa profession.

Theodore de Harlem fit beaucoup d'honneur à cette Ville qui l'avoit vû naître. L'excellence de ses ouvrages fait déveller la fureur des guerres dans lesquelles ils sont peris. Le seul qui s'est conservé est un

un tableau de la sainte face qui se
Leiden.

Ne pouvant parler de tous les
aquirent de la reputation dans la
cole, je dirai que Jean Mayo
Vermeyen suivit Charles-Quint
peditions militaires, & fit le plan
mée Navale qui assiegeoit Tunis.
pisseries de l'Escorial qui represent
principales actions de cet Empereur sonc
prés Mayo. On dit que sa barbe étoit
longue, qu'il pouvoit marcher dessus s
se baisser. Aussi fut-il surnomé Jean le
Barbu.

Antoine Moro, natif d'Utrecht, s'étant
atiré l'estime du Cardinal de Grandvelle,
entra au service de Charles-Quint qui l'en-
voya en Espagne. Il fit à Madrid le por-
trait de Filipe II. à Lisbonne celui de l'In-
fante, à Londres celui de la Reine Marie,
& à Utrecht ceux des Dames que le Duc
d'Albe aimoit; & obtint de lui la Charge
de Receveur General de Flandre, qu'il donna
à son gendre.

Pierre-Paul Rubens nâquit à Cologne en
1577. Ayant quelque comencement de
peinture il entreprit un voyage en Italie pour
se perfectioner dans cet art, & fit quelques
ouvrages à Mantouë. S'étant depuis éta-
bli à Anvers, il y fit plusieurs ouvrages,
& deux entre autres pour l'Eglise des Je-
suites, dont le premier represente sainte
Ignace, & le second saint François Xavier.

Il peignit à Paris la Galerie du Palais de Luxembourg, & l'acheva en deux ans. Ce sont les actions du Roi Henri IV. sous des emblèmes enigmatiques. On assure qu'il favoit sept Langues. Il étoit si ingénieux dans les affaires que l'Infante Elisabeth en voya en Espagne pour développer au Roi des secrets d'importance. Il dessina à l'Escorial quelques pièces d'après le Titien. Il fit aussi un voyage en Angleterre où il negocia la paix entre le Roi & le Parlement. Son dernier travail fut le portrait de Charles I. en triomphe pour le Cardinal de Richelieu, qui lui causa le mortel coup de pinceau.

Antoine Vandick étoit un homme d'excel-
lente en portraits, & de grande réputation
de voyager, avant de venir en France. Il fit le portrait de la Reine Anne, & de plusieurs autres personnes de la Cour. Il étoit si habile qu'il donna en récompense un des meilleurs chevaux de son écurie. Etant arrivé à Brusselles, il conçut de l'amour pour une paysane, & y fit pour l'Eglise du village d'où elle étoit, un tableau de saint Martin à cheval, dont la tête representoit parfaitement bien le visage de sa Maîtresse. Rubens voulant le détourner de cet engagement, lui conseilla de partir pour l'Italie. Passant par la Sicile, il comença quelques peintures à Palerme, & les laissa imparfaites à cause de la contagion qui regnoit alois dans cette Ville. Quand il fut revenu au pays-bas on

aperçut qu'il avoit bien pris les airs du Titien, & de Paul Veronese. Le Prince d'Orange

range l'apela en Holande pour y faire son portrait. Il peignit pour les Capucins de Ruremonde un Crucifix qui n'a point de bras. Etant retourné en Angleterre, il y fit plusieurs des principales maisons d'un grand nombre de d'excellentes pièces; en considération de quoi le Roi le fit Chevalier, & lui donna une chaîne d'or, avec son portrait garni de diamans.

On voit dans une des Chapeles de l'Abbaye de saint Germain des Prez de Paris, le portrait de saint Casimir Roi de Pologne; & sur un cheminée du Palais de Luxembourg, le portrait de la Reine Marie de Medicis. Sa fin de sa vie, il se mêla de souffler, & mourut à Londres en 1641.

Thomas Vuillebots Boschaerts, à Paris, ne fut parvenu à l'âge de douze ans, que sans avoir eu de Maître il entreprit de faire son propre portrait, en se regardant dans un miroir, ce qui fut cause que ses parens le mirent sous un Peintre. Quelques années après il alla à Anvers, où il fit quelques ouvrages. En 1642. le Prince d'Orange l'envoya dans le Palais de la Haye.

François Vander Meulen naquit en 1615 d'une bone famille de Brusselles. M. Colbert l'attira en France, & le logea aux Gobelins avec deux mille écus d'apointement. Ses principaux ouvrages ornent les appartemens de Marli; le grand escalier de Versailles est embellie de quelques-uns de ses sujets. On a écrit sa vie en 1690.

Après ces différentes Académies, il ne reste
 is ce Tome que l'explication des chiffres
 nt les principaux Maîtres se sont servis
 ur marquer leurs ouvrages, & d'amples
 talogues des pièces qui ont été gravées
 it d'après eux, que d'après M. Pouffin,
 d'après d'autres Peintres dont il n'est point
 lé dans ce Tome. Le troisième paroîtra
 effamment.

*Ciculus Octavus Opusculorum quæ ad Histo-
 riam ac Philologiam sacram spectant in quo con-
 tinentur J. M. Dilherri Farrago rituum sacro-
 rum & secularium, Joannis Capelli Thematismi
 epocharum illustrium, Magius de Giganti-
 bus. In 8. Roterodami; & se trouve à Pa-
 ris chez Jean Anisson, rue de la Harpe.
 1697.*

Il n'y a que trois Traitez dans ce Recueil.
 Le premier est un mélange confus de di-
 verses coutumes, dont les unes étoient re-
 çues par les Payens; & les autres le sont par
 les Chrétiens. Dans leur grand nombre je ne
 puis en rapporter qu'une petite partie de celles qui ont
 rapport à l'Écriture Sainte, & qui peu-
 vent servir à la bien entendre

Saint Pierre dit dans le cinquième chapi-
 tre des Actes, Qu'il faut obéir à Dieu plu-
 tôt qu'aux hommes. Socrate avoit dit aux
 Athéniens dans son Apologie : Je vous aime
 & vous respecte; mais j'obéirai à Dieu plutôt
 qu'à vous.

Saint

Saint Paul dit dans le 17. chapitre des Actes, en haranguant en presences de l'Areopage : *Dieu n'est pas le Dieu de chacun de nous. Car c'est par lui que le monde a été créé, & l'homme ne sauroit te avoir avancé quelque chose de nouveau.* Ce discours est rapporté dans le 5. chap. du 2. Livre des Actes. Après avoir vu qu'Heraclite étant un jour sur un rocher voyant que quelques-uns faisoient d'y entrer, il leur dit que les Dieux ne daignoient pas d'y être presens ; cette parole de ce Philosophe à l'étude des sciences naturelles, pour faire voir que l'homme ne doit avoir honte de rechercher la vérité de la nature ; parce que la Puissance & l'Esprit de Dieu y paroissent avec évidence.

Saint Pierre dit dans le 5. chapitre de sa premiere Epître, que Dieu refuse l'orgueil des hommes, & donne sa grace aux humbles. Ce discours a été avancé la même chose dans la conclusion de la 145. de ses fables.

Saint Paul écrivant aux Colossiens parle en ces termes dans le 3. chapitre : *que vous fassiez, ou en parlant, ou en silence, faites tout au nom du Seigneur.* Ce discours a été avancé dans sa 8. Epître, que sur quelque sujet que l'on meditat, & qu'on feroit un discours que l'on tint, on devoit commencer par les Dieux.

Les payens de leur côté ont une grande quantité de pensées & d'expressions. Jacob se sentant pro

fin, dit à ses enfans dans le 49. chap. de la Genese : *Je vas être réuni à mon peuple.* Les Payens pour diminuer l'apreheension de la mort, qu'ils regardoient come la chose du monde la plus terrible, évitoient d'en prononcer le nom, & ufoient de circumlocution pour se faire entendre. Au lieu de dire, Si je meurs, ils disoient, S'il m'arrive quelque chose de ce qui peut arriver aux homes, ou se servoient de quelque façon de parler semblable.

Eusebe assure dans le 18. Chap. du 3. Livre de son histoire, que saint Mathieu a écrit son Evangile en Hebreu. Munster l'a fait Imprimer. Mais Dilherrus auteur du mélange dont je fais l'Extrait, doute qu'il ait donné au public le véritable original de cet Apôtre, parce qu'il y trouve beaucoup de fautes contre la Langue Hebraïque.

L'estime que les Juifs font du Talmud, paroît en ce qu'ils disent comunément, que chacun doit diviser le tems de sa vie en trois parties; en employer une à lire la Bible; une à lire la Mischné; & une à lire la Gemare. Cependant si le Talmud contient beaucoup de choses utiles, il en contient aussi beaucoup d'inutiles, que Buxtorf a pris un grand soin de distinguer.

Dilherrus a employé quelques chapitres du second Livre de ce mélange à décrire la discipline que l'Eglise des premiers siècles devoit à l'égard des Penitens, & des Catecumes.

cumes. Il fait le dénombrement des degrés par lesquels ceux qui avoient commis des pechez considerables depuis leur Batême, devoient necessairement passer avant que d'être admis à la grace de la reconciliation, & de la communion Ecclesiastique, & des exercices laborieux auxquels ils y étoient obligez dans chaque degré.

Il décrit de la mesme sorte l'ordre que tenoient les Prelats dans l'instruction de ceux qui demandoient le Batême. Ils le partagerent en trois Classes. Dans la premiere étoient ceux auxquels ils començoient à expliquer les veritez de la Religion. La seconde étoit celle des *Competens*, qui étant déjà instruits témoignoient un ardent desir de recevoir les Sacremens; & la troisieme comprenoit ceux auxquels on permettoit d'assister à la celebration des Misteres, & que l'on nommoit pour cela *Epoitors*, c'est-à-dire *Spectateurs*.

Dans le 4. chapitre il traite des baisers selon les Payens, & selon les Cretiens. Il observe que les Payens en ont distingué trois sortes: des baisers de civilité, des baisers d'affection honête, & des baisers de débauche. Les Scolastiques parmi les Cretiens en ont trouvé jusques à six especes. Le premier est d'amitié, le second d'amour, le troisieme de respect, le quatrieme de paix, le cinquieme de trahison; & le sixieme de lasciveté.

et aux innocens le pretexte qu'ils en
ont de les calomnier.

le chapitre suivant , Ditherrus
par le témoignage de Plutarque
neque, que par les differens noms
qu'ils donnoient souvent à leurs Dieux,
qu'ils rendoient souvent qu'un Etre Inde-
& Souverain, qui gouvernoit l'Uni-

www.libtool.com.cn

qu'il expliquant dans le Chapitre 6. le
des Payens , sous lequel nous com-
prend ordinairement les nations qui n'ont
aucune conoissance du vrai Dieu , il re-
marque que les Juifs les apeloient simple-
ment Nations ; & qu'ils donnoient même ce
nom aux Chretiens. Dans le Nouveau Te-
stament ceux qui ne conoissoient point Dieu,
sont quelquefois apelez Nations, & quel-
ques fois Grecs. Orose rend raison de ce

fendu à nos premiers parens ét
me? Il raporte les passages des
écrit que c'estoit une figue; & ap
nion par le suffrage des Docteu
apeloient les figues, les filles d
cause qu'elles avoient été une oc
te à Eve & à Adam.

Dans le 4. Chapitre il fait v
cons de parler figurées, ne so
frequentes dans l'Écriture que
vres des Payens; & parce qu'
plus grand nombre dans le Cau
lomon que dans aucun autre en
te sacré, il en recherche & en
sens spirituel. Quelque curieul
les autres observations de notr
les passerai sous silence pour
chose des deux autres Traitez qu
dans ce Recueil.

Le premier est de Jaques Cap
te des plus fameuses Epoques, o
nologistes se servent dans la su
tems.

Le second est de Magius, o
ce qui se trouve dans les Livres
chant les geans. Le 6. chapitre
se nous apprend qu'il y en avoit a
ge. Les Espions de Moïse lui
qu'ils avoient vû des homes qui e
des monstres, des fils d'Enoc,
geans. Ces paroles sont du 13.
Nombres.

Il est aussi parlé des Geans da

le premier Livre des Rois, & dans le
celui de Judit.

Les auteurs Profanes en ont raconté
deux d'histoires. Magius cite Herodo-
tote, Pausanias, Solin, & Plutar-
& ajoute quelques Modernes aux An-

www.libtool.com.cn

75 *Or Harangues de M. Hebert, Tre-
sor de France, de l'Academie de Soissons.
12. à Soissons, & se trouvent à Paris
chez Michel Brunet, dans la Grand' Sale
Palais. 1699.*

Il y a dans ces Discours une grande diver-
sité de sujets. Les uns sont des éloges
de Rois, de Princes, des Princesses, des
Seigneurs de la Cour; des Cardinaux
Prelats. Dans les uns notre invinci-
ble Monarque est félicité de l'heureux suc-
ces de ses armes; dans les autres, les Ge-
neraux d'armées sont louez de la prudence
de leur conduite, & de leur valeur. Dans
les autres les Magistrats sont instruits de
leurs devoirs, & avertis de la fidelité qu'ils
doivent au Souverain, & de la protection
qu'ils doivent aux Peuples. Mais par tout
il y a la même délicatesse de pensées, la
même élégance d'expressions, la même
pureté de langage.

Nouveau Voyage d'Italie, contenant une description exacte de toutes les provinces, les, & lieux considérables, & des qui en dependent, avec les routes & mins publics pour y parvenir; la dis des lieux, & les choses remarquables, y rencontre. L'origine & fondation des les, les raretez qu'on y voit dans les Eg Convens, Collezes, Hôpitaux, Palais blics & particuliers, Cabinets, Bibli ques, Tresors; le Gouvernement poli des differens Estats, les noms des ho illustres nez en chaque lieu, & des sa principales qui y font leur séjour. In 1: Lyon; & se trouve à Paris chez Anisson. 1696.

Q Uoi qu'il y ait quantité de Livres so titre de Voyage d'Italie, M. de S qui done celui-ci au public, se promet sera trouvé plus ample, & plus utile que les autres; parce qu'il a pris un soin particulier de s'informer des choses do le devoit composer; & qu'il a été plu fois sur les mêmes lieux pour rendre ses scriptions plus exactes.

Il marque toutes les routes, la distance lieux, la situation des places. Rien d qui peut instruire les Voyageurs n'est c dans la description des grandes Villes. en aprenent l'antiquité, la fondation gouvernement; & sont avertis de tou

qu'ils y doivent voir de plus curieux pour l'Architecture, pour la Sculpture, la Peinture, & les autres arts. Il y est dit, par exemple, de la ville de Milan qu'elle a été assiégée quarante fois, & prise vingt deux; que les Eglises contenuës dans son enceinte, montent jusques au nombre de 230. que la Catedral est la plus belle d'Italie, après saint Pierre de Rome; & qu'elle est ornée de plus de six cent statues de marbre, dont chacun a coûté mille ecus.

M. de Seine conduit son Voyageur du Duché de Milan dans l'Etat de Terre ferme des Venitiens; ainsi apelé pour le distinguer des autres Etats qu'ils possèdent en Dalmatie, en Grece, & dans les Isles de la mer Adriatique; & lui fait remarquer ce qu'il y a de plus singulier dans Bergame, dans Crema, dans Brescia, dans Verone, dans Padouë, & dans les autres Villes. Mais il s'arrête particulièrement à décrire la situation de Venise, bâtie dans les Marêts de la Basse-mer, & à rapporter les divers changemens arrivés à cette Republique avant qu'elle soit parvenuë au point de grandeur ou elle se maintient par la sagesse de sa politique, & par l'équité de ses Loix. Il fait un long dénombrement des Magistrats, de leurs fonctions, & de leurs droits; & n'oublie rien de la police & de la discipline Ecclesiastique de cet Etat.

Le Patriarche est Noble Venitien, élu par le Senat, Primat de Dalmatie, & Me-

tropolitain des Archevêques de Candie, & de Corfou; & des Evêques de Chiozza, & de Torcello. Ce Patriarche n'est point sujet à l'examen des Evêques, & a peu d'autorité sur son Clergé, ce qui est cause que les mœurs en sont peu réglées.

Tous les Ecclesiastiques de l'Etat soit Nobles ou Citadins sont exclus des Charges de la Republique, & de l'entree du Grand Conseil, & du Senat, les Venitiens étant trop jaloux de leur liberté pour faire part de ses secrets à des gens qui reconnoissent un autre Prince, bien que ce ne soit qu'au spirituel. Quand un Noble Venitien est fait Cardinal, même a la nomination du Senat, ses parens sont exclus du Grand Conseil.

L'Inquisition fut introduite à Venise en 1289. Elle est composée d'Ecclesiastiques, & de Seculiers. Trois Senateurs assistent à toutes les procédures, & avertissent la Republique de tout ce qui s'y passe. Les Juifs ne sont point Justiciables de ce Tribunal, non plus que les Grecs, ni ceux qui ont épousé deux femmes, ni les blasphemateurs, ni les Magiciens. Ce Tribunal ne conoît que de l'heresie, & de l'abus de Sacremens. La confiscation des biens des condanez pour heresie, doit aller aux legitimes heritiers à condition de n'en faire aucune part aux condanez.

La Noblesse Venitienne est divisée en quatre ou cinq classes soubdivisées en familles, dont

lement les quartiers, les ponts au
de 450. ses Places, ses Palais, ses
et tous leurs ornemens.

Etat de Venise M. de Seine passe à
l'Eglise, & fait observer ce qu'il
est remarquable à Ferrais, à Raven-
logne, & ailleurs. Au comence-
la seconde l'artic il parle de la Mai-
Vierge de Lorete, & de son trans-
par les Anges, come du miracle le
veré qu'il y ait jamais eu. Il dit
transport fut fait en 1291. le se-
r de Mai; que le Mercredi ou le Sa-
rés l'Ascension, cette sainte Mai-
a sur une petite colline dans l'Escla-
atre les villes de Fiume, & de Ther-
au bout de trois ans & demi les An-
verent une seconde fois, & la trans-
de l'autre côté de la mer Adriati-
un bois proche de Recanati, Vil-
Marche d'Ancone. Il dit enco-
it mois apres la sainte Maison fut
e une troisieme fois, jusqu'à un
loin, sur une terre qui appartenoit



Notre auteur apuye ce recit du témoignage de Baronius, & de ses Continueurs, de celui d'Erasme, & des Bulles des Papes; & enfin du consentement des peuples, & même des Mahométans qui ont souvent invoqué la sainte Vierge de Lorette dans le danger du naufrage, en ont reçu du secours, & lui ont témoigné leur reconnoissance par leurs presens.

Il est vrai que Baronius en parle dans ses Annales sur la neuvième année de N. S. à l'occasion du mystere de l'Anonciation, & dit que persone ne doutera de la verité de ce fait, pour peu qu'il se souviennne de ce que l'Ange dit à la Vierge, Que rien n'étoit impossible à Dieu; & de ce que N. S. a assuré lui-même à ses Disciples dans son Evangile, Que s'ils avoient de la foi, ils transporteroient les montagnes.

Odoricus Rainaldus qui a continué les Annales de Baronius, copie sur l'année 1291. Nombre 98. Turcelic qui raconte ce miracle en ces termes : *Alexandre Evêque de Thersats, étant ataqué d'une dangereuse maladie, & implorant le secours du Ciel, la Ste Vierge lui aparut durant la nuit, accompagnée d'une grande troupe d'Esprits Celestes, & lui dit, Ayez bon courage, mon fils. Je viens apporter le secours que vous demandez, & vous anoncer une agreable nouvelle. Sachez que la maison qui a été aportée depuis peu de tems sur vos terres, est la même que celle, où j'ai pris naissance, & où j'ai été*
 éle-

élevée. C'est-là où j'ai reçu la visite de l'Archange Gabriel, où par l'opération du Saint Esprit, j'ai conçu le Fils de Dieu, & où le Verbe s'est fait chair. Après ma mort les Apôtres ont sacré cette Maison, & y ont célébré les saints Misteres. L'Autel qui a été transferté avec la Maison, est le même qui a été benî par Pierre Apôtre. Le crucifix que l'on y voit, y a été mis par les Apôtres. Le tableau de cedre est mon portrait fait par S. Luc l'Evangeliste, qu'il m'a tiré aussi fidelement qu'il étoit possible. Cette Maison si chérie du ciel après avoir été consacrée durant plusieurs siècles par la pieté des Fideles de Galilée; maintenant que leur devotion est refroidie, a été transférée en votre pays. Ne doutez point du fait. Dieu qui peut tout en est l'Auteur. Soyez le témoin & le Predicateur de ce miracle; votre prompte guerison d'une longue malauie, en sera la preuve. Après que la sainte Vierge eut parlé de la sorte, elle remonta au Ciel. L'Evêque se leva en parfaite santé, & rendit grâces à Dieu, & à la Vierge du double miracle. Pour ce qui est d'Érasme il composa à la priere d'un Cure du Diocèse de Besançon, une Messe & un Sermon pour le jour de la fête de Notre-Dame de Lorete; & l'Archevêque de cette Ville permit de se servir de cette Messe dans son Diocèse, & accorda 40. jours d'Indulgence à ceux qui y assisteroient. Mais ni dans la permission de ce Prelat, ni dans le Sermon, ni dans les prieres de la Messe qui

38 JOURNAL DES SAVANS.
sont à la fin du 5. Tome des œuvres d'Erasme,
il n'y a pas un seul mot d'où l'on puisse
conjecturer que l'Archevêque de Besançon
ou Erasme aient crû ce transport miracu-
leux de la Maison de la sainte Mere de Dieu.

www.libtool.com.cn



JOUR-

JOURNAL DES SAVANS,

Du Lundi 25. Janvier. M. DCC.

De Græcæ Ecclesiæ hodierno statu Epistola, Auctore Thoma Smitho, sacrae Theologiæ Doctore, & Ecclesiæ Anglicanæ Presbytero. Editio nova, auctior, & emendatior. In 8. Trajecti ad Rhenum; & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier, rue saint Jaques. 1698.

M Smith n'entreprend pas d'écrire l'Histoire de l'Eglise Greque; il ne se propose que d'en rapporter la doctrine & les ceremonies. Reduite à l'obéissance des Turcs, & opprimée par sa violence, elle a conservé la foi par sa constance à observer les Fêtes & les Jeû-

Les Grecs comencent l'année en Septembre, & celebrent dans ce mois les Fêtes de la sainte Vierge, de l'Exaltation de la Croix, & de saint Jean l'Evangéliste. Ils raportent l'institution de l'Exaltation.

tation de la Croix au tems de Constantin, & d'Heleine; & confondent l'Exaltation avec l'Invention. Macaire Patriarche de Jerusalem, fut le premier qui ordona que la Croix seroit mise dans un lieu fort élevé de l'Eglise, & d'où elle pût être vue de tout le peuple. Les Latins celebrent avec plus de raison cette fête en mémoire de la Croix que l'Empereur Heraclius raporta de Perse en 628. après avoir vaincu Cosroez, bien que l'origine de la fête soit en éfet plus ancienne.

Ils celebrent ainsi plusieurs fêtes dans les autres mois; & outre il n'y a presqu'aucun jour de l'année, auquel ils n'honorent la mémoire de quelque Martir, ou de quelque Confesseur, selon l'ordre de leurs Menologes. Leur Office est extrêmement long; & l'auteur de cette Lettre y a quelquefois assisté durant plus de cinq heures dans Constantinople. On y lit l'Ecriture sainte, les Histoires & les vies des Saints, & les homelies des Peres, & ensuite on celebre les sacrez Misteres.

Chaque fidele y porte du pain, du vin, de l'huile, de l'encens, & d'autres ofrandes; & ils joignent à la priere des aumônes plus abondantes que ne semblent permettre l'état de leur pauvreté. Ils font la fête de Paque le Dimanche, & s'y preparent par le grand Carême qui dure quarante-huit jours sans y comprendre les Dimanches. Les jours de l'Annonciation, & du Dimanche des Rameaux

meaux ils mangent du poisson dont ils s'abstiennent les autres jours, & auxquels ils prennent pourtant des poissons qui n'ont point de sang, come sont les huitres. En certains jours ils s'abstiennent d'œufs, de fromage, & de laitages. Les Samedis & les Dimanches ils boivent du vin, & mangent de l'huile : & il n'y a que les Prêtres & les Religieux qui ne veulent pas se servir de cette indulgence.

Outre ce grand Carême ils en observent encore d'autres. Celui qui precede la Nativité de N. S. est de quarant jours. Les Grecs se disposent par ce long jeûne à recevoir l'Auteur de la Loi Nouvelle, à l'imitation de Moïse, qui par un jeûne d'autant de jours se disposa à recevoir des mains de Dieu les Tables de l'ancienne Loi.

Leur troisieme Carême n'est que de quatorze jours avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Le quatrieme precede la fête des Apôtres saint Pierre & saint Paul, & est tantôt plus long & tantôt plus court. Cela dépend du jour auquel la fête de Paque arive. Ils comptent combien il y a de jours entre Paque & le second de Mai, & en jeûnent autant avant la fête des saints Apôtres.

Les anciens Cretiens jeûnoient les Mcredis & les Vendredis, selon la coutume des plus devots d'entre les Juifs, qui jeûnoient deux fois la semaine. Les Grecs retiennent encore cet usage que les Latins ont laissé abolir.

LES GRECS JEUNENT ENCORE LES VE
fêtes de l'Epifanie , de la Pentecôte
Transfiguration, de l'Exaltation de la
& de la décolation de saint Jean-Bapti
ne jeûnent point les Samedis , si ce
Samedi de Pâque.

Il n'y a plus de richesses dans les
d'Orient. Les Turcs les ont enlevé
Eglises qui leur restent sont pour la
basses & obscures. Lors qu'elles se
truites par des tremblemens de terr
qu'elles tombent en ruine de vieille
Cretiens n'obtiennent qu'à force d'
la permission de les rebâtir. Il ne l
reste que vint-six à Constantinople,
en avoient autrefois un grand nom
magnifiques. Les plus celebres ont ét
gées en Mosquées.

Entre celles qui subsistent , il y en
ont un dôme ; d'autres sont faites e
me de croix ; d'autres sont quarées.
ont ordinairement trois parties. L
miere est réservée aux Prêtres , & au
nistres. La seconde est pour les hom
la dernière pour les femmes, séparé
des bareaux , par lesquels elles voy
sacrez Misteres , sans être vuës. Les
tens, les Catecumenes, & les Energum
demeurent dans un portique qui est au t
en dehors.

La plupart des Eglises Metropolitai
des Episcopales, qui étoient autrefois
mises au Patriarche de Constantinople

été ruinées par les guerres. Entre quelques-unes qui restent, il y en a dont les Métropolitains n'ont plus aucuns Sufragans. Il y a de même des Evêques qui n'ont plus de Métropolitain, & qui ne reconnoissent plus que le Patriarche au-dessus d'eux.

Les Evêchez sont de petit revenu, & ne consistent gueres qu'en casuel. Les Prêtres sont mariez; mais ils ne peuvent se marier après leur Ordination. Si un Prêtre après la mort de sa femme en prenoit une seconde, il seroit déposé, & réduit au rang des Laïques, tant les secondes Noces sont en horreur parmi les Grecs.

Les Prêtres & les Religieux sont en grande veneration. Rien ne se peut ajouter au respect que l'on y rend à la dignité des Evêques, quoi que dépouillez des richesses, dont ceux d'Occident sont si fort relevez.

M. Smith étant à Constantinople souhaita avec passion de visiter les Moines du Mont Athos, & d'acheter d'eux des Manuscrits, bien qu'il leur soit défendu, sous peine d'excommunication, d'en vendre aucun. Il a pris qu'il y avoit sur cette montagne environ vingt Monasteres, dans quelques-uns desquels on compte jusqu'à cent Religieux, sous la conduite d'un Abé. On les tire souvent malgré eux de leur solitude pour les charger du Gouvernement des Eglises. Ils menent une vie aussi austere que les anciens Anacorettes. Aucun d'eux ne s'abandonne à l'oïveté. Ils employent au travail le tems
qui

qui leur reste après leurs prieres. Ils font eux-mêmes tout ce qui leur est nécessaire, sans avoir recours ni aux Marchans ni aux artisans. Ceux qui ne sont pas dans les saints Ordres cultivent leurs jardins & leurs terres, taillent leurs vignes font des étofes, des bas, & des fouliez construisent des bateaux, & s'adonnent à la pêche. Ceux qui sont dans les Ordres transcrivent des manuscrits.

Dans les années steriles auxquelles ils n'ont pu rien recueillir de leur travail, ils ont recours à la charité des Laiques; mais ce n'est que dans une pressante nécessité qu'ils implorent ce secours. Ayant renoncé au plaisir du siècle, ils se contentent de peu & ne se mettent gueres en peine de leur subsistance. Ils vivent de poisson séché au soleil, de fèves, d'oignon, & de semblable légumes.

Ils jeûnent les Lundis, les Mercredi, & les Vendredi, & ne mangent qu'à trois heures après midi. Le soir ils ne prennent qu'une petite croûte de pain, & un peu d'eau. Les autres jours ils mangent du poisson & des laitages, & boivent un peu de vin pour conserver leur estomach. Pendant le grand Carême, quelques-uns passent deux, & même trois jours sans manger.

Les Grecs ont sept Sacremens. M. Smith les accuse de s'attacher trop scrupuleusement au mystère de ce nombre, à l'imitation des Latins, ou par complaisance
pou

rance, le moins qu'il n'y ait danger
; & alors, est permis aux Latins
inférer. Hors de ce cas l'enfant est
au Bapteme; l'eau est benite avec
& de peur que la froideur n'incom-
enfant, ils y jettent des fleurs & des
doriferantes. Le Prêtre souffle sur
it dessus le signe de la croix, & y
l'huile consacrée, de laquelle il oint
ors, en prononçant ces paroles: *Le*
de Dieu N. est bapteme au nom du Pere,
Et au Saint Esprit, & en le plongeant
dedans. Quelquefois il se contente
l'eau sur l'enfant, & les Grecs tien-
te maniere de bapteme aussi valable
premiere. Ils ne separent point la
ation du Bapteme, & aussi-tôt que l'en-
te revêtu de ses habits, le Prêtre lui
onctions sur douze parties du cors
it: *Le seau au don au saint Esprit,*
La consécration du crême ne se

qu'ils ne conoissent point la Transubstantiation, & que jamais ils n'ont entrepris d'expliquer la maniere dont se fait la conversion du pain & du vin au cors, & au sang.

J. C.

Ils ne disent au même jour qu'une Messe à un Autel, & il n'y en avoit qu'un anciennement dans leurs Eglises, come il se prouve par le sermon de saint Paulin, Evêque de Tir, raporté dans le dixième Livre d'Eusebe.

La Messe se dit toutes les Fêtes & tous les Dimanches, & ne se dit les autres jours que lors qu'il y a un enterrement, ou que les fideles la font dire ou pour entreprendre un voyage, ou pour demander quelque grace.

La coutume est que les Laiques communient quatre fois l'année, & toujours à jeun. Avant que de le faire ils se reconcilient ensemble, & se demandent mutuellement pardon. Ils se confessent aussi quatre fois l'année de leurs pechez, sans se mettre beaucoup en peine d'en expliquer les circonstances.

Ils se plaignent de l'addition faite par les Latins au Simbole, & rejettent toutes les raisons qu'on employe pour la défendre. Ils semblent n'admettre point le Purgatoire, & prient néanmoins pour les morts. Ils n'ont point d'images en bosse; mais ils en ont en plâre peinture, & leur rendent un grand respect. Dans tout le cours de cet ou-

l'usage de l'écriture et plus encore
à l'usage de l'usage. Le 2^e tome de
l'usage chez Urban Comtelet, rue
de la Harpe. 1659.

de l'on qui a donc plusieurs autres
général public, entreprenant de
dire des personnes les plus remar-
quables de tous les siècles, & de leur par-
tir l'origine des Empires, le progres
de l'agriculture, les arts, les sciences, les plus
de l'usage de l'usage.

Les deux Volumes qui paroi-
ssent en forme de Lettres qui ont
été adressées à un homme de mérite,
un entretient, depuis long-tems,
de l'usage de l'usage. Le premier en
l'usage de l'usage, avec la division
de l'usage de l'usage.

du lieu où il mourut, & de celui où il fut enterré.

La septième est sur Eve, & se trouve mêlée de quantité d'imaginacions, & de contes des Rabins.

La huitième agite quelques questions au sujet de Caïn, s'il fut le premier qui bâtit des Villes, & qui mit des bornes aux terres.

Dans la neuvième M. Bordelon parle d'Abel, & examine s'il fut marié. La dixième est de Seth. L'onzième est de Lamech qui épousa deux femmes, à propos de quoi il est traité de la Poligamie, & de plusieurs Livres composez pour la defendre, par un Saxon nommé Liferus. Ce qui est remarquable, c'est qu'il n'a point usé de la liberté qu'il vouloit attribuer aux autres homes d'avoir plusieurs femmes, & qu'il n'en a jamais pris aucune.

La douzième Lettre est d'Enos fils de Seth; & la treizième d'Enoch fils de Jared. Saint Jude cite un Livre de lui; mais celui que nous avons n'est pas le véritable. Aussi a-t-il été rejeté come rempli d'erreurs, dont quelques unes n'ont pas laissé d'être suivies par des Ecrivains. Il y a dans cette Lettre une savante digression sur les Oracles des Payens.

La dernière Lettre de ce premier Tome contient les réponses à plusieurs questions faites par celui à qui elle est adressée.

Le second Tome renferme douze Lettres.

LE DÉPART DE LA FRANCE DES
MONTAGNES ALPES ET NÉPAL-
LAINDIEN

Pour le plus grand bien de
la France et de l'Europe, il faut
que les Français soient en mesure
de défendre les pays limitrophes
de la France et de l'Europe de
l'Est. C'est pourquoi il est
nécessaire de leur donner
de la formation et de l'entraînement

en matière de défense
et de sécurité. Il est
nécessaire de leur donner
la possibilité de se défendre
et de protéger les intérêts
de la France et de l'Europe

Il est également nécessaire
de leur donner la possibilité
de participer à la défense
de la France et de l'Europe

Il est également nécessaire
de leur donner la possibilité
de participer à la défense
de la France et de l'Europe

huitième, qui est mêlée de quelques digressions sur l'origine de l'idolatrie, sur la construction de la Tour de Babilone, & sur la confusion des Langues.

Les quatre autres personnes dont il est parlé dans la neuvième sont, Nacor, Egialée, Tharé, & Europs. Egialée & Europs qui furent les deux premiers Rois des Sicioniens, donent lieu à M. Bordelon de s'étendre sur l'histoire des Rois qui comanderent dans le Peloponese, & même sur la division de l'Europe, à laquelle quelques-uns croyent qu'Europs dona son nom.

Les cinq qui se presentent dans la dixième Letre, savoir, Assur, Aran, Telchin, Zoroastre, & Semiramis fournissent une ample matiere à notre auteur. Ce qu'il y dit de l'Astrologie & de la Magie, merite d'être lû avec une attention particuliere.

L'onzième Letre ne parle que de Nacor Second, fils de Tharé, & frere d'Abraham, d'Apis, de Telxien, & de Ninus le jeune, & ne dit que peu de chose de chacun d'eux.

La dernière Letre contient des réponses à plusieurs questions. Il y est montré que l'aumône exigée pour l'Hôpital General de ceux qui vont aux spectacles, ne justifie en rien l'Opera, ni la Comedie. Il y est aussi prouvé que la pratique de tirer beaucoup de sang, & de faire boire beaucoup
d'eau

*Vulgata cum paratipha: & adnotationibus
sive Hammond: ex Anglica Lingua
in Latinam translata. summe annotationibus
ornata, castigata, auxit Joh. Cler-
icus. In fol. ducobus Tomis. Amstelreda-
m. 1698.*

environ quinze ans que M. le Clerc
s'est mis à traduire d'Anglois en Latin
l'ouvrage d'Hammond sur le Nou-
veau Testament. Ses autres occupations
l'ont obligé à interrompre ce travail, il l'a
achevé depuis peu de tems; & comme
l'Anglois d'Hammond est obscur,
confus, rempli de répétitions en-
doubles, M. le Clerc en a retranché quel-
ques-unes, y a corrigé des fautes; & y a
ajouté ses propres observations pour éclaircir
ce qu'il y avoit de difficile dans l'original.

Il est imprimé chez de saint Luc.

qui a conservé sa saveur
pour la terre, ni pour le
parle des cendres qui servent
qui ont des particules de terre
fades & insipides, quand elles
lées, & ne peuvent plus servir
ni au fumier, & ne sont plus
tre jetées.

Hammond expliquant ce
mier-chap. de l'Épit. aux
personnes sont inexcusables, par
Dieu, ils ne lui ont point rendu
se sont égarés dans leurs vains
leur cœur destitué d'intelligence
ténébres, a crû que saint Paul
Gnostiques qui s'imaginoient
Simon le Magicien étoit Dieu
a parlé sur la montagne de Sion
qui a paru dans la chair; & le salut
a été promis. Que cette pernicieuse
ne avoit été répandue dans Rome
saint Paul eût écrit aux Romains
mon avoit vû dans cette Ville un
levée à son honneur.

Hammond dit que les Gnostiques
éviter la persécution que les Juifs
aux Cretiens, feignirent un
le Lui ancienne, & pour la
l'autre, & pour l'affecti
de... de dis
en rien... qu'il conf
aussi pro... qui écrit
coup de... Hist
-fin.

fut l'auteur de la premiere heresie ; & que ceux qui firent profession de la Secte, tomberent dans l'idolatrie, en se prosternant devant ses images, & devant celles d'Helene, & en leur presentant de l'encens, & des sacrifices.

Hammond suivant ce préjugé applique aux Gnostiques ces paroles suivantes de saint Paul : *Ils ont transferé la gloire qui n'est due qu'au Dieu incorruptible, à des figures d'oiseaux, & de bestes à quatre pieds, & de serpens*, & s'est persuadé que saint Paul faisoit allusion à ce qui se lit dans le 24. chap. de l'Exode, que *La gloire du Seigneur reposera sur Sinai*. En continuant cette application aux Gnostiques, il donne un nouveau sens au mot de *πλεονξία* qui se trouve au vint-neuvième verset ; & au lieu que les Interpretes l'ont rendu par le mot d'avarice, il l'entend des plaisirs qui sont contre la nature, & entasse des autoritez pour appuyer cette nouvelle explication.

M. le Clerc rejete toute cette hipotese d'Hammond. En premier lieu il ne croit pas que ces paroles : *Ont connu Dieu*, soient restreintes aux Gnostiques, ni qu'elles puissent servir d'un fondement suffisant pour avancer que saint Paul ne parle que d'eux. En second lieu il s'étonne de la facilité avec laquelle Hammond a reçu come vrai le recit que fait saint Justin de la statue élevée dans Rome en l'honneur de Simon. De plus, bien qu'il avouë que les Gnosti-

ques ont flaté les Payens, & les ont en plusieurs de leurs superstitions; il tient que ce n'est point d'eux en particulier, mais des Philosophes Payens en general que parle saint Paul. Enfin il ne devoit point que saint Paul ait fait allusion à la gloire dont il est parlé dans l'Exode, ni à la lumiere qui éclata sur la montagne de Sinai, lors que Dieu y donna la Loi à Moïse; & il se persuade que l'Apôtre avoit plutôt en vuë ce passage du Pseaume 105. *Ils substituerent à Dieu qui étoit leur gloire, la ressemblance d'un veau qui mange de l'herbe.*

Hammond expliquant ces paroles de l'onzième chap. de la première Epître aux Corinthiens: *La femme doit porter sur sa tête, à cause des Anges, la marque de la puissance que l'homme a sur elle*, les entend à la lettre des saints Anges qui assistent invisiblement dans nos Temples à la célébration des sacrez Misteres. M. le Clerc propose une autre explication de ce passage, & la soumet au jugement des Savans. Sa première remarque est qu'il ne s'agit pas en cet endroit des assemblées publiques des fideles, où se célébroient les divins Misteres, & où il n'étoit pas permis aux femmes d'ouvrir la bouche; & qu'il ne s'y agit que des conférences particulieres qui se faisoient dans les maisons, dans lesquelles les femmes se trouvoient avec les hommes, & pouvoient parler, & decouvrir ce qui leur avoit été reve-

le n'est que dans ces lieux-là, se-
 pense de M. le Clerc, que saint
 ur defend de parler sans avoir leur
 ur leur tête; & il auroit été inutile de
 doner de l'avoir dans les assemblées
 ues, puis qu'elles n'y paroissent ja-
 ans avoir la tête voilée. Le sens de
 Paul, selon M. le Clerc, est qu'elles
 soient jamais prier, ni parler dans les
 is, sans avoir leur voile sur leur tête.
 iculté de ce passage consiste dans la
 qui est renduë de cette défense, se-
 Leçon ordinaire du texte, à cause
 ges. M. le Clerc soupçonne le texte
 été alteré par les Copistes qui ont
 εγγέλας à cause des Anges;
 qu'il y avoit dans l'original αγγέ-
 es au tems qu'elle prononce ce qu'il
 velé.

*de Michel de Ruiter, Duc, Chevalier,
 truaus Amiral General de Hollande, &
 West-Frise, où est comprise l'Histoire Ma-
 e des Provinces Unies, depuis l'an 1652,
 nes à 1676. traduite du Hollandois de
 ord Brandt, & enrichie de figures. In
 à Amsterdam; & se trouve à Paris
 e Antoine Dezallier, rue saint Jaques.
 9.*

Il y a rien que de bas & d'obscur dans
 naissance de Ruiter. Michel son ayeul
 roit porté quelque tems les armes, vi-
 D 2 . voit

voit dans une Metairie à Goot , proche Bergopsoom, avec sa femme & une servante en quoi consistoit toute sa famille. Des chevaux qui faisoient presque tout son bien luy ayant été enlevez par des gens de guerre, il eut l'adresse de les reprendre dans le pré où ils païssoient. Les soldats qui le voyent volez, allerent à sa maison pour voler une seconde fois, & ne les y ayant trouvez, mirent le feu à sa maison. Pendant que sa maison brûloit, la femme eut le courage de monter au grenier, au travers la flâme, pour sauver son enfant, nommé Adrien, qui dormoit dans son berceau. Elle le prit, & le jeta par une fenêtre dans la couverture que le pere & la servante tenoient étenduë. Elle se jeta apres lui, & tomba sur terre sans se blesser.

Quand Adrien, que le Ciel avoit ainsi délivré du danger, fut parvenu à l'âge de raison, il s'établit à Flessingue, & y eut deux femmes successivement. Il eut de la premiere une fille; & de la seconde cinq & six filles. Michel fut le quatrième fils, qui de tels comencemens monta à un degrez au plus haut point des Charges, des honeurs. De fileur de corde & de Matelot, il devint Pilote; & ensuite Maître de Vaisseau, Contreamiral d'Escadre, Vicecomandeur de l'armée Navale, Vice-amiral de Hollande, & de Ouestrise; enfin Lieutenant Amiral General. Il signala sa prudence & sa valeur sur tou

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5500 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: (773) 936-3700
WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

www.libtool.com.cn

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO
5500 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: (773) 936-3700
WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

fert à la faire entendre, & à dissiper les c
tes qui auroient pû se presenter à l'esprit.

Le Livre de l'Anatomie du cors hum
& de ses maladies, composé par M. de f
Hilaire, duquel j'ai parlé ailleurs, se tro
chez le même Libraire.



V.

JOURNAL
www.libtool.com.cn
 DES SAVANS,

Du Lundy 1. Fevrier. M. DCC.

La Vie d'un Solitaire inconnu, mort en Anjou en odeur de sainteté, le 24. Decembre 1691. In 12. à Paris chez Urbain Coustelier, rue saint Jaques. 1699.

ON ne fait au vrai en quelle anée est né le Solitaire de qui; M. Grandet a écrit la Vie. Le Langage Bearnois qui lui étoit naturel, a fait conoître son pays; & on lui a souvent ouï dire qu'il avoit demeuré entre Pau & Toulouze, & qu'il se souvenoit de l'expulsion des Mores, & de leur passage par la Gascogne.

Il a prit la Philosophie de M Dupleix. Il parloit quatre Langues; la Françoisse, l'Espagnole, l'Italiene, & la Latine; s'avoit la Geografie & l'Histoire; & principalement celle de France. Il a porté les armes, & entendoit l'art de ranger une armée, & celui de fortifier les Places.

M. Thomas, Prêtre de Saumur, qui a de-

demeuré en Bourgogne un an avec lui , & conte l'occasion qui lui fit quitter le monde , assure qu'ayant un jour fait tomber la conversation sur la bataille de Castelnauvairi, donnée en 1632. le Solitaire lui en déclara plusieurs particularitez, qui n'ont point été rapportées par les Historiens , & lui dit qu'étant entré dans le parti de feu M. le Duc d'Orléans, il se trouva à trente pas de M. le Duc de Montmorenci, lors que son cheval s'abatit sous lui, & qu'il fut arrêté prisonnier. Il avoua à M. Thomas que cette disgrâce de M. de Montmorenci le détermina à renoncer au monde; & qu'après avoir reçu la nouvelle de son Arrêt, & de sa mort, il executa sa resolution, & choisit la condition d'Hermité pour demeurer entièrement inconnu.

On n'a pû découvrir le lieu où il a reçu l'habit. On a sù seulement que ce fut un Prêtre du Diocèse de Paris qui le lui donna. On conjecture qu'il a fait son Noviciat sous le P. Desplans qui avoit resigné le Prieuré de Lonjumeau, & un Canoniat de l'Eglise Colegiale de Giguns pour embrasser la vie des Anacoretés. Peut-être que c'est dans l'Hermitage de saint Aquiterre, proche de Cahors qu'ils ont demeuré ensemble. Il reçut avec l'habit le nom de Frere Jean-Jaques, qu'il n'a changé en celui de Jean-Baptiste que parce que M. Arnaud Evêque d'Angers en écrivant à M. Thomas, prit le nom de sa Congregation pour

celui de sa Profession, & l'apela Frere Jean Batisse.

Peu après qu'il eut pris l'habit, il se retira dans l'Hermitage de saint Bodile, au Diocèse de Vienne en Daupiné, & y demeura vingt ans, jusques à ce qu'il fut attiré à Anessi par Charles Auguste de Sales, Evêque de Geneve, qui le chargea du soin de reformer les Hermites de son Diocèse.

En 1657. il reçut une comission de Mess. les Archevêques de Lion & de Vienne, & de M. l'Evêque Dupui pour visiter les Hermitages de leurs Diocèses, & s'en aquita avec tant de zele, qu'en peu de tems, il y abolit plusieurs abus par ses conseils, & par ses exemples. Les Hermites de ces trois Diocèses voyant que la regularité començoit à fleurir parmi eux, furent tentez de se soustraire à la Jurisdiction des Evêques. Frere Jean Jaques s'oposa avec force à leur dessein, & trouva tant de contradictions de leur part, qu'il se démit de sa Charge de Visiteur.

Déchargé de ce penible emploi, il alla à Turin avec un autre Hermite, nommé Frere Elisee, pour visiter le saint Suaire; & à Rome pour s'y entretenir avec un Solitaire d'une eminente vertu, duquel il avoit entendu parler. En revenant par l'Etat de Venise, ils s'arêterent dans une forêt, où pendant quelques jours ils ne vécurent que de racines, & de fruits sauvages. Les gardes de la forêt ayant donné avis aux Magistrats

de leur venuë, ils furent visitez de tant de
sones qui leur apportoient des presens
frere Jean-Jaques qui fuyoit les honneurs
voulut demeurer qu'un an dans cette
& en partit secrettement avec son Con-
non.

Au retour d'Italie, il crut qu'il pou-
se cacher en Lorraine, & ayant trou-
l'hermitage de Martemont vacant, il
plaça avec la permission de M. l'Evêque
Toul. Il en fut chassé bien-tôt apres
le bruit des armes, & contraint de se re-
rer à Doulevan, sur les confins du Dioc
de Langres, puis à l'hermitage de sa-
Quinefort au Diocese de Reims. d'où il
rapelé par les Grans-Vicaires de Langres
1664 pour établir la discipline parmi les
Hermites du pays.

Frere Jean-Jaques choisit une caverne sou-
un rocher, dans le forêt de Grand-Champ,
à quatre lieuës de Dijon, & y souffrit pen-
dant deux mois de grandes incomoditez,
avec le Frere Hilarion, son compagnon,
jusqu'à ce que M. Dizilli, Seigneur de la
Paroisse eut la bonté de lui offrir un terrain
plus spacieux, & de lui envoyer des vi-
vres. Les paysans d'alentour aporтерent
aux Hermites des outils pour couper du bois,
& pour travailler à la terre, & en peu de
tems ils batirent des Cellules, & une Cha-
pele.

Le bruit d'une vie si extraordinaire, s'é-
tant répandu dans le Diocese, plusieurs jeu-
nes

nes gens vinrent s'offrir à Frere Jean-Jaques pour se metre sous sa conduite. Il en reçut d'abord treize qu'il menoit tous les Dimanches à la Paroisse, & qu'il instruisoit de tous les devoirs de la vie solitaire. Les honneurs qu'il recevoit dans ce lieu lui firent croire qu'il n'étoit pas assez caché, & prendre la resolution de se retirer en Espagne, où il seroit entierement inconnu. Il distribua aux pauvres ses petis meubles, démolit ses Cellules, & partit avec un autre Hermite nommé Frere Arsene.

Quand ils furent arivez au Royaume de Valence, ils trouverent que les François s'y étoient rendus odieux, par le meurtre d'un Grand d'Espagne, de sorte que personne ne les pouvoit souffrir. Apres six mois de voyage les deux Hermites revinrent au Diocese de Langres, dont les Grans-Vicaires inviterent Frere Jean-Jaques à entreprendre la reforme des Hermites de Bourgogne. Entre les Hermitages vacans il choisit celui de saint Peregrin à quatre lieuës de Langres, & comença en 1670. à y bâtir des Cellules. En quatre ou cinq ans il y reçut plus de soixante Novices qui persevererent tous dans leur vocation. Jamais il ne voulut consentir que ses Novices fissent des vœus; il les exhorta à les garder sans les faire, & soutint que quand ils manqueroient aux devoirs de leur profession, il n'y avoit point d'autre moyen de les coriger, que de leur ôter l'habit. Il les acoutuma au

travail, & leur fit apprendre des métiers, & vendoient leurs petis ouvrages au marché, & en apportoient les provisions nécessaires. On ne venoit que rarement, dans un ermitage, sans une certaine nécessité, & qu'avec permission de l'Evêque de Langres. Quand le Frere Jacques y alloit, c'estoit plutôt pour faire le même, que pour la recevoir. S'il trouvoit des payfans dans le besoin, il tiroit de sa poche, & du bled de son sac, leur donoit.

Dans un Synode tenu par les Hermites en 1673. Frere Jean-Jaques fut confirmé M. l'Evêque de Langres, en la Charge de Visiteur. Il visitoit chaque année quatre Hermitages, & demouroit dans chacun deux jours pour en conoitre l'état, & pour y faire les ordres nécessaires. Etant âgé de quatre-vingts ans il demanda avec instance d'être déchargé de ce pénible Emploi, & d'avoir la liberté de se retirer ailleurs. Les choses lui firent prendre cette résolution. Le bruit qui s'étoit répandu qu'il étoit le Comte de Moret, & les guerres de la France & du Comté qui troubloient le repos des Solitaires.

Quand il eut obtenu son congé, il partit en 1676. avec Frere Macaire, à dessein de se retirer au Diocèse de saint Malo. Il trouva à Saumur M. Thomas qui avoit autrefois passé un an avec lui, dans l'Hermitage d'Oizilli, & lui proposa de s'établir en ce lieu, où l'air est plus doux, & plus sain qu'ailleurs.

jean Batisse qui n'a toujours vécu depuis,
& en consequence M. l'Abbe Regulier d'As-
nieres, lui fit don d'une piéce de terre scise
aux Gardelles. Au tems que Frere Jean
Batiste songeoit à bâtir son Hermitage. Fre-
re Macaire son compagnon tomba malade,
ce qui fut cause qu'il le renvoya en Bourgo-
gne, & en manda deux autres Hermites,
Frere Dorothee, & Frere Arlene. Avec
ce secours Frere Jean Batiste éleva des Cel-
lules, & une Chape'e, & dès que ces petis
bâtimens furent achevez il comença à pra-
tiquier les Règles de sa Congregation. Plu-
sieurs jeunes homes se presenterent pour se
mettre sous sa conduite; & pendant un Ca-
rême plus de trente lui demanderent l'ha-
bit. Mais il ne le dona qu'à six, parce qu'il
les vouloit bien éprouver. Son age & ses in-
firmitéz ne lui permettant plus d'assister à
tous les exercices de la Comunauté, il se
démit de sa Charge, & suplia M. l'Eve-
que d'Angers de metre Frere Dorothee en sa
place. Sa grande réputation excita en An-
jou la curiosité de conoitre sa naissan-
ce. Plusieurs personnes ayant public qu'il
étoit le Comte de Moret, & ce bruit-là ayant
passé jusques à la Cour, M. le Marquis

de Châteauneuf en écrivit le 30. Octobre 1687. à M. l'Abé d'Asnières, & le pria de lui mander ce qu'il savoit de la naissance de Frere Jean Batiste.

M. l'Abé d'Asnières lui fit réponse qu'il étoit vrai qu'il avoit couru un bruit de Bourgogne, & en Anjou, que Frere Batiste étoit fils naturel de Henri IV. qu'il n'en avoit jamais rien découvert certain, & que l'Hermite gardoit tout un profond silence sur tout ce qui devoit le faire conoitre. Cette réponse tient toute la maniere de vivre des hermites, & elle fut luë au Roi par feu M. de Mevius.

M. l'Abé d'Asnières ayant depuis mandé à Frere Jean Batiste la Lettre de M. le Duc de Chateauneuf, avec la réponse qu'il lui avoit faite, ce bon Solitaire ne put entendre sans verser des larmes; s'écria en suite: *Que je suis malheureux m'être arrêté en Anjou; lors que j'y suis mon dessein étoit d'aller en Portugal; si j'y étois on ne s'informerait point presentement de moi à long-tems que je me serois balaftré le visage pour éfacier les traits qui me font ressembler à Henri IV. si je n'avois pas eu peur d'offenser.*

M. l'Abé d'Asnières l'ayant pressé de la suite de l'entretien de lui dire si le bruit qu'on avoit qu'il fût fils de Henri IV. étoit bien fondé; Il lui répondit: *Cela peut être; je ne le nie, ni ne l'affure; Qu'on me croie come je suis.*

M. Grandet examine en cet endroit, s'il est vrai semblable que le Solitaire, dont il écrit la Vie, soit le Comte de Moret. D'un côté il raporte le témoignage des Historiens qui assurent que le Comte de Moret mourut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Castelnaudari; & de l'autre il leur oppose deux personnes dignes de foi, qui soutiennent que le Comte de Moret ne fut point tué à cette bataille. L'un de ces témoins est M. Thomas qui dit que Frere Jean Batiste lui avoua un jour, que quelques années après sa retraite, il fut reconu par un Seigneur de la Cour, qui en donna avis au Roi Louis XIII. que Sa Majesté le manda, & lui offrit des Benefices; mais que l'Hermite le supplia de le laisser au rang des morts, parmi lesquels on l'avoit comté.

Au comencement de l'Avent de l'année 1691. Frere Jean Batiste étant allé conduire les Novices à la Paroisse, il en revint avec une fluxion sur la poitrine, qui l'avertit de se preparer à la mort. Il reçut les Sacremens avec de grans sentimens de pieté; & pendant que les Hermites faisoient les prieres des Agonisans, il rendit doucement l'esprit.

M. Grandet employe le reste de cet ouvrage à décrire l'état present de l'Hermitage de Gardelles, & la vie sainte qu'y menent les compagnons & les imitateurs de Frere Jean Batiste.

Observations sur la maniere de Tailler dans les deux sexes, pour l'extraction de la pierre, pratiquée par Frere Jacques.

Nouveau Systeme de la circulation du sang par le trou oval dans le fœtus humain avec les réponses aux objections qui ont été faites contre cette hypotese; par Jean Mery, Chirurgien de la feue Reine, & Anatomiste de l'Academie Royale des Sciences. In 12. à Paris chez Jean Boudot, rue saint Jacques. 1700.

IL y a deux traitez dans ce Volume: l'un de la maniere de tailler; & l'autre de la circulation du sang dans le fœtus. Pour ce qui regarde le premier, il est certain qu'au comencement du siecle precedent il n'y avoit à Paris aucun Chirurgien qui osât entreprendre de tirer la pierre de la vessie. La Faculté de Medecine eut recours au Parlement pour obtenir la permission de tenter cette operation sur un home condané à mort. Elle réussit, & le malade fut gueri. Il seroit à souhaiter que l'on fit presentement une semblable epreuve sur des condanez qui auroient dans les reins des pierres trop grosses pour passer par les uretaires.

Depuis l'épreuve de l'extraction de la pierre par la vessie, Paris n'a point manqué d'habiles operateurs, qui ont constamment suivi la même metode, jusqu'à ce qu'un nouvel Operateur parut premierement à

1003. & à Paris l'année suivante

à Bordeaux est rapporté par
M. de la Motte Médecin de cette

24. *Juillet*, dit-il, un nommé
d'après de Castres, en Lan-

resenta pour pratiquer l'opéra-

re. Il faisoit placer le mala-

dit dans le petit appareil, sur les

doigts; puis il introduisoit le doigt

de la main gauche dans le fonde-

ment du col de la vessie avec

à la main droite une in-

strument au Périnée, dans l'en-

tre, un peu à gauche, & ou-

vert les tegumens qui se trou-

& en même tems poussant la

doigts il la faisoit sortir dehors.

Il de tenir le col de la vessie en

tre gauche, ce col reprenoit

à sa place naturelle; & il se trou-

ve du col de la vessie ne repou-

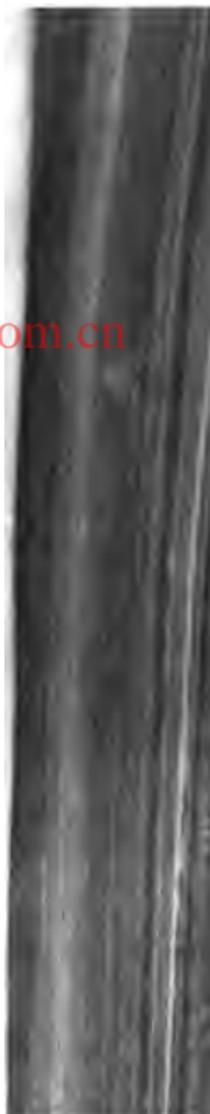
voit des tegumens; mais en é-

& le malade ne rendoit point

la playe qui se refermoit tres-

facilement qu'eut Raoux d'abord

qui lui acquit la confiance de



toucher à la vessie. Quand il vit que tout le monde començoit à murmurer contre lui, il quita Bordeaux au mois de Novembre, & se retira à Paris.

M. Dreincourt Medecin Ordinaire du Roi, rapporte dans un Livre intitulé: La Légende du Gascon, que Raoux parut à Paris sur la fin de Juin de l'année 1664, & qu'il n'y tailla que neuf personnes, entre lesquelles il se trouva un laquais, & une Demoiselle bien taillée. Dans les autres l'operation fut mal faite, ou sans nécessité. Entre ceux à qui il fit l'incision, il s'en trouva qui avoient encore leur pierre dans la vessie. Ce fut Jérôme Collot qui découvrit la tromperie, & qui, lui voyant tailler un vieillard, s'aperçut qu'il suposoit une pierre. Collot tailla le vieillard, & lui tira plusieurs pierres de la vessie.

Raoux s'enfuit le 24. Août, & n'eut point de Sectateurs, si ce n'est qu'on veuille reconoitre pour tel Frere Jaque Beaulieu, du Tiers-Ordre de saint François, natif du Comté de Bourgogne, venu à Paris en 1697

M. Mery convient qu'il a la main assurée, & qu'il paroît honête home; mais pour le faire conoitre il raconte les operations qu'il lui a vû faire dans l'Hôtel-Dieu de Paris sur des cadavres; fait des reflexions sur sa metode, & conclut qu'elle est accompagnée d'un plus grand nombre d'accident que celle des autres Operateurs; ce qu'il

... et au lieu de que les vaisseaux
... sont autrement portés dans le
... et à été encore dans le corps de
... que depuis que en est sorti
... naissance il y a dans le corps
... de communication au tronc de
... du pommex au tronc de l'autre
... et à l'entrée de ceux pro-
... la suite. Il y a un trou entre les
... la veine cave dans la veine de
... mais depuis que enfant est né,
... de communication se renferme &
... entre le coude, de sorte que il y
... de communication entre l'inter-
... comon, & l'autre descendante,
... la veine cave & la veine de cou-
... fait nécessairement que le sang
... des veines dans le cœur.
... la veine cave dans le ventricule
... cœur, & de là dans l'artere de
... & de là dans l'autre ventricule dans

www.fbtool.com.cn

ventricule droit du cœur du fœtus, dans l'artere du poumon, une partie se décharge dans le tronc inférieur de l'aorte, par le canal de communication, sans circuler dans le poumon. La seconde conséquence est, que dans le fœtus une partie du sang qui rentre dans le cœur par la veine cave, se décharge par le trou ovale dans la veine du poumon; & que de là elle entre dans le ventricule gauche du cœur, sans passer par le ventricule droit. La première conséquence est jugée vrai-semblable par M. Mery parce que le chemin est droit & naturel par ce canal. La seconde ne lui paroît pas si bien fondée, parce que come les veines du poumon gauche, répondent directement au trou ovale, il semble qu'une partie du sang qui coule dans ces veines, est déterminée par cette direction à passer par le trou ovale dans la veine cave, & de là dans le ventricule droit du cœur, nonobstant la valvule de l'embouchure du trou ovale, laquelle ne peut empêcher l'entrée du sang dans la veine cave.

M. Mery a trouvé de quoi confirmer son opinion, en dissequant une tortue de mer. Car il a reconnu qu'entre le ventricule gauche du cœur de cet animal, il y a une cloison au milieu de laquelle est un trou ovale, semblable à celui qui se trouve dans le fœtus, entre la veine cave & l'

u poumon. A l'embouchure de
sont deux valvules qui n'empê-
oient que les deux ventricules ne
quent ensemble. De cette décou-
otre Auteur a infere qu'il y avoit
croire que dans le fœtus, une par-
sang qui va au ventricule gauche
r par la veine du poumon, se rend
ns la veine cave par le trou ovale,
ant la valvule qui est à l'entree de ce

urs Anatomistes s'étant déclarez
cette decouverte, M. Mery s'est
ige a la défendre. Il a donc doné
s figures du cœur du fœtus dans sa
n; & a proposé plusieurs faits, qui
te examinez par Mrs. Dodart, Mo-
Tournefort, de l'ordre de l'Acade-
ont ete certifiez veritables; & en-
a repondu aux objections faites par
Verney, Sauvry, Sylvestre, Ver-
& Buiffiere. Les reponses se trou-
la fin de ce Voulume, où elles ont
es suivant le jugement de l'Acade-
qui a declare que les faits qui y sont
us sont vrais, & les consequences
sont tirées justes & dignes d'être don-
i public.

*Défense de l'Ancien sentiment de l'Eglise
touchant l'Office de sainte Madeleine,
te de la Dissertation Latine sur le ma
jet, Imprimée dans le Commentaire
vangile, par le P. Bernard de l'Amy,
de l'Oratoire. Eclaircissemens de
points importans pour l'intelligence de
sure. In 12. à Roüen; & se trou
ris chez Jean Anisson, rue de la
1699.*

Cette Défense est comprise en deux
volumes du P. l'Amy Prêtre de l'Oratoire
qui continuë à soutenir que la femme
pecheresse, Madeleine possedee autrefois
de sept demons, & Marie sœur de Marte
ne sont qu'une même personne. La premiere
Lettre est divisée en plusieurs articles. Dans le premier
il examine la veritable idee du mot de
pecheresse, qui signifie aujourd'hui une Cour
tisine; & qui a été pris en ce sens depuis
d'Origene. Mais le P. l'Amy prete
saint Luc ne l'a point employé en ce sens
que pour recongître le sens auquel il
l'employe, il faut remonter jusques au
temps auquel il vivoit, & rechercher quel étoit
l'usage des Hebreux & des Grecs.

La Langue Hebraïque & la Langue
Grecque, ont des termes propres pour
signifier une Courtisane. Saint Luc ne s'est
point servi de ces termes-là. Il s'est servi
d'un autre mot de pecheresse, qui est plus general.

chercher dans les coutumes des Juifs, dans qu'ils ont donné au terme de peche-
 re, & celui que les Evangelistes lui ont
 donné come eux. Or dans la bouche d'un
 Juif le terme de pecheresse signi-
 fioit autre que qu'une Courtisane. Si on ne vouloit
 croire les Rabins, le passage du Talmud
 que le P. l'Amy a cité dans sa Dissertation
 sur ce mot, décideroit la question. Ils donnent
 un coup plus d'étendue au terme de pe-
 chesse, que nous ne lui en donnons main-
 tenant. Selon eux une femme qui auroit
 été à manger à son mari une chose dont
 elle n'auroit pas été payée, auroit meri-
 tée d'être apelée pecheresse. Mais parce que
 les Rabins sont suspects, le P. l'Amy se sert
 de l'Écriture pour établir la véritable signifi-
 cation de ce terme.

Dieu fit aux Israélites dans l'onzième
 chapitre du Levitique, un Comandement
 aux Saints. En quoi consiste cette sainte-
 té ? C'est à observer certaines ceremo-
 nies, come à s'abstenir de certaines vian-
 des, come à ne point toucher un cors
 mort. Dans le Langage de l'ancien Testa-
 ment, saint est opposé à ce qui est souillé, &
 signifie une pureté extérieure. De
 la même sorte le mot de pecheresse a une
 signification opposée à celle de saint ; & come le
 mot de sainteté s'étend souvent à ce qui ne
 souille point l'ame ; celui de peche s'étend
 à ce qui ne la peut souiller. Tout ceci est
 prouvé par le P. Lamy pour faire connoître

en quel sens saint Luc apele cette femme pechereſſe.

Dans l'article ſecond il fait voir que Luc n'ayant point exprime le peche de qu'il apele pechereſſe, il ne le faut pas terminer par nos idees ordinaires, & par l'usage de notre usage, mais en juger par les usages & par l'usage des Juifs. Leur usage de comprendre sous ce terme, tout qui avoient quelque impureté legale, saint Luc l'a pris en ce sens, & s'en est servi pour faire concevoir la raison que le Pharisien de s'etonner que N. S. n'eût point touché, & dire que ses atouchemens étoient capables de le souiller, selon la Loi, à cause que l'usage étoit peu exacte à en observer les ceremonies.

L'article ſuivant ne sert qu'à montrer que le témoignage des Rabins ne doit pas être ſolument rejeté, & qu'ils meritent d'être écoutés quand ils parlent des coutumes de leur nation.

Dans le 4. article le P. Lamy entreprend de faire voir que l'opinion que la Femme pechereſſe, la Madeleine, & Marie de Marte, ne ſont qu'une même personne est conforme à l'écriture prise dans le ſens le plus naturel; ce qui ſuffit pour déterminer de quel côté est la plus grande vraisemblance.

L'écriture peut avoir plusieurs ſens, le plus naturel est celui qui a eu juſques

Le P. Lamy soutient que le sens qu'il donne à ce terme est naturel, & fondé sur l'usage des Juifs. Il propose ensuite son système selon ce sens, & le confirme dans le reste de l'article.

Dans l'article suivant il examine le système de M. Anquetin, & soutient que le sentiment qui distingue trois personnes, est le moins probable; qu'il n'a aucune preuve positive; & qu'il n'est appuyé que sur des suppositions, & des conjectures peu conformes à l'Écriture.

Dans la seconde Lettre le P. Lamy résout les difficultés que l'on a opposées à son système. On lui objecte que S. Luc qui étoit Grec n'a pu prendre le mot de pecheresse que come le prenoient les Grecs & les Payens.

Il répond que S. Luc avoit appris la science des Juifs; & qu'en parlant de la femme qui lava les pieds de N. S. il l'apelle pecheresse, & fait allusion à la coutume qu'avoient les Juifs d'éviter tout ce qui pouvoit les souiller suivant leur loi. On lui objecte encore qu'il prend le mot de peche-

resse autrement que tous les Peres qui l'ont pris pour une prostituée.

Le P. Lamy répond qu'il a pu prendre ce mot autrement que les Peres, & que c'est une question où il ne s'agit ni de la vérité ni des mœurs, & qu'il ne lui a donné qu'une nouvelle explication, que pour mettre d'un beau jour le fait, que l'Eglise Latine a tenu comme véritable jusques ici, que la Femme pecheresse, la Madeleine, & Marie sœur de Marte n'étoient qu'une seule personne.

Il ajoute que ceux qui soutiennent que ce sont trois personnes différentes sont plus contraires que lui à la tradition des SS. Peres. M. Anquetin a rapporté les témoignages des Peres qui forment cette tradition. Il s'agit de voir lequel des deux sentimens est le plus ancien, ou celui d'Origene qui distingue la pecheresse de Marie sœur de Marte, ou Tertullien qui ne les distingue pas.

M. Anquetin cite pour la distinction de ces constitutions Apostoliques. Mais elles sont de l'ouvrage d'un imposteur, dont on ne fait pas le nom. Il cite encore Teophile d'Antioche qu'il met dans le 2. siecle. Mais il ne prouve point qu'il en ait été; & tout ce qui est certain est qu'il a été plus ancien que saint Jérôme.

Ainsi puisque Tertullien a vécu avant Origene, le P. Lamy a eu raison de dire que ce dernier a innové; & dans le doute il faut se tenir

tient que la question doit être décidée par l'ancien usage ; & c'est pour le confirmer qu'il a avancé que le mot de pechereffe ne signifie point une courtisane dans le langage des Juifs, que S. Luc a suivi.

www.libtool.com.cn



JOURNAL DES SAVANS

Du Lundi 8. Fevrier. M. DCC.

*Lettres écrites au R. P. l'Amy, Prestre
l'Oratoire, sur le sujet de la Femme Peck
resse de l'Evangile, par lesquelles on fait v
que le mot de Pecheresse a toujours été e
tendu dans l'Eglise d'une femme prostitu
Ce qui sert d'éclaircissement à la Dissertation
M. Anquetin, Curé de Lyons, sur sai
Marie Magdeleine. In 12. à Rouën. 165*

L'Auteur de ces trois Letres est un Ec
clésiastique du Diocèse de Rouën co
nnu du P. l'Ami, qui lui propose ses di
fficultez contre l'unité de la Femme Peck
resse, de la Magdeleine, & de Marie so
eur de Marte.

Vous convenez, lui dit-il dans la prem
re Letre, que votre système n'est pas so
lennement tenable, si par le mot de *Pecheresse* il fa
ut entendre une femme difamée d'impure
Voici le raisonnement que l'on fait con
tre vous. Selon vous-même, dans votre Tr

ne en ce point.
es Peres Grecs. Donc, en-
pes, le mot de *Peccatrice* a
tendu dans l'Eglise d'une fem-
l'impureté; ce qui, selon vous
enir ni à la Madeleine, ni à
de Marte.

que c'est en vain que le P. l'A-
prouver par les Rabins, & prou-
cs, que le mot de *peccatrice* ne
une femme difamée d'impureté.
nent une femme peu exacte; ob-
oi. Le P. l'Amine prouve pas
oir la force des termes Grecs qu'O-
ne les Peres Grecs, & l'usage de
Version Latine, qui n'ont point eu
ée de ce mot, que celle que nous en
Il faut donc l'entendre come eux, &

www.libtool.com.cn

... la cre-

mi demeure d'accord que depuis Origene les Peres Grecs & Latins ont entendu ce mot come nous l'entendons. Mais il soutient qu'ils se sont trompez, & qu'il faut l'entendre come les Juifs l'entendoient. L'unique preuve qu'il en raporte est, qu'au tems de la Loi, une seule impureté legale suffisoit pour faire doner le nom de Pecheur. Cependant on ne peut montrer par aucun passage de l'ancien Testament que l'immondicité legale sans mépris du comandement soit appelé peché. Quant au nouveau Testament, il est certain que le mot de peché n'y est employé que pour signifier une souillure intérieure de l'ame.

Origene a pris le mot de pecheresse come on le prenoit en son tems, pour signifier une impudique. Saint Irenée & Tertullien l'ont entendu au même sens; & on peut croire que les Apôtres l'entendoient de la même sorte.

Albert le Grand dans son Comentaire sur le 7 chap. de saint Luc, dit que l'Eglise Greque suit Origene & saint Crisostome, qui ont distingué la Pecheresse de la Madeleine, & de Marie sœur de Marte; & que l'Eglise Latine suit saint Gregoire Pape, qui des trois ne fait qu'une seule persone. Mais il assure que les uns & les autres ont entendu au même sens le mot de Pecheresse. Le système du P. l'Ami n'est donc pas le même que celui de l'Eglise Romaine; puisqu' par le mot de Pecheresse elle entend un

ION sans le 7 1217. à la coutume de
s, le onzième de la période terminée.
La Loi, n'en pouvant tolérer une au-
ins le former, & qu'à moins que de
n cette coutume, il seroit d'avis de en-
re la raison de la surprise que témoigna
on le Français, de ce que N. S. per-
ut que la femme pecheresse le touchât.
On se peut répondre que le P. & l'Ép. n'ont

deux choses également fautes. La
mière, que Simon n'avoit pas la et de
ner que la pecheresse touchât N. S. à
is que selon la Loi, l'atouchement de la
pecheresse n'en souloit être une autre. La
nde, que selon la Loi une pecheresse
loit ce qu'elle touchoit. Ce qui n'est
vrai, soit que par le mot de peche-
on entende une impudique, ou seu-
ent une personne peu exacte à garder la

Car, celui qui avoit un sursis, en se
ne souloit être celui qui étoit le plus

trouvé que les Septante ne se servent du mot de pechereſſe que pour exprimer pluſieurs noms Hebreux qui n'ont que l'idée d'une malice generale, come ceux-ci, Mechant, injuſte, inique, & qui ne ſont point particuliers au vice d'impureté.

Notre auteur répond que l'on a trouvé que les Septante ne ſe ſervent point du mot de pechereſſe, pour exprimer une immondicité legale, mais pour ſignifier les veritables pechez qui ſouillent l'ame; ce que l'on a particulierement remarqué dans leur Traduction du 20. Chap. de la Geneſe.

Pour ſatisfaire entierement le P. l'Ami ſur la ſignification de pecheur & de pechereſſe, l'auteur le renvoye au grand Dictionnaire de Buxtorf, & à ceux du P. Thomaffin, & de Robertſon.

Pour finir il le renvoye encore au Chap. onzième du Livre de la Pudicité, de Tertullien, qui par le mot de pechereſſe y entend une femme impudique; ce qui prouve qu'Origene n'a point inventé une nouvelle explication de ce terme.

ments de monseigneur l'Archevêque. Le
vénérable Evêque Comte de Noyon, Pair
de France, pour la publication de la Con-
stitution de notre saint Pere Innocent XII.
12. jour de Mars 1699. portant con-
damnation & deffense du Livre intitulé : Ex-
plication des maximes des Saints sur la
Vie Interieure, &c. In 4 à Paris chez
Jean Esclapart, vis-à-vis le College
Royal. 1699.

Mandement de M. l'Evêque Comte
de Noyon, Pair de France, pour la
publication de la Constitution d'Innocent
contre le Livre des Maximes des
Sainctes, montre le moyen assuré de marcher
sur les voyes de la vie interieure, & d'évi-
ter les illusions des Nouveaux Mistiques, en
observant les actes de la Foi, de l'Espérance,
de la Charité, en croyant ce qu'on ne voit
pas, en attendant ce qu'on n'a pas, & en ai-
mant ce qu'on aura.

Et si les clauses du Bref qui n'est point
adressé aux Evêques de France, paroissent
quelque sorte contraires aux libertez de
l'Eglise Gallicane, M. l'Evêque Comte de
Noyon juge que le defaut de la forme est
sans prejudice par le merite du fond. Il auroit été
à souhaiter que cette contestation qui a fait
tant de bruit, eût été terminée dans le
silence où elle étoit née, selon l'ancienne
pratique. Mais le Bref qui a condamné

les erreurs des Quietistes a été accepté par les Evêques de France, avec des acclamations semblables à celles avec lesquelles les Lettres des Papes Celestin & Leon furent autrefois approuvées par les Conciles d'Ephese, & de Calcedoine. La foi de l'Eglise a concouru avec celle de son Chef; & l'unité de l'Empire solidairement commun, a jugé souverainement avec le saint Esprit.

Claudii Joly, Præcentoris ac Canonici, nec Officialis Parisiensis laudatio, Auctore Ludovico le Gendre Cononico Parisiensi. In
à Paris chez Jean Guignard, rue de
Jaques. 1700.

IL n'y eut jamais d'éloge plus juste que celui de lui qui M. l'Abé le Gendre, Chancelier de l'Eglise de Paris vient de consacrer à la mémoire de M. Joly, Chanoine, Chancelier & Official de la même Eglise.

Il nâquit à Paris le second Fevrier de l'année 1607. d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'erudition, & de piété.

Dés l'année 1631. il fut pourvû d'un Canonicat sur la resignation de M. Loisel, Conseiller au Parlement, son oncle maternel. Son excellent naturel, secondé d'une belle éducation, l'avoit disposé aux vertus qui demandent la perfection de cet état, & son application continuelle jointe à un travail in-

tigable, les lui fit aquerir dans un éminent degré.

La lecture & la meditation des Livres Sacrez, & des ouvrages des Peres, le remplit des plus pures maximes, de notre Religion, qui furent depuis la Regle constante & invariable de sa conduite. Il donoit le reste du tems aux fonctions de son ministere, assistant à l'Office du jour & de la nuit, jusqu'à l'extrémité de sa vie; & passant dans l'Hôtel-Dieu plusieurs heures de chaque jour à l'instruction, & à la consolation des Religieuses, qui y sont employées au service des malades.

Il fut mené à Munster par M. le Duc de Longueville, Plenipotentiaire pour la Paix generale de l'Europe, & l'assista fidelement de ses avis & de ses conseils.

Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conserva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté d'y revenir, il reprit ses emplois avec son zele ordinaire.

Il fut chargé en divers tems de l'Officialité sans l'avoir jamais recherchée: la premiere fois par M. le Cardinal de Rets, après la mort de M. l'Archevêque, Jean-François de Gondi; depuis par le Chapitre durant la vacance du Siege; & enfin par M. l'Archevêque d'aujourd'hui; & en tous ces tems il y fit paroître un amour sincere pour la justice, & une parfaite integrité.

Rien ne peut mieux faire conoître son caractère que les Livres qu'il a composez. Ce sont des miroirs qui representent sans déguisement la penetration de son esprit, la solidité de son jugement, la droiture de son cœur, la pureté de son intention, qui ne tendoit qu'à éclaircir la verité, à maintenir la discipline, & à édifier l'Eglise.

Les occasions qui l'ont engagé à écrire ne lui ont fourni que des sujets importants; come l'obligation de reciter en particulier les Heures Canoniales, la réformation du Breviaire, l'état du Mariage, l'Institution des enfans, les devoirs des Princes & des grans Seigneurs. En les traitant il a constamment suivi les guides les plus surs, & les plus fideles, & preferé les anciens aux modernes; persuadé que pour ne se point égarer il faut s'atacher à la tradition, & éviter les prejugez de la passion, & de l'interêt.

Le dernier ouvrage auquel il a travaillé, contient quantité de particularitez singulieres touchant la vie d'Erasme, & les écrits des Savans du siecle passé. Il mourut le 15. Janvier dernier, & fut enterré dans l'Eglise de Paris, en presence d'un grand nombre de personnes considerables en toute sorte de conditions. M. l'Abé le Gendre lui a dressé une Epitafe, qui au jugement des Savans auroit été aussi-bien que tout l'Eloge estimée pour la belle Latinité,

ité, digne d'avoir été faite dans les
 siècles siècles de la Langue Latine. Je
 si que le public sera bien aise de la trou-
 ici.

H I C jacet
Claudius Foly.
Præcentor ac Canonicus
Necnon
Officialis Parisiensis.
Vir egregiè probus.
Ingenio alacri, gravi prudentiâ temperato,
Rerum omnium eruditâ notitiâ,
Urbanitate, modestiâ, æquabilitate
Clarissimus.
Vitæ innocentâ,
Hilaris frugalitatis præsidio,
Ad summam senectutem pervenit,
Nulli morbo obnoxius;
Sensibus integerrimis,
Vegetâ memoriâ,
vina rei, noctu, diuque indefinenter assiduus,
Senio confectus obiit
Die 15. Januarii,
Ann. salut. M. DCC. ætatis XCIII.
Canonic. LXIX. Præcent. XXIX.
Official. V.

Histoire de la Decouverte & de la Conqueste du Perou, traduite de l'Espagnol d'Augustin de Zarate; par S. D. C. Deux Tomes in 12. à Amsterdam; & se trouve à Paris chez Jean Boudot, rue saint Jacques. 1700. www.libtool.com.cn

CRetofe Colomb découvrit quelque chose du Nouveau Monde dès l'année 1442. Cinq ans après Americ Vespuce découvrit le grand continent, qui prit de lui le nom d'Amérique. Mais les plus considerables parties ne furent bien conuës qu'au comencement du siecle suivant. Le Mexique, où l'Amérique Septentrionale fut conquise en peu d'années par Fernand Cortés avec un petit nombre d'Espagnols; & le Perou, où l'Amérique Meridionale le fut par François Pizarre.

Il n'y a pas long-tems que l'on donna au public une traduction Française de la Conquête du Mexique, écrite en Espagnol par Antoine Solis. En voici une de la Conquête du Perou, composée aussi en Espagnol par Augustin de Zarate, d'un stile simple, & naturel.

Cet Augustin Zarate fut envoyé au Perou par l'Empereur Charle-Quint, sur la fin de l'année 1543. pour y exercer la Charge de Tresorier General, dont la fonction consistoit à recevoir les revenus de Sa Majesté, & à payer les gages de ses Céciers. Quand il

est arrivé, il y vit tant d'évenemens ordinaires, qu'il se resolut de les écrire; suite il crut devoir commencer sa Relation remontant à la découverte du pays, rendre plus intelligible ce qui s'y est depuis.

Il s'en falut que son entreprise ne lui couvrie. Un Mestre de Camp de Gonzare menaçoit de tuer quiconque oseroit écrire ce qui se faisoit au Perou; ce qui n'osa que tant que Zarate y demeura, il tenta de faire des memoires sur lesquels depuis son retour en Europe, il a osé sa Relation Imprimée à Anvers le tems qu'il y avoit la direction de la voye.

1525. trois-Habitans de Panama, Villalba un port sur la mer du Sud, dans la Province de Terre Ferme, nomée la Castille-Or, formerent ensemble une société pour aller découvrir la Côte Orientale de la Terre Ferme, qui a depuis été apelée le Perou.

Le premier étoit Dom François Pizarro de la Ville de Truxillo; l'autre Dom Diego d'Almagro, de la Ville de Malagon; & le troisième un Ecclesiastique nommé Fernand Alonze.

François Pizare partit le premier avec cent hommes. Découvrit à cinquante lieues de Panama, une petite province nommée le Perou; ce qui depuis a fait donner immédiatement le nom du Perou à tout le pays qui s'étend le long de cette Côte, l'espace de

de plus de douze cent lieuës. Les Indiens lui tuerent une partie de son monde, & le contraignirent de se retirer en desordre.

Dom Diegue d'Almagro qui étoit demeuré à Panama, y équipa cependant un Vaisseau monté de 70. Espagnols, & alla chercher Pizare, qu'il rencontra le long de la côte, à cent lieuës de Panama. Les Indiens qui avoient chassé Pizare l'ataquerent vigoureusement, & forcerent ses retranchemens, de sorte qu'il fut contraint de remonter sur son vaisseau, après avoir perdu un œil dans le combat. François Pizare, & Dom Diegue d'Almagro ayant joint leurs troupes, & levé de nouveaux soldats, jusqu'au nombre de 200. recomencerent à voguer sur la côte avec deux Navires, & trois canots. Après avoir beaucoup fatigué sur cette mer, & perdu quelques-uns de leurs gens, par la disete des vivres, & par les atakes des Indiens, ils convinrent que Dom Diegue d'Almagro retourneroit à Panama pour y faire des recruës; & Dom Fr. Pizare alla jusqu'au pays nommé Catamez qui est au delà des Manglates, où il trouva des vivres en abondance, & passa à une petite Isle qu'il noma l'Isle du Coq.

Dans cet entretems Dom Pedro de los Rios, nouvelement pourvû du Gouvernement de Panama, ayant permis aux soldats ennuyez de leurs fatigues, d'y re-
tour-

ier, ils abandonerent François Pizareduit à se retirer avec douze homesment à l'Isle de Gorgone, où ils se nou-t d'ecrevisses, de chancres marins, & ulevvres.

fermeté de ce petit nombre fut cause découverte du Perou. Ils voguerent e les vens, & les courans avec un extrê-langer, & ariverent à une province apele Mostripe. Pizare n'osa passer avant, & retourna à Panama. De là il ile en Espagne, où ayant doné conoif-du pays qu'il avoit découvert, & de ce-l'il esperoit de découvrir, il en obtint le ernement.

pays du Perou comence à la ligne oxiale, & s'étend du côté du Mi-Il est amplement décrit dans la suite du ier Livre, où se trouvent quantité de ularitez surprenantes. On y voit des iens de gens d'une grandeur extraordi-

second Livre contient le recit des rétes que François Pizare fit au Pe- François Pizare s'embarqua avec ses qua-eres au commencement de l'anée 1531. rda à un lieu nomé Coaque, d'où il ra un vaisseau à Panama, & un autre aragua avec plus de trente mille pièces & quantité de fines émeraudes. De assa à la province qu'il noma Puerto , dont il s'empara sans beaucoup de . Il se rendit ensuite au port de Tum- bés

bés à deſſein de traverser dans l'Isle de qui est vis-à-vis.

Quand il y fut arivé les Habitans leur manderent la paix, & lui tendirent un pour le massacrer avec ses gens. Mais découvert leur deſſein il les ataqu, défit. Désespérant néanmoins de le sujétir à cause de leur grand nombre, tourna a Tumbés, d'où après quelques petites expéditions il partit pour Caxam où comandoit Atabaliba Prince puissant avoit des troupes nombreuses, & qui ne lut recevoir l'offre de l'amitié des Espagnols qu'à condition qu'ils rendroient à ses tout l'or qu'ils leur avoient pris.

Le lendemain de leur arivée, les deux armées se preparerent au combat, & qu'elles furent en presence, un Evêque nommé François de Valverde, s'avança vers Atabaliba pour lui anoncer les veritez de la Religion, & pour lui dire que J. C. montant au Ciel avoit laissé saint Pierre Vicaire, sur la terre; Que les Papes successeurs, avoient partagé tous les royaumes du monde entre les Princes Chrétiens, & que le Perou étoit échu à l'Empereur, qui avoit envoyé François Pizare en sa place, pour prendre possession: Que s'il vouloit obtenir l'approbation de l'Empereur, & recevoir le Batême il seroit protégé; sinon que les Espagnols le venoient ataqu, & metre les Etats à feu & sang.

Atabaliba répondit, que le pays qu'i

tavoit appartenu à ses ayeux ; qu'il ne fa-
 cément saint Pierre l'avoit pû doner à
 pereur ; & qu'en tout cas il n'avoit point
 rati cette donation ; Qu'à l'égard du
 qui avoit créé le Ciel & la Terre , il
 conoissoit point , & lui demanda com-
 il lui prouveroit que tout ce qu'il di-
 a-dessus estoit veritable. Alors l'Evê-
 ui montrant son Breviaire , lui dit que
 cela étoit contenu dedans. Atabaliba
 emanda à le voir ; l'ouvrit , tourna les
 ets , lui disant , que ce Livre ne lui-
 oit rien , le jeta à terre. L'Evêque se
 ant vers les Espagnols , leur cria , Aux
 s. Au même tems François Pizare
 le signal de l'ataque ; & s'étant avan-
 squ'à la litiere d'Atabaliba , le prit aux
 eux , & le fit son prisonier ; ce qui
 es Indiens dans une si grande conster-
 n , qu'ils prirent la fuite. Le jour sui-
 les Espagnols allerent piller son camp ,
 s trouverent une prodigieuse quantité
 temens , d'etofes , de vaisseaux d'or &
 ent. Atabaliba supplia Pizare de le
 traiter , & lui promit pour sa ran-
 tant de richesses qu'il en seroit surpris.
 s cet heureux succès François Pizare
 tra plus avant dans le pays ; & pen-
 qu'il étoit dans la province de Poe-
 il reçut des Letres par lesquelles il
 que Dom Diegue d'Almagro faisoit
 ans preparatifs pour se metre en pos-
 n du Gouvernement qui lui avoit été
 doné

doné par l'Empereur , au delà de celui de Pizare.

Tandis que Pizare étoit dans la province de Poecho, les autres Espagnols entreprirent de faire mourir Atabaliba. Avant que d'être executé il recut le Batême.

On voit dans le troisiéme Livre comment Dom Pedro d'Almagro entreprit la conquête du Chili. Il fit une route de 250. lieuës, poussa jusqu'à la province de Chicoana, & ensuite jusqu'à Chili, qui est à 350. lieuës plus loin. Pendant qu'il fut à Chili, il eut beaucoup à souffrir de la faim & de la soif, & fut obligé à être tous les jours aux mains avec des Indiens d'une taille prodigieuse. Plusieurs de ses soldats furent transis de froid sur des montagnes couvertes de neige, sans que leurs habits les en pussent garantir.

Lors que Dom Diegue d'Almagro eut reçu les provisions d'un Gouvernement au delà de celui de François Pizare, les principaux de ceux qui étoient auprès de lui, le presserent de s'en metre en possession, & lui firent acroire que François Pizare avoit été tué au Perou par les Indiens revoltez. Sur cette supposition il partit, & s'avança jusqu'à six lieuës de Cusco, à dessein de s'en rendre maître, sans avertir de son arivée Fernand Pizare qui étoit dedans.

Dom

Diegue d'Almagro envoya ses
 is au Conseil Royal de Cusco, le
 e le recevoir pour Gouverneur,
 : le Gouvernement de François Pi-
 s'étendoit pas jusques là. Le Con-
 it répondre qu'il falloit regler les li-
 :s deux Gouvernemens ; & que si
 : trouvoit dans le sien il seroit prêt de
 dir.

ravilla aux limites sans en pou-
 venir ; ce qui fut cause que Dom
 d'Almagro ataquâ la Ville la nuit
 . Fernand & Gonzale Pizare é-
 ou bruit se mirent en défense, mais
 yant été mis à leur maison ils firent
 de se rendre le jour suivant ; Dom
 d'Almagro fut reconu par le Conseil,
 etre en prison Fernand & Gonzale

çois Pizare envoya divers secours à
 mais chacun étant de peu d'hom-
 ls furent tous tuez par les Indiens
 ; passages des montagnes. François
 amassa d'autres secours, & partit
 ller au secours de ses freres. Dans
 ; Gonzale Pizare s'échapa de pri-
 : l'alla trouver. Quand Dom Die-
 Almagro fut les preparatifs qu'avoit
 nçois Pizare, il lui fit proposer un
 lement. Après quelques negocia-
 s convinrent d'en passer par l'avis de
 is Bonadilla, Provincial des Reli-
 e la Merci, qui rendit Sentence por-

tant qu'avant toutes choses, Fernand fut mis en liberté ; Que la Ville de Cusco soit remise sous la puissance de François, qu'on separeroit les armées, & les deux Gouverneurs confereroient ensemble sur l'état de leurs affaires. L'entree se fit au village de Mala, où Dom Diego d'Almagro reçut avis qu'on le vouloit réter ; ce qu'il crut véritable, & s'y retira. Depuis il mit Fernand Pizarre en liberté, à condition que les deux demeureroient en paix, jusques à ce qu'ils eussent reçu de nouveaux ordres de leur Roy.

Aussi-tôt que cet accord eut été fait, on arriva des ordres de Sa Majesté, qui enjoignoient que chacun des Gouverneurs demeureroit dans le pays qu'il avoit gouverné. Dom Diego d'Almagro se contenta de ce qu'on lui en vouloit faire, & de se contenter de ce qu'on lui en vouloit faire. François Pizarre repliqua qu'il vouloit le premier occuper la ville de Cusco & les terres d'alentour ; & que si Dom Diego ne s'en retiroit, il l'en chasseroit par force. Dom Diego n'en voulant rien dire, François Pizarre fit marcher ses troupes sous la conduite de Fernand & de ses freres. Le combat fut rude, & enfin les gens de Dom Diego d'Almagro se tournerent le dos, & il se retira dans la Citadelle de Cusco, où il fut pris prisonnier. Après cette victoire Pizarre fit ce qu'il put pour gagner

DES SAVANS. 119
nes de Dom Diegue d'Almagro; & per-
dé que l'état des affaires ne seroit jamais
equile tant que cet enemi vivroit, il le
adana à la mort.

www.libtool.com.cn



JOUR.

JOURNAL
DES SAVANES

Du Lundi 15. Fevrier. M.

*Histoire de la Découverte & de
du Perou, traduite de l'Espagnol
de Zarate; par S. D. C. L.
in 12. à Amsterdam; & se
Paris chez Jean Boudot, ru
ques. 1700.*

LA conquête du pays de la
décrite dans le Livre suiua
çois Pizare ayant appris qu
de Quito en tirant vers l'Orient,
un pays où la canele croissoit en a
envoya Gonzale son frere, pou
parer. Il partit avec deux cens
& plus de quatre mille Indiens. I
avec beaucoup de peine & de
province de Zumaco, où ils tro
grans arbres qui portent la cau
feuille ressemble à celle du laurier
vient par grapes enfermées dans
L'écorce & la racine ont l'odeur &

indirectement en la maison, & y retourna
c'est de venger sa mort. Ayant
armes ils alerent a la maison de
Pizarro, le surprirent au sortir de la
exercerent de plusieurs coups. Les
rent monter au même instant le
Diegue d'Almagro à cheval, &
at par toute la Ville, en publiant
voit plus d'autre maître que lui.
autres Villes le reconurent pour
r. Celle de Cusco bien loin de le
se declara pour Sa Majesté, &
a Pedro Alvarez Holguin Capitai-
d.

pas si-tôt accepté cette Charge,
ra la guerre à Dom Diegue d'Al-
ui de son côté n'oublia rien pour
es ennemis. Après plusieurs mar-
rent les deux partis, soit pour en-
our éviter le combat, ils en vin-
nains, & se porterent, les uns &

faîsit de sa persone, & le mit sous de. Peu de jours après son procès fut, & il eut la tête tranchée. Le jour dont je viens de parler, fut donné le 15 septembre 1542.

L'année suivante l'Empereur nomma pour Viceroy du Perou Blasco Nugnés Viceroy, qui aborda heureusement au port de Tumbuco, fut reconnu nonobstant les plaintes qu'on lui donnoit lieu la rigueur dont il se servoit pour l'exécution des nouvelles Ordonnances.

Gonzale Pizare étoit en sa maison de Cuzco, lorsque l'arrivée de ce Viceroy & les reglemens qu'il avoit apportés furent connus. Au même tems Gonzale Pizare fut pressé par les principaux du pays de Cuzco de l'interêt comun, & de demander l'execution de ces Resolutions. Gonzale Pizare écouta volontiers les discours qui flatoient son ambition, & se rendit à Cusco, où il fut élu Procureur General, & resolu qu'il iroit à los Reies avec ses troupes. Le Viceroy se prepara de luy à la guerre. Mais voyant que tout le monde de luy témoignoit du mécontentement, & qu'on entra en défiance; & bien loin de luy aller à los Reies, il se fit à se retirer à Truxillo. Les principaux de Cuzco appréhendant d'y être emmenez par force, convinrent ensemble de se défendre, & de se maintenir dans leur Ville. Le Viceroy averti de leur dessein prit les armes, & ayant été abandonné d'un grand nombre

, il alla trouver les Auditeurs qui ne pouvoient rien faire de mieux, que d'oyer en Espagne.

le Licencié Alvarez, qui étoit chargé de la conduite du Viceroy, eut mis à la lui dit qu'il n'avoit accepté cette que pour lui rendre sa liberté, & aux homes de l'équipage de lui le Viceroy prit donc le commandement de l'aisseau, & ils voguerent le long de qu'à Truxillo.

le Pizare voyant que le Viceroy se de jour en jour, marcha contre lui : la diligence possible ; mais le Vice- sentoit le plus foible, hâta sa fuite, it à Quito. Dans cette marche de ent cinquante lieuës, les poursui- s poursuivis supporterent des fati- gables. Gonzale Pizare reçut à uiffans renforts, s'empara des de- l'Empereur, & se trouva dans l'a- de toutes choses.

trois s'étoit retiré à la Ville de Pasto, e quarante lieuës. Gonzale Piza- de l'y aller joindre. Le Viceroy en mpement, & Gonzale Pizare le : jusqu'à vingt lieuës au del. de Pasto ; e que le pays qu'il falloit passer étoit

soit le nombre de ses ennemis, & se fioit à la valeur des siens, & parut fort aise de se voir en état d'en venir aux mains.

Les deux Generaux étoient chacun à l'avantgarde de leur armée. Le Viceroi combattant courageusement, renversa un Cavalier; & en même tems reçut un coup de hache sur la tête. Sa chute abatit le cœur de ses gens, si bien qu'ils furent vaincus. Ce combat est le dernier événement raporté dans le cinquième Livre.

Le sixième Livre comence par les avantages que le Capitaine Carvajal remporta sur ses ennemis; mais la découverte des mines de Potosi le rendirent plus illustre que ses victoires n'auroient pû faire. Des Indiens trouverent à dix-huit lieuës de la ville de Plata, une haute montagne au milieu d'une plaine, & reconurent qu'il y avoit des mines d'argent. Ils en tirerent, en firent l'essai, & reconurent que la mine étoit tres-bonne. Le grand profit que les Indiens en tiroient pour leurs maîtres, outre ce qu'ils en gardoient pour eux mêmes, fut cause que quand ils y étoient une fois entrez, ils n'en vouloient plus sortir. Ceux qui se conoissent aux mines, remarquent en celle-ci des signes par lesquels ils jugent qu'elle ne s'épuisera pas aisement.

L'Empereur ayant appris ce qui se passoit au Perou, y envoya Pierre de la Gasca, home d'une prudence éprouvée en plusieurs affaires importantes. Il lui donna le titre de

Président de l'Audiance Royale , avec un plein pouvoir pour le Gouvernement du pays.

Le Président s'embarqua au mois de Mai de l'année 1546. Quand il fut arrivé à sainte Marthe il fit savoir sa venue à Gonzale Pizare , & lui envoya une lettre de Sa Majesté , qui lui ordonoit d'obéir au Président , & de l'assister de toutes ses forces , dans l'exécution des ordres qu'il lui avoit donnez. Cependant les Navires du Président ariverent à Truxillo , où Dom Diegue de Mora se déclara pour l'Empereur.

Gonzale Pizare , & ceux de son parti , prirent alors de nouvelles mesures pour justifier leur conduite , & pour persuader aux soldats & au peuple que le Président s'étoit rendu criminel en entrant main armée dans le pays , contre les termes de sa Commission ; & qu'il meritoit que l'on procédât juridiquement contre lui. Les Jurisconsultes qui n'osoient s'opposer à la volonté de Gonzale Pizare , instruisirent le procès du Président , & de ses Capitaines , & le condanèrent à avoir la tête coupée ; & Lorenzo d'Aldana , & Hinoiosa à être écarteléz. D'autres Comandans furent condanéz à divers supplices. Un Licencié nommé Polo Hondegardo eut le courage d'aller remontrer à Gonzale Pizare , que le Président étoit Prêtre ; & que ceux qui signeroient cette Sentence contre lui , encourroient l'excom-

nication Majeure. Ces raisons empêchèrent de passer outre, & de publier la Sentence.

Gonzale Pizare envoya Antoine de Robles à Cusco pour y commander en sa place. Quand de Robles y fut arrivé, & qu'il y eut amassé des hommes & de l'argent, il prit que Diegue Centeno, après avoir été plus d'un an caché dans une caverne, en étoit sorti, & assembloit quelques gens pour soutenir le parti du President. En effet Centeno usa d'une telle diligence, que la nuit de la Fête-Dieu de l'an 1547. il fondit à l'improviste sur les troupes d'Antoine de Robles, les chargea en flanc, les défit, & se rendit maître de Cusco. Le lendemain il fit trancher la tête à Antoine de Robles.

Gonzale Pizare ayant appris ce qui étoit arrivé à Cusco, envoya Jean d'Acosta contre Centeno. Son dessein étoit de le suivre avec toutes ses forces, pour tâcher de ramener le pays à son obéissance. Quelques-uns de ceux qui acompagnoient Jean Acosta, l'ayant abandonné, il fit couper la tête à Lorenzo Mexia, pour tenir les autres dans le devoir; & retourna à los Reies. Peu de jours avant qu'il y arrivât, Gonzale Pizare fit arrêter Antoine Altamirano, sur de simples soupçons, & étrangler la nuit.

Dans le même tems Gonzale Pizare ayant eu avis que les Navires du President approchoient du port de los Reies, il jugea à propos de sortir de la Ville avec toutes ses troupes,

pes, & des'aller poster sur le bord de la mer. Gonzale Pizare ne se fut pas plutôt éloigné de los Reies, que les principaux habitans se déclarerent pour Sa Majesté; ce qui obligea Gonzale Pizare à se retirer bien avant dans le pays.

Cependant le President prit terre au port de Tumbes, & donna les ordres necessaires pour joindre toutes ses forces. Quand il eut composé un cors, & qu'il se fut avancé, Gonzale Pizare lui envoya un Prêtre pour le supplier de ne faire aucun acte d'hostilité, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouvelles. Le President de son côté lui envoya copie de l'amnistie, & le conjura de l'accepter. Ces propositions n'ayant eu une suite, les deux armées escarmouchèrent deux ou trois jours. Comme les deux armées étoient prêtes d'en venir à un combat, la plupart des gens de Gonzale Pizare l'abandonerent, & se rendirent au President. Pizare surpris d'une desertion si générale, se rendit lui même peu de jours après fut condamné à la tête tranchée. Les plus coupables du vaincu furent punis de divers supplices; de l'armée du President, qui avoient servi, reçurent de glorieuses récom-

Calcul fait de tout toisé de superficies solides & bois quarris, avec six methodes pour faire; par Desenne. In 12. à Paris chez Nicolas Gosselin, dans la Grande-Salle Palais. 1699.

www.libtool.com.cn

LE toisé est l'art de mesure, toute sorte de grandeurs. La grandeur est une quantité considérée de trois manières, comme ligne, comme superficie, & comme solide. Par la grandeur d'une chose, on entend la proportion qu'elle a avec certaines mesures de même genre connues par l'usage. La grandeur des lignes est comparée à la toise de long; & ainsi des autres.

On trouve dans ce livre tous les calculs possibles des toisez, depuis un pouce jusqu'à dix mille toises. Chaque feuille est une table divisée en quatre colonnes; la suite des nombres qui sont au commencement de chaque ligne, fait voir l'ordre de ces tables, qui ont chacune un titre particulier. Ces titres commencent par un pouce, & finissent par dix mille toises.

Le calcul des toisez se réduit à deux, à celui des superficies, qui se fait par deux dimensions, longueur & largeur; & à celui des solides qui se fait par trois, longueur, largeur, & profondeur.

L'auteur a mis à la fin des tables six méthodes

toisé

todes de calculer les toisez par lignes & par parties de ligne.

Traité des droits Honorifiques des Seigneurs dans les Eglises; par feu M. Marechal, Avocat. Avec un Traité du droit de Patronage, de la presentation aux Benefices, &c. Arrêtez servans de décisions pour les droits Honorifiques, & un Traité des Dixmes par M. Simon. Augmenté en cette dernière Edition de nouvelles observations, & de plusieurs nouveaux Arrêts & Reglemens concernant lesdites matieres; par M. Danty Avocat. In 12. deux Tomes. à Paris chez Jean Guignard, rue saint Jaques. 1700.

N Ayant rien de nouveau à dire de tous les Traitez compris dans ces deux Volumes, après ce que j'en dis dans l'onzième Journal de l'année 1697. il ne me reste plus qu'à avertir ceux qui remarqueront quelque faute dans cette Edition, qu'ils feront plaisir à ceux qui l'ont procurée, de leur en doner avis, & d'envoyer les remarques chez le Libraire. Come aussi de leur communiquer leurs observations, & même les Arrêts rendus depuis peu de tems sur les matieres traitées dans ces deux Volumes.

*Histoire de France, contenant le regne
Rois des deux premieres Races; par
Louis le Gendre, Chanoine de l'Eglise
Paris. Trois Tomes in 12. à Paris c
Jean Guignard, rue saint Jaques. 17*

Les gens de Letres se plaignent, il y a long-tems, que nous n'avons point d'Historiens qu'on lise avec plaisir, & qui s'aprochent du bon goût & de la perfection des Historiens Grecs & Latins. La plupart des nôtres ne sont point exacts, & se contentent d'avoir été aux sources. D'autres n'ayent pensé qu'à grossir leurs Volumes, les remplis de fables, de digressions fastidieuses, & d'un grand nombre de particularités qui pourroient avoir place dans un Journal; mais qui ne doivent pas entrer dans une Histoire generale. D'autres n'ont fait que des Annales, racontant les événements sans liaison ni arrangement. Plusieurs ont été acusez d'être grossiers, & de n'avoir ni stile ni art. Pour venger la nation de cet injurieux reproche, il seroit fort à souhaiter que sous un regne aussi florissant qu'est celui de Sa Majesté, les personnes qui savent écrire s'appliquassent à notre Histoire. On peut dire que Louis le Gendre a tous les talens pour le faire avec succès; & si le reste de son ouvrage est d'une aussi grande beauté que les deux premieres Races qu'il vient de donner,

public, on n'aura rien à desirer à cet égard. Son stile est pur, & il seroit difficile de mieux écrire en notre Langue. Ses originaux (qu'il a citez en marge, sont tant de garans de son exactitude: Ses portraits sont d'après nature; & on voit qu'il s'est attaché à démêler dans les actions, caractère & l'humeur des personnes principales dont notre Histoire fait mention. On creuse dans les événemens, afin qu'en découvrant les causes on puisse apprendre les mysteres de la politique, & à regler sa vie par l'exemple de celle des autres. Comme c'est le public qui décide souverainement de la perfection des ouvrages, & que c'est pour lui qu'on travaille, l'Auteur attend ses avis pour en profiter.

Globes Celeste & Terrestre, dedié A. S. A. R. Monseigneur le Duc de Chastres, par De'isle Geographe. à Paris chez l'Auteur: rue des Canettes. 1700.

Si la justesse exacte se rencontroit sur les cartes Geographiques & sur les Globes, il seroit sans doute d'une grande utilité: mais il est si difficile d'y parvenir, que jusqu'ici on a peu fait de cartes, où il n'y ait un beaucoup de choses à corriger.

Plusieurs personnes ont déjà travaillé à cette correction, & Mrs. de l'Academie Royale des Sciences s'y sont particulièrement attachés.

Il y a deux routes par lesquelles on peut avancer dans ce dessein, celle des observations & celle des distances, & pour faire quelque chose de raisonnable en matiere de cartes, il faudroit sans doute se servir de toutes les deux : mais aujourd'hui on y trouve tant de difficultez, qu'il semble que les distances soient oposées aux observations, & les observations contraires aux distances; ce qui a fait que ceux qui ont embrassé ces differens moyens pour perfectionner les cartes, quoi qu'ils ayent tous visé au même but, se sont neanmoins trouvés fort éloignés les uns des autres. Mrs. de l'Academie Royale assurent que l'on a trop étendu les Pays dans les cartes, & que Siam par exemple doit être rapproché de 20. degrez du Meridien de Paris: & M. Vossius prétendu au contraire, qu'il faut encore étendre les Pays davantage, & que bien loin de rapprocher Siam de 20. degrez, il faut le reculer de dix autres degrez plus qu'il ne l'est dans nos cartes.

Ces deux opinions qui sont si oposées ont leurs partisans, & toutes les deux paroissent apuyées de bones raisons. Les Astronomes & leurs Sectateurs, se fondent sur les observations, qui sont des voyes sûres & démonstratives, & prétendent que les distances qui sont marquées dans les Itinéraires, ou n'y sont pas exactement rapportées, ou se détruisent les unes les autres, & que d'ailleurs les chemins ayant quantité

de détours, sont peu propres à mesurer distances, & ils ont décrié M. Vossius, qui ne s'est servi que de ces distances, & qui voit effectivement n'avoir pas assez com-
 la certitude qui résulte des observa-
 ns.

www.libtool.com.cn

Les mesureurs répondent à cela, qu'il peut en y avoir des distances négligemment indiquées dans quelques auteurs, mais qu'il en a d'autres qui le sont avec un soin, qui laisse pas la liberté de les rejeter; ils prétendent sur tout, qu'il n'est pas probable que celles qui sont autorisées par des peuples entiers & par des voyageurs publics, come sont les messagers, les couriers, & les caravanes, ne soient pas véritables. Ils conviennent qu'il ne faut pas s'en rapporter à la relation d'un homme seul, mais confronter plusieurs relations les unes avec les autres, employer les Itinéraires de terre & de mer, avoir égard autant que de raison, à l'obliquité des chemins, & que quand on trouve que tout cela convient, & se rapporte bien, on ne voit pas que l'on puisse rejeter les dépositions de plusieurs personnes de différentes nations, qui ont vécu dans des tems différents, parce qu'ils ne peuvent s'être accordés pour nous tromper.

Ils ajoutent qu'une observation peut être mal faite, parce qu'il est aisé de s'y tromper, & que pour peu que l'on s'y trompe, cette petite erreur en cause de fort grandes sur les cartes, au lieu qu'on ne se trompe pas

si notablement dans les voyages ; y a des distances qui semblent se les unes les autres, il y a aussi des observations qui ne sauroient subsister avec les autres : enfin ils soutiennent observations seules, ne sont pas pour la reformation de la Geographie les donnent bien à la vérité quelques fixes & quelques positions certaines que ce n'est pas assez que cela par des cartes ; que les exemples que dans certains ouvrages qui ont été faits de memoires, font voir évidemment la nécessité de recourir aux distances ; il falloit attendre que l'on eût assez de positions pour rendre toutes les positions testables, on ne pourroit s'assurer de cartes raisonnables, que dans plusieurs siècles, lors que par un grand nombre d'observations plusieurs fois reiterées & comparées entre elles, on se seroit assuré de la

Ces raisons de ceux qui sont pour les distances sont fort probables ; & dans l'avenir on aura de la peine à se persuader dans une science où il s'agit de chemins & de voyages, on ne doit avoir aucun égard aux voyageurs : mais il est certain d'un autre côté, que les voyages ne suffisent plus pour faire des cartes ; car qu'on en puisse dresser d'assez raisonnables par seules distances parce que l'on en a plus que l'on n'a d'observations ; mais moins il y aura toujours lieu de

quelques-unes des principales portions.

Il faut donc employer & les observations & les distances ; & si l'on ne s'est servi jusqu'ici assez utilement de l'un & l'autre, c'est que l'on a trouvé trop de difficulté à les accorder ensemble, ou qu'on s'y est pas assez appliqué. L'on a refusé en un point, le système de M. Vossius, en ce qu'il s'en prenoit aux observations, qui sont d'elles mêmes des choses exactes & infaillibles, mais on n'a rien dit de raisons qu'il a apportées pour soutenir son opinion par le moyen des distances, si qu'elles méritassent bien d'être examinées. Ainsi les uns se sont servis des observations, pour rendre les distances exactes, & les autres se sont servis des distances pour faire douter des observations, au lieu que les deux partis devoient chercher de faire concourir ces deux choses à un dessein, puis qu'elles ont toutes deux le même genre de certitude.

Ce différent est encore indécis, & tant qu'il subsistera, il sera mal-aisé de prononcer sur la valeur des cartes ; car si les observations ne s'accordent pas avec les distances raisonnablement examinées, on peut toujours douter que ces observations aient été bien faites ; & si les Itinéraires ne retournent pas à des observations bien faites, il sera évident que ces Itinéraires seront faux, & l'on ne pourra compter sur la bon-

te des Cartes & des Globes, que quand
servations & les distances itinéraires s
deront ensemble.

C'est donc une nécessité de cher
maniere de concilier ces deux choses ;
rien déroger à la sûreté des observa
qu'il n'est pas nécessaire de prouver,
voir pareillement la certitude des Iti
res, afin que les distances puissent supl
defaut des observations, & que quand
ra des observations, elles servent au
à en examiner la valeur.

C'est à cela que M. de l'Isle a travaill
dant plusieurs anées, & qu'il a tâché d
tre en pratique sur les Globes qu'il de
public. On y voit les choses bien di
tes de ce qu'elles sont sur les cartes
naires. La mer Mediteranée est rac
de 15. degrez, qui font 300. lieües d
parallele, par où il est aisé de voir co
toutes les parties de l'Europe en genera
vent être changées. L'Asie a aussi
d'étendue d'Orient en Occident que
nos meilleures cartes : & il ne faudr
s'imaginer que pour remedier à cela,
ait eu qu'à faire une diminution égale e
portionnelle sur toutes les parties de l
car elles ne sont pas toutes diminué
celles qui le font, ne le sont pas égale
L'Asie Mineure est presque racourcie
moitié ; la Perse d'une 5. partie ; les
d'au-deça du Gange, & la Chine on
prés la même étendue que dans les

a même des pays augmentez, savoir
 memie, le Courdistan, & la Babilonie
 ont dans ce Globe une fois plus d'éten-
 due dans les cartes ordinaires; & les pays
 sont au delà du Gange, auxquels on don-
 ci environ cent lieues de plus qu'on ne
 en donne ordinairement. La Perse est
 usée de deux degrez; les Indes sont ra-
 tées de trois au deça du Gange, & de
 coup plus au delà. Il ne faut que jeter
 eux sur la Tartarie, pour voir qu'elle ne
 nble en rien à celles qui ont été faites
 r'ici.

n peut juger de l'étreccissement de l'A-
 e, par celui de la mer Mediteranée: au
 pu'elle est augmentée en hauteur, la cô-
 'Alger est rapprochée de celles de Fran-
 : 60. lieues. Celle de Tunis n'est é-
 ée que de 30. lieues des Isles de Sicile
 Sardagne, au lieu que dans nos car-
 lle est en distance de l'Isle de Sicile de
 ieues, & de celle de Sardagne de 90.
 st tripler l'éloignement. Il y a aussi
 rans changemens dans l'interieur du

Le cours du Niger y est fort diferent
 e qu'il est ailleurs. Plusieurs Royau-
 ui sont sur cette Riviere, y sont trans-
 : du Septentrion au Midi, & du Midi
 ptentrion. La Bithinie à qui on avoit
 ci-devant une si grande étendue, est
 duite à ses bornes natureles; & quoi
 quelques Geografes ayent déjà fait
 ue correction, ils ne l'ont faite qu'im-
 par-

parfaitement. Enfin la figure du p
toute diferente, & la division en e
nouvele.

L'Amerique est aussi corrigée en p
endroits : la côte de Guaziane est raco
près de la moitié ; & cette grande p
monde est si fort retrecie dans sa p
plus Meridionale, qu'il n'y a que
grez & demi de la ville de Bonair, au
tieres de Chili, quoi que l'on y mar
degrez ; ce qui fait une difference
lieuës.

Les terres inconues n'ont pas été ne
La nouvele Holande, la terre de Die
la nouvele Zelande y sont rapproch
Cap de bone Esperance, la prem
15. degrez ; la seconde de 20. & la
me de 25.

A l'égard des changemens qui se
les mers, outre ce que l'on a dit ci-c
la mer Mediteranee, la mer Baltique
ve ici un peu moins large qu'on ne
la mer Rouge l'est de la moitié moins
Caspienne n'a aucune des diferente
que les autres auteurs lui ont donnée.
des Indes & la mer du Nord, entre
pe, l'Afrique, & l'Amerique est rac
& au contraire la grande mer du Sud
l'Amerique & l'Asie, est ici beaucoup
tendue que dans les cartes, & se v
chie de plusieurs Isles que l'on n'y
pas ordinairement ; & à l'égard de
Salomon qui ne sont ignorées de per

différence est si notable sur ce Globe, qu'elles se trouvent mille lieues plus près du Pérou, que dans les cartes ordinaires. Enfin généralement parlant, les mers sont fixées par une suite de routes qui en marquent l'étendue, ou sont embellies de quelques particularitez qui ne se trouvent pas ailleurs.

On n'entre pas dans le détail des moins changemens qui accompagnent nécessairement ces grandes corrections. Comme tous les pays tiennent les uns aux autres, on ne peut rapprocher ou reculer les uns, les étendre ou les retrecir, que tous les autres ne participent aussi aux changemens que l'on y fait, soit pour leur étendue, soit pour l'alignement des Villes les unes des autres, soit pour le raport des points du Ciel à ceux de la Terre. Or quoi qu'il y ait plusieurs changemens qui paroîtront sans doute peu considérables en particulier, & peut-être même des minuties à plusieurs personnes; néanmoins de toutes ces choses ensemble, il résulte une très-grande différence dans le corps de l'ouvrage.

L'Auteur fera voir dans le Journal suivant; qu'il a fait pour tâcher de perfectionner le Globe Celeste; & communiquera bien-tôt au Public les raisons qu'il a eues pour faire tous ces changemens sur les globes & sur les cartes qui paroîtront en même tems.

JOURNAL
DES SAVANS

Du Lundy 22. Fevrier. M. D.

*Globes Celeste & Terrestre, dedié
R. Monseigneur le Duc de Cha
Delisle Geographe. à Paris che
ruë des Canettes. 1700.*

ON a parlé dans le Journal du Globe Terrestre, & l'évê à celui-ci à parler du parce que le même Journal ne peut porter tout ce qu'on avoit à dire jet.

Come dans le Globe Terrestre plusieurs choses autrement qu'elle sur les autres Globes: aussi a-t- dans le Celeste de ne pas faire une ceux qui ont paru jusqu'ici.

La premiere chose à quoi l'on a a été de metre les étoiles dans la p les doivent avoir les unes à l'égar tres. Plusieurs personnes ont don bles de leur longitude, & de leur

& d'autres sur la foi de ces Tables ont fait des Planispheres, ou des Globes Celestes: mais on s'est plaint que ces Cartes n'avoient pas encore atteint le degre de perfection auquel il seroit à souhaiter qu'elles pussent parvenir; & que les Globes ne representoient pas ces choses comme elles sont dans le Ciel. Cependant ce seroit une des choses des plus utiles que l'on pût faire pour l'Astronomie. L'Auteur pour travailler avec plus de succes à son dessein, s'est servi des Tables de Ticho, de celles de Riccioli, & des Planispheres de Bayer, du P. Pardyes, & de M. Fini.

La 2. chose que l'on a faite, a été de re les étoiles à la longitude, & à la latitude qu'elles ont en la presente anée; c'est-à-dire l'anée 1700. de l'Ere Cretiene. On voit que toutes les étoiles changent continuellement de longitude, à cause d'un mouvement lent qu'elles ont d'Occident en Orient: outre celui qu'elles ont du premier mouvement qui les porte tous les jours d'Orient en Occident. Cela fait que les globes qui ont été faits les derniers, si l'on a eu soin de faire les calculs necessaires, representent les étoiles dans une situation plus aprochante de leur véritable lieu, que ceux qui sont faits depuis plusieurs anées. Il est vrai que le mouvement des étoiles est si lent, qu'elles ne s'écarteront pas une minute par an: mais ce mouvement n'empêche pas qu'il ne faille quand les globes sont un peu vieux. Ce-

Celui-ci est calculé come l'on a dit page 1700. & ce ne fera que dans 70. environ que les étoiles seront éloigné de degré de l'endroit où elles sont présentement.

La 3. chose à laquelle l'Auteur a voulu travailler avec application, a été de décrire des signes ou des constellations; bien entendre ce qu'il a fait sur ce sujet faut remarquer :

1. Que ces figures que l'on imagine dans le Ciel, & que l'on appelle des Constellations, come le Belier, le Taureau, la Vierge, l'Ourse, le Verseau, le Cigne, & plusieurs autres ont toutes leur fondement dans la fable, & dans la fausse Teologie des anciens, qui pour rendre les actions de leurs Rois ou de leurs Heros plus éclatantes, ont dit que ces mêmes Dieux avoient tracé dans le Ciel certaines choses qui avoient rapport à ces actions, afin d'en consacrer la mémoire; ainsi l'Autel, le Dragon, le Cornu, le Poisson austral sont des symboles de la guerre des Titans, & de ce que les Titans firent aux Géans; & come ils n'ont point eu de moyen de faire paroître dans ce lieu évidentes marques sensibles leurs déreglemens, on y mit un Taureau, parce que sous cette figure il avoit surpris Europe; un Centaure, parce que cet animal l'avoit servi à enlever Leda. Tout le monde fait que la constellation de l'Ourse n'est autre que Callisto, fille de Lycaon, laquelle ayant été changée en

par Diane, fut mis au Ciel par le même Jupiter, avec son fils Arcas, pour lui servir de Gardiens; ce qui lui a fait doner le nom d'Arctophilax.

Voilà ce qui a engagé les anciens à faire dans le Ciel un Taureau plutôt qu'un Chameau; une Ourse plutôt qu'une Biche; un Cigne plutôt qu'un Oïson; & ainsi des autres; car de la maniere que les étoiles qui representent ces figures, sont disposées, on en auroit fait tout ce qu'on auroit voulu; & en éfet il s'est trouvé un auteur, qui du Belier & du Taureau, a fait saint Pierre & saint Paul; & qui a imaginé d'autres pieuses figures, à la place de toutes les autres constellations.

Il faut remarquer en 2. lieu qu'il y a beaucoup d'étoiles qui n'entrent point dans la composition d'aucune figure, & qui pour cela sont apelées informes, quoi qu'on ne laisse pas de les rapporter à ces mêmes constellations; si bien que chaque constellation est composée d'un certain nombre d'étoiles qui entrent dans sa figure, & de quelques autres que l'on y rapporte: ainsi la grande Ourse est composée de 27. étoiles, & il y en a 8. informes aux environs qui font avec les 27. le nombre de 35. Les Gemeaux en ont 18. qui entrent dans leur figure, & 7. informes qui font 25. en tout. Toutes les étoiles qui composent les figures, sont au nombre de 695. & les informes de 326. ce qui fait en tout le nombre de 1022.

plus avancez du côté du midi, Frideric Vespuce, André Corsal, Pierre dine, & quelques autres, ont découvert d'autres étoiles aux environs du pôle arctique; & Frideric Houtman qui a travaillé long-tems à observer les étoiles dans l'Isle de Sumatra, en a découvert de nouvelles constellations, qui jointes à 50. des anciens, font en tout le nombre de 62.

4. Depuis que l'on a l'usage des lunettes de Longue-vûë, l'on a découvert un grand nombre d'étoiles, que l'on ne voit point sans cela; & c'est ce qui a donné occasion à plusieurs auteurs postérieurs de mettre ces nouvelles étoiles dans les figures des constellations, les unes dans les figures des constellations, les autres dans les informes qui leur sont attribuées. Ainsi les anciens comptent tant que 35. étoiles dans la grande Ourse, il y a des modernes qui y en trouvent jusqu'à 57. Les anciens n'en mettoient que 30. dans les Gemeaux, les modernes y en mettent 30. En un mot les anciens comptent que 1022. étoiles dans les 50. constellations; Kepler y en met 1392. & Flamsteed 1709. Mais si l'on vouloit marquer toutes les étoiles qui paroissent à la faveur

instrumens, il en faudroit conter bien d'autres : car parmi les Pleyades qui ne paroissent presque jamais qu'au nombre de 6. Galilée en a conté plus de 40. toutes enfermées dans un tres-petit espace du ciel ; & dans la constellation d'Orion, dans l'étendue d'un degré ou deux, il en a conté plus de 500. ce qui me fait croire qu'il y a 50. fois plus d'étoiles qui ne paroissent pas, qu'il n'y en a qui paroissent.

5. Il y a des auteurs qui des étoiles informes ont fait de nouvelles constellations ; savoir celles de la Licorne, de la Giraffe, du Jourdain, du Tigre, du Sceptre, de la Fleur de Lis, &c. Halley auteur Anglois en a ajouté une aux constellations australes, qu'il apele Robur Carolinum, le Chesne Carolin, pour conserver la mémoire de ce Chesne, dans lequel Charles II. Roi d'Angleterre se cacha lors qu'il fuyoit devant ses Sujets rebelles. Enfin il y a des auteurs qui ont fait entrer beaucoup d'étoiles informes dans le cors, & la formation des signes, & n'en ont laissé que le moins qu'ils ont pû hors de ces mêmes signes, nonobstant la disposition & l'usage des anciens.

Ces choses étant suposées, il sera aisé de concevoir ce que l'auteur a fait touchant les figures des constellations.

1. Il n'a pas crû devoir marquer les constellations de la Licorne, de la Giraffe, & autres dont nous venons de parler ; & s'est contenté de mettre celles qui ont été reconnues

par les anciens, & qui par un long usage, ont été pour ainsi dire, consacrées parmi les Astronomes; en quoi il a imité Bayer, le P. Pardyes, & M. Cassini dans leurs Tables ou Planispheres. Il fait bien que les Astronomes modernes ont eu droit d'ajouter des constellations si bon leur semble, comme les anciens en ont usé eux-mêmes du tems de Ptolomée Evergetes, dans la chevelure de Berenice; & du tems de l'Empereur Adrien, dans la constellation d'Antinoüs, qu'ils ont formée des étoiles informes, qui étoient aux environs de l'Aigle; mais il faut que ces constellations soient ajoutées par un consentement general; ce qui n'arrivera peut-être jamais, à cause de la difficulté qu'il y a de changer un langage, auquel on est acoutumé depuis si long-tems. Neanmoins pour contenter en quelque maniere ceux qui seroient d'une opinion contraire, on indique sur le globe les endroits où l'on a mis ces nouveles constellations.

2. On a mis toutes les constellations australes, à cause qu'elles sont autorisées par l'usage; mais non le Cheſne Carolin pour la même raison que ci-dessus; & à l'égard de la position des étoiles, come on pretend que Frideric Houtman qui les a observées, n'a pas eu assez d'usage, ni d'experience pour le bien faire; & que les globes de Blaeu qui ont été corigez sur ces observations, ne sont pas assez exacts dans ces endroits; l'auteur s'est servi des Tables faites par Hal-

ley, qui est allé exprés dans l'Isle de sainte Helene pour observer ces étoiles, & qui y est resté assez long-tems pour cela; profitant, come il le dit lui-même, de tous les bons momens qu'il a eus pour observer. Le catalogue de cet auteur est pour l'an 1677. achevé; mais on l'a calculé pour l'année 1700. & l'on a avancé les étoiles en Orient, d'environ un tiers de degré plus qu'il n'a fait. Neanmoins come les RR. PP. Jesuites qui sont allez à la Chine, en qualité de Matematiciens du Roi, ont encore corrigé & augmenté le Catalogue de Halley; on a aussi employé sur le globe les remarques qu'ils ont faites, pour ne rien ômettre de ce qui pouvoit contribuer à sa perfection.

3. L'auteur n'a pas crû devoir imiter ceux qui ont fait entrer les étoiles informes dans le cors des constellations, parce que cela rend le langage des anciens inconnu; & il est dans cette opinion, qu'il ne faut rien changer dans les choses que l'on trouve établies, quand il n'y a point de nécessité. Et en cela il n'a fait que suivre l'exemple des grans Maîtres, de Ticho-Brahé, de Bayer, de M. Cassini, du P. Riccioli, du P. Pardyes, & de Blaeu. D'ailleurs cela ne se peut faire sans embarasser les figures les unes dans les autres; & l'auteur a crû tout au contraire, qu'il falloit qu'il déchargât le globe le plus qu'il pouroit, pour rendre les étoiles plus visibles. C'est pour cela

qu'il a dégagé toutes les figures les unes des autres avec beaucoup de netteté; si ce n'est en quelques endroits, où c'étoit une nécessité de les faire toucher, à cause qu'il y a quelques étoiles qui sont communes à deux constellations, come on fait.

4. On s'est appliqué à représenter les figures conformément à la maniere dont les Astronomes s'énoncent; c'est-à-dire à mettre à l'épaule droite d'Orion, l'étoile qu'ils nomment l'épaule droite; & à la gauche celles qu'ils nomment de la sorte; & ainsi des autres, les plaçant toutes dans les endroits de la figure, où les Astronomes les ont placées. Cela n'étoit pas aisé. Les Astronomes qui ont donné les noms à ces étoiles, ne se sont pas mis en peine du dessein, & de la regularité de la figure; & ceux qui ont voulu faire les figures conformément à l'énoncé des Astronomes, se sont trouvez fort embarrassés, & tellement genez par les étoiles, qu'ils se sont crus dans la nécessité, ou de faire des figures estropiées & monstrueuses, ou de ne pas donner aux étoiles la place qu'elles doivent avoir dans les figures. Et certes il y a bien des personnes, qui pour faire de belles figures, & même de beaux portraits, ne se sont pas mis fort en peine si les Astronomes y trouvoient leur conte. Les 4. étoiles que tous les Astronomes disent être dans le pied gauche du Serpenteire, sont mises dans la jambe par tout le monde: les mêmes Astronomes nomment aussi

aussi quatre étoiles dans le Bouclier du Centaure ; & cependant personne ne représente le Centaure avec un Bouclier. On nome une étoile à la queue de l'Ecreville, & une informe près de cette même

queue ; & néanmoins on représente communément cette Ecreville sans queue. Les deux étoiles que les Astronomes apellent le pied droit, & le pied gauche de Céphée, sont mises par quelques-uns dans le Genoux ; & par d'autres vers la ceinture du même Céphée. Les deux bassins de la Balance qui sont apelez par les Astronomes le Bassin Boreal, & le Bassin Austral sont situez dans tous les Globes à l'Orient & à l'Occident l'un de l'autre. On pourroit rapporter bien d'autres exemples de cette irregularité ; mais on se contente de ceux-là, pour faire voir que les figures étoient encore fort défectueuses en ce point-là. On fait que Bayer est celui qui s'est le plus attaché à faire les figures conformes à l'énoncé des Astronomes ; & cependant il est aisé de voir qu'il y a bien des endroits où il n'a pas réussi non plus que les autres. L'auteur s'est donc beaucoup appliqué à la réforme des figures ; & il a été assez heureux pour leur donner de l'agrément, avec la regularité Astronomique, s'étant servi pour cela de M. Simonneau, Graveur & Dessinateur du Roi, que l'on fait être un des plus habiles homes de sa profession, & qui a su malgré la gêne & la contrainte où il étoit, à

cause des étoiles, doner des atitudes aux figures qui n'ont rien de contraire au dessein, & qui cependant sont dans la regularité que les Astronomes peuvent souhaiter; & c'est ce que l'auteur croit n'avoir encore été executé par personne avant lui. On a plus fait que cela; car on a doné aux animaux les figures que la nature elle-même leur a donées, & sous lesquelles on est acoutumé de les voir, come on le peut remarquer dans la Balene, dans le Daufin, dans l'Ecrevifse, &c. qui ne se trouvent pas sur les autres globes de cette maniere-là. On n'a mis que le simple trait aux figures, & si l'on avoit pû les faire encore plus simples, on l'auroit fait; & l'on a suivi en cela l'exemple de M. Cassini dans son Planisphere, & les avis qu'il a bien voulu doner là dessus, aussi-bien que le R. P. Gouye. Cependant le Peintre qui les enlumine ne laisse pas de faire paroître le clair & le sombre pour doner aux mêmes figures l'agrément dont elles manqueroient sans cela. Il y a certains animaux dans les constellations australes pour la figure & le coloris desquels on a suivi les avis du R. P. Plumier, & les modeles qu'il a bien voulu comuniquer.

5. Il y a sur ce globe beaucoup plus d'étoiles qu'il n'y en a sur d'autres qui sont plus grans, puis qu'il y en a près de 19000 y en ayant plusieurs que l'on ne voit qu'avec le Telescope; mais on n'a pas jugé propos d'ajouter un chiffre à chaque éto

voir quelle est sa grandeur, par
 le peu de trop charger le globe ;
 est contenté de marquer dans un
 la grandeur des étoiles, & la ma-
 nière dont on représente les nébuleuses, &
 que cela fuffisoit ; car on a fait des
 différens pour toutes les grandeurs,
 fait frapper avec beaucoup d'exacti-
 on n'a pas crû non plus devoir a-
 caractères des Planetes à ces étoi-
 à-dire marquer les Joviales, les Sa-
 les Solaires, les Martiales, &c. parce
 qu'il n'y avoit pas assez de certitu-
 es choses-là. Enfin on n'a pas mis
 les noms Grecs, ni les Latins, ni
 , à la réserve de quelques-uns qui
 usage très-comun parmi les Astro-

ne il y a des étoiles qui croissent
 ainnent, d'autres qui paroissent &
 voissent de tems en tems, & qu'il
 ême qui ont disparu tout à fait,
 es qui ont parû dont on n'avoit pas
 ; l'auteur a marqué la plupart de
 d'étoiles extraordinaires qui sont
 la conoissance, croyant bien que ce-
 plaisir à ceux qui ne savent pas ces
 par leurs propres observations. Il a
 ajouter ce qu'on apele les nuées
 llan, & les 2. taches noires ob-
 par le P. Richaud à Ponticheri,

oi qu'il n'y ait rien de sa conu que

la voye lactée que le vulgaire apele le chemin de S. Jaques; cependant on ne s'est pas assez apliqué à la bien représenter. Et comme de l'aveu du P. Riccioli, Ptolomée est celui qui s'en est le mieux aquité; on a suivi pied à pied ce qu'il en a dit; & l'on a marqué exactement sa diferente largeur, & les endroits où elle se partage, & où elle se réünit. Enfin l'auteur croit n'avoir rien ômis de ce qui peut contenter la curiosité du public, & doner de l'agrément à ses globes; & il a lieu d'esperer que l'on en sera content.

Judicium Ecclesie Catholicae trium primorum seculorum de necessitate credendi quod Dominus noster Jesus Christus sit verus Deus, assertum contra M. Simonem Episcopium aliosque: authore Georgio Bullo S. S. T. P. Presbytero Anglicano in 8. Amstelodami; & se trouvent à Paris chez Ant. Dezaillier, rue saint Jaques. 1697.

Quelque constant qu'ait toujours été le Dogme de la generation éternelle du Fils de Dieu, Episcopus a osé le revoquer en doute dans ses Institutions Teologiques; en avançant que pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, ce n'étoit pas un article que chaque fidele fût obligé de croire, pour être sauvé.

M. Bullus, Prêtre de l'Eglise Anglicane, refute solidement tous les argumens dont les

Sociniens de ce siecle se servent pour appuyer cette heresie pernicieuse, qui ebranle le fondement de la Religion Chretienne.

Dans le premier chapitre il raporte les témoignages formels des Peres des premiers siecles, qui établissent la necessité indispensable de croire la divinité de J. C. unique Mediateur entre Dieu & les Hommes, & la verité de ses deux natures, & de ses deux volontez. Il comence par saint Ignace Martyr, Disciple des Apôtres; & finit par saint Atanase. A la fin du chapitre il examine l'idée basse & grossiere, que le comun des Juifs avoit conçüe du Messie qui leur avoit été promis, & qu'ils atendoient; & montre que les Profetes l'avoient representé come un veritable Dieu, & un veritable Homme: come Fils de Dieu selon sa naissance éternelle, qui avoit precedé tous les siecles; & come fils de David, selon sa naissance temporelle.

Dans le second chapitre il prouve par l'histoire des trois premiers siecles que l'Eglise a crü si constamment la filiation éternelle de J. C. qu'elle a prononcé anatême contre ceux qui osoient la nier, les a rejetez de son sein, & ne les y a jamais reçus qu'après qu'ils ont abjuré solennellement leur erreur. Il raporte l'exemple de Cerinte, & d'Ebion, contre lesquels saint Jean fut prié de composer son Évangile, au commencement duquel il explique d'une maniere admirable la naissance divine du Sauveur.

Le commencement de la premiere Epître du même Apôtre, répond parfaitement au commencement de son Évangile; & contient si manifestement la même doctrine, de l'existence éternelle du Verbe revêtu de notre chair, que ceux qui en doutoient y sont nommez Antechrists. www.libtool.com.cn

Notre Auteur joint au témoignage de saint Jean, celui des quinze premiers Evêques de Jerusalem, qui étant Juifs d'origine, ont reconu la divinité de N. S.

Il parle dans le chapitre suivant, de ceux qui dans le second & le troisième siècle, ont nié la divinité de J. C. Theodote de Bizance, surnomé le Coroyeur, fut le premier qui ayant été converti d'entre les Payens, soutint cette heresie, qui jusques alors n'avoit été défendue que par des gens convertis d'entre les Juifs. Ce Theodote fut excomunié par le Pape Victor. Artemon, & Paul de Samosate qui suivirent la même erreur, subirent un pareil châtiment, & furent chassés de l'Eglise.

Episcopus ayant pretendu que les anciens simboles que prononçoient ceux qui recevoient le Batême, ne contenoient que la confession du Pere, du Fils, & du saint Esprit, & ne contenoient point la confession de la divinité du Fils; M. Bullus prouve dans le quatrième chapitre la fausseté de cette explication, & fait voir que le nom de Dieu s'étendoit dans le Simbole, au Fils, & au saint Esprit, aussi-bien qu'au Pere; & s'é-

ten,

tendoit également aux trois Persones ; ce qu'il fait voir par ces paroles de Tertullien : *Et Pater Deus, & Filius Deus, & Spiritus Sanctus Deus, & Deus unusquisque.* Il cite ensuite d'autres Peres qui ont donné la même explication au Simbole.

Le 5. Chap. contient l'exposition du Simbole attribué aux Apôtres ; sur quoi M. Bullus fait quatre choses. Il fait voir 1. Que ce Simbole étoit propre à l'Eglise Romaine ; & qu'il ne reçut sa dernière forme qu'après le 4. siècle. 2. Que l'Eglise Romaine exente de l'herésie des Ariens, s'est servie d'un simbole plus court que les Eglises d'Orient. 3. Que ce Simbole de l'Eglise Romaine ne laisse pas de contenir la confession de la divinité de J. C. 4. Que le simbole des Eglises d'Orient la contiennent expressément. Il employe tout le sixième chapitre à confirmer de plus en plus ce dernier point d'un grand nombre de preuves.

Dans le dernier chapitre il examine un passage de saint Justin Martir, contre Trifon ; & fait voir que ni saint Justin, ni l'Eglise de son tems n'a jamais douté de la divinité de J. C.

*Josphus Fratres agnoscens. Tragoedia. A
ludis solennibus in Regio Ludovici Ma
Collegio apud Patres Societatis Jesu.
Etore Gabriele Francisco le Fay, ejus
Societatis Sacerdote. In 12. à Paris cl
la Veuve Simon Benard, rue saint Jaqu
1699.*

IL y a plusieurs personnes qui sont per-
dées qu'il n'y a point de sujets plus p-
pres à la Tragedie que ceux qui sont tirez
Histoires Profanes, & qui inspirent de
mour. Cependant M. Racine a fait voi
contraire par les dernières pièces qu'il a de-
nées au Théâtre.

Sofocle & Euripide ont fait d'excelen
Tragedies sans y faire entrer d'amour.
neque a représenté dans les siennes les é-
de la colere, de la vengeance, de l'envie,
l'ambition, & de la douleur; & n'y a presé
jamais laissé paroître les furieux mouvem-
qui agitent ceux qui aiment. Que si dans qu-
ques Tragedies du grand Corneille, il se tre-
ve des aventures amoureuses, c'est moins
les touchant legerement, come il a fa
qu'en traitant à fond les autres passions qu-
s'est aquis tant de gloire.

D'ailleurs il est certain que la fin princip-
de la Tragedie est d'exciter la crainte & la
tié dans le cœur des Spectateurs; ce qui ne
fait point en représentant sur la Scene c-
personnes transportées d'amour.

Les sujets que l'histoire sainte fournit, produisent plus heureusement cet effet, que ceux que fournit l'histoire profane. Les Juifs & les Cretiens ont eu parmi eux de plus illustres heros, que n'en ont eu ni les Romains ni les Grecs, & qui ont donné de plus grans exemples de *generositate & de grandeur* d'ame.

La vie seule de Joseph fust pour convaincre qu'on trouve dans l'Escriture de plus beaux sujets de Tragedie que dans tous les Livres des Payens. Le P. le Jay en a fait trois qui ont été representées avec succès dans le Colege de Louis le Grand.

La premiere est Joseph qui reconoit ses freres sans être reconu par eux. La seconde est Joseph vendu par leur jalousie; & la troisieme le même Joseph preposé à l'Egipe en qualité de Gouverneur, pour preserver le Royaume de la famine, & pour preparer par là l'entrée aux Juifs dans la terre de Canaan, & l'établissement de l'Eglise.

Manethones Apotelesmaticorum libri sex : nunc primùm ex Bibliothecâ Mediceâ editi , curâ Jacobi Gronovii , qui etiam Latine vertit, ac notas adjecit. In 4. Lugduni Batavorum. 1693.

Les Poësies de Maneton avoient été inconuës jusqu'à ce tems-ci, & ceux même qui avoient recherché avec le plus de soin, le nom & les ouvrages des

Poëtes, n'en avoient point fait de mention. On voit qu'il n'y en a point d'autre Manuscrit que celui du Grand Duc de Toscane. M. Gronovius étant à Florence en prit une copie qu'il vient de comuniquer au public avec ses notes.

Maneton traite dans les six livres qui composent son Poëme, du pouvoir que les astres qui president à la naissance des homes, ont sur les actions de leur vie. C'est un sujet fort obscur, & sur lequel on ne peut gueres rien dire de certain ni de solide.

Joannis Fensii Lectiones Lucianæ, accedit ad J. G. Grævium, super aliquot Diodori Siculi locis Epistola. In 8. Hæzæ Comitissæ & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier, rue saint Jaques. 1699.

M. Jens s'étant apliqué dès sa jeunesse à la lecture des Auteurs Grecs, à trouvé qu'Aristofane & Lucien, avoient été extrêmement maltraitez par les Copistes, par les Imprimeurs, & par les Traducteurs; & que Lucien l'avoit été beaucoup plus que nul autre. En conferant les diferentes éditions de Lucien, il a reconu que les habiles gens qui ont travaillé à la derniere édition d'Amsterdam, en avoient retranché un grand nombre, & y en avoient encore laissé un grand nombre. Celle de Florence lui a paru la moins défectueuse de toutes, & il a jugé que si les traducteurs s'en étoient servis, au lieu

de se servir de celles d'Alde, & de Bâ-
ils auroient beaucoup mieux reüssi,
ait-être qu'il auroit été plus expedient de
re une nouvele édition de cet excelent au-
r : mais les exemplaires d'Amsterdam
tant pas entierement debitez, l'interêt
; Libraires ne leur a pas permis de faire une
grande dépense; & M. Jens s'est vû re-
it à mettre ses corections, & ses restitu-
ns sur le papier, & à en composer ce Vo-
ne à part. Il y a mêlé ses Remarques sur
; passages de quantité d'autres Auteurs
ecs, qui servent à faire voir le genie de la
ngue Grecque, & son raport avec la La-
e.



JOURNAL
DES SAVAN

Du Lundi 1. Mars. M. DCC.

*Continuation du I. Traité des écritures; où
répond aux difficultez qu'on a faites
ce même traité, & où l'on défend la
de saint Jérôme contre la critique de M
mon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire.
Dom Jean Martianay, Religieux Bene
de la Congregation de saint Maur. In
Paris chez Guillaume Huart, sur le C
des Augustins. 1699.*

LE Pere Dom Jean Martianay a
reçu plusieurs lettres de ses amis &
ses confreres, qui lui ont fait
ques difficultez touchant l'inspiration d
vre de la Genese, & touchant ses preuves
la divinité de J. C. par les miracles
crû qu'il étoit obligé d'éclaircir ces di
tez avant que de continuer ses autres
tez de la verité & de la conoissance de
vres sacrez : ayant été aussi attaque de
Simon, il a fait une réponse solide à l

JOURNAL DES SAVANS. 161
que de son adversaire, qui tâchoit de dé-
truire la Bible, ou Bibliothèque divine de
saint Jérôme, donnée depuis peu au public,
par les soins du même Dom Jean Martia-
ny.

La première partie de cette continuation,
commence donc par les lettres du Pere Dom
Robert Chevalier, qui veut prouver que
Moïse n'avoit pas besoin d'une inspiration
particulière du saint Esprit, pour écrire le
livre de la Genese; parce qu'il ne fait que
nous y raconter l'histoire des premiers Pa-
triarques, & rapporter les Propheties de Jacob,
dont Moïse pouvoit être instruit par la tra-
dition de ses ancêtres, sans avoir recours à
des moyens surnaturels.

Pour répondre à cette objection, Dom
Jean Martianay fait une démonstration
particulière de l'inspiration du livre de la
Genese, en suivant toujours la même me-
thode qu'il s'est prescrite dans le premier
volume de la verité, & de l'inspiration des
autres livres de la sainte Ecriture. En effet, il pro-
pose d'abord trois principes certains & incon-
testables, sur lesquels il apuie son raisonne-
ment, pour faire en suite l'application de ces
mêmes principes au livre de la Genese,
dont il veut montrer la divinité & l'inspira-
tion.

Le premier de ces principes est celui-ci:
*Prophetie s'étend à tous les tems, & elle peut
predire aussi bien le tems passé & le present,
le tems futur, & les choses à venir.*

CAR,

Car, dit-il, quand la memoire de ces choses dont on veut parler exactement, est à fait abolie dans l'esprit des homes, il n'en reste aucun souvenir, ni dans la tradition, ni dans les anciens monuments. Il y a donc besoin alors d'être instruit des choses par une inspiration du saint Esprit & par des moyens surnaturels.

Pour second principe, il avance une proposition, qui est tres veritable : *Les hommes ne peuvent conoitre ce que Dieu a fait au commencement du monde, que par revelation ou par tradition.* La raison de ce principe est fondée sur l'ignorance avec laquelle nous vivons au monde : car ne sachant rien de nous-mêmes des choses passées, nous avons besoin d'en être instruits, ou par les hommes de nos semblables, ou par la revelation de Dieu & de ses Anges.

Le dernier des principes que notre Auteur établit, est que *les Profetes inspirez de Dieu ne peuvent parler conformément aux paroles de l'histoire écrite avant eux, si cette histoire n'est tres veritable ;* parce qu'il n'est pas possible qu'un home inspiré du saint Esprit, raconte des choses qui ne soient pas conformes à la verité, ou qui autorisent le mensonge.

Après avoir établi tous ces principes, Jean Martianay en fait l'application à l'histoire de la Genese, & montre clairement que Moïse n'a pû écrire l'histoire de la création du monde, sans une revelation particulière du saint Esprit. Car il fait voir

passages formels de la sainte Ecriture, que depuis le déluge, la tradition & le culte de Dieu ont été interrompus parmi les hommes, même parmi les ancêtres de Moïse, qui se sont abandonnés comme tous les autres hommes, au culte des Idoles, & qui ont mis ces creatures, à la place du creature. D'où notre Auteur conclut que Moïse n'a pu tirer de la tradition aucune lumière, ni aucune connoissance de ce qui s'est passé dès le commencement du monde; & que sans la revelation particuliere de Dieu, il n'auroit jamais pu nous apprendre toutes les circonstances de la creation, & ce que Dieu a fait en formant le premier homme. Enfin après avoir fait en détail l'application de chaque principe, il en forme la démonstration suivante. Moïse n'a pu écrire l'histoire de la Genese, qu'après l'avoir apprise par tradition, par quelque ancien monument, ou par une revelation particuliere & par une lumière Profetique.

Or il est clair qu'il ne l'a point apprise par aucune tradition de ses ancêtres, ni par aucun ancien monument. Donc Moïse n'a pu écrire la Genese, que par une revelation particuliere & par une lumière Profetique.

Dans les derniers Paragrapes du 1. chapitre, notre Auteur prévient les objections qu'on pouroit faire contre cette démonstration; & fait voir clairement, que le préjugé qu'on est en faveur de la tradition des premiers

miers Patriarches, n'est appuyé que sur des conjectures, qui ne doivent pas être reçues en matiere d'argumens & de preuves démonstratives, come sont celles dont on se sert dans tout le 1. traité de la verité & de l'inspiration des Ecritures. www.libtonline.cn Une veut donc point qu'Isaac ait appris du Patriarche Sem, ce qui s'est passé dès le comencement du monde; mais il prétend au contraire qu'il y a plus d'apparence qu'Isaac n'a jamais vû son ayeul au dixième degré, puis que l'Ecriture nous apprend, qu'il a passé sa vie dans un pays étranger, & qu'il n'est jamais allé voir le pays de son pere Abraham. Ainsi la connoissance de la creation du monde & de l'histoire d'Adam ne doit pas être regardée come une tradition hereditaire & domestique des Patriarches; non pas même depuis Abraham jusqu'à Moïse: parce qu'il paroît par des témoignages formels de la sainte Ecriture, que Dieu a revelé des choses à Moïse, qu'il avoit cachées aux plus grans Patriarches. Sur quoi Dom Jean Martianay fait admirer la sage conduite de la Providence, qui n'ayant point destiné Abraham, ni Jacob, ni Isaac, pour être les Legislatteurs de leur posterité, mais seulement pour être les depositaires des promesses que Dieu faisoit à leurs descendants; elle s'est aussi reservé de faire connoître à Moïse la raison & les fondemens de la loi du Sabat, qui sont expliquez dès le comencement de la Genese. Tout

D
re remarque
ne person
re.

Le secc
re voir
me & d

le pr
deux
s mirac
du Seig

ux que
a mont
veilles

esure
servi
On re

e entr
ette
A
dit

3

fonne ne les a faites avant notre Au-

second Chapitre qui est destiné à voir la difference des miracles de l'ancien de la nouvelle loi, est divisé comme premier en quatre Sections. Dans les deux premières on parle assez au long des miracles que l'Ange qui tenoit la place du Seigneur, fit devant Moïse, & de ce que Moïse fit devant les Israélites; & ensuite par plusieurs remarques que ces miracles n'ont rien qui ait du rapport avec l'opération de Lazare, dont notre auteur s'est servi pour démontrer la divinité de Jésus-Christ. Je remarque donc une difference essentielle entre les miracles dont nous parlons; & la difference paroît particulièrement à la maniere que ces prodiges ont été faits: car d'un côté l'Ange qui faisoit les miracles devant Moïse, ne s'est jamais distingué personnellement de celui qui tenoit la place. Il a toujours parlé comme s'il étoit le Seigneur lui-même, sans mentionner son ministère, ou son institution: *Je suis celui qui est.* On ne voit non plus que Moïse ait jamais détourné le regard de la personne du Seigneur, qui l'envoyoit vers le Roi d'Égypte; & soit qu'il ne le vît point, ou qu'il n'ait pas connu que Dieu se servoit d'un Ange, il n'a jamais été dans le danger, ni en danger d'attribuer à la Creature ce qui n'est propre qu'au Createur; par-

ce

ce qu'il a tout rapporté au culte mediat ou immediat de la persone du Seigneur, Dieu de ses peres, Abraham, Isaac, & Jacob. Au contraire quand J. C. en presence des Juifs, ressuscita le Lazare, il se distingua personnellement de son Pere, & il se dit son Envoyé; & après cette distinction, il se dit lui-même *la vie & la resurrection des morts*. Ce qu'il n'auroit pû faire sans impiété, & sans un horrible blasfême, supposé qu'il n'eût pas été Dieu, & tout égal à son pere.

Après avoir bien établi cette difference entre les miracles de l'ancienne Loi, & ceux de la nouvelle, Dom Jean Martianay fait voir dans tout le reste du second chapitre, qu'il n'y a aucune parité entre ses raisonnemens, & ceux de Dom Robert Chevalier, qui croyoit qu'on pouvoit prouver la divinité de l'Ange du buisson ardent, en se servant des mêmes preuves que notre auteur a employées pour prouver la divinité du Fils de Dieu par les miracles qu'il a faits lui-même, ou par ceux qui ses Apôtres ont faits en son nom.

Outre les lettres dont je viens de parler, il y en a une autre que l'auteur de ce I. Traité des Ecritures, regarde come un modele achevé d'érudition, de charité, & d'une sainte rigueur, qui est beaucoup plus douce à ceux qui aiment sincerement la verité, que toutes les flateries des amis trompeurs, ou trop complaisans. Il a donc res-

inspiration des livres de la sainte
& le P. Dom G. Roussel ne veut
pouvoir prouver par ce même prin-
ciple le Livre de la Genese ait été é-
crit par un mouvement particulier de l'E-
sprit de Dieu. Au contraire il pretend que
ce n'est pas universel; qu'il ne s'é-
tend pas à tous les livres de la sainte Ecri-
ture. On pourroit même en conclure
que les livres qui n'ont qu'une autorité
humaine, sont des livres divins,
et par un mouvement particulier du
Saint-Esprit, come pourroit être l'histoire de la
vie de saint Benoit, écrite par saint Gregoire

Le P. de Martianay fait deux répon-
ses à cette difficulté. Il montre dans la pre-
miere le propre aveu de son confrere,
qui est que les livres de la sainte Ecri-
ture ont été écrits par un mouvement particulier
de l'Espirit de Dieu.

Auteurs, qui font eux-mêmes des prévisions des choses à venir. Or come les tendus Esprits forts combatent en general l'inspiration de tous les livres de l'Ecriture est clair qu'on ne sauroit mieux faire pour confondre, que d'établir un principe incontestable par lequel on puisse démontrer l'inspiration du plus grand nombre des Livres de l'Ecriture. C'est ce que Dom Jean Manay a fait de l'aveu même du P. Roussin & de là il s'ensuit que n'ayant eu de l'inspiration dans le premier Traité de la Verité & de l'inspiration des Livres de la sainte Ecriture, de combattre les Esprits forts, les Spinosistes & les Impies; son principe est incontestable dans l'application qu'il en a faite, en prouvant l'inspiration des Livres Sacrez. Il n'auroit pû se contenter de cette réponse: mais pour faire honneur aux objections de son Confrere, il en ajoute une seconde, de laquelle il nous fait remarquer que les Livres de la sainte Ecriture peuvent être regardés come divins en trois manieres diferentes. Premierement en ce qu'ils contiennent veritables profeties, faites par les auteurs de ces mêmes Livres. Secondement en ce qu'ils contiennent de veritables prédictions des choses à venir, qui ne sont arrivées plusieurs siecles après que ces Livres ont été composez, & connus de tout le monde. Enfin les Livres de l'Ecriture doivent être regardés pour profetiques & divins, à cause que les histoires & les actions particulieres qui y sont

racontées sont des images & des predic-tions figuratives d'autres faits, & d'autres perſones qui ne pouvoient être conuës que de Dieu, lors qu'on a écrit les hiftoires de l'ancien Teſtament.

Après ces remarques il eſt facile de reconoitre que le principe ſur lequel Dom Jean Martianay a établi la divinité & l'inſpiration des Livres de l'Ecriture, eſt un principe univerſel; puis qu'il n'y a point de Livre dans l'ancien, ni dans le nouveau Teſtament, qui ne contienne des prediCTIONS de l'avenir, en quelque une des trois manieres dont je viens de parler. Ainſi encore que les auteurs des Livres de la Genèſe, d'Eſter, de Judith, & de pluſieurs autres, ne faſſent pas eux-mêmes des prediCTIONS des choſes à venir, il eſt pourtant vrai que leurs Livres doivent être regardez come des Livres vraiment divins, & inſpirez du ſaint Eſprit; puis qu'ils contiennent ou des prophèties expreſſes, ou des prediCTIONS figuratives des choſes à venir, dont Dieu ſeul pouvoit avoir la conoiſſance.

Ce qu'on dit enſuite touchant les miracles des Magiciens de Pharaon, & touchant ceux de J. C. merite d'être lû dans ſa ſource.

Histoire du Monde ; par M. Chevreau. Seconde Edition, revue, corrigée, & augmentée de l'Histoire des Empereurs d'Occident, & de plusieurs autres additions considerables dans le corps de l'Ouvrage. Cinq Tomes in 12. à la Haye ; & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier, ruë saint Jaques. 1699.

LA premiere Edition de l'Histoire du Monde de M. Chevreau, parut à Paris en deux Tomes in 4. en 1686. & fut reçue du public avec l'aplaudissement que meritoit la grande capacité de son Auteur. Elle fut bien-tôt après suivie de deux autres, dont l'une fut faite in 12. à Paris ; & l'autre en Holande, augmentée d'un Livre entier qui comprend l'Histoire des Empereurs d'Occident.

M. Chevreau n'étant pas encore tout à fait content de son travail, il y a fait depuis des changemens à presque toutes les pages, & des additions dans le cors de l'Ouvrage, telles que sont l'histoire de la Sicile, l'histoire du grand Gustave, Roi de Suede, l'histoire de la derniere revolution de Portugal, & diverses autres.

C'est sur l'Exemplaire augmenté de la sorte que cette derniere a été faite en cinq Tomes. Les quatre premiers contiennent chacun deux Livres ; & le cinquième n'en contient qu'un. Chaque Livre est divisé en Chapitres.

On voit dans le premier chapitre du I. livre la creation du monde, & la formation de l'homme, que les Rabins ont mêlée d'une infinité de fables. Quelques-uns d'eux ont avancé qu'Adam avoit eu les deux sexes; & Platon semble avoir adopté cetteaine imagination. D'autres ont inventé diverses opinions sur l'arbre du bien & du mal, sur la grandeur & la figure du serpent qui rompa Eve, sur la nature du fruit défendu, ont goûterent tous les animaux.

Quelques-uns assurent que Cain nâquit la premiere anée du monde; & Abel la seconde; & chacun avec sa jumelle: Que celle de Cain fut nomée Calmanna; & celle d'Abel, Lefura, ou Delbora.

Dans la suite de ce chapitre M. Chevreau explique les principes sur lesquels il a établi sa Cronologie, & décrit dans le suivant l'état de la République des Hebreux. Avant la desobéissance d'Adam, Dieu lui fit connoître en quoi consistoit son devoir. Depuis son peché, & lors que ses enfans s'abandonerent à leurs passions, Dieu leur donna des Loix pour les ramener à lui. Les plus anciennes regardoient les sacrifices, le discernement des animaux purs & impurs, & la sanctification du Sabat.

La Royauté fut jointe au Sacerdoce sous le gouvernement qui preceda le tems de Nimrod, & sous celui qui le suivit. Le Chef qui exerçoit un pouvoir absolu dans sa famille, prenoit aussi le soin de la Religion.

Villes. Babilone fut fondée par Nimbrod; & sa tour fut bâtie 120. ans après le deluge. Babilone fut prise l'an du monde 3363. par Nabucodonosor, l'an 3434. par Cyrus, l'an 3462. par Darius; & en divers tems par d'autres Princes, qui n'y laisserent aucune maison. A l'occasion de la tour de Babilone notre auteur fait une belle digression sur la confusion des Langues; & rapporte les diferentes manieres selon lesquelles les Savans ont conçu qu'elle avoit pû arriver.

Ninive fut aussi bâtie par Nimbrod selon la plus comune opinion. Quelques-uns disent qu'Assur fils de Sem, ne pouvant souffrir la tyrannie de Nimbrod, s'éloigna du lieu où il étoit; & qu'il fonda le Royaume d'Assirie.

Quelques-uns croient que Jerusalem fut bâtie par Melchisedech. M. Chevreau en fait une exacte description, à laquelle il joint une table de ses Rois. Ensuite il parle des principales Villes de Phenicie, qui sont Ptolemaïde, Tir, Sidon, Rosos, Sarepte, Tripoli, & Botris. De là il passe en Sicione, & à Argos; décrit les Isles de Crete, de Cypre, & de Sicile. Il s'étend fort au long sur la fortune de Troye, sur celles de Cartage, d'Atenes, de Lacedemone, de Corinte, de Numance, & de Rome.

Tout le huitième Livre décrit amplement les merveilles du monde, que les auteurs réduisent ordinairement à sept.

Le neuvième renferme en abrégé ce que plusieurs auteurs ont écrit de plus remarquable touchant la découverte de l'Amérique, & ce qui se trouve dans les Relations des Indes Orientales, & de la Chine.

www.libtool.com.cn

Lettere di Gregorio Leti sopra differenti materie, con le proposte, & Risposte da lui o vero à lui scritte nel corso di molti anni, da d' à Principi, Titolati Ambasciatori, Ministri di Stato, Nobili, Consiglieri, Cardinali, Arcivescovi, Vescovi, Abbati, Religiosi d'ogni grado, & ordine, Academie, Letterati, Mercanti, Cittadini, Principesse, Dame, Monache, & altre persone che la discretionè permette, che siano pubblicate. In 12. due tomi Amsterdamo; & se trovano à Paris chez Ant. Dezalier. 1700.

Depuis quarante ans M. Leti a publié une infinité de Livres qui sont répandus dans toute l'Europe. Les deux Volumes qu'il vient de donner contiennent des Lettres qu'il a écrites à des personnes de toute sorte & conditions, avec les réponses qu'il en a eues; & assure qu'il les a choisies avec la precaution nécessaire pour ne reveler le secret de qui que ce soit, & pour ne blesser en rien, ni la mémoire des morts, ni la réputation des vivans.

Quoi qu'elles soient toutes en Italien, plusieurs d'entre elles ont été écrites en François, & traduites par M. Leti, qui fait

fait esperer de les metre sous la presse dans leur Langue originale ; come aussi de comuniquer au public deux autres Vol. de Lettres.

Entre celles qui paroissent au I. Vol. il y en a une que M. l'Evêque d'Acqua pendente son oncle lui écrivit quelque tems après qu'il se fut retiré de son Palais Episcopal, & qu'il adressa à Chamberi à M. l'Evêque de Geneve pour la lui faire tenir.

Par cette Lettre M. l'Evêque d'Acqua pendente lui manda qu'il avoit appris le mois de Septembre de l'année 1658. qu'il étoit parti d'Italie, avoit couru de Ville en Ville, avoit renoncé à la Religion Catholique, & étoit sur le point d'épouser la fille d'un Medecin. Il le fait souvenir des soins qu'il avoit pris de son éducation pendant le tems qu'il l'avoit eu sous sa conduite, lui reproche qu'il avoit travaillé inutilement, & qu'en l'instruisant il avoit jeté la semence de la verité sur une terre sterile & ingrate. Puis lui dit-il, Vous êtes à Geneve, la mere des Heresiarques, le siege de l'erreur, & l'égout de tous les vices. Enfin il le conjure de considerer le deshonneur que son apostasie fait à leur famille, l'exhorte à r'entrer dans le sein de l'Eglise, & lui promet de lui donner à l'avenir toutes les marques d'une veritable tendresse. La Lettre est du 13. Août 1660.

Rien ne pouvoit être plus frivole que ce
que

dans un cloître !

Un Religieux de l'Ordre de saint François ayant prié M. Leti de lui mander ce qu'il savoit de plus particulier de Calvin, il lui fit en sept lettres un abrégé de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Son caractère étoit une severité inflexible, qui le rendoit incapable de supporter dans les autres le moindre défaut. De jeunes Damoiselles s'étant présentées un jour à la cérémonie de la Cene avec des habits contraires à la modestie, il les chassa avec une dureté qui scandalisa toute la Ville de Geneve, & qui porta le Conseil des deux cent à rendre Sentence contre lui, & contre Farel, par laquelle ils furent banis, pour avoir voulu exercer une tyrannie dans une Ville libre.

Calvin mourut le 27. Mai 1564. & ne laissa que deux cens écus, qui furent employez à payer ses dettes, de sorte qu'il ne resta à son heritier qu'une seule tasse d'argent. Le lieu de sa sepulture fut tenu secret, de peur qu'il ne prît envie aux Car-

toliques d'enlever son cors, ou que les plus simples d'entre les gens de sa secte ne lui rendissent des honneurs superstitieux.

Entre les Lettres qui composent ces deux Tomes, il y en a deux du M. Leti à l'Academie Françoise. Par l'une, qui est la dernière du I. Tome, il dedie à cette Compagnie un Ceremonial historique & politique, & lui declare le dessein qu'il avoit formé d'écrire les actions des plus illustres de ce siecle qui vivoient encore. L'autre, qui est la 183. du second Tome, est un grand éloge du Roi.

La 92. Lettre du premier Tome, est une Lettre du P. Noris, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, & maintenant Cardinal, à M. Leti, par laquelle il se plaint de ce que lui ayant écrit à la priere de M. l'Evêque d'Acqua pendente son oncle, il avoit brulé sa Lettre, & ne lui avoit pas fait l'honneur d'y répondre. Lors que M. Leti eut reçu cette seconde Lettre, il fit réponse au P. Noris, & lui manda qu'il étoit vrai qu'il avoit dit à M. Pagni, Medecin de Pise, que pour se délivrer des remontrances qui lui venoient de toutes parts, sur son changement de Religion, il bruloit tout ce qu'on lui écrivoit sur ce sujet; mais qu'il n'avoit pas néanmoins brulé sa premiere Lettre; & pour l'en convaincre il lui en renvoye l'original. Il l'assure au reste de la profonde veneration

D. E S S A V A N S. 179.
a qu'il a pour ses éminentes qualitez ,
digne d'être honorés ; non seulement
la Pourpre , mais même de la Tiare
atificale.

www.libtool.com.cn



H 6. JOUR-

JOURNAL DES SAVANS,

www.libtool.com.cn

Du Lundy 8. Mars. M. DCC.

*Histoire des nouveuens arrivez dans l'Eglise au
sujet d'Origene, & de sa doctrine. In 12.
à Paris chez Nicolas le Clerc, ruë saint
Jaques. 1700.*

IL n'y a peut-êre jamais eu d'auteur
Eclesiastique dont on ait tant parle dans
tous les siecles, & de qui l'on ait dit,
& plus de bien & plus de mal que d'Orige-
ne. Cependant persone n'avoit encore en-
trepris de doner une histoire complete de
ce qui est arivé dans l'Eglise pendant qua-
tre cens ans, au sujet de sa doctrine, &
de ses Sectateurs. C'est ce que l'on s'est
proposé dans cet ouvrage, que l'on peut
justement apeler l'histoire de l'Origenisme,
& qui renferme un grand nombre des plus
beaux morceaux de l'histoire Eclesiastique.

On raporte dans les deux premiers Livres
tout ce qui regarde la persone d'Origene,
ses bones & ses mauvaises qualitez, le dé-
tail

combien peu il s'en falut qu'il ne mourût enfin pour J. C. Sa conduite après que les Evêques eurent condané sa doctrine; l'apologie qu'il publia sans neanmoins se retracter; les raisons que l'on a de craindre qu'il ne soit mort dans l'heresie: les contestations qui s'éleverent dès lors entre plusieurs auteurs sur son sujet. Tout cela fournit au Lecteur un grand nombre d'évenemens dignes de sa curiosité.

On voit dans le troisième Livre de quelle maniere la Secte des Origenistes comença à se former; comment les Livres d'Origene devinrent à la mode; ce que firent les premiers homes de ce tems-là pour leur donner vogue, l'ardeur des Solitaires à les lire & à les repandre dans le monde, combien peu de personnes previrent le mal qui en ariveroit; le zele & la fermeté de saint Pacome à s'oposer presque seul à ces fatales lectures; ce que Dieu lui avoit revelé à cet égard. On y voit encore les soins de

saint Atanase pour arracher Origène
riens; l'artifice avec lequel ceux-ci
rèrent ses Disciples afin d'aquerir pa
créance dans les Esprits.

Dans le quatrième Livre on trou
ariva lors que les Origenistes se fur
tumez à ne plus regarder la chair q
me la prison de l'esprit, & nullem
me une partie de nous-mêmes, &
par l'union qu'elle a avec J. C. &
à regner avec lui dans la gloire.
crurent pouvoir conclure que les
de la chair n'étoient pas capables
l'esprit sa pureté, ni de le priv
grace du Createur. On voit assez
abominations conduit ce détestabl
pe, qui forma dans l'Orient une
Secte d'Origenistes, si décriez p
desordres, qu'on leur donna le no
mes & de debordez. Ce double C
me, l'un charnel & l'autre spi
pour témoin saint Epifane, qui s
voir peint dans l'un & dans l'autre
est arrivé de nos jours à l'égard du
me. 1. On y remarque encore
rigenisme charnel dura tres-peu, &
horré de tout le monde; ceux mé
en étoient infectez, n'osant prod
yeux des homes une doctrine si
au lieu que l'Origenisme spirituel,
Sectateurs, selon saint Epifane, é
reprochables du côté de la pureté, &
tre éteint que deux cens ans après

raï qu'une heresie charnelle est souvent
 à craindre pour l'Eglise, que celles où
 n'aperçoit rien que de tres-reglé dans les
 sirs.

Idime qui passoit pour un home à reve-
 as, & qui étoit d'ailleurs un prodige de
 e, devint le Chef des Origenistes de
 siecle. Rufin Prêtre d'Aquilee, d'un
 te extraordinaire, entra dans ses senti-
 s, & y engagea Mélanie, dont il étoit
 teur. Cette Dame des plus anciennes
 ions de Rome, que des actions d'une
 u peu comune avoient mise dans un tres-
 degré de réputation, consacra tout
 bien & son credit à l'avancement de ce
 i: Jean Evêque de Jerusalem voulut
 la Palestine en fût come le centre; tou-
 s néanmoins avec dépendance des Mo-
 eres d'Egipe, qu'une austerité sans exem-
 rendoit plus propres à persuader la nou-
 ité. Saint Jérôme & saint Epifane s'é-
 rent contre les erreurs d'Origene. On
 oposa l'autorité des saints Atenodore,
 goire Taumatourge, Denis d'Alexan-
 , Pierius, Teognoſte, Pamfile, Ata-
 e, Hilaire, Gregoire de Nisse, Basile,
 broise, Eusebe de Verceil, qui tous fai-
 nt gloire, les uns d'être Disciples d'Ori-
 e, les autres d'être ses traducteurs & ses
 irateurs. Rome & l'Occident entra dans
 e contestation, beaucoup moins éclat-
 te par la qualité des personnes, que par les
 sices dont les Origenistes se servirent
 pour

pour opprimer les deux premiers homes qui fussent alors dans l'Eglise; l'un dans la Greque, & l'autre dans la Latine.

Teofile Evêque d'Alexandrie comence à paroître en cet endroit. D'abord il semble ne vouloir prendre aucun parti, & puis il panche du côté de Jean de Jerusalem, trompé qu'il est par le perfide Isidore dont il ignore les liaisons secretes avec les Origenistes. Enfin il les découvre, & il éclate contre eux. L'Egipte se remuë tandis que Rome se déclare presque toute en faveur d'Origene & de Rufin son Traducteur. Tout conspire à corrompre la foi de cette premiere Eglise, lors que Dieu suscite une femme pour la soutenir. Marcelle découvre les impostures de Rufin. Atanase si tôt qu'il est elevé sur le trône de saint Pierre, les frappe d'Anatême. Les Eglises d'Alexandrie, de Cypre, d'Aquilée, de Milan, conspirent à foudroyer Origene, & à le déclarer heretique. Melanie se convertit; Rufin est obligé de se cacher, & tandis qu'il cherche à se rétablir il meurt plus Origeniste que jamais.

Mais avant que de mourir il reüssit à cometre l'un avec l'autre ces incomparables Docteurs saint Jerôme & saint Augustin. L'histoire de leur diferent termine le Livre quatrieme, & elle est écrite d'une maniere aussi propre à édifier qu'à instruire.

Le cinquieme Livre comence par les contestations de Teofile & de saint Jean Crisosto

au sujet des Origenistes. Cet événement a été raconté diversement, soit par les anciens soit par les modernes, est ici rapporté sans passion sur des témoignages qui ne paroissent pas suspects.

Après cela vient les liaisons de Vigilantius & de Pelage avec les Origenistes : Les derniers combats de saint Jérôme contre ces deux Heresiarches, la mort & l'éloge de cet infatigable Ecrivain, les aventures de Sinesius qu'on fit Evêque malgré lui, quoi qu'il publiât hautement qu'il ne renonceroit jamais aux erreurs d'Origene, non plus qu'à sa femme, à son jeu & à son équipage de chasse ; les soins qu'il se donna depuis pour détruire ces mêmes erreurs, qui subsisterent néanmoins fort paisiblement durant près de cent ans, par la diversion que firent Nestorius & Eutiche, dont les différentes factions, divisées en cinq ou six branches, déchirerent si long-tems l'Eglise.

A peine sont elles dissipées que l'Origenisme reparoit. L'admirable saint Sabas arme tous les enfans contre cette hydre renaissante ; mais il a le déplaisir de la voir se glisser jusques dans les Monasteres ; d'où étant parvenuë à la Cour, plus l'Empereur Justinien fait d'efforts pour la détruire, plus un Evêque, son Ministre, la soutient habilement à son insu. Cela dure douze ans entiers, pendant lesquels le courage des Défenseurs de la foi est mis à d'étranges épreuves. Mais ce qui paroît impossible aux
hommes.

homes, le bras de Dieu le fait, & tout d'un coup une Secte qui étoit l'œuvre de plus de trois cens ans, est dissipée lors qu'on y pensoit le moins.

On trouve à la fin de cet ouvrage deux pièces dignes de la curiosité des Savans. La première est le plan de la doctrine d'Origene, dont les erreurs avoient paru jusqu'ici, n'avoit nulle liaison l'une avec l'autre. Or on démontre par ce plan qu'elles viennent toutes d'un même principe, qui n'est autre chose que la maniere outrée dont Origene concevoit l'immutabilité de Dieu.

L'autre pièce est un éclaircissement sur ce que les anciens ont dit de la condanation d'Origene, & de ses Disciples dans le V. Concile General, ce qu'on fait voir ne pouvoir convenir au Concile tenu en 653. & en même tems on prouve que le V. Concile General, suivant l'idée des anciens, étoit composé des Assemblées tenuës en trois tems diferens; savoir en 536. contre Antime, en 541. contre Origene; & en 553. contre les trois articles, de même que le Concile de Trente est composé de celles qui ont été tenuës à diverses reprises, sous trois Papes, dans l'espace de dix huit ans.

es ; Par le sieur de l'Isle Geo-
ris chez l'Auteur, rue des Ca-
s de S. Sulpice. 1700.

dans les deux Journaux pre-
Globes de l'Auteur, tant du
Terrestre, & il est bien aise
oit averti dans celui-ci, de
s principaux qui regardent la
e ses Cartes.

avans, tant anciens que mo-
ont écrit de la Geografie, le
suite de Boulogne, auteur as-
le monde, est celui qui a
s utilement sur cette science
d ouvrage de la Geografie,
rafie reformée. Ce Pere au-
pouvoir ajouter des Cartes à
& savantes recherches qu'il a
eût sans doute été facile de
que l'on trouve toujours beau-
difficulté dans l'execution des
s'en presente dans la specula-
lit lui-même que la dépense
re pour cela, jointe au peu
oit, & à la difficulté de trou-
rs, l'ont empêché de l'exe-

ur del'Isle, auteur des Glo-
veles Cartes qui paroissent,
se suplérer à ce defaut, il croi-
quelque plaisir au public: mais
il

il espere que l'on trouvera dans ses
tes les choses encore plus corectes
dans celles que l'on auroit faites
ment & simplement sur les ouvrages
Riccioli; parce qu'outre qu'on s'est
vi de ses ouvrages, on a encore en
d'autres memoires dont il ne s'est pas
savoir,

1. L'auteur a consulté les Arabes
lesquels il est difficile de faire quelque
de raisonnable pour les pays Orientaux,
autres d'Aulfeda qui est à la Biblioteque
Roi, traduit en partie par Schilkard
des notes, & dont les autres parties
été obligeamment comuniquées, ou
quées par des personnes habiles en cette
gue.

2. Il a été secouru de plusieurs autr
sones savantes & curieuses, qui lui ont
ni des voyages Espagnols, Portugais
glois, Holandois, & autres, traduits
tre Langue, par eux ou par leurs soins
cartes imprimées ou manuscrites, des
rars ou nouveaux, en un mot quan
bons memoires; & il avoué que s'il
quelque progrès dans l'étude de la Geog
& qu'il y ait quelque chose de tolerabl
ses cartes, il en doit une bone partie
vans qui l'ont assisté.

3. Depuis que l'ouvrage du P. Ric
paru, Mess. de l'Academie Royale de
ces, entre autres M. Cassini, dont
re fait l'éloge en plusieurs endroits de

es observations plus précises
 la rapportées; & l'auteur a tâ-
 élui échappât de ce qui est for-
 mpagnie, au moins en ce qui
 grafie; & il avoué que ce sont
 ns qui ont servi de base à son
 moins il ne les a pas toutes
 dé qu'il y en a quelques-unes
 d'être reiterées, parce que
 ses distances n'ont pû s'y a-
 si dans la suite ces observa-
 ent avoir été bien faites, ce se-
 rer dans ses distances celles qui
 é:

arut il y a quelques anées de
 es des principales parties du
 ême du monde entier, l'au-
 i étoit occupé à la construction
 quelles il travailloit depuis plu-
 confiderant les tenans & les
 s places fixées par les observa-
 nant si cela pouvoit compatir
 ssances qu'il avoit acquises d'ail-
 ls étoient les endroits qu'il
 ver là dessus: & quoi que dans
 des cartes qui paroissent on
 les mêmes observations dont
 il ne crut pas devoir aban-
 ein, & il a mieux aimé travail-
 que de ne pas travailler, voyant
 matiere n'étoit pas épu-
 même persuadé que si l'on se
 d'examiner & de confronter
 sca

ses cartes avec celles qui ont & d'examiner en détail le plan te, la position des places, la figure & les distances, on y remarque grande difference, que peut-être ra-t-on pas deux choses qui soient semblables.

Quoi que dans ses cartes il y ait nombre de choses nouvelles, néanmoins n'y est pas different de ce qui se trouve dans les autres cartes; & il n'a pas cru de certaines personnes, qui dans l'opinion qu'ils ont voulu faire des cartes de profession de ne rien mettre sur de la maniere qu'ils le trouvoient les qu'ils vouloient réformer. Ce seroit bien déplorable s'il n'y avoit de bon; & s'il y a quelque chose de mal il ne le faut pas changer. Au reste qu'on lui saura bon gré même de les choses qu'il n'a pas changées, que c'est une marque qu'il n'y a rien de vicieux à redire, quoi qu'il ne prétende point l'on regarde ces endroits, ni dans les unes ni dans celles des autres, comme ils sont.

Il n'a marqué sur ses cartes & sur les autres, que les choses dont il a une opinion raisonnable. Il y en a même qui n'ont pas mises quoi qu'il ait eu des raisons probables pour les y marquer. Plus que quand les Geografes sont arrivés à découvrir des pays au delà desquels

ueur, ou du froid ou chaud; des
lacées, ou au moins innavigables
de la vase dont elles sont remplies,
s choses semblables. L'auteur pour
reproche, s'est contenté de ne rien
dans les endroits dont il ne fait rien,
quer par des traits legers les choses
loute; & par des traits fermes celles
it être positives.

www.libtool.com.cn

ere doner au public un cors entier de
fie; car il n'y a point d'endroit con-
le monde, sur lequel il n'ait raisona-
t travaillé; & de doner ce Cors dans
is de cartes qu'il lui fera possible,
pas multiplier les êtres sans necessi-
prie ceux qui aiment le bien public,
lire part des choses qu'ils croiront lui
affaires pour rendre ses cartes plus u-
ous la promesse qu'il leur fait de faire
e à tout le monde l'obligation qu'on
2.
aussi dans le dessein de doner des car-

comencer par la Geografie moderne, dont on a beaucoup plus de memoires que de l'ancienne; afin que la conoissance que l'on auroit de certaines choses, menât plus doucement, & plus seurement à la conoissance de celles que l'on ne fait pas, & que l'on ne fait qu'imparfaitement.

Il a comencé par les cartes generales, savoir par la Mappemonde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, & l'Amerique en deux feuilles, dont la premiere est de la Septentrionale; & l'autre de l'Amerique Meridionale. On pourra par le moyen de ces six cartes avoir une conoissance raisonnable de la terre & de la mer; & si l'on a de la curiosité pour un plus grand détail, on pourra acheter les autres à mesure qu'on les mettra au jour; à quoi l'auteur va travailler incessamment, y en ayant déjà quelques-unes entre les mains des Graveurs.

Il a fait sa Mappemonde d'un pied de diametre aussi bien que les Globes qu'il a mis au jour, afin que ceux qui auront l'un & l'autre puissent conoitre plus sensiblement la difference qu'il y a d'un Globe & d'un Planisphere, & de quelle maniere il y a des parties dans la Mappemonde qui souffrent de la diminution pendant que les autres sont trop à leur aise; au lieu que sur le Globe toutes les parties sont sans contrainte, & dans leur étendue naturele.

Dans cette Mappemonde qu'il a fait graver, il n'a pas representé le Zodiaque; &

veut bien que l'on sache que cela s'est fait à dessein, la Mappemonde n'étant pas propre à expliquer le mouvement du Soleil; & a suivi en cela le conseil de quelques personnes qui l'ont jugé inutile come lui, & qui ont crû qu'il suffisoit de marquer les Tropiques pour terminer la Zone Torride, & de ne voir les bornes de la déclinaison du Soleil.

L'auteur a resolu de ne rien faire paroître de nouveau sur ses cartes, dont il ne donne des preuves prises des principes de la Geographie, & du fond de l'histoire: mais à l'égard des Globes & des Cartes qu'il donne proprement, il a été contraint d'en user autrement. Quoi qu'il y eût long-tems que ses ouvrages fussent en état de paroître, cependant ferme dans la resolution de ne vouloir pas les metre au jour, avant que sa nouvelle introduction à la Geographie fût imprimée, dans laquelle il rend compte au public des raisons qu'il a eues de metre les choses autrement qu'il ne les a trouvées. Mais deux choses l'ont déterminé à les donner avant que son Livre parût, auquel ses grandes occupations l'ont empêché de travailler avec l'assiduité que demandent ces sortes d'ouvrages.

La premiere, que quelques personnes jalouses, ou mal intentionnées, ont pris de l'occasion de décrier ses ouvrages come s'il devoit les faire paroître; & la seconde d'une autre personne qui n'en jugeoit peut-être

être pas de la même manière, ayant
vé moyen d'avoir un Globe manufi
façon de l'auteur qui étoit dans l
teque d'une personne illustre, y a
sieurs choses singulieres, & en fait u
pemonde.

A l'égard du premier point, l'a
voué ingenuement qu'il ne done ses
qu'en tremblant, quoi qu'il y ait
www.libriool.com.cn
sperer que le public aura quelque i
ce pour lui, après la peine qu'il s'e
pour tâcher de le contenter, & qu'i
graver ses cartes qu'après les avoir r
à plusieurs personnes habiles dans le
qui lui ont doné courage, & l'ont ex
faire. Il a fait toutj son possible
pas abuser de la curiosité que l'on
les choses nouvelles; mais avec c
bien éloigné de croire que ses ouvrag
aquis le degré de perfection où il
bien qu'ils pussent ariver. Que si c
la grace de l'avertir de ses fautes, il r
ra tant, qu'il parviendra peut-être
quelque chose de bon.

Pour ce qui est de la nouvelle Map
de qui a paru, come on a agi dans
casion contre la bone foi & l'honé
blique, & qu'il est raisonnable de m
bornes à cette licence, le sieur de
sperer de faire voir clairement que
est l'auteur de cette Mappemonde
mauvais Copiste; que pour ne pas
plagiaire il a gâté plusieurs choses qu'

é bien faites ; & que ce qui est de bon dans la carte ne peut-être parti de lui ; & il prend prouver ce qu'il avance par l'examen & l'analyse de cette carte, & des autres que cet auteur a mises au jour. www.libtool.com.cn

Le Theatre Espagnol , ou les meilleures Comedies des plus fameux Auteurs Espagnols, Traduites en François. In 12. à Paris chez Jean Moreau , rue Galande. 1700.

Les Espagnols ont mieux réüssi que les autres nations à bien imaginer, & à bien conduire une intrigue, qui est l'ame de toute l'action dramatique. Ils exposent leur sujet avec un art infini, & y joignent des incidens surprenans. Leurs pièces sont remplies de contre-tems ingenieux, & de mille autres de Teâtre qui réveillent à tout moment l'attention du Spectateur.

C'est ce qui a fait entreprendre la traduction des deux Comedies qui se trouvent dans ce Volume. La premiere est de Don Francisco de Rojas ; & a pour titre : Le Maître puni. La seconde de Lope de Carpio ; & a pour titre : Garder, & se venger.

Le Traducteur n'a pas crû devoir suivre les Espagnols à la lettre. Ils ont des figures de style, & trop éloignées de notre usage.

Les Espagnols n'observent ni l'unité, ni la regle des vingt-quatre heures.

res, le Traducteur a pris un milieu, liberté de leur Teâtre, & la severité. Si ces deux pièces sont favorables, il en fera incessamment im- d'autres dans le même dessein, & du goût.

www.libtool.com.cn

*Mylord*** ou le Paysan de qualité. velle galante : par M*** In 12. chez Martin & George Jouvenel, la Vieille Bouclerie. 1700.*

L'Histoire du Payfan de qualité re des exemples de reconnoissance & spect envers ceux de qui l'on a reçu de tendresse & de fidelité envers pour qui l'on a conçu de l'estime. teur les propose aux jeunes gens, & horte à les prendre pour des modeles, corrompre leur cœur serviront à poli- meurs.

Pensées ingenieuses des Peres de l'Eglise 12. à Paris chez Louis Joffe, rue Jaques. 1700.

I L est certain que parmi les Peres de se il y a eu d'excellens Esprits qui n'ont moins bien pensé que les plus celeb- teurs du Paganisme. L'avantage que res ont sur ces auteurs, est qu'ils ont tra- sujets necessaires & solides, qui renfer- les veritez de la Religion; au lieu de

ns en ont souvent traité d'inutiles & de
 reux, & qui ne contiennent que des fa-
 ou des erreurs.

P. Bouhours a lû toute sa vie les saints
 , & en a recueilli les plus beaux endroits.
 le Recueil qu'il en donne, il ne s'est ata-
 à l'ordre du tems, ni à celui des ma-
 . Sans s'affujétir à traduire fidelement
 flages, il en a suivi le sens, & l'a expri-
 vec plus d'élegance qu'il ne l'est dans la
 ne originale.

*sur la Peinture & pour apprendre la
 vie & se perfectionner dans la pratique,
 tenant, &c. par M. Bernard du Puy des
 & Avocat au Parlement. In 4. à Paris
 ez Florentin & Pierre Delaulne, rue
 et Jaques. 1700.*

Soi que depuis peu de tems d'excelens
 omes ayent écrit de la peinture avec
 oup d'élegance, ils n'ont pas entiere-
 épuisé la matiere, & n'ont pas empê-
 ue M. du Puy du Grez n'ait cru en pou-
 omposer un nouveau traité, sans dimi-
 a reputation de leurs ouvrages. Il a tiré
 zari & de Lomasse, les principales cho-
 'il a dites, & a pris le reste des Peintres
 qui il avoit lié amitié. Il espere que l'on
 era quelque chose de singulier & de
 au dans l'ordre qu'il a suivi, & princi-
 ent dans le discours de l'Optique, qui
 ut de son invention.

Son ouvrage est renfermé en quatre dissertations, dont la première explique la nature & les especes de la peinture par des idées claires & distinctes. Ensuite il fait le parallèle de la peinture & de la sculpture, auquel a joint un abrégé de l'histoire des anciens Peintres. Puis venant aux restaurateurs de ce bel art dans les derniers siècles, il parle de toutes les écoles modernes, & de ceux qui ont soutenu la réputation.

La seconde dissertation est sur le Dessin auquel l'auteur donne une méthode aisée de réussir. Comme le Dessin consiste dans la proportion, il y parle de la structure du corps humain, & y explique l'opinion de Vitruve & celles d'Albert Durer, de Filander, de Gauric, de Barbaro Patriarche d'Aquila & de Lomasse.

La troisième dissertation traite du coloris de la lumière & des ombres. M. du Puygrez y remarque la distribution qui doit être faite des lumières suivant l'ordonnance du tableau, explique ce que c'est que leur rapport, leurs tons, & leurs effets. Il propose la qualité d'un bon coloris, touche quelque chose des fameux maîtres qui ont travaillé aux meilleures pièces qui se voyent à Toulouse. Cette dissertation est suivie d'un supplément, où après avoir parlé de diverses manières anciennes de peindre, & avoir distingué celles qui se sont conservées de celles qui se sont perdues, il en propose d'autres qui étoient inconnues aux anciens.

ni ont été inventées par les modernes. Il marque celles qui sont propres à peindre à l'aquarelle, en détrempe, en huile, & en mixture.

La dernière dissertation comprend tout ce qui concerne la composition, qui renferme l'invention, l'ordonnance & la convenance, lesquelles l'auteur s'étend fort au long. Il pose après cela des règles pour la conduite des jeunes Peintres, & ajoute un catalogue qui peut passer pour une Bibliothèque de cet

Art. Comme il n'est pas possible de bien composer un tableau d'histoire sans entendre l'Optique, l'auteur en donne des préceptes, qui ne paraissent nouveaux, mais qu'il tient tous dans la pratique.



JOURNAL
DES SAVANS

Du Lundi 15. Mars. M. DCC.

*Histoire de tous les Archeveschez & E
de l'univers, par Tables Geographiques
Chronologiques, où l'on voit dans un
methodique & succinct, &c. Par M.
bé de Commanville. In 8. à Paris che
rentin & Pierre Delaulne, ruë fai
ques. 1700.*

L n'y a que trois Auteurs qui
entrepris de traiter de la Geogra
raport à l'état de l'Eglise; M. C
dans sa Police Ecclesiastique, Aub
Mire dans sa Geografie Episcopale;
P. Charles de saint Paul Feuillant,
mé à l'Evêché d'Auvrauches, de
Geografie sacrée. Mais les deux pr
outre qu'ils ont marché sans ordre
ont ômis plus de la moitié; & le
mier n'a touché que la Geografie d
premiers siecles. Voilà ce qui a e
M. l'Abé de Commanville à en fai

acts.

Le cors de son ouvrage imprimé en plus gros caractères, contient trois parties : Le Discours préliminaire, la Table Geographique, & la Table Cronologique. Dans le Discours préliminaire il a donné une idée claire & distincte du pays distribué en Archevêchez & en Evêchez. Dans la Table Geographique il a mis devant les yeux de ses Lecteurs, un plan du pays & des provinces Ecclesiastiques qui le composent. Les deux premières colonnes qui sont en Italique, contiennent la division établie dès les premiers siècles : Les deux autres qui sont en caractère Romain, contiennent les divisions qui ont été faites dans les siècles suivans.

Dans la Table Chronologique il donne un état des provinces Ecclesiastiques qui fait connoître, sans confusion, les changemens qui y sont survenus. Pour la bien entendre il faut remarquer qu'il y a plusieurs Evêchez dont l'origine est incertaine, & presque inconnue, à la réserve de ceux qui ont été érigés par des

Bulles expressees des Papes. L'Auteur ne prendre parti dans cette incertitude ne pas entre en de longues Dissertations; brieveté qu'il s'est prescrite ne le lui permettoit pas. Il s'est contenté de fixer une courte Remarque, le point auquel jugeoit à propos de s'arrêter pour éviter Traditions, ou fausses ou douteuses.

Après le Cors de l'ouvrage viennent Tables alfabetiques en plus petis caracteres. Les noms des Archevêchez & Evêchez y sont en Latin. Les noms vulgaires se trouvent ensuite, lors qu'on est assuré; puis la situation de la Ville, sa qualité, si elle est grande ou mediocre, si elle subsiste encore, ou si elle a été ruinée. La Table des noms vulgaires est moins ample que celle des noms Latins. L'auteur a ajouté les revenus des Evêchez sur la base de ceux qui en ont écrit, & sans s'en rendre grand.

Extrait d'une Lettre de M. Silvestre du Collège des Medecins de Londres, où l'on examine le sentiment de M. Mery, publié dans les Mémoires de Mathématique & de Physique de l'Academie Royale des Sciences, du mois de Mars 1692. sur le mouvement du sang dans le trou ovale. à Paris chez Laur. D'Houry, rue saint Jaques. 1700.

LE sentiment de M. Mery est qu'une partie du sang qui a circulé dans le p

le passer dans le ventricule gau-
dans l'aorte, revient par le trou
oircillete droite. Mais come la
ne être un obstacle à ce reflux,
l'abord que l'effort du sang étoit
forcer. Dans son dernier é-
venu à nier positivement que
de la valvule soit telle qu'elle
er le retour du sang, voici
slique lui-même sa pensée :
tere du poumon se divise en trois
de grosseur dans le fetus. La
qui fait le canal de comunica-
metre presque égal à celui de
bouche avec sa branche inférieu-
tres vont se rendre aux poumons.
é du sang qui sort du ventricule
dans l'artere du poumon s'y par-
ties ; la plus grande s'écoule par
nunication dans la branche infé-
re ; les deux autres qui circulent
reviennent par les veines du pou-
lete gauche ; pour prendre le che-

Mais parce que son tronc a en-
diametre que les deux branches de
mon qui vont aux poumons unies
st visible que l'aorte ne peut don-
toute la quantité du sang, qui cir-
poumons revient dans l'orcillete
r. Cela étant le sur plus que l'aor-
r, doit necessairement repasser de
ar le trou ovale dans le ventricule
trer dans le ventricule gauche, ni

dans le tronc de l'aorte. Il est donc évidemment faux qu'une partie du sang de la veine cave, puisse passer par le trou ovale dans le tronc de la veine du poumon, come l'on cru jusqu'ici tous les modernes. Sans m'arrêter, Monsieur, à chicaner sur des faits de peu d'importance, il est aisé, ce me semble, de faire voir que ce raisonnement prouve trop; & que n'ayant d'ailleurs pour tout fondement qu'une fausse supposition, il ne prouve rien moins que ce que M. Mery se propose d'établir. Je dis 1. Que son raisonnement prouve trop, puis qu'il s'ensuivroit de là que le trou ovale ne devoit point se former apres la naissance, & qu'il seroit même d'une plus grande utilité dans les adultes que dans le fetus. En voici la preuve. Si le trou ovale n'est ouvert que pour faciliter le reflux d'une partie du sang qui a circulé dans les poumons, & qui ne sauroit passer par l'aorte, à cause que son tronc a encore moins de diametre que les deux branches de l'artere du poumon qui vont aux poumons unies ensemble; si, dis-je, il n'est ouvert que pour cela; plus il reviendra de sang par la veine pulmonaire, & plus il y aura de nécessité que le trou ovale soit ouvert, pour servir à l'usage auquel M. Mery le destine. Or qu'il revienne beaucoup plus de sang par la veine du poumon apres que l'enfant est né; c'est ce qu'on ne sauroit nier. Le canal arteriel a bien plus du tiers de l'ouverture qu'à l'artere pulmonaire; ainsi il charie plus d'un tiers du sang

immédiatement dans l'aorte; il en revient donc moins des deux tiers dans l'oreillete gauche, pendant tout le tems que le canal de communication est ouvert. Et si cette quantité de sang ne peut pas passer par le tronc de l'aorte, s'il a fallu pratiquer dans le fœtus un conduit pour en rapporter une partie dans l'oreillete droite; à plus forte raison aura-t-on besoin de ce conduit dans les adultes, où le canal artériel étant bouché, il faut nécessairement que tout le sang qui passe par l'artere au poumon revienne dans l'oreillete gauche. Conséquence très-fausse, & que M. Mery ne manquera pas de désavouer, quoiqu'elle suive très-naturellement de ses prémisses.

Je dis en second lieu, que tout ce raisonnement est fondé sur une fausse supposition, & qu'il ne prouve rien moins que ce que M. Mery se propose d'établir, pour mettre la chose dans un plus grand jour. Permettez moi, Monsieur, de traiter ceci à la manière des Geometres. Je commencerai par poser quelques principes en forme de propositions.

I. Proposition. *La force mouvante immédiate des animaux, consiste dans la contraction des fibres charnues, dont ces muscles sont composés; & le plus ou le moins de force mouvante des muscles dépend de ce qu'ils ont plus ou moins de fibres, supposant tout le reste égal.*

II. Prop. *Dans toute impulsion des liqueurs, il*

il est nécessaire que la force mouvante soit proportionnée au degré de résistance qu'il faut surmonter.

III. Prop. Soient deux tuyaux B & C, dont B a deux fois plus d'ouverture que C. Si les forces mouvantes appliquées à B & à C, sont telles que la vitesse de la liqueur en C, soit deux fois plus grande que la vitesse de la liqueur en B; il s'ensuit qu'il passera dans le même tems une égale quantité de liqueur par les deux tuyaux, malgré l'inégalité de leurs diamètres. Si les vitesses des liqueurs dans ces deux tuyaux étoient égales, n'est-il pas vrai qu'il passeroit dans le même intervalle de tems, deux fois plus de liqueur par B que par C? Mais si j'augmente du double la vitesse dans le tuyau C. toutes choses étant d'ailleurs égales, j'y ferai passer deux fois plus de liqueur, que si la vitesse étoit simple. Donc en suposant que la force mouvante appliquée à C, est telle que la vitesse y soit deux fois plus grande que dans le tuyau B; il s'ensuit qu'il passera dans le même tems autant de liqueur par C que par B. Ce qu'il faisoit prouver.

Vous allez voir presentement, Monsieur, les consequences que je pretens tirer de ces propositions. Quoi que M. Mery puisse dire de l'inégalité des diamètres de l'artere pulmonaire, & de l'aorte, je suis seur qu'il ne voudroit pas avancer, que l'aorte a la moitié moins d'ouverture que l'artere du poumon. Il suffit de jeter les yeux sur la bosse
du

du cœur pour être convaincu que la disproportion entre les deux gros vaisseaux, n'est pas à beaucoup près si grande. Mais je veux bien lui acorder pour un moment cette supposition que l'ouverture de l'aorte est de la moitié plus petite. Je dis que si la force appliquée à l'aorte, y produit une vitesse deux fois plus grande que celle du sang dans l'artere pulmonaire, il s'ensuivra par la troisième proposition que malgré l'inégalité de leurs diametres, l'impulsion de la même quantité de sang, se fera en même tems par les deux tuyaux. Or que la force mouvante du ventricule gauche, soit telle qu'elle puisse produire une vitesse double, & peut-être triple de celle que peut produire le ventricule droit; c'est ce qu'on ne sauroit contester. On n'a qu'à examiner la différence qui se trouve entre les parois des deux ventricules, & le nombre inégal des fibres qui les composent: la paroi du ventricule droit est pour le moins de la moitié plus mince que celle du ventricule gauche, & en développant les fibres de l'un & de l'autre on trouve que celles du droit n'ont à celle du gauche gueres plus de la proportion d'un tiers: marque évidente que le plus grand effort de la pression étoit réservé au ventricule gauche. Etant donc déterminé par la structure du cœur qu'il y a une grande différence entre les forces mouvantes des deux ventricules, il est aisé de conclure que le sang qui coule dans l'aorte, est poussé

pouffé avec bien plus de rapidité que celui qui circule dans le poumon. D'où il s'ensuit qu'il n'est nullement nécessaire que le surplus que l'aorte ne peut porter, repasse de l'oreillete gauche par le trou ovale dans le ventricule droit, sans entrer dans le ventricule gauche, ni dans le tronc de l'aorte, ainsi que M. Mery le pretend.

Nouveau sisteme du monde ; dedié à son Altesse Serenissime Madame la Princesse de Conty Douairiere. In 4. à Paris chez Jean Moreau, rue Galande. 1700.

C'EST qu'il y a de plus singulier dans ce nouveau sisteme, c'est ce que son auteur en a appris dans la conversation des habitans des Planetes. Un habitant de Mercure lui dit, que cette planete étoit trois fois plus près du Soleil que nous, que ses habitans le voyoient aussi trois fois plus grand, qu'ils sentoient sa chaleur neuf fois plus fort que l'on ne la sent sur la terre, & que cette chaleur bien loin de les incomoder, leur étoit tres agreable. Il témoigna un grand étonnement de voir que nous avions autant ou plus d'esprit qu'eux, croyant que sans cette chaleur, il n'y avoit ni vigueur, ni esprit. Il l'assura que l'année n'y étoit que de trois mois, qu'à peine s'apercevoient-ils de la nuit, parce qu'ils étoient toujours éclairés par la reflexion des rayons du Soleil que Venus & la Terre leur renvoyoient, qu'ils voyoient Ve-

nus six fois plus grande & plus éclatante que nous ne la voyons, & qu'ils se passoient aisément de la Lune.

L'Habitant de Venus lui dit que son année étoit de sept mois & demi; qu'ils voyoient le Soleil une fois & demi plus grand que nous ne le voyons; que pendant la nuit, dans les lieux opozez au Soleil, la terre leur paroissoit beaucoup plus lumineuse que Venus ne nous paroît; & qu'ils voyoient toujours la terre aussi grande que nous voyons Venus.

L'Habitant de Mars lui avoua qu'ils ne voyoient point la Lune; que Mars bien plus élevé que Venus, étoit plus petit; que les jours & les nuits y revenoient presque dans les mêmes intervalles que chez nous; qu'ils n'y sentoient qu'une legere difference entre le chaud & le froid, parce que son axe ne baïsoit que fort peu sur la circonference de sa Planete; & que son année étoit de deux des nôtres.

L'Habitant de Jupiter lui releva la grandeur de son Globe, & le train des quatre Lunes aussi grosses que la terre qui l'entourent. Il lui dit qu'ils voyoient le Soleil cinq fois plus petit que nous ne le voyons, & ressentoient sa chaleur & sa lumiere, vingt-cinq fois moindre que nous; que les jours & les nuits n'y étoient que de cinq heures; & que son année étoit de douze des nôtres.

L'Habitant de Saturne eut plus de peine à s'expliquer à lui que les autres, & lui déclara

ra néanmoins que sa Planete étoit au-delà de Jupiter par ses cinq Lunes, & par l'air qui lui fournissoient chaque jour d'agréables spectacles; qu'ils voyoient les étoiles distinctement les unes des autres, & de toutes les Planetes le seul Jupiter, que son étoile étoit de vingt-neuf des nôtres.

Il ne vit aucun Habitant de la Lune qui le fit douter qu'elle en ait, ou croire moins que si elle en a, ils sont différens Habitans de notre terre. Si elle en voyent en vingt-sept jours toutes les Régions de la terre; & les deux Poles que nous ne voyons encore si peu. Ils jouissent d'un Equinoxe perpétuel: le Soleil ne s'y levé ni ne s'y couche qu'une fois le mois. Les jours & les nuits sont de quinze des nôtres. L'année est la même que chez nous.

La Fontaine de Goussainville; Poëme. 1
à Paris chez la Veuve Claude Mazuel,
le Pont saint Michel. 1699.

IL y a quelques années que M. Petit a composé par un grand nombre d'excellens ouvrages, un Poëme Latin sur la Fontaine de Goussainville, lequel M. Moreau de Motte vient de traduire en notre Langue. Bien que sa modestie lui fasse douter si la traduction a conservé toutes les beautés & toute la force de l'Original, ceux qui la liront en pourront porter un jugement plus avantageux.

de *Machiavelli Florentini Princeps, Inter-*
et Casparo Langenbert Philosopho, qui sua
Commentaria adjecit. In 8. Amstelæda-
1699.

www.libtool.com.cn

qui donc au public cette nouvelle traduction en Latin, ne l'a entreprise que que celle que nous avions auparavant, aru défectueuse. Il a rendu plus fidele le sens de l'original, & n'en aprouveur cela tous les sentimens.

chiavel considerant les homes, non tels sont ordinairement, scelerats, perfidius, injustes, veut que le Prince qui a à traiter eux ne consulte que son intérêt, & aucun égard à la justice. S'il en usoit ment, il croit qu'il ruinerait ses affaires, & croit risque de perdre son Etat. Il faut, qui, qu'il traite durement ses Sujets, & rompe, s'il peut, les étrangers: Qu'il se home de bien; mais qu'il ne le soit à son préjudice: Qu'il n'ait de foi & de parole qu'autant qu'il lui est utile d'en avoir, & qu'il viole les promesses & ses sermens sans scrupule, toutes les fois qu'il y a son avantage. Le Traducteur est loigné d'autoriser de si pernicieuses maximes; & ne manque pas d'insinuer dans toutes, avec combien d'horreur elles doivent être rejetées.

Dissertationes Historicae, Criticae, Chronologicae in Scripturam sacram Veteris Testamenti, Authore D. Mattheo Petitdidier, Presbytero & Monacho Benedictino à Congregatione SS. Vitoni, & Hydulphi. In 4. Tulli Leucorum. à Paris chez Pierre Emery, sur le Quay des Augustins. 1699.

Ces Dissertations n'avoient été composées par le P. D. Petitdidier que pour les jeunes Religieux de sa Congregation qui avoient achevé leur cours de Teologie. Mais ses amis qui les ont luës ont jugé qu'elles meritoient d'être publiées, & que leur sujet, quoi que déjà traité par un grand nombre de savans homes, y étant regardé d'un diferent point de vuë, en pouroit recevoir un nouveau jour.

Il les comence par les questions préliminaires qui regardent l'intelligence de l'Escriture sainte, parle en general des Langues & des Letres; prouve l'antiquité de la Langue Hebraïque sur toutes les autres par les noms qu'elle a donez aux lieux & aux homes du pays de Canaan. Il montre ensuite que le texte Hebreu n'a jamais été corompu par les Juifs, ni avant ni depuis l'incarnation de N. S.

Venant ensuite au Pentateuque Samaritain, il propose les sentimens d'Usserius, & du P. Morin, dont l'un assure qu'il a été tellement changé par Dositée, que ce n'est plus

plus qu'un mélange confus du texte original, & de la version Greque, de sorte que l'on n'y peut plus distinguer les anées des Patriarches ; & l'autre soutient que c'est le véritable exemplaire de Moïse, incomparablement plus pur que toutes les copies des Juifs. Le P. Petididier choisit un milieu entre ces deux extremitez, qui consiste à dire que le texte Samaritain est presque en tout conforme à l'Hebreu, & ne lui doit pas néanmoins être préféré. Après cela il s'étend assez au long sur l'origine & sur le schisme des Samaritains.

Il traite après cela des deux Editions les plus celebres du texte Hebreu. L'une est celle que fit Esdras au retour de la captivité, en changeant les caracteres Hebreux en Caldaïques. L'autre est la Masore à laquelle les Juifs de Tiberiade travaillerent environ cinq cens ans depuis la venuë de N. S. en comptant les lignes de chaque Livre, & les lettres de chaque ligne, & en marquant les diverses leçons pour conserver le texte dans sa pureté. Quelques-uns se font moquez de ce travail, & entre autres le P. Morin qui le rejete come un amusement de gens oisifs. D'autres l'ont admiré, come Buxtorfe qui l'apele avec les Juifs, la sureté de la Loi.

Les Juifs se font contentez de leur texte original, tant qu'ils ont conservé leur liberté ; mais depuis que réduits en servitude ils ont oublié leur Langue, & après celle de

de leurs vainqueurs, ils ont eu besoin qu'après que l'Écriture leur avoit été lue en Hebreu dans la Sinagogue, elle leur fût expliquée en Caldeen; & c'est ce qui a obligé à faire les parafrases que nous avons. Les plus anciennes sont celle de la Loi attribuée à Onkelos, & celle des Prophetes attribuée à Jonatan. Le silence des Peres a fait douter de cette antiquité. Les autres parafrases Caldaïques sont beaucoup moins exactes.

Quand les Juifs ont été transportez en Égypte, & qu'ils n'y ont plus entendu ni l'Hebreu, ni le Caldeen, ils ont été réduits à ne plus lire les Livres sacrez, ou à s'en procurer des traductions en Langues étrangères. La premiere apelée des Septante, a été faite en Grec. L'histoire que nous en avons sous le nom d'Aristée paroît entierement fabuleuse à notre Auteur. Il croit que c'est la même qui a été si fort célébrée par Philon & par Joseph, & par laquelle là plupart des anciens Peres ont été trompez. Persuadé que presque toutes les circonstances ont été inventées à plaisir, il n'en reçoit rien comme certain, si ce n'est que la version Grecque a été faite vers le tems de Ptolomée Philadelfe.

Elle fut reçue avec un grand aplaudissement par les Juifs d'Égypte; de là viennent les grandes louanges que Philon & Joseph lui donerent, de là l'histoire d'Aristée, le

nombre des septante Interpretes, formé si-
celui des septante Juges du Sanedrin; de là l'
choix de six homes de chaque Tribu; de l'
leurs cellules separées.

Lors que les Cretiens comencerent à se
servir de cette version pour établir la verité
de la naissance & de la mort du Messie, les
de la naissance & de la mort du Messie, les
Juifs changerent de sentiment & de langage,
& se firent faire d'autres versions par Aquila,
& se firent faire d'autres versions par Aquila,
par Theodotion, & par Simmaque.

A l'égard des Cretiens des quatre premiers
siecles, ils estimerent beaucoup la version des
Septante; & la plupart des Peres crurent
qu'ils avoient été inspirez de Dieu pour la
composer. Saint Jerôme au contraire bien
loin de les croire inspirez de Dieu, n'a point
puté qu'ils n'ayent fait beaucoup de fau-

Si l'on descend aux Auteurs des derniers
siècles, on trouve entre eux une merveilleuse
diversité de sentimens. Les uns encheris-
sent sur les louanges que les anciens Peres ont
données à la version des Septante, jusqu'à la
préferer au texte original. Les autres la mé-
prisent comme remplie de fautes; & les autres
ne respectant son antiquité, ne la reçoivent
pas comme un ouvrage où il n'y ait point
de fautes.

Le premier Auteur demande en cet endroit, si
N. S. & les Apôtres ont cité les pas-
sages de l'ancien Testament, ils se sont ser-
vis de l'ancien Testament, ils se sont ser-
vis du texte Hebreu, ou de la version des
Septante. Son sentiment est qu'ils n'en
ont

ont pas tous usé de la même fo
S. n'ayant prêché que dans la
té l'ancien Testament qu'en
Siriaque; au lieu que les Ap
voient en Grec à des Grecs, si
la version Greque; si ce
quand ils ont cité quelque pa
exprimé plus fortement dans
dans le Grec.

Le nombre des Versions d
toutes les Langues est presq
P. Petitdidier ne s'engage p
Il s'étend seulement sur la V
le Canon des Juifs qui ne cont
deux Livres, & excluoit ceux
Judith, de la Sageffe, l'Eclesi
Macabées. Il traite ensuite de
de l'Ecriture, & des regles n
la bien entendre.

Il traite après cela de l'Aut
teuque; refute amplement H
sa qui ont entrepris de l'ôter à M
mine les preuves particuliere
mon s'est servi dans sa critiq
Testament pour apuyer leur op

Il suppose qu'il y a toujours
qui avoient le don de Profetie,
députez par le Senat des Juifs p
Histoire; que ce qu'ils avoient
miné & conservé dans les archi
ouvrage a depuis été abregé par
vains; & que ce n'est que cet al
reste, & que nous prenons pou

diar croit qu'il n'y a rien de
enverser cette hipotese, qui
ement ni dans les livres sa-
s monumens de la tradition.
ent on peut prouver que ces
par le Senat pour écrire l'His-
nspirez de Dieu ; & com-
rouver que d'autres homes
gez defectueux, qui font les
stent ?

aire le sistème des Preadami-
qu'il n'est établi que sur un
ap. de l'Epître aux Romains
Il raporte les diferentes opi-
pretes touchant la situation
estre ; & en parlant du Ser-
a Eve, il avertit d'éviter
z dangereuses, dont l'une
r avec Joseph que les ser-
n ce tems-là, & n'avoient

& qu'il n'y eut que le ser-
la premiere femme ; & l'au-
fuader que ce fut le Demon
pa, sous une figure de ser-
rife.

n^e me les diferentes opinions
rubin préposé à la garde du
ques-uns ont entendu par le
in la Zone Torride ; saint
rgatoire situé sur une monta-
et des figures terribles de tou-
ux.

r touche immédiatement a-

K

prés

près diverses questions touchant les alimens dont les homes userent avant le deluge, touchant les mariages des enfans de Dieu avec les filles des homes, touchant le premier culte des Idoles, touchant Enoch, touchant Noé, l'arche qu'il construisit, & le deluge qu'il évita. Il traite [fort au long de la Prophetie de Jacob](#), & fait voir coment elle a été accomplie en la persone de J. C. Il traite aussi des femmes des Patriarches; & après avoir rapporté deux opinions, dont l'une est d'Estius & de Beilarmin qui ont pensé que la Poligamie, quoique non contraire à la procreation, & à l'éducation des enfans, étoit néanmoins défenduë par le droit naturel, come oposée au devoir mutuel du mari & de la femme; & l'autre est de Tostat & de Gerson, qui ont soutenu qu'elle n'étoit point défenduë par le droit naturel, il se déclare pour cette dernière.

Enfin il refute amplement les Thalmudistes qui ont osé revoquer en doute l'existence de Job, & avancer que son histoire n'avoit été inventée que pour proposer aux homes un modele de la constance avec laquelle ils doivent supporter les plus terribles disgraces. Il leur opose le témoignage d'Ezechiel, qui ayant rapporté dans 14. Chap. de sa prophetie les menaces que Dieu fait d'étendre sa main sur le pays qui aura violé ses Comandemens, ajoute: *Que si trois homes, Noé, Daniel, & Job se trouvent au milieu de ce pays-là, ils délivreront leurs ames par leur propre justice.*

Notre Auteur demande si Job auroit été
int à Noé & à Daniel par un Profete, si Job
avoit jamais été au monde. Saint Jaques
celebre aussi sa patience dans le 5. Chap. de
Épître Canonique. Saint Crisostome, saint
Augustin, & Theodoret ont écrit qu'il étoit
s de Zara, & arriere petit-fils d'Esaii.



JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 22. Mars. M. DCC.

Dissertationes Historicae, Criticae, Chronologicae in Scripturam sacram Veteris Testamenti, Authore D. Mathæo Petitdidier, Presbytero & Monacho Benedictino à Congregatione SS. Vitoni, & Hydulphi. In 4. Tulli Leucorum. à Paris chez Pierre Emery, sur le Quay des Augustins. 1699.

CE que j'ai dit jusques ici des Dissertations du P. Petitdidier tend à éclaircir les dificultez qui naissent de la lecture du Livre de la Genese. Les quatre Livres suivans de l'ancien Testament en fournissent un moindre nombre dans les evenemens qu'ils racontent, & dans les ceremonies qu'ils prescrivent. Il est néanmoins nécessaire pour les bien entendre, d'avoir quelque teinture de la forme du gouvernement des Juifs, tant au temporel qu'au spirituel.

A l'égard du temporel ils ont d'abord été conduits par des Juges; puis par des Rois:

Au

Au tems de leur captivité ils ont obéi à des Princes; ensuite à des Capitaines, aux Souverains Pontifes; & enfin aux derniers Rois. Sous ces six Etats ils ont eu un Senat qui jugeoit les affaires les plus importantes, & qui prenoit conoissance des jugemens rendus par les Tribunaux Subalternes. Outre cela chaque Tribu, chaque Ville, & chaque famille avoit ses Magistrats, auxquels elle avoit recours.

I. Quant au Spirituel & à la Religion, il y a principalement quatre choses à considerer: Les lieux où ils rendoient à Dieu leur culte, les jours de leurs fêtes, les ceremonies qu'il y faisoit observer, & les personnes destinées aux fonctions saintes.

Les lieux ont été le Tabernacle, le Temple, & les Sinagogues. Le nombre des fêtes étoit fort grand. Le dernier jour de chaque semaine étoit le jour du Sabat, ou du repos auquel ils s'abstenoient de tout travail. Le premier jour de chaque mois ils celebroident la fête de la nouvelle Lune. Le quatorzième du mois Nisan étoit destiné à la fête de Pâque, en mémoire de leur sortie d'Égypte. La fête de la Pentecôte se celebroid le cinquantième jour d'après l'offrande des premiers fruits de la terre. Le premier jour du septième mois étoit consacré à la fête des Trompetes, en mémoire de la Loi donnée à Moïse sur la montagne de Sinai. Le dixième jour du même mois étoit la fête des Expiations, en laquelle

les Juifs étoient obligez à jeûner. Le quinzième étoit la fête des Tentes qui duroient sept jours, en mémoire des Tentes sous lesquelles les Israélites avoient demeuré dans le desert.

Enfin les Juifs observoient religieusement les fêtes de la Dédicace du Temple. La première Dédicace se fit au septième mois sous le règne de Salomon. La seconde au mois de Février, auquel le Temple fut réparé par Zorébabel. La troisième au mois de Novembre auquel Judas Macabée détruisit l'autel qui avoit été profané, & en éleva un nouveau; & la quatrième, lors que le Roi Herode eut bâti un nouveau Temple. Outre cela les Juifs avoient deux années: La septième & la cinquantième qui étoient des années de fêtes. Dans la septième ils ne cultivoient point la terre, & n'en recueilloient point de fruit; remettoient leurs dettes, & donnoient la liberté aux esclaves. Dans la cinquantième non seulement les esclaves étoient afranchis, mais ceux qui avoient aliéné leurs terres, en reprenoient la possession.

A toutes ces fêtes ordonnées par la Loi, les Juifs en ajoutèrent depuis quelques autres; savoir celle du deuil de Jephthé, au mois de Février; celle du feu ralumé qui se celebroit le 2. Novembre; celle de la défaite d'Holoferne, au 25. du même mois; celle de la victoire d'Esther, au 13. du mois Adar; & celle de la victoire rem-

tée sur Nicanor, au 14. du même
is.

Les ceremonies qui s'observoient en toutes fêtes étoient en si grand nombre, il ne seroit pas aisé de les rapporter. C'est pourquoi notre auteur se contente de remarquer seulement quelque chose des sacrifi-

Le principal étoit l'Holocauste, où la victime étoit entièrement consumée. Les Israélites faisoient aussi des oblations de farine sur laquelle ils répandoient de l'huile & de l'encens. Ils offroient des hosties pacifiques, et la graisse étoit brûlée sur l'autel. Ils offroient aussi pour les pechez d'ignorance & pour les pechez volontaires. Enfin les Juifs payoient de l'argent pour les réparations du Temple. Quant aux personnes consacrées aux fonctions saintes, le Grand Prêtre tenoit le premier rang. Il devoit être de la Tribu de Levi, & de la famille d'Aaron. Il avoit sous lui au nombre de plus de cinquante, qui furent distribués par David en quatre classes qui servoient par semaines, chacune à leur tour.

Les Levites étoient après les Prêtres. Il n'y en eut deux Ordres : l'un institué par Moïse pour servir au Tabernacle ; & l'autre par David. Parmi ces derniers il y en avoit plusieurs établis pour aider les Prêtres ; & ceux-ci étoient au nombre de vingt-quatre mille. Il n'y avoit d'autres dont la fonction étoit de chanter, & de jouer des instrumens de Musique.

sique. D'autres gardoient les portes du Temple. Outre tous ces Ministres il y avoit d'autres personnes particulièrement consacrées au culte de Dieu, come les Nazaréens, les Scribes, les Docteurs, & les Profetes. Notre auteur parle en peu de mots de chacun de ces derniers en commençant à Moïse, & finissant à Melanque; & enfin remarque quelque chose de ce que Joseph raconte amplement touchant les sept sectes qui ont été parmi les Juifs.

Il entreprend ensuite contre l'auteur du Livre des Preadamites la défense des deux miracles arivez au Soleil: l'un au tems de Josué, & l'autre au tems d'Ezechias; traite du veu de Jephté, de l'aparition de Samuel, & des auteurs des Livres des Juges, des Rois, des Paralipomenes, d'Esdras, des Macabées, de Judith, de Tobie, d'Esther, des Proverbes, de l'Eclesiaste, du Cantique des Cantiques, de la Sagesse, de l'Eclesiastique, & des Pseaumes.

Après que le P. Petitdidier a resolu les difficultez qui se presentent dans l'histoire de l'ancien Testament, il comence à aplanir celles qui peuvent survenir dans la forme de la même histoire, qui consiste en la Chronologie. Pour en doner une idée generale, il raporte les diferentes manieres dont les Payens, les Juifs & les Cretiens ont divisé le tems.

Entre les Payens les Poëtes ont feint quatre âges, qu'ils ont designez par les noms de

DES SAVANS.

de quatre métaux ; & les Historiens ont tagé tous les tems en l'inconu, le fabule & l'historique.

Les Juifs en ont fait trois parties, à cha ne desquelles ils ont doné deux mille ans. Ils ont apelé les deux premiers mille ans vuide ; parce qu'alors la plus grande partie de la terre étoit vuide d'habitans. ont apelé les deux secons mille ans le tem de la Loi ; c'est-à-dire de la Loi de la Concision, donée à Abraham ; & les deux derniers mille ans, le tems du Messie. A près quoi ils se persuadoient que le monde devoit finir.

Les Cretiens ont divisé les tems en différentes façons. Notre Auteur divise en six âges tout celui qui s'est écoulé depuis la creation du monde jusqu'à la naissance de N. S. Mais avant que d'expliquer les difficultés qui se presentent dans chaque âge, il traite des années, des mois, des cycles, des Indictions, de la periode Julienne, & de son us. ge.

Il prouve ensuite que les années des Patriarches ont été aussi longues que les nôtes, & non des années de trente-six jours, & des années de trois ou de quatre mois comme quelques-uns l'ont pretendu. Sa preuve est tirée de l'Ecriture, qui témoigne que Laléel & Enoch eurent des enfans à l'âge de 65. ans. Or si ces ans là n'avoient que de trente-six jours, il s'ensuivroit qu'ils auroient eu des enfans à cinq ou à six.

fix de nos ans; ce qui est évidemment absurde. La même Ecriture assure dans l'histoire du deluge, que le 27. jour du septième mois, l'arche se reposa sur les montagnes d'Armenie; & que les eaux diminuerent jusqu'au dixième mois. Il est donc clair que ces années étoient semblables aux nôtres, & non de trois ou de quatre mois.

Pour ce qui est des années des Juifs, le livre de l'Exode nous apprend qu'elles avoient la même étendue que les nôtres, qu'elles començoient, & finissoient constamment en la même saison, en laquelle se pratiquoit ce qui fut bien-tôt après prescrit par la Loi.

Avant la sortie d'Egypte, ces années començoient au mois de Tisri, qui répond à notre mois de Septembre, ou d'Octobre: depuis la sortie elles comencerent au mois de Nisan, qui répond à notre mois de Mars, ou d'Avril. Ce changement doit être entendu seulement de l'année Sainte, qui regloit les fêtes & les devoirs de la religion, l'année civile ayant toujours commencé au mois de Tisri.

Notre Auteur venant au premier âge du monde, qui s'étend depuis la creation jusques au deluge, examine les principales difficultez qui s'y presentent. La premiere regarde la durée de l'état d'innocence. Il est probable que nos premiers Peres desobeirent à Dieu le 13. jour du monde, qui étoit le 6. de la 2. semaine, y ayant peu d'apparence de mettre leur desobeissance

au 6. jour de la premiere semaine, qui étoit celui auquel ils avoient été creez. Il y a aussi peu d'apparence de mettre leur descente plus tard, parce qu'ils demeurerent dans le Paradis terrestre, & que s'ils engendrèrent Cain, il auroit été conçu che.

La seconde difficulté est sur l'année de la naissance de Cain & d'Abel. Le P. Petitdidier fixe celle de Cain à la premiere année de la seconde. Sa mort de son âge, qui est de Seth.

La plus grande du monde, nait du texte Hebreu, & Notre auteur y repond à tous les argumens du savant Abé de la Charmoye.

Dans l'examen du second âge du monde, qui s'étend depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, il rejete les cent ans que la version des Septante donne à la plupart des Patriarches, plus que le texte Hebreu; & rejete pareillement Cainan que les Septante mettent entre Arphaxad, & Zalé, & dont le texte Hebreu de la Genese, ni les Paralipomenes, ni Joseph ne font aucune mention. Ainsi il ne compte que 426. dans ce second âge, en quoi il suit Usserius.

Le troisieme âge qui s'étend depuis la

vocation d'Abraham, jusques à la Loi donnée à Moïse, est selon saint Paul, dans le 3. Chap. de l'Épître aux Galates de 430. ans.

Le quatrième âge depuis la sortie d'Égypte jusques à la construction du Temple, a été de 479. selon ce qui est dit dans le 6. Chap. du 3. Livre des Rois. Cependant ce que saint Paul avance dans le 13. Chap. des Actes, Que le gouvernement des Juges, depuis la mort de Josué jusques à Samuel, a été de 450. ans, a donné lieu à quelques Cronologistes d'étendre davantage cet âge. Notre auteur tâche de concilier le passage du 3. Liv. des Rois, avec celui des Actes, en començant à compter les 450. ans de celui des Actes; non du tems où les Juges prirent le Gouvernement du peuple; mais d'un peu plus haut: de sorte que le sens de saint Paul soit, Que depuis la naissance d'Isac Dieu protegea les Israélites dans l'Égypte; les délivra de la servitude; & les mit en possession de la Terre promise, après 450. ans.

Le cinquième âge, depuis la construction du Temple jusques à sa destruction, est, selon notre auteur, de 414. ans. Il traite en cet endroit la question de la durée du regne de Salomon; & soutient qu'il y a quelque sorte de temerité à l'étendre jusques à 80. ans, come fait M. l'Abé de la Charmoye, contre les termes formels de l'Écriture, qui ne lui en donne que 40.

Le sixième âge s'étend depuis la destruction du Temple jusques à la naissance de N. S. Le P. Petitdidier suivant toujours Usserius, tire ce qu'il en dit des auteurs profanes, plutôt que de l'Écriture, dont l'Histoire finit vers ce tems là.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Gap, aux Nouveaux Catholiques de son Diocèse.
In 12. à Paris chez Jean & Michel Guignard, rue saint Jaques, 1700.

LA paix n'a pas plutôt été renduë à l'Europe, que plusieurs Nouveaux Catholiques ont témoigné à M. l'Evêque de Gap, qu'il leur restoit encore des doutes, sur lesquels les troubles d'une longue guerre ne leur avoient pas permis de s'éclaircir entièrement, ce qui l'a obligé à leur adresser cette Lettre.

Il leur prouve par cinq raisons dans la première partie, Que la Religion Prétenduë Reformée n'est pas celle de J. C. parce qu'elle n'a pas l'unité de la foi, ni la sainteté des mœurs, ni l'ancienneté, ni l'autorité de l'Écriture sainte, ni la doctrine que les Apôtres & les Peres des premiers siècles ont enseignée.

Dans la seconde partie il entreprend de leur expliquer les principaux points qui leur font encore quelque peine: come sont la Realité du Cors de N. S. dans l'Eucharistie, la comunion sous une espece, le

sacrifice de la Messe, la confession, & le purgatoire.

Les Prétendus Réformez croient ne posséder le Cors de J. C. que spirituellement, & par la foi; les Catholiques au contraire soutiennent qu'ils le possèdent réellement. Les uns & les autres conviennent de décider ce différent par l'autorité de l'Écriture.

Les quatre Evangelistes, & saint Paul prononcent en faveur des Catholiques. Saint Jean dit que N. S. a promis son Cors; saint Mathieu, saint Marc, & saint Luc assurent qu'il l'a donné; & saint Paul explique comment il l'a donné. Cependant les Prétendus Réformez prétendent que N. S. a fait entendre que son Cors n'étoit que spirituellement dans l'Eucharistie, sous prétexte qu'il a ajouté: *Les paroles que je vous ai dites sont esprit & vie, la chair ne profite de rien.* Ces paroles ne disent pas clairement que le Cors de J. C. n'est que spirituellement dans l'Eucharistie, au lieu que ces autres paroles que les Catholiques y opposent: *Le pain que je donnerai est ma chair,* disent clairement qu'il y est réellement.

C'est une maxime incontestable, dans l'interprétation de l'Écriture, que quand il s'y rencontre deux passages, dont l'un est obscur, & ne se peut entendre que dans un sens figuré; & l'autre est clair, & se peut entendre dans un sens propre; il est plus juste d'expliquer l'obscur par le clair, que le

le clair par l'obscur. M. l'Evêque de Gap montre qu'il en faut user ainsi dans cette occasion ; & le confirme par le témoignage des plus anciens Peres de l'Eglise, qui ont expliqué dans un sens propre ces paroles de N. S. *Le pain que je donnerai est ma chair*, après quoi il répond aux principales objections.

Le second doute des Nouveaux Catholiques est sur la comunion sous les deux especes, & avancent que comunier sous une seule, est changer l'ordre de l'institution, & priver injustement les peuples d'un avantage qui leur a été acordé par le Sauveur.

M. l'Evêque de Gap répond que bien que N. S. ait comandé de prendre son Cors & son Sang, il n'a pas comandé de le prendre sous les deux especes plutôt que sous une. Au 6. Chap. de saint Jean, il dit sans parler de la coupe : *Qui mange ce pain vivra éternellement*. S'il y avoit obligation de prendre la coupe, on ne pouroit vivre éternellement, en mangeant le seul pain. L'usage de tous les siècles nous enseigne que la coupe, quoi que quelquefois permise, n'a jamais été d'obligation. Il est écrit au 2. Chap. des Actes, qu'au tems des Apôtres les fideles perseveroient en la comunion, & au brisement du pain. Tertullien parlant de la comunion d'une femme mariée à un Payen, ne fait mention que de l'espece du pain. Saint Leon té-

moigne

temoigne qu'en son tems il étoit lib
comunier sous les deux especes, ou sou
seule. L'Eglise a justement ordonné da
suite des tems que le peuple ne comuniâ
sous les deux especes, parce qu'elle en
voyoit les inconveniens. Il est estrang
les Pretendus Réformez insistent si for
ce Point, puis qu'il est marqué dans leur
cipline, www.vatican.va Chap. 17. Qu'on do
nistrer le pain de la Cene à ceux qui ne
vent boire de vin.

Rien ne leur tient tant au cœur que le
crifice de la Messe. Ils ne trouvent dans
criture que le sacrifice de louange; puis
saint Paul nous assure qu'il n'y a point n
tenant d'hostie pour les pechez. M. l'
que de Gap, pour instruire les Nouveaux
toliques sur cette difficulté, leur fait re
quer que saint Paul reconoit un Autel, &
Prêtres dans la Loi nouvelle; & écrit
le 7. Chap. de l'Ep. aux Hebreux, Que
avons une nouvelle Sacrificature, dont
crificateur est selon l'ordre de Melc
dech. Il est évident qu'en cet endroit il
le non du sacrifice de la Croix, mais d
lui du pain & du vin. M. l'Evêque de
cite les Peres de l'Eglise qui ont expliq
paroles de l'Apôtre, du sacrifice de la
se.

Pour prouver que la confession fait
Prêtre, est d'institution divine, & ab
ment nécessaire pour obtenir la remissio
pechez, il se sert de ce raisonnement.

a donné aux Prêtres le pouvoir de remettre le péchez. Il a donc imposé aux fideles l'obligation de les confesser. Il montre qu'il n'y a point de proposition dans ce raisonnement qui ne soit appuyée de l'Escriture sainte, & de l'interpretation des Peres.

La dernière difficulté que M. l'Evêque de Gap éclaircit dans la seconde partie de sa Lettre, regarde le Purgatoire, dont il trouve des preuves dans l'un & l'autre Testament. Judas Macabée ayant appris la mort de plusieurs de ses soldats envoya de l'argent à Jerusalem pour faire prier Dieu pour eux, afin qu'ils fussent delivrez de leurs pechez. Saint Augustin dans le Livre du Soyn des Morts, écrit ce qui suit. *Nous lisons dans les Livres des Macabées le sacrifice pour les Morts; & quand je ne l'aurois pas lu dans l'ancien Testament, la contume de toute l'Eglise me le persuaderoit.*

Ce seul passage fournit la preuve du 2. Livre des Macabées, & du Purgatoire.

Le Nouveau Testament s'accorde avec l'ancien, puis que saint Paul dit dans le 3. Chap. de la 1. Ep. aux Corinthiens, *Que le Seigneur trouvera quel sera l'œuvre d'un chacun.*

Saint Augustin explique ce passage dans sa Homelie, par ces paroles: *Ceux qui auront des choses dignes des peines temporelles, des peines du feu; Ceux-là passeront par un feu, où ils demeureront autant de tems que leur péché aura été grief.*

M. l'Evêque de Gap répond aux objections que les prétendus réformez proposent sur le Purgatoire, & touche legerement les Images, l'invocation des Saints, l'usage des viandes, les jeûnes, les Indulgences, & la primauté du Pape.

www.libtool.com.cn

Oraison funebre de tres-haut & puissant Seigneur Messire Louis Boucherat, Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, Commandeur des Ordres du Roy, prononcée dans l'Eglise de saint Gervais sa Paroisse, par le R. P. de la Roche, Prêtre de l'Oratoire. In 4. à Paris chez Jean Boudot, rue saint Jaques. 1700.

LE P. de la Roche a fondé l'éloge de feu M. le Chancelier sur l'idée que ses Auditeurs s'en étoient formée; & l'a représenté come un Magistrat élevé par la justice à la grandeur; soutenu & consommé dans la grandeur par la justice. Sa naissance distinguée par une noblesse de trois siècles, illustre par des alliances considérables; une ame noble, des inclinations genereuses, un air grave, une juste ardeur de meriter les dignitez sans empressement de les obtenir, jeta les fondemens de son élévation. Il y monta par les degrez d'une éducation Chretienne qui forma son cœur, d'une étude solide qui éclaira son esprit, des amitez glorieuses qui reglerent ses senti-

ti-

timens, des emplois distinguez qui signalent son integrité.

Aidé des sages conseils du celebre Edmond Richer, il acquiert par une forte application, une profonde conoissance des droits du Royaume, & des libertez de l'Eglise Gallicane, cherche dans une agreable societé d'amis choisis, des loix vivantes qui l'instruisent. Il entre dans le sanctuaire de la Justice en qualité de Conseiller du Parlement; & y prend tous les traits d'un parfait Magistrat, grandeur d'ame, fermeté, vigueur, desintéressement, amour constant de la justice.

Pourvu bien-tôt après d'une Charge de Maître des Requêtes il entra dans le Conseil, & y fait admirer la pénétration de son esprit, l'étendue de son genie, la pureté de ses lumieres, la solidité de son jugement, & la droiture de son cœur. Envoyé dans les provinces en qualité d'Intendant, il y maintient l'autorité du Roi, & y ménage l'intérêt du peuple. Nommé Conseiller d'Etat Ordinaire il assiste trois fois aux Etats de Languedoc, & dix fois à ceux de Bretagne; il mesure les efforts de leur zele sur l'étendue de leurs forces; toujours prêt à faire valoir leurs desirs autant que leurs dons.

La justice qui l'a élevé le soutient dans la Charge de Chancelier, & lui fait éviter les trois écueils qui environent les dignitez, l'éclat, l'abondance, & l'autorité.

Il fut temperer l'éclat de la dignité par la modestie , & prendre un juste milieu entre le faste & la bassesse. Tout change autour de lui, & il ne change point lui-même.

S'il ne se laisse pas éblouir à la gloire, il ne se laisse pas corrompre aux richesses, & évite également l'avarice & la profusion.

Il n'usa de son autorité que pour maintenir la justice; & pesa toujours au poids du sanctuaire ses arrêts, ses conseils, & ses graces mêmes.

Enfin la justice qui l'a élevé & soutenu consume sa grandeur dans la dernière année de sa vie, pendant laquelle il ne s'occupe que de la pensée de sa mort. Il s'y prépare par des sentimens de piété envers Dieu, de reconnoissance envers le Roi, d'équité envers sa famille, de charité envers les pauvres.

T A B U L U M.

Cum pace quiescit,
 u docem inuicem e dicit,
 in C prudentia promouet.
 Amoris nequitia,
 de quo, caeteris ignotis C. ius,
 ceret in C. de iuris.
 ut caluicet. au eret. pasceret,
 id e. r. d. d. d. d. d.
 Clero, Laicas caeteris dicit,
 omnia sacerdotum
 , scientia, oratione, charitate.
 uis docuit, moribus expressit,
 e dant lucem scholis dedit,
 arduus iez lux fuit,
 lentes hostes beneuolus infidelis
 ffensa pede reperet ad mariam.
 emem stylicumem sic passus est,
 per tota diceretur:
 et in mundo tuus iudicem natus,
 x.
 u.
 n.
 u.
 d.
 i. i.

www.libtool.com.cn

Reflexions sur la nouvelle interpretation que R. P. l' Amy, Prêtre de l'Oratoire, donne au mot de Pecheresse, contre la tradition universelle de l'Eglise, pour servir d'éclaircissement à la Dissertation de M. Anquetin, Cardinal de Lyons, sur sainte Marie Magdeleine.

12. à Rouën; & se trouve à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1699.

J'AI parlé tant de fois dans le Journal de la fameuse question de la distinction, ou de l'unité de la femme Pecheresse, de Marie sœur de Marte, & de Marie Madeleine, que je dois appréhender de rebuter les Lecteurs & éviter les redites.

Je me contenterai donc de marquer en peu de paroles le sujet de ces reflexions. L'Auteur s'y propose d'aprofondir la nouvelle explication que le P. l' Amy donne au mot de Pecheresse; & d'examiner s'il signifie dans saint Luc, non une femme impudique, mais seulement une femme peu exacte à observer la Loi, & qui n'évite pas avec assez de soin les impuretez legales. Il tire toutes ses raisons des deux Lettres du P. l' Amy, & montre l'obligation qu'il y a de preferer aux imaginations des Talmudistes, la tradition établie par le consentement unanime de tous les Peres dans le sens qu'ils ont donné au mot de Pecheresse,

stament, où il est parlé de la peine du
il fait voir que ces flagellations n'étoient
des mortifications volontaires que les
mess'imposoient, mais des peines ord
par la Loi & par des Juges contre ceux
voient comis quelque crime, & qu'ils
soient malgré eux par la main d'un
La Loi même défendoit que cette pei
cedât le nombre de quarante coups;
semble condanner les flagellations excel
par lesquelles on se déchire cruellement
Loi est fondée sur le droit naturel; &
son qu'elle rend de cette défense est, D
que votre frere ne sorte de devant voi
chiré d'une maniere honteuse: *Ne fa*
ccratus ante oculos tuos abeat frater tuus.
ne faut pas faire à autrui ce qu'on ne voi
pas se faire à soi-même; il ne faut pa
plus se faire à soi-même ce qu'il est de
de faire à son prochain. Ainsi puis
loi, la raison, & l'humanité défendent c
chirer cruellement son prochain, il doi
défendu de se faire à soi-même le même
tement. On objecte quelques passages
Pseaumes, comé le Verset 18. du Pie
37. *Ego autem in flagella paratus sum;* &
le Pseaume 7. *Et fui flagellatus totâ die*
endroits ne doivent point s'entendre à
tre, d'une flagellation véritable; mais
me Augustin les explique, de la peine
tribulation. Les Esséens quelque auster
fût leur vie; n'ayant jamais usé de fla
tions volontaires, c'est une marque év

te qu'elles étoient inconuës parmi les anciens Juifs. Il y a neanmoins dans le Talmud de Babilone, une espece de flagellation volontaire, qui s'exécute de la maniere suivante. Deux Juifs se retirent dans un coin de la Sinagogue; & l'un des deux s'étant prosterné, reçoit en confessant ses pechez, un certain nombre de coups de nerf de beuf, de la main de son compagnon, qui prend ensuite sa place pour subir la même peine. Mais cet usage n'étant point fondé sur la Loi, ne peut passer que pour une superstition Juive.

On tâche de trouver dans le Nouveau Testament quelques passages favorables à la discipline; & on ne manque pas d'aleguer principalement ce passage de l'Apôtre saint Paul, dans la premiere Epître aux Corinthiens: *Je châtie mon cors, & le reduis en servitude.* Gretser pretend que le mot Grec *κοπιέζω* dont l'Apôtre s'est servi, signifie *fouër*, *se faire des playes* & *des cicatrices.* L'auteur de cette Histoire fait voir au contraire, que ce mot en saint Luc, Chap. 18. vers. 5. signifie *importuner*, *incommoder.* Il ajoute que Robert Estienne a vû un Manuscrit des Epîtres de saint Paul, où il y avoit *κοπιέζω* qui signifie *presser de la faim.* Quoi qu'il en soit, si l'on a recours à la tradition des Peres, qui est la regle suivant laquelle on doit interpreter l'Ecriture sainte, il ne se trouvera pas qu'aucun auteur ancien ait expliqué ce passage de

saint Paul, de la discipline. Il au contraire entendu des travaux frances de saint Paul, dont le connué par les jeûnes, par la faim, & par les autres peines qu'il étoit porter pour la foi. L'auteur cite passages des Peres Grecs & Latins pour prouver.

Parmi les Payens les flagellations étoient la punition ordinaire des Esclaves. Les Maîtres d'Ecole se servoient aussi de la verge pour corriger les enfans. Quintilien nous en fait mention dans son usage, qui est néanmoins autorisé par les Proverbes de Salomon. A Lacédémone un certain jour de l'année, les jeunes gens se présentoient volontairement devant le temple de Diane, pour y être fouettés. C'étoit une gloire de souffrir sans se plaindre, & d'être déchiré de la manière la plus cruelle. Ceux qui souffroient le plus long tems, & avec la plus grande constance, passaient pour les plus vertueux. Les Prêtres de la Déesse fouettoient la chair à coups de fouet. Il s'est trouvé des gens qui se fouettaient volontairement pour s'exercer au plaisir. L'auteur cite plusieurs passages curieux sur ces coutumes.

L'usage des disciplines ou des fouettements volontaires, a été inconnu aux Grecs pendant plus de mille ans. Il n'y a aucun vestige dans l'antiquité; & par

mortifications & les austeritez dont il est fait mention dans les ouvrages des Peres, il ne s'en trouve pas un seul qui ait parlé de la discipline. Les Evêques ordonoient quelquefois la peine du fouët pour punir les fautes graves. L'auteur en raporte quelques exemples. Les Abbez s'en servoient pour punir leurs Moines; mais on ne voit pas qu'aucun se donât volontairement la discipline par mortification. On cite un passage de saint Jean Climaque, où il est dit, selon la version de Raderus, que quelques-uns des Solitaires, renfermez dans le Monastere de la prison, se batoient eux-mêmes; mais le mot Grec *μαρτυροῦσι* ne signifie pas toujours *se fraper ou se déchirer*. Il en est de même d'un passage de saint Cirille où l'on a traduit le verbe *ἀσπίζω* par celui de *flagellare*, quoi qu'il signifie en cet endroit simplement *affliger*. Saint Jérôme & Theodoret dans les vies qu'ils ont faites des Solitaires d'Orient, sortent avec exactitude toutes les austeritez dont ils se servoient; ils ne disent pas un mot de la discipline. N'est-ce pas une chose évidente qu'elle n'étoit pas en usage parmi ces saints Hermites? Il est dit, à l'art. 10, dans la vie de saint Pardulfe, Abbenedictin, qui vivoit du tems de Charle-Martel, qu'il se faisoit fouëter pendant sa vie: mais cette vie a été écrite plus de six cents ans après la mort de cet Abé; conséquemment ne peut pas être alleguée comme preuve de l'antiquité de l'usage de la

la discipline; outre que ce seroit tout au plus un seul exemple qui n'auroit pas été suivi & imité, non plus que ce qui est dit du même Saint dans la même vie, Qu'avant que de se mettre dans le bain, il se faisoit des incisions sur le cors. Les passages du Prêtre Ilichius ne sont pas plus forts; & come on ne voit que le Latin de l'ouvrage d'où ils sont tirés; & qu'il n'est pas certain qu'il soit de ce Prêtre de Jerusalem, qui vivoit du tems de saint Gregoire le Grand, qu'il y a même bien plus d'apparence qu'il est d'un auteur plus récent & Latin; on ne doit pas s'arrester à ce témoignage. Haëften cite la vie de Guillaume d'Aquitaine, composée par Arden Smaragdus, dans laquelle il est dit que ce saint home qui vivoit du tems de Louïs le Debonaire, couchoit sur la dure, & se déchiroit le cors à coups de fouët. Mais quoiqu'il en soit, le P. Menard ait cité ce passage, cela ne se trouve point dans la vie de Guillaume d'Aquitaine, composée par Smaragdus, & donnée par le P. Mabillon. Il y est dit seulement que quelques-uns avoient fait courir bruit, qu'il se faisoit fouëter pour l'amour de

J. C.

Une des plus fortes preuves, pour montrer que la discipline volontaire n'a point été en usage jusqu'à l'onzième siècle, c'est qu'elle n'est prescrite dans aucune Règle Monastique, d'Orient ni d'Occident. Il est parlé dans plusieurs des flagellations imposées par les Supérieurs, pour punition des fautes

tes comises par les Moines, elles sont ordonnées dans la plupart des Regles; mais les flagellations ou les disciplines volontaires qu'on se donne soi-même, ne sont recommandées en aucun endroit. Elles n'ont comencé à être en usage que vers le milieu de l'onzième siècle, du tems de Pierre Damien; & il faut avouer qu'elles ont été en ce tems-là, poussées à un excès qui n'a point eu d'exemple dans les siècles suivans. Ce que Pierre Damien nous raporte de la quantité de coups de fouët que le Moine Rodolfe, ensuite Evêque d'Eugubio, & Dominique, surnomé *Loricatus*, parce qu'il portoit un casque, se donnoient, est presque incroyable. Ils recitoient tous les jours un Pseaume entier, & se touëtoient cruellement pendant tout ce tems-là, croyant que par vingt Pseaumes ils rachetoient cent ans de penitences. Cet excès fut repris fortement par Pierre Cerebroiu, & défendu assez foiblement par Pierre Damien, qui se sert des flagellations qu'on impose par punition, pour justifier celles que l'on se donne volontairement par mortification. Au reste toutes les actions des Saints ne sont pas à imiter. L'Auteur de cette Histoire en raporte quelques-unes que l'on ne pouroit faire sans une extrême impudence. Car qui est le Religieux qui voudroit fouëter une femme qui le solliciteroit à cometre le crime? C'est pourtant ce que fit saint Bernardin de Sienne; c'est ce qu'a fait long-tems après

lui un Capucin nommé Mathieu d'Avignon, en 1564. C'est ainsi que dix ans après un Cordelier de Bruges fouëtoit ses Devotes.

Il a été un tems que c'étoit un usage commun dans l'Eglise, que les Penitens, après s'être confessez, recevoient la discipline de la main de leur Confesseur. Les Rois n'en étoient pas exemts, puis que Guillaume de Nangis raporte que saint Louis subissoit cette mortification; & que Henri II. Roi d'Angleterre s'y soumit pour expier la mort de saint Thomas de Cantorbie. La pudeur n'en exemptoit pas même les femmes; & notre auteur raporte la dessus une histoire tirée de la Table Filosofique de Michel Scot, & inserée dans le Glossaire de M. du Cange, Qu'un mari jaloux ayant suivi sa femme qui alloit à confesse, & voyant que le confesseur la menoit derriere l'autel, pour lui donner la discipline, s'écria *Mon Dieu, ma pauvre femme est trop délicate, j'aime mieux recevoir la discipline pour elle; & que s'étant mis à genoux pour être fustigé, la femme dit au Confesseur: Frapex fort, mon Pere, car je suis une grande Pecheresse.* Quelque austere que soit la Regle de saint Bruno, il n'a prescrit aucune discipline à ses Religieux; au contraire dans les Constitutions de Guigne, il leur est defendu de se servir de la discipline, sans la permission du Supérieur.

L'auteur raporte ensuite plusieurs histoi-

res merveilleuses, mais incroyables. Il y en a une dans Vincent de Beauvais qui ne se peut soutenir, Qu'un home dané, qu'on portoit en terre, s'étant levé de son cercueil, & ayant déclaré qu'il étoit en Enfer pour un peché de fornication qu'il avoit commis, les Moines qui étoient presens, avoient obtenu sa conversion & son salut, à force de se doner la discipline. Rien n'est plus ridicule, en ce genre, que ce que Bernardin de Bustis conte dans un de ses sermons sur la Vierge, qu'un Cordelier ayant entrepris un Docteur en Teologie, qui avoit avancé quelque chose dans sa prédication, contre l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, lui dona le fouët en public avec ses mains, pendant que les Devotes qui assistoient à cette execution, crioient de redoubler les coups; cela est raporté en des termes si ridicules, qu'il est surprenant cément un Prêtre & un Religieux a pû avancer de telles impertinences, dans des sermons dediez au Pape Alexandre VI. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il ose avancer que ce Cordelier avoit fait cette action par l'inspiration de la Vierge, & qu'elle l'avoit relevé des censures Ecclesiastiques qu'il auroit pû encourir en frapant un Clerc.

La fureur des flagellations a doné l'origine à la secte des Flagellans. Elle comença en 1260. Ce fut alors qu'on vit des troupes de gens de toutes sortes d'âges, de sexes,

de conditions, courir nus par les villes & par les campagnes, se fouëtant cruellement. Ces premiers Flagellans ne sont acuzez d'aucune erreur; on ne peut leur reprocher que ces flagellations excessives & volontaires, qui furent blâmées généralement de tous les gens de bon sens. Cette Secte se renouvela en Orient & en Occident dans le quatorzième siècle. Ces derniers Flagellans sont acuzez de quelques erreurs: il n'est pas néanmoins certain qu'ils fussent tous dans les erreurs qu'on leur impute; & d'ailleurs on n'a pas seulement condané leur doctrine, on a aussi repris leur conduite. Trois Auteurs ont écrit contre eux: Herman de Schilde, de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, Jean de Hagen Chartreux, & le savant Gerson. Les ouvrages des deux premiers sont perdus; mais on a celui de Gerson, où les disciplines qu'on se donne volontairement, sont condanées come contraires à la Loi du Deuteronomie, qui défend aux Israélites de se faire des incisions, ou de se déchirer la chair. La flagellation ne peut être permise, selon lui, qu'aux trois conditions suivantes. 1. Qu'elle soit imposée par le Supérieur pour quelque faute. 2. Qu'elle soit donnée par un autre. 3. Qu'elle se fasse sans effusion de sang. Ces trois conditions ne se trouvent point dans les disciplines qu'on se donne ordinairement.

Dans les derniers siècles on a introduit des

des Confreries & des processions de Flagellans, qui étoient fort à la mode en France sous le regne de Henri III. & qui sont encore en usage en Italie & en d'autres pays. Le Parlement de Paris les défendit en 1601. par un Arrêt rendu sur les Conclusions de M. l'Avocat General Servin. C'est le dernier fait rapporté par l'auteur de l'histoire des Flagellans. Il examine ensuite en Fisicien les effets de la discipline, & pretend que les flagellations sur les épaules sont dangereuses, & qu'elles causent des fluxions sur les yeux : Que celles que l'on se donne sur d'autres parties, que la pudeur ne permet pas de nomer, sont sujetes à d'autres inconveniens; qu'elles peuvent exciter la concupiscence; & qu'on ne peut les pratiquer sans blesser les regles de l'honêteté. Il finit par ce passage des Proverbes : *Flagellum equo & camus asino, & virga in dorso imprudentium.*

Histoire des Isles Marianes nouvellement converties à la Religion Chrestienne; & de la mort glorieuse des premiers Missionnaires qui y ont prêché la foi, par le P. Charles le Gobien, de la Compagnie de Jesus. In 12: à Paris chez Nicolas Pepie, rue saint Jacques. 1700.

LES Isles Marianes sont à l'extrémité de l'Orient, dans cette grande étendue de mer, qui est entre le Japon, les Philippines, &

le Mexique, que les Espagnols apelent la nouvelle Espagne. Magellan les découvrit en 1521. dans le voyage qu'il fit autour de la terre. Il ne s'y arrêta pas, & se contenta de doner le nom d'Archipel de S. Lazare à cette multitude d'Isles qu'il entrevit, & passa aux Philippines où il mourut. Sur le rapport qu'en firent ses compagnons, l'Empereur Charlequint entreprit de les conquérir, & envoya Ruy Lopez de Villalobos qui ne put executer son dessein. Filipe II. donna ordre à Dom Louis de Velaica, Viceroi de la nouvelle Espagne de le continuer.

Dom Michel Lopez chargé de cette importante comission partit du Mexique au commencement de l'année 1563. & rencontra ces Isles qui n'ont été apelées Marianes, que depuis que Marie Anne d'Autriche, Reine d'Espagne, y envoya des Predicateurs.

Legaspé se rendit Maître des Isles en peu de tems, & les Espagnols y envoyerent depuis chaque année des Missionnaires pour annoncer aux habitans les veritez de la Religion Chretienne. Le P. Diego, Louis de Sanvitores d'une des plus illustres Maisons de Burgos, capitale de la vieille Castille, fut choisi par la Providence pour cet emploi. Elle lui avoit donné un grand attrait pour les Missions. Le P. Jérôme Lopez Missionnaire fameux d'Espagne, charmé de ses talens, l'appliqua aux travaux de cette vie Apostolique,

que, & l'associa au P. Thyse Gonzalez de Santalla, qui est maintenant General de la Compagnie.

Le P. de Sanvitores avoit souvent souhaité d'être employé à l'instruction des infidèles, & l'avoit demandé à ses Supérieurs. Dans une dangereuse maladie il fit vœu avec leur permission de s'y consacrer. Guéri en peu de tems, il se rendit à Cadix, & s'y embarqua le 15. Mai 1660. Il arriva au Mexique sur la fin de Juillet, & se disposa à passer aux Filipines. Le 5. Avril 1662. il s'embarqua avec 14. Missionnaires dont il étoit Supérieur, & arriva aux Filipines le 10. Juillet. En passant il avoit vu les Isles Mariannes, & considerant la déplorable condition des habitans, ensevelis dans les tenebres de l'idolatrie, il avoit eu la pensée de les soulager; au lieu qu'au paravant il avoit cru que Dieu l'apeloit au Japon

Prêchant un jour à Manile, capitale des Filipines, il déclara l'entreprise qu'il méditoit depuis si long-tems, & l'alla proposer incontinent après à Dom Diego Salcedo, Gouverneur des Filipines, en écrivit en Espagne au P. Nitard, obtint du Roi Philippe IV. les ordres nécessaires pour l'exécution; & le 15. Juin 1668. arriva avec quelques Peres de sa Compagnie à l'Isle de Zirpane, qu'il apela l'Isle de saint Anne. L'Isle de Guahan parut ensuite.

Entre plusieurs de ces Isles qui com-

posent l'Archipel de S. Lazare, il n'y en a que 14. qui soient bien conuës. Elles ont le Japon au Nord; & la nouvelle Guinée au Midi; occupent environ 150. lieües de mer, depuis Guahan qui est la plus Meridionale, jusqu'à Vrac qui est la plus proche du Tropique. Peu s'en faut qu'elles ne soient à 400. lieües des Filipines. Bien qu'elles soient sous la Zone Torride, les habitans ne laissent pas de jouir d'un air tres pur sans être incomodez de la chaleur. Avant que les Espagnols y eussent parû les habitans y vivoient dans une entiere liberté, & sans loix. Ils manquoient de presque toutes les choses que nous croyons le plus necessaires, & n'avoient jamais vû de feu. La premiere fois que Magellan en alluma, ils le regarderent come un terrible animal qui mordoit le bois, & s'en éloignerent de peur d'en être devorez.

On ne fait quand ces Isles comencerent à être habitées. On croit que les premiers qui s'en emparerent venoient du Japon éloigné de six journées seulement, parce qu'ils ont les mesmes coutumes. Leur tein & leur langue font juger à quelques autres qu'ils sont originaires des Filipines. La seule Isle de Gahan qui n'a que quarante lieües de tour, contient plus de trente mille habitans. Quoi qu'ils ne mangent que des fruits & des racines, ils sont plus forts & plus robustes que les peuples de l'Europe; & il est ordinaire parmi eux de vivre plus de cent ans.

Les homes sont entierement nuds ; au lieu que les femmes couvrent une partie de leur cors, se piquent de beauté, & la font confister à avoir les dens noires, & les cheveux blancs. N'ayant aucun goût des sciences ni des arts, ils ne laissent pas d'aimer la Poësie, & d'estimer les Poëtes. Plongez dans une profonde ignorance, ils ont la vanité de se tenir les plus sages & les plus polis de tous les peuples, & de regarder les autres avec mépris.

La pêche est leur occupation ordinaire, & ils nagent come des poissons. Leur independance est telle, que chacun dès qu'il comence à se conoître, est maître absolu de ses actions ; & que les enfans n'ont aucun respect pour leurs peres. S'ils ont quelques diferens ils les terminent par la force. Ils n'ont pourtant ni arcs, ni fleches, ni épées. Leurs seules armes sont des bâtons dont ils se servent come de lances ou de traits, au bout duquel ils metent non du fer, dont ils ne savent point l'usage, mais l'os de la jambe ou de la cuisse d'un homme mort. Leurs traits sont empoisonnez, & ne font point de blessure qui ne soit mortele.

La vengeance est la plus forte de leurs passions. Jamais ils n'oublient une injure, mais ils en dissimulent profondement le ressentiment jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé l'ocasion de se satisfaire.

Les homes peuvent avoir autant de femmes

quoient. Ces noires calomnies firent une profonde impression sur les esprits crédules des Insulaires. On vit un prompt & étrange changement. Ces peuples qui un peu auparavant écoutoient avec respect les Predicateurs de l'Évangile, n'eurent plus pour eux que de l'honneur. Les mères prévenues par ces faux bruits emportèrent leurs enfans dans les montagnes, de peur qu'ils ne reçussent le Baptême. Le P. de Sanvitores entreprit la conversion de Choro, l'alla trouver, disputa trois jours publiquement avec lui, le convainquit d'imposture, & le réduisit à se jeter à ses pieds, & à lui demander le Baptême; mais il n'en conserva pas la grace, & devint bien-tôt apostat, & persecuteur de l'Église.

Les habitans de l'Isle de Tinian, naturellement inconstans & inquiets, avoient donné dans les discours de Choro, & s'étoient portés aux dernières violences contre les Missionnaires. Le P. de Sanvitores leur écrivit pour les consoler, & promit de les aller secourir. Il arriva à Tinian avec le P. Morales sur la fin d'Octobre de l'année 1668. dissipa les craintes de ces barbares & rétablit la paix. Il passa ensuite à l'Isle de Saypan pour en faire la visite, & envoya le P. de Morales aux Isles du Nord, qui n'avoient jamais entendu parler de J. C. Ce Pere y fit en peu de tems de grans fruits, & à son re-

tous

Le P. de Sanvitores résolut de les aller visiter. Il partit au mois de Juillet de l'année 1669. Non content de pourvoir à un bon des Isles qui avoient été découvertes, il découvrit deux autres, celle d'Astonson, & celle de Maug.

Ayant passé à son retour par l'Isle d'Ananin il en parcourut les villages, & envoya quelques autres un Catechiste nommé Laut, qui y trouva la couronne du martyre. Tandis qu'il batifolait une petite fille, les barbares outrez d'avoir perdu un enfant peu de temps après son Bapême; & persuadés que le Catechiste l'avoit fait mourir, se jetèrent sur lui avec leurs lances, & le percèrent de plusieurs coups. Pendant que les PP. de Medina &

Casanova travailloient avec zèle dans l'Isle de Tinian, deux bourgades, Sungha & Marpo eurent querelle ensemble, & prirent les armes. Elles étoient prêtes d'en venir aux mains, lors que le P. de Sanvitores arriva, & se mit entre deux pour les arrêter.

Les barbares au lieu de l'écouter lui jetèrent des pierres qui tombèrent à ses pieds, & l'incommoder.

Aussi-tôt que ces troubles furent apaisés, le P. de Medina retourna à l'Isle de Saypan. A peine y fut-il arrivé qu'une troupe insolente se mit à le suivre, & à le charger d'injures. Comme il étoit au village de Cao il entendit les cris d'un enfant malade. Il voulut le bapêmer. Mais à ce moment, il se trouva entouré de plus de 30. de ces furieux qui le percèrent de coups.

coups. Il expira sur le champ le 29. J
Le P. le Gobien fait en cet endro
ge, accompagné des principales cir
de sa vie & de ses travaux.

Le P. Sanvitores finit bien tô
jours par un semblable Martire.
tré dans la maison d'un habitant de
Tumham à dessein de donner le l
fille, le Pere nomé Matapang n'y
mais consentir, quoi qu'il eût au
batisé lui-même, le P. de Sanvi
sa cependant la fille dont Matapa
une si furieuse colere, qu'avec le s
de ses amis il tua sur le champ le sa
naire & un Catechiste qui l'acomp

Les Cretiens prirent les armes
ger sa mort, brûlerent environ 11
& entre autres celle de Matapang.
dat Espagnol lui donna un coup de
dans le bras. Cette petite expedi
vanta les barbares qui demandere
On la leur acorda à condition qu'i
roient leurs enfans au Catechisme
truiroient les lieux de débauche
n'empêcheroient plus les Cretier
à la Messe, ni à l'Office divin.

XIV.

JOURNAL
 www.libtool.com.cn
 DES SAVANS,

Du Lundi 5. Avril. M. DCC.

*visite des Isles Marianes nouvellement converties
 la Religion Chrestienne ; & de la mort glo-
 rieuse des premiers Missionnaires qui y ont prê-
 ché la foi , par le P. Charles , le Gobiende
 Compagnie de Jesus. In 12. à Paris, chez
 Nicolas Pepie, rue saint Jaques. 1700.*

E. P. Solano succeda au P. de San-
 vitores , & imita son zele ; mais il
 ne lui survécut pas long-tems , & mou-
 rut le 13. Juin. Le P. Ezquerra substitué
 au P. Solano dans le gouvernement de la
 Colonie , fit un établissement considerable à
 la Bourgade de l'Isle de Guahan , assis
 sur le bord d'un rocher , que les habitans regar-
 dent comme une merveille du monde. Avant
 l'arrivée des Européens ils croyoient qu'il n'y
 avoit point d'autres terres que leurs Isles, ni
 d'autres homes que ceux de leur nation. Ils
 croient que les premiers homes avoient en-
 trepris de cette pierre qui devoit être re-
 gar-

gardée comme le berceau du genre humain.
 Les Missionnaires proposerent aux Insulaires

le dessein qu'ils avoient de s'établir en cet endroit. Ils y consentirent sans peine, & travaillerent eux-mesmes avec les Cretiens au bâtiment de l'Eglise. Le P. Ezquerra voulut aller à la nouvelle Chapelle de Funa pour y celebrer la Messe. En chemin il trouva une femme en travail d'enfant, entendit sa confession, & se mit en devoir de lui administrer le Sacrement de l'Onction des malades. Les Barbares prevenus que cette Onction faisoit mourir ceux qui la recevoient s'y opposerent, & apelerent du secours à dessein de tuer le Missionnaire & ses compagnons. Il n'en avoit que quatre qui furent massacrez en diferentes manieres; & après eux le P. Ezquerra reçut tant de coups qu'il en mourut. François Gonzalez, le Frere Dias, & Antoine Basile reçurent bien-tôt après un semblable traitement. Leurs souffrances & leurs vertus sont raportées dans la suite du 6. Livre.

On voit dans le septième l'extremité où les Missionnaires se trouverent reduits par la violence des Barbares, qui devenant de jour en jour plus insolens, resolerent de se délivrer de tout ce qui restoit de Predicateurs de l'Évangile. Ils choisirent pour cet effet le jour de la fête de sainte Rose, que les Cretiens celebrent avec une grande solennité, brulerent l'Eglise &

on des Missionnaires, & se saisirent du roi qu'ils mirent sur un canot avec ses compagnons. Ils tomberent dans la mer. Le P. Mauroi n'avoit de vie jusqu'aux épaules, & exhortoit les compagnons à faire à Dieu un sacrifice de vie. Un de ces Barbares lui ayant cassé les os, les autres se jeterent sur lui avec des pierres, & l'acablerent de coups. Il n'avoit que vingt-six ans.

Ces Barbares témoignèrent autant de joye de voir massacrer ces huit personnes, que s'ils avoient remporté une celebre victoire. Ils se mirent d'assiéger la forteresse d'Alifan.

Il y eut différens combats pendant lesquels il y eut de part & d'autre de grands malheurs, & qui dura six mois, les Missionnaires furent obligés de presser les Espagnols à mettre leur confiance en Dieu, & à se défendre avec courage. Les Barbares rebutés de leurs pertes se retirèrent.

Don Juan de Vargas Hurtado, Gouverneur des Philippines, arriva en ce tems-là, pour donner protection aux Missionnaires, & en récompense pour les Philippines, leur laissa Don Antonio de Solas avec trente soldats. Le nouveau Gouverneur se mit en campagne, & fit diverses expéditions, brula des villages, & détruisit des lieux de debauche. Ces mesures pacifierent l'Isle de Guahan; la plupart des habitans devinrent amis des Espagnols, & livrerent les meurtriers des PP. Mauroi & Mouroi desquels le Gouverneur avoit propos de faire un exemple.

Par cet heureux changement, la Mission des Isles Marianes devint florissante. Le P. Emanuel Solouzano en étoit alors Superieur. Il eut la consolation d'être soutenu dans les travaux Apostoliques, par l'autorité de Dom Joseph de Quiroga, issu d'une des plus illustres maisons de Galice. Cet Officier après s'être signalé dans les guerres de Flandre, retourna en son pays pour ne plus songer qu'à son salut. En lisant les vies des anciens Anacorettes il resolut de les imiter, & se retira à l'Hermitage de sainte Cecile à deux miles de Salamanque. Ne s'y trouvant pas assez solitaire il le quitta pour s'aller enfermer dans une cellule qu'il creusa sous un rocher du voisinage, & d'où il ne sortoit que pour quester un peu de pain, & pour consulter le P. Thyse Gonzalez son directeur, qui est maintenant General des Jesuites. La nouvelle de la mort du P. de Sanvitores ayant été apportée en ce tems-là en Espagne, le P. Thyse Gonzalez representa à Dom Quiroga le besoin que les Isles Marianes avoient d'un homme habile dans l'art de la guerre, & zélé pour le succès des Missions, & lui proposa de se charger de cet emploi. Après plusieurs conferences avec son directeur, il quitta l'habit d'Hermitte, monta sur mer, & arriva aux Isles Marianes au mois de Juin de l'année 1679. & y prit la place de Dom Juan Antoine de Solas. D'abord il exhorta les seditieux à se tenir en repos. Mais quand il vit qu'ils se croyoient imprenables dans le

creux des rochers où ils faisoient leur retraite, il les poursuivit & en prit quelques-uns qu'il châtia comme ils le meritoient, ce qui porta les autres à se soumettre, & à demander la paix.

Le nombre des Cretiens augmentoit, & les Missionnaires remercioient Dieu des bénédictions qu'il répandoit sur leurs travaux. Leur seule peine étoit de voir que l'Isle de Zarpane, seroit d'azile aux séditeux, qui de tems en tems passoit à celle de Guahau pour en pervertir les habitans.

Dom Joseph de Quiroga pour arrêter le cours de ce mal, passa à l'Isle de Zarpane, & fit chercher les séditeux. On en arrêta plusieurs, on leur fit leur procès, & on les exécuta avec tout l'appareil qui pouvoit inspirer de la crainte à leurs complices. Les habitans de l'Isle de Zarpane, contens du Gouverneur rechercherent eux-mêmes les coupables qui avoient échappé aux Espagnols. Ils trouverent Matapang qui avoit massacré le P. de Sinvitores, & n'ayant pû se saisir de lui à cause de la vigueur avec laquelle il se défendoit, ils le percerent de plusieurs coups, dont il mourut sur le champ. Dom Antoine de Saravia que le Roi d'Espagne avoit nommé Gouverneur de toutes les Isles Mariannes y arriva au même tems & proposa aux Chamoris de se soumettre à la domination Espagnole; ce qu'ils firent par un acte solennel. Cependant quelques-uns d'entre eux qui regardoient la religion Cretienne come un joug

insupportable, & soupiroient après leur ancienne liberté, crurent avoir occasion de recouvrer quand ils apprirent le dessein qu'avoient les Espagnols d'assujettir les Isles du Nord, & alors un nommé Pura du Village d'Apergan assembla soixante hommes, mit à leur tête à dessein de surprendre les Espagnols. Le 23. Juillet il attaque Don Damien d'Esplana, & lui porte plusieurs coups; les autres conjurez se repandent de tous côtés, entrent dans la maison des Missionnaires, tuent le P. Emanuel de Solouzan & le Frere du Bois, & blessent les autres.

Pura fut tué par deux soldats du Gouverneur, & un autre Chamoris se mit à la tête des conjurez: son premier exploit fut de faire massacrer le P. de Angelis. Il étoit d'une maison distinguée dans la Toscane avoit été destiné à la Prelature, & étoit entré à Naples dans la compagnie des Jesuites & n'étoit arrivé aux Isles Mariannes qu'en 1681. Il ne faisoit chaque jour qu'un repas & ne s'y nourrissoit que de racines.

Le P. Ferobach fut traité de la même sorte. Il s'étoit mis sur un canot pour porter une lettre à Quiroga, les Barbares le traînerent à terre, & le chargerent de coups dont il expira. Le P. Charles Baranga eut le même sort. Comme il travailloit avec succès dans l'Isle de Zarpane, les rebelles ne le purent souffrir, & le firent massacrer.

Le P. Camanes fut envelopé dans une conjuration formée pour faire perir les Espagnols.

Espagnols qui s'en retournoient à Saypan. Ils firent tourner les canots. Le P. Commans échapa de ce danger en se saisissant de son pilote, & en le forçant de relâcher à Alamagan, d'où il passa l'Isle de Zappan. A peine y fut-il arrivé que les Barbares l'attachèrent à un arbre, l'acablèrent de pierres, & le percerent de traits.

Les Missionnaires esperoient de jouir de quelque repos après tant de troubles, lors qu'il s'éleva un furieux Ouragan qui enfla les flots de telle maniere qu'ils se répandirent dans les plaines, & emporterent les arbres, & les maisons. Les Missionnaires ne se sauverent que par une protection particuliere du ciel. Aussi-tôt que l'Ouragan fut passé, on s'apliqua à reparer le domage.

Le Gouverneur Quiroga prit tous les soins possibles pour rétablir les affaires, & se prépara à la conquête des Isles du Nord. Ils s'embarqua pour cet effet l'onzième Juillet 1695. après avoir couru d'extremes perils, il soumit enfin les insulaires, qui se sont rendus obéissans aux instructions du P. Gerard Bouis, & à celles de ses fervens compagnons. On élève presentement par tout des Eglises, & les peuples y accourent en foule. Un nouveau champ s'ouvre à la prédication de l'Evangile. On vient de découvrir du côté de plus de trente Isles tres peuplées. La lettre écrite au General des Jesuites le 10. Mars 1697. par le P. Paul Clain nous apprend tout ce qui s'est fait cette decouverte.

Traité Elementaire de Mechanique & de Physique, où l'on donne Geometriquement les principes du choq & des équilibres entre toutes sortes de corps, avec l'explication naturelle des machines fondamentales. In 12. à Paris chez Florentin & Pierre Delaune rue S. Jaques. 1700.

C'Est le premier ouvrage de Matématique qui soit sorti de l'Academie Royale des Siences depuis sa reformation; & c'est en partie ce qui a déterminé l'auteur, M. **. de le doner au public, à cause des principes nouveaux & feconds qu'il contient: afin que come il n'est point de sujets dans la nature qui ne se trouvent compris dans l'étude que l'on y professe, on eût aussi des principes & des methodes generales qu'on pût apliquer à toutes sortes de matieres.

Ce traité roule donc principalement sur trois principes, dont le premier est general à toutes sortes de choqs sur des lignes droites paraleles; le second autour d'un centre fixe; & le troisiéme sur des lignes droites oblique s.

Au moyen de ces trois principes, l'auteur a trouvé à propos de distribuer tout son sujet en quatre parties. Dans la premiere après avoir établi les diferentes especes de mouvemens & de repos, la nature de la vitesse du tems, de la force tant sur les lignes droites, qu'autour d'un point fixe, & des équilibres;

les

érentes especes de cors dont il doit tra-
 avoïr les durs, les mols, les liquides
 des; & leurs diferentes especes de res-
 parfaits, imparfaits & nuls, il done
 rincipes, ou axiomes de Mecanique &
 sique à la maniere des Geometres. Il
 : en suite des principes tirez des mou-
 ns reciproques; ce qui lui done par oc-
 la decision de la cause d'entre Co-
 : & Ticho, telle qu'il l'a déjà publiée.
 ite de quoi il done le raport de toutes
 peces de choqs directs avec l'équilibre;
 lique le centre de masse; il done les
 i choq des cors sans ressort en quelque
 re & proportion que ce soit, avec la
 e de leur choq; en suite celles des cors
 le ressort est parfait: De là il passe au
 des cors pour toutes sortes de ressorts,
 s toutes sortes de circonstances. En-
 démontre dans cette premiere partie,
 un mesme principe, qu'entre les ma-
 homogenes la vitesse du centre de Mas-
 change jamais, non plus que la force
 e totale, mais que la force totale ab-
 ugmente ou diminue pour l'ordinaire:
 entre les matieres éterogenes, tout
 e par le choq.

is la seconde partie, l'Auteur ayant
 mesme chose pour le choq autour d'un
 ou d'un axe fixe, que dans la premiere
 rd des lignes droites paraleles, il éta-
 s centres de force; il done le choq
 us les points d'un cors; les centres

tems & d'ocillation; la nature de la p
teur tirée de ces centres, avec des me
generales pour les trouver; & une nou
pour conoitre la nature autour d'un
fixe.

Dans la troisieme partie il explique l
ture des mouvemens derivez, compo
& composez, leur convenance & leu
ference; la composition naturelle du
vement directe & circulaire; la natu
reflexions des lieux virtuels. Il doi
choq de tant de cors que ce soit qui vie
de toutes parts se rencontrer sur une
droite. Il decouvre les proprietés du c
de masse & de la ligne de force, devant
prés le choq oblique. Il demontre le
d'un cors par tant d'autres que ce soit à
fini, où reciproquement il fait voir, qu
tre les matieres homogènes le centre de
se n'ila force relative totale ne changen
core jamais, mais que l'absolue augm
ou diminue, & qu'entre les éterogenes
change. Il done le raport des mome
des mouvemens composés; en suite il e
que le choq oblique autour d'un axe
d'un point fixe; & le raport de la percu
successive & de la momentanée. De
passe aux équilibres des cors pliables dans
leurs cas; ensuite à ceux des leviers,
rouës, des poulies simples & compo
il done la disposition la plus avantag
de la force motrice, & du poids; la
ture des plans inclinés, des vis & des c

simples & poliedres dans tous leurs cas, avec les compensations de toutes ces machines.

Enfin dans la quatrième partie, il détermine le choq directe, circulaire & oblique des fluides entre eux, & dans les cas les plus avantageux. Il passe en suite au choq des fluides avec des solides, & aux courbes qui en résultent. Il démontre les équilibres des liqueurs par trois principes, tant entre elles qu'avec des cors solides ou d'autres liqueurs dans tous les cas, & cherche leur plus grand effet pour des hauteurs données. Il traite ensuite des différentes forces des animaux qui tirent avec des rouës & des directions différentes; des courbes que forment les cors pliables inextensibles; de là il examine les forces des figures, pour soutenir des poids avec des Rétés de toutes sortes de figures. Il donne ensuite les situations des figures planes tirées par un point dans des liqueurs, avec les principes des centres de conversion, & les routes des mesmes figures par toutes sortes de methodes; ensuite de quoi il examine les poids des différentes colonnes de l'air prises à quelque hauteur que ce soit pour le nivellement, & donne par occasion la maniere la plus parfaite de niveller. Enfin il donne l'explication de deux machines, dont l'une sert à faire les experiences, & l'autre les experiences & la démonstration en mesme tems de toutes sortes de percussions.

Au reste l'auteur donne des metodes pour apliquer l'Algebre aux plus belles & plus utiles questions des mécaniques; mais il avertit en mesme tems que cela ne doit point dégouter les personnes qui ont une aversion naturelle pour cette science, à cause qu'ils ne l'entendent pas, parce que les principes étant démontrés indépendemment de cette science, ils peuvent passer aisément les endroits où il s'en trouve sans que cela fasse aucun tort au reste; principalement dans les trois premieres parties, auxquelles s'ils joignent le cinquième Chap. de la quatrième partie, ils sauront tout ce qui a plus de rapport à l'usage.

Enfin l'auteur avertit encore que cet ouvrage n'a été composé qu'en faveur de ceux qui ont une bone teinture de Geometrie, & qui voudront l'étudier de bone foi, pour s'instruire dans la science universelle des mécaniques; qu'à l'égard de ceux-là, l'experience journaliere lui a fait conoître qu'il n'a rien d'obscur; mais qu'à l'égard de ceux qui le liront dans un autre esprit, il en fera au contraire.

Si ce traité est bien reçu du public, l'auteur espere qu'il sera suivi d'une seconde partie qui contiendra les éléments du reste de la Fisique.

*Extrait de la lettre d'un Docteur en Teologie de
la Faculté de Paris du 20. Mars 1700.*

Mcredi dernier M. l'Abé de Louvois soutint en Sorbone son dernier acte de Teologie, que nous apelons Vesperie, qui precede la ceremonie de priser le Bonet de Docteur, où il dona des preuves de sa profonde erudition dans l'intelligence de l'Écriture, & des Saints Peres de l'Eglise. Cette dispute fut terminée par le discours que lui fit M. l'Abé Boileau, ancien Docteur de la Maison de Sorbone & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, qui avoit été son Grand Maître pendant sa licence, où il representa d'une maniere vive & éloquente, tous les devoirs auxquels s'engagent les Docteurs de la Faculté de Teologie, lors qu'ils reçoivent le bonet, & qu'ils font serment sur l'Autel des Martirs dans l'Eglise Metropolitaine, entre les mains du Chancelier, de défendre la verité jusqu'à l'effusion de leur sang. Il lui remit devant les yeux un grand nombre de Docteurs tres illustres par leur naissance & par leur sience, qui pour satisfaire à ce serment, ont refusé les plus grandes dignitez de l'Eglise, & sont morts dans un âge avancé, sans que la crainte des maux, ni l'esperance des biens temporels ait jamais pû les ébranler. Ce discours fut suivi de l'applaudissement d'un grand auditoire composé de plusieurs Prélats & de plusieurs per-
sones

sones distinguées. Il peut servir de consolation à ceux que l'amour de la vertu & de la verité éloigne souvent des honneurs & des dignitez, & faire de la confusion à ceux qui ne s'efforcent de les obtenir que par la faveur des grans du siecle, & par d'autres moyens indignes.

Dissertation sur l'Utilité des Colleges, ou les avantages de l'éducation publique comparée avec l'éducation particuliere. Par M. P. P. In 12. à Paris chez Nicolas le Clerc, rue saint Jaques. 1700.

ON ne peut douter que l'éducation des enfans ne soit la chose du monde la plus nécessaire & la plus importante à l'Etat & à la vie civile. Aussi a-t-on composé sur cette matiere quantité de bons Livres; mais aucun Auteur de notre tems n'a traité du lieu où se doit donner cette bonne éducation, en examinant si c'est dans des Colleges bien reglez, ou dans les maisons particulieres. Cela même a toujours formé une grande dispute parmi les Savans, quoi que Quintilien après avoir bien pesé les avantages & les inconveniens de ces deux éducations, se soit hautement déclaré pour les Ecoles publiques. Dans cette dissertation l'auteur decide la question en faveur du même sentiment. Les Peres & les Meres y trouveront de quoi se satisfaire, & de quoi s'instruire sur le choix qu'ils auront à faire pour doner à leurs

leurs enfans une bone & cretienne éducation, qui est sans doute le plus riche heritage qu'ils puissent leur laisser.

Pro quatuor Gordianorum Historia Vindicia.
In 12. à Paris chez Florentin & Pierre Delaulne, rue saint Jaques. 1700.

IL y a cinq ans que M. l'Abé du Bos mit au jour l'histoire des quatre Gordiens prouvée par les medailles. Je ne répeterai rien de ce que je raportai dans le quatrième Journal de l'année 1696. des preuves par lesquelles il établit l'existence d'un quatrième Gordien fait Cesar au mois de Juillet de l'année 990. de la fondation de Rome, lors que Pupien & Balbin furent élus Empereurs.

Incontinent après que l'histoire de M. l'Abé du Bos eut paru, un home d'une érudition conuë, entreprit de faire voir par une letre imprimée à Paris que les autoritez qu'il avoit citées ne servoient de rien pour établir l'existence d'un quatrième Gordien.

En 1697. M. Cuper publia en Latin l'histoire des trois Gordiens, & la dédia à M. Spanheim. M. l'Abé du Bos répond dans cette défense à toutes les dificultez que ces deux celebres écrivains ont proposées contre son sisteme, & proteste qu'il ne le fait par aucune jalousie de son sentiment, mais par le seul desir de chercher la verité.

Mandement de Monseigneur l'Illustriss. & Révérendiss. Evêque Comte de Noyon, Pair de France, pour l'exécution de la déclaration du feu Roi Louis XIII, & des ordres nouveaux de S. M. en faveur du culte de la sainte Vierge, & spécialement de la solennité & dévotion de la procession publique & annuelle de la fête de l'Assomption. In 4. à Paris chez Pierre Esclapart vis à vis le collège Royal. 1700.

M. L'Evêque Comte de Noyon, Pair de France, suivant les justes intentions du Roi, ordonne que la Procession publique du jour de la Fête de l'Assomption de la sainte Vierge, continuera de se faire dans son Eglise Catedrale, & dans toutes les autres de son Diocèse avec le respect, la solennité, & la decence convenables; & que les Fideles seront exhortez à y assister & à y donner de nouvelles marques de leur devotion pour la sainte Vierge, & en même tems à signaler leur zele par leurs ferventes prieres pour la conservation de la personne sacrée de sa Majesté, la prospérité de son regne, & l'heureux succès de ses desseins.

Ce savant Prelat établit solidement sur l'autorité de l'Ecriture, la distinction du culte absolu de la Religion qui regarde Dieu, du culte relatif de la devotion à la sainte Vierge, & enseigne aux Fideles que la Pro-

vidence a soumis à sa conduite, que comme la priere de Jesus-Christ est toujours exaucée, parce qu'il est le Fils de Dieu, la priere de Marie l'est souvent parce qu'elle en est la Mere, & la priere des Saints l'est quelquefois, parce qu'ils en sont les Ministres & les amis.

Dictionarium Antiquitatum Romanarum & Græcarum, in usum Serenissimi Delfini, & Serenissimorum Principum, Burgundiæ, Andium, Biturigum. Collegit, digessit, & sermone Gallico reddidit jussu Regis Christianissimi M. Petrus Danetius Academicus, Abbas sancti Nicolai Verdunensis. In 4. à Paris chez la Veuve Claude Thibouft, & Pierre Esclaffan vis à vis le college Royal. 1698.

LE desir de faciliter à la jeunesse l'intelligence des auteurs Latins, tira il y a quelques anées de la plume de M. Danet les racines Latines & le dictionnaire de cette langue; mais parce qu'il ne s'agit pas de conoitre la force des mots, & qu'il faut encore entendre les beautez des expressions qui sont souvent cachées sous les fables & sous les allusions aux coutumes & aux ceremonies, il vient de doner au public un dictionnaire des antiquitez Greques, & Romaines; dans lequel il explique toutes ces choses. Ce n'est pas assez, par exemple, de savoir que *volu-men* vient de *volvo*, qu'il signifie proprement

ment les plis du serpent, & figurement un livre, si l'on ne favoit que les anciens écrivoient sur des écorces qu'ils rouloient à mesure qu'ils écrivoient dessus. On n'entendra pas cette autre expression *ad umbilicum ducere opus*, pour dire achever un ouvrage, si l'on n'apprend en même tems, que la coutume des Romains étoit de rouler ces écorces, lors qu'elles étoient écrites, & de les fermer aux deux extremités avec des bossètes en forme de nombril.

Par ces exemples & par une infinité d'autres qu'il seroit aisé de rapporter, on voit qu'on ne sauroit entendre les auteurs sans savoir les antiquitez Greques & Romaines, sur lesquelles plusieurs de leurs expressions sont fondées, & combien ce travail de M. Danet sera avantageux aux jeunes gens.

Les œuvres de Piété de la Venerable Mere Louise Blanche Therese de Ballon, fondatrice & première Superieure des Religieuses Bernardines réformées de Savoye & de France, recueillies de ses propres écrits par le R. P. Jean Grossi, Prêtre de la Congregation de l'Oratoire de J. N. S. In 8. à Paris chez Nicolas Cou-terot, rue saint Jaques. 1700.

LA Mere de Ballon reçut un jour ordre de son Directeur de metre par écrit, les mauvaises inclinations qu'elle avoit eues dès son enfance, & les pratiques de pieté qu'elle avoit faites pour les surmonter. Elle execu-

cet ordre par obéissance, mais elle ne pût empêcher de s'en plaindre à Dieu.

Ses écrits furent mis par son Directeur en les mains de Mad. de la Coste Superieure des Bernardines réformées de Grenoble, & il les a confiés au P. Grossi Prêtre de l'Oratoire pour les publier. Il n'a fait que mettre les matieres en ordre, sans rien changer de style. Toutes ces œuvres sont divisées en six parties. La premiere contient sept lettres. Le premier est des pratiques de la Mere de Ballon contre les principaux vices; le second les principaux moyens de la réformation interieure; le troisieme la pratique de la mort spirituelle & du noviciat; le quatrieme les principaux moyens de la perfection religieuse; le cinquieme les graces que

la Mere de Ballon a reçues de Dieu. Le sixieme quelques-unes de ses vertus, & le septieme quelques-unes de ses devotions. La seconde partie contient deux entretiens sur la simplicité religieuse, quatre retraites de dix jours, & six lettres. Il y a dans la seconde retraite une digression historique du P. Grossi, sur la naissance du Roi.

JOURNAL
DES SAVANS

Du Lundy 19. Avril. M. DCC.

S. Cæciliæ Cypriani Opera recognita, & illa à Joanne Fello, Oxoniensi Episcopo. cedunt Annales Cyprianici sive tredecimorum, quibus S. Cyprianus inter Christum versatus est, brevis historia chronologica lineata à Joanne Pearsonio, Cestriensi Episcopo. Editio tertia, cui additæ sunt dissertationes Cyprianicæ Henrici Dodwelli. Londini, & se trouvent à Paris chez Guerin, & Jean Boudot. 1700.

LE premier soin qu'a pris le Prélat Anglois qui a donné cette édition au public, a été de separer les ouvrages qui sont véritablement de S. Cyprien, de ceux qui lui sont faussement attribués, & de les imprimer à part les uns & les autres. C'est à l'ordre qu'il leur a donné, il est différent de celui des éditions précédentes. Dans les unes toutes les épîtres étoient ensemble. Dans d'autres elles étoient divisées

divers livres, & dans d'autres elles étoient mêlées avec les traitez. Il a tâché de ranger chaque traité selon l'ordre auquel il a été écrit, come Pamelius avoit fait; mais parce qu'il a jugé que Pamelius n'avoit pas toujours été exact dans sa Cronologie, il en a suivi une nouvelle.

Dans ces notes, il n'a songé qu'à éclaircir les sentimens de saint Ciprien à l'imitation de M. Rigault, dont il a souvent copié les propres paroles, & ne s'est jamais éloigné de l'intention de son auteur, come a fait Pamelius.

Pour doner le texte dans toute la pureté possible, il s'est servi des anciennes éditions, & de plusieurs manuscrits d'Angleterre, de France, & d'Italie.

Les dissertations de M. Dodwel, qui n'avoient paru que séparément, & qui ne sont point dans les deux précédentes éditions du S. Ciprien d'Angleterre, ont été mises à la fin de celles-ci. Come elles traitent quantité de belles questions, & qu'elles sont remplies d'une érudition fort profonde, elles me fourniront le sujet du reste de ces extraits.

La première est contre M. Rigault sur le titre de la seconde Épitre, qui est une épitre du clergé de Rome au clergé de Cartage. La difficulté consiste à savoir quelle étoit l'idée attachée au mot de Clergé avant le tems de S. Ciprien. M. Rigault prétend qu'en ce tems-là les Laïques étoient compris aussi-
bien

bien que les Ecclesiastiques sous le mot
gé, de même que sous le mot d'Eglise
le mot de Troupeau; l'assemblée ent
Cretiens a été apelée troupeau par
veur, qui a donné à ce troupeau des
dont il est le chef, de sorte que les
mêmes sont des ouailles qu'il cond
qu'il nourrit. La même assemblée d
tiens a été apelée Eglise, qui a J. C
chef principal & invisible; & enfin
été apelée clergé, ou sort, & heritage
mots de Troupeau, d'Eglise, & de
comprenoient des parties diferente
Ecclesiastiques, & des Laiques; m
parties diferentes ne faisoient qu'un se
un même troupeau, une même Egl
même clergé.

S. Pierre les comprend toutes sous
me mot dans le 5. chapitre de la 1.
quand écrivant aux Prêtres du Por
la Bithinie, & de l'Asie, il leur dit
*sex le troupeau de Dieu qui vous est c
veillant sur sa conduite non par une
forcée, mais par une asfection toute vol
qui soit selon Dieu; non par un honteu
du gain, mais par une charité desint
non en dominant sur l'heritage du Seigneur
en vous rendant les modeles du troupeau.*

Selon la pensée de M. Rigault le n
Clergé qui avoit été comun à tous le
les, devint propre & particulier aux
Ecclesiastiques, qui ne laisserent aux L
que celui de Peuples. M. Dotwel ti

sentiment de M. Rigault tres dangereux, & apprehende que si l'on acordoit que le nom de clergé eût été comun aux Laiques & aux Ecclesiastiques, dans le tems qui a précédé S. Ciprien, on en tirât cette consequence, que l'autorité de gouverner l'Eglise & d'administrer les Sacremens leur auroit aussi été comune. Il soutient donc que dès le siècle des Apôtres, le nom de clergé a été propre & particulier aux Ecclesiastiques de même que l'autorité, & que la difference des deux états a été reconuë du consentement unanime des anciens auteurs, dont il raporte le témoignage.

Il entreprend ensuite de faire voir que le passage de S. Pierre ne favorise en rien la prétention de M. Rigault. Saint Pierre adressant sa parole aux Prêtres de Pont, de Bithinie, & de Capadoce les apele ses confreres, & ses colegues dans le Sacerdoce; & quand il les exhorte à gouverner le clergé avec une charité & une douceur desinteressée & éloignée de tout esprit de domination, il entend par le mot de Clergé, les Ecclesiastiques & non les Laiques. Il ajoute qu'il y a lieu de croire que S. Pierre entend plutôt parler des Comunautez que des personnes, quand il défend aux Prêtres ses collegues de dominer sur l'heritage du Seigneur. Les Laiques n'étoient point distribuez en diferentes Comunautez, mais les Ecclesiastiques étoient distribuez en Comunautez sous ces Prêtres confreres
de

de saint Pierre, & ses collegues dans le
doce.

La seconde dissertation est sur la forme
des lettres que les Eglises s'écrivoient pour se
communiquer les affaires Ecclesiastiques.

Cyprien répondant au clergé de Rome
témoigne qu'il avoit douté de la verité
de la lettre, & que l'écriture, le papier,
sans la lui avoient rendue suspecte.

Il faut donc que dans l'écriture, dans le papier
& dans le sens des lettres que les Eglises
s'écrivoient en ce tems-là, il y eût des
différences auxquelles on pût distinguer les
lettres d'avec les supposées, & éviter les
confusions.

La troisième dissertation est sur les
Clercs qui avoient couché avec des Clercs,
prétendoient néanmoins avoir conservé
leur chasteté. S. Cyprien pour empêcher
l'abus, défendit aux Clercs d'avoir de
femmes, ou des filles dans leurs maisons;
ce qui a été depuis si étroitement défendu par
un grand nombre de Conciles.

Les revelations & les visions qui étoient
si fréquentes dans les premiers siècles, sont
le sujet de la suivante dissertation. Les
Gnostiques se vantoient d'avoir le don de
connoître les pensées cachées, & de prévoir
l'avenir. Les Catholiques qui rejetoient
ces prédictions, soutenoient qu'il n'y avoit
rien de tout cela, & que les fideles qui
dussent jouir de ces dons, étoient
jusqu'à la fin du monde.

La cinquième dissertation contient
une suite de remarques sur les diptiques. De

premiers tems on y metoit les noms de tous ceux qui étoient morts dans la comunion de l'Eglise, & même de tous les vivans. Dans le quatrième & le cinquième siecle, on n'y faisoit mention que des vivans qui avoient fait des ofrandes. M. Dodwel recherche avec beaucoup de soin l'origine de cette coutume, & y fait quantité de savantes observations.

Dans la fixième dissertation, il traite des Prêtres qui avoient la qualité de Docteurs, & dont il est fait mention en plusieurs endroits du nouveau Testament. Tous les Prêtres n'étoient pas Docteurs, ni employez à enseigner. Saint Paul les exhorte dans le 12. Chapitre de l'épître aux Romains, de s'appliquer aux fonctions pour lesquelles ils avoient reçu des talens; mais il préfere ceux qui avoient le don de la parole, & de la prédication.

La septième dissertation est sur une grande contestation émuë à Cartage touchant le véritable principe de l'unité Ecclesiastique. Quelques-uns qui vaincus par la violence des tourmens, avoient sacrifié aux Idoles, eurent recours à un Martir nommé Lucien, & obtinrent de lui & de quelques Prêtres la paix, & la comunion. Les Evêques qui n'avoient point consenti à leur reconciliation, refuserent de les recevoir; & de là naquit une grande division. Les Schismatiques eurent la hardiesse de soutenir que ceux qui avoient extorqué cette grace des Martirs, &

de quelques Prêtres, étoient légitimement reconciés. Leur insolence alla jusque ce que S. Ciprien qui ne vouloit pas se séparer des Martirs qui étoient à Dieu, & se mettoit en danger de perdre de Dieu même. Le plus fort dont se servirent les Evêques, fut de dire que l'Evêque est le centre de l'univers, & par conséquent que pour rester dans l'unité de l'Eglise, il falloit aller à l'Evêque. Or il ne s'agissoit alors de l'unité de l'Eglise de Cartage, & non de l'unité de l'Eglise universelle.

Les dissertations suivantes, sont sur l'autorité des Martirs, sur celle des Evêques & des Prêtres. Dans la huitième M. montre que ceux qui avoient obtenu le pardon des Martirs, n'en pouvoient jouir, si les Evêques en examinant leur affaire ne connoissoient qu'ils avoient usé de violence, & qu'ils devoient être réduits à la peine. Dans la neuvième, il traite du pouvoir que pouvoient les Prêtres pendant la vacance de l'Episcopat, & fait voir qu'ils demeuroient toujours dans la dépendance des Evêques de mesme que selon le droit Romain les femmes demeuroient sous la tutelle de leurs époux.

Dans la dixième, il établit par l'autorité des auteurs des premiers siècles la distinction des Evêques & des Prêtres, & remarque que S. Ciprien a toujours regardé les premiers ses collègues dans le

e, & les a toujours oposés aux secons.

Dans l'onzième, & dans la douzième dissertation, il s'étend fort au long sur l'état des Martirs, qui souffroient constamment toute sorte de persecutions pour la défense de la foi. Dans l'une il entreprend de prouver que le nombre des Martirs n'a pas été aussi grand qu'on le croit comunement. Il apporte les listes des Martirs dont Eusebe a fait mention, les Martirologes qui ont conservé la memoire de leurs souffrances & de leur mort, & parcourt toutes les persecutions depuis Neron jusques à Diocletien, pour examiner le tems qu'elles ont duré, & les Pays où elles se sont étenduës. Dans l'autre il releve le courage qu'ils ont eu de résister aux caresses, & aux menaces des persecuteurs, & de mépriser la cruauté des supplices. Il ajoute une dernière dissertation, sur l'honneur que les premiers Chrétiens ont fait au Martire de le considerer comme une espece de Batême, d'autant plus excellent, que ceux qui avoient lavé leurs têtes dans leur sang, n'étoient plus exposés au danger d'en cometre de nouveaux, comme le sont ceux qui n'ont reçu que le Batême de l'eau.

La Vie de Messire Benigne Joly, Pretre, Docteur de la faculté de Paris, de la maison & société de Navarre, Chanoine de l'Église Abbaticale & Collegiale de S. Etienne de Dijon, instituteur des Religieuses Hospitalières de la mesme ville, où l'on le nommoit le pere des pauvres; où l'on voit l'idée d'un saint Chanoine, & le modele d'un parfait Ecclesiastique. Par un Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur. In 8. à Paris chez Louis Guerin, rue saint Jacques. 1700.

Cette vie a été écrite sur les memoires de quantité de personnes considerables, qui ont connu particulièrement M. Joly, & entre autres sur le témoignage avantageux qu'en a rendu M. le Cardinal le Camus. L'auteur sans s'arrêter beaucoup à relever la Noblesse de la famille de M. Joly, qui quoique considerable dès le tems des Ducs de Bourgogne, & distinguée depuis par ses services dans le Parlement de Dijon, & dans celui de Paris auxquels elle a donné des Conseillers & des Presidens, il comence le premier livre par les bones inclinations qu'il fit paroître dès son enfance; il décrit le progrès de ses études jusques à sa promotion aux Ordres sacrez, & jusqu'au degré de Docteur, & son application continuelle à l'instruction des jeunes Ecclesiastiques, & au soulagement des pauvres.

Dans le second livre, il représente l'ardeur du zele de M. Joly contre le libertinage & l'impieté qui lui fait entreprendre divers établissemens, come celui de la maison du Bon Pasteur, celui de la chambre de la Providence en faveur des servantes sans condition, celui des Religieuses Hospitalieres, & sa charité envers les malades, & envers les criminels condanez qu'il assiste au dernier suplice.

Dans le troisiéme, il parle de son soin pour le salut des personnes qu'il avoit sous sa direction, & particulièrement des Religieuses Benedictines de l'Abaye de Pradon. Il y raporte l'établissement du Seminaire de S. Etienne, pour l'éducation des pauvres Clercs destinez au service des Eglises de la campagne, & celui des Missionaires de saint Lazare, fait par ses pieux empressements, & presqu'entièrement à ses dépens. Il y décrit la desolation causée à Dijon par des fievres pourprées, & par la famine, en l'année 1694. sur la fin de laquelle ce charitable Ecclesiastique fut ataqué de la maladie, dont il mourut sur un lit emprunté, après avoir donné plusieurs fois le sien aux pauvres.

Dans le dernier livre il traite de l'esprit qui a animé M. Joly en tant de bones œuvres dans tout le cours de sa vie, remarque les principales vertus qui firent son caractère.

Idée Generale de l'Histoire Universelle contenant tout ce qui s'est passé depuis la creation du monde jusqu'à la prise de Troye, arrivée l'an du monde 2820. Par M. A. D. C. Prêtre. In 12. à Paris chez Pierre Emery, quay des Augustins. 1700.

NUL dessein ne pouvoit être plus vaste que celui de cet ouvrage, qui comprend tout ce qui s'est passé dans le monde depuis sa creation jusqu'à la paix de Riswich. L'auteur qui le donne au public n'en avoit composé que pour sa propre instruction. La multitude des faits cause de la confusion & de l'obscurité qui ne peuvent être dissipées que par des personnes qui ont de la memoire & du discernement pour distinguer les lieux, les personnes & les événemens de plus de cinq siècles.

Le premier Tome qui paroît seul, finit à la prise de Troye & renferme quatre Epoques de 2820. ans. Les autres Tomes viendront dans la suite. L'auteur a fait des reflexions aux faits, pour aider ceux qui ne sont pas encore capables d'en faire, & pour rendre son travail utile à un plus grand nombre de personnes. Il a écrit par demandes & par réponses, pour éclaircir plus aisément ce qui pouvoit être obscur dans les événemens que l'histoire propose.

Le Sort de l'honnête homme & du scelerat, deux tomes. In 12. à Paris chez Michel Brunet Grand-Salle du Palais. 1700.

LE premier de ces deux tomes parut l'année dernière sous un titre un peu différent de celui-ci; & les Interlocuteurs y agitoient la question, savoir si pour parvenir dans le monde, il faut être honête home, ou scelerat. Ils ont depuis continué leurs entretiens, qui se trouvent dans le second tome, & décide en faveur de la probité, en faisant voir l'honête home récompensé, & le scelerat puni.

*Les qualitez necessaires au Juge avec la resolution des questions les plus importantes sur les devoirs de sa profession. Par M***. Conseiller au Parlement. Seconde édition revue, corrigée & augmentée. In 12. à Paris chez Pierre Emery, Quai des Augustins. 1700.*

LOrs que la premiere édition de ce livre parut, j'en donai l'extrait dans le x. Journal de l'année dernière. Il a été augmenté dans cette seconde de plusieurs chapitres, & de plusieurs questions, qui le rendent de moitié plus ample,

Cabinet des singularitez d'Architecture, de Peinture, & de Sculpture, ou Introduction à la connoissance des plus beaux arts, sous les Tableaux, les Statuës, & les Bas-reliefs. Par Florent le Comte 3. & dernier Volume. In 12. à Paris chez Estienne & Nicolas le Clerc, rue saint Iacques.
1700.

CE troisiéme Volume comence par les plus illustres Peintres qui ont fleuri en France sous le regne de François I. François Primatice d'une des plus nobles familles de Boulogne, aprit de Jules Romain les principes de son art. Le Duc de Mantoue le renvoya en 1531. à François I. pour travailler dans les maisons Royales. Le Roy le renvoya en Italie pour en tirer ce qu'il trouveroit de plus curieux. Il fit un voyage à Rome les plus belles Antiques, qu'il rapporta à Paris avec Vignole, & à leur retour ils se determinerent à jeter en bronze les Statuës dont ils avoient les moules, & y placerent dans le jardin de la Reine à Fontainebleau. Il y acheva la galerie que Michel Ange avoit comencee, en consideration de quoi François I. le gratifia d'une charge de son Valet de chambre. Il travailla plusieurs tems à Meudon en qualité de Peintre, d'Architecte, & de Sculpteur.

Le Roy pour le récompenser des ornemens dont il avoit enrichi ce superbe bastiment

nomina à l'Abaye de S. Martin de Troye. Henri II. François II. & Charles IX. lui donnerent successivement l'Intendance de leurs bâtimens. Après leur mort, Catherine de Medicis l'employa au monument que l'on voit à saint Denis sous le nom de Chapele des Valois.

Quelques anées avant sa mort arrivée en 1570. il vint en France Vignole Milanois, qui y travailla avec succès à plusieurs bâtimens. De retour à Rome il bâtit la vignole, & donna le dessein des quatre petits Dômes qui accompagnent le grand de l'Eglise de saint Pierre. Il bâtit la maison Professe des Jesuites, & donna le dessein du Portail de leur Eglise. Il mourut en 1573. Le Rosso natif de Florence vint en France, eut la conduite de la petite galerie sur la Cour de Fontaine-leau, peignit quatorze grans Tableaux qui représentent les principales actions de François I. & fit divers autres ouvrages. Il fut pourvu d'un Canonat de la sainte Chapele de Paris. Ayant perdu une somme considerable, il accusa François Pelegrin son ami de la lui avoir volée, & le poursuivit en justice. L'accusation se trouva fausse, & le Rosso eut un si violent regret de l'avoir intentée qu'il s'empoisona.

Entre les élèves qui ont travaillé sous lui, on a principalement remarqué Dominique del Barbidri Florentin, Claude Baldoïn qui fit le dessein des vitres de la sainte chapele de Vincennes, Charles Carmoi qui en a peint

Cabinet des singularitez d'Architecture, Peinture, Sculpture, & Graveure, ou Introduction à la connoissance des plus beaux arts, figurez sous les Tableaux, les Statuës, & les Estampes. Par Florent le Comte. 3. & dernier Volume. In 12. à Paris chez Estienne Picart & Nicolas le Clerc, rue saint Jacques. 1700.

CE troisième Volume comence par les plus illustres Peintres qui ont fleuri en France sous le regne de François I. François Primatrice d'une des plus nobles familles de Boulogne, aprit de Jules Romain les principes de son art. Le Duc de Mantouë le renvoya en 1531. à François I. pour travailler dans les maisons Royales. Le Roy le renvoya en Italie pour en tirer ce qu'il y trouveroit de plus curieux. Il fit mouler à Rome les plus belles Antiques, qu'il porta à Paris avec Vignole, & à leur arrivée ils se determinerent à jeter en bronze les Statuës dont ils avoient les moules, & les placerent dans le jardin de la Reine à Fontainebleau. Il y acheva la galerie que Rosso avoit comencee, en consideration de quoi François I. le gratifia d'une charge son Valet de chambre. Il travailla long tems à Meudon en qualité de Peintre, d'Architecture, & de Sculpteur.

Le Roi pour le récompenser des ornemens dont il avoit enrichi ce superbe bastiment

Après leur mort, Cateri-
employa au monument que
Denis sous le nom de Cha-

s avant sa mort arrivée en
France Vignole Milanois,
ec succès a plusieurs bâti-
r à Rome il bâtit la vigne
e dessin des quatre petits Dou-
nent le grand de l'Eglise de
ait la maison Professe des
e dessin du Portail de leur
t en 1573. Le Rosso natif
n France, eut la conduite
sur la Cour de Fontaine-
atorze grans Tableaux qui
incipales actions de Fran-
s autres ouvrages. Il fut
nicat de la sainte Chapele
erdu une somme considera-
ois Pelegrin son ami de la
k le poursuivit en justice.
uva fausse, & le Rosso eut
et de l'avoir intentée qu'il

qui ont travaillé sous lui,
ent remarqué Dominique
ntin, Claude Baldoïn qui
vires de la sainte chapele
harles Carmoi qui en a

N 2

peint

peint la Voute, Louis du Breuil qui a peint dans les galeries & dans les chambres, Michel Rochelet qui representa les douze Apôtres en douze Tableaux; François Clouet de Tours, qui fit les portraits de François I. & de François II. Toussaint du Breuil qui donna le dessein de quatorze Tableaux à Fresque qui sont dans la chambre des Poëles, Etienne du Perac de Paris, qui peignit la Salle de bains.

Je passe plusieurs autres Peintres pour venir à ceux de notre tems. Nicolas Poussin naquit en 1595. à Andeli en Normandie vint à Paris, entra chez Ferdinand & chez l'Allemand, fit six grans Tableaux en détrempe pour la canonization de saint Ignace, & de saint François Xavier.

En 1624. il alla à Rome, & fut présenté par le Cavalier Bernin à M. le Cardinal Barberin, qui lui fit peindre Germanicus. Il fit en suite la prise de Jerusalem par l'Empereur Tite. Ce grand morceau est maintenant chez M. de Saintot. Le Tableau que l'on appelle la Peste, lui donna une grande reputation. Il n'en eut alors que soixante écus, & depuis il a esté vendu jusques à mille à M. le Duc de Richelieu. Il peignit pour M. le Marechal de Crequi, un bain de femmes. Ce Tableau est aujourd'hui à M. Stella. La Moïse qui frappe la roche estoit dans le cabinet de M. de Signelai. La Manne qui tombe dans le desert, est une piece d'un prix inestimable on la voit dans le cabinet du Roi.

Etant revenu en France, il fit le Tableau de la Chapelle de saint Germain en Laye, representant la Cene de N. S. un Tableau representant un miracle de saint Xavier au Japon, qui est au Noviciat des Jesuites. Etant retourné à Rome, il y fit le ravissement de saint Paul, les sept Sacremens, le crucifimement de N. S. le Moïse sur les eaux, qui est maintenant dans le cabinet du Roi, une Vierge assise sur des degres, une Rebecca, l'enlèvement de saint Paul. Il y peignit encore un grand Paysage, où l'on voit Diogene rompant son ecuele, un jugement de Salomon, un Moïse qui frape le rocher, un Apollon poursuivant Daphné, une Venus donnant les armes à Enée, le miracle des Aveugles au sortir de Jerico, & un grand nombre d'autres, dont le denombrement seroit trop long.

Au milieu de ses grans travaux, il fut ataqué d'une paralisie, qui l'avertit de se preparer à la mort, & finit sa vie à Rome en 1665. à l'âge de 71. ans.

Jean Cousin de Souci proche de Sens, fut grand destinateur, & excellent Geometre, peignit d'abord sur le verre. Puis s'estant venu establir à Paris, y fit quantité d'ouvrages, dont le plus beau est un jugement general qui se voit dans la Sacristie des Minimes du Bois de Vincenne. Il aquit l'estime de Henri II. de François II. & de Henri III. qui le comblèrent de bienfaits.

Simon Vouët naquit à Paris en 1582, passa en Angleterre, en suite M. de Sanci Ambassadeur à la Porte, le mena à Constantinople, où il fit le portrait du Grand Seigneur, après l'avoir seulement vu au travers d'une jalousie. De là il alla à Rome, où il fit des morceaux d'un goût si extraordinaire, qu'on les plaça dans une Chapelle de l'Eglise de saint Pierre. En 1627. il fut rapelé à Paris en qualité de premier Peintre du Roi, & y amena sa femme issuë d'une famille considerable de Rome, & qui avoit un talent particulier pour la Peinture.

Il dessina les cartons pour les Tapisseries du Louvre, fit quelques ouvrages au Palais de Luxembourg, aux galeries & à la Chapelle du Palais Cardinal, à Ruel, & à Chilli. M. le Chancelier Seguier, informé de son merite, l'employa aux peintures de son hotel. Le Tableau du grand autel de saint Eustache, celui de saint Nicolas Deschamps, & celui des Carmelites de la rue Chapon : ceux de la maison Professe, & du Noviciat des Jesuites sont de lui. Il mourut à l'âge de 59. ans, & laissa beaucoup d'élèves, & entre autres Charles Messin, Jaque l'Homme, Charles le Brun, François Perier, Pierre Mignard, Charles Person, Michel Corneille, Eustache le Sueur, Michel Dorigai, Alfonse du Frenoi, & le Frere Joseph Feuillant, qui se noya dans le Tibre.

Quelque tems après sa mort, il vint en
pen-

pensée à plusieurs Peintres d'établir une Academie, pour donner des leçons publiques de leur art. Le Roi en autoriza l'établissement par un Arrêt du Conseil du 20. Janvier 1648. M. de Charmois en fut le chef, & après lui M. Ratabon. M. le Comte raporte les statuts de l'Academie, & les noms de ceux qui en ont eu successivement les dignitez.

M. le Brun & Mignard, succederent l'un après l'autre à M. Ratabon en la qualite de Directeur. Sebastien Bourdon, natif de Montpellier, occupa une des premieres places dans l'Academie. Le Martire de saint Pierre qu'il representa dans le Mai de Notre-Dame, est une des meilleures de ses pieces.

Laurent de la Hire a beaucoup travaillé dans les Eglises, dans les Palais, & dans les maisons particulieres de Paris. Il a fait aux Carmelites du Faubourg saint Jaques, deux grans Tableaux, l'un de l'entrée de N. S. à Jerusalem, & l'autre de sa resurection.

Jaques Sarasin natif de Noyon, estoit Peintre, Graveur, & Sculpteur. Les Crucifix de S. Jaques de la boucherie, de S. Gervais, & du Noviciat des Jesuites sont de lui, aussi bien que le Tombeau de M. le Prince dans la maison Professe de ces Peres.

Eustache le Sueur, outre le petit Cloître des Chartreux, a peint quantité d'autres ouvrages. Je serois trop long si je voulois parler de tous les Peintres de l'Academie: mais il y en a deux dont je ne saurois me dispenser de dire quelque chose.

L'un est M. le Brun, fils d'un Sculpteur
naquit à Paris en 1619. fut mis jeune
Voüet, par M. le Chancelier Seguier
envoyé par le mesme à Rome. Peu après
fut revenu en France, il fit le grand Salon
d'Airain qui se voit dans le refectoire de
papes. Il a depuis achevé un nombre
de Tableaux, qui ont esté admirez. Les
principaux sont, la famille de Darius, la bataille
de Parisatis, les batailles d'Alexandre, les
Fons de la grande galerie de Versailles.
Salon de Mars. Il mourut le 12. Fev. 1686.

L'autre Peintre, dont il me reste à parler
est M. Mignard, originaire de Troyes
après avoir appris les principes de son art
de Voüet, il alla à Rome, où il demeura
plusieurs ans, & fit quantité d'ouvrages. Quand
de retour en France, il peignit les Plafonds
de l'Hotel d'Herual, des apartemens de la
de Longueville, le Dome du Val de grace
la Chapelle des Fons de saint Eustache.
plusieurs Tableaux pour la Chapelle de Monsieur
à saint Cloud. Je finirai ici l'extrait de ce
troisième Volume, pour le reprendre au com-
mencement du Journal suivant.

XVI.

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 26. Avril. M. DCC.

Cabinet des Singularitez d'Architecture, Peinture, Sculpture, & Graveure, ou Introduction à la connoissance des plus beaux arts, figurez sous les Tableaux, les Statuës, & les Estampes. Par Florent le Comte 3. & dernier Volume. In 12. à Paris chez Estienne Picart & Nicolas le Clerc, rue saint Jacques. 1700.

A Prés que M. le Comte a raporté les noms & les ouvrages des Peintres qui ont excelé en France jusqu'à notre tems, il parle des étrangers qui ont aquis de la reputation.

Pietro della Francesca de Florence, travailla sous le Pontificat de Nicolas V. aux sales du Vatican. Gentile da Fabriano fut employé à saint Jean de Latran par ordre de Martin V. Lorenzo Costa de Ferare, fit plusieurs Tableaux dans la ville de sa naissance & Boulogne. Leonard Corona peignit à Venise

nise une Assomption pour l'autel de saint Ermacore. Sebastien Massoni un massacre des Innocens dans l'Eglise de saint Gervais.

Le Cavalier Liberi, peignit dans la mesme ville les Pelerins d'Emaus.

Caterine de Vigriclarice fondatrice du Convent du *Corpus Domini*, y fit un Tableau de l'enfant Jesus, & plusieurs miniatures. Plautilla Nulli, Religieuse de saint Dominique à Florence, y fit quantité de belles peintures.

Granacci, fit les décorations de l'entrée de Leon X. à Florence, & travailla en suite sous Michel Ange. Le Cavalier Passignan Florentin, fit fortune en peu de tems, & se mit dans la curiosité des medailles, & vecut jusqu'à l'âge de 80. ans. Leonard le Limosin, fit à la sainte Chapele de Paris, deux Tableaux aux deux côtez du chœur, où sont peintes sur émail Henri II. & Caterine de Medecis. Lorenzino de Boulogne, peignit pour Gregoire XIII. deux histoires à fresque au Vatican dans la Chapele Pauline.

Jerôme de Trevisi, fit en Angletere quelques Tableaux pour Henri VIII. il s'apliqua à l'Architecture civile & militaire, & fut tué au Siege de Boulogne en Picardie. George Vazari natif d'Arezzo, reçut quelques instructions de Guillaume de Marseille, qui pour lors travailloit à Rome par ordre de Jules II. dessina à Florence d'après Michel Ange, & André de Sarte. Il est conu par

les vies des Peintres, des Sculpteurs, & des

Ar.

Architectes, dont il a conservé la memoire. Peregrino Tebaldi Architecte & Ingenieur, travailla à la grande Eglise de Milan. Filipe II. l'apela en Espagne, & l'employa à l'Escurial, le recompensa d'une somme de cent mille écus, & du Marquisat de Valsada au Milanois. Plusieurs Religieux se sont distinguez dans la peinture. M. du Buisson Chanoine de S. Victor de Paris, égaloit les pastels de Nanteuil. Frere Luc d'Amiens, vint jeune à Paris, & étudia sous Vouët. Ses rares talens lui prometoient une haute fortune, mais, il prefera l'humilité de la Religion aux esperances du siecle, & fit profession dans le Convent des Recolets. M. de Peresix, Archevêque de Paris le voulut élever au Sacerdoce, mais sa modestie s'y oposa, & il ne reçut que le Diaconat. Il travailla avec tant d'application & d'assiduité, qu'il remplit de ses Tableaux plusieurs maisons de son ordre, & principalement celle de saint Germain en Laye. Il finit saintement ses jours en 1684. à l'âge de 72. ans.

Remond la Fage, naquit dans un village de Languedoc, aprit l'Anatomie chez un Chirurgien de Toulouze, s'apliqua à la peinture, vint à Paris, & fit amitié avec un Gentil-homme, qui lui donna le moyen d'aller à Rome pour se perfectioner dans son art. Il y remporta le prix du dessein. Ne pouvant demeurer long-tems dans le mesme lieu, il revint en France, s'arêta quelques mois à Paris, & retourna à Toulouze, où il mou-

fut âgé seulement de 30. ans. Plusieurs de ses pieces ont été gravées.

Nicolas Bachelier Sculpteur, estoit de Luques selon quelques-uns, & de Toulouze selon d'autres. On voit quantité de ses ouvrages dans cette dernière ville. Il y a fait le retable & l'autel de l'Eglise de la Dalbade, l'autel de la Paroisse de saint Etienne, celui de l'Eglise des Religieux de la Trinité, celui de la Paroisse de saint Nicolas. Il a eu un fils qui a plus contribué que nul autre à l'embellissement de cette ville.

Jean Laurent surnomé le Cavalier Bernin, naquit à Naples en 1598. & aquit une parfaite connoissance de la peinture, de la Sculpture, & de l'Architecture. Gregoire XV. l'honora de la dignité de Chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, & Urbain VIII. le choisit pour être Surintendant de la Fabrique de S. Pierre. Quand on entre à Rome par la porte del Popolo, on est frappé d'étonnement, de voir trois grandes avenues qu'il a sù ménager en perçant trois grandes ruës. L'Eglise de S. Pierre est remplie des productions admirables de son esprit & de sa main.

François Quesnoi Flamand, a fait plusieurs ouvrages considerables à Naples & à Rome. M. le Comte a écrit, qu'il perit par le feu qu'il avoit mérité par un crime abominable. Il reconoit qu'il s'est trompé, & que ce qu'il a dit de François Quesnoi, n'est arrivé qu'à un autre de la mesme famille, nommé Jérôme.

Pierre Puget de Marseille, fut Peintre, Sculpteur & Architecte; & fit quantité d'ouvrages dans l'état de Genes.

Ce denombrement des Peintres, tant François qu'étrangers, desquels je n'ai pu nomer qu'une partie, est suivi de la description des ouvrages qui furent exposez l'anée derniere, dans la Galerie du Louvre. On fit alors une liste des Tableaux, des Portraits, des Bustes & des Figures, dont ce vaste lieu étoit orné. M. le Comte en explique ici toutes les beautez, & marque la grandeur des ouvrages, circonstance d'autant plus nécessaire, qu'elle aide à porter jugement du caractère de chaque piece. Il y ajoute les Tableaux de la grande sale de la maison Professe des Jesuites: il y en a trois grans d'André del Sarte, l'un de la rencontre de Jacob & d'Esau, l'autre de la Manne, & le troisieme du frapement de la roche. Il y a quelques anées qu'ils furent achetez par le P. de la Chaise.

Il y a un Adieu de S. Pierre & de S. Paul allant au suplice, par Dominique Passignan, doné au P. de la Chaise, par M. le Cardinal de Janson.

Dans la sale haute, il y a une tête de N. S. couronné d'épines, qui est du Titien: un S. Jean Batiste prêchant au desert, peint par l'Albane, & doné au P. de la Chaise par le Prince Vaini, Seigneur Romain: un grand Tableau de M. le Brun, representant Tomiris, qui fait plonger la tête de Cirus dans le sang; le Roi à cheval peint par Vander

Meulen, & doné par lui-mefme au P. de la Chaise.

Dans l'apartement du mefme P. il y a une Vierge de marbre, tenant l'enfant Jesus, faite par Albert Durer. Enfin sur la cheminée de cet appartement, il y a un grand defsein de tefe par Tempête, qui la devoit graver, fi la mort du Card. Ubaldo, à qui elle auroit été dediée, ne fût furvenuë. Elle represente l'histoire qui a doné origine aux armes de cette famille.

Il ne reffe plus dans ce Volume que les Portraits des Sadelers, avec des catalogues de tout ce qui a été gravé d'après Raphael, & d'après M. le Brun. Cela est précédé d'un discours, où M. le Comte explique les qualitez que doit avoir un Graveur, & les perfections que doit avoir son burin.

Parmi les ouvrages gravez d'après M. le Brun, M. le Comte avoit écrit à la page 233. que Leonard Picart avoit gravé deux pieces du tombeau de M. le Cardinal de Richelieu, & que ces ouvrages avoient été inventez par M. le Brun. Depuis ayant reconu qu'il s'estoit mépris, il a fait faire un carton, pour avertir le public de fa méprise, & pour déclarer que le tombeau de cette Eminence, a été inventé, fait en marbre, & posé dans l'Eglise de Sorbone, par M. Girardon, Sculpteur ordinaire du Roi, & que M. le Brun n'y avoit rien contribué; & il est bien aife de rendre encore ici ce témoignage à la verité, & au rare merite de l'auteur de cet excellent

cellent ouvrage, duquel le nom celebre, tant qu'il y aura de l'estime, & de l'amour pour les beaux arts.

Motifs de la conversion de Madame la Marquise de la Vieuville, en Bretagne, diocèse de Rennes. In 12. à Paris chez Jean & Michel Guignard, rue saint Jacques. 1700.

MADAME Elisabeth Mongommery, Veuve de M. le Marquis de la Vieuville, fit profession de la Religion Catholique au mois de Mars de l'année 1699. Un de ses amis qui l'avoit vuë fort entêtée de la religion prétendue réformée, la supplia de lui apprendre les motifs de son changement. Elle lui écrivit la Lettre qu'on donne ici au public, dans laquelle elle lui rapporte qu'au mois de Septembre 1694. elle fut arrêtée par ordre du Roi, & conduite au chateau de S. Malo. On l'accusa d'avoir des intelligences avec les Enemis de l'Etat. Deux femmes déposerent contre elle. L'une estoit de la religion prétendue réformée, & elle l'avoit reçue chez elle, d'où elle sortit pour un vol. L'autre estoit une de ces infames qui suivent les régimens, & avoit été châssée par un Capitaine zélé pour la discipline de sa Compagnie.

D'abord la solitude parut aigre à Madame la Marquise de la Vieuville, & sa constance en fut ébranlée; son cœur fut agité de mille mouvemens différens. Elle pensa qu'on
pou

pouvoit aussi bien se tromper dans sa Communion que dans l'Eglise Romaine. La reflexion qui fit la plus forte impression sur son esprit, fut qu'il devoit y avoir jusqu'à la fin du monde une Eglise visible contre laquelle les portes de l'enfer ne prevaudroient jamais, & qui triompheroit de tous ses ennemis. Elle vit que l'Eglise Romaine estoit la seule qui avoit ces marques, qu'elle avoit été combattue par les heresies dans tous les siècles; mais prevenüe de ses anciens préjugés, elle douta de l'uniformité de sa doctrine, & crut comme elle l'avoit souvent oui dire, qu'elle avoit quitte les sources pures de l'Ecriture pour suivre les eaux bourbeuses des traditions humaines. Cependant elle rapela dans sa memoire ce qu'elle avoit lu autrefois, que dès les premiers siècles on avoit offert le sacrifice de la Messe, qu'on y prioit pour les morts, que dès le septième on honoroit les Images, & que le changement de la doctrine s'estoit fait plutôt dans le parti des Protestans, que dans la communion de l'Eglise Romaine, que le parti qui se disoit reformé, estoit nouveau, que tous n'y avoient pas la mesme doctrine, & que chacun s'y rendoit juge & arbitre de sa foi. Elle se resouvint des motifs qui avoient porté ses Peres à changer de religion; qu'avant ce changement, il n'y avoit point d'autre veritable Eglise que la Romaine. Pendant cette incertitude dont elle estoit agitée, elle fut mise en liberté, & comença à frequenter les Eglises pour s'instruire de la verité.

té. Bien-tôt après son innocence fut reconnue & mise en entiere liberté. Ses filles lui furent renduës. Elles avoient été plus dociles qu'elle & s'estoient sincerement converties.

Dans ce tems-là elle s'entretint souvent avec un Ecclesiastique sur la confession, sur l'extrême-onction, sur la présence réelle, sur le retranchement de la coupe, eut recours à la priere, lut le livre de la perpetuité de la foi, & sa défense par M. Arnaud contre M. Claude, l'exposition de la doctrine Catholique par M. l'Evêque de Meaux. M. l'Evêque de Rennes lui ayant écrit pour savoir s'il estoit vrai qu'elle travailloit de bone foi à se réunir au troupeau de J. C. elle lui fit une reponse où elle lui decouvrit ses veritables dispositions. Deux jours après elle alla trouver ce Prélat, qui la mit entre les mains du P. Gentil Jesuite, à qui elle se confessa, & de qui elle reçut l'absolution; & le jour de Pâque elle participa aux saints misteres dans sa Paroisse. On a promis au Libraire qui a imprimé cette lettre, les conferences que Mad. la Marquise de la Vieuville a eues avec l'Ecclesiastique dont Dieu s'est servi pour l'instruire, & elles verront bien-tôt le jour.

Gloria seculi Gallis vindicata. Oratio habitata in regio Ludovici Magni collegio soc. Jes. à Gabriele Francisco le Jay, ejusdem societatis Sacerdote. In 12. à Paris chez la Veuve Simon Benard, rue saint Jacques. 1700.

www.libtool.com:cn

Quelque avantage que la France ait remporté pendant le siècle dernier sur les autres nations par les découvertes dans les sciences & dans les arts, ce n'est pas de là que le P. le Jay tire les éloges dont il la seleve ; & ce n'est que de son zèle pour la religion, & de la grandeur de son courage. Sa Religion a éclaté au dessus des autres peuples Catholiques de l'Europe, par la sincérité de sa foi, par sa fermeté, & par sa prudence à la maintenir.

Lors que la maison des Valois eut été éteinte en la personne de Henri III. Henri IV. que la loi du Royaume apeloit à la couronne, de laquelle ses incomparables qualitez le rendoient digne, ne put se faire reconnoître qu'en abjurant l'herésie. Ses sujets lui furent fideles quand ils virent qu'il l'estoit à Dieu, & se soumirent à sa puissance dès qu'il se soumit à celle qui fait regner les Souverains.

Jamais la valeur des François ne fut plus vive, ni plus constante que lors que sous le regne de Louis le juste, il falut ataqer l'erreur & la forcer dans cette fameuse Rochele dont

dont elle avoit fait le siege de sa desobeissance, & de sa revolte.

La gloire de la nation dona à ses voisins plus de jalousie dans le dernier siecle que dans aucun autre, & lui fournit de plus éclatantes occasions de faire triompher ses armes. Les efforts que ses ennemis ont faits dans le regne suivant pour l'abatre, n'ont servi qu'à l'afermir, & qu'à leur faire voir qu'elle est invincible. Le nombre & l'opiniâreté des puissances liguées contre elle, rendront ses exploits incroyables, & feront douter à la posterité si elle les doit metre au nombre des fables que l'antiquité a publiées de ses Heros. Quarante villes enlevées en un mois à la Hollande, la Franche Comté conquise en trois semaines d'un rigoureux hiver, auroient peine à trouver creance, si l'on ne savoit que la providence done les heureux succès à la justice des ames, à la sagesse des conseils, & à la grandeur du courage.

Sancti Eusebii Hieronymi Stridonensis Presbyteri operum tomus secundus, complectens libros editos ac ineditos, Etymologicos, Geographicos, questiones Hebraicas, Epistolas criticas & commentarios in sacra volumina. à Gualtero usque ad Prophetas. Studio & labore Joannis Martianay, Presbyteri Congregationis sancti Mauri. In fol. à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1699.

LE second Tome de la nouvelle édition des Ouvrages de saint Jérôme étant celui qui contient les plus difficiles traites de ce saint Pere, l'on ne doit pas être surpris que Dom Jean Martianay se plaigne dès l'entrée de ses Prefaces, des peines que lui a coûté ce Volume. Quand il n'y auroit que le seul livre des Noms Hebreux en Latin qu'il est presentement avec les originaux Grecs de Philon & d'Origene, l'on connoitroit aisément que cet ouvrage n'a pu être mis au jour sans un travail de plusieurs années. Mais si l'on jete les yeux sur les autres Ouvrages de ce même Tome, il paroitra incroyable qu'un homme seul ait pu soutenir un si grand travail, & débrouiller tant de matieres diferentes. Cependant c'est ce que notre auteur a fait sans être presque aidé de pas un de ses confreres; & sans se rebuter des obstacles qui se sont presentez pendant le cours de son édition. Il a donc lui même dans les Prolegomenes
une

une idée exacte de toutes ces choses, & il suffit de le suivre, pour savoir à fond tout ce que contient le second Tome dont il est question.

Dom Jean Martianay fait donc conoître d'abord le dessein qu'il a eu & l'ordre qu'il a crû devoir suivre en faisant imprimer ce volume. Il nous apprend que la Bible de saint Jérôme n'eut pas plutôt vû le jour, qu'il pensa aux ouvrages qui devoient entrer dans le 2. Tome de son édition. Mais n'ayant pas voulu en faire le choix lui-même, il consulta les Savans de Paris & de Rome, qui lui conseillèrent de faire suivre les Commentaires de saint Jérôme après le Texte de la Bible contenu dans le 1. Tome. Cet ordre lui ayant paru le plus naturel, il n'eut pas de peine à se rendre au sentiment des savans. Il comença donc par faire imprimer à la tête de ce 2. volume, le livre des noms Hebreux, & le livre des Lieux, parce que ce sont come deux Dictionnaires, l'un Etimologique, & l'autre Geographique, où l'on trouve beaucoup d'éclaircissemens sur toute la sainte Ecriture.

Le livre des noms Hebreux, est sans doute celui qui a donné plus de peine à notre Auteur, puis qu'il nous assure, qu'il auroit mieux aimé faire imprimer un volume entier d'un autre Pere, que ce seul traité de saint Jérôme. En effet, il étoit tres difficile de rétablir dans sa pureté, le texte d'un livre aussi corrompu que celui-là, où à peine pou

pouvoit-on lire deux lignes, sans y trouver un grand nombre de ses fautes, qui étant imputées à saint Jérôme, sembloient donner lieu de croire, qu'il sçavoit peu d'Hebreu. Maintenant on ne peut plus douter, que tout ce que ce saint Pere a mis du sien dans le livre des noms Hebreux, ne soit digne d'un homme connoissant dans la connoissance de la langue sainte, & dans l'étude de l'écriture.

Ceux donc qui voudront comparer le texte Grec de Philon & d'Origene, avec le texte Latin de saint Jérôme, reconnoîtront aisément que ce dernier n'a fait que traduire les étimologies des premiers, qui n'ayant pas une connoissance trop étendue de la langue Hebraïque, nous ont laissé beaucoup d'explications des noms Hebreux, qui ne sont pas approuvées des critiques de notre siècle. On ne peut douter que ces étimologies ne soient des Auteurs Grecs, puis que saint Jérôme les condane lui-même en plusieurs endroits de ses autres ouvrages, ainsi que Dom Jean Martianay l'a montré dans son Apologie de ce saint Docteur, ou dans son grand commentaire, sur le livre des noms Hebreux.

Au reste il n'est pas possible de rien ajouter au soin & à l'exactitude que notre Auteur a apportée pour rendre ce livre utile à tous ses lecteurs. Car outre les nouvelles découvertes, & tant de remarques dont il a enrichi son édition, il s'est donné la peine de faire trois concordances du livre des noms Hebreux; *une avec le Texte Hebreu; une autre avec les*
Se.

ptante; & la troisieme avec la Vulgate. qui ôte toutes les difficultez & le degout. Les savans ont trouvé juiqu'à present en tant cet ouvrage de saint Jerôme.

Le *livre des Lieux*, qui peut être regardé me un Dictionnaire Geographique de la sainte Ecriture, est imprimé après celui des noms. Comme Eusebe de Cesarée en a été premier Auteur, Dom Jean Martianay a fait le soin de le doner Grec & Latin, avec une Carte Geographique qui represente à nos yeux la Palestine, come elle se voyoit du tems d'Eusebe & de saint Jerôme. Les restitutions de ce texte de cet ouvrage ne sont gueres moins frequentes, ni moins importantes dans la nouvelle édition, que celles qu'on a faites dans le livre des noms Hebreux; car sans parler des autres, on a restitué sur la foi des Grecs & Latins, une lacune de deux ou trois pages entieres que les anciennes éditions avoient laissée entre les mots *Bethleem* & *Ber-bee*.

Après ces deux ouvrages Dom J. M. a traité les questions Hebraïques sur la Genese, & a mis ensemble toutes les lettres critiques où saint Jerôme explique les difficultez de la sainte Ecriture. Il a voulu par là nous doner un comentaire tout de suite sur la Bible, depuis la Genese jusques aux livres des Profètes: car n'ayant pû decouvrir toutes les questions Hebraïques que saint Jerôme traite souvent dans ses ouvrages, il étoit juste pour avoir un comentaire au moins imparfait.

fait, depuis la Genese jusqu'aux Profès
rassembler toutes les lettres où ce S. D.
a expliqué tant de difficultez sur les livres
l'ancien Testament. Notre Auteur a
rangé ces Epitres selon l'ordre des livres
Bible, de même que les autres comes
qui sont parmi les véritables ouvrages de
Jerôme, ou qui se trouvent dans l'App
en sorte qu'on trouve dans le 2. Vol.
nouvelle édition, un commentaire p
tout entier de la plus grande partie des
de l'ancien Testament.

Come il se trouve des scolastiques, c
souffrent pas volontiers qu'on restitué l
vrages des Peres de l'Eglise sur la foi d
numens anciens, Dom Jean Martianay l
que à la fin de son premier Prolegomen
leur montre que c'est à tort, qu'ils re
l'autorité des Manuscrits, puis qu'ils n
roient rien avancer contre les nouvelle
tions, qui ne retombe sur les anciens.
se sert aussi d'un beau passage du P. L.
qui fait l'éloge des Manuscrits, & de
qui s'apliquent à les collationer, pour
tuer tant d'endroits corompus dans le
ciens Auteurs.

Le second Prolegomene est destiné
Cronologie des ouvrages de saint Jer
c'est à-dire à doner la conoissance du
auquel ce saint Docteur a écrit ses o
ges. D. J. M. y montre d'abord que
te conoissance est tres necessaire pou
trer dans les sentimens de saint Jerôm

que sans cela on est sujet à faire parler ce Pere contre son intention; & à lui faire louer ce qu'il a condané. Il done pour exemple l'Auteur de la critique des livres du vieux Testament, qui n'ayant pas fait assez d'attention sur la Cronologie des ouvrages de saint Jérôme, lui fait faire les questions Hebraïques sur la Genese, pour autoriser sa traduction Latine du même livre tirée de l'Hebreu; au lieu qu'il est certain que saint Jérôme n'a travaillé à sa traduction de la Genese, que six ans après avoir achevé son livre des questions Hebraïques. Erasme & Marianus font aussi de semblables fautes; car souvent pour n'avoir pas sù le tems auquel saint Jérôme a écrit ses lettres, ils lui font faire des presens par Damase, plusieurs anées après la mort de ce Pape.

La Cronologie étant donc si necessaire dans les ouvrages de saint Jérôme, Dom Jean Martianay ne s'est pas contenté de la marquer au comencement de chaque lettre & de chaque comentaire de ce saint Docteur; mais il a prouvé de plus par des faits & par des passages exprés, que tels & tels ouvrages avoient été composez dans le tems marqué dans ses notes Cronologiques. Ces preuves sont suivies d'un catalogue de toutes les pieces qui composent le 2. Tome, & ces ouvrages qui sont rangez dans le corps du livre, selon l'ordre de la Bible, sont disposez

en ce catalogue selon l'ordre des tems qu'ils ont été écrits. Toutes ces choses sont trop curieuses pour ne pas meriter d'être lûes dans la source.

Dom J. M. a ajouté encore un troisiéme Prologomene, où il s'est beaucoup étendu sur l'excellence des ouvrages de saint Jerôme, & sur la profondeur de la sience de ce saint Docteur. Il veut que ses lecteurs soient persuadez, qu'il n'y a point d'ouvrage parmi ceux de S. Jerôme, qui ne soit plein d'onction & de pieté, quelques secs & steriles qu'ils paroissent d'ailleurs : & pour ce qui est de l'érudition du même Pere, il pretend qu'elle l'a mis au dessus des plus grans Docteurs & de tous les Auteurs Ecclesiastiques, n'y en ayant jamais eu aucun dont la sience puisse être comparée à celle de saint Jerôme. En effet si l'on a égard aux preuves que notre Auteur apporte touchant la profonde érudition de ce Pere, on se persuadera aisément qu'il n'est point de Docteur ni même de savans parmi les critiques d'aujourd'hui, qui puisse être comparé avec saint Jerôme. Car enfin où trouverons-nous un home d'un esprit aussi vif, aussi bien cultivé aussi infatigable dans l'étude. Il a été instruit dès le berceau par des maîtres habiles ; Rome a été come sa mere nourrice dans un tems où les sciences & les arts étoient le plus florissans. Il n'y a point eu de grand home, qu'il n'ait frequeté & consulté. Il a été les chercher dans tous les coins du monde, & n'a épargné ni son bien ni ses travaux
pour

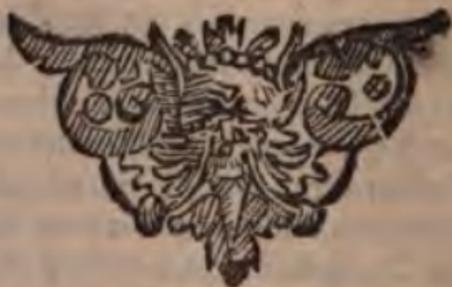
pour tirer avantage de la fréquentation des Hebreux, des Grecs & des Latins. Par dessus tous ces secours humains, sa pieté, ses jeunes & sa penitence lui ont attiré du ciel une infinité de lumieres pour perfectionner ses ouvrages; & l'Eglise Catholique reconoit fort justement, que Dieu lui a donné saint Jerome par une providence particuliere, pour être le plus grand de ses Docteurs, dans les traductions & les expositions de la Bible.

Après les éloges de la science de saint Jerome, l'on refute les objections des plus fameux critiques de ces derniers siècles, & on leur fait voir qu'ils se sont trompez, lors qu'ils ont crû trop legerement que saint Jerome suivoit aveuglement le sentiment des Juifs, ou qu'il étoit trop credule en ce qui regarde leurs traditions. Les Juifs n'ont jamais eu parmi les Chrétiens un plus redoutable adversaire que saint Jerome, bien loin qu'il ait eu une trop grande déference pour eux.

Au reste je ne pretens pas faire remarquer tous les autres avantages de la nouvelle édition de ce second tome. Les seules citations des Auteurs profanes, des Poëtes & des Historiens qui y sont toutes marquées, demanderoient un fort long discours pour relever le travail qu'il a fallu supporter pour chercher tant d'endroits citez dans les notes de Dom Jean Martianay.

Mais que ne pouroit-on dire des Hexaples d'Origene, qu'il a aussi recueillis & rangés sur des colonnes en la maniere qu'ils étoient dispo

316 JOURNAL DES SAVANS.
sez du tems de saint Jérôme? Quand il n'y
auroit dans la nouvelle édition qu'une piece
de cette importance; le public auroit de
grandes obligations à celui qui nous l'a don-
née: mais il est plus à propos de renvoyer à
la source ceux qui voudront conoître de ce
que je dis.



XVII.

JOURNAL
 DES SAVANS,

Du Lundi 3. Mai M. DCC.

Sancti Eusebii Hieronymi Stridonensis Presbyteri operum tomus secundus, complectens libros editos ac ineditos, Etymologicos, Geographicos, questiones Hebraicas, Epistolas criticas & commentarios in sacra volumina, à Genesi usque ad Prophetas. Studio & labore Joannis Martianay, Presbyteri Congregationis sancti Mauri. In fol. à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1700.

UN des premiers devoirs de ceux qui se chargent de faire imprimer les livres des anciens Auteurs, est de savoir distinguer leurs véritables Ouvrages d'avec les supposés, & de ne pas attribuer à ces grans hommes ce que des demi savans ont fait avant eux. Dom Jean Martianay a tâché de ne pas manquer à ce devoir essentiel, puis qu'il a mis à part plusieurs Commentaires sur l'Écriture, qui ont été imprimez jusqu'à present sous

nom de saint Jérôme, quoi qu'ils n'appartiennent nullement à ce savant Père.

Il a donc placé ces ouvrages suposez dans un Appendice qu'on trouve à la fin du 2. Tome, où ils sont rangez selon l'ordre de la Bible de même que les Lettres Critiques de saint Jérôme dont nous avons parlé ci-dessus. Mais il ne s'est pas contenté de separer le faux d'avec le vrai; il a eu soin encore de faire conoître au public en quel tems ces ouvrages suposez ont été composez, & qui sont les Auteurs qui peuvent les avoir écrits.

Dans le premier Avertissement, il montre que le petit Traité des Murmures des Juifs dans le desert, & de Comentaire sur le cantique de Debbora, sont les ouvrages d'un Auteur Hebreu qui vivoit dans le septième siecle, & qui n'est point diferent de celui dont il a parlé fort au long dans les Prolegomenes sur la Bible de saint Jérôme. Il trouve dans ces Comentaires & dans la scolie du Canon Hebreu, un même stile, la même érudition, & les mesmes remarques; d'où il conclut que le Juif qui a mis les scolies marginales aux exemplaires de la Bible de saint Jérôme, est le même qui a composé les deux petis Traitez dont nous parlons.

C'est encore le même auteur qui a écrit les questions Hebraïques sur les Livres des Rois & sur les Paralipomenes: & Dom Jean Martianay ne peut assez s'étonner que d'habiles

biles gens, comme Erasme & Marianus ayent attribué ces Questions à saint Jérôme & les ayent fait imprimer après les questions Hebraïques sur la Genèse. Il n'y a pas moins de différence, dit-il, entre les questions Hebraïques sur la Genèse; & entre les mêmes questions sur les Livres des Rois & sur les Paralipomenes, qu'il y en a entre une pierre précieuse & entre un morceau de verre: & il y a lieu d'être surpris qu'on ait pu attribuer à saint Jérôme des observations qui souvent sont très contraires à ses sentimens, & à ce qu'il enseigne en plusieurs endroits & ses véritables ouvrages. Mais ce qui montre évidemment que les questions sur les Rois ne sont pas de saint Jérôme, c'est qu'on les trouve mot pour mot dans les Commentaires de Raban Maur, citées sous le nom d'un Juif qui vivoit environ ce même tems. Sans parler donc du stile & de la Latinité de ces Questions Hebraïques, qui ne sont pas dignes de l'érudition de saint Jérôme; les citations de Raban Maur décident nettement la difficulté, & ne laissent aucun lieu de douter qu'elles ne soient d'un auteur Juif qui vivoit de son tems, & qui passoit alors pour un homme fort versé dans l'étude des livres sacrés.

Si l'exposition interlineaire du Livre de Job n'est pas de saint Jérôme, elle est au moins du Prêtre Filipe disciple du même Saint. Car puisque le Manuscrit de Corbie

si ancien, dit en termes exprés que cette explication a été tirée du Commentaire de *Filippe*, il n'est plus permis de douter qu'elle ne soit du mesme Auteur. On avoit déjà imprimé ce Comentaire & sous le nom de *Filipe*, & sous le nom de *Bede* le venerable : mais nous sommes sur aujourd'hui que *Filipe* en est le veritable Auteur, & qu'on a eu tort de l'attribuer à *Bede* & mesme à saint *Jerôme*, qui n'a jamais rien fait pour expliquer le livre de *Job*, que les questions Hebraïques qu'il cite lui-mesme en divers endroits de ses ouvrages. *Marianus* ne devoit donc pas se laisser éblouir d'un passage de saint *Jerome*, où ce Pere dit qu'il avoit parlé plus au long du *Leviathan* dans le Volume de *Job*, *plenius in ipso Volumine diximus* : car ce Volume de *Job* ne doit pas être pris pour un Comentaire; mais pour le livre même que saint *Jerôme* avoit traduit en Latin, & qu'il cite en ce passage, parce qu'au Chap. 40. & 41. il est parlé bien au long de l'épouvantable *Leviath* & du *Pehemoth*.

Dom Jean Martianav nous fait encore remarquer que l'exposition du livre de *Job* est beaucoup plus courte en bien des endroits dans le Manuscrit de *Corbie*, qu'elle ne l'est dans les livres imprimez; & qu'au contraire il y a des endroits dans le mesme manuscrit où l'explication de *Filipe* est plus étendue que les Comentaires imprimez sous le nom de *Bede* & de saint *Ierome*. Il conjecture

lecture de cette difference qu'il manque plusieurs choses dans tous les Commentaires sur Job, attribuez aux auteurs dont nous avons parlé.

www.libtool.com.cn

Après les Commentaires sur Job, Dom Jean Martianay a fait imprimer deux Commentaires sur les Pseaumes de David, un fort ample, & un autre plus court, & qui n'est pas sur tout le Pseauteur. Il assure dans les advertissemens sur ces deux Commentaires, que saint Jerome surpasse tellement en science & en érudition tous les Commentateurs de l'Écriture, qu'il leur est impossible d'imiter ce S. Docteur, & de faire quelque ouvrage qui approche de l'exactitude & de la profondeur des siens. Cela paroît singulierement dans les deux Commentaires sur les Pseaumes : car encore que les auteurs y citent le Texte Hebreu, selon la metode de saint Jerome, ils le font souvent d'une maniere si peu savante, qu'ils font assez conoître combien ils étoient peu versez dans la conoissance de cette langue. Il n'est donc pas difficile à ceux qui ont lû avec soin les Commentaires de saint Jerome, de conoître entre les ouvrages attribuez à ce Pere, quels sont les veritables ou les suposez ; puis que le stile est si different dans les autres.

Mais quand on ne trouveroit pas cette difference de stile & d'érudition dans les Commentaires dont nous parlons, au moins auroit-on deu faire quelque attention à des pas-

sages formels de saint Jerome qui témoigne lui-même écrivant sur Isaïe, qu'il n'a jamais fait de Commentaire sur le Pseaume 8. ni sur le Pseaume 83. lesquels néanmoins sont expliquez en leur rang dans ces Comentaires supposez. *De quibus in suis locis, si vita comes fuerit, Domino presente dicetur.* Il n'avoit donc pas encore travaillé sur ce Pseautier en l'année 410. lors qu'il fit ses Commentaires sur Isaïe : d'où l'on doit inferer qu'il est mort avant que d'avoir mis en execution le dessein qu'il avoit d'expliquer les Pseaumes de David. Car il employa les dix dernieres années de sa vie à l'exposition des Profetes, laquelle il ne pût même achever, ayant laissé imparfait le Comentaire sur Jeremie.

Il y a encore d'autres preuves non moins évidentes, qui ne permettent pas de douter que les Commentaires sur les Pseaumes ne soient des ouvrages supposez : car on peut dire que s'ils étoient véritablement de saint Jerome, il n'auroit jamais manqué de les citer quand il a travaillé sur le Pseaume 44. & 89. qu'il expliqua à la priere de sainte Principie & du Prétre Ciprien.

C'étoit la coutume de saint Jerome dans ses Comentaires sur l'Écriture d'avertir les lecteurs de tout ce qu'il paroît avoir expliqué ailleurs touchant les mêmes livres. Quand il fit son Comentaire sur Isaïe, il ne manqua pas de remarquer en deux endroits, qu'il avoit déjà expliqué depuis long-tems certains
cha-

chapitres du même Profete. Et dans ses questions sur la Genese, ne cite-t-il pas en parlant de Cain la lettre qu'il avoit écrite sur ce sujet au Pape Damase? On peut donc juger de cette coutume de saint Jerome, que si le Commentaire sur les Pseaumes étoit de lui, il en auroit fait mention en expliquant à Principie & à Ciprien les Pseaumes 44. & 89. ou que si le Comentaire avoit été écrit depuis ses lettres, il les auroit citées & raportées écrivant sur ces deux Pseaumes. Ce silence de saint Jerome, done une preuve qu'il n'est pas auteur du Comentaire sur tous les Pseaumes.

Il ne l'est pas non plus du Comentaire imparfait que Dom Jean Martianay a trouvé en d'anciens Manuscrits, & qu'il a fait imprimer avec un avertissement particulier, où il fait voir que l'auteur de ce Commentaire étoit ignorant dans la langue Hebraïque; qu'il citoit la version d'Aquila & même celle de saint Jerome, en leur donnant le nom de texte Hebreu; & qu'enfin c'étoit un auteur tout plein de sentimens contraires à la doctrine de saint Jerome. Ce qui ne permet pas de penser seulement que son Commentaire puisse être l'ouvrage d'un aussi savant Pere que saint Jerome, ou qui merite de lui avoir été attribué par ceux qui ont copié les exemplaires.

L'auteur de ce Comentaire est néanmoins fort ancien, puis qu'il témoigne lui-même en expliquant quelques Pseaumes, qu'il

vivoit sur la fin du quatrième siècle. Mais ce qu'on doit particulièrement remarquer, est que celui qui a fait le Commentaire sur tous les Pseaumes, & qui n'est proprement qu'un Compilateur, a emprunté presque tout son ouvrage de celui dont nous parlons présentement. On peut voir quantité d'autres remarques dans les avertissemens que Dom Jean Martianay a mis à la tête de ses Commentaires supposés, & l'on n'aura point de peine à se persuader que c'est à tort qu'on les attribuoit à saint Jerome.

On trouve enfin une préface générale sur le Pseauteur à la fin de l'appendice du 2. Tome de la nouvelle édition des ouvrages de saint Jerome, & quoi qu'elle ne puisse être attribuée à saint Jerome sans lui faire injure, Dom Jean Martianay l'a pourtant trouvée à la tête du Pseauteur dans les exemplaires du Canon Hebreu, d'où l'on a ôté la véritable préface de ce Pere, pour y mettre le Prologue supposé. Personne n'avoit encore pû deviner qui a été l'auteur de cette piece supposée; mais Dom Jean Martianay ne doute point qu'on ne la doive attribuer à Eusebe de Cesarée. Car en la comparant avec les Hipoteses d'Eusebe sur les Pseaumes, on trouve que c'est une même chose. Il est vrai que celui qui a écrit en Latin cette Préface, étoit si peu versé en cette langue, qu'on pourroit dire de lui ce que saint Jerome a dit autrefois du Traducteur

et d'un autre livre du mesme Eusebe.
*un vix primis imbutus litteris , bunc eun-
 rum ausus est in Latinam linguam non La-
 rtere.*

d'Origene contre Celse, ou defense de la Reli-
 gion Chretienne, contre les acufations des Payens,
 traduit du Grec par Elie Bouchereau. In-4.
 Amsterdam, & se trouve à Paris chez
 Antoine Dezallier. 1700.

Quatre ans que M. Bouchereau co-
 mmença de traduire ce traité à la persuasion
 de M. Conrart, & qu'il lui communiqua la tra-
 duction des quatre premiers livres, avec les
 remarques qu'il avoit faites sur le texte Grec.
 Après la mort de M. Conrart arrivée en 1675.
 plusieurs personnes d'un merite distingué, témoi-
 gnèrent au traducteur, qu'ils croyoient qu'il
 étoit dangereux de metre ce traité entre les
 mains de tout le monde, à cause de quelques
 passages particuliers qui y sont contenus;
 mais il lui fit interrompre ce dessein. Cela
 ne préjudicia pas qu'à ses heures de loisir, il
 acheva de traduire les autres livres, qu'il
 trouva parmi ses papiers jusqu'à ce que sur le
 bruit qui courut qu'il y en avoit une autre tra-
 duction prête de paroître à Paris, il fut pres-
 sés par ses amis de metre la sienne au jour. Il
 fit donc avec soin, & y fit deux sortes
 de marques; les unes sont en Latin, & ten-
 tent à représenter le texte Grec dans sa pureté
 selon les meilleures leçons; les autres
 sont

font en François, & servent à éclaircir les passages les plus difficiles d'Origene, & à faire conoitre & le sujet qu'il traite, & les personnes dont il parle par occasion.

Il seroit inutile de relever le merite de cet ouvrage, qui a toujours passé pour le chef-d'œuvre de cet Ecrivain si ancien & si celebre. C'est un des derniers, & un des plus exacts qui soit sorti de ses mains.

Recueil de toutes les Pièces, concernant le procès des Avocats & des Medecins de la ville de Lion contre le traitant de la recherche des faux nobles avec l'Arêt intervenu au Conseil le 4. Janvier 1699. aprobatif de l'usage où sont les Avocats & les Medecins de prendre la qualité de Noble. In 4. à Lyon, & se trouve à Paris chez Jean Guignard rue saint Jacques. 1700.

Bien que les extraits des principales pièces du procès intenté par le traitant de la recherche des faux nobles contre les Avocats & les Medecins de Lion, ayent été inserés en differens tems dans le Journal des Savans, je ne puis me dispenser de dire quelque chose de ce recueil, qui contient les memoires, les requêtes & les productions des parties sur cette contestation qui a fait beaucoup de bruit, & qui après deux ans de poursuites a été terminée par l'Arêt du 4. Janvier 1699 par lequel les Avocats & les Medecins de Lion ont été déchargés des assignations qui leur avoient

avoient été données à la requête du traitant, sans que la qualité de Noble qu'ils ont prise ci-devant, & prendront ci-après conjointement avec celle d'Avocats & de Medecins, leur puissent aquerir ni à leurs enfans & successeurs le titre de Noblesse, à moins qu'ils ne l'ayent de race & d'ancieneté.

L' Ancien Sacramentaire de l' Eglise, ou la maniere dont on administroit les Sacremens chez les Grecs, & chez les Latins; avec les reglemens des Conciles des derniers siecles, sur les pratiques, les prieres, & les ceremonies de l' Eglise. Par M. J. Grancolas, Docteur en Theologie de la faculté de Paris. Premiere partie. In 8. à Paris chez Jean Nully ruë saint Jaques 1699.

A Prés que M. Grancolas a exposé dans le premier Tome les diferentes manieres dont le Sacrifice non sanglant de l'autel s'offroit dans les premiers siecles, il entreprend d'expliquer quel a été l'ordre d'administrer les Sacremens, & quelles ont été les ceremonies qui ont été ajoutées pour composer le culte exterior de la Religion.

Il comence par les lieux où les Fideles s'assembloient pour adorer Dieu, & pour lui rendre le service qui lui est dû. Dans la naissance de l'Eglise, ils n'avoient pas d'autres lieux que leurs maisons pour faire leurs prieres, pour lire l'Escriture sainte, pour emendre la predication des Apôtres, & pour participer aux saints Misteres.

Ils n'apelèrent point ces lieux là des Temples, pour se distinguer des luifs, & principalement des Payens qui croyoient que leurs Dieux estoient renfermez dans leurs Temples. C'est pourquoi saint Paul dit que Dieu ne demeure point dans les Temples faits par la main des homes.

Les Crétiens s'assembloient quelquefois dans les prisons. S. Ciprien y envoyoit des Prêtres & des Diacres pour consoler les Confesseurs, & pour y offrir le Sacrifice. Saint Paul a été le premier qui a donné le nom d'Eglise aux lieux où les Fideles s'assembloient. Tertulien les apele aussi Eglises & maisons de Dieu. Saint Ciprien les apele *Dominicum*: on les apela encore *Martyria*, à cause qu'elles estoient élevées en l'honneur des Martirs. S. Augustin les a apeles pour cette raison *memorias Martyrum. Nulli Martyrum, sed ipsi Deo Martyrum sacrificamus, quamvis in memoriis Martyrum consecramus altaria.*

Il est difficile de dire coment les Eglises estoient disposées pendant les persecutions. Tertulien dit seulement qu'elles estoient dans des lieux elevez & tournées vers l'Orient.

Depuis que Constantin eut donné la paix aux Fideles, les édifices furent plus confidérables, & la dédicace s'en fit avec de grandes solennitez. Ce fut principalement pour offrir le Sacrifice qu'on batit les Eglises. Les ennemis de saint Atanase lui firent un crime de l'avoir offert dans un lieu qui n'avoit point été consacré.

Églises avoient quatre parties; le Por-
 la Nef, le Chœur, & le Sanctuaire.
 tique estoit découvert & exposé au
 & à la pluye. Souvent après ce Por-
 on entroit dans une cour environée de
 es couvertes, où les pauvres demeu-
 ent pour recevoir les aumônes. Il y avoit
 s fontaines dans ces cours, où on alloit se
 aver les mains & le visage. A l'entrée on
 trouvoit des boëtes, où chacun metoit ce
 qu'il vouloit doner pour le soulagement des
 pauvres, & pour l'entretien de la fabrique.

Le cors de l'Eglise d'enbas étoit partagé en
 trois. Il y avoit au long des galeries qui re-
 gnoient tout autour, & au milieu étoit la
 Nef. En certains lieux il y avoit une cloison
 pour separer les homes d'avec les femmes:
 de chaque coté il y avoit une porte. Un Por-
 tir ouvroit celle des homes, & une Diacones-
 se celle des femmes. Les Vierges, les Veu-
 ves & les Moines se plaçoient au haut de la
 Nef, & les personnes mariées au dessous.

La troisieme partie s'apeloit *Ambo*, se-
 parée de la Nef par un mur. On y montoit
 par des degres. c'étoit là que les Clercs chan-
 toient, que le Diacre lisoit l'Évangile, &
 que l'Évêque prêchoit. Ordinairement il y
 avoit quatre portes au chœur, deux du coté
 de la Nef qui étoient apelées *speciosa porta*, &
 deux du coté du Sanctuaire.

Le Sanctuaire étoit separé du chœur par
 un balustre: au milieu étoit l'Autel où le Pré-
 tre ofroit, ayant le visage tourné vers le peu-
 ple.

ple. Les Prêtres & les Clercs étoient rangez au fond du Sanctuaire. Il y avoit aussi des sacristies dans lesquelles on gardoit les vases & les ornemens.

L'Autel qui est quelquefois apelé table, n'a été élevé que pour offrir le sacrifice. Il n'étoit ordinairement que de bois. Optat reproche aux Donatistes d'avoir rompu les autels, & d'en avoir emporté les pieces. En quelques endroits ils étoient de pierre. Saint *Christostome* remarque dans la 3. homelie sur la 1. épître aux Corinthiens, que l'autel de sa nature n'étoit qu'une pierre, mais qu'il étoit devenu Saint depuis qu'il avoit porté le cors du Seigneur. Depuis ils furent consacrez par l'onction du crême, & par la benediction du Prêtre. On y mettoit les reliques.

Il n'est pas clair quand on a comencé à mettre une croix sur l'Autel. Il est incertain si l'image de J. C. étoit attachée à ces croix. Quelques-uns prétendent, qu'il n'y a eu des crucifix, que sur la fin du huitième siecle. L'usage de mettre des chandeliers, & des cierges sur l'Autel est recent; on les mettoit auparavant dans des lampes, dans des cercles, dans des herfes. Les Statues des Chartreux défendent d'en alumer plus de quatre aux fêtes de Pâque & de Noël.

Les parures des autels consistoient en rideaux & en napes. Les couleurs n'étoient pas aussi diversifiées qu'elles le sont. Le violet n'a été introduit dans les Eglises de France qu'au trezième siecle. Innocent III. ne par-

le que du rouge, du verd, du noir, & du blanc.

Avant l'an 1215. on ne trouve point de tabernacle. Il n'y a eu des images que fort tard. Le 36. canon du Concile d'Elvire les défend. Les premieres peintures qui servirent d'ornemens aux Eglises, representoient les mysteres de la Religion, ou les actions & les souffrances des Martirs.

Au comencement elles ne furent mises dans les Eglises que pour servir d'instruction au peuple, & par la suite du tems elles sont devenues les objets de sa pieté. Les Conciles ont étroitement défendu d'en souffrir d'indecentes & de superstitieuses.

La veneration des reliques est ancienne. Elle fut combatuë par Vigilantius, & défenduë par saint Jerome. S. Gregoire le Grand, témoigne que de son tems on ne les transféroit plus à Rome d'un lieu à un autre: mais l'usage en fut retabli bien-tôt après, & devint fort comun au huitième siecle.

Les calices étoient de matieres precieuses. Au tems de saint Augustin, il y en avoit à Cartage deux d'or, & six d'argent. Saint Ambroise jugeoit que dans les necessitez publiques il étoit permis de les vendre pour assister les pauvres.

Les Ministres de l'Autel sont les Evêques, les Prêtres, les Diacres & les Clercs inferieurs. Les Evêques ont seuls le droit d'ordonner les Prêtres. Ils ne l'étoient autrefois que le Dimanche. Ce fut Gelase qui fixa l'ordination
sur quatre tems

La principale fonction des Diacres est de servir au Sacrifice, & de distribuer le sang de J. C. Il est parlé des Soudiacres dans les plus anciens auteurs. & Corneille témoigne que sous son Pontificat, il y en avoit sept à Rome. Le Diaconat n'a été reconu que fort tard pour un Ordre sacré. Le Micrologue qui vivoit dans l'onzieme siecle, ne le met qu'au nombre des ordres Mineurs. Tous les Ministres de l'Eglise avoient des vêtemens diferens lors qu'ils faisoient leurs fonctions, de ceux dont ils se servoient dans la vie commune.

Après que M. Grancolas a parlé des ornemens dont se paroient les Evêques & les Prêtres, il traite de l'adoration qui se rendoit à l'Eucaristie, & du soin avec lequel les Prêtres la gardoient. Il fait observer que dans les premiers siecles, les Fideles la recevoient dans leurs mains, & l'emportoient dans leurs maisons. Les Curez la gardoient aussi ou dans leurs maisons, ou dans l'Eglise, ou dans la Sacristie.

On cachoit autrefois l'Eucaristie, & on apprehendoit de l'exposer aux yeux des Infideles. On n'en parloit point devant les Payens, ni mesme devant les Catecumenes. On n'avoit donc garde de la metre dans des soleils. Le Concile de Cologne, tenu en 1452. defend de l'y exposer, si ce n'est le jour de la fête du saint Sacrement & pendant l'Octave. La pratique de doner la benediction au peuple avec cet adorable Sacrement

n'a pas cent ans. La fête que nous célébrons fut instituée par Urbain IV. La procession ne fut instituée que depuis. Vossius Jurisconsulte de Milan, dit qu'on la comença à Pavie, d'où elle se répandit à Angers à cause de Berenger, & en suite ailleurs.

Notre Auteur traite après cela de la Communion, & remarque qu'elle ne se donoit point avant le batême. Le 3. Concile de Carthage défend de la donner aux Hérétiques même à Pâque, mais seulement le sel qu'on a accoutumé de leur donner. Que si un Catecumene avoit été comunié par méprise, on le batifloit aussitôt. On donoit toujours l'Eucharistie aux enfans immédiatement après leur batême; au lieu qu'on ne la donoit aux adultes qu'après avoir examiné leurs dispositions, & on ne la donoit point aux Cliniques, c'est-à-dire à ceux qui étoient batifléz dans leur lit.

Quand on donoit l'Eucharistie aux malades, on l'apeloit Viatique. On ne la leur donoit qu'après l'extreme onction. Quoi qu'on la refuse aujourd'hui à ceux qui ont été condamnés à mort, on la leur accordoit autrefois. Saint Augustin témoigne dans son épître 150. qu'on l'administra dans la prison au Comte Marcellin avant qu'il fût exécuté. Le Concile de Reims de l'an 630. ordonne d'administrer l'Eucharistie aux criminels, pour les fortifier contre les terreurs de la mort. Clement V. condane dans le Concile de Vienne, la coutume de la leur refuser.

En 1475. le Conetable de saint Paul, après s'être confessé, demanda qu'on lui permit de comunier; ce qu'on lui refusa, on lui donnant seulement du pain benit.

S. Ciprien & S. Augustin nous apprenent que de leur tems c'étoit la coutume d'Afrique, que les Fideles comuniaient tous les Jours. S. Chrysostome se plaint dans la 17. homelie sur l'Epître aux Hebreux, de ce que plusieurs ne comunioient au plus que trois fois en un an. Le Concile d'Aix la Chapelle, tenu en 88. veut qu'on oblige chaque Cretien à comunier tous les Dimanches.

Les Prêtres & les Diacres comunioient dans l'enceinte de l'Autel, au lieu que les Laiques comunioient dehors. On comunioit souvent debout, & on recevoit le cors de N. S. dans la main. Cet usage devoit encore au tems de saint Damascene. Vers le dixième siecle les Grecs s'aviserent de mêler le pain avec le vin & de comunier le peuple avec une cuilliere. La coutume de recevoir le cors de N. S. dans la main a cessé au 6. siecle. Car un Concile tenu à Auxere en 578. ordonna aux femmes d'avoir leur Dominical quand elles comunioient.

C'est par les malades qui ne pouvoient prendre d'eux mesmes le cors de N. S. que l'on a commencé à le metre dans la bouche des Laiques. S. Jerome remarque qu'en le recevant ils baisoient l'Evêque ou le Prêtre qui le leur donoit. Les Diacres le portoient à ceux qui n'avoient pu assister au sacrifice.

Le Pape Innocent I. nous apprend qu'il n'y avoit à Rome qu'une Messe, à laquelle les Curez assistoient, pour marquer l'union de tous les Fideles, & on envoyoit aux Curez le reste de l'Eucaristie, pour le distribuer à ceux qui n'avoient pu être presens lors qu'elle avoit été consacrée. On portoit l'Eucaristie dans les voyages, de peur de mourir sans Viatique. On la donoit quelquefois aux morts qui n'avoient pu la recevoir durant leur vie. Cet usage fut défendu par le 3. Concile de Cartage. Je continuerai cet extrait dans le Journal suivant.



JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundy 10. May. M. DCC.

L'Ancien Sacramentaire de l'Eglise, ou la maniere dont on administroit les Sacremens chez les Grecs, & chez les Latins; avec les reglemens des Conciles des derniers siecles sur les pratiques, les prieres, & les ceremonies de l'Eglise. Par M. J. Grancolas, Docteur en Theologie de la faculté de Paris. Seconde partie. In 8. à Paris chez Jean Nully, rue saint Jaques 1699.

L'Etroite liaison que les Sacremens ont ensemble, a obligé M. Grancolas de ne les point separer. Il traite dans cette seconde partie qui fait seule un Volume entier, de ce qui regarde le Batême, la Confirmation, la Penitence, & l'Eucaristie.

Ceux qui demandoient le Batême n'y étoient pas admis qu'ils n'eussent été auparavant instruits des devoirs qu'il impose. Pendant qu'ils recevoient les instructions nécessaires, on les apeloit Catecumenes, ou écoutans.

JOURNAL DES SAVANS. 337
coutans. L'ordre avec lequel on les instruisoit est rapporté par saint Cirille de Jerusalem, & par saint Augustin ; que si pendant cette épreuve ils cometoient quelque péché considerable, leur Batême étoit diferé. Le Concile d'Eluite le diferé de cinq ans à une femme adultere.

Aprés plusieurs scrutins, on admettoit les competans au Batême, on leur mettoit les cendres sur la tête, on leur faisoit des onctions aux oreilles & au nez avec la salive ; on les faisoit renoncer au demon ; à ses œuvres & à ses pompes. On leur demandoit s'ils croyoient au Pere, au Fils & au saint Esprit, l'Eglise Catholique, la Comunion des Saints, la resurrección de la Chair, & la Vie éternelle. Puis on souffloit sur eux pour en chasser le demon. On leur mettoit du sel dans la bouche, & on disoit la Messe. Aprés la Messe, on faisoit comunier les Parains & les Maraines. Le samedi suivant on faisoit le second scrutin. Le troisiéme se faisoit la quatriéme Ferie aprés le quatriéme Dimanche de Carême, & on començoit la Messe. Aprés l'Introit & la Colecte, le Diacre lisoit l'Evangile, & le Prêtre l'expliquoit avec le Simbole, & l'Oraison Dominicale. Puis il leur faisoit l'Onction de la salive & des saintes Huiles. Souvent l'Evêque étoit le Parain de ceux qu'il regeneroit en J. C. Magnerie Evêque de Troyes, tint sur les fons Theodebert, & le Pape Adrien tint sur les fons, & batísa Pepin fils de Charlemagne.

Ceux qui devoient estre batifez entroient tout nus dans le Batistere. Les Diaconesses deshabilloient les filles & les reveltoient en suite, afin qu'il ne parût rien d'indecent aux yeux des homes. Le Prêtre plongeoit par trois fois dans l'eau. Il la verfoit seulement sur les malades, & sur ceux que la foiblesse de l'âge ne permettoit pas de plonger. Ce fut vers le trezième siecle que l'on comença à introduire dans l'Eglise Latine l'effusion en la place de l'immersion.

Le Prêtre batifoit en prononçant le nom des trois Persones de la Trinité, & leur mettoit la robe blanche.

M. Grancolas raporte d'autres ceremonies observées dans le Batême par l'Eglise Greque, & passe au Sacrement de Confirmation, dont l'administration est reservée aux Evêques. Elle se donoit par l'imposition des mains & par l'onction du Creme. Notre Auteur deduit la maniere de doner de Sacrement selon les Conciles des derniers siecles, après quoi il traite de la Penitence. Il commence par la Confession, & s'étend sur l'institution des Prêtres Penitentiars, sur l'obligation qu'ils ont au secret. Il parle en particulier des Confesseurs, des Evêques, des Prêtres, des Religieux, des Religieuses, des Rois & des Princes; & de la maniere dont se faisoit la Confession, du lieu, de la posture, & des autres circonstances.

Les pecheurs se confessoient au commencement du Careme, recevoient les cendres,

& étoient mis en penitence, & chassés hors de l'Eglise. Les Penitens passôient par divers degrez, par lesquels on pût reconôître si leur conversion étoit digne de leur foi. Il y a des auteurs qui ont cru que tous les pechez mortels étoient soumis à la penitence solennelle : d'autres n'y ont assujeti que les publics. Tertulien semble les y assujeter tous. Cette Penitence n'étoit proposée qu'une fois. Le 7. Canon du Concile d'Eluire y est précis. Le tems a apporté des changemens considérables à cette discipline. On les peut voir dans l'Original, où ils sont marquez avec beaucoup d'exactitude.

Le dernier traité de ce Volume concerne l'Eucaristie. M. Grancolas y établit la vérité de la présence réelle, & de la transsubstantiation, & y touche divers questions proposées par les auteurs du neuvième siècle.

Traité de la generation & de la Nouriture du fœtus.

Par M. Daniel Tauvry de l'Académie Royale des sciences, Docteur en Médecine de la faculté de Paris. In 12. à Paris chez Barthélemy Girin, quay des Augustins. 1700.

LE dessein qu'a eu M. Tauvry de détruire des erreurs qui se glissoient dans l'Anatomie, l'a obligé à faire plusieurs expériences sur la structure des parties des animaux, qui lui ont donné lieu d'expliquer d'une nouvelle manière, l'usage des parties des ani-

maux vivipares & des ovipares. Il a divisé son traité en cinq chapitres. Dans le premier il recherche quelle est l'origine des animaux, dont la machine est d'autant plus difficile à conoitre que celle des plantes, qu'elle est composée d'un plus grand nombre de parties. Examinant les différentes opinions sur cette origine, il declare d'abord qu'on ne sauroit raisonnablement suposer que l'ame se forme son domicile, parce qu'elle n'en connoit point les ressorts. Il ne peut non plus se persuader que dès le commencement du monde tous les homes ayent été contenus dans le premier, ni imaginer la matiere come actuellement divisée, bien qu'elle soit divisible à l'infini. Il demeure d'accord que l'air est rempli d'une infinité de graines & de germes: mais quand on suppose que les germes de tous les animaux sont enfermez dans ce reservoir, & qu'ils passent dans le sang des animaux pour se filtrer dans les ovaires; il sent que l'esprit se revolte, & ne peut comprendre la difference des filtres à cause de la petitesse des germes. Quand il considere l'œuf des ovipares, il ne trouve dans l'ovaire que le jaune avec une simple membrane revetuë du calice, & attachée par un pedicule à la grappe; lors que ce jaune est depouillé de son calice, qu'il est tombé par l'entonnoir dans le canal qui le porte à la matrice de la poule, & qu'il y est demeuré quelque tems, il paroît entouré d'une coque dure. Outre le jaune on voit le blanc, dont une portion
qui

qui est liquide s'échape d'abord, & l'autre qui est renfermée dans une membrane a plus de consistance; bien qu'on suppose le poulet tout formé dans l'œuf. Il faut expliquer la formation de la coque & de la membrane comune, & la generation de la petite peau qui enferme le blanc; & il reste toujours de grandes difficultez.

Ces difficultez ne sont pas moindres dans l'home; car quand il seroit certain que l'œuf tomberoit muni de ses membranes & de son placenta, il faudroit expliquer coment ce placenta peut estre ataché à la matrice, & coment il se produit de nouveaux organes dans cette partie pour filtrer le chile, & la limfe dont le fetus a besoin pour se nourir.

C'est pourquoi l'Auteur sans entreprendre d'aprofondir ces questions sur l'origine des animaux, remarque seulement qu'il y en a qui metent dehors leurs germes, que la chaleur les fait éclore avec le tems, & on nome ces animaux ovipares. Le germe avec la nourriture qui y est atachée, & ses enveloppes font ce qu'on apele l'œuf. Il y a d'autres animaux qui conservent leurs germes assés long-tems dans leur matrice pour en developer toutes les parties; de sorte qu'ils donent naissance à des animaux vivans, ce qui les a fait nomer vivipares.

Aristote distingue deux sortes d'animaux ovipares. Les uns font les œufs imparfaits qui s'augmentent depuis qu'ils sont sortis hor

hors ; d'autres du cors de l'animal. Tels sont les œufs de plusieurs poissons : d'autres sont parfaits & ne reçoivent plus d'accroissement depuis qu'ils sont sortis hors du cors de l'animal.

Il y a deux sortes d'animaux vivipares. Les uns engendrent un animal sans avoir engendré d'œuf auparavant. Les autres engendrent un œuf qu'ils convertissent en animal dans leur matrice. Ceux qui engendrent d'abord un animal ont des mameles, au lieu que ceux qui engendrent auparavant un œuf n'en ont point.

Cette division ne paroît pas juste à M. Taurin, parce qu'il prétend que tous les animaux, & mesme les vivipares, naissent d'un œuf, que la nature est uniforme dans ses opérations ; & que come toutes les parties qui doivent composer le poulet sont actuellement dans l'œuf de la poule, elles sont de mesme dans le germe des vivipares.

Il est vrai que quelques Medecins croient encore, sur le raport des Anciens, que l'homme est formé par le mélange des deux semences. Mais notre auteur montre fort au long d'insurmontables difficultez dans cette opinion, & juge au contraire que tout favorise l'opinion des œufs. Les organes qui dans la femme servent à la generation, sont semblables à ceux des ovipares ; les trompes ressemblent à l'oviductus, & les testicules aux ovaires. D'ailleurs les Naturalistes ont observé dans plusieurs animaux des œufs aussi appa-
rens

rens que dans les poules, excepté qu'ils ne les metent pas dehors, mais qu'ils en forment un animal dans la matrice, come il arrive à la Vipere, & à plusieurs poissons cartilagineux. M. Stenon n'eut pas plutôt remarqué dans un chien de mer qu'il y avoit des œufs, quoi que ce chien de mer fit ses petis vivans, qu'il quitta l'ancienne opinion, & crut que les testicules des femelles vivipares, tenoient lieu d'Ovaire; & la conséquence paroît si naturele, qu'il est étonnant que plusieurs qui avant lui avoient fait la mesme observation n'ayent pas tiré la mesme consequence,

Dans le second Chapitre M. Tavvry fait voir que les vessicules qui se trouvent dans les testicules des femmes sont de veritables œufs, & que les trompes sont les conduits par lesquels ces œufs descendent dans la matrice. Il explique coment ils s'en détachent lors qu'ils sont venus à maturité, coment ils percent la membrane du testicule, bien que le trou par où ils passent ne se puisse voir que tres rarement; coment ils entrent dans la trompe, bien qu'elle ne soit pas immédiatement jointe au testicule.

Il explique encore l'action de la semence du Mâle, qu'il fait consister non dans le cors grossier de cette semence, mais dans ses parties plus subtiles, qu'il apele l'esprit seminal. Il dit que cet esprit arosant la Matrice, la picote & l'irrite, gonfle ses fibres & ses glandes, & que ce gonflement produit quatre effets. Le premier est qu'il ferme l'orifice

interne de la matrice. Le second est qu'il épaissit les membranes & les fibres de la matrice, qui se remplissent de sucs nourriciers. Le troisième est, qu'il étend la matrice à mesure que le fœtus croît. Le dernier est, qu'il comprime les veines, & rend la circulation du sang plus lente qu'elle ne l'étoit auparavant.

Notre Auteur fait voir ensuite comment l'œuf s'atache à la matrice, comment le placenta s'unit avec la membrane interne, comment se forme le cordon ombilical.

Dans le troisième Chapitre M. Tauvry parle des membranes qui envelopent le fœtus, & du cordon ombilical.

La membrane externe, qui dans les Vivipares enveloppe le fœtus, s'apele Chorion. Elle prend différentes figures selon que la matrice est conformée. Dans la femme elle est ronde.

Il y a des animaux qui n'ont point d'ataches entre le Chorion & la matrice. Il y en a d'autres dont les ataches ne paroissent que vers la fin du terme. Il y en a dont le fœtus a plusieurs ataches, & d'autres dont chaque fœtus n'a qu'un seul Placenta. Dans la femme cette atache s'apele Placenta, parce qu'elle ressemble à un gateau. C'est une masse de figure ronde en partie fibreuse, & en partie glanduleuse.

Il y a des placenta qui ne se separent de la matrice qu'avec éfusion de sang, come dans la femme, dans la chienne & dans la chate.

Il y en a d'autres qui dans leur separation n'y laissent point sortir de sang, mais seulement des sucslaiteux. Les animaux dont le placenta est abreuvé de sang, sont carnaciers, & ceux dont le Placenta n'a que des sucslaiteux, vivent d'herbes & de fruits. Il y a encore d'autres differences entre les Placenta, soit pour leur nombre, pour leur figure, & pour leur situation.

Notre Auteur décrit d'autres membranes qui sont au dessous du chorium, savoir l'urinaire, l'amnios, & une autre qui ne se trouve qu'en quelques animaux, come le chien, le chat, & le lapin. Enfin il parle du cordon ombilical qui reünit toutes ces membranes. Il est plus gros & plus long selon les animaux où il se rencontre. Les vaisseaux & les membranes qui le composent, se contiennent avec le chorium, & avec l'amnios.

Le quatrième chapitre est employé à décrire les humeurs contenuës dans les envelopes du fœtus, & qui lui servent de nourriture. M. Tauvry tient probable que dans les premiers tems auxquels les parties du fœtus ne sont pas encore developées, il se nourit seulement par une espece de suintement qui se fait au travers des pores de son cors, & ensuite par la veine ombilicale dont les racines reçoivent les sucslaitieux dans le Placenta; mais que quand la bouche, l'esofage, & le ventricule paroissent distinctement, il ne se nourit pas seulement par cette veine, mais aussi par la bouche.

Il raporte que Graaf a démontré que le fœtus se nourit en partie par le nombril, par l'observation d'un fœtus de chienne sans tête & sans bouche, & dont le ventricule étoit entièrement vuide. On prouve que le fœtus se nourit aussi par la bouche, quand on compare la liqueur contenue dans l'Amnios avec la liqueur qui se trouve dans le ventricule du fœtus. On trouve qu'elles sont tout-à-fait semblables, & fort différentes de celle qui est dans la membrane urinaire.

Dans le dernier Chapitre, M. Tavvry montre comment le sang ombilical entraîne avec lui les sucs nourriciers qui se trouvent dans le Placenta, passe avec eux dans la veine ombilicale, & va dans le foye. Cette veine entre par une petite fente dans ce viscere, & va aboutir au sinus de la veine porte d'une maniere un peu oblique.

Outre le traité dont je viens de parler, on trouve dans ce Volume des reflexions que fait M. Tavvry sur des faits raportez par M. Mery dans un traité qu'il mit au jour, il y a peu de mois touchant la circulation du sang dans le fœtus, & dont je donai l'extrait dans le cinquième Journal de l'année presente.

Lettre à M. D. B. R. touchant quelques propriétés de l'Aimant, & du Fer aimanté. Par M. La Motte Professeur de Mathématique & de Philosophie.

M Onfieur vous m'avez fait plusieurs questions sur diverses propriétés de l'Aimant & du fer aimanté, auxquelles je tâcherai de répondre le plus brièvement que je pourai.

L'éguille aimantée d'une boussole étant libre sur son pivot, affecte une situation continuele vers le pole magnetique de la terre, de laquelle elle est facilement détournée, lors qu'on lui presente le Pole d'un petit aiman, parce que ce petit aiman fait couler dans l'éguille un plus grand nombre de meridiens de matiere magnetique, qu'elle n'en reçoit de la terre, quoi qu'elle soit un grand aiman. Cela est facile à concevoir, si l'on considere que les meridiens de la matiere magnetique sont en plus grand nombre & plus ferrés vers les poles d'un petit aiman, quoi que des plus foibles, qu'en aucun endroit de la surface de la terre, à l'exception de ses Poles magnetiques, & de quelque espace aux environs d'iceux.

L'éguille aimantée étant ainsi détournée de sa situation naturele par ce petit aiman, se tournera de tel côté qu'on voudra, lors qu'on lui presentera le Pole d'un plus fort ai-

aiman. La réponse que j'ay faite à la première question est confirmée par ce que je repons à celle-ci; car le plus fort aiman étant plus abondant en meridiens de matiere magnétique, en comuniquera à l'éguille aimantée une plus grande quantité qu'elle n'en recevoit du petit aiman; ainsi elle sera obligée de ceder à l'agent le plus fort. Cela est clair: passons à autre chose.

Le fer reçoit la vertu de l'aiman, lors qu'il en est dûement touché, ou lors qu'il est touché d'un autre fer ainsi aimanté; le fer devient encore aimanté par la trempe; il peut aussi aquerir la mesme vertu quand il est quelque tems dans une situation perpendiculaire à l'Horizon, &c. Cela est connu de tout le monde.

Vous voulez sçavoir, Monsieur, si du fer aimanté par un bon aiman, atirant d'autre fer, come un aimant tout nud en atire aussi, pouroit en atirer davantage étant armé de la mesme maniere qu'un aiman qui est armé atire aussi une plus grande quantité de fer. Cette question n'a rien de plus difficile que les precedentes; si vous faites une legere reflexion sur l'hipotese magnétique. Considerez que lors qu'on arme un aiman, on change la détermination des meridiens de la matiere magnétique & on les fait couler plus abondamment par un même endroit. Remarquez aussi que l'armure peut toucher en plus de parties, le fer qu'on veut faire soutenir à cet aiman &c. Vous

ne doutés pas, Monsieur, que le fer touché par l'aiman, n'ait un tourbillon de matiere magnetique, comme l'aiman même ; ainsi vous ne sauriez douter que la matiere magnetique du fer aimanté ne puisse recevoir la même détermination qu'on a donnée à celle de l'aiman : car qui peut le plus, peut le moins. La même chose à proportion pourroit se pratiquer à l'égard du fer aimanté en quelque une des manieres que j'ai mentionnées ci-dessus, en suite de celle-ci.

Votre dernière question a quelque chose de plus digne de la curiosité de ceux qui se plaisent aux experiences de l'aiman. Vous savez, Monsieur, que depuis la mort de M. Rohault, on a extrêmement raffiné sur l'armure de l'aiman, les curieux observateurs des proprietés de cette admirable pierre, s'étant appliquez à en epuifer les forces, de telle sorte qu'aujourd'hui, ils font soutenir un poids de 25. ou de 30. livres à un aiman qui n'en pouvoit soutenir que 10. ou 12. du tems de ce savant Fisicien. Vous me demandez presentement, M. s'il seroit possible de trouver une nouvelle maniere d'armer l'aiman, qui pût lui faire soutenir un poids encore plus considerable que tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour. Je repons à cela qu'on est encore bien éloigné de faire produire à l'aiman tout l'effet qu'il pourroit faire, & qu'on peut inventer une nouvelle armure qui le rendra capable de soutenir un poids de 250. ou de 300. livres, supposé qu'avec l'armure la plus parfaite

te qu'on ait pû trouver jusqu'à présent, il en soutiène seulement 25. ou 30. ce qui est décuple l'un de l'autre. Si cette petite découverte m'avoit coûté autant de meditation que ce que j'ai dit dans un Journal du mois d'Aouſt 1696. touchant la déclinaison & variation de l'éguille aimantée, je croirois qu'elle pouroit me faire quelque honneur: mais elle est de ce genre d'inventions qui se presentent come d'elles-mêmes, qui ne coûtent qu'une legere reflexion sur les principes qu'on conoit, & qui peuvent doner plus de reputation à un habile ouvrier qui arme des pierres d'aiman, qu'elles n'en doneroient à quelque Filoſofe que ce ſoit, qui en conoit bien la nature.

Il y a quelques années que je fis parler de cette invention à un homme de merite qui a un beau cabinet de pierres d'aiman, & un talent merveilleux à en faire un prodigieux nombre d'experiences qui donent du plaisir jusqu'au bout. Il faut pourtant avouer que l'honêteté & les manieres obligeantes du curieux qui possede toutes ces pierres vrayment precieuses, jointes à son ſavoir, contribuent autant que tout le reste à la satisfaction de ceux qui ont le bien de l'entendre & de le voir agir. Cependant il m'a été impossible de persuader à cet honête homme, qu'on pût aller plus loin, en ce qui concerne l'armure de l'aiman. Je me reserve à vous en entretenir en particulier, afin que cette petite invention, pouvant peut être faire
plai-

plaisir aux curieux, ne soit pas perdue, si je neglige de la publier, comme il pourroit ariver.

Observations Critiques sur l'Histoire de France, écrite par Mezeray. In 12. à Paris chez Jean Musier, rue du petit Pont. 1700.

L'Auteur de cette critique déclare dès la premiere page qu'il est persuadé avec le public, que M. de Mezeray est un bon Historien, & que ce n'est que par amusement qu'il a entrepris de faire voir qu'il y auroit quelque chose à changer dans son Histoire. Cependant dans l'Avis il dit que son stile est dur, quelques unes de ses periodes mal liées, ses termes barbares, & conus seulement du menu peuple; qu'il ne sait pas faire le détail d'une action de guerre, & qu'il forme de mauvais raisonnemens sur toutes sortes de matieres. Coment un Ecrivain qui tombe dans toutes ces fautes, peut-il être bon Historien? Il semble que le Critique devroit un peu mieux s'acorder avec lui-même.

Il reprend souvent M. de Mezeray d'avoir écrit des choses, qui sont apuyées du témoignage des Anciens. Par exemple, il trouve peu croyable ce qu'il raconte à la page 74 d'un soldat, qui pour ne pas rendre à un Evêque un vase pris dans son Eglise, le brisa d'un coup de hache en presence de Clovis, qui dissimula a-

lors , & un an après tua le soldat de sa propre main , à cause seulement que ses armes n'étoient pas en bon ordre. M. de Mezeray avoit trouvé ce fait dans Gregoire de Tours , le plus ancien & le plus autorisé de tous nos Historiens , auquel si c'étoit une faute , elle devoit être plutôt imputée qu'à celui qui ne l'a rapportée que sur sa foi. On ne peut pas approuver l'action de ce Prince , dit l'Auteur de la Critique. Il devoit mettre au Conseil de guerre le soldat qui lui avoit manqué de respect en brisant le Vase qui avoit été pris à l'Eglise de Reims , & non pas le tuer un an après pour une faute legere contre la discipline militaire. Ce n'est pas approuver l'action que d'en faire le recit. Gregoire de Tours qui l'a le premier écrite , ni tous ceux qui l'ont suivi ne l'ont pas non plus approuvée. Ils ont laissé à leurs Lecteurs la liberté d'en juger come il leur plairoit.

Je passe sous silence les autres observations de l'auteur. Ceux qui les liront verront si elles sont suffisantes pour ôter M. de Mezeray du rang qu'il a tenu jusques ici d'un de nos meilleurs Historiens.

Du Celibat volontaire , ou la vie sans engagement , par Damoiselle Gabrielle Suchon. In 12. deux Tomes. à Paris chez Jean & Michel Guignard, rue saint Jacques. 1700.

LE Celibat dont il est parlé dans ce traité , est une vie libre sans engagement ni au mariage , ni au cloître. On montre dans le premier livre en quoi consiste cet état volontaire , en quoi il se distingue des autres , & quels sont ses avantages.

Dans le second livre cet état est comparé avec l'état du mariage , & avec celui de la Religion. Il y est preferé au mariage , parce qu'il exemte du pouvoir que les maris ont sur leurs femmes , du soin qu'elles doivent prendre de leurs enfans , & de mille inquietudes auxquelles elles sont sujets dans le monde. Quant à la Religion , c'est une vie plus parfaite ; mais elle est aussi plus penible , impose un joug plus pesant , & charge plus la conscience.

Dans le troisiéme livre , il est parlé de l'emploi que les personnes libres d'engagement doivent faire de leur tems , des occupations qui leur conviennent le mieux , & des vertus auxquelles elles se doivent particulièrement adonner. Le tems a été donné à l'home pecheur , pour satisfaire à la justice de Dieu par son travail. Bien que l'obligation

tion de le bien employer soit commune à tous les états, elle regarde particulièrement les personnes libres d'engagement, parce qu'elles n'ont pas leurs heures réglées, & destinées à certains devoirs, comme les ont ceux qui sont dans le cloître ou dans le mariage. L'employ qui leur est conseillé ici, ne pouvoit être plus sage ni plus utile. Car c'est de se consacrer à l'adoration du Souverain Etre, à l'invocation de sa puissance & de son secours au service du prochain, au soulagement des pauvres. Ces occupations sont des moyens d'aquerir les vertus nécessaires au celibat, qui sont l'humilité, la charité, & la patience.

Livres nouvelement imprimez.

De la meilleure maniere de prêcher. In 12. à Paris chez Jean Boudot, ruë saint Jaques. 1700.

Sermons sur tous les sujets de la morale Chretienne. Troisieme partie contenant les mysteres. In 12. deux Tomes. à Paris chez Jean Boudot, ruë saint Jaques. 1700.

Traite de la virginité, où l'on explique selon l'Ecriture sainte, les Conciles & les Papes, tout ce qui appartient à cette sainte profession. In 8. à Paris chez Florentin & Pierre Delaulne, ruë saint Jaques.

DES SAVANS. 355

Explication & reflexion sur les éptres de
saint Paul, où l'on explique le sens litte-
ral, spirituel & moral. In 12. deux To-
mes. à Paris chez Imbert de Bats, rue
saint Jaques.

www.libtool.com.cn



JOUR.

JOURNAL DES SAVANS,

Du Lundi 17. Mai. M. DCC.

L'Ancien Sacramentaire de l'Eglise, ou la maniere dont on administroit les Sacremens chez les Grecs, & chez les Latins; avec les reglemens des Conciles des derniers siecles sur les pratiques, les prieres, & les ceremonies de l'Eglise. Par M. J. Grancolas, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. Seconde partie. In 8. à Paris chez Jean Nully, rue saint Jacques. 1699.

ON a donné le nom de Messe solennelle à celle qui se celebroit avec chant, où le Clergé assistoit avec le peuple, & à celle qui se disoit les Dimanches & les Fêtes. Au comencement on n'en disoit point dans les Monasteres, & les Moines alloient l'entendre dans la Paroisse. Depuis on leur a permis de l'entendre dans leurs Monasteres. Lors que saint Epifane ordona Paulinien frere de saint Jérôme, ce fut pour exercer les fonctions du Sacerdoce, non dans une Paroisse.

JOURNAL DES SAVANS. 357
roisse, mais dans une Chapelle d'une Communauté Monastique. Saint Gregoire Pape, écrivant à un Evêque de Palerme, témoigne que quand les Moines furent élevez au Sacerdoce, il n'y en avoit qu'un dans chaque Monastere, & on n'y celebroit autrefois la Messe que le Dimanche & le Samedi. Cassien assure que c'estoit la coutume des Solitaires d'Egipe. Les Religieuses alloient aussi entendre la Messe à la Paroisse, & le Dimanche seulement pour être moins souvent exposées à la vûë des homes. Le 4. Concile d'Orleans leur permit de l'entendre dans leurs Monasteres.

A l'occasion des Messes des Saints, M. Grancolas parle fort au long de leur Invocation, de leur Intercession, & de leur Canonization. En traitant de la Messe de la sainte Vierge, il s'étend sur les grandes louanges que les anciens Peres lui ont données, sur la devotion envers elle, & sur la maniere dont il la faut regler pour éviter l'abus. Il s'étend aussi sur l'Institution du Rosaire & du Chapelet.

L'ancien usage parmi les Grecs, estoit de ne point consacrer les saints Misteres en Carême, excepté le Samedi, le Dimanche, & le jour de l'Annonciation. Les autres jours ils comunioient *ex præsantificationis*.

Les Messes Votives, sont celles qui ne conviennent ni au tems, ni à l'Office du jour. & qui se disent à volonté, ou pour honorer

un Mystere, ou pour demander une grace, ou pour en remercier Dieu. Alcuin a composé de ces sortes de Messes.

Notre Auteur traite amplement des Messes des Rogations, & des Processions qui se faisoient dans les calamitez publiques, & dans les necessitez pressantes.

En traitant des Messes pour les morts, il raporte les ceremonies des Sepultures, les repas qui se faisoient aux enterremens, & sur les repas de charité que les anciens nomoient Agapes.

Les Messes privées, sont celles où peu de personnes assistent sans y comunier. Le 6. Concile de Paris défend aux Prêtres de dire la Messe à moins qu'ils n'ayent quelqu'un pour les servir. On permetoit quelquefois aux Reclus & aux Hermites de la dire seuls.

C'étoit autrefois un usage que des particuliers par devotion pour des Martirs, fissent dire la Messe sur leurs Tombeaux, & que d'autres la fissent dire dans des maisons infectées de malins esprits, pour les en chasser. M. Grancolas propose à ce sujet cette question, Si une Messe appliquée par l'intention du Prêtre à plusieurs personnes, profite autant à chacune d'elles, que si elle n'estoit appliquée qu'à une seule; & raporte le Canon du Concile de Constance, qui condana cette proposition de Wiclef, que les prieres appliquées à une seule personne, ne lui profitent pas *plus que celles qui se font en general pour plusieurs.*

Il raporte en suite divers reglemens faits les Conciles des derniers siècles, touchant la maniere de celebrer les divins Miste-

& de les administrer au peuple ; ce qui gage à remarquer divers particularitez, concernant l'érection des Autels, leurs ornemens, la propreté des napes & des coraux. Il traite amplement du precepte de l'union Pascale, & du Concile de Latran, qui a ordonné à chaque Fidele de recevoir l'Eucharistie au moins à Pâque après s'être confessé à son propre prêtre. Il établit pareillement l'obligation d'assister à la Messe de Paroisse, recommandée par le Concile d'Eluire, & par plusieurs autres tenus depuis.

Le pain & le vin sont la matiere du Sacrement. Les Grecs consacrent avec du pain levé, & les Latins avec du pain non levé, & tous & les autres le font validement. Chacun d'eux fait en cela licitement le rit de son Eglise. Les Prêtres consacrent le pain & le vin, & quand ils disent la Messe, ils sont obligés de comunier sous les deux especes, à la distinction des Laiques qui ne comunient que sous celle du pain.

Quoi que l'Evangile n'ait rien dit du mélange de l'eau avec le vin, l'Eglise l'a pratiqué dès les premiers siècles, pour marquer l'union du peuple avec J. C. Il n'y a que les Prêtres qui ayent le pouvoir de consacrer, quand les Diacres l'ont voulu faire, les Conciles ont reprimé leur entreprise. Sain

Jerôme n'a jamais dit la Messe quoy un Prêtre, ce qui n'a point été toleré en tems qui l'ont suivi. Le Pape Innocent déclara suspens dans le Concile de Trente les Prêtres qui à peine sacrifioient une fois l'an. Le Concile de Trente leur en de le faire tous les Dimanches & les Festes.

L'Institution de l'eau Benite est ancienne. Optat reproche aux Donatibus qu'ils en faisoient. Saint Gregoire écrivant au Moine Melite, l'avertit qu'il ne devoit consacrer les Temples qui avoient eu le culte des Idoles, il falloit y répandre de l'eau Benite. L'eau avec laquelle on administrait le Bapême doit estre consacrée par le Prêtre selon le témoignage de saint Ciprien; Basile met cette ceremonie entre celles qui descendent de la tradition des Apôtres. Saint Ambroise fait foi que le Prêtre qui officie dans le Batistère, començoit par verser de l'eau pour en chasser le demon. Grégoire de Tours dit qu'après avoir exorcisé les Fonts, on la distribuoit au peuple qui s'en servit dans les maladies. Les Capitulaires de Charlemagne ordonnent qu'après les Dimanches le Prêtre benira l'eau avec laquelle on dira la Messe, afin que le peuple ne prenne entrant dans l'Eglise. L. 5. C.

M. Grancolas traite ensuite de la cérémonie qui se faisoit au dedans de l'Eglise pendant la Messe, des Ornemens dont les Evêques & les Prestres estoient revestus, de

qui servoient au sacrifice, & de la langue en laquelle se disoit l'Office. Dans les premiers siècles cette langue étoit entendue de tout le peuple. Quand le Grec & le Latin ont cessé d'être vulgaires, l'Eglise en a conservé l'usage, & a ordonné aux Prêtres d'expliquer les Misteres en langue entendue du comun des Fideles. Le Concile d'Aquilée tenu en 1596. exhorte les Evesques d'Ilirie à cesser de dire l'Office & la Messe en leur langue, & à prendre le Breviaire Romain.

De tout tems on a défendu le trafic des Messes, & la venalité du Sacrifice. Le Concile de Lambeth de l'an 1281. déclare que c'est une erreur de croire qu'un Prêtre qui a reçu de l'argent pour dire des Messes, y satisfasse en n'en disant qu'une, sous pretexte que le Sacrifice est d'un prix infini. Le Concile de Mexique de l'an 1585. a fait des reglemens considerables sur ce sujet. Il défend aux Prêtres de recevoir l'argent que les Fideles doneront par Testament ou par devotion, & ordonne qu'il y aura un homme preposé pour cet éfet, & qui aura soin que les Messes soient acquittées incessamment. Il préférera les Prêtres les plus pauvres aux autres, & principalement ceux qui seront les plus assidus à la residence & au Service. C'est principalement pour assister les malades, & de peur qu'ils ne meurent sans Sacremens, que la residence est si étroitement enjointe aux Prêtres. C'est au Curé que l'on doit se confesser au tems de

la maladie. On ne peut se confesser alors à un autre sans sa permission comme le disent plusieurs Conciles, & entre autres celui d'Arles de l'an 1275. parce que c'est le Curé qui est chargé du soin des ames, & que comme il les a reçues dans l'Eglise par le Batefme, il doit les remettre entre les mains de Dieu à la mort.

Le premier Concile de Milan marque la plupart des choses qu'il faut observer dans les funerailles, & défend d'alumer plus de vint-quatre cierges autour du cors d'un Evefque. Il défend auffi les écuiffons, les armoiries, les trofées, & les oraiſons funebres, fi ce n'est pour des perſonnes diſtinguées, & que l'Evefque aura jugées dignes de cet honneur. Il veut auffi que l'Evefque regle ce qu'il faudra donner au Clergé, aux Foſſoyeurs, & aux Sonneurs, & ne permet pas de rien exiger. Le Concile d'Angers de l'an 1262. défend aux Moines de ſortir de leurs Monafteres pour aller aux enterremens. Celui de Bourges de l'an 1584. excommunie les Reguliers qui cauſeront quelque trouble dans l'execution de pareils Statuts.

Lettre de M. Deſſe à M. Caſſini, ſur l'embouchure de la riviere de Miſſiſſipi.

M. J'apris il y a quelques jours de M. de la Montre, que la Carte Manuſcrite

te du nouveau Mexique que M. le Duc d'Escalonne a envoyée à M. Regis, & que M. Regis a renvoyée à l'Academie pour y être examinée, avoit été remise entre vos mains, & qu'il y voit deux choses sur cette Carte bien différentes de ce qui se voit sur celles que j'ai fait graver. La première que l'embouchure de la riviere de Mississipi estoit à l'extrémité Occidentale du Golfe de Mexique presque Nort & Sud, avec l'embouchure de Rio Bravo & de la riviere de Panuco, & à peu près sous le même Meridien que la Ville de la Veracruz, au lieu que dans mes Cartes, l'embouchure de Mississipi est d'environ 5. degrez plus Orientale que celle de Rio Bravo & que les autres endroits que j'ai nommez ci-dessus : Et la seconde, que la Carte de M. le Duc d'Escalonne, fait une Isle de la Californie, au lieu que dans la mienne, la Californie paroît comme une partie du Continent.

Comme les preuves que je veux donner au public des corrections que je crois avoir faites sur les Cartes, ne paroissent pas encore, le veux, M. vous rendre conte ici des raisons que j'ai eües de faire les choses come je les ai faites, d'autant plus qu'ayant eu l'honneur de presenter mes Globes à l'Academie, dont vous êtes un des principaux membres, je suis dans une espece d'engagement de justifier mes sentimens devant cette savante Compagnie.

Je comencrai par la riviere de Mississipi, & je vous déclarerai d'abord que je n'ai pu tirer aucun secours de vos observations qui m'ont été si utiles ailleurs, parce que les Satellites ne se sont pas encore fait connoître en ce Pays-là, & que les Eclipses de Lune qui ont servi jusqu'ici au défaut de celles des Satellites, nous manquent pareillement. Il se trouve à la vérité quelques unes de ces Eclipses de Lune observées en Europe & à la Veracruz; mais elles ne peuvent servir de rien pour déterminer l'embouchure de Mississipi.

Je n'ai gueres tiré plus de lumiere des Cartes imprimées ou de toute la Floride, ou simplement de la Côte, parce que la riviere de Mississipi ne paroît sur aucune de ces Cartes, si ce n'est sur celle du S. Nolin, sur laquelle il n'y a aucun fonds à faire, & que cette Côte est une des moins conuës de l'Amerique. *Le Flambeau de la mer* n'éclaire que mediocrement en ce parage, & celui qui en est l'auteur, ou au moins qui a fait le dernier recueil des routes & des courses de mer, déclare nettement qu'il n'a fait ici que fort peu de remarques, & qu'il n'a pas jugé à propos d'en faire davantage; parce que, dit-il, il n'y a rien à faire pour le commerce en ce Pays-là. Il donne à la vérité les hauteurs de quelques caps & les embouchures de quelques rivieres; mais il n'en donne point les distances, ni par quels Rumbs de vent on va
des

des uns aux autres ; ce qui seroit necessaire. Herrera nous manque pareillement en cet endroit , & je n'ai trouvé que Gomara qui puisse en quelque maniere suplérer à ces défauts.

J'ai donc été obligé de m'en rapporter presque uniquement aux relations ; & de toutes celles qui ont été faites sur ce Pays-là , il n'y a eu que celles de Pamfile , de Narvaés , de Ferdinand , de Soto , & de M. de la Salle qui m'ayent servi.

L'an 1572. Pamfile de Narvaés ayant obtenu de l'Empereur Charle-Quint la permission de faire la conquête de toutes les terres qui sont depuis le Cap de la Floride jusqu'à la riviere des Palmes , s'embarqua dans l'Isle de Cuba , & alla prendre terre à un village que l'on apeloit Carlos du mesme nom que l'Empereur , ce qu'il crut être d'un présage heureux pour son expedition ; mais il se trompa bien fort ; car après avoir fait 280. lieües par terre avec beaucoup de fatigues , il fut obligé de se rembarquer , & perit sur la mer , n'y ayant eu que quelques-uns des siens , entre autres Alvare Nugnez surnommé Cabeça de Vacca , lesquels étant échappés du naufrage , coururent une partie du Pays durant plusieurs anées avec des peines incroyables.

Comme on ne savoit ce que Narvaés étoit devenu , l'Empereur dona le gouvernement de l'Isle de Cuba & le Titre de *General de la Floride* à Ferdinand de Soto , le-
quel

quel étant afriandé par les richesses qu'il avoit amassées au Perou, mouroit d'envie de découvrir des terres riches où il pût encore mieux établir ses affaires, & obtint du même Empereur la permission de conquérir la Floride, & d'y marquer 30. lieues de pays en longueur, & 15. en largeur qui seroient érigées en Marquisat, & dont il seroit fait Seigneur propriétaire.

Sur ces entrefaites arriva en Espagne Cabeça de Vacca, qui publia la perte de Narvaés, & fit à l'Empereur une relation de ses aventures, s'étendant beaucoup sur les fatigues qu'il avoit essuyées: mais come il ne s'expliquoit que malignement sur la qualité du Pays, il donna tant d'envie à plusieurs d'y aller, qu'il y en eut qui vendirent tous leurs biens pour y accompagner Soto, qui employa aussi tous les siens à cette expedition.

Soto partit de la Havane le 18. Mai. 1539. Quelques jours après on découvrit la Floride, & l'on jeta l'ancre dans une baye que l'on apela du saint Esprit, à cause que l'on y étoit entré le jour de la Pentecôte. Soto débarqua tout son monde, & renvoia quelque tems après ses vaisseaux à la Havane. Il fut 5. ans à courir le Pays & à chercher des Mines; mais il mourut au bout de ce tems-là au milieu de ces Nations sauvages, ayant perdu la plupart de ses gens & de ses chevaux; & celui qui lui succeda au commandement, remena le mieux qu'il lui fut

fut possible à Panuco le reste de cette petite armée.

Quand on eut appris sa mort en Espagne, plusieurs demanderent le Gouvernement de la Floride & la permission de continuer la découverte : mais l'Empereur Charles Quint ne voulut plus écouter personne là-dessus. Cependant les Espagnols n'ont pas laissé de s'établir dans la suite à saint Augustin & à saint Mathieu à Apalache, & peut-être encore ailleurs.

Dans ces derniers tems les François sont entrez dans la Floride par la Riviere de Mississipi. M. de la Salle étant descendu sur cette Riviere plus bas qu'aucun autre François, & en ayant disoit-il reconu l'embouchure, obtint du Roi la permission de faire un établissement dans ces endroits, & M. de Beaujeu l'y conduisit par mer. Il alla aborder à une Baye, qu'il apela de S. Louis, & il y débarqua son monde. Mais come il alloit par terre cherchant sa riviere, & observant les peuples de ces endroits, il fut malheureusement tué par un de ses gens : & la guerre étant survenue quelque tems après, on ne fit plus de tentatives sur ce pays-là.

Ce n'est qu'avec le secours de ces relations que j'ai fait ma Carte de l'interieur & de la Côte de la Floride; mais je m'y suis particulièrement ataché: j'ai lû avec attention les aventures de Pamfile de Narvaés, & de Cabeça de Vacca, le Voyage de

de Ferdinand de Soto, tant celui qui a été composé par Garcilasso de la Vega, que celui qui a été fait par un Gentilhomme d'Elvas en Portugal, & qui fut tiré il y a quelques années de la Bibliothèque de M. Bulteau pour être donné au public. J'ai même fait une Carte sur laquelle j'ai marqué les routes de Cabeça de Vacca & de Ferdinand de Soto, autant que l'obscurité de la matière me l'a pu permettre.

J'ai examiné tout ce qui a été imprimé sur la rivière de Mississipi & sur les voyages de M. de la Salle, & j'en ai même vu quelques relations Manuscrites. J'ai entretenu M. de Beaujeu & M. Cavelier frere de M. de la Salle, & qui l'a accompagné dans son dernier voyage. J'ay vu deux Cartes Manuscrites du Pays, l'une de la Côte qui vient de M. de Beaujeu, & une autre des terres, qui vient de M. de la Salle, & j'ai eu plusieurs conférences avec feu M. d'Amanville Prêtre habitué à saint Sulpice, & qui a été dans cette expédition. Je l'ai dit-je entretenu plusieurs fois de cette matière avant & après son départ.

C'étoit alors une grande question parmi les curieux, de savoir positivement l'endroit où la rivière de Mississipi se jete dans la mer, soit que le dit Sieur de la Salle ne l'eût pas assez observé, soit qu'il ne voulût confier son secret à personne come il est plus probable. Et la difficulté ne laissa pas de subsister lors que M. de Beaujeu en fut de retour,

tour, parce que ni lui, ni M. de la Salle ne trouverent point l'embouchure de cette riviere. Come on ne voyoit point de riviere sur la Côte de la Floride à laquelle on osât attribuer ce que l'on disoit de la riviere de Mississipi, il y avoit des personnes & entre autres feu M. Thevenot qui vouloient qu'elle n'eust point d'embouchure remarquable & sensible, & qu'elle se perdit en terre ou dans des lagunes, parce qu'il est certain que la Côte de la Floride est fort basse, & que les rivieres par leurs avalaisons ont formé plusieurs Isles le long de cette Côte, qui se joindront peut-être un jour au Continent come il est arivé à tant d'autres endroits dans le monde. D'autres, sur tout M. l'Abé Bernou, soutenoient que cela ne se pouvoit pas, & qu'une riviere semblable à celle que l'on avoit décrite jusqu'alors, devoit avoir une grande & une profonde embouchure: & il s'en trouvoit d'autres encore qui croyoient sauver les apparences, en disant que la riviere de Mississipi étoit celle que les Espagnols appeloient Rio Escondido; & telle a été l'opinion du P. Cornelli, come on voit par la Carte que le Sieur Nolin son Graveur a mise au jour.

Dans cette Carte la riviere de Mississipi se jete dans la mer à l'extremité Occidentale du Golfe de Mexique. Pour moi je n'ai jamais pu être de cette opinion à cause du cours que l'on donoit à la riviere de Mississipi que j'ai examiné rac à rac, &

je trouvois selon mes calculs qu'elle ne pouvoit pas aller si fort à l'Occident. Je puis mesme dire ici avec assurance, que dans le tems que j'avois l'honneur d'enseigner la Carte à M. le Marquis de Courtenvaux, Monsieur de Louvois m'ayant demandé d'où venoit cette riviere & où elle se jetoit, je lui en figurai le cours sur la Carte dont nous nous servions: & quoi que je ne l'eusse fait que par conjecture, néanmoins son embouchure s'est trouvée à peu près come je l'avois marquée.

Je fus bien confirmé dans cette pensée par le dernier voyage de Monsieur de la Salle, lequel allant chercher avec M. de Beaujeu, l'embouchure de cette riviere, alla aborder à une Baye qu'il apela de saint Louis, beaucoup plus à l'Occident que l'embouchure de ladite riviere, soit qu'il n'eût pas aperçu cette embouchure en passant, ou qu'il voulût pousser plus loin pour reconnoître la Côte & s'assurer des peuples qui étoient à l'Occident de cette riviere; ce qui est plus probable. Quoi qu'il en soit, M. de la Salle en allant à cette Baye de saint Louis, fit route presque toujours droit à l'Ouest, come je l'ai appris de Mess. de Beaujeu & d'Amanville; ce qui se pouroit verifïer par le Journal dudit sieur d'Amanville que je n'ai pas, mais que l'on m'a dit être entre les mains de M. de Villermont.

Quand

Quand je n'aurois pas le témoignage
 ces Mess. il est aisé de prouver que la Ba
 de saint Louis est beaucoup plus Occiden
 tale que la riviere de Mississipi, parce qu'o
 voit par la relation du P. le Clerc imprimée
 Paris, & par celle du P. Hennepin imprimée
 à Utrecht que Mess. de la Salle & Cavelier
 son frere, en partant de la Baye de saint
 Louis pour aller chercher ladite riviere, fi
 rent environ 250. lieuës jusques aux Akanfas
 (qui sont sur cette riviere) marchant tan
 tôt au Nordest & tantôt à l'Est Nordest, qu'ils
 passerent par 50. peuples diferens, & qu'ils
 traverserent environ 20. rivieres, dont quel
 ques-unes se jetent dans Mississipi, mais
 dont la plupart se doivent jeter dans la mer,
 ce qui fait voir qu'il doit y avoir beaucoup
 de mer entre la riviere de Mississipi & la
 Baye de saint Louis. J'ai marqué cette
 route & ces rivieres dans ma Carte particu
 liere de la Floride.

Que si on vouloit objecter que l'en
 droit de la riviere où sont les Akanfas
 est éfectivement éloigné de la Baye de
 saint Louis, mais que son embouchure
 en est proche; j'oposerois la route de
 Cabeça de Vacca qui fit naufrage à l'Ouest
 de cette grande riviere, & qui erra long
 tems dans le Pays pas loin de la mer par
 ni diferens peuples, & traversa beaucoup
 le rivieres avant que de se rendre au nou
 eau Mexique.

Voilà, Monsieur, les raisons que j'avois
 quand

quand je dressai ma Carte pour metre l'embouchure de Mississipi à l'endroit où je l'ai mise. Ce n'est come vous voyez que par raisonnement, par conjecture, par estime, & par raport aux pays voisins que j'ai tâché d'établir cette position. Mais que faire quand on n'a point d'observation ni de point fixe où l'on puisse metre le pied avec assurance ? Pour aujourd'hui bien loin de reculer cette embouchure en Occident & de la metre à l'endroit où la Carte de Monsieur le Duc d'Escalone & celle du P. Coronelli la representent, je vois bien qu'il faut la metre encore plus en Orient ; & la question a été décidée par le voyage que M. d'Iberville a fait sur cette Côte. Vous savez, Monsieur, que la paix qui fut heureusement conclue l'an 1697. ayant fait renaître l'envie des établissemens, le Roi envoya mondit Sieur d'Iberville chercher l'embouchure de Mississipi, & y établir une Colonie dans l'endroit qu'il jugeroit le plus convenable à cela ; qu'il partit de la Rochelle avec Mess. de Chateaumorand & de Surgeres, qu'il ariva sur la Côte de la Floride le 24. Janvier 1698. & qu'ayant trouvé les Espagnols établis à Apalachicoli & à Pensacola, il fit son établissement sur la Baye de Bilocchi où il fit élever le Fort de *Maurepas*. Mais ce qui fait plus à la question, est qu'il trouva l'embouchure de Mississipi veritablement un peu embarrassée, mais profonde come l'avoit pensé Mon-

Monfieur l'Abé Bernou; que pour s'affurer que ce fût elle, il la remonta plus de cent lieuës, & qu'il revint en France rendre conte de ce qu'il avoit fait.

J'ai une Carte de la Côte qu'il a envoyée à un de fes amis, avec la copie de deux lettres qu'il a écrites fur cette matiere. J'ai une autre Carte que Monfieur de Chateumorand a faite des endroits de cette mefme Côte où il a été: enfin j'ai encore la copie d'une letre d'un Garde Marine qui étoit fur ces vaiſſeaux: & par tous ces memoires & le peu que j'ai trouvé dans les livres Holandois, j'ai conu qu'il devoit y avoir près de cent lieuës de l'embouchure de Rio Bravo à celle de Miſſiſſipi en tirant à l'Est-Nord-Est; ce qui est bien different d'être ſous le mefme meridien.

M. d'Iberville y est retourné come vous ſavez, bien reſolu de n'en pas revenir ſans être parfaitement informé du Pays, come il ſe voit par une de ſes lettres, & j'efpere à ſon retour en ſavoir davantage: car avant qu'il partit pour ce ſecond voyage, on lui envoya une Carte & des memoires que j'ai faits, avec priere de faire attention aux choſes que je lui demande.

J'aurai l'honneur de vous parler au premier jour de la Californie.

Suite des Caracteres de Theophraste, & des mœurs de ce siecle. In 12. chez la Veuve d'Etienne Michalet, ruë saint Jaques. 1700.

LE Libraire qui auroit interêt que le public reçût cette suite des caracteres de Teophraste, come une veritable production de feu M. de la Bruyere, a mis son Portrait à la tête, & n'a osé y metre son nom. L'auteur ne l'a composé que pour son divertissement, & n'a jamais eu la pensée de lui emprunter un nom étranger pour le rendre recomandable. Les sujets qu'il a choisis sont beaux, & la maniere dont il les a traitez a de l'elegance & de l'agrément.

Lettres nouvelles de M. Boursault, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques, de bons mots, & d'autres particularitez aussi agreables qu'utiles, avec treize lettres amoureuses d'une Dame à un Cavalier. Seconde édition beaucoup plus ample que la premiere. In 12. deux Tomes. à Paris chez Nicolas Gouffelin, dans la Grande Salle du Palais, 1699.

LA plupart de ces lettres sont adressées à des personnes distinguées, ou par le rang qu'elles tiennent dans le monde, ou par la reputation qu'elles y ont aquisé. Les Poësies dont elles sont mêlées: les rendent extremement agreables; leur diversité fait qu'on les lit sans
qu'on

on se puisse jamais ennuyer. La multitude
 es exemples que j'en pourrois donner, m'en
 le choix difficile. Le nom de feu M. de
 ibet me fait préférer ces vers que sa mo-
 ie n'a pu empêcher d'être publics.

www.libtool.com.cn

*Figure du monde qui passe
 i qui passe dans un moment ;
 ipe, richesse, honneur, funeste amusement,
 it un mortel s'enivre, Et jamais ne se lasse :
 uoi sert votre éclat à l'heure de la mort ?
 e peut ni changer, ni retarder le sort.
 * plus haut que lui ne voioit que son metre ;
 us le comble des biens, des grandeurs des plaisirs,
 rs qu'il le craint le moins, la mort le vient saisir.*



JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundy 24. May. M. DCC.

Seconde Lettre de M. de Lisle à M. Cassini pour justifier quelques endroits de ses Globes & de ses Cartes.

JE vous ai fait voir, Monsieur, dans ma lettre précédente les raisons que j'ai eues de mettre la riviere de Mississipi à l'endroit où je l'ai mise, contre ce qui se trouve dans la Carte du Pere Coronelli, gravée par le Sieur Nolin, & dans celle qui a été envoyée à l'Academie. Il faut presentement discuter l'autre question, qui consiste à savoir si la Californie est une Isle ou une partie du Continent. Come elle ne peut être éclaircie que par les faits & que les observations n'ont point ici de lieu, je comenceraï par rapporter la découverte du Pays qui doit beaucoup servir, si je ne me trompe, à la décision de la question.

Après que Ferdinand Cortez eut fait la conquête de la nouvelle Espagne, il s'attacha à la

de des pays voifins & à celle de
d. L'an 1534. il envoya deux
découvrirent le bout de la Cali-
23. degré & demi de latitude ;
eut un qui se brifa, & l'autre ne
as loin.

fuivante Cortez se mit lui-même
se rendit à l'endroit où son premier
étoit péri, qu'il apela le Port de faint-
x. Il reconut la riviere de faint Pierre
saint Paul, traversa la mer qui est entre
ere Ferme & la Californie, perdit son
eau sur la Côte de Culvacan, & s'en re-
vina avec bien de la peine à l'endroit d'où
oit venu.

L'an 1539. il envoya François d'Illoa avec
six bâtimens pour continuer la découverte,
ils visiterent la Côte Orientale de la Califor-
nie, & quand ils furent arivez environ au 30.
degré de latitude, ils virent la terre à droite
& à gauche, & l'on comença d'agiter la que-
stion, *si la Californie étoit une Isle ou une partie du*
Continent, & toutes les deux opinions avoient
leurs partisans. Quelques 50. lieues plus loin
ils trouverent que l'eau changeoit de couleur
& blanchissoit come de la chaux. Ils firent
encore 9. ou 10. lieues la sonde à la main,
trouvant qu'à mesure qu'ils avançaient, la
mer avoit toujours moins de profondeur, &
ils continuerent jusqu'à ce qu'ils n'eurent
plus que 5. brasses d'eau, & d'une eau trou-
ble & bourbeuse, remarquant que la mer cou-
roit là d'une grande impetuosité vers la terre.

Alors

que l'on pouroit continuer par cet endroit les conquêtes spirituelles & temporeles; & voilà ce que je fai de plus recent de ce Pays-là. Il faut presentement discuter l'affaire qui est en question, savoir *si la Californie est une Isle, ou si elle fait partie du Continent.*

Il est hors de doute que quand on eut reconnu l'étendue de la Côte Occidentale de ce Pays-là, on crut constamment qu'il étoit du Continent ou de la Terre Ferme; & l'on voit par Wytfliet, qu'il y avoit des gens qui croyoient que du Cap Enganno on pouvoit aller à pied jusques en Tartarie, & qui donnoient à cette Côte jusqu'à 1700. lieues d'étendue: mais les navigations posterieures ont bien fait rabatre de la longueur de cette Côte. Dudley assure que les Pilotes les plus entendus & ceux qui vont continuellement du Mexique aux Philippines, ou des Philippines au Mexique par la Californie, ont trouvé que cette Côte n'avoit que 600 lieues de 20. au degré depuis le Cap S. Lucar jusqu'au Cap Mendocin, dont le premier est à 23. degrez & le 22. 42. degrez & 30. minutes. Laet ne lui en done que 500. mais ce sont des lieues Espagnoles de 17. & demie au degré, ce qui revient au mesme; ainsi il doit y avoir une étendue de mille ou douze cent lieues de mer ou de terre entre l'extremité de la Californie & l'extremité de la Tartarie.

Quand on eut reduit la Californie à ses bornes naturelles, & que l'on eut trouvé que *la mer retournoit en Orient vers le 43. degré*

evation, on comença à croire que la mer alloit rejoindre celle que l'on avoit découverte entre la Californie & le nouveau Mexique, & l'on fit une Isle de la Californie. Ce fut les Espagnols qui comencerent; mais d'autres croyoient que la mer qui separe la Californie du nouveau Mexique, étoit une mer qui se terminoit en cul de sac; aussi lui donna-t-on le nom de Mer Rouge ou Mer Vermeille à cause dit, Wytfliet de la ressemblance qu'elle a avec la mer Rouge qui est entre l'Arabie de l'Egypte. Mais les Hollandais ayant pris aux Espagnols une Carte de la Californie au raport de Janssonius dans son *monstrum*, on reconut que la Californie n'est qu'une Isle, & depuis ce tems-là on l'a ordinairement représentée de la sorte.

Et donc sur la foi de cette Carte Espagnole l'on a cru & que l'on croit encore que la Californie est une Isle: mais il est difficile de juger de la valeur de cette Carte, & de voir si elle est faite sur de bons & de vrais memoires; & c'est ce que j'ai de la peine à me persuader, parce que si la chose étoit vraie & constante parmi les Espagnols, les Cartes seroient uniformes en ce point. Voilà Laet qui dit que c'est une chose qui n'est connue jusqu'à present: que l'on voit à la fin de vieilles Cartes Geographiques & Historiques qui en font une Isle & qui la separe du Continent par un détroit assez large au commencement, mais qui s'etrecit en avançant: qu'au reste dans les Cartes modernes

dernes elle eſt plus ſouvent jointe au Continent qu'elle n'en eſt ſeparée, & il croit ſi peu qu'elle ſoit une Iſle; qu'il recherche ce qui a pu donner occaſion à cette erreur.

On me dira peut-être que depuis le tems de Laet, cela été découvert; & en éfet la relation de la nouvelle deſcente des Eſpagnols dans ce Pays-là de l'an 1683. en parle come d'une Iſle & la nome par tout de la ſorte. Le Sieur Froger qui nous a donné la curieuſe relation du voyage de M. de Genes au détroit de Magellan, a dit à mon fils qu'il avoit vû un Pilote qui l'aſſuroit avoir navigé tout autour de la Californie, & il faut bien que cela ſoit ainſi, puis que la Carte envoyée à l'Academie qui eſt faite en 1695. la repreſente de la ſorte.

Je répons à cela que la relation de 1683. qui donne toujours le nom d'Iſle à ce Pays-là, en parle ſuivant les anciennes idées que l'on en avoit priſes; & une marque de cela eſt qu'elle donne à cette prétendue Iſle dix-ſept cent lieues de longueur, & cinq cent de largeur come l'on fit dans les comencemens; ce qui eſt néanmoins évidemment faux. D'ailleurs l'Auteur de la relation dit poſitivement que quand on aura fait une entiere découverte de tout le Pays, on en pourra parler plus précieſement. On ne ſavoit donc pas en ce tems-là ſi ç'étoit une Iſle ou non. L'an 1686. on ne le ſavoit pas non plus, puis que Dampier Voyageur celebre qui étoit cette année-là dans *la mer de Sud*, dit que des Cartes modernes

Espagnols n'en faisoient qu'une presqu'Is-

Enfin les Jesuites qui étoient chez les
 ises & les Pimasés l'an 1690. mande-
 t en Europe qu'à l'endroit où ils étoient la
 r étoit si étroite, qu'ils voyoient distin-
 nement la Côte de la Californie; qu'ils es-
 oient qu'en montant plus haut, *on trouve-*
ou que la Californie est jointe aux terres de la
velle Espagne, ce qu'ils ont ardemment souhai-
le savoir, mais à quoi l'on n'a pu encore par-
ir, ou que la mer se voit si étroite en cet
 droit, que l'on pourroit avec de petis bâti-
 ns & en fort peu de tems passer aisément
 m côté à l'autre. Et cette relation est si
 nforme à ce qui est rapporté ci-dessus de la
 couverte d'Ulloa, qu'il n'y a pas moins
 doute de la verité ni de l'un ni de l'autre.
 is une reflexion qu'il ne faut pas manquer
 faire là dessus, est que depuis cette dé-
 verte d'Ulloa qui se fit en 1539. jusques
 n 1690. pendant plus de 150. ans, on
 pas sçu si la Californie étoit jointe au
 inent, ou si elle en étoit séparée, &
 onsequent la Carte Espagnole que les
 ndois prirent, & qui aparemment a ser-
 fondement aux Hollandois & aux au-
 ur faire une Isle de la Californie, est
 arte sur laquelle il ne faut pas conter,
 ble à tant d'autres que des Pilotes van-
 vendent come fort exactes & qui ne
 qu'à faire perir ceux qui y ont trop de
 ce. J'ai vû des Cartes del'une & de
 façon. Celle que M. le Duc d'Esca-
 lone

lone a envoyée peut n'être pas meilleure qu'une autre sur ce chapitre-là, & ce n'est jamais sur la foi des Cartes qu'il faut prononcer quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions & de raisonnemens.

Je croyois il y a quelques années avoir trouvé la decision de cette difficulté dans la navigation d'Alarçon de l'an 1540. de la manière qu'elle est rapportée par Laet; car cet Auteur dit positivement qu'Alarçon passa jusques au fond du Golfe de Californie. Cela me paroissoit devoir être ainsi par ce qu'en avoit dit François d'Ulloa un an auparavant. Eh! qui est-ce qui n'y seroit pas surpris ayant le témoignage d'un auteur curieux & d'ailleurs exact & diligent? Mais M. l'Abbé de Longuerue m'a fait voir que ce passage étoit mal traduit, & que dans l'original de cette navigation qui est en Espagnol, il n'est pas dit que ce fût le fond du Golfe. Que ceux qui ne sont pas initiés aux misteres de la Géographie, ne se mêlent pas de faire des Cartes mais aussi que ceux qui ont bonne volonté, qui travaillent serieusement, ne s'en fassent pas acroire, puis qu'après tant de recherches & tant d'application, on est encore sujet à être trompé, ou par la malice, ou par l'ignorance, ou par l'indiligence des auteurs, s'il est permis de me servir de ce terme.

Mais que dire au Sieur Froger? Je ne sçavois que s'il disoit avoir navigué lui-même de la Californie, je l'en croirois sur sa parole; mais pour son Pilote que je ne con-

s presentement acoutume a ne plus
aisément. En un mot, en 1690,
je favoit pas si la Californie étoit une
ou non. La Carte envoyée par M. le
Comte d'Escalonne, est faite en 1695. Il faut
que l'on ait fait la découverte depuis
1690. jusqu'à l'an 1695. Il y avoit près
de 60. lieues de Côte à découvrir de
l'embouchure de la riviere de Bontaguia,
au Cap Mendocin; j'ai de la peine à
croire que cela se soit fait en si peu de tems,
si les Etats du Roi d'Espagne vive-
ment attaquéz en Europe, ne laissoient pas
à l'Amérique la liberté de faire des dépenses
pour les & des découvertes de cette force.
Mais pendant come cela pouroit être, j'ai pris
la précaution de représenter sur mes Globes
et sur mes Cartes, la Côte coupée & interrom-
pue en cet endroit, tant du côté du Cap
Mendocin, que du côté de la Mer Vermeille.
J'ai laissé dans ces deux endroits come
des terres d'attente *pendent opera interrupta*,
j'ai pas cru devoir me déterminer sur
une chose qui est encore si incertaine: ainsi
je n'ai fait de la Californie ni une Isle ni une
partie du Continent, & je demeurerai dans ce
sentiment, jusqu'à ce que j'aye vû quelque
chose de plus positif que ce que j'ai vû jus-

Monsieur Nolin qui m'a copié trait pour
trait en cet endroit come en plusieurs au-
tres, ne sachant pas ce qu'il faisoit ni pour-
quoi il le faisoit, n'a pas usé de cette précau-
tion.

lone a envoyée peut n'être pas meilleure qu'une autre sur ce chapitre-là, & ce n'est jamais sur la foi des Cartes qu'il faut prononcer quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions & de raisonnemens.

Je croyois il y a quelques années avoir trouvé la décision de cette difficulté dans la navigation d'Alarçon de l'an 1540. de la maniere qu'elle est rapportée par Laet; car cet Auteur dit positivement qu'Alarçon passa jusques au fond du Golfe de Californie. Cela me paroïsoit devoir être ainsi par ce qu'en avoit dit François d'Ulloa un an auparavant. Eh! qui est-ce qui n'y seroit pas surpris ayant le témoignage d'un auteur curieux & d'ailleurs exact & diligent? Mais M. l'Abbé de Longuerue m'a fait voir que ce passage étoit mal traduit, & que dans l'original de cette navigation qui est en Espagnol, il n'est pas dit que ce fût le fond du Golfe. Que ceux qui ne sont pas initiés aux mysteres de la Geographie, ne se mêlent pas de faire des Cartes: mais aussi que ceux qui ont bonne volonté, & qui travaillent serieusement, ne s'en fassent pas acroire, puis qu'après tant de recherches & tant d'application, on est encore sujet à être trompé, ou par la malice, ou par l'ignorance, ou par l'indiligence des auteurs, s'il m'est permis de me servir de ce terme.

Mais que dire au Sieur Froger? Je repons que s'il disoit avoir navigué lui-mesme autour de la Californie, je l'en croirois sur sa parole; *mais pour son Pilote que je ne conois pas,*

presentement acoutumé à ne plus
 aisément. En un mot, en 1690.
 savoit pas si la Californie étoit une
 non. La Carte envoyée par M. le
 Escalonne, est faite en 1695. Il faut
 que l'on ait fait la découverte depuis
 90. jusqu'à l'an 1695. Il y avoit près
 de 100. lieues de Côte à découvrir de
 l'embouchure de la riviere de Bona guia,
 jusqu'au Cap Mendocin; j'ai de la peine à
 croire que cela se soit fait en si peu de tems,
 si les Etats du Roi d'Espagne vive-
 ment inquiets en Europe, ne laissoient pas
 au Capitaine Mendocin la liberté de faire des dépenses
 & des découvertes de cette force.
 Mais comme cela pouroit être, j'ai pris
 soin de représenter sur mes Globes
 & sur les Cartes, la Côte coupée & interrom-
 pue en cet endroit, tant du côté du Cap
 Mendocin, que du côté de la Mer Vermeille.
 J'ai laissé dans ces deux endroits comme
 deux brèches d'attente *pendent opera interrupta*,
 & j'ai pas cru devoir me déterminer sur
 ce qui est encore si incertaine: ainsi
 je n'ai ni de la Californie ni une Isle ni un
 Continent. & je demeurerai dans ce

tion. Il a fait un Golfe de la Mer Vermeille, & il l'a fermée à son extrémité. C'est à lui qu'il faut demander les raisons de ce qu'il a fait. Il n'en a assurément point d'autre que de n'avoir pas assez bien regardé mes ouvrages.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à dire touchant les choses qui se trouvent dans mes Cartes différentes de celle de M. le Duc d'Escalonne. Quand je l'aurai vuë & que j'aurai le moyen de l'examiner, j'y trouverai peut-être de quoi me satisfaire; & il me suffit de vous avoir montré les moyens sur lesquels j'ai travaillé. Vous avez dit une autre chose à mon fils qui ne regarde pas cette Carte, mais qui paroît encore contraire aux miennes, savoir qu'une personne vous avoit assuré qu'il avoit fait par mer le tour du Japon. Je veux pareillement répondre à cela; mais comme cette lettre est déjà trop longue, vous voulez bien que je réserve cette difficulté pour servir de matière à une autre. Je suis.

Depuis que cette lettre a été écrite, M. Cassini a envoyé à l'Auteur un précis des navigations & des entreprises que l'on a faites pour la découverte de la Californie, tiré de la Carte dont il est question, par où le Sieur de Lisle a vu que la dernière entreprise s'est faite l'an 1694. & que l'on n'a poussé la découverte de la Mer vermeille que jusqu'au 34. degré, c'est-à-dire un demi degré ou un degré plus qu'il n'en est marqué sur les Cartes dudit de Lisle: ce qui ne suffit pas pour faire
une

une Ile de la Californie, puis qu'il reste encore à decouvrir au moins huit degrez de Côte pour atraper le Cap Mendocin.

Jacobi Tollii Epistola Itinerarie ex auctoris schedis posthumis recensita, suppleta, digesta; annotationibus, observationibus et figuris adornata cura & studio Henrici Christiani Hermunii. In 4. Amstelædami, & se trouvent à Paris chez Ant. Dezallier, rue saint Jaq. 1700.

LE public est redevable de ces Letres de M. Tollius Professeur en éloquence dans l'Université de Duisbourg, à M. Hennin son successeur en la mesme profession, & Docteur en Medecine. M. Tollius n'a pas eu le loisir de metre la derniere main à ces Letres. Il ne les a écrites que sur des remarques qu'il avoit faites à la hâte avec un crayon sur ses tablettes dans le cours de ses Voyages, & les avoit laissées imparfaites, & entrecoupées de ratures & de lacunes, de sorte qu'il étoit tres difficile de les lire, & d'en conoitre le sens. Tout autre moins laborieux que M. Hennin, & moins acoutumé à l'écriture de M. Tollius auroit été incapable de ce travail.

Il a falu qu'il ait mis au net toutes ces Lettres de sa propre main, qu'il en ait rempli les vuides, en les conferant avec les ouvrages de M. Tollius sur la Chinnie, & avec d'autres Memoires. Outre cela il y a joint ses propres observations pour éclaircir ce qui étoit

obscur, & pour étendre ce qui étoit trop concis, & a fait graver des planches pour embellir l'ouvrage, & pour le rendre plus agréable.

Il n'y a que six Letres dans lesquelles M. Tollius a décrit son Voyage en Allemagne, en Hongrie, & en Stirie. La premiere est adressée à M. Witsen, à qui M. Hennin a dedié tout l'ouvrage. M. Tollius y rapporte qu'il partit d'Amsterdam le 20. Janvier 1687. dans une voiture publique, qui marche jour & nuit; qu'il vit Hannover, ville assez belle pour le pays, où le Duc de Brunswic a un Palais qui n'a rien qui le distingue de la maison d'un Particulier. De là il passa par Brunswic, & arriva à Wolfenbutel, où il ne trouva que deux choses considerables, la Citadelle & la Biblioteque. M. Stenger qui en a la garde le reçut tres civilement, & lui montra une Inscription gravée sur une table de plomb trouvée dans le tombeau de l'Empereur Lothaire. M. Tollius en prit copie, & fit aussi l'extrait d'un manuscrit Grec d'Heliodore, où il est traité en vers Iambes de la Chimie. Il avoit dessein de le metre au jour après l'avoir collationé avec un autre manuscrit de la Biblioteque de Vienne, & d'y joindre d'autres Opuscules concernant le mesme sujet. Il vit au mesme lieu des manuscrits de Xenophon, de Tibulle, de Virgile, d'Horace, de Lucain, de Perse & de Saluste, un Portrait d'Erasmie de la main d'Holben. Pressé par les Voituriers de partir, il ne put voir l' Arsenal, & arriva à Goslar.

Il bruloit d'envie depuis long-tems d'en visiter les mines, il y descendit, & y mania avec un indécible plaisir des gouttes de Vitriol. Il y en avoit de rouge, de verd, de bleu & de blanc. Il s'en trouva au fond d'un puis un morceau verd long de huit doits, & large de cinq d'une merveilleuse beauté. M. Tollius l'emporta à dessein d'en faire present à M. l'Electeur de Brandebourg: mais une servante l'ayant mis en son absence sur un fourneau pour le secher, il se calcina si bien, qu'il n'en resta que des fragmens. Ces mines sont fertiles en cuivre, en plomb, en argent, en alun, & en arsenic. M. Tollius examina avec soin la maniere dont on y fait le vitriol, dont on le cuit, dont on le purifie, & on le fait durcir come du cristal. Il y vit separer par le feu l'airain d'avec son soufre, ce qui ne se fait qu'en trois mois. Il y vit aussi separer l'argent d'avec le plomb & le cuivre.

Les gens qui travaillent à ces mines, s'imaginent qu'on peut decouvrir des tresors par le moyen d'une baguete. Quand M. Tollius leur demanda d'où vient qu'ils ne s'enrichissoient pas par ce moyen, ils lui répondirent que c'étoit que les demons leur envioient ce gain-là, & transportoient les tresors ailleurs. M. Hennin traite fort au long de la baguete dans ses annotations sur cet endroit.

M. Tollius étant parti de Goslar, passa par Halberstad & par Magdebourg, sans avoir le

tems d'y rien remarquer. Il traversa la Ville de Brandebourg pendant la nuit, & n'y put rien voir, à cause que les voitures vont ainsi à toutes les heures sans s'arrêter, si ce n'est à midi & au soir pour changer de chevaux. Ces Voitures sont découvertes, & les voyageurs exposez à la pluye, à la neige, & à toutes les autres incomoditez des saisons. M. Tollius arriva de la sorte à Spandaw.

Il raconte dans la seconde lettre coment étant dans cette Ville il alla saluer M. l'Electeur de Brandebourg, auquel il presenta des medailles rares, & entre autres une d'or, sur laquelle étoit la tête de Venus, & au revers un Perroquet, une d'argent qui represente Valerien, une de bronze, une de Gordien, de Vaballathus fils de Zenobie, avec la tête de Galien au revers. M. l'Electeur de Brandebourg reçut tres bien son present, & lui fit voir quantité de livres pris à Bude. Les jours suivans il lui fit l'honneur de s'entretenir familièrement avec lui, & en lui parlant des diverses nations qui habitent dans ses états, il lui dit qu'il y avoit des Vandales, gens inquiets & remuans qui parlent la langue Esclavone. Il lui raconta qu'ils ont secretement un Roi de leur nation qui a une Courone & un Septre, & qui leve de petis impots; qu'il l'avoit vû un jour, qu'il étoit jeune & bien fait, & que come il le regardoit atentivement, un
Vieil-

Vieillard qui s'en aperçut, donna à ce jeune Roi un coup de bâton pour le faire retirer, & pour ôter à M. l'Electeur le soupçon qu'il en auroit pû prendre. M. l'Electeur lui dit qu'il avoit fait traduire la Bible en leur langue, & composer des Catechismes, afin qu'ils s'en servissent dans leurs Eglises.

Il lui dit qu'il avoit aussi des Prussiens parmi ses sujets, & qu'il leur avoit pareillement donné des bibles, des catechismes & des himnes en leur langue. Ces Prussiens ne s'allient jamais avec les étrangers, & ne contractent mariage qu'avec des personnes de leur nation.

Monsieur Tollius eut de longues conférences avec M. l'Electeur sur diverses opérations de Chimie, & en prenant congé de lui reçut un ordre par écrit adressé à des Officiers de Berlin pour lui montrer la Bibliothèque, & tout ce qu'il y a de plus curieux.

Quand il y fut arrivé, il y vit un grand nombre de livres en Arabe & en autres langues Orientales, un manuscrit du nouveau Testament sans accens, un autre de la version Vulgate, dont Erasme témoigne s'être servi. Il y collationa un manuscrit de Florus avec l'édition de Monsieur Grevius.

Il y vit encore le cabinet des medailles de tout metal, & de toute grandeur, des instrumens de matematicque parfaitement bien

travaillez, des pierres, des bustes, & quantité d'autres antiques.

Dans la troisième Lettre Monsieur Tollius raconte comment après avoir pleinement satisfait sa curiosité à Berlin, il prit congé de Monsieur l'Electeur de Brandebourg, & continua son voyage. Il ne vit rien de considerable à Witemberg, si ce n'est l'école de Teologie ornée de quantité de beaux tableaux, dans laquelle il entendit l'explication d'un vieux Professeur. Il partit le même jour de cette ville, & se rendit à Lipsic, dont l'Université est la plus fameuse d'Allemagne. Il y vit un Jardin de Plantes rares, & s'y entretint long tems avec Monsieur Aman Professeur en Botanique. Monsieur Feller Professeur en Poésie & Garde de la Bibliothèque de l'Université, lui montra plusieurs Manuscrits, un d'Homere avec les commentaires de Tzetze qui n'ont jamais été imprimés, la guerre des Juifs écrite par Joseph, les lettres de Sinesius, l'histoire Byzantine de Ginesius depuis Leon l'Armenien jusques à la mort de Basile de Macedoine, le testament & les catequeses de Teodore Studite, une lettre de Naucratus sur la mort de Teodore Studite, un discours de Macaire sur la sortie de l'ame hors du cors. Monsieur Tollius prit copie de ces trois derniers ouvrages à dessein de les donner au public, & il traduisit mesme sur le champ le discours de Macaire, & laissa une copie de sa traduction Latine avec l'Original Grec. Le

jour

jour suivant il fut mené par Mess. Aman & Feller à la Bibliothèque de la ville, dont Monsieur Godefroi Grevius frere de Monsieur Jean George Grevius lui fit voir un grand nombre de medailles.

Notre auteur au sortir de Lipsic alla à Dresde, ville autrefois ruinée par le feu. M. Spener, Conseiller & Confesseur de Monsieur l'Electeur de Saxe, lui fit voir les riches ornemens de la chapele, & deux manuscrits de la Bible, que l'on y garde avec grand soin, principalement à cause des fables qui y sont mêlées.

On lui montra encore un Alcoran en Arabe, un Panegirique de Monsieur l'Electeur en 15. langues en diferens caracteres, presque tous Orientaux, composé par Pfeiferus. & écrit de sa main. On lui montra pareillement plusieurs écrits de celle de Luter, entre lesquels il y avoit un Poëme en Allemand sur une planche au bas de laquelle est une Image scandaleuse, qui represente le Pape coupant la tête à l'Empereur. En partant de Dresde il trouva les chemins tout couverts de neige & de glace jusques à Prague. C'est une ville qui en contient cinq. La vieille & la nouvelle sont fortifiées de plus de trente tours. Destrois autres; l'une s'apele la petite Prague, la seconde Augezd, & la dernière Hradezau, où se voit le Palais de l'Empereur, embeli d'un grand nombre de Tableaux des meilleurs maitres de l'Europe, de Titien, de Tintoret, de Jules Romain

de Paul Veronese, de Raphael Urbin, & de Rubens.

Monfieur Tollius remarqua dans une galerie de ce Palais, deux Portraits d'une maîtresse del'Empereur Rodolfe II. & il aprit à cette occasion que come cet Empereur s'adonoit à l'Astronomie & à la Chimie, Tico-Braké qui étoit à sa Cour, lui dit que s'il se marioit, il n'auroit que des enfans injustes & cruels. Cet avis empêcha ce Prince de se marier; mais il n'empêcha pas qu'il n'eût de cette maîtresse un fils d'un naturel si violent, qu'il exerça les dernieres cruautez sur une fille qui n'avoit pas eu pour lui toute la complaisance qu'il fouhaitoit. L'Empereur voyant la prédiction de Tico accomplie, fit ouvrir les veines à son fils, & delivra le monde d'un monstre si dangereux. Au mesme lieu M. Tollius vit une chaise d'un bois fort pesant & fort bien travaillé, d'où l'on prétend que le demon rendoit autrefois des Oracles par la bouche d'un Magicien fort cheri del'Empereur dont je viens de parler. Les Tombeaux de plusieurs Empereurs, de plusieurs Rois, & de plusieurs Princes se voyent dans une Eglise qui est proche du Palais.

Le Colege des Jesuites de Prague est magnifique. Le P. Steiner fit voir à Monfieur Tollius la Bibliothèque remplie d'un nombre infini de livres. Le P. Balbin lui fit present de huit Volumes in folio qu'il a composez sur les curiositez de la Boheme. En allant de Prague à Vienne, il passa par les mines

de Cuttenberg, où il n'eut pas le loisir de s'arrêter come il auroit bien souhaité. Il en emporta **seulement un morceau de** cristal long de quatre doigts, & aussi gros que le bras. L'extrait des trois autres lettres paroitra dans le J. suivant,



M

JOURNAL
DES SAVANS,

www.libtool.com.cn

Du Lundi 31. Mai M. DCC.

Jacobi Tollii Epistolæ Itinerariæ ex auctoris schedis posthumis recensitæ, suppleta, digesta; annotationibus, observationibus, & figuris adornatæ curâ & studio Henrici Christiani Herminii. In 4. Amstelædam, & se trouvent à Paris chez Ant. Dezallier, rue S. Jaq. 1700.

M Onfieur Tollius raporte dans sa quatrième lettre, que deux jours après qu'il fut arrivé à Vienne, il alla saluer M. Nesselius Bibliotecaire de l'Empereur. Il y avoit long-tems qu'il esperoit voir dans cette Biblioteque un Saluste entier qu'il avoit ouï dire y avoir été apporté de Bude; mais il n'y trouva que des feuilles déchirées & rougées de vers. La douleur qu'il conçut de cette perte, fut un peu diminuée par la vuë de quantité d'autres beaux Manuscrits. Il en vit un de Tite Live, un de Lactance, un del'Arithmetique, de la Geometrie, & de la Musique de Boece. Il en

col.

collationa un de Lucrece, & un de Saluste avec les imprimez. M. Tollius s'étend ici fort au long sur les entretiens qu'il eut sur les secrets de la Chimie avec M. l'Archevêque de Prague, & avec M. de Becker, premier Medecin de l'Empereur. Il décrit en suite le tresor de ce Prince, rempli d'une infinité de statues, de bustes, d'images d'or & d'argent, de pierres gravées & non gravées, de perles, de diamans, de courones, de sceptres, d'armes, & de vases de diferentes matieres, & de diferentes grandeurs. Il y admira une lame, sur laquelle sont gravées les images de tous les Empereurs de la maison d'Autriche. On assure qu'elle étoit composée de plusieurs metaux fondus ensemble, & qu'elle fut changée en or par Venceslas Reinesberg, Religieux Augustin, qui en avoit appris le secret d'un Prieur de son Ordre, auquel il avoit été laissé par le Comte Schlik, mort à Prague.

On lui dit que ce Venceslas Reinesberg avoit composé une balle magique, par le moyen de laquelle on découvre l'or & l'argent en quelque part qu'il soit caché. L'Empereur eut un jour l'envie d'en faire l'épreuve, & après avoir fait metre une piece d'or dans un arbre de son jardin, il envoya querir le Religieux Augustin, qui mit sa balle à terre, & aussi tôt elle roula vers l'arbre où la piece d'or avoit été mise. Notre Auteur ajoute qu'on reconut dans la suite que ce Religieux n'étoit qu'un imposteur.

M. Tollius rapporte dans sa cinquième lettre, qu'il monta sur le Danube en partant de Vienne, & arriva à Presbourg, petite ville qui n'a que 2500. pas de tour, trois portes & trois Eglises. Les Faubourgs sont grans, la Citadelle bâtie sur un roc bien fortifiée, & les habitans plus polis qu'à Vienne. Il y vit un cabinet de medailles amassées par le Grecier de la ville. Il y en avoit quelques-unes des Rois des Gots. Parmi les Greques, il y en avoit des Rois de Sirie; & parmi les Latines, il y avoit un Pertinax, un Didius Julianus, un Pescennius, & un Gordien l'Africain.

Au sortir de Presbourg il admira la fertilité du pays, dont il croit avoir découvert la cause dans la nature du terroir outre la situation. Le premier lit n'est que d'une terre fort legere & peu profonde qu'un cheval seul laboure aisément. Le lit de dessous est d'une chaux vive. Lors que la pluye a detrempee le premier lit, la chaux y envoie des exhalaisons, dont la chaleur acruë par celle du soleil, fait qu'elle produit comme d'elle mesme une abondance incroyable de toute sorte de biens. Il est vrai pourtant que cette chaux a de mauvais efets; car elle infecte les fontaines & les puis, & gâte les vignes, de sorte que l'eau & le vin causent à plusieurs personnes la pierre & la goutte. Notre Auteur continuant son voyage, vit avec douleur les ruines de Javarin, de Comare, de Neuhausel, & de Nitras; & ne put s'empêcher de détester la fureur des ar-

qui avoient desolé un Royaume autre-
 si florissant : mais quand il fut arrivé à
 Vienne, il quitta ces tristes pensées, & y
 succéda l'esperance de contempler les
 merveilles que la nature y déploye. Il y fut

très bien reçu par l'Intendant des Mines &
 Manufactures de l'Empereur, & le jour suivant
 il vint aux Mines qui ne sont éloignées de la
 capitale que d'une demie heure de chemin. Ce
 spectacle le surprit d'abord, ce fut la multitude des
 ouvriers, l'ordre qu'ils gardent dans leur tra-
 vail, & l'artifice des machines dont ils se
 servent. En cet endroit de sa lettre, il insen-
 timent un état en Alemand, du nombre des ou-
 vriers, de la paye qu'un chacun d'eux reçoit,
 du revenu que sa M. Imper. en touche. La
 machine de la mine est une essayerie établie,
 pour examiner le titre des métaux. Le jour
 suivant, M. Tollius descendit dans une autre
 mine assez proche de la première, & crut y
 découvrir le moyen de changer le cui-
 vre en argent, & l'argent en or. Il n'expli-
 qua pas ce moyen. Lors néanmoins qu'il fut
 de retour de Vienne, il offrit d'en faire l'é-
 preuve en présence de l'Empereur : mais sa
 Majesté ne voulut pas accepter ses offres, afin peut-
 être de lui épargner la honte de n'avoir pu
 accomplir ce qu'il promettoit.

À un lieu de-là est un Bourg nommé Bo-
 heim, d'où l'on tire beaucoup d'argent
 & d'or. A deux lieux plus loin est la peti-
 te ville de Kanisberg, proche de laquelle est
 une mine moins riche que les autres. En ce

Après avoir vu les chiens, il alla voir les
troupeaux de bœufs qui sont en ce lieu nom-
mé Tépou. On y voit trente ou quarante
troupeaux, lesquels sont tous domestiques,
et les chiens le long d'eux. Les chiens
Le premier de juin, M. Télius traversa
une haute montagne, puis descendit dans
une plaine couverte par le Gien, et arriva à
Criméon, petit bourg où il y a environ trente
deux maisons. Quand il fut vu les troupeaux de
bœufs, il remarqua une troupe de chiens pour
les bœufs, qui suivent le marche de la
troupe de bœufs. Et d'autres bœufs qui s'y
trouvent. Il y remarqua quelques gens du pays
qui ont point de bœufs en ce lieu, ni d'autre
viande que du bœuf ou du porc. Leur
pain de leurs autres provisions. Les Chiens
sont de ce pain, et se requièrent souvent des
troupeaux de bœufs de la rive de ceux qui le
portent pendant la chaleur; sur quoi nous
avons fait cette réflexion, que c'est de-là
que naît l'amour que les chiens ont en ce
pays-là pour les bœufs: de même que l'a-
mour que les Tartares ont pour leurs che-
vaux, naît de ce que la viande qu'ils man-
gent

, a été boucanée sous la celle où ils la
 nt, & où elle se penètre souvent de la
 de ces animaux. Au sortir de-là, il
 isiter une Fabrique où l'on travaille le
 e, où on le separe d'avec son soufre,
 fond& on le purifie. Ayant en suite
 hé quatre jours, il rencontra une autre
 : au fond de laquelle il descendit avec au-
 le peine que de danger; & il considéra
 ource d'où coule continuelement une
 minerale, qui etant reçue dans des ca-
 de bois, consume le fer que l'on met
 ns, & en six ou sept semaines le con-
 : en cuivre.

:-là il retourna à Newfol, puis alla à
 Abaye de l'Ordre de saint Benoit assise
 Gran. L'Abé lui fit un acueil tres fa-
 ble. M. Tollius lui ayant demandé s'il
 une Bibliotheque, il lui montra son cel-
 rempli d'un grand nombre de pieces de
 L'Abaye est bien fortifiée; & en 1664.
 gnison qui la défendoit, repoussa vail-
 ient les Turcs qui l'étoient venus ata-
 au nombre de trente mille.

ore Auteur se rendit après cela à Bude
 es chemins remplis de voleurs, & en
 rec douleur les ruines, parmi lesquel-
 ne restoit presque nulle maison entiere.
 ia quelques inscriptions Arabes dans l'E-
 de saint Etienne, & dans une Mosquée
 st proche du Pont. Il vit en suite Peste
 on començoit alors à rebâtir, & qui est
 coup mieux peuplée que Bude.

Le 23. Juin, il prit un bateau pour remonter le Danube, passa par Strigonie que l'on començoit à reparer, & aborda trois jours après à Comore, où l'on lui proposa quatre énigmes dont on a acoutumé de demander l'explication aux Etrangers: Ce que c'est que de distribuer le pain aux soldats par mereaux; ce que c'est que passer la nuit avec une fille qui demeure vierge; ce que c'est que de metre des enfans au monde dans une Eglise; & ce que c'est que de se décharger au poids ou à la livre, des superfluitez de la nature.

L'explication est, quel'on y distribuë aux soldats du pain dont la quantité est écrite sur un mereau; qu'ils font garde la nuit aux murailles, au long desquelles est le Tombeau d'une fille, de qui l'on raconte des aventures merueilleuses; que proche de l'Eglise il y a un mur autour duquel sont des hutes, dans lesquelles ils passent la nuit; & qu'ils font leurs necessitez sur le Wag, qui en Alemand signifie le poids d'une livre.

De Comore, M. Tollius retourna à Presbourg & à Vienne. Sa derniere letre contient ce qu'il vit en Stirie. En allant de Vienne à Graez, il vit avec compassion les habitans des montagnes tourmentez d'écroueles, & qui se moquent des étrangers qui n'ont pas la mesme incomodité. De Graez, il fut conduit à la forteresse du Comte de Serin, où l'on lui montra la Biblioteque, le Cabinet, l'Arsenal, & l'Ecurie. Parmi les chevaux,

vauz, il y en avoit un fort vieux qui avoit autrefois servi au Comte dans ses expéditions contre les Turcs. Il les sentoit de fort loin, & en avertissoit son maître par son rennissement. On lui montra les prisonniers Turcs employez à travailler aux fortifications, & nouris de pain & d'eau seulement. Il en vit un avancé en âge qui faute de payer sa rançon, recevoit souvent des coups de bâton sur la plante des pieds. Quand M. Tolius témoigna être touché de ce traitement, on lui dit qu'il n'étoit pas des plus rigoureux, & que l'on donoit quelquefois jusques à six cent coups à d'autres prisonniers. Il prit copie de deux inscriptions trouvées dans un Tombeau, & il les a inserées à la fin de cette Lettre.

Cinquieme Lettre du S. de Lisle à M. Cassini sur la question que l'on peut faire si le Japon est une Isle.

Comme je me suis engagé, Monsieur, à vous justifier la maniere dont j'ai représenté le Japon sur mes Cartes & sur mes Globes, voici sur quoi j'ai fondé mes conjectures, je dis mes conjectures, car je vous assure que je n'ai rien de bien positif sur ce point-là.

La question est de savoir si le Japon est véritablement une Isle entierement séparée de l'Asie, par un détroit qui communique ces deux mers, c'est-à-dire celle qui est

au

au Septentrion du Japon, avec celle qui est à l'Orient du mesme pays. Il semble que cela doive être de la sorte, puis que toutes les Cartes qui ont paru du Japon, sans en excepter aucune, en ont fait une Isle, & qu'une personne vous a dit qu'il avoit navigué tout autour : mais pour l'éclaircissement de la chose, je crois qu'il n'est pas hors de propos de dire un mot de la découverte du Japon, & de la terre d'Ieço.

On n'a jamais bien sù qui a été le premier des Européens qui a ouvert aux autres le chemin du Japon. Maffée prétend que ce furent des Portugais qui s'en allant à la Chine, furent jetez par la tempête sur les côtes de ce pays environ l'an 1540. & l'on voit dans une lettre de saint François Xavier, datée de Cochinchin l'an 1548. que cete découverte n'étoit faite que depuis peu de tems. Quoi qu'il en soit, les Portugais ayant reconu le grand profit qu'ils y pouvoient faire, continuerent d'y aller, & dans la suite il y alla réglément des vaisseaux de Malaca & de Macao.

Quand Philippe II. Roi d'Espagne, eut fait la conquête de Philippines, les Espagnols commencerent aussi d'aller au Japon; & ce voyage se fit encore avec plus d'assiduité, lors que ce mesme Prince se fut rendu maître du Portugal & de toutes les places que les Portugais possedoient dans les Indes. Long-tems après les Anglois y allerent aussi, & ensu les Hollandois qui y font aujourd'hui un comerce qui les enrichit.

le tems que les Portugais ne faisoient mencer à y aller, un Japonois qui a-
 va parler à quelques-uns d'entre eux
 et François Xavier, le vint chercher
 dans les Indes; & ce saint Missio-
 naire resolut d'aller lui-mesme au Ja-
 pon & il y aborda le 15. d'Aoust de l'an

1549. si qu'il n'eût travaillé dans ce Pays-là
 peu plus d'un an, neanmoins il y con-
 vertit plusieurs personnes, & il y laissa les
 choses si bien disposées, que ceux qu'il avoit
 laissés avec lui, & ceux que l'on y envoya
 en suite, y firent des progres confide-
 rables, & qu'il s'y forma une Eglise tres-
 nombreuse & tres florissante, qui fut soute-
 nue principalement par les Jesuites: & come
 on n'étoit pas assez grand pour borner
 le royaume, ils passerent dans la terre d'Ieço,
 furent les premiers qui donnerent aux Eu-
 ropéens la conoissance de ce Pays-là. L'an
 1609. le P. Louis Frois en écrivit aux Jesui-
 tes de Goa. L'an 1615. P. Jerome de An-
 tonio envoya une relation au P. Rodriguez
 Provincial du Japon. L'an 1620. le P.
 Agostino y passa, & l'année suivante come
 il se trouva au mesme P. de Angelis, que
 souhaitoit d'avoir une plus ample infor-
 mation de ce Pays-là, il y fut & en écrivit
 une seconde relation.

Il auroit aparemment plus de conoissan-
 ce de ce Pays-là sans la persecution qui arri-
 va en l'an 1637. & qui continua les ar-

parmi les Europeens qui font le commerce du Japon. Mais ce qu'on a perdu d'un côté, a été en quelque maniere réparé d'un autre par la découverte qu'ils ont faite d'une partie de cette terre d'Ieço, qui nous étoit entièrement inconnue: car l'an 1643. voulant reconnoître la partie Orientale du Japon ou de la Tartarie, & la mer dont ces pays sont arrosés, ils firent partir deux vaisseaux de Batavia, savoir le *Breskens* & le *Castricom*, dont le premier étoit comandé par le Capitaine Schaep qui étoit Amiral de cette petite flote.

Ils avoient ordre de se rendre à la pointe la plus septentrionale du Japon, & de pousser jusqu'au 56. degré d'elevation; mais à 56. lieues d'Yendo, la tempête les separa, & ils ne se revirent plus. Le *Castricom* tint sa route, & découvrit l'Isle des États, la terre de la Compagnie & la partie Orientale du Pays d'Ieço jusqu'au 48. degré & 50. minutes d'elevation; mais le *Breskens* ayant relâché à la côte du Japon, & le Capitaine Schaep en étant imprudemment sorti avec quelques-uns de ses gens, se laissa amuser par quelques Seigneurs du Pays, qui le menèrent à Yendo avec ses camarades,

suivant les Holandois envoyerent
ambassadeurs à l'Empereur du Japon ,
siens Blokhovius & Frisius, & cet-
tade a été magnifiquement impré-
Holande. Après celles la sont ve-
deux de Wagenaar en 1656. & en
elle d'Indyk en 1660. celle de Van
& autres qui ont été recueillies &
tu public par une personne qui ne s'est
é, mais qui dit s'être trouvé à la plus
ces Ambassades.

revenir à la terre d'Ieço, le P. des
lit qu'il n'y a point de Tensadon ,
lire de Seigneur general à qui tous
s'obéissent come au Japon, ni mê-
Seigneur particulier, & que chacun
aître absolu chez soi sans reconoître
: . Cependant les Holandois assurent,
ui qui comande à Matfmey, que les
is apelent *Mafmey-Sinadonne*, va tous
à Yendo pour y faire la reverence à
reur du Japon, & qu'il lui porte pour
beaucoup d'argent & quantite de ri-
de precieuses fourures.

uoï que cela paroisse être tres verita-
égard de Matfmey, neanmoins il n'y
: d'aparence que tout le Pays soit à
reur du Japon, puis qu'il n'est pas
entierement connu aux Japonois. On
ir les relations Holandoises, qu'il y a
Japonois qui y sont entrez à diverses
fois.

a plus que cela, car le Pays n'est pas
cenu aux Jechois de Matfmey, à qui
des Anges s'en est informé; & il n'
pas non plus à ceux que les Japonois
trerent dans les montagnes, lors q
loient à la découverte.

Il est tems presentement de venir
qui est en question, & de faire voir p
je n'ai pas fait une Isle du Japon, &
me suis en cela éloigné de toutes les Ca
ont paru de ce Pays-là. Sur quoi il t
marquer.

1. Que nous n'avons point de C
Europe faite par les Matematiciens
pon, & qu'il n'y a que les Jesuites q
pû nous en doner de ce Pays-là, par
font les seuls des Europeens qui ont
dans l'interieur du Pays. Il est vrai

curieux de ce qui est hors de leur Empire ; & il faut bien que le P. Martinus ne les ait pas cru bones , puis qu'il ne les a pas donées , & qu'il a mieux aimé nous en donner de faites sur les memoires de ceux de sa Compagnie. Le P. Briet en a fait une sur les mesmes memoires , & peut-être sur de plus amples encore , & dans toutes les deux le Japon est entierement isolé.

3. Texeira Cosmographe du Roi de Portugal a fait une Carte pour la navigation des Indes Orientales , & M. Thevenot assure qu'on la donne aux Pilotes qui vont dans ce Pays-là. Cette Carte marque pareillement le Japon come une Isle aussi bien que celle de Dudley fameux navigateur Anglois , qui a ramassé avec un grand soin tout ce qu'il a pû recouvrer de bon dans son excellent livre *Del Parco del mare*.

4. Dans la relation que Tavernier a faite du Japon au 3. Tome de ses voyages , il y a une Carte qui fait une Isle du Japon , & il y est dit qu'un Pilote Holandois qui a reconu la Côte d'Ieço a raporté qu'elle étoit separée du Japon par un petit espace de mer que ceux du Pays apelent *détroit de Sangaar*. Mais il y a dans cette relation une autre histoire qui est bien plus positive , pour faire voir que le Japon est veritablement une Isle. Il y est dit que dans le tems que M. Caron assez connu en Europe & en Asie , étoit Président du Contoir que les Holandois ont au Japon , il manda au General de Batavia , d'équiper deux vaisseaux

trouverent une Ile qu'ils nommerent
Etats, qu'en suite ils toucherent à u
terre qu'ils apelerent terre de la Con
& reconurent être un mesme Contie
le Niulhan & la Corée, & qu'après a
long-tems sur ces mers, ils passere
troit de Sangaar qui separe la terre d'
vec le Japon, & revinrent le long de
tes à l'Est; mais qu'ils furent surpris
tempête, que les deux vaisseaux se b
& qu'il ne s'échapa que l'Amiral, &
sones qui gagnerent la terre. Que l'
nois les menerent à Yendo, que l'Em
ayant interrogé l'Amiral, celui-ci
beaucoup acroire, & lui cacha le
sujet de sa navigation, & que l'Em
fit remener au Contoir des Holando
raconta tout à loisir ses aventures au
ron. Il ne se peut rien de plus positif
pour faire voir que le Japon est une I

figna la relation qu'il leur en fit. Aussi les Cartes du Japon faites en Holande, ne manquent pas de metre une mer entre la partie Septentrionale du Japon & la terre d'Yeço. Enfin dans la Carte de la Tartarie que l'on va depuis quelques années envoyée de la Chine, le Japon est aussi marqué come une Isle, & par consequent entierement separé de la terre d'Ieço.

Voilà bien des préjugez pour isoler le Japon : mais je répons à toutes ces choses, qu'il n'est pas probable que les Estrangers soient mieux instruits du Japon que les Japonois mesmes, & qu'encore aujourd'hui ils sont incertains si leur Pays touche à celui d'Ieço, ou s'il en est entierement separé ; parce que le Golfe ou le pe tendu détroit qui est entre les deux Pays, est bordé de hautes montagnes & de precipices qui sont inaccessibles. Que les Jeçois qui viennent en grand nombre au Japon, y viennent veritablement par mer, & mesme le *Matsmei Sinnadone* quand il va faire sa cour à l'Empereur, & que les Japonois d'Aquita & de Zungur qui vont à Metsmey, font aussi ce chemin par eau, mais que c'est à cause des montagnes, qui font que la route par mer est plus courte ou au moins plus aisée, & qu'on a laissé la route par terre qui est impratiquable, ce qui a fait que l'on n'a pû reconoitre, si ces montagnes font la

S 2

jonction

jonction des deux Pays: que s'il y a une mer qui les separe entierement l'un de l'autre, Vossius dit qu'elle est si étroite & si embarrassée de rochers, que les Japonois assurent que l'on n'y sauroit passer.

Mais les Holandois eux-mêmes, au moins ceux qui parlent avec le plus de précaution, assurent qu'il n'y a point de passage: car il est dit dans la grande relation de l'Ambassade du Japon, que le Pays d'Ochio, *confine à la Contrée de Fesse d'Ieço*; que le Golfe qui est entre Zungar & Ieço, *n'a point de sortie de l'autre côté*, & qu'il s'étend seulement environ 40. lieuës vers les montagnes desertes qui couvrent Ochio & qui lui servent de bornes. Que les Holandois qui furent jettez vers la Côte du Japon environ 42. degrez, *n'ayant point trouvé de passage*, infererent neanmoins qu'ils étoient à la Côte d'Ieço, bien que le Golfe qui est entre Zungar & Fesse n'a point de sortie: ils disent même que le P. Louis Frois dans sa lettre de 1565. que je n'ai pas vûe, dit que la partie Septentrionale du Japon, *se joint à une fort grande terre....* Celui qui a fait le recueil des dernieres Ambassades dit la même chose. Il est certain, dit-il, que Fesse est contigu au Japon, & que le Golfe qui le separe du Royaume de Zungar ne passe point au travers, mais qu'il est borné après 40 lieuës de longueur par les montagnes desertes qui sont vers la Contrée d'Ochio par où Fesse

se tient au Japon : mais parce que le chemin qu'on pouroit prendre le long des montagnes de ce Golfe est inaccessible, on a toujours fait le trajet de Sungar à Jesso dans de petites barques dont on se sert encore aujourd'hui.

Que répondroit à cela, Monsieur, celui qui nous a dit qu'il avoit fait le tour du Japon : il devoit bien vous dire aussi sur quel vaisseau il étoit monté, de quelle nation étoit ce vaisseau & celui qui le comandoit, vous marquer l'année que cela est arrivé, & à quelle occasion on faisoit cette navigation. Je ne crois pas que les Holandois osent se hasarder à cela, après ce qui est arrivé au Capitaine Schaep, ni choquer l'Empereur du Japon avec lequel ils ont tant d'intérêt de vivre en bonne intelligence, & qui a néanmoins défendu aux Etrangers la navigation d'Ieço. Peut-être étoit il sur quelque vaisseau Espagnol qui faisant la route des Philippines à la nouvelle Espagne, fut jetté par quelque vent de ce côté-là. Mais comment s'est-il retiré des mains des Espagnols, pour quoi faire le tour du Japon & ne pas reprendre sa route. J'aurois une grande curiosité d'entretenir un homme comme celui-là.

Voilà ce que je fai de plus probable touchant la mer qui est entre le Japon & la terre d'Ieço, que je crois n'être qu'un Golfe. Mais que répondre aux cartes qui au lieu d'un Golfe, marquent toutes un détroit ? Il y a une réponse générale à cela, que les Cartes, quand elles ne sont pas accompagnées d'in-

structions, ne doivent servir tout au plus qu'à nous donner quelque scrupule, si elles ne sont pas conformes à nos idées; que quand elles seroient les meilleures du monde, je ne pourrois pas les préférer aux plus mauvaises, si je n'avois des connoissances d'ailleurs, & qu'il faut plus que des Cartes pour établir une vérité Geographique.

La Carte de Dudley paroît de meilleur aloi; mais cet Auteur s'est étrangement mépris dans l'étendue qu'il donne à la terre d'Ieço, trompé par les premières relations des Jésuites qui n'en ont parlé que sur le rapport des Ieçois, qui avoient eux-mêmes ne le savoir pas. D'ailleurs nous avons vu que s'il y avoit un détroit entre le Japon & la terre d'Ieço, il étoit si serré & si embarrassé de rochers, qu'il étoit impraticable; & cependant Dudley en met un fort large, qui dans l'endroit le plus étroit au moins 16. lieux de largeur.

XXII.

JOURNAL DES SAVANS,

Du Lundi 7. Juin. M. DCC.

*Lettre de M. de Lisle au R. P. * sur la longitude de Paris.*

Vous me demandez, mon R. Pere, quelle raison j'ai eüe de metre Paris à 20. degrez de longitude; si c'est pour grossir le nombre des opinions: & vous dites que la varieté est si grande parmi nos Geografes sur cet article, que l'on ne fait à quoi s'en tenir. Que Mess. Sanson le pere & le fils metent Paris à 23. degrez & demi, Mess. de l'Academie à 22. & demi, le Neptune François à 21. M. de Fer à 20. & demi. Que des Cartes qui se vendent chez le S. Nolin, il n'y en a pas une qui soit constante en ce point, & que de cinq ou six que vous avez vuës où paroît la Ville de Paris, elle se trouve dans toutes difereemment située? Que pensera-t-on, dites-vous, de nos Cartes, si nous nous acordons si peu touchant la Capitale du Royaume que nous habitons, une des villes

du monde des plus considerables. Vous ajoutez avec beaucoup de raison, qu'il seroit de la derniere importance de convenir de cela, à cause d'un grand nombre d'observations que l'on a faites, mais qui ne reglent la position des places, que par raport au Meridien de Paris; & pour quoi, dites vous, ne s'en pas tenir à la decision de l'Academie qui a mis cette grande Ville avec son fameux Observatoire à 22. degrez & demi.

Vous n'êtes pas le seul, mon R. P. qui avez fait cette reflexion. Il y a environ 2. ans, que feu M. Piques Docteur de Sorbone, assez connu des savans pour son merite, me vint faire la mesme demande pour satisfaire à la curiosité d'un étranger qui lui en demandoit des nouvelles par ses lettres. Pour répondre plus nettement à votre question, il faut 1. convenir de l'endroit par où doit passer le 1. Meridien. 2. tâcher d'établir la longitude de Paris. 3. répondre à ce que vous me dites touchant la decision de l'Academie.

A l'égard du 1. point, vous savez mieux que moi, que les anciens ont placé le 1. Meridien aux Isles fortunées qui étoient les dernieres terres qu'ils conoissoient en Occident, & cela est tres raisonnable; car d'où pouvoit-on mieux comencer à conter les longitudes que du bout du monde, si j'ose parler de la sorte, & à des Isles au delà desquelles on ne croioit pas qu'il y eût aucune terre, mais seulement une vaste mer, d'une étendue que l'on ne conoissoit pas, & que l'on croioit

croioit servir de bornes à l'habitation des homes.

Pour les modernes , il semble que dans une chose arbitraire come celle-là, ils auroient dû se conformer à ce sentiment des anciens, & parler le mesme langage qu'eux. Neanmoins diferens auteurs, & mesme des nations entieres ont placé differemment le 1. Meridien pour des raisons que je n'ai que faire d'examiner. Et il me suffit de remarquer ici ce qui s'est observé en France.

Au comencement, il semble qu'on le plaçoit aux Canaries, come on voit par les voyages du Capitaine Alfonse, qui dit que le 1. Meridien qu'il apele *la ligne de Diametre*, passe par dessus l'Isle de Fer: mais depuis que Mercator l'eût mis aux Açores, l'autorité de ce grand home attirera plusieurs perones dans son sentiment, & il semble qu'en France il fut le plus suivi, quoi qu'il fût libre à un chacun de se faire là-dessus tel sistême que bon lui sembloit; car on voit que le Capitaine Beaulieu, qui conduisit une flotte aux Indes l'an 1619. le suposoit au Cap de bone esperance, à cause que l'éguile ne varioit pas en ce lieu-là. Mais l'an 1634. après l'examen de quelques savans qui s'étoient assemblez pour ce sujet à l'Arseнал par ordre du Roi, S. M. ordona qu'il seroit placé à l'Isle de Fer la plus Occidentale des Canaries.

Il étoit de consequence de faire un re-
S 5. glement

gument là-dessus, afin que les gens de mer s'entendissent plus facilement, & que l'uniformité de leur langage contribuât à une plus grande sûreté de leurs navigations. Mais il y avoit en cela une raison de politique. Les Espagnols qui jouissoient alors des découvertes & des conquêtes des Portugais, vouloient empêcher toutes les autres nations, de faire aucun comerce aux Indes Orientales ou Occidentales, sous pretexte qu'on les alloit troubler dans la jouissance de ce qu'ils avoient conquis; mais aucun Prince de l'Europe ne vouloit convenir de cette prétention, & ne pouvoit se persuader, que qui que ce fût, eût droit de les exclure d'un comerce qui leur étoit ouvert par le droit des gens. Ces prétentions reciproques causoient des bateries entre les nations, quoi qu'elles fussent d'ailleurs en paix les unes avec les autres; mais pour sauver la bone foi des traitez, les hostilitéz ne se faisoient qu'en pays éloignez, je veux dire au delà du 1. Meridien & du Tropicque de l'Ecrevice. Deux lignes imaginaires bornoient les amitez des Princes, & au delà de ces lignes, ils n'avoient plus de menagement les uns avec les autres. Tel étoit l'usage de ce tems-là, & la disposition des traitez. Cela se voit évidemment par l'extrait d'une letre que la Reine Marie de Medicis alors Regente en France, écrivit l'an 1613. au Roi de la grand'Bretagne, au sujet de quel-

quelques vaisseaux Espagnols qui avoient ataqué des vaisseaux François au delà de ces bornes , & que les François avoient pris, car il est dit expressement dans cette lettre que le Roi de France n'a jamais reconnu le Roi Catholique pour Seigneur des Indes ni de l'Amérique , parce qu'il y avoit autant de droit que lui, & que ce droit lui étoit comun avec tous les autres Princes de l'Europe qui ne reconnoissent tous aucun traité de paix au delà du Meridien des Açores, pour l'Ouest; & du Tropique du Cancer pour le Sud , & que cela se voit par tous les traitéz faits depuis le Roi François I. & par tout ce qui a été pratiqué depuis ce tems-là

Cet extrait est raporté par Bergeron , Ecrivain curieux , dans son traité des navigations. M. de la Mothe le Vayer dans sa Geografie du Prince , imprimée en 1651. repete les paroles de la Reine , en disant qu'on ne reconoit aucun traité de paix au delà du Meridien des Açores. Mais il devoit dire au delà du Meridien de l'Isle de Fer ; car les bornes étoient alors changées come nous avons dit ci-dessus ; puis que dès l'anée 1634. le Roi avoit permis à ses sujets d'ataquer les Espagnols & les Portugais au delà de ce Meridien & du Tropique du Cancer, quand ils y trouveroient leur avantage, jusqu'à ce que lesdits Espagnols & Portugais eussent souffert le comerce des François dans les terres & dans les mers des Indes & de l'Amérique.

Et parce que j'ai vû des perſones qui doutoient que cela fût ainſi, & qui croyoient que ce reglement n'avoit jamais été fait; pour rendre la choſe plus autentique, je rapporterai ici l'extrait de la déclaration que le Roi en fit. *Afin que l'on puiſſe plus facilement juger, ſi les priſes auroient été bien ou mal faites, & que le 1. Meridien auquel ont été bornées les amitiés & les aliances, ſoit mieux reconnu qu'il n'a été depuis quelque tems; après que notre cher & bien aimé couſin le Cardinal Duc de Richelieu, Pair & Grand Maître, Chef & Surintendant General de la navigation & comerce de France, s'eſt fait informer par perſones capables & experimenter au fait de la navigation: Nous faisons inhibitions & défenses à tous Pilotes, Geograſes, Compositeurs & Graveurs de Cartes & de Globes Geograſiques, d'innover & changer l'ancien établifſement des Meridiens, ni de conſtituer le 1. d'iceux ailleurs qu'en la partie la plus Occidentale des Iſles Canaries, conſormement à ce que les plus anciens & ſameux Geograſes en ont déterminé; & partant Vouloons que deſormais ils ayent à reconoitre & placer dans leurs dits Globes & Cartes, ledit premier Meridien en l'Iſle de Fer, come la plus Occidentale deſdites Iſles, & conter de-là le 15 degré des longitudes en tirant en Orient, Sans s'arêter aux nouvelles inventions de ceux qui par ignorance & ſans fondement, l'ont placé aux Açores, ſur ce qu'en ce lieu, aucuns navigateurs auroient raporté l'éguille n'avoir point de variation, étant certain qu'elle n'en a point en pluſieurs autres endroits qui n'ont jamais été pris pour le 1.*

n. Si donons en mandement &c. Doné
 Germain en Løye le 1. Juillet 1634.
 que toutes les nations ne soient pas
 de se conformer à ce reglement quel-
 quisonable qu'il soit en lui-mesme, nean-
 il n'en faut pas davantage aux Fran-
 ur placer indispensablement le 1. Mer-
 à l'Isle de Fer; & je montrerai la
 ation imprimée à quiconque en sera
 l.

. Meridien étant ainsi fixé, il est que-
 e montrer presentement, que Paris
 loigné de ce Meridien que de 20. de-
 environ. Pour cela, je comencrai
 blir la longitude du Cap Verd que je
 tre de 35. minutes ou environ; & voi-
 e je le prouve. Faites un triangle dont
 les soient au Cap Verd à l'Isle de Sel &
 de Fer. Le Cap Verd, est à 14. degrez
 minutes de latitude Septentrionale.
 à l'Isle de Sel, il y a 112. lieües en ti-
 Ouest-Nord-Ouest; & de l'Isle de
 de Fer, il y en a 229. au Nord-
 Est. Ces distances & ces rumbs de vent
 tirez des meilleurs & des plus recens
 des Holandois, me font conoître
 nce & le rumb de vent qu'il y a de
 Cap Verd: car vous savez, M. R. P.
 on conoît deux côtes d'un trian-
 l'angle qu'ils enferment, on conoît
 tre côte, & les deux autres angles
 angle. C'est donc par-là que je co-
 il doit y avoir de l'Isle de Fer au Cap

Verd 256. lieües en tirant au Sud deux degrez & demi à l'Est; & cette distance avec le rumb de vent, ne done que 35. minutes ou environ de difference en longitude. Je sai bien que le P. Riccioli trouve quelque chose à redire à cette maniere; mais elle est reçüe parmi les navigateurs, & elle ne seroit pas mauvaise, si l'on étoit assuré que les Pilotes eussent bien observé la déclinaison de l'éguille, & que les rumb de vent fussent précisément tels qu'ils les ont marquez, & non pas quelques autres airs de vent aprochans de ceux-là. Je me sers de cette preuve, parce qu'il n'y a encore rien de plus précis.

Les Portugais donent au Cap Verd 45. minutes de longitude, c'est-à-dire dix minutes plus que je n'en trouve; mais ils disent qu'ils ne le font que pour prendre un milieu entre ceux qui ne lui donent que 30. minutes de longitude, & ceux qui lui donent un degré entier. Au reste, come je ne suis pas bien loin de conte avec eux, je ne dois pas être non plus bien éloigné du conte des Espagnols ni de celui des Holandois, puis que le P. Fournier assure que ces trois nations sont d'accord touchant les longitudes dans toute la Côte Occidentale d'Afrique jusques au Cap des Palmes.

La distance du premier Meridien au Cap Verd, étant ainsi prouvée, il n'y a plus à voir que celle du Cap Verd à Paris; & celle-là ne sauroit être controversée, puis que Mess. Varin & des Hayes, étant à l'Isle de Gorée

Et y ayant fait plusieurs observations, il s'est trouvé par ces observations & que l'on fit en mesme tems à Paris, que l'Isle n'étoit éloignée du Meridien que de 19. degrez & 25. minutes, & si l'on ajoute les 35. minutes que je trouve entre l'Isle de Fer & le Cap Verd; il paraît qu'il y a de l'Isle de Fer à Paris juste 50. degrez. Il est vrai que Mess. Varin & Hayes ne firent pas leurs observations au Cap Verd, mais à l'Isle de Fer & qu'ils ont cru que l'endroit où ils étoient, étoit d'environ 5. minutes plus à l'Est que le Cap Verd: mais j'ai négligé ces observations pour faire un conte rond, en attendant qu'on sache cela d'une manière à ne pouvoir plus douter: & je ne conte que 1. Meridien à Paris, quoi qu'il y ait 5. minutes de plus.

Il me reste plus, M. R. P. qu'à vous répondre sur l'objection que vous me faites par Mrs. de l'Academie Royale des Sciences que vous dites avoir déterminé la longitude de Paris à 22 degrez & demi. Sur ce je faut remarquer que l'Academie n'a encore fait d'observation à l'Isle de Fer, & quelques vuës qu'elle ait pû avoir pour déterminer quelques démarches qu'elle ait faites pour s'assurer d'une position qui est aussi certaine que celle-là. C'est ce qui a fait que l'on ne s'est point encore déterminé la longitude de l'Isle de Fer & que les observations qu'elle a faites ont donné jusqu'ici la difference des longitudes

gitudes que raport au Meridien de Paris. Neanmoins quelques Membres de cette savante Compagnie ayant eu besoin dans certaines occasions de s'enoncer conformément à l'usage ordinaire, qui est de determiner les longitudes par raport au premier Meridien, ils ont été obligés de supoler une distance entre Paris & le Premier Meridien. Ils ont fait comunement cette distance de 22. deg. & demi. En voici la raison.

Come il est de notre interêt de profiter des lumieres des Anciens, il est aussi de la justice, & il faut avoir ce respect-là pour eux, de ne rien changer dans les choses qu'ils ont établies, jusqu'à ce qu'on puisse les corriger avec assurance & conoissance de cause. Mess. de l'Academie en ont usé de la sorte à l'égard des anciens Geografes; & cela étoit tres raisonnable pour garder toute l'uniformité qui se pouroit entre l'ancienne & la nouvelle Geografie, qui est un point de perfection où il seroit à souhaiter que cette science pût ariver. Que s'il y avoit quelque Pays dans le monde pour lequel ces Mess. dussent avoir quelque égard particulier, c'étoit sans doute la France où ils travailloient, & sur tout la ville de Paris, au Meridien de laquelle ils vouloient rapporter toutes les observations faites ailleurs. Et come dans cette disposition d'esprit où ils étoient, ils remarquerent que Ptolomée avoit raisonnablement bien rencontré dans la distance qu'il donne de la ville de Nice qui est à l'extremité *orientale de la France*, jusqu'au Cap Gobée
que

que nous apelons aujourd'hui le Cap du Four, qui est à son extrémité occidentale, ils avoient lieu de presumer que la distance que ce même auteur met entre le Cap Gobée & le premier Meridien, seroit aussi dans la justesse, & par consequent que Paris & les autres villes du Royaume, se trouveroient à peu près dans les longitudes que Ptolomée leur a données. Cependant come il est ordonné aux Geografes François, de placer le 1. Meridien à la partie Occidentale de l'Isle de Fer, & que Ptolomée l'avoit placé plus à l'Occident : ces Meridien n'est qu'à un degré le 1. Meridien de Paris 23. degrez & de fait Ptolomée, ils ont été obligez de déroger en quelque maniere à cette disposition des anciens ; il semble néanmoins qu'ils n'ont rien fait en cela contre leur intention, puis que l'esprit des anciens étoit sans difficulté de metre le 1. Meridien aux dernières terres qu'ils conoissoient, & qu'il semble qu'ils ne l'ont mis un degré plus loin, que parce qu'ils ne se croioient pas assurez dans la conoissance qu'ils avoient des Isles fortunées ; & il est vrai qu'ils ne les conoissoient gueres, puis que Ptolomée les a mises sous un même Meridien, au lieu qu'elles sont situées pour la plus-part Est & Ouest, & qu'il n'a de la plus Meridionale qu'environ 10. 28. de latitude, quoi qu'elle en ait en-

Voilà ce que Mess. de l'Academie ont fait sur la longitude de Paris; encore ne l'ont-ils fait que par une espeece d'hipotese, & en attendant qu'ils ayent des observations immediates pour fixer la difference de ce Meridien à celui de l'Isle de Fer. Je ne sai si dans ce que j'avance si hardiment, je suis bien entré dans l'esprit de cette societé: voilà au moins ce que je me suis imaginé là-dessus; & une preuve évidente (& à laquelle vous pouviez M. R. P. faire reflexion) qu'il n'y a encore rien de déterminé là-dessus dans l'Academie, c'est que M. de la Hire, qui est un des principaux & des plus anciens membres de ce cors, ne donne à Paris que 20. degrez & demi de longitude, pour vous dire que c'est une chose encore arbitraire.

Come M. de la Hire a vû que le Cap Verd étoit fixé par raport au Meridien de Paris, il a cru que par la distance de l'Isle de Fer au Cap Verd, il pouvoit fixer la longitude de ce Cap; qu'il étoit d'un degre plus Oriental que l'Isle de Fer, & par consequent que Paris étoit à 20. degrez & demi; & il est bien seur que si par les observations à venir, les choses ne se trouvent pas tout-à-fait de la sorte, au moins elles en aprocheront bien; & tout cela n'est toujours qu'en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant que l'on ait une ou plusieurs observations à l'Isle de Fer, sans quoi l'Academie ne se déterminera pas, *parce qu'elle veut pouvoir parler là-dessus*

ertitude ; & qu'elle croit ne le pou-
 ire qu'après de bones observations.
 n'objectez donc plus, M. R. P. l'au-
 de l'Academie pour la longitude de
 puis qu'elle n'a point encore décidé
 is, & que d'ailleurs je ne done mon
 1 que come une conjecture, persuas
 nmoins que si l'on fait l'un de ces
 uelque observation à l'Isle de Fer, la
 de qui en resultera , ne se trouvera
 e que de quelques minutes de celle
 suposée, tant je fais de fond sur les
 rs Holandois dont je me suis servi pour
 iner la position du Cap Verd à l'égard
 e de Fer.

i Spanhemi F. F. Brevis Introductio ad hi-
um sacram utriusque Testamenti, ac pra-
Christianam, ad A. M. D. VIII. Ac-
rationes dua novissima, Editio fere no-
omnium purgatissima. In 4. Francofurti
ipsa, & se trouve à Paris chez Antoi-
ezallier 1699.

re de cet ouvrage fait conoitre qu'il y
 ux parties; l'histoire de l'ancien Testa-
 & celle du nouveau. M. Spanheim
 t la premiere à neuf Epoques. La
 re s'étend depuis le comencement du
 jusqu'au deluge, & est de 1656. ans
 texte Hebreu & la version Vulgate ;
 e selon la version des Septante elle
 1242.

Ce qu'il y a principalement à considérer dans cette Epoque, c'est la creation de l'homme, la situation du Paradis terrestre, la tentation, & la desobeissance de nos premiers parens, la promesse du Reparateur, la langue & la Religion des Patriarches, le meurtre d'Abel, les actions de chaque Patriarche & son caractere. A l'égard d'Adam, il y a une attention particuliere à faire sur la perfection de l'état où il a été créé, sur l'étendue de ses connoissances, & sur la penitence qu'il a faite de son peché.

Les autres circonstances qui meritent encore d'être considérées, sont la naissance de Seth, ses études, sa piété, l'éducation de ses enfans au travail desquels est dû la premiere connoissance des sciences, dont ils laisserent un monument sur deux colones qu'ils éleverent, l'une de brique, & l'autre de pierre pour l'instruction de leur posterité. On y voit en suite l'extrême corruption des descendans de Caïn, & le debordement des crimes qui firent prendre à Dieu la resolution d'exterminer le genre humain, & de commander à Noé de bâtir l'arche pour sauver sa famille du deluge, dont il faut considerer les causes & les effets.

La seconde Epoque s'étend depuis le deluge jusques à la creation d'Abraham. Les Cronologistes ne conviennent pas de sa durée; mais les evenemens en sont grans, savoir la sortie de l'arche, les promesses faites à Noé, *ses propheties, le partage de la terre entre ses*
trois

la dispersion de leurs descen-
dants, l'attachement
de Sem au véritable culte de

autre côté l'on observe dans cet es-
pace l'impie de Cham cru auteur
de la dispersion de l'injustice & de la
tyrannie sous Chus & sous Nimrod, sa
tyrannie, la construction de la
Babel, la confusion des langues, l'ou-
verture de la véritable Religion, les superstitions
de Thara, ayeul & Pere d'A-
qui consistoient peut-être moins
en objet du culte, que dans sa ma-

orte à la même Époque les fables
de l'occasion du deluge & des trois fils
de Noë, les dynasties des Rois d'Égypte,
des Babiloniens, des Assiriens, des
Phéniciens & des Grecs, la multitude des
dieux, les honneurs rendus au soleil, à la
lune, aux étoiles; à la terre considérée
comme femme du ciel, à l'Océan, au feu,
aux vents, aux pluies, au tonnerre,
aux éclairs. On joint à tout cela le culte
de la terre & des statues, celui des démons,
ajoutée aux oracles; les différens
noms donnés aux mêmes Dieux selon les
peuples qui leur étoient attribués, & se-
ntimens dont ils étoient estimez dispen-

sième Époque est depuis la vocation
de Moïse jusqu'à la sortie des Israélites
hors

hors de l'Egipte. Les années en sont diversement comtéées par les Cronologistes. Les principaux faits qui s'y trouvent, sont qu'Abraham élevé dans la superstition par Thara son pere, reçût de Dieu l'ordre de sortir d'un lieu situé dans la partie de la Mesopotamie, qui confine à la Caldée, le pacté fait avec lui & avec sa posterité; la promesse de la terre de Canaam, le depart d'Abraham, le comandement de la circoncision non observée encore alors, ni par les Egiptiens, ni par les Etiopiens, ni par aucuns autres peuples; les aparitions faites à Abraham, ses voyages, l'enlevement de Sara sa femme, ses guerres, la rencontre de Melchisedec; la naissance d'Isac, le comandement de l'immoler, son mariage, ses enfans & sa mort.

En suite se presentent les diferens de Jacob avec Esaü, sa retraite en Mesopotamie, ses mariages, ses femmes, ses enfans, son retour, sa reconciliation avec Esaü; l'enlevement de Dina sa fille, la cruelle vengeance que ses fils en tirerent, la douleur qu'il conçut de la prise de Joseph, son voyage en Egipte au tems de la famine; la demeure qu'il y fit jusques à sa mort, précédée de ses propheties, & des comandemens qu'il donna à ses enfans.

On voit après cela que Joseph survécut 33. ans à Jacob, & qu'il demeura avec ses freres en Egipte; que dans la suite du tems les Israélites extrêmement multipliez, devinrent suspects aux Egiptiens, & furent per-

z par Pharaon Ramefes, qui ayant dans le cours d'un long regne quantité d'ouvrages publics, de canaux, d'Or-, & même de villes entières les a-travail.

La troisième Epoque s'étend depuis la Egipte jusques au tems de Samuel. Diversité des opinions touchant les choses qui la composent, M. Spanheim croit qu'il y a de plus probable, c'est qu'il y a eu 396. ans depuis la mort de Moïse jusqu'au gouvernement de Samuel.

On se voit de plus merveilleux dans ces tems, c'est la resolution que prit Moïse de delivrer ses compatriotes, la demande qu'il fit faire à Pharaon d'aller sacrifier au desert, les miracles qu'il fit, les miracles dont userent les Magiciens de Pharaon, les playes dont l'Egipte fut frappée, la Pâque, l'enlèvement des premiers-nés des Egiptiens, la sortie des Israëliens du pays, le passage de la mer rouge, les miracles qu'il fit au desert, la publication de la Loi de Dieu sur la montagne de Sinai, les ceremonies ceremoniales, la marche, & le séjour pendant quarante ans dans le desert, la construction du Tabernacle, l'ordination du Sacerdoce, le murmure du peuple, la fonte du Veau d'or, le chatiment de Moïse, les combats contre les Amalechites, & la mort de Moïse.

En cet endroit notre auteur fait une digression sur les ouvrages, sur les vertus, & sur la

tres Peuples , qu'ils l'ont créé
sous divers noms, come sous ceux de Mer-
cure, d'Osiris, de Bacchus, de Denis, de
Minos, & de Tifon. Quelques-uns y ajoutent
ceux d'Apis, de Serapis, de Zoroastre,
d'Apollon, d'Esculape, d'Orfee, de Ce-
crops, de Janus, & de Romulus. Mais
notre auteur croit qu'ils ne l'ont fait que sur
de foibles conjectures. libtool.com.cn

Les Mahomerans ont dans leur Alcoran al-
tere sa vie par plusieurs fausses circonstances.
Les Grecs & les Latins y ont aussi mêlé beau-
coup de fictions rapportées par Joseph, par
S. Justin Martir, par Clement d'Alexandrie,
par Origene, par Eusebe, & par Photius.

Josue succeda à Moïse dans le gouverne-
ment, & se rendit celebre par le passage du
Jourdain, par son entrée dans la terre de
Canaan, & par le partage de cette terre en-
tre les Tribus, par la prise de Jerico, & par
ses victoires sur sept nations.

Notre auteur persuade, que pour illustrer
l'histoire sainte, & pour en fixer les évène-
mens, il est avantageux de la comparer avec
la profane, indique ce qui s'est passé pendant
cette Epoque dans les pays étrangers. Il rap-
porte

ms des Rois qui comanderent
 & qui furent Ramises fils de ce-
 veri dans la mer rouge, Armais,
 Bufiris.

comanda en Phenicie un peu
 livraison des Israelites, & eut
 urs Phenix, & Cadmus les deux
 admus porta en Beotie l'alfabet
 ns. Le Royaume des Sicio-
 au tems de Moïse & de Josué.
 ns & les Theffaliens s'étoient
 dés auparavant.

passées par les Israelites sous le
 nt des Juges fournissent un
 re de particularitez remarqua-
 ruption de leurs mœurs fut ex-
 ir tems. Incontinent après la
 ué, les Israelites contracterent
 avec les Cananéens, adbrerent
 & s'abandonnerent à toute fol-

ue les Israelites tomboient dans
 s, Bel, Ninus, & Semiramis
 i Assirie, Protée & Remfis à
 'est à ces Rois que l'on attribué
 on des plus belles pyramides qui
 pte. La prise de Troye est or-
 rportée au tems du Juge Tho-
 i de lair son successeur. Tan-
 oit au même tems en Frigie,
 Decrops & Pandion à Atenes.

JOURNAL
DES SAVANS

Du Lundi 14. Juin. M. DCC.

*Friderici Spanhemii F. F. Brevis Introductio
historiam sacram utriusque Testamenti, ac pr
cipuè Christianam, ad A. M. D. VIII. A
cedunt orationes duæ novissimæ. Editio
rè nova, omnium purgatissima. In 4. Fr
cosurti & Lipsiæ, & se trouve à Paris ch
Antoine Dezallier. 1699.*

LA durée de la cinquième Epoque d
puis Samuel jusques à la division
Royaume sous Roboam, n'est que
120. ans. On y remarque l'avarice des
d'Heli, la prise de l'Arche, la demande d'
Roi, le Sacre de Saül, les guerres avec
Ammonites, les Amalecites, & les Filistin
la reprobation de Saül, l'élection de Davi
son regne, sa piété, sa demeure à Jeru
lem, la translation de l'Arche.

Salomon son fils surpassa tous les autr
Rois par l'éminence de sa sagesse, par
grandeur de ses richesses, par la ma
nificence qu'il fit paroître dans la fondati
de plusieurs villes, dans la construction

le, & dans celle de son Palais. Les
 & les honneurs dont Dieu le combla,
 écherent pas que prêtant l'oreille aux
 rs trompeurs des femmes étrangères,
 andonât son service pour adorer les
 . Cette Epoque est celebre par la
 osition de plusieurs livres, par celui
 sué, par celui des Juges, par les deux
 ers des Rois, par les Pseaumes de Da-
 k par le livre de la Sageffe, par les
 rbes & l'Ecclesiaste.

voit dans le même espace de tems
 es pays étrangers, Sanconiaton, le
 ncien de leurs Ecrivains, les colonies
 ées par les Pheniciens en Afrique, &
 dation de la nouvele Cartage; en
 : Chemnis, qui selon Diodore de Si-
 bâtit la plus haute des piramides; à
 s Codrus, qui fut le dernier des Rois.
 sixième Epoque est de 368. ans sui-
 : calcul de M. Spanheim, en comen-
 epuis la division arivée sous Roboam,
 s à la captivité de Babilone. La se-
 on des dix Tribus qui secouerent le
 e Roboam, fut suivie du changement
 roboam introduisit dans la Religion,
 l'assurer l'autorité qu'il avoit usurpée.
 endant que si les dix Tribus qui l'a-
 : suivi se rendoient aux fêtes solenne-
 Temple pour y offrir leurs sacrifices,
 ne retournassent à l'obeissance de leur
 1 Souverain, il éleva deux veaux
 l'un à Betel, & l'autre à Dan,

acoûtuma le peuple à les adorer.
 Il y eut dix neuf Rois en Israel depuis
 eroboam jusques à Osée, sous qui les dix
 Tribus furent transportées au delà du Tigre
 & dans les montagnes de la Medie par Sal-
 manasser Roi d'Assirie, pour être en suite
 envoyées plus loin jusques en Tartarie & en
 Afrique. Le vainqueur qui avoit enlevé les
 Israelites de Samarie, y envoya de nou-
 veaux habitans, qui par le mélange d'un
 reste de Judaïsme avec l'impieté payenne,
 y formèrent une nouvele espece de Reli-
 gion.

Les événemens les plus considerables que
 l'histoire profane fournit dans l'espace de
 cette Epoque, sont la fin de l'Empire des
 Assiriens, la mort de Sardanaple, la domi-
 nation d'itobal Roi de Sidon & pere de Je-
 zabel, qui est la même qu'Elise, & Didon
 femme de Sichée tué par Pigmalion Roi de
 Tir, les richesses & l'avarice de Midas Roi
 de Frigie, le Gouvernement des Arcontes
 dans Atenes, le rétablissement des jeux
 Olympiques par Iphitus, les Olimpiades,
 qui ne comencent pourtant que 108. ans
 plus tard, la fondation du Royaume des
 Macedoniens, celle de Galcedoine & de
 Bizance, le Regne d'Amulius pere de Rea
 Silvia, de qui naquirent Romulus & Remus,
 la seconde anée de la seconde Olimpiade.
 La septième Epoque n'est que des 70. ans
 que dura la captivité de Babilone. On
 distingue trois transportations des Juifs. L

Jeconias Roi de Juda, lors
 Nofor lui impofa un tribut ;
 dans Jeconias fon fils, lors qu'il
 captif avec fes trefors & avec
 le Temple : & la troifieme fois
 lors qu'après s'être revolté il eut
 crevez, que la ville de Jerufalem
 , & le Temple détruit.
 tant que les Juifs gemirent fous une
 tion étrangere, plusieurs d'entre eux
 ant les fuperftitions des Nations, quel-
 oin que Daniel, Ezechiel, Jeremie &
 ch priſſent de les confoler & de les re-
 dans la veritable Religion.

es originaux des livres facrez perirent
 le Temple, mais il y en eut des copies
 ſervées, come il paroît par le 9. chap.
 Daniel. Dans le même tems les Profe-
 es en compoferent de nouveaux, pour fou-
 venir les captifs dans leur affliction. Jeremie
 continua ſes profeties, & écrivit ſes Lamen-
 tations. Daniel expliqua les fonges, &
 prédit les changemens qui devoient ariver.
 Ezechiel écrivit ſes Revelations.

Dans le cours des 70. années de la captivi-
 té, Nabucodonofor le fils ſe rendit maître
 de l'Egipe, & rétablit Babilone. Ciaxares
 comanda en Medie, Aliates pere de Crefus
 gouverna les Lidiens, & eut Crefus pour
 ſucceſſeur, qui fut vaincu par Cyrus. So-
 lon, Thales, & les autres Sages de Grece
 parurent au même tems. Piſiſtrate uſurpa
 dans Atenes la ſouveraine autorité ; Servius

Tullius, & les Tarquins regnerent à Rome.

La huitième Epoque est de 375. ans depuis la fin de la captivité jusques à la principauté des Macabées. Les Juifs furent délivrez de leur captivité par un Edit de Cyrus, qui leur permit de rebâtir le Temple, & leur en rendit les vases sacréz. Zorobabel partit aussitôt avec Josué Grand Pontife, Nehemias, & un grand nombre de peuple, & travailla aux fondemens du second Temple. Les Juifs traversez par les Samaritains dans cette entreprise, implorèrent la protection de Darius, & obtinrent de lui un second Edit pour continuer le travail. Le jeune Cyrus leur en acorda un troisième; & enfin Nehemias en obtint un quatrième d'Artaxerxes pour rebâtir les murailles & les tours de Jerusalem.

Les Juifs depuis leur retour, ne parlerent plus la langue Hebraïque, ni la Caldeéne qu'ils avoient aprise à Babilone, mais une langue composée du mélange de ces deux-là, & se servirent de nouveaux caractères. Ils furent alors gouvernez par un grand Conseil qu'ils apeloient Sanhedrin, & reçurent des livres nouvelement composés, les Paralipomenes, les livres d'Esdras, les propheties d'Agée, de Zacharie, & de Malachie, sans parler de la Version des Septante, ni du Pentateuque des Samaritains. Les Grans Prêtres qui vécurent en ce tems là, sont raportez par Joseph & par Eusebe. Les plus illustres furent Simon,

mon, Eleazar, Manasses, Onias, & Simon II.

Dans le tems que toutes ces choses se passoient parmi les Juifs, les Babiloniens furent assujettis par les Perses, les Ptolomées établirent leur Empire en Egypte, les Macedoniens acurent extrêmement leur puissance, & les Grecs délivrez de la tiranie de Pisistrate, donerent les fameuses batailles de Maraton, & des Termopiles.

Ils eurent alors de grans Capitaines, Miltiade, Aristide, Themistocle, Cimon; de celebres Historiens, Herodote, Thucidide, Xenofon; de fameux Philosophes, Socrate, Platon, Aristote; d'éloquens Orateurs, Isocrate, Demostene, Eschine; d'excellens Poëtes, Eschile, Cherile, Sofocle, Euripide, Pindare, Empedocle, Aristofane.

Les Romains exterminerent au même tems les Rois, & introduisirent les Consuls, sous lesquels ils étendirent leur puissance par les armes dans toutes les parties du monde.

La neuvième Epoque n'est que de 163. depuis le gouvernement des Macabées jusques à l'Ere de J. C. On y voit que la persecution des Juifs comença en la sixieme année d'Antiochus Epifane, qui à l'ocasion de la sedition excitée par Jason contre Menelaüs pour la souveraine sacrificature, s'empara de Jerusalem, & enleva les tresors du Temple. Depuis, lors qu'après la victoire remportée par les Romains sur Persee, il fut contraint de retourner en Sicile, il fit un Edit pour

contraindre les Juifs à offrir des sacrifices à Jupiter Olimprien. Matathias secondé par ses cinq fils, fit tous les efforts possibles pour conserver & la Religion, & la grandeur temporelle des Juifs. Ces défenseurs intrépides de la loi & du culte du vrai Dieu, rendirent leur nom de Macabées, & d'Allemoneens celebre dans tous les siècles.

Les Samaritains au contraire abatus par les menaces d'Antiochus, & par la crainte du danger, furent si lâches que de lui presenter un memoire, par lequel ils renoncèrent au nom de Juifs, au Sabat, & aux autres ceremonies, & demanderent que leur Temple de Garizim fût dedié à Jupiter. Neanmoins après la mort d'Antiochus Epifane, & les victoires remportées par les Macabées, ils abandonerent le service de faux Dieux, & eurent de longues & d'opiniâtres contestations avec les Juifs pour la preference de leur Temple de Garizim sur celui de Jerusalem. Il y eut bien-tôt après de pareilles contestations entre les Juifs, au sujet d'un autre Temple élevé par Onias dans la préfecture d'Heliopolis. Sous les Jescendans de Matathias, plusieurs sectes s'éleverent, qui altererent en plusieurs points la doctrine de Moïse. Les Farisiens parurent sous Jonatas, Macabée, & prétendirent se distinguer par la simplicité de leur habit, & par l'austerité de leur vie.

Les Saducéens abusant d'une maxime de *Saguce* leur maître, qu'il ne faut pas servir
Dieu

vue de la récompense, nièrent
du cors, & l'immortalité de

iens furent un peu plus recens ;
oltre un grand amour du silen-
-imperance, un grand éloigne-
océs, & de toute dispute, mê-
de la Loi.

utre cela des Hemerobaristes ;
is, des Nazareens, des Hero-
aulanites, & des Scribes ; mais
être rangez sous une des trois
dont je viens de parler.

civile survenuë entre Hircan
ule son frere dona lieu à Anth-
er à une grande puissance, & à
primer la Nation. Quand il se
naître de Jerusalem il rétablit
mmena Aristobule à Rome pour
nement à son trionfe.

s d'Antipater fut chargé du Gou-
de la Galilée, gagna les bones
oine, alla à Rome pour implo-
tion, & y fut déclaré Roy par le
and il fut maître de Jerusalem il
éligion par des ceremonies paye-
s combats & par des jeux insti-
neur d'Auguste. Il ne laissa pas
Temple avec uue grande dés-
s'insinuer par ce moyen dans l'a-
euple.

u même tems de grans change-
les affaires des autres Nations.

Les Romains devinrent maîtres de deux Royaumes, de celui de Pergame par le testament d'Eumene, & de celui de Bitinie par le testament de Nicomede.

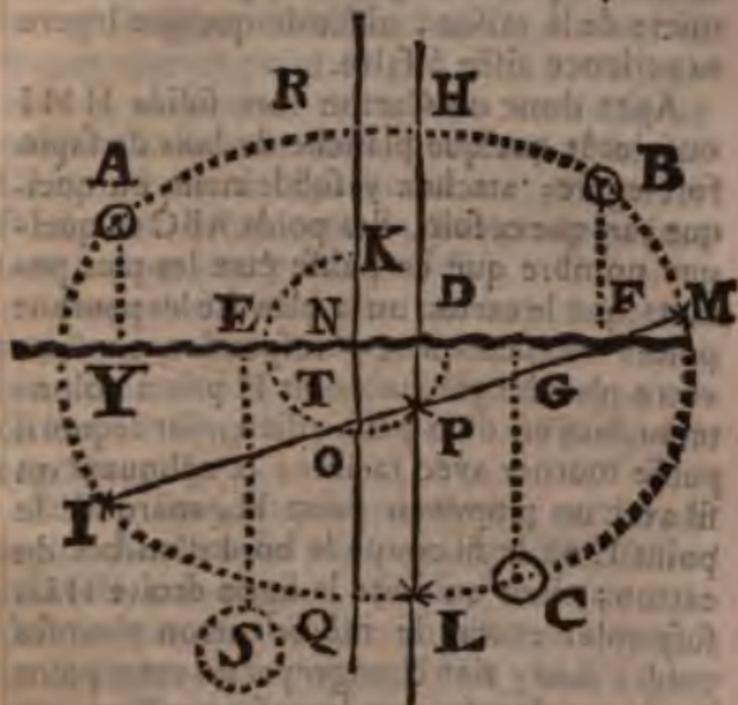
Mitridate Roi de Pont, qui comandoit à vintdeux Nations, soutint de grandes guerres contre Marius, contre Luculle, & contre Pompée, & fit massacrer en un seul jour quatrevingt mille Romains répandus dans l'Asie.

Il y eut aussi d'étranges revolutions en Egipte, causées par les cruautez des derniers Ptolomées, & par l'ambition de Cleopatre.

Sur la fin de la Republique il y eut la sedition des Graques, la domination de Silla, la conjuration de Catilina, les guerres civiles de Cesar & de Pompée, & les proscriptions du Triumvirat.

Je n'ai plus rien à ajouter à cet extrait, si ce n'est que les jeunes gens qui desirent de s'instruire à fond des événemens contenus dans ces neuf Epoques, doivent principalement consulter les livres historiques de l'ancien Testament, & les confronter avec Joseph, à condition de l'abandonner lors qu'il ne s'acordera pas avec eux. Il faut outre cela qu'ils lisent quelques auteurs Juifs, entre autres Maimonide, la Cronique Orientale, la Cronique d'Alexandrie, celle d'Eusebe, l'histoire de Severo Sulpice; à quoi ils pourront ajouter les Comentateurs de l'ancien Testament, & de Phaleg de M. Bochart.

Determination de la Situation en laquelle toute machine composée de poids finis solides ou liquides, doit demeurer en repos; ou réfutation générale du mouvement perpétuel, avec ces sortes de machines par M.^s D. L. R. D. S.



CEux qui faute de connoissance dans les Mécaniques, cherchent le mouvement perpétuel par les causes dont on vient de parler, ou qui du moins n'en voyent pas l'impossibilité, n'accordent pas qu'il se doive trouver dans toute sorte de machines mues par ces sortes de causes quand elles sont finies, une situation où il y ait équilibre en

tre tous les poids, situé de part & d'autre du centre de la machine. Mais pour peu que les premiers soient ennemis de la tromperie, & les uns & les autres amis de la verité & de la lumiere, il ne sera pas difficile de les en convaincre sans même aucune connoissance particuliere, mais par la seule lumiere de la raison, aidée de quelque legere experience aisée à faire. !

Ayez donc un Carton fort solide HMI ou plutôt quelque planche de bois de sapin fort legere; atachez y solidement en quelque part que ce soit, des poids ABC en quelque nombre que ce puisse être les plus pesants que le carton ou la planche les pouront porter verticalement; suspendez en suite votre planche par un point H pris à volonté au moyen d'un petit essieu, sur lequel il puisse tourner avec facilité; & apliquant un fil avec un plomb au point H, marquez le point L où le fil coupe le bord d'en-bas du carton; tirez en suite la ligne droite HL; suspendez encore le même carton avec ses poids, sans y rien changer par un autre point I pris à volonté avec le même essieu, en sorte qu'il puisse encore tourner facilement autour du point I, on peut si l'on veut au lieu d'un essieu, suspendre le carton ou la planche avec une cordelette atachée d'abord en H & en suite en I; posez encore votre fil avec son plomb contre le point I, & marquez le point M, où le fil coupe le bord d'en-bas de votre carton. Menez la ligne droite

ite IM qui coupe HL en P , & marquez
oint P en sorte que vous le puissiez re-
oître dans la suite.

Il faut déjà remarquer, que si vous sus-
dez votre carton par tant d'autres points
l vous plaira, come ci-dessus, marquant
jours avec le fil & le plomb le point d'en
où la ligne verticale coupe le carton, &
tant par ce point & par celui de suspen-
la verticale, toutes vos verticales se
peront dans le seul & même point P .
qui est aisé à experimenter. Ce point
est celui qu'on apele le Centre de pesan-
comun des poids ABC .

L'experience ci-dessus fait donc voir qu'il
un centre de pesanteur entre un nom-
déterminé de poids ABC ; & que ce
tre est unique, c'est-à-dire qu'il n'y en
a qu'un.

Si l'on soutient presentement le carton ou
lanche avec ses poids par quelque autre
oint N pris entre ces poids, & qu'on ata-
quelque poids S diferent des precedens,
la ligne horizontale ENF menée par
oint N en diferens endroits de cette lig-
jusqu'à ce qu'on ait trouvé dessus un
oint E où il fasse èquilibre avec les poids
 C , ce qui se trouvera en peu de tems;
verra aussi-tôt qu'en détachant les poids
 C des lieux où ils sont, pour les ata-
r ensemble en P , en laissant toujours la
ite ENF dans la situation horizontale;
e poids s'attaché au même point E , il

demeurera encore en équilibre come auparavant avec les poids ABC. Ce qui prouve d'une maniere convaincante, que les poids ABC n'agissent ni plus ni moins contre le poids S, s'étant reduits dans leur centre de pesanteur commun D, qu'ils faisoient dans leurs lieux naturels.

Quand on mettra presentement la planche dans une autre situation, tirant toujours par N une horizontale ENF, come en premier lieu, remettant les poids ABC dans leurs lieux naturels; & attachant le poids S sur cette nouvelle horizontale come en E, en sorte qu'il fasse encore équilibre avec les poids ABC; on vera qu'en détachant les corps ABC pour les réunir dans leur centre de pesanteur P sans toucher au reste, ils demeureront encore en équilibre avec le poids S, come quand ils étoient dans leurs lieux naturels, & cela continuellement. Ce qui est aisé à pratiquer. D'où l'on doit conclure, qu'ayant des poids come ABC distribués en quelques lieux que ce soit, leur force est toute reunie dans un certain point P qui est entre ces cors. Et si l'on n'est pas encore content de ceci, on n'a qu'à s'en assurer davantage, qu'à ôter mainnant le poids S, & à soutenir la machine par le point P, laissant les poids ABC dans leurs lieux naturels; car on verra aussi qu'en quelque sens qu'on situe la planche tour de P, ces poids demeureront toujours en repos; ce qui prouve invinciblement

toute la force de ces poids pour descendre, est reuni en P; puis qu'en soutenant le point P, on les rend tous immobiles.

Ceci étant établi, il ne sera pas difficile de venir à notre but en deux manieres. Car premierement si les cors ABC dont on veut se servir solides ou liquides, ont quelque étendue considerable, j'envisagerai leurs forces particulieres pour descendre reduites dans leurs centres particuliers de pesanteur ABC, afin de n'avoir que ces points ABC à considerer, au lieu des cors proposez.

Suposant donc presentement que les poids ABC &c. sont appliquez à une machine quelconque qui soit soutenuë sur le centre N, & avec laquelle on pretende faire un mouvement perpetuel, & qu'ayant mis cette machine dans une situation à souhait, les centres des cors ABC, se trouvent aux lieux ABC. Prenons encore, du moins par pensée, pendant une situation, le centre de Pesanteur P comun des poids situez en ABC, & faisant faire un tour à la machine successivement & d'instans en instans, prenons dans chaque instant le centre de gravité commun P des mêmes poids. Il est aisé de voir que tandis que chaque poids ABC aura parcouru sa route particuliere selon la disposition de la machine; le centre P' aura aussi parcouru une route particuliere à lui seul, savoir POT autour de N. Or il est aisé de voir que cette route POT ne s'eloignera pas du point N infiniment, puis que l'étendue

nies continuellement dans leur centre
de pesanteur P, pendant le mouve-
ment de la machine. Or il est évident que ces
forces étant arrivées en O, cesseront
puis que pour continuer d'agir, il
faudroit qu'elles remontassent vers T, ce qui
est contraire à leur nature, qui les porte à descendre.
Donc la machine & les poids demeurent
en repos quand leur centre commun
de pesanteur P sera arrivé dans son plus bas lieu.
En second lieu, si l'on mène par
le point N de la machine une droite
RNQ, il sera aisé de voir que quant
le centre de pesanteur P, où toutes les forces
sont réunies, sera parvenu dans la verticale
RNQ, ou la route la coupe, toutes ces
forces demeureront encore immobiles
qu'elles tendent toutes à descendre
dans la verticale RNQ, & que la machine au-
ra été réduite en repos.

n si l'on veut s'assurer davantage de ces principes, on n'a qu'à atacher les A B C come ci-dessus à la planche, ôtant le poids S, & suspendant la e par un point N à volonté. Car on qu'en faisant tourner cette planche es poids autour de N, le centre P, un cercle POT Y aussi autour de N, quand il sera arivé dans le point O le s du cercle, tous ces poids demeurent en repos.

on aura en même tems le plaisir de ce point le plus bas O se trouvera verticale RNQ; & qu'en continuant e tourner la machine jusques à ce que e P arive en X dans la verticale RNQ us de N; tous les poids demeureront en repos, ce qui prouve l'accord par ces deux principes.

propriétéz du centre de pesanteur ont nuës de tous les savans Mécaniciens Archimedes jusques à ce jour, & très fort au long d'une maniere publique Geometrique dans les Elements de que & de Fisique qui ont paru ces derniers: mais il s'agissoit ici de les palpables & sensibles à toutes sortes sones, afin qu'on cessât enfin d'ajouter à ceux dont toutes les belles & chieuses promesses se terminent à reconnoître malgré eux un centre de gravité, ire leur apprentissage aux dépens de u'ils trompent.

On peut ajouter à ceci en faveur des savans que les deux principes précédens nous en font connoître encore deux autres qui subsistent en même tems qu'eux ; savoir que le produit du cors A par son hipotetique indivisible dans le sens vertical d'une part de RQ est égal à la somme des produits des cors B & C par leurs mouvemens hipotetiques indivisibles dans le sens contraire, d'autre part. Le second que le moment de A par sa distance YN , est égal à la somme des momens des cors B & C par leurs distances particulieres NF & NG , d'autre part de RQ , quelque nombre de poids qu'il y ait de part & d'autre. Ce que le calcul fait voir ; & avec un de ces deux derniers principes pris à souhait, lors qu'une machine sera donnée, on déterminera toujours sa situation. Car les routes des cors ABC sont déterminées par la nature de la machine ; & celle du centre P , par celles-ci, de sorte que les situations de tous les cors de P , sont déterminées entre elles par la machine dans tous les instans de son mouvement autour de N . C'est pourquoi toutes variables se reduiront d'abord à une seule (y en eût il 10000. &c.) laquelle contiendra perpetuellement la situation de la machine. Or cette seule variable se conoitra par un des deux derniers principes : ce qui est aisé à voir pour peu qu'on ait d'Analise.

Ceux qui ne voudront pas se doner la peine de faire l'experience que l'on a rapportée ci, pourront la venir voir chez l'Auteur le jeudi jour de ses conferences, sur les cinq heures du soir, rue des Boucheries du Faubourg saint Germain.

*de quelques poesies morales par M. A. R. D. In 8. à Paris chez Flo-
atin & Pierre Delaulne ruë saint Ja-
es. 1700.*

Dites les matieres de ce recueil sont
bien choisies & bien touchées. Il y a
pièces sur le merite & la fortune, sur
son & l'autorité; sur la verité & l'hu-
é, sur l'ambition & l'hipocrisie; sur
iens & les maux du mariage, & sur
res sujets semblables. On ne les sau-
ire sans y prendre beaucoup de plai-
& sans souhaiter qu'elles fussent plus
ies.

*ation & reflexions sur les Epîtres de saint
l, où l'on explique le sens literal, spi-
l, & moral. In 12. deux Tomes. à
chez Imbert de Bats, ruë saint Ja-
1700.*

Public doit cette explication des Epi-
de saint Paul à un Ecclesiastique
& habile, attaché depuis long-
l. le Cardinal Delphino, ci devant
France, auquel il l'a dediée. Il
r'il no l'a point entrepris pour les
mais seulement pour ceux qui sont
à lire le langage des Saints, &
uer. La metode qu'il y garde,
orter d'abord les paroles de l'A-
pôtre.

452 JOURNAL DES SAVANS.
pôtre, traduites en notre langue, & c
ce qu'il apele la letre. Il met en suite ent
une explication de la pensée de saint Pa
& c'est ce qu'il nome l'esprit. Il y aj
te enfin des reflexions, pour apprendre
ses lecteurs, le fruit qu'ils doivent t
des paroles & des pensées qu'ils ont lu
& ces reflexions sont sous le titre de B
rale.



XXIV.

JOURNAL
 DES SAVANS,

www.libtool.com.cn

Du Lundy 21. Juin. M. DCC.

Pastorale de Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Evêque Comte de Noyon, Pair France; aux Curez de son Diocese, touchant la conduite des nouveaux Reünis. In à Paris chez Pierre Esclassan, place de mbray. 1699.

L. L'Evêque de Noyon avertit les Curez de son Diocese de faire connoître aux Fideles dans leurs Instructions publiques & dans leurs entretiens culiers, la conformité de la Discipline Eglise Gallicane pour la conversion des estans, avec la Discipline de l'Eglise Rique pour la reünion des Donatistes. afin que cette discipline soit uniforme ; toutes les Eglises de son diocese, il ordone de conferer aux enfans le Sacrement de Batême aussi-tôt qu'ils en feront z, & aux parens de les presenter dans vint quatre heures après leur naissance, ; peine d'interdit de l'entrée de l'Eglise.

Il enjoint aux Curez de faire le catme au moins deux fois la semaine, d'inter les questions inutiles, les disputes, vaincre l'opiniâtreté des nouveaux R par la patience, & par la force de la propolée avec la simplicité de l'Evang

Il recomande aux Magistrats de per aux Curez l'entrée des prisons, pour s'oler & pour instruire les anciens Cato & les nouveaux convertis qui y sont nus pour crimes ou pour detes. Il mande aux Curez d'avoir une apli continuele pour l'instruction des enfai particulièrement de ceux dont les pare soient autrefois profession de la Religi R. de leur parler avec douceur & ter se, de leur expliquer avec soin les v catoliques, & d'examiner si on ne le spire point quelques restes des erre leurs peres.

Il exhorte les parens d'envoyer les e aux écoles & aux Catechismes dès l'a 5. ou de six ans.

S'il y a dans le Diocese quelques I ou quelques Heretiques, qui n'ayent core fait abjuration de l'erreur, il o aux Curez de leur remontrer avec de force que de charité, de profiter grace que l'Eglise leur offre de les re dans son sein; & lors qu'ils les jugeron disposez, ils en avertiront un des Ecle ques, auxquels il a doné le pouvoir d' are les Heretiques, afin qu'il se rende

paroisse, & qu'il reçoive l'abjuration, & que l'acte sera écrit dans les registres.

Que si les enfans des Heretiques & des nouveaux Reünis ont fait depuis leur Bapteme quelque acte de la Religion P. R. il veut qu'ils en fassent abjuration, & profession de foi.

Il défend à tous Prêtres d'absoudre de l'heresie, sans en avoir reçu de lui le pouvoir par écrit; & permet toutefois aux Curez de les absoudre de tous les cas reservez, même de l'heresie occulte, jusques au huitième jour d'après le prochain Synode.

Quors que les Curez jugeront que les nouveaux Reünis de leurs Paroisses seront suffisent instruits, ils les disposeront à faire une sainte confession, & à recevoir dignement le Corps de Nôtre Seigneur.

Il exhorte tous les Fideles, tant les anciens Catholiques que les nouveaux Convertis, d'assister les Dimanches & les Fêtes au saint Office, afin d'atirer sur eux les graces du Ciel; & leur enjoint de garder les preceptes de l'Eglise pour les abstinences, les jeûnes & la cessation du travail.

Il ordonne aux Medecins qui trouveront des malades en peril de mort, d'en avertir les Curez, afin qu'ils puissent leur administrer les Sacremens, & leur donner les autres secours dont ils auront besoin. Il enjoint aux Curez d'empêcher que les malades

ne soient visitez par des personnes suspectes.

Les nouveaux Reünis etant malades, refusent

furent de recevoir les Sacremens, ils les priveront de la sepulture Ecclesiastique, jusques à ce que par lui il ait été autrement ordonné.

La Ville de Riga Capitale de la Province de Livonie. à Paris chez Jaques Langlois, rue saint Jaques à la Renommée. 1700.

ON a gravé depuis peu de jours le plan de cette Ville, qui sert d'entretien à toute l'Europe; & on y a joint un discours qui explique ce qu'il est necessaire d'en savoir. On y apprend qu'elle est assise sur la riviere de Dune à deux lieües au-dessus de son embouchure; qu'elle a la figure d'un arc, dont la riviere fait la corde; qu'elle a six bastions & quatre Eglises; que les habitans sont Luthériens, à la reserve d'un petit nombre qui parlent la langue du Pays.

Il y aborde tous les ans plus de mille bateaux de Moscovie, chargez de peleteries qui se transporterent par mer en France, en Angleterre, & en Hollande. Il y arive tous les ans deux cent vaisseaux Marchans Holandois. Elle vaut par an cinq cent mille écus au Roi de Suede.

Des Marchans de Breme qui avoient quelque comerce avec ceux de Livonie, obtinrent d'eux au douzième siecle la permission de s'établir dans une Isle à six lieües de l'embouchure de la riviere. Quelques années après Alexandre III. y envoya un Evêque nommé Menard. Bertold qui lui succeda

comen

ça à bâtir la Ville de Riga. Albert le troisiéme Evêque, la ferma de lles, y éleva une Eglise.

Les premiers Evêques ayant fondé d'au-
vêchez dans la Province, l'Eglise de
ut érigée en Archiepiscopale, & en Me-
e en 1215. par le Pape Innocent III.
remiers Evêques étoient maîtres abso-
la ville. Les Chevaliers Teutoni-
prirent en 1330. & s'y maintinrent
s, après quoi ils la rendirent aux Ar-
ques en execution de quelques regle-
du Pape & de l'Empereur.

Bourgeois enrichis par le comerce,
ulurent plus obeir aux Archevêques
our le temporel, prirent les armes
: eux, & entrerent dans l'alliance des
Anceatiques.

1523. le Luteranisme s'introduisit dans
d'où les Ecclesiastiques furent chassés.

1611. les Conquêtes des Moscovites &
ledois, obligerent les Habitans à im-

le secours de Sigismond Auguste,
e Pologne, & à se soumettre à lui.

ans après tous les Ecclesiastiques ayant
la Religion Catholique, l'Archevêché

int. En 1587. Etienne Batori Roi de
ne alla à Riga, y mit les Jesuites en

sion de l'Eglise de saint Jaques, &
ona un Colege.

1656. Charles Adolfe Roi de Suede, prit Riga
21. & permit aux Catholiques de se re-

En 1656. le Grand Duc de Mosco-
00. V vie

vic entre en Livonie, mit le siege devant Riga, & le leva fix semaines apres.

Friderici Spanhemii F. F. brevis Introductio ad historiam sacram utriusque Testamenti, ac precipue Christianam, ad A. M. D. VIII. Accedunt Orationes duæ novissimæ. Editio sere nova, omnium purgatissima. In 4. Francofurti & Lipsiæ, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier. 1699.

Bien que l'histoire du nouveau Testament soit renfermée dans un espace beaucoup moindre que celle de l'ancien, elle est beaucoup plus étendue dans l'Introduction que M. Spanheim nous en donne, & elle contient un plus grand nombre d'évenemens. J'indiquerai seulement les plus remarquables de chaque siecle, sur lesquels ceux qui se veulent instruire, se doivent arêter.

Ce qui se présente d'abord à l'entrée du premier siecle, c'est l'accomplissement de la Profetie de Jacob, la fin des semaines de Daniel, l'année de la naissance du Sauveur, différente de celle que Denis le Petit a fixée; le denombrement de l'Empire ordonné par Auguste, la conception de saint Jean Baptiste, l'annonciation faite par l'Ange à la sainte Vierge, le commencement de la prédication de saint Jean en la 15. année de l'Empire de Tibere, le Batême de N. S. lors qu'il avoit environ trente ans, les années de son ministère, le nombre des Pâques qu'il cele
br

1, sa passion, sa mort, sa resurrection, son ascension.

Les actes des Apôtres viennent en suite, leur predication, leurs travaux, la conversion de saint Paul, les voyages des Apôtres au tems de la mort de saint Jaques fils de Zebedée, les livres des quatre Evangelistes, les Epîtres de saint Paul & les Canoniques, le tems précis auquel ces livres & ces Epîtres ont été écrites, la fondation des Eglises en sie, en Afrique & en Europe, la forme de leur gouvernement, l'institution des Disciples, l'élection des sept Diacres, l'ordination des Evêques, les persecutions excitées par les Juifs contre les Cretiens, & par les Payens sous Neron & sous Domitien contre les Cretiens & contre les Juifs; les conciles, les revolutions arrivées dans les saires des Juifs, la prise de Jerusalem, le triumphe de Vespasien & de Tite, & la dispersion des Juifs.

Le second siecle represente le progrès de la Religion Cretienne dans tout le monde, la mort de saint Jean l'Evangeliste, l'état des Eglises d'Alexandrie, d'Antioche & de Rome. la celebration du Dimanche, les Assemblées des Fideles dans des maisons particulieres, dans des cimetieres & dans des cavernes, la lecture de l'Écriture, les prieres, la participation aux sacrez Misteres, les Agapes, le Batême, la Penitence, le triumphe de la croix, les heresies de Saturnin, de Basilide, de Carpocrate, de Valentin,

des Gnostiques, de Cerdon, de Marcion, de Montan & de quelques autres.

On vit paroître dans le même siècle plusieurs traductions de l'Écriture; celles de l'ancien Testament en Grec par Aquila, par Theodotion & par Simmaque; la Version du nouveau en Siriaque, & les Latines de l'un & de l'autre Testament.

Les persécutions se renouvelerent sous Trajan, sous Adrien, sous Antonin le pieux, & sous Antonin le Philosophe, & saint Justin, Meliton, & Atenagoras publierent des Apologies, pour l'innocence des Cretiens.

Les autres Ecclesiastiques qui parurent au même tems, sont saint Ignace, saint Polycarpe, Papias, Hegesipe, Teofile Evêque d'Antioche, saint Irenée, Clement d'Alexandrie, & Tertullien. Il y eut aussi plusieurs Conciles en Orient & en Occident, soit pour la condanation des Heretiques, ou pour les differens survenus entre les Evêques pour la celebration de la Fête de Pâque.

L'Etat de l'Eglise parut assés heureux au troisieme siècle. Les Princes, les Grans & même les Philosophes y embrasserent la Religion Cretiene. On met de ce nombre Mammée mere d'Alexandre Severe, & l'Empereur Filipe, bien que plusieurs savans ne conviennent pas du dernier. La doctrine y fut alterée par les erreurs de Clement d'Alexandrie, & par celles d'Origene, & de Tertullien. On y rendit de grans honneurs

à la

re des Martirs, & à leurs Reli-
 y garda une grande rigueur en-
 qui avoient cédé à la violence des
 & on les soumit à une longue
 ase penitence.

Levea un grand nombre d'heresies
 la Trinité, contre la Divinité de Je-
 st, contre l'unité du Principe de tou-
 ses, contre l'immortalité de l'ame,
 resurrection du cors. Il y eut aussi
 schismes, entre lesquels celui des Nova-
 excita les plus grans desordres. Il y
 encore de grans diferens entre les Evé-
 es touchant le Batême des Heretiques.

Les persecutions y furent frequentes &
 elles sous l'Empereur Severe, sous Maxi-
 in, sous Dece, sous Valerien, sous Aure-
 en, & sous Diocletien.

Les Docteurs les plus celebres furent Ori-
 gene, saint Gregoire Taumaturge, Denis
 d'Alexandrie, Methodius, Tertullien, saint
 Ciprien. Minucius Felix, & Arnobe y dé-
 fendirent la verité de la Religion, & l'in-
 nocence des Cretiens. Les Conciles y fle-
 trirent les erreurs, & y maintinrent la dis-
 cipline.

Au comencement du quatriéme siecle,
 Constantin dona la paix à l'Eglise, défen-
 dit les sacrifices, abatit les Idoles, & chan-
 gea leurs temples en lieux consacrez au
 culte du vrai Dieu. L'Évangile fut por-
 té aux nations les plus éloignées, & nean-
 moins le Paganisme fut conservé dans les

grandes villes, par l'autorité de Julien.

Les Dioceses & les Provinces Ecclesiastiques y furent distinguées suivant la forme du gouvernement civil de l'Empire ; & les titres d'Archevêque, d'Exarque, de Primat & de Patriarche y furent atribuez aux Evêques des grans Reges. Les Empereurs y prirent une grande autorité sur la police extérieure, & y jouirent du droit de convoquer les Conciles.

L'heresie d'Arius excita dans l'Eglise d'Alexandrie des troubles qui agiterent longtems l'Eglise Universele. Elle fut solennellement condanée dans le Concile Ecumenique de Nicée, convoqué par Constantin. Le jour de la Fête de Pâque y fut fixé, le Schisme des Novatiens apaisé, le pouvoir des Metropolitains établi ; & plusieurs reglemens y furent faits pour la reconciliation des Penitens.

Le Concile de Constantinople tenu en 381. décida la question de la Divinité du saint Esprit contre Macedonius, jugea la cause de saint Gregoire de Nazianze, & atribua un nouveau rang à l'Evêque de Constantinople immediatement après le Pape de Rome.

Le Concile d'Eluire en Espagne, fit plusieurs Canons, entre lesquels celui du Celi-
bat des Ecclesiastiques, & celui des Images
sont des plus remarquables. Celui d'Arles
dans les Gaules termina le diferent du Batê-
me des heretiques. Les Docteurs les plus

celebres de ce siecle, furent Eusebe de Cesarée auteur de la Cronique & de l'Histoire Ecclesiastique, saint Atanase défenseur de la foi contre Arius, saint Basile, les deux Gregoires, l'un de Naziance & l'autre de Nisse, saint Cirille de Jerusalem, saint Epifane, saint Crisostome, Lactance, saint Hilaire de Poitiers, saint Optat, saint Paulin, saint Jerome & saint Augustin.

La vie Solitaire, Monastique & Cenobitique, fut instituée au même tems par saint Antoine, par saint Hilarion & par saint Pacome, dont l'exemple fut suivi par une troupe innombrable d'humbles mortifiez qui peuplerent les deserts, & les sanctifierent par leur penitence.

On publia dans ce siecle des narrations incertaines, come plusieurs de celles qui sont contenuës dans les actes de saint Silvestre Pape, come la donation de Constantin, & come plusieurs circonstances du Martire de sainte Caterine, de l'Histoire de sainte Ursule, & de la vie de saint Nicolas.

Le cinquième siecle dona un accroissement considerable au Christianisme par la conversion des Hibernois, & par celles des Bourguignons & des François. D'un autre côté la foi y fut combatuë par les nouvelles heresies des Donatistes, des Pelagiens, des Nestoriens & des Eutichiens. Les Donatistes & les Pelagiens furent vaincus par saint Augustin; les Nestoriens furent condanez par

le Pape saint Celestin, & par saint Cirille d'Alexandrie. Jean d'Antioche & Teodoret défendirent d'abord la persone de Nestorius plutôt que ses sentimens.

Les Eutichiens furent premierement condanez par Flavien Evêque de Constantinople, puis par le Pape saint Leon I. & en suite par le Concile Ecumenique de Calcedoine: mais bien loin de reconoitre leur erreur, ils s'opiniâtrèrent à la soutenir, & continuerent de long-tems troubler la paix.

Les savans qui éclairerent alors l'Eglise par leur doctrine, furent entre les Grecs Teofile d'Alexandrie, saint Cirille son neveu, Sinesius, Isidore de Damiete, Teodoret, Socrate, Sozomene; & entre les Latins Rufin, Sulpice Severe, saint Prosper, Paul Orose, Prudence, saint Hilaire d'Arles, Cassien, Vincent de Lerins, Eucher Evêque de Lion & Sidonius. Il ne faut pas oublier le Code Teodosien compilé au mois de Fevrier de l'an 435.

Les Colquéens, les Laziens, les Etiopiens, les Armeniens, & d'autres peuples reçurent l'Evangile, & les Wisigots renoncèrent à l'Arianisme au commencement du sixième siecle. Le nombre des Fêtes y fut augmenté de celles de l'Annonciation de la sainte Vierge, de la naissance de saint Jean Baptiste, de la Chaire de saint Pierre & de quelques autres. Plusieurs ceremonies y furent introduites, & plusieurs devotions instituées,

ées, come les processions des Rogations. Justinien y prit grande part aux affaires de Religion, & principalement dans la dis-
 cussion des trois Chapitres, éleva un grand nombre d'Eglises, & fit quantité de con-
 structions pour rétablir la discipline parmi les ecclésiastiques & parmi les Moines. Plusieurs heresies s'éleverent sous son Empire, furent considerées come des rejets de l'arbre d'Eutiche. On met de ce nombre les Nestoriciens qui disoient que le Corps de N. S. avoit été sujet à la corruption, à la faim, à la soif, à la lassitude, & aux autres inconvénients semblables. Les Fantasiastes soutenoient au contraire qu'il en avoit été exempt, & qu'il ne les avoit souffertes qu'en apparence. On met au même rang les Apollinaristes, qui disoient que N. S. avoit ignoré le jour du Jugement.

Il n'y eut pas seulement des heresies qui menaçoient la pureté de la Foi: il y eut encore de fâcheuses contestations qui troublerent la paix des Catholiques. Le sujet qui divisa consistoit à savoir si l'on pouvoit dire qu'une Personne de la Trinité avoit été incarnée. Quelques Moines de Scythie soutenoient l'affirmative; & un Diacre nommé Nestor, la négative. Les Moines ne purent obtenir du Pape Hormidas qu'il prononçât en leur faveur; mais ils tirèrent une approbation des Evêques d'Afrique, releguez en exil: & le Pape Jean II. successeur d'Hormidas fut du même sentiment.

Ces disputes & ces heresies, obligerent à convoquer des Conciles en plusieurs villes de l'Empire. Il y en eut un Ecumenique à Constantinople sous l'Empereur Justinien & sous le Pape Vigile, où les erreurs d'Origenne & les trois Chapitres furent condanez. Les Ecrivains les plus renommés de ce siècle là, furent Procope de Gaere, Leon de Bizance, Evagre, Anastase Sinaïte Evêque d'Antioche, Euloge d'Alexandrie, Ennode, saint Fulgence, Alcime, Avit Archevêque de Vienne, Cassiodore, Boece, Pascale Diacre de Rome, Denis le Petit, Gregoire de Tours, Ferrand Diacre de Cartage, Liberat aussi Diacre de la même Eglise, Facundus & saint Gregoire Pape.

L'Ordre de saint Benoît qui a rempli l'Occident d'un nombre infini de saints Moines, fut institué en Italie au commencement de ce siècle. L'Ere de Denis le Petit, de laquelle on comte comunement les années, fut introduite en la 32. année. Le cors du droit civil composé des Instituts, du Code, du Digeste, & des Noveles, fut redigé par ordre de Justinien.

La prédication de saint Augustin, moine de l'Ordre de saint Benoît & de ses compagnons, envoyez en Angleterre par saint Gregoire Pape sur la fin du sixième siècle, y convertit dans le septième une multitude incroyable de peuple à la Foi, qui fut bien-tôt après anoncée au Danemarc, à la Westfalie, à la Turinge & à l'Alemagne par le mini-

frere de plusieurs Moines du même Ordre.

La Fête de tous les Saints fut instituée à Rome par le Pape Boniface IV. & a depuis été célébrée dans les autres Eglises. Le droit d'Azile fut introduit bien-tôt après par Boniface V. & l'investiture des Evêques, & le Pallium par Leon II.

Le titre d'Evêque Universel pris autrefois par Jean surnomé le Jeuneur Patriarche de Constantinople, & rejeté par S. Gregoire I. après avoir donné lieu à de longues contestations, fut enfin attribué au Pape.

Dans la 622. anée de l'Ere de Denis le Petit, l'imposteur Mahomet secondé du Moine Sergius, publia l'impiété du Mahometisme, & l'établit par les armes.

Outre les anciennes heresies des Manichéens, des Ariens, des Pelagiens & des Nestoriens qui s'oposoient à la Foi, il s'en éleva de nouvelles, & entre autres celle des Monotelites qui ne reconnoissoient qu'une volonté dans J. C. L'Empereur Heraclius fut accusé de la favoriser, & le Pape Honorius soupçonné de la tenir. Elle fut condanée dans un Concile écumenique, célébré à Constantinople en 680.

Les guerres des Sarazins, & les autres calamitez publiques qui survinrent en ce siècle, le rendirent moins fertile que les autres en excellens Ecrivains. On ne laisse pas d'y trouver Teofilacte Simocate qui a écrit l'histoire de l'Empereur Maurice, Filopone le Grammairien auteur des livres

contre Proclus, l'auteur de la Cronique d'Alexandrie, saint Eloi Evêque de Noyon, saint Isidore Evêque de Seville, saint Ildefonse Evêque de Toledé, & Bede surnomé le Venerable.

L'Ordre de saint Benoit s'acrut merveilleusement en ce tems-là par les travaux de saint Colomban & de saint Maur, & par la liberalité des Princes qui fonderent à l'envi des Monasteres. Les plus considerables sont les Abayes de saint Gal, de saint Luxeu, de Bobio, de saint Denis en France, & de Fleuri sur Loire.

Le progrès prodigieux des armes Mahometanes en Egipte & en Afrique pendant le 8. siecle fut funeste à la Religion Cretiene. Mais elle se dédomagea en quelque sorte de ces pertes par les nouveaux établissemens qu'elle fit en Esclavonie, en Hongrie, en Saxe, en Baviere & ailleurs, & par les érections des Evêchez de Mayence, de Saltbourg & de Frisingue.

Ce fut en ce tems-là que les Evêques comencerent à s'engager à l'obeissance du Pape par un serment, dont le Cardinal Baronius raporte la formule dans ses anales sur l'an 723.

Les disputes survenuës au même tems au sujet des Images, exciterent beaucoup de bruit ; & leur culte fut enfin établi par le second Concile de Nicée, nonobstant les oppositions de l'Empereur Constantin fils d'Irene, & celles de Charlemagne.

L'heresie de Felix d'Urgel, qui soutenoit que J. C. étoit véritable fils de Dieu selon la nature divine, & fils adoptif seulement selon la nature humaine, fut répandue dans la France par Elipand, & condanée par les Conciles de Ratisbone, & de Francfort.

Les auteurs qui fleurirent en ce siecle-là, furent saint Jean Damascene, zélé défenseur des Images, George Sincelle, Nicefore Patriarche de Constantinople, Teofane, Teodore Studite, Alcuin, Paulin Patriarche d'Aguilée, Paul Warnesvide Diacre de la même Eglise. Les Turcs jeterent au même siecle les fondemens de leur Empire, qui est parvenu depuis à un haut point de grandeur & de puissance.

Lettres de Piété des Saints Peres Grecs, & Latins des quatre premiers siecles de l'Eglise, où il est traité sous divers titres, des principaux sujets de la Morale Chretienne. In 12. trois Tomes, par le P^e. Prêtre de l'Oratoire. à Paris chez Edme Couterot, rue saint Jacques. 1700.

LE P. de l'Oratoire qui a travaillé à cette traduction, a cru rendre service au public, en choisissant entre les lettres des saints Peres des quatre premiers siecles, celles où ils traitent des preceptes de la Morale, & des devoirs de la vie Chretienne. Il les a donc rangées sous divers titres, non selon l'ordre du tems, mais sous celui des matie-

res. Il a mis dans le premier rang celles qui regardent les devoirs generaux, puis celles qui regardent les devoirs particuliers envers Dieu, envers le prochain, & envers soi-même. Il a ajouté celles qui contiennent les devoirs d'un Evêque, d'un Prêtre, d'un Moine, d'un Officier de guerre, d'un Magistrat; celles qui concernent les obligations des personnes mariées; & enfin celles qui instruisent les Vierges & les Veuves.

Extrait d'une Lettre de M. Nolin Geographe ordinaire du Roi, & de son Altesse Royale, Monsieur.

Bien que M. de l'Isle fasse depuis longtemps profession d'enseigner la Geographie, il ne comença qu'au mois de Mars dernier d'en publier quelques ouvrages, & s'imagina que pour leur donner du credit, il faisoit persuader que ceux qui avoient paru auparavant étoient fort defectueux. Il s'est particulièrement déclaré contre M. Nolin, qu'il a nommé dans ses lettres inserées aux Journaux des 17. & 24. du mois de Mai. Il y attaque la Mapemonde que M. Nolin eut l'honneur de présenter à sa Majesté dès le mois de Novembre dernier, quatre mois avant que les ouvrages de M. de l'Isle eussent paru; ce qui fait voir qu'il n'y a rien dans cette Mapemonde qui soit emprunté de lui. M. Nolin va donner au public la Terre Sainte en quatre feuilles, avec les

divi-

divisions anciennes & modernes, les principales actions arrivées pendant l'un & l'autre Testament, & une Cronologie des Chefs des Israélites. Les ornemens sont composez de plusieurs monumens des lieux Saints. Cet ouvrage sera suivi des quatre parties du monde en plusieurs feuilles, accompagnées des plus grans événemens qui y sont arrivés depuis le déluge. Il se réserve de rendre sur chacune de ces grandes parties, raison au public des principaux changemens, qu'il y a faits, ayant en cela suivi très exactement les savantes & utiles observations de Mess. de l'Académie des sciences, sans qu'il ait eu la temerité de les vouloir changer ou perfectionner par ses foibles raisonnemens. Il se rapportera de tout au jugement des personnes intelligentes & désintéressées, sans vouloir entrer en dispute ni contre M. de l'Isle, ni contre aucun autre.

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundy 28. Juin. M. DCC.

Friderici Spanhemii F. F. brevis Introductio ad historiam sacram utriusque Testamenti, ac præcipuè Christianam, ad A. M. D. VIII. Accedunt Orationes due novissimæ. Editio fere nova, omnium purgatissima. In 4. Francofurti & Lipsiæ, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier. 1699.

LE neuvième siecle est remarquable par les travaux que suporta Charlemagne pour abolir l'ignorance, la barbarie, la superstition, & l'idolatrie; & par la conversion de la Boëme, de la Moravie, & de la Pologne à la Foi. Les Capitulaires de ce Prince, & ceux des Empereurs Louis le Debonaire, & Charles le Chauve, font foi des soins qu'ils prirent de metre un bon ordre dans leurs états, d'y faire fleurir les arts, & regner la pieté.

Les Ecoles établies dans les Evêchez, dans les Monasteres, & même dans les Palais des Princes, avancerent merveilleusement

et le renouvellement de l'étude. Les
 ions de plusieurs Eglises Catedrales, &
 oleges de Chanoines, favoriseroient le
 e dessein.

On rapporte à ce tems-ci la Fable ridicule
 de la Papeſſe Jeanne, que quelques Histo-
 riens ont placée sur le ſaint Siege entre Leon
 & Benoit III.

Le livre de Paſcaſe Ratbert Moine de Cor-
 ce, & celui de Ratram Moine de la même
 re, & celui de Jean Scot Erigene, don-
 nent lieu à de grandes diſputes au ſujet de
 l'Eſſence Eucariftie. Il y en eut auſſi ſur la
 Grâces & la prédeſtination, à l'ocafion des-
 quels Goteſcalc fut mal traité par Hinc-
 mar, & enſermé dans une étroite priſon, où
 il demeura plus de vingt ans, juſques à la
 mort ſans changer de ſentiment.

La dépoſition de ſaint Ignace Patriarche
 de Conſtantinople, & l'intruſion de Photius
 dans le Schiſme qui ſepare encore aujour-
 d'hui l'Egliſe Greque d'avec la Latine. Pho-
 tius fut un des plus ſavans homes de ce ſiè-
 cle. Sa Bibliothèque fait conoitre quelle
 étoit l'étendue de ſa lecture, & la profon-
 deur de ſon érudition.

Il y eut auſſi des Ecrivains de reputation
 en Occident, come Rabanus Maurus Abé
 de Fulde, & depuis Archevêque de Mayen-
 ce, Aimon Abé d'Hirſfeld & Evêque d'Hal-
 lant, Amalarius Fortunatus, Claude Evê-
 que de Turin, Agobard Archevêque de Lion,
 & ſur-tout *ſeconde Strabon*, Anaſtaſe le Bibliothecai-
 re,

re, Hincmar Archevêque de Reims, Eginard auteur de la vie de Charlemagne, & Teodulfe Evêque d'Orleans. Les courses & les irruptions des Normans sur les Côtes d'Angleterre, de France & d'Espagne, y porterent une horrible desolation, & y ruinerent un grand nombre d'Eglises & de Monasteres. La découverte du cors de saint Jaques le Majeur, pretendue faite à Compostele, & la translation de celui de saint Marc à Venise, sont des faits qui meritent d'estre remarquez.

Quelqu'afreuse que soit la peinture que font les Historiens des desordres qui regnoient au dixième siecle, il faut avouer que la vertu n'y fut pas entièrement negligée. Les Normans y firent profession de la Foi à l'exemple de Rollon leur Roi, qui à son Batême, prit le nom de Robert; & les Moscovites firent la même chose à l'exemple de Wolodimir leur Duc. Les Polonois & les Hongrois, qui peu auparavant avoient reçu l'Evangile, comencerent à le pratiquer.

Les Empereurs y prirent soin des affaires de l'Eglise. Oton I. procura dans Rome la déposition du Pape Jean XIII. & Oton III. son petit fils rétablit sur le saint Siege Gregoire V. qui en avoit été chassé par un indigne Usurpateur.

Il est vrai que les bons Ecrivains y ont été rares. On y trouve néanmoins Teodulfe, Ecumenius, Simeon Metafrase, Reginon, Flodoard, Vitiquind, Luitprand

moins. On y a vû fonder non seulement des Evêchez & des Abayes, mais l'Oratoire de Cluni, qui dans les siècles suivans a produit un grand nombre de Moines d'excellente doctrine, & d'une éminente

comencement du siècle suivant vit surintendant Siege Silvestre II. homme si habile dans les sciences humaines, qu'il fut soupçonné de ne pouvoir les avoir apprises que par la noire intelligence avec les Demons. mais le premier le dessein de la guerre sainte, publiée depuis par Urbain II. dans le concile de Clermont, & entreprise pour le recouvrement des Pays saintifiés par l'établissement des plus grands mystères de notre religion.

Les Croisez s'assemblerent au nombre de cent mille sous la conduite de Hugue Grand frere de Filipe I. sous celle de Robert Duc de Normandie, de Robert Comte de Flandre, de Raimond Comte de Toulouse, de Godefroi de Bouillon Duc de Lo-

Les premiers exploits de leurs armes furent heureux par la prise de Nicée, & par celle d'Antioche & de Jerusalem.

L'Empire d'Occident fut étrangement décliné en ce tems-là par le différent survenu entre l'Empereur Henri IV. & le Pape Grégoire VII. au sujet des investitures. L'Empereur fut excomunié, & déposé, & chassé de la plus grande partie de ses États, & contraint d'aller en Italie durant les

plus

plus grandes rigueurs de l'hiver, pour obtenir son absolution.

Le titre de Cardinal qui avoit toujours été au dessous de celui d'Evêque, fut mis au dessus, & honoré de plusieurs Privileges, & entre autres de celui d'élire le Pape.

La question de la présence réelle du Corps de N. S. au Sacrement de l'Eucaristie, fut agitée avec une extrême chaleur; & Beranger Archidiacre d'Angers qui la nioit, condamné à Rome, à Verceil & à Tours, & contraint de se retracter. On croit pourtant qu'il demeura dans son sentiment jusques à la mort.

Le Schisme des Grecs fut renouvelé par Michel Cerularius, Patriarche de Constantinople, & les Latins acusez d'erreur au sujet de la Procession du Saint Esprit, de la consecration en pain sans levain, du jeûne du Samedi, de celui de Carême moins austere en Occident qu'en Orient, & de la barbe des Prêtres.

Outre les Conciles convoquez contre l'heresie de Beranger, il y en eut plusieurs autres contre la Simonie, contre le mariage des Prêtres, contre les investitures faites par les Empereurs, & contre divers abus qui s'étoient glissez dans la discipline.

On comte peu d'Ecrivains Grecs en ce tems-là, & on n'y trouve presque que Cedrenus, Scilitze Curopalate, Psellus, Xiphilin Patriarche de Constantinople abreviateur de Dion Cassius, Gregoire Palamas, & Samuel

hianus Juif converti, & auteur
de l'avenement du Messie, tra-
de en Latin, & inseré dans le IV.
la Bibliothèque des Peres de l'édi-
tris.

eut un plus grand nombre parmi
s, savoir Glaber Radulfus, Ditmar
de Merfbourg, Hermannus Con-
Ademarus, Lambertus, Schahna-
afis, Marianus, Scotus Moine de Ful-
Adamus Chanoine de Breme, Sige-
Moine de Gemblours, Gaufridus à Ma-
a, & Guillaume Appulienfis. On y
ajouter Brunon, Lancfrand, S. Ansel-
Hugues Evêque de Langres, Durand
de Teoarne, Deodwin Evêque de Lie-
Guitmond, Alger, & Adelman. On
ne doit pas oublier Fulbert Evêque de Char-
tres, Piere Damien, Humbert Cardinal de
l'Eglise Romaine, Bernon Abé d'Auge, &
Brunon Evêque de Wurtzbourg. Les Or-
dres des Chartreux, de Citeaux, de saint
Antoine, & de Grammont prirent naiffan-
ce en ce tems-là.

Pascal II. comença au douzième siecle à
ne plus dater les Brefs & les Bulles des anées
des Empereurs, mais de celles de son Pon-
tificat. La Pomeraine, la Livonie, la Nor-
vege, la Finlande, & d'autres Pays du Nord
furent éclairés de la lumiere de l'Evangile.

Godefroi de Bouillon étant mort Bau-
doüin son frere, & Foulques gendre de
Baudouin porterent la Religion Creïen

JOURNAL

is aux bors de l'Eufrate, & y abolie Mahometisme.

ois nouvelles Croisades furent entreprisans ce siecle pour le recouvrement de terre Sainte; l'une par Guillaume VIII. d'Aquitaine, & par Hugues le Grand; l'autre par l'Empereur Conrard III. & par Louis VII. Roi de France; & la dernière par Frederic I. Empereur, par Filipe Auguste Roi de France, & par Richard Roi d'Angleterre. Mais l'ambition, la jalousie, & la discorde qui divisèrent ces Princes, jointes à la corruption des mœurs, & à toute sorte de débordemens, leur attirerent tant de mauvais succès, que les Sarazins eurent le moyen d'en profiter, & de se remettre en possession de Jerusalem, & de toute la Palestine.

Alexandre III. mit au nombre des Saints Edouard Roi d'Angleterre, Saint Thomas de Cantorbie, & saint Bernard.

Les Vaudois, les Pauvres de Lion, & les Albigeois, furent condânez par le même Pape dans le III. Concile de Latran, & par plusieurs Conciles tenus en France. Pierre Abailard le fut aussi dans un Concile de Soissons, & dans un de Sens à la poursuite de saint Bernard. Gilbert de la Porée Evêque de Poitiers le fut pareillement dans un Concile de Reims.

Dans le cours de ce siecle, il y eut trois Conciles Generaux, celebrez tous trois à Rome. Dans le premier, l'Empereur re-

nonça

nelement au droit d'investir les
 ar l'anneau, & par le Bâton Pas-
 ns le second les erreurs d'Arnauld
 disciple d'Abailard, furent pro-
 x les mariages des Ecclesiastiques &
 ieuses interdits; & dans le troisié-
 it ordonné que l'élection du Pape se-
 : par les Cardinaux, à condition
 a auroit au moins les deux tiers des
 s.

e Lombard Evêque de Paris, com-
 ce tems-là ses quatre Livres des Sen-
 , à l'imitation de ceux de la Foi Or-
 : composez long-tems auparavant par
 ean Damascene. Les Docteurs qui
 vi sa metode, & illustré sa doctrine,
 té des questions curieuses, avec une
 subtilité de raisonnement. Gratien
 peu prés au même tems le decret
 a premiere partie du droit Canoni-
 es autres Ecrivains de ce siecle font
 Pierre de Cluni, saint Bernard,
 & Richard de saint Victoire, Pie-
 ris, Jean de Salisberi, l'Abé Joa-
 es de Chartres, Oton de Frifin-
 uillaume de Tir. Outre l'Ordre
 ntré fondé en 1120. par saint Nort-
 eut des Ordres militaires instituez
 oir les Pelerins de Jerusalem, &
 ner les courses des Infideles. Les
 ndians prirent aussi naissance au
 s. Enfin la découverte des Pan-
 rence. donâ lieu au rétablisse-
 ment.

ment de l'Etude du droit Civil, & à la creation des titres de Docteur, & de Bachelier à Boulogne, d'où ils font passez aux autres Universitez.

La Prusse assujettie par les armes des Chevaliers de l'Ordre Tentonique, reçut le joug du Christianisme au comencement du treizième siecle, & la Tartarie le subit au même tems, bien qu'elle l'ait secoué depuis. Plusieurs Juifs reçurent aussi le batême en Espagne, & ailleurs, les uns par force, & les autres volontairement, entre lesquels fut Nicolas de Lira, Religieux de l'Ordre de saint François, conu par ses Comentaires sur l'Ecriture.

Les Croisades continuerent au même tems à la sollicitation d'Innocent III. Baudouin Comte de Flandre prit la Ville de Constantinople, où il se fit reconoître Empereur d'Orient. Frideric II. y passa bientôt après, y reprit Jerusalem & toute la Palestine, & en fut rapelé par les diferens qu'il eut à soutenir contre les Papes, & par les guerres des Guelfes, & des Gibelins.

Saint Louis Roi de France, entreprit une expedition dont les premiers succès furent heureux par la prise de Damiete, qu'il rendit incontinent après au Sultan d'Egipe, pour obtenir sa liberté. Sa mort causée à Tunis par une maladie contagieuse dans une seconde expedition, mit fin à la guerre Sainte, & ôta aux Cretiens l'esperance de delivrer Jerusalem de la tiranie des Sarazins.

erres contre les Infideles furent suivie à laquelle le Pape Innocent III. cesseurs exciterent les Princes conuadois & les Albigeois. Après de combats, donez & soutenus avecantages, Raimond le fils Comte de se soumit à l'autorité d'Honoré III. t obéissance, & les deux partis mises armes. Les Albigeois dispersez terre, en Flandre, en Alemagne, ime, eurent pour Successeurs les & les Hussites, dont je parlerai uite de cet Extrait. La Fête du ement fut instituée en ce tems-là n IV. & le Chapelet par saint Do-

peres Grecs qui avoient repris nople, & en avoient chassé les ne pouvant resister seuls à la puissance des Turcs, implorerent le secours des l'Occident. Michel Paleologue é par Arsene Patriarche de Con- e, pour avoir fait crever les yeux eur Lascaris, envoya des Ambaf- Pape Gregoire X. pour lui pro- union des deux Eglises, qui fut t Concile de Lion, & mal entre- es Grecs.

au même tems de grandes disputes Docteurs en Teologie de l'Univer- s, & les Religieux Mandians. Jean General des Cordeliers, avoit pu- re sous le titre d'Evangile Eternel,

JOURNAL

quel Guillaume de Saint Amour en avoit
 posé un autre intitulé *De periculis novissimo-*
rum temporum. Alexandre IV. fit bruler se-
 cretement celui de Jean de Parme, & con-
 dana publiquement celui de Guillaume de
 Saint Amour.

www.libtong.com.cn

Lors que la bule de la condanation fut pu-
 bliée, Guillaume de saint Amour étoit sur
 le chemin d'Italie avec trois autres Docteurs
 de Paris. Ils continuerent leur voyage, &
 quand ils furent arivez à la Cour de Rome,
 Guillaume de saint Amour fit voir si claire-
 ment son innocence, qu'il fut déchargé des
 acufations des Mandians, auxquelles les Do-
 minicains avoient la plus grande part. Après
 qu'il eut obtenu d'Alexandre IV. la permis-
 sion de s'en retourner, ce Pape acorda aux
 importunitez des Dominicains une autre Bu-
 le par laquelle il lui défendit de rentrer en
 France, & le priva de ses benefices, & de
 toute fonction de Docteur.

Il se retira au lieu de sa naissance, & y
 demeura jusques à la mort d'Alexandre IV.
 après quoi il revint à Paris, où il compo-
 sa un autre livre pour la défense du premier
 sous le titre de Collections de l'Escriture sain-
 te, & l'envoya à Clement IV. qui lui pro-
 mit de l'examiner.

Il y eut dans ce siecle trois Conciles ge-
 neraux, un de Latran, & deux de Lion.
 Albert le Grand, Alexandre de Halés, saint
 Thomas, & saint Bonaventure introduis-
 rent dans l'Ecole la Philosophie d'Aristote qu'
 n'avoie

n'a
 tré
 un
 So
 re
 N
 ta
 c
 M
 V
 E

luës que sur des traductions ex-
 tant défectueuses, & furent suivis par
 une presqu'innombrable d'auteurs de
 s de Teologie.

Les principaux auteurs entre les Grecs fu-
 rent Nicolas Coniate, Anne Comnene,
 Pierre Brienne, George Acropolite, Can-
 thacrine, Pachimere, Jean Veccus Patriar-
 che de Constantinople; & entre les Latins
 Bernard Abé d'Ursperg, Mathieu Paris,
 Martinus Polonus, Jacobus de Voragine,
 Vincent de Beauvais, Guillaume Nangis,
 Paul de Venise, & Raimond Lulle.

Le massacre des François fait en Sicile à
 l'heure de Vêpres le jour de Pâque de l'an
 1281. fut un des plus cruels événemens de
 ce siècle-là. La publication faite du pre-
 mier Jubilé universel par le Pape Boniface
 VIII. est aussi un des plus remarquables éve-
 nemens.

Le différent de Filipe le Bel avec Bonifa-
 ce VIII. fut une affaire de grand éclat à l'ou-
 verture du quatorzième siècle. Les Papes
 suivans tinrent leur Siege à Avignon l'espa-
 ce de soixante & dix ans. Après la mort
 de Gregoire XI. qui l'avoit reporté à Rome,
 les Cardinaux partagez sur l'élection d'un
 Successeur, firent un Schisme qui divisa
 long-tems les Princes & les peuples, & qui
 ne put être éteint que par l'autorité du Con-
 cile de Constance, come il se verra ci après.

La suppression de l'Ordre des Templiers
 fut encore un événement de grande impor-
 tance.

tance. Ils avoient été acuzez de crimes énormes, & plusieurs avoient été condanez, & executez. Une partie de leurs biens furent donez aux Hospitaliers de Jerusalem.

Les Grecs dans le triste état de leurs affaires n'eurent d'Ecrivains de quelque nom que Nicefore Caliste, assés poli pour le langage, mais peu judicieux, & rempli de Fables, Gregoras, Franza, Calcondile, & Ducas. Les Latins en eurent un plus grand nombre, dans lequel je ne nomerai que Dante, Marsile, Petrarque, Ubertain, Tauler, Oresme Evêque de Lixieux, Occam, & Jean de Paris.

L'étude des Langues necessaires pour l'intelligence des livres sacrez, se rétablit en ce tems-là en Occident. Crisoloras, Bessarion, Teodore Caze, & George de Bizance apporterent la Greque en Italie, & les Universitez de Paris & d'Oxford eurent des Professeurs qui enseignèrent l'Hebraïque, la Caldaïque, & l'Arabe. Il y eut même de nouvelles Universitez fondées en France, en Italie, & en Alemagne, à Angers, à Orleans, à Pise, à Ferrare, à Prague, à Heidelberg, & à Cologne.

La bulle d'or de l'Empereur Charles IV. qui dona la forme à l'élection des Empereurs, est de ce tems-là. Les Juifs y furent rigoureusement poursuivis en Espagne, en France & en Alemagne, enfermez dans d'étroites prisons, & brulez vifs. Les Turcs y firent de grandes conquêtes sur les Chrétiens.

et les Tartares y porterent le Maho-
 : en plusieurs Pays sous les Ensci-
 Tamerlan.

efaito & la prise de Bajazet, dont-
 x Grecs le loisir de respirer au co-
 ement du 15. siecle, & d'avoir recours
 rinces d'Occident, bien que ce fût in-
 nent, puisque la ville de Constantinople
 reduite par les Turcs vers le milieu du
 me siecle. Le Schisme des Papes, qui
 it toujours continué jusques alors par l'o-
 iatreté invincible des pretendans au Pon-
 cat, fut enfin terminé par la déposition
 e Jean XXII. & par l'élection de Martin
 V. faites au Concile de Constance, qui con-
 dina Jean Hus & Jérôme de Prague non-
 obitant le saufconduit de l'Empereur Sigis-
 mond, dont ils pensoient se pouvoir prévai-
 loir. Celui de Bâle travailloit avec zele à la
 reformation de l'Eglise, lors qu'il fut trans-
 feré par Eugene IV. à Florence, où se fit
 une nouvelle union des Grecs avec aussi peu
 de fruit que les precedentes.

Ce siecle fut fertile en Ecrivains en tou-
 te sorte de sciences, dont Sixte de Sienne,
 Possevin, Gesner, & Aubert le Mite nous
 ont laissé des catalogues.

Au commencement du seizième siecle, l'E-
 glise Greque gemissoit sous la tiranie des
 Turcs, & la Latine soupiroit après la refor-
 mation sous Alexandre VI. & sous les Pa-
 pes ses Successeurs. Le V. Concile de La-
 tran ouvert sous Jules II. & fermé sous Leon

X. se termina à l'abrogation de la Pragmatique Sanction, & à la publication du Concordat.

Quelque long que soit cet Extrait, je n'y ai pu toucher que legerement tant de choses arrivées pendant un si grand nombre d'années: ceux qui voudront s'en instruire à fond, voyent bien combien ils auront à travailler non seulement pour étudier l'Introduction de M. Spanheim, mais aussi pour en examiner les sentimens & les preuves.

Lettre de M. Tolet seul Chirurgien du Roi pour la Pierre.

LE Jeudi treizième Mai 1700. je fus appelé pour aller voir Madame l'Allemande âgée de soixante & dix ans, Marchande Joailliere, demeurante à Paris devant le Temple. Son indisposition étoit une chute inveterée de tout le cors de l'Uterus, qui fortoit exterieurement une Tumeur grosse, à peu près, come un œuf d'autruche ou un petit melon: outre cela elle avoit une disiculté & frequence d'urine, acompagnée de grandes douleurs. Ayant manié cette tumeur, j'entendis un craquement, qui me fit juger qu'il y avoit plusieurs mediocres pierres, & que la vessie avoit suivi l'uterus dans sa chute, parce qu'il me fut impossible d'introduire la sonde, dans l'uretre plus avant qu'une ou deux lignes. Ayant cru que ce fait singulier meritoit d'être vû par des perso-

éclairées dans la chirurgie, je fis
 M. Triboulleau Chirurgien des
 & Armées de sa Majesté, & M.
 mon Successeur & Confrere dans
 de la Charité des homes. Après
 nous eûmes examiné l'état de la mala-
 die de la maladie avec Monsieur Carlos
 en Medecine, & M. Giraut Chi-
 en de M. le Grand Prieur du Temple,
 conclûmes tous à l'operation que je fis
 sur presence.

La malade étant couchée sur le dos & au
 d de son lit, tenuë par les bras & par les
 abes, je tins ferme la Tumeur avec la
 main gauche; & dans le même tems, je fis
 la partie supérieure, déclinant à la latera-
 gauche de la tumeur, une incision lon-
 gue à la superficie, & profonde de 2. travers
 le doigt, dans laquelle j'introduisis l'indice
 de ma main gauche; mais n'ayant pas avec
 le doigt senti les pierres à nud, je conduisis
 le bistori le long du doigt, en profondant jus-
 qu'au lieu où étoient les pierres: en suite je
 conduisis le long du doigt une petite tenette
 droite, avec laquelle je tirai six pierres qui
 pesoient ensemble deux onces & quatre drag-
 mes. Il y en avoit une qui pesoit seule plus
 de demi once, & la plus petite étoit de la
 grosseur d'une aveline ronde. Elles n'a-
 voient rien de remarquable que les seques
 de collision; leur couleur étoit grise,
 blanche.

Après être assuré qu'il n'y avoit plus de
 pierre,

piere, je reduisis avec les doits joints, le cors de l'Uterus dans son lieu naturel, me servant seulement de petis rouleaux de linge, figurez à peu près en pessaires trempez dans le vin, & du bandage en Té, pour contenir les parties.

Cette reduction faite, je n'eus pas de peine d'introduire la sonde en la maniere ordinaire.

Dans les premiers pensemens, je m'a-perçus de quelque écoulement d'urine par le vagin qui ne venoit point de l'uretre, & six jours après l'operation, la malade urina entierement par l'uretre, en sorte que graces à Dieu, elle est parfaitement guerie de l'operation en moins de huit jours, & elle n'a pas gardé le lit pendant six jours entiers, parce que ne lui étant survenu aucun accident, si ce n'est une legere fièvre, elle fut en état de se lever avant le fixieme jour.

La Maniere de se bien preparer à la mort par des considerations sur la Cene, la Passion & la Mort de Jesus-Christ, avec de tres belles Estampes Emblematiques, expliquées par M. de Chertablon, Prêtre & Licencié en Theologie. In 4. à Anvers, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier, rue saint Jaques. 1700.

IL y a dans cet ouvrage quarante deux planches tres bien gravées, & accompagnée

mées de discours qui en expliquent le
et d'une maniere à ne pas ennuyer.

préface découvre la véritable cause de
mort, qui est le peché, la crainte que
te mort inspire, les raisons de la crain-
, & les considerations qui la peuvent fai-
ceffer.

www.libtool.com.cn

Le sujet est tout Cretien, & contient
qui se passa à la Cene: lors que le Sau-
ur lava les pieds à ses Apôtres, lors
il fut ataché à la Croix, & lors qu'il
ndit son esprit à son Pere. Etant tout
é des livres sacrez qui renferment les
incipes solides & inébranlables de notre
eligion, il n'avoit pas besoin du foible
cours des idées que les Poètes & les Fi-
soses ont euës de la mort, & qui ne pro-
ident que de leur presumption, & de leur
gueil:

Nouvelles Cartes de M. de Fer. A Paris chez
l'Auteur, sur le Quai de l'horloge du Pa-
lais à Sphere. 1700.

M. De Fer vient de donner au public une
Introduction à la Geographie, la Mape-
monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'A-
merique, la Thebaïde Ancienne, & Mo-
erne, les Postes de France, les Postes
d'Italie, le Plan de Versailles, la nouve-
Carte pour servir à intelligence des pays
du Nord, les plans Hemispheres de M. de
Hire.

X 5

Chacun

Chacune de ces Cartes est
dressée suivant les dernières observations de
Mess. de l'Académie des Sciences.

Il publiera au mois de Juillet prochain la
première partie de son Atlas, intitulé le
Monde, qui sera suivie de la Terre sein-
te ancienne & moderne, c'est à-dire telle
qu'elle étoit au tems de N. S. & telle qu'elle
est aujourd'hui.



XXVI.

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 5. Juillet. M. DCC.

Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des Auteurs originaux, avec une Chronologie, où l'on fait un abrégé de l'Histoire Ecclesiastique, & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la Cronologie. Tome septième, qui comprend les histoires particulieres depuis l'an 328. jusqu'en l'an 375. hors saint Athanase; & où l'on verra l'origine des Solitaires, des Cenobites, des Congregations, & des Chanoines reguliers. Par M. le Nain de Tillemont. In 4. à Paris chez Charles Robustel, ruë saint Jaques. 1700.

LA plus grande partie de ce Volume est employée à rapporter ce qui regarde l'institution des Solitaires, qui pour éviter la corruption du siecle, se sont retirez dans les deserts, & y sont demeurez, ou dans des Hermitages, ou dans des Monasteres. On y voit que saint Antoine fut un

des plus parfaits modeles de ce genre de vie auquel quelques Anacorettes s'étoient engagez avant lui, qu'il étoit Egiptien, né dans un village apelé Coma du Territoire d'Heraclee en Arcadie; qu'il naquit sous le Regne de Dece, en la troisieme anée de la 257. Olimpiade, en la 252. de J. C. Qu'il fut élevé jusques à l'âge de 18. ou 20. ans dans la maison de son pere, & de sa mere qui étoient Cretiens; qu'il ne voulut pas apprendre les lettres humaines, de peur que cela ne l'engageât à avoir comunication avec les autres enfans; qu'il avoit néanmoins une vivacité d'esprit nonpareille; & qu'un Filofofe lui ayant demandé un jour coment il pouvoit se passer de l'instruction que les autres tirent de la lecture, il lui répondit qu'il lisoit le livre de la nature; ce qui ne prouve pas qu'il ne fût pas lire, come quelques-uns l'ont cru.

Saint Antoine raporte qu'ayant perdu son pere & sa mere au tems de son Batême, il abandona à ceux de son Village 150. arpens de terre, qu'il avoit, & vendit ses meubles dont il dona le prix aux pauvres, en reservant seulement une partie pour sa sœur, qui entra dans un Monastere, qui est peut-être le plus ancien de l'Eglise.

Quand il se fut s'étant ainsi dépouillé de son bien, il se retira hors de son Village auprès d'un vieillard qui suivoit le même genre de vie, & s'adona avec lui à la priere & au travail. S'étant afermi dans la vertu, il
s'en-

s'enferma dans un Sepulcre éloigné du Village; & à l'âge de 25. ans il se retira au desert dans un vieux Château à l'Orient du côté de la mer Rouge, & y demeura vingt ans. Alors il comença à former des Disciples qui venoient le trouver pour imiter sa maniere de vivre. Saint Hilarion fut un des premiers qui se mit sous sa conduite. Il ne demeura que près de deux mois avec lui. Car ne pouvant souffrir la multitude de ceux qui venoient trouver saint Antoine, il se retira dans la Palestine, où il introduisit la vie Monastique, qui se répandit depuis dans des Provinces plus éloignées.

Au tems de la persecution de Maximin vers l'an 311. saint Antoine alla à Alexandrie pour y servir les Martirs, & il esperoit y aquerir lui-même la courone du Martire. Mais l'année suivante, lors que la persecution eut été apaisée, il retourna à sa demeure ordinaire; mais n'y pouvant souffrir les visites qui troubloient son repos, & bleffoient son humilité, il alla en la haute Tebaïde, où il n'y avoit pas un seul Cretien. Vers l'an 355. il fit un voyage à Alexandrie à la priere de saint Atanase, pour y rendre témoignage à la divinité de J. C. Il y fit plusieurs miracles, y vit Didime qui avoit perdu la vuë dès l'âge de quatre ans. Il s'en retourna ensuite sur sa montagne, après avoir néanmoins visite les Monasteres de dehors pour dire adieu à ses freres, & il y mourut quelques mois après, entre les bras d'Am-

te & de Macaire ses Disciples, qui l'enterrent come il leur avoit recomandé, dans un lieu dont nul autre qu'eux n'eut conoissance, de peur que l'on enlevât son cors pour lui bâtir une Chapele.

M. de Tillemont parle fort au long des Disciples de saint Antoine, & des Solitaires du même tems, & entre autres de saint Paderne Fondateur d'un grand nombre de Monasteres. Il parle dans le même Volume des plus illustres Evêques qui ont éclairé l'Eglise par la lumiere de leur doctrine, come Eusebe de Cesarée; ou qui ont soutenu sa Foi come saint Hilaire de Poitiers, & S. Eusebe Evêque de Verceil. Il parle aussi amplement de sainte Helene mere de Constantin, & de la persecution excitée par Julien.

Réponse de M. Delisle à la plainte de M. Nolin.

J'AI avancé dans un Journal que M. Nolin ayant trouvé moyen d'avoir un Globe M. S. de ma façon, qui étoit dans la Bibliothèque de feu M. le Chancelier Boucherat, avoit pris plusieurs choses singulieres, & avoit sans la Mapemonde qu'il a présentée au Roi: mais que j'esperois de faire voir clairement qu'il étoit un mauvais Copiste, & pour ne pas paroître plagiaire il avoit gâté plusieurs choses qu'il avoit trouvées bien nettes, & que ce qui étoit de bon dans sa Carte ne pouvoit venir de lui. Et pour finir par ce que je persistois dans ce que j'ai av

je lui ai donné quelques legeres ateintes
quelques Journaux posterieurs. M. No-
ans répondre à ces petites ataqnes, a crû
pour persuader le public qu'il n'avoit
emprunté de moi, il n'avoit qu'à avan-
hardiment, come il a fait, qu'il avoit
senté sa Mapemonde quatre mois avant
mes ouvrages parussent. Mais outre
ce n'est pas la répondre au Globe manu-
t qui est fait & donné il y a trois ans &
ni, il peut encore se souvenir, aussi-tôt
sa Mapemonde fut au jour qu'une per-
e de merite qui avoit bien voulu donner
soins à l'ornement de celle que j'avois
l'honneur de presenter *auparavant* à Mon-
gneur le Duc de Chartres, lui dit positiv-
ment que nos deux Mapemondes se res-
mbloient si fort, qu'il falloit que j'eusse tra-
llé sur ses memoires, ou qu'il eut travail-
sur les miens. Ce qui fait voir qu'il n'a
doné sa Mapemonde avant que la miene
t paru, come il le dit.

Il ajoute qu'il doit donner les quatre parties
monde, & que sur chacune de ces parties
eut rendre raison des principaux change-
ens qu'il y a faits. Come je me suis aussi
gagé à la même chose, & que quand le
mier de nous deux l'aura faite, il sera ai-
à l'autre de dire qu'il a travaillé sur les mê-
s originaux, il seroit bon pour détruire
te défense, qui est le retranchement or-
aire des Plagiaires, de convenir d'une
nference pardevant des Experts & des
gens

gens du metier ; que dans cette conference chacun des deux fût obligé de montrer ou d'indiquer les memoires manuscrits ou imprimez sur lesquels il a travaillé ; de répondre aux demandes qu'ils se feroient l'un à l'autre, ou qui leur seroient faites par les arbitres ; & enfin de rendre compte de la construction de sa Carte ; & que celui des deux qui ne pouroit le faire, fût contraint d'avouër qu'il a copié l'autre, & de bifer sur sa planche, ce qu'il s'est faussement atribué. Je m'assure que M. Nolin embrassera cet expedient, ou qu'il m'en fournira quelque autre pour sauver sa bone foi, puis qu'il veut, dit-il, se rapporter de tout au jugement des personnes intelligentes & desinteressées. Il est vrai qu'il ajoute qu'il ne veut point entrer en dispute avec moi : Mais coment pretend-il donc que ces personnes savantes & desinteressées portent leur jugement ? On sait bien qu'on ne le peut faire équitablement sans entendre les raisons & les contestations des parties. Voila le moyen que je propose à M. Nolin : J'attendrai sa Réponse.

Questio Medica quodlibetariis disputationibus mane discutienda in Scholis Medicorum die Iovis 11. Feb. Marco Claudio Berger Doctore Medico, & Academiae Censore Praeside. An felicitior & tutior in balneo purgantium usus ? In 4. à Paris chez François Muguet, rue de la Harpe. 1700.

Tout l'art de la Médecine tend à conserver la santé & à la réparer quand elle est perdue. La nature y a la principale part. C'est elle qui emploie ce qui lui reste de force pour apaiser le mouvement des humeurs ; le Médecin ne fait que la seconder les disposant doucement à couler & à sur-

La plus grande partie des purgations qui contribuent à cet effet, procedent des plantes que la terre produit en abondance. Les simples purgatifs sont les meilleures. Les medicamens purgatifs répandent dans le corps du malade les plus subtiles de leurs parties, qui consistent dans leur chaleur naturelle, & dans leur humidité radicale ; & les chassent indifferemment toutes les humeurs peccantes, & les autres s'attachent à la humeur particulière, à la pituite & à la bile, & les poussent dehors.

quelquefois la nature par ses seules forces se charge de ces humeurs peccantes, mais elle a souvent besoin du secours des Médecins. Il est de la prudence du Médecin de donner les plus doux qui ébranlent moins le malade.

Les anciens prenoient frequemment le purgatif & il y avoit des Romains qui s'en servoient jusques à sept fois en un jour, & qui en avoient un grand plaisir. Les Médecins ne prescrivent avec succès pour la guérison de ces maladies ; mais ils doivent prendre garde

JOURNAL

as du metier; que dans cette conference
 acun des deux fût obligé de montrer ou
 indiquer les memoires manuscrits ou im-
 primez sur lesquels il a travaillé; de répon-
 dre aux demandes qu'ils se feroient l'un à
 autre, ou qui leur seroient faites par les ar-
 bitres; & enfin de rendre conte de la con-
 struction de sa Carte; & que celui des deux
 qui ne pouroit le faire, fût contraint d'a-
 vouër qu'il a copié l'autre, & de biser sur sa
 planche, ce qu'il s'est faussement attribué.
 Je m'assure que M. Nolin embrassera cet ex-
 pedient, ou qu'il m'en fournira quelque au-
 tre pour sauver sa bone foi, puis qu'il veut,
 dit-il, se rapporter de tout au jugement des
 personnes intelligentes & desinteressées. Il
 est vrai qu'il ajoute qu'il ne veut point entrer
 en dispute avec moi: Mais coment pretend-
 il donc que ces personnes savantes & desinte-
 ressées portent leur jugement? On sait bien
 qu'on ne le peut faire équitablement sans
 entendre les raisons & les contestations des
 parties. Voila le moyen que je propose à
 M. Nolin: J'attendrai sa Réponse.

*Questio Medica quodlibetariis disputationibus ma-
 ne discutienda in Scholis Medicorum die Iovis 17.
 Feb. Marco Claudio Berger Doctore Medico,
 & Academie Censore Præsidente. An feli-
 cior & tutior in balneo purgantium usus? In
 4. à Paris chez François Muguet, rue de
 la Harpe. 1700.*

Tout

Tout l'art de la Médecine tend à conserver la santé & à la réparer quand elle est perdue. La nature y a la principale part. C'est elle qui emploie ce qui lui reste de force pour apaiser le mouvement des humeurs ; le Médecin ne fait que la seconder en les disposant doucement à couler & à sortir.

La plus grande partie des purgations qui contribuent à cet effet, procedent des plantes que la terre produit en abondance. Les plus simples purgations sont les meilleures. Les medicamens purgatifs répandent dans le cors du malade les plus subtiles de leurs parties, qui consistent dans leur chaleur naturelle, & dans leur humidité radicale ; & les uns chassent indifferemment toutes les humeurs peccantes, & les autres s'attachent à une humeur particuliere, à la pituite & à la bile, & les poussent dehors.

Quelquefois la nature par ses seules forces se décharge de ces humeurs peccantes, mais le plus souvent elle a besoin du secours des remedes. Il est de la prudence du Médecin d'ordonner les plus doux qui ébranlent moins le malade.

Les anciens prenoient frequemment le bain, & il y avoit des Romains qui s'en servoient jusques à sept fois en un jour, & qui y trouvoient un grand plaisir. Les Médecins le prescrivent avec succès pour la guérison des maladies ; mais ils doivent prendre
garde

garde de ne le pas ordonner aux malades qui ont une partie principale foible; car alors il y a danger que les humeurs peccantes qui y sont amassées, n'excitent du desordre. Ils doivent aussi observer qu'il n'y ait point de crudité dans les veines, de peur que le bain ne cause le frisson, & la fièvre. Hors de ces cas le bain est tres utile pour prevenir & pour guerir les maladies. Il humecte tout le cors, ouvre les pores de la peau, aide la transpiration, & prepare à la purgation, en rendant les humeurs plus fluides.

Les remedes ébranlent souvent le ventricule, les intestins & les autres parties voisines, & les tourmentent par des tranchées, & par des coliques. Les humeurs amassées depuis long tems s'échaufent & s'aigrissent. Par le moyen du bain elles s'adoucisent, se détachent des entrailles, & s'évacuent plus aisément.

Seconde Requeste au Roi, & à Nosseigneurs les Commissaires nommez par sa Majesté pour la Primatie de Lion, servant de réponse à la Requeste de Monsieur l'Archevêque de Rouën, du 22. de Decembre 1698. Pour Messire Claude de saint George, Conseiller du Roi en ses Conseils, Archevêque, Comte de Lion, Primat des Gaules, Demandeur: Contre Messire Jaques Nicolas Colbert, Conseiller du Roi en ses Conseils, Archevêque de Rouën, Défendeur.

l'Archevêque de Lion comence par
 ouffer dans cette Requête le repro-
 M. l'Archevêque de Rouën lui avoit
 metre le trouble dans une des plus
 Provinces Ecclesiastiques du Royau-
 onant des *Visa* à des Prêtres igno-
 vicieux de son Diocese. Une acu-
 : cette nature ne doit pas être avan-
 preuves. Celles de M. l'Archevê-
 Rouën se reduisent à trois *Visa* do-
 is Prêtres ; dont l'un avoit été re-
 ie ignorant par les grans Vicaires de
 l'autre a depuis été suspendu par l'O-
 ne Simoniaque ; & le dernier à qui
 lievêque de Rouën avoit refusé des
 is sur le fondement que *locus erat*
 M. L'Archevêque de Lion répond
 doné le *Visa* au premier qu'après
 iuré de sa capacité en l'examinant
 e, & après en avoir averti l'Arche-
 Rouën ; que le second n'avoit point
 é aculé de simonie quand il lui a
Visa, & qu'il ne l'a été que pour
 qui s'est passée depuis le *Visa* acor-
 int au dernier que le refus de *Vi-*
 cause que le Benefice est rempli,
 une cause qui doit empêcher le Su-
 e l'acorder quand le fait est denié
 été. D'ailleurs la conduite de M.
 que de Lion est assez justifiée par
 rage des autres Archevêques sou-
 rimate, qui bien loin de l'acuser
 de

de metre le trouble & la confusion dans leurs Provinces, se louent au contraire de sa moderation, de sa justice, & de l'union Sacerdotale, par laquelle il concourt unanimement avec eux au maintien de la discipline & à la punition des coupables.

Après cette espece de Préface, Monsieur l'Archevêque de Lion combat un Principe que M. l'Archevêque de Rouën suppose, que le droit de Primatie est un Privilege contraire au droit comun, & qui impose une servitude aux Metropoles. Il soutient au contraire que le droit de Primatie est une Jurisdiction semblable à celle du Metropolitan, & que les Metropolitains sont soumis aux Primats par le droit comun, come les Evêques aux Metropolitains. Saint Bernard suppose, quand il se plaint de ce que l'Ordre des Eglises, lors que l'Archevêque est soustrait de la Jurisdiction des Evêques, les Evêques de celle des Archevêques Primats. Que si le droit de Primatie est quelquefois apelé un Privilege, c'est le sens que ce terme signifie une Préerogative & une Prérogative, suivant lequel les Juridictions les mieux établies, & en particulier celle de l'Eglise de Rome, sont Privilege.

La Requête de M. l'Archevêque est divisée en trois parties. Dans la premiere il prétend prouver que la Primatie de Lion étoit inconnue avant le Po

Greg
re Et
est a
jam
ma
au f

le
ce
c

la seconde, que l'É-
 matie par Gregoire VII.
 la troisieme qu'elle n'a
 dans la Province de Nor-
 archevêque de Lion divise
 en trois parties.

iere il remarque d'abord que
 rérogatives & des Preeminen-
 enent à quelques Eglises, est
 les choses dont il n'y a rien d'é-
 on peut dire avec Tertulien:
Carde une Loi écrite de ces usages, on
ra point; c'est la tradition qui les a au-
a coutume qui les a confirmées, & la
es a fait observer. Ce n'est point la
 e n'est point le Canon qui les a éta-
 mais les trouvant établis, elle les reco-
 & les confirme. Quand on n'auroit
 de preuves qu'ils eussent subsisté avant
 loi qui les a confirmés, on devoit tou-
 s les reconoitre par respect pour la Loi.
 n'est pas reçu plusieurs siecles après qu'u-
 coutume est reconuë & confirmée par
 ne Loi, à dire qu'elle n'etoit pas avant la
 Loi. Le Concile de Nicée confirme les
 Privileges des Eglises d'Alexandrie & d'An-
 tioche. On auroit de la peine à trouver
 avant ce Concile des preuves bien claires
 de leur Préeminence & de leur droit Patriar-
 cal. Cependant s'est on avisé sur ce pré-
 texte de leur contester leur dignité? Ne su-
 fisoit-il pas que le Concile eût déclaré que ce
 droit leur apartenoit anciennement? M. l'Ar-
 che-

en poulx, M. l'Archevêque de Rouën
n'est plus recevable à dire presentement qu'il
n'y avoit point de Primatie à Lion avant
Gregoire VII. & que ce Pape est le premier
qui l'a établie. Quand M. l'Archevêque de
Lion n'auroit point d'autre preuve de l'anti-
quité de son droit, celle-ci suffiroit toute seu-
le pour l'établir incontestablement. Mais il
soutient que les preuves qu'il en a portées
dans sa premiere Requête subsistent dans
toute leur force, & que M. l'Archevêque
de Rouën, non seulement n'a rien dit dans
sa Requête qui les détruise, ou qui les afoi-
blisse, mais qu'il en a fourni lui même de
nouvelles, qui confirment, & qui soutiennent
les premieres.

Les questions de la Primatie se décident
par la Prééminence de la Ville, & par l'an-
cienneté de l'Eglise. M. l'Archevêque de
Rouën avouë qu'avant la division de la Gau-
le Lioneise en quatre Provinces, la Ville de

Provinces Ecclesiastiques, & faire la division des Provinces Civiles, parce qu'il n'est pas permis à Innocent I. que l'Eglise souffre des divisions & des nouvelles dignitez par les affaires du monde, & selonc l'Empereur fait pour des raisons. Ce fut pour empêcher les schismes, qu'il fut ordonné dans le Concile de Calcedoine, que l'Evêque de Constantinople ne se contenteroit de l'honneur & du titre de Metropolitain, & qu'il n'entreprendroit sur les droits du véritable Metropolitain. Cependant parce que l'Eglise s'attachoit toujours à la police de l'Etat, il étoit difficile d'empêcher que ce qui se faisoit dans les Provinces civiles ne se fit aussi dans les Provinces Ecclesiastiques, & que les nouveaux Metropolitains n'eussent la Jurisdiction sur leurs Provinces. Mais l'ancienne Metropole conserva toujours quelque Prééminence sur les nouvelles, aussi bien dans l'Eglise que dans l'Etat, & fut considérée comme la Metropole des Metropoles.

La Ville de Lion ayant conservé cette Prééminence sur les quatre Lionnoises, son Eglise retint aussi le droit de Primatie sur les Metropoles de ces quatre Provinces, suivant l'usage établi tant en Orient qu'en Occident, par lequel les Evêques des Villes Capitales des Diocèses étoient au dessus des simples

Metropolitains, & jouissoient d'un droit de Superiorité sur eux. C'est ce droit que le Concile de Nicée approuve & confirme dans le 6. Canon, où il ne parle pas seulement des Privileges des Eglises de Rome, d'Alexandrie & d'Antioche, mais aussi de ceux de plusieurs autres Eglises. En Orient Ephese, Cesarée de Cappadoce, & Heraclee jouissoient de ce droit sur les Dioceses d'Asie, du Pont & de la Thrace dont elles étoient les premieres villes. En Occident Sirmich étoit la Capitale de toute l'Illyrie avant que ce Diocese fût partagé en deux; & depuis sa division Thessalonique jouit du droit de Primatie sur l'Illyrie Orientale. Et après que Sirmich eut été détruit, l'Illyrie Occidentale eut Aquilée pour principale metropole. Toute l'Afrique étoit soumise dès le tems de saint Ciprien à l'Evêque de Carthage come à son Primat.

En France les Eglises de Vienne & d'Arles contesterent entre elles dès le 4. siecle la Primatie sur les Provinces Viennoise & Narbonoise, parce que ces deux villes prétendoient toutes deux estre Metropoles de la Province Viennoise. On convenoit que celle des deux qui prouveroit son droit de Metropole, auroit aussi le droit de Primatie sur les trois de Provinces, & le Pape Zozime considere ce Privilege, non come une prerogative acordée à l'Evêque d'Arles par le Papes, mais come un droit attaché à la preéminence de sa Ville, & à l'ancieneté d

S A V A N S. 505
t il avoit toujours été en

il a été contesté à la Vil-
mais été à celle de Lion ,
été reconuë pour la Vil-
des Gaules, la Metropo-
e Lionoises avant leur di-
pole superieure après cet-
glise qui d'ailleurs est la
Nation a joui sans dif-
ciens anez aux princi-
ceses & dûs à son ancie-

des Evêques d'Arles & de
marie, fait assez conoi-
miers siecles, il y avoit
tre les Metropoles des sie-
& qui avoient jurisdiction
Archevêque de Rouën en
ne preuve, en raportant
I. à Charlemagne, dans
it qu'il acorde le Pallium à
urges, apres que ce Pré-
n'etoit sous la jurisdiction
evêque. Question inu-
là tous les Metropolitains
été égaux, & qu'il n'y en
umis à la jurisdiction des

e de Lion passe ensuite au
t de sa dignité Primatiale,
de son Eglise. Il refute
e que M. l'Archevêque de
Y Rouën

JOURNAL

en avoit allegué, pour montrer qu'il y
 eut en France des Eglises plus anciennes
 que celle de Lion, & il ajoute aux preuves
 que les Savans avoient déjà aportées, pour
 prouver que Pothin est le premier qui ait
 fondé des Eglises dans les Gaules, deux con-
 siderations importantes. La premiere, que
 dans le tems de la persecution de Marc Au-
 relie, il ne se trouva des Martirs dans les
 Gaules qu'à Lion & à Vienne; ce qui est
 une preuve convaincante qu'il n'y avoit point
 encore ailleurs de Chrétiens, car s'il y en eût
 eu, il y eût eu des Martirs, & la memoire
 de ces premiers Defenseurs du nom de J. C.
 n'auroit pas été ensevelie dans un éternel ou-
 bli. La seconde est que de toutes les Egli-
 ses de France, il n'y a que celles de Lion &
 de Vienne, dont l'origine soit illustre &
 certaine. La plus-part des autres est obscu-
 re ou fabuleuse, & leurs premiers Evêques
 ou sont supposés ou placés plus haut qu'ils ne
 doivent être. De-là vient qu'entre ces Evê-
 ques, & ceux qui ont été connus dans la sui-
 te, on trouve une interruption de succession
 qui n'est remplie que de noms fabriquez à
 plaisir, ou d'Evêques plus recens à qui l'on
 a donné un grand nombre d'années Episcopat.
 L'Eglise de Rouën en fournit un exemple.
 On prétend que saint Nicaise en a été le pre-
 mier Evêque, & on suppose qu'il a été Disci-
 ple de saint Clement. Cependant entre lui
 & Avitien qui assista au premier Concile d'Ar-
 les tenu l'an 314. c'est-à-dire pendant deux
 cens

cens a
 La ve
 simple
 Cois d
 à-dire
 Melo
 Cont
 été l
 deric
 La
 té de
 servi
 Arch
 Lion
 pres
 dan
 qu'i
 que
 pot
 ves
 ce
 les
 de
 le
 at
 V
 r
 c

cens ans, il n'y a que le seul saint Melon. La verité est que saint Nicaise n'a été qu'un simple Prêtre martirisé dans le Vexin François du tems de saint Denis de Paris, c'est-à-dire après l'an 250. & que saint Malon ou Melon qui vivoit du tems de l'Empereur Constance Pere de Constantin le Grand, a été le premier Evêque de Rouën, selon Orderic Vital.

La dignité de la Ville de Lion, & l'ancienneté de son Eglise étant jointes ensemble, ont servi de fondement à la Primatie, dont son Archevêque a toujours joui sur les quatre Lionnoises. M. l'Archevêque de Lion reprend toutes les preuves qu'il avoit aportées dans sa premiere Requête, pour montrer qu'il en a toujours joui, & replique à ce que M. l'Archevêque de Rouën y avoit répondu. Il y ajoute même de nouvelles preuves, entre autres une tirée de la Conference des Evêques Catholiques de France avec les Ariens, tenuë en presence du Roi Gondobald sur la fin du 5. siecle, dans laquelle Etienne Archevêque de Lion précéda les autres Prélats, quoi que l'Archevêque de Vienne portât la parole. Mais il y est remarqué que ce dernier n'étoit le plus considerable ni en dignité ni en âge; cela suppose que come il en avoit qui le précédoient en âge, il y en avoit aussi qui le précédoient en dignité; ce qui ne peut convenir qu'au seul Archevêque de Lion present à la Conference, & qui y tenoit le premier rang.

Come la qualité de Patriarche donnée par Gregoire de Tours & par le Concile de Mâcon à l'Archevêque de Lion, est une des principales preuves, de la Primatie. M. l'Archevêque de Rouën a voulu la détruire, en apportant quelques exemples pour montrer que ce nom a été donné à de simples Metropolitains. Il en apporte deux pour la France; le premier tiré de l'auteur de la vie de Saint Romain Abé de saint Claude, qui donne la qualité de Patriarche à Chelidonius Archevêque de Besançon; & le second de la lettre de Didier Evêque de Cahors, qui écrivant sur la fin du 8. siecle à Sulpice de Bourges son Metropolitain, l'appelle Patriarche. Mais ces deux exemples ne font d'aucun poids: car le premier est d'un Auteur tres moderne, indigne de foi; & le second prouve seulement que l'Archevêque de Bourges prenoit dès la fin du 8. siecle la qualité de Patriarche. Les Archevêques d'Aquilée & de Grado, n'ont retenu ce titre que parce qu'ils avoient eu autrefois une Jurisdiction Patriarcale ou Primatiale. Enfin M. l'Archevêque de Lion met en fait que tous ceux à qui cette qualité a été donnée, avoient ou prétendoient avoir quelque prééminence sur les simples Metropolitains & par consequent que l'Archevêque de Lion en a eu dès les premiers siecles, puis qu'on ne lui a point contesté le titre de Patriarche. La monoye de l'Eglise de Lion, où elle est apelée le premier sie-

ge des Gaules, est encore une preuve de la Primatie. C'est en vain que M. l'Archevêque de Rouën tâche d'eluder cette preuve, en répondant que cette monoye n'est que du 13. siecle, puis que les Conoisseurs la croient du tems de Charles le Chauve, & qu'il est constant que l'Eglise de Lion avoit le droit de battre monoye long-tems avant le 13. siecle, étant certain que Humbert Archevêque de Lion, mort en 1072. fit rendre ce droit à l'Eglise de Lion. L'Eglise de Vienne est bien apelée dans sa monoye *Maxima Galliarum*; mais cette epitete est bien diferente de celle de *Prima sedes Galliarum* qui n'est donnée qu'à l'Eglise de Lion, non seulement dans la monoye, mais aussi dans un Edit de Lotaire, & dans le Concile de Challon de l'an 894. M. l'Archevêque de Rouën a prétendu que ce qui est raporté dans le Concile de Challon n'est qu'une simple narration d'un Moine de Flavigni. M. l'Archevêque de Lion fait voir au contraire que c'est une copie de l'acte d'execution du jugement du Concile de Challon, signée par les Evêques.

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundy 12. Juillet. M. DCC.

Suite de la seconde Requête au Roi & à Nosseigneurs les Commissaires nommez par sa Majesté pour la Primatie de Lion, servant de réponse à la Requête de Monsieur l'Archevesque de Rouën. Pour Messire Claude de saint George, Archevesque Comte de Lion, Primat des Gaules, Demandeur. Contre Messire Jaques Nicolas Colbert, Archevesque de Rouën, Défendeur.

M. L'Archevêque de Lion prouve que la Primatie de son Eglise étoit établie avant Gregoire VII. par le temoignage de deux Moines de Cluni qui ont écrit la Vie de saint Maiol; par la reconnaissance de l'Eglise de Tours; par le decret du Concile de Clermont, qui porte que la Primatie sur les quatre Lionnoises a été restituée à l'Archevêque de Lion; par la lettre de Louis le Gros, qui avouë que la Primatie de l'Eglise de Lion est un établissement des Anciens; & par un extrait du Concile
de

7 A N S. 512
iré à ce qu'on pré-
Sigebert, où il est
ains rendent témoi-
on a la Primatie des

ion après avoir ré-
quité de sa Prima-
par lesquels M. l'Ar-
voulu prouver que
siècles de l'Eglise,
le France étoient
tiré des souscrip-
esquels on ne voit
Lion ait toujours
Metropolitains. On
ue dans les ancie-
point gardé le rang
ivent des Evêques
chevesques. 2. que
souscrit après d'au-
après ceux d'Arles
nt ou qui préten-
qui n'étoient point
3. On soutient
que l'Archevesque
aucun Concile te-
Primatie après au-
tains qui en dépen-
n fait voir par plu-
qu'il fut moins an
autres Metropoli-
s a toujours préce-
nt eux, & présidé
à ces

www.libtool.com.cn

a ces Conciles. Ainsi cet argument devient une nouvelle preuve très forte en faveur de la Primatie de Lion. Le second moyen de M. l'Archevesque de Rouën, Qu'il y a eu des Conciles où l'Archevesque de Lion n'a point présidé, est encore détruit par cette remarque, parce qu'il a effectivement présidé dans tous les Conciles de sa Primatie; ce qui suffit pour établir son droit. Le dernier moyen tiré de ce que les causes Ecclesiastiques de France estoient terminées dans les Conciles de la Province sans apel au Primate, ne détruit point le droit de Primatie; car par la même raison on ataqueroit la Primauté du Pape, & les droits des Patriarches & des Exarques; puis qu'autrefois toutes les causes estoient terminées dans le Concile de la Province sans apel au Pape, ni à aucun Supérieur. Quelque grande que fût en Afrique l'autorité du Primate de Cartage, on n'apeloit point à lui des jugemens des Conciles Provinciaux: aucun Evêque quelque éclairé qu'il fût, ne présuinoit estre plus éclairé lui seul, que l'Assemblée de plusieurs Prélats, & n'entreprendoit de reformer ses jugemens; cela n'apartenoit qu'à des Conciles plus nombreux. Mais cette discipline ne nuit ni à la Primauté du Pape, ni à la dignité des Patriarches & des Primats. Dans la suite des tems quand on cessa de tenir si frequemment des Conciles Provinciaux, & que les Evêques & les Metropolitains comencerent à juger seuls, ou à fai-

ge acordé à Ansegise Archevê-
par le Pape Jean VIII. ne nui-
la Primatie de Lion, puis que
simple commission acordée à la
Ansegise, par laquelle le Pape l'é-
son Vicaire dans les Gaules & dans
anie. M. l'Archevêque de Lion fi-
e premiere partie de la Requete en
tant la qualité de Primate que prend
evêque de Rouen. Il est défendu
es Capitulaires de Charlemagne, de
ce titre à de simples Metropolitains:
convient en éfet qu'à ceux qui ont de
evêques dépendans de leur juridiction.
Archevêque de Rouen n'en a point. La
emiere fois qu'il a pris la qualité de Pri-
mat, c'est en 1527. Elle demeura depuis
clipsée jusqu'en 1582. que Charles de Bour-
on s'avisa de la prendre dans un Concile
rovincial. Avant ce tems-là il ne se trou-
vera aucun Concile où l'Archevêque de
Rouen soit qualifié Primate.

*II. Partie de la Seconde Requeste au Roi & à
Nosseigneurs les Commissaires nommez par sa
Majesté*

Y 5

*Majesté pour la Primatie de Lion, servant de
Réponse à la Requête de M. l'Archevêque
de Rouën.*

LA seconde partie de la Requête de M. l'Archevêque de Lion, sert de Réponse aux moyens employez par M. l'Archevêque de Rouën dans la seconde partie de sa Requête contre la Bule de Gregoire VII. qui confirme la Primatie de Lion. Ces moyens sont 1. Que ce Pape a établi la Primatie de Lion, sans que le Roi ni les Archevêques & Evêques de France y eussent doné leur consentement. 2. Que la Bule est nulle, parce qu'il y a une clause abusive, par laquelle il prive les Rois & les Princes de leurs dignitez & de leurs biens temporels, s'ils n'obeissent pas. M. l'Archevêque de Lion répond au premier de ces moyens, que la Primatie de Lion n'étant pas nouvelement érigée, mais seulement confirmée par Gregoire VII. le consentement du Prince n'étoit pas nécessaire. Qu'on ne voit pas que Filipe I. qui regnoit alors en France s'y soit opposé : qu'il y a bien de l'aparence qu'il y consentit : que le Pape fit savoir aux Archevêques de Rouën, de Tours & de Sens, le Decret qu'il avoit acordé à l'Archevêque de Lion, & leur enjoignit de lui obeir come à leur Primat : que celui de Tours ne fit aucune resistance ; que celui de Rouën se soumit aussi-tôt après le Concile de Clermont, & que l'Archevêque de Sens fut condamné plusieurs

fin obligé de se soumettre à la clause qui est le second article de la Bule, on fait voir précisément que sur la question des biens de l'Eglise de Lion; la clause de stile qui se trouve dans les Privileges qu'on n'a point pour cette seule raison; qu'el point le Roi de France, sous le règne duquel la Ville de Lion n'étoit pas, mais seulement ceux qui possèdent les biens de l'Eglise de

L'Archevesque de Lion ajoute que cette Bule a été examinée & reçue dans le Concile de Clermont, & même dans les Conciles de Constance & de Bâle, confirmée par plusieurs autres Bules des Papes, & par quantité d'arrêts, & executée en France, elle ne peut être accusée de nul abus.

On agit dans la troisieme partie de cette Bule, de montrer que l'Archevesque de Lion a été en possession de sa Primatie sur la Province de Normandie, depuis le decret de Gregoire VII. Le premier article que M. l'Archevesque de Lion en apporte, est la Bule d'Urbain II. qui justifie que la question de la Primatie fut décidée au Concile de Clermont par un jugement solennel contre les Archevesques de Rouen & de Sens. L'Archevesque de Lion a produit, cette Bule sur un *Vidimus* fait en 1409.

& il l'a trouvée encore depuis inserée dans une Bule de Martin V. de l'an 1418. dont il raporte un *Sumptum*. en bone forme. M. l'Archevêque de Rouen l'acuse de fausseté & de suposition. Il se fonde sur la date qui est du mois de Decembre 1096. car le Concile de Clermont étant du 18. de Novembre 1095. la Bule ne peut estre veritable si elle est du mois de Decembre 1096. Cette difficulté se leve facilement par la remarque que fait M. l'Archevêque de Lion, qu'il y a plusieurs Bules datées de l'anée de l'Incarnation qui comence au 25. Mars, neuf mois ayant l'anée de l'Ere comune. Suivant cette maniere de dater, la Bule d'Urbain du mois de Decembre 1096. est selon notre maniere de compter du mois de Decembre 1095. & cela supposé, cette date s'accorde parfaitement bien avec le Concile de Clermont. C'est un usage constant dont on raporte plusieurs exemples, & quelques uns mesme tirés des Bules d'Urbain II. Le nombre des Evêques du Concile de Clermont marque dans la Bule d'Urbain II. se raporte à celui qui est porté dans les Manuscrits de l'Abaye d'Aniane, où se trouve aussi le Canon de la Confirmation de la Primatie de Lion. Mais rien n'établit mieux la verité de la Bule que la verification des faits qui y sont raportez par le témoignage d'Ives de Chartres. Les Bules d'Urbain portent que Richer Archevêque de Sens fut privé de l'usage du Pallium jusqu'à ce qu'il eût obeï au

de-

et du Concile, & qu'il mourut interdit n'avoit pas voulu le faire; mais que l'abbé son Successeur obeit, & reconut la Primatie. On voit dans une des Lettres de Chartres, Auteur contemporain, qui ne voit assister au Concile de Clermont, Richer ne vouloit pas se soumettre à la Primatie, & que le Pape lui avoit interdit l'usage du Pallium. Dans une autre, Ives et au nom de Daimbert, qu'aussi-tôt de sa consecration il reconoitra l'Archeveque de Lion pour son Primat. Le même Auteur nous apprend que Hugues Archeveque de Lion étoit en possession du droit de Primatie, & qu'il ordona un Evêque d'Orléans au refus de l'Archevesque de Sens. On peut donc douter que la Bule d'Urbain touchant la Primatie ne soit véritable, si le Concile de Clermont n'ait décidé la question entre les parties, l'Archevesque de Sens & ses Sufragans précédés avec trois Evêques de la Province de Normandie. Ce jugement fut confirmé dans les Conciles de Tours & de Nîmes.

L'Archevesque de Rouen & ses Sufragans acceptèrent non seulement les Canons du Concile de Clermont, mais encore la lettre Sinodale d'Urbain II. & la décision qu'il avoit faite en faveur de la Primatie de Lion. M. l'Archeveque de Lion fait voir qu'on ne peut entendre autrement les termes de la Préface du Concile de Rouen au mois de Février qui a suivi le Con-

cile de Clermont, c'est-à-dire de 1096. suivant l'Ere comune, le Concile de Clermont estant de l'anée précédente suivant la mesme Ere, & de 1096. en comptant les anées depuis l'Incarnation. Daimbert Archevesque de Sens, employa inutilement le credit de Louis le Gros auprès du Pape Calixte II. pour s'exemter de reconoitre la Primatie de Lion: Il y fut condané par une Bule consistoriale du 5. de Janvier de l'an 1121. qui juge la chose definitivement. Le Concile de Reims tenu en 1148. n'a point préjudicié au droit de l'Archevesque de Lion. Ce qu'on en rapporte est un simple extrait d'un Manuscrit d'un pretendu Continueur de Sigebert. On ne conoit point cet Auteur; & come on n'a point ce Manuscrit, on ne peut savoir de quelle Antiquité il est. Niles actes du Concile de Reims, niles Auteurs contemporains qui en parlent, ne font aucune mention de cette decision prétendue. D'ailleurs ce qui est raporté dans cet Extrait, n'est pas une decision, mais une simple protestation de la part des Archevêques de Rouen & de Sens, contre la protestation faite par l'Archevesque de Lion, qui oposent au droit certain & ancien de l'Archevesque de Lion la prescription du long tems. La protestation de l'Archevesque de Lion bien loin de lui nuire, maintient son droit; & si elle est vraie, elle a été suivie d'un jugement rendu en sa faveur par Adrien IV. Successeur d'Eugene III. qui assistoit au Concile de Reims.

L'Ar-

V A N S. 519
ion étoit sur la fin du
du droit de Prima-
Normandie, puis que
ordées à des Officiaux
dans d'autres actes il
mat des quatre Pro-
oir à ses Officiers de
nt la conoissance lui
vinces en qualité de

ouis de Harcourt, est
uves de la possession
e de Lion du droit
ince de Normandie,
le Rouen lui-mesme
e Thurrey Archeves-
de Primat, pour re-
il avoit faite de Louis
hevesque de Rouen,
cette qualité, admit
re, dispensa Louis de
l'âge, & lui conféra
1. Les moyens dont
ouen se sert pour élu-
preuve sont, Que le
s'adressa point à l'Ar-
me à son Primat; que
ant pris la qualité, le
ardevant l'Archeves-
suite au Concile Na-
cane convoqué à Pa-
ette assemblée ordona
que la postulation de
Louis



Louis de Harcourt seroit admise, & nom
des Comissaires pour ce sujet qui rendirent
leur ordonnance le 13. du mois de Decem-
bre, en consequence de laquelle Louis de
Harcourt fut instale le 16 de Janvier 1409.
M. l'Archevêque de Lion repliche, Que le
Chapitre de Rouen ne pouvoit avoir recours
en cette ocaſion à l'Archevêque de Lion que
come à son Primat: Qu'en s'adressant à l'Ar-
chevêque de Vienne il déclare qu'il n'entend
point assujétir l'Eglise de Rouen à la prima-
tie de Vienne, mais qu'il ne fait aucune
protestation semblable dans la Requête pre-
sentée à l'Archevêque de Lion: Que l'Or-
donnance de ce dernier, dans laquelle il prend
la qualité de Primat de Normandie, fut pu-
bliée dans la Catedrale, & dans trois Parois-
ses de Rouen: Que l'assemblée de Paris n'a-
voit pas droit d'admettre la postulation de
Louis de Harcourt, ayant par ses propres
Reglemens, renvoyé la confirmation des
elections & des postulations aux Superieurs
ou au Concile de la province, s'ils s'agissoit
de l'élection d'un Primat: Que la Bule d'A-
lexandre V. a confirmé les seules confirma-
tions faites conformement à ce Reglement,
& qu'ainsi la postulation de Louis de Har-
court ne peut être valable qu'en consequence
de ce qu'elle a été admise par l'Archevêque
Lion: Que la piece produite par M. l'Ar-
chevêque de Rouen pour montrer que
postulation de Louis de Harcourt a été
mise par des Comissaires delegués par l'
sem

leurs requisitions, sans
provision ni dispense;
ont un refus. L'acte de
de Louis de Harcourt du
est point en qualité d'Ar-
nplement d'Administra-
n'a été ni pû être legi-
l'Archevêché de Rouen
Chapitre, qu'en vertu
si en ont été accordées le
me année par l'Archevê-

V. renouvela & confirma
ées par ses predecesseurs
matie de Lion. Le pal-
oncile de Râle par l'Ar-
à l'Archevêque de Lion,
est encore une des plus
exercice de la juridiction
hevêque de Lion sur ce-
qu'on oposa contre ce
lerable; ainsi sans nous y
ns à d'autres faits dont
de Lion ne s'étoit point
er. Requête.

Le



Le premier est celui de Guillaume de Floccques, élu Evêque d'Evreux par le Chapitre à la place de Jean de Vaux, qui avoit été transféré à l'Evêché de Lisieux. Pierre de Corborne se fit en mesme tems pourvoir de l'Evêché d'Evreux par Eugene IV. Guillaume de Floccques fit confirmer son Election par l'Archevêque de Lion en qualité de primat de Normandie. L'affaire portée au parlement de Paris il intervint un Arrêt contradictoire le 25. Janvier 1445, par lequel les parties furent appointées, & dans le Plaidoyé de l'Avocat General, il est dit que le Pape ne pouvoit pourvoir à l'Evêché d'Evreux, parce que cette Eglise n'étoit pas sujette immédiatement au S. Siege, & qu'elle avoit ses Supérieurs. Par un autre Arrêt du 14. Aoust 1447. le Parlement de Paris ajugea la recreance à Guillaume de Floccques, qui n'avoit point d'autre confirmation de son Election que celle de l'Archevêque de Lion.

Le second fait est celui de Jean Gonaut, élu Abé du Mont S. Michel, à qui l'Evêque d'Avranche & l'Archevêque de Rouen avoient refusé la confirmation de son Election. Il s'adressa à l'Evêque d'Autun Administrateur de l'Eglise de Lion pendant la Vacance, pour l'obtenir. Louis XI. qui n'étoit encore que Dauphin, écrivit à l'Evêque de la part du Roi son pere, pour le prier de confirmer l'Election de Gonaut & il est dit expressement dans la lettre

l'Archevêque
chev
en q
se,
du
L
Car
Ala
cor
fi
H
m
q
té
la
ti
n

F A N S. 523

est Primat de l'Ar-
L'Évesque d'Autun
ateur de cette Egli-
de Gonaut par acte

une provision d'un
e Rouen, acordée à
evesque de Lion en
Olivier prit posses-

Il fut troublé par
adant avoir droit au
aufe portée aux Re-
arties furent apoin-
gée à Olivier. Pou-
Sentence, & sou-
Archevesque de Lion.
Normandie: cepen-
toire du 13. de Sep-
e fut confirmée, &
possession de son Be-

nouvelé de la posses-
ie de l'Archevesque
1 Parlement de Pa-
s 1457. rendu' entre
qui pretendoit estre
es Lionoises; & l'ad-
esché de Lion, qui
apartenoit. L'Arrest
s Requestes du Pa-
rchevesque de Lion
Primatie sur les Pro-
en, de Tours & de
Le



www.libtool.com.cn

loix du Royaume. L'Official de l'Archevesché de Rouen avoit rendu une Sentence contre le Chapitre de S. Firmit de Mortain au profit de l'Evesque d'Avranches: le Chapitre en avoit interjeté apel & l'avoit relevé à l'Officialité de Lion où les parties avoient déjà fait quelques procédures. Le Cardinal d'Estouteville fit agir le Procureur Fiscal du Pape, qui *vive polibit Calixto III* que l'Eglise de Rouen étoit soumise immédiatement à l'Eglise de Rome; que cependant l'Official de la Primatie de Lion avoit reçu l'apel d'une Sentence renduë par l'Official de Rouen. Le Cardinal de sainte Croix comis par le Pape *vive vocis oraculo* pour juger cette affaire, déclara par une Sentence du 12. de Decembre 1455. l'Arch. de Rouen & ses Suffragans exemts de la Primatie, & cette Sentence fut, à ce que pretend l'Arch. de Rouen, confirmée par une Bu-

Mais M. l'Arch. de Lion soutient que ce sont des titres abusifs, vicieux, informes & pleins de nullitez. Les principales nullitez qu'il alegue contre la Sentence du Cardinal de sainte Croix, sont 1. qu'elle est obtenuë à la poursuite du Procureur Fiscal du Pape seul partie, procedure qui n'est point reçue en France. C'est pourquoi le Procureur General du Roi étant averti de cette procedure, fit des remonstrances à Charles VII. contre cette Sentence, & obtint des lettres patentes pour empêcher l'exécution. 2. Que le Cardinal de sainte Croix n'avoit point d'autre comission du Pape qu'une comission verbale, que l'on ne reconoit point en France. 3. qu'il a jugé la chose sans apel & sans entendre les parties. 4. qu'il a jugé sur une information extrajudiciaire & entendu des témoins étrangers; ce qui est une nullité essentielle; ces sortes d'informations devant être necessairement ordonnées en jugement, & faites sur les lieux. 5. que le Procureur Fiscal du Pape a fait un faux exposé sur lequel on a jugé sans entendre les parties. 6. que ce jugement est rendu pendant la Vacance du Siege de Lion, & qu'ainsi quand le jugement seroit d'ailleurs dans les formes, il seroit nul suivant la Decretale *Ne sede vacante*. 7. que la procedure du Procureur Fiscal du Pape & la Sentence du Cardinal de sainte Croix, sont un attentat & une entreprise contre l'autorité du Roi & de ses Ju-
ges

ges, parce que la cause étoit pendante aux Requétes du Palais & au Parlement de Paris. Enfin cette Sentence est contraire aux loix du Royaume, en ce qu'elle ordonne que l'Administrateur de l'Eglise de Lion, l'Official & les autres Sujets du Roi seront citez à un Tribunal hors du Royaume, & par devant un Juge incompetent. La nullité de cette Sentence est si visible, que dans le procès mû entre le Cardinal d'Estouteville, & l'Administrateur de l'Eglise de Lion aux Requétes du Palais, ce Cardinal en fit mention dans ses Ecritures, mais il n'osa la produire. L'Administrateur de Lion en ayant fait voir les nullitez & remontré que par les lettres patentes acordées sur les remontrances du Procureur General du Roi l'exécution de cette Bule avoit été arêtée, & défenses faites de s'en servir à peine d'amande envers le Roi. Quoi que l'on ait par ces lettres patentes, on en a de toutes semblables données par le Roi Charles VII. contre une Bule obtenuë sous le nom du Procureur Fiscal du Pape en faveur de l'Arch. de Bordeaux contre l'Arch. de Bourges pour la Primatie d'Aquitaine. Il est encore à observer que la Sentence renduë par le Cardinal de Sainte Croix n'est pas un jugement définitif, mais seulement provisoire par lequel il ordonne que les parties seroient assignées pardevant lui.

La Bule pretenduë de Calixte III. étant *uniquement* fondée sur la Sentence du Cardinal

qu'elle confirme, ne
and poids; & la Senten-
abusive, la Bule le ser-
eurs c'est un *motu proprio*
it point en France, elle est
aux exposé que l'Admini-
Lion étoit présent à
la cause a été jugée par le Car-
Croix. Mais il y a plus, c'est
e nia jamais été expédiée ni
tant de Calixte III. ni même
Pape Pie II, c'étoit un simple
ré dans le Registre de ce Pape.
e sous Paul II. que le Cardinal
lle en ayant demandé une copie,
accordée, à condition qu'elle ne
valoir pour l'établissement d'aucun
droit, mais seulement pour la con-
n de l'ancien: clause qui rend entie-
cet acte inutile à l'Arch. de Rouen.
l'Arch. de Lion ne convient pas nean-
s que M. l'Arch. de Rouen ait aucune
ffion d'indépendance; il soutient au-
aire qu'il est toujours demeuré en pos-
n de sa primatie. Il le prouve par des
ures faites en 1463. par lesquelles il pa-
e que l'Arch. de Lion avoit alors un Oñ-
al primatial qui connoissoit des causes devo-
és par apel des Archevêques de Rouen,
de Tours & de Sens. Dans d'autres Ecri-
tures faites sur la fin du même siècle l'Arch.
de Lion se dit Primat des Gaules, & decla-
re qu'il a sous lui quatre grandes & notables
pro.

provinces, **savoir Rouen, Tours, Sens & Lion.** Les auteurs qui ont écrit dans le 16. siecle, come Robert Cenalis Evêque d'Avranches, Janus à Costa, Gouffée, Du Moulin, Bosquet, Coquille, & plusieurs autres ont reconu l'Arch. de Lion pour **Primat des quatre provinces Lionnoises.** Enfin toutes les fois que les Arch. de Rouen ont contesté à l'Archev. de Lion le droit de **Primatie,** celui de Lion a toujours été maintenu en possession de sa dignité. Dans l'assemblée des Etats, tenuë sous le Roi François I. en 1527, il fut ordonné que l'Arch. de Lion precederoit les Arch. de Bourges & de Rouen. En 1661. il fut réglé que l'Arch. de Lion prendroit seance le premier dans la ceremonie des Chevaliers du S. Esprit.

L'Arch. de Lion raporte encore des actes de possession de ce siecle, & entre autres deux Visa donez par son predecesseur à des Curez du diocese de Rouen, & des Sentences rendues sur des apelations interjetées des jugemens des Officiaux de Rouen à la Primatie de Lion. Les Arch. de Rouen ne s'étant point pourvûs contre ces actes, l'Arch. de Lion pretend que quand sa possession auroit été interrompuë pendant quelque tems, il l'a recouvrée par ces actes. Enfin il ajoute que dans l'affaire pendante au Conseil par l'arrêt de l'onzieme Mai 1695. l'on a jugé la provision en sa faveur, & qu'il est encore par consequent en possession actuelle de son droit de Primatie

ice de Normandie, & que
ft du Parlement de Rouen
fa juridiction fur l'Eglife de
conuë, puis que l'on a main-
ion celui qu'il avoit pourvû.
des titres que M.l' Arch. de
la fin de fa Requête fert beau-
decision de la caufe, & pour
des Lecteurs, & rend cette Re-
vrage digne d'estre confervé à la



XXVIII.

JOURNAL
DES SAVANS,

www.libtool.com.cn
Du Lundi 19. Juillet. M. DCC.

Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce Siecle, avec leurs Pourtraits au naturel; par M. Perrault, de l'Academie Françoise. In fol. Tome II. à Paris chez Antoine Dezallier, rue S. Jaques. 1700.

VOici la seconde Partie des Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce siecle. Il y en a pareil nombre que dans la premiere, de toutes sortes de Professions; des Prelats, des Cardinaux, des Evêques, des Generaux d'armée, des Magistrats, des Chanceliers, des Premiers Presidens, des gens de lettres, des Matematiciens, des Philosophes, des Teologiens, des Jurisconsultes, des Historiographes, des Orateurs, des Poëtes, des Religieux, des Peintres, & des Graveurs, tous excelens en leur genre. Les Portraits sont des meilleurs Maîtres, & les Eloges representent le caractere de leur esprit, les principales actions de leur

S A V A N S. 531
Ouvrages qu'ils ont laissiez

Le M. Perrault en a fait, ne
pas en au merite de ceux qu'il a
dits, il reconoit qu'il y en a plu-
sieurs qui avoient droit d'entrer dans
, & qui pourront être celebres
, par d'autres Ecrivains.

Lister, de la Societé Royale de Lon-
don. In 8. à Paris chez Pierre Au-
gustin Charles Cloufier, sur le Quai
aux Augustins. 1700.

un petit ouvrage sur une matiere
philosophique & d'Histoire naturelle que M.
nous donne. Il dit dans la Préface,
cette Lettre auroit été imprimée plutôt
qu'aujourd'hui, & sans l'histoire d'Au-
gustin, il travailloit en ce tems-là.
Il ajoute-t-il, s'il est vrai qu'on
a inséré dans les Actes de la Societé Roya-
le, il espere qu'elle n'aura rien
de plus d'avantages de la nouveauté. En
fin, que même une compagnie si celebre
soit obligée par là de cette Lettre, peut
être un assez bon garant.

Le sieur de Melot parle ensuite d'une réponse
qu'il promet à son pre-
mier. Il pretend que cet Auteur n'a
pas des suffrages de la Rep. des lettres de
France, par tout ce qu'il a publié sur le
Journal du Cabinet du Roi, & que son

dernier Ecrit est encore moins solide que le premier. J'ai parlé dans le IV. Journal de l'anée dernière d'une lettre qui parut en même tems que la seconde de M. de Vallemont. M. Baudelot nous apprend qu'elle est du P. Jobert. Cette lettre diminué beaucoup l'Heroïsme & la gloire prétendue de la Galienne, que M. Baudelot avoit ataqué le premier. Les Medailles, dit-il encore, dont on pretend la relever, ne sont pas de meilleur aloi que les raisonnemens. Au reste, ajoute-t-il, qui iroit chercher chez M. de Lompré toutes celles qu'on a fait graver, ne seroit pas plus heureux dans sa recherche.

L'Ecrit à M. Lister roule sur une grosse pierre trouvée dans le cors d'un cheval. Il comence par un éloge de la Societé Royale de Londres, & par l'origine de l'Academie des Siences de Paris, qu'on attribué à M. Thevenot. Quoi qu'il ne fût pas nouveau ici que les chevaux fussent ataqués de la pierre, il paroît néanmoins que M. Lister, qui a écrit sur la matiere en general, n'en avoit rien découvert. L'auteur prend occasion là dessus de décrire avec exactitude ce qui regarde son dessein, dans la pensée où il est qu'il n'y a rien à négliger dans les fenomenes de la nature. S'il est vrai, come le dit Pline, que les chevaux soient sujets aux mêmes maladies que les homes, ces sortes de recits ne sauroient estre inutiles: Quand on fait d'ailleurs les éguayer come a fait M.

Bau-

ont pas repentir les lecteurs
ez.

jointe à l'age du cheval pa-
ordinares dans ce qu'on en
si bien que ce qu'on nous dit
du plat pays d'Atene, que son
as fit respecter du peuple. On
à cause de cela, Chef beat de
voient les materiaux pour la con-
Temple de Jupiter..
al en question après trente ans de
uez les Religieuses d'Argenteuil,
martir de l'ignorance d'un Mare-
pays. Ce fut par hazard qu'on dé-
cause de sa mort à l'ouverture
e Jardinier, assisté des bones Sœurs
nt. La pierre avoit bouché dans
ffage des excremens; & c'est tout
teur en pût aprendre. Sa figu-
elle a un pied de circonferen-
environ une livre trois quarts. La
semble à celle d'un marbre ou
veiné de blanc obscur & de gris
noir. Sa superficie est lice &
le paroit composée de plusieurs
les autres de l'épaisseur d'une
moins. Après avoir raporté
urs disent des pierres qui croif-
s les parties du cors animal,
one de ce que la Veterinaire
des anciens ne parlent point
me il croit que les Medecins
nt aussi des chevaux, il tra-
Z 3
porte

porte ce que le plus savant des premiers dit de la formation de la pierre & en adopte les conjectures pour son sujet. Ce qui le surprend, c'est que le cheval qui portoit la pierre, n'ait point donné d'indice de ce mal avant les trois derniers jours de sa vie.

La raison du détachement subit de la pierre ne lui paroît pas si difficile à développer que le reste. Plin qui est son Garant, dit que le *foye des loups est d'une mesme figure que le pied du cheval, & que les chevaux se rompent lors qu'ils marchent sur les vestiges des loups*; & cet endroit sert de denoûment à sa conjecture, suposé, dit-il, que l'observation de Plin soit constante. En effet il se rencontre par hazard que le cheval alla à Pontoise en Octobre 1697. le jour d'aparavant qu'il tomba malade. On fait aussi que dans ces tems-là il y avoit un loup enragé qui rodoit le pays, & qui y a fait de grans desordres. Ces circonstances, dit enfin M. Baudelot, peuvent avoir esté cause du dernier événement dont il parle, & il répond en même tems à l'objection qu'il se fait des chasses de Monseigneur.

Extrait d'une Lettre écrite au sujet de l'ouvrage dont on vient de parler.

DEpuis que j'ai écrit la lettre à M. Lyster, je ne m'estois point avisé de regarder la pierre qui en fait le sujet. En la montrant *ces jours passez à un savant Etranger* (dont le

tez que j'ai m'avoient attiré
 fus surpris que cette pierre
 couleur. De blanc obscur
 de noir qu'elle estoit, elle
 peu près de la couleur de celle
 is parle dans son Journal du 9.
 Cette dernière circonstance,
 la pierre d'un cheval de l'Acade-
 nardi, m'estoit échappée, quoi
 se marquée dans mes Recueils.
 néanmoins servi à remplir mon
 Quand cela ne m'auroit engagé
 culter le savant Auteur du Journal,
 j'avois manqué d'en tirer beaucoup
 res. Il est vray que j'avois en ce
 eu de comerce dans le monde à cause
 tre ouvrage qui m'apliquoit tout en-
 J'aurois appris sans cela qu'on avoit
 une semblable pierre dans un des che-
 de l'écurie de M. l'Electeur Pere de
 R. Madame. On dit que cette pierre
 oit dans le cors du cheval d'un bout à
 re de son ventre. M. Pollier si estimé
 Madame pour son merite & sa capacité,
 assura mesme que le cheval en mourut à
 peu près come le nostre. Je ne sai à quoi
 attribuer le changement de couleur dans la
 pierre en question que j'ai. Come elle a esté
 plus de 2. ans sur la fenestre de mon cabinet,
 il se pouroit faire que la chaleur du soleil qui
 y done tout le matin, y eust contribué. Il
 paroist en éfet une fente inégale dans
 presque toute la circonference de cette pie-

re. J'ai crû, Monsieur, devoir vous parler de ces particularitez, qui peuvent servir aux Interpretes des Fenomenes de la nature.

*Seconde Lettre du S. Nolin Geographe ordinaire
du Roi & de son Al. R. Monsieur.*

J'Avois témoigné par ma premiere lettre, que je ne voulois point entrer en lice contre M. de Lisle; & j'en serois demeuré là si l'extrait qui s'en trouve inseré dans le Journal du 21. Juin dernier, estoit tout-à-fait conforme à mon intention. Ma lettre marquoit qu'on ne s'égaré jamais en suivant exactement les savantes observations de Mess. de l'Academie des sciences, & que les décisions fondées sur les foibles raisonnemens de la conjecture & de l'imagination, sont de tres peu de solidité; cela regardoit M. de Lisle, qui dans sa troisieme letre à M. de Cassini, inserée au Journal du 31. Mai, ne fait point de difficulté de preferer ses conjectures au sentiment de cette illustre Compagnie sur le Japon. Tous les Geografes tant anciens que modernes en ont fait une Isle; le S. de Lisle la reünit au continent, fondé come il l'avouë dès le commencement de sa letre, *sur ses seules conjectures, & sans avoir rien de positif.* Il s'explique de la mesme maniere sur l'embouchure du Mississipi en sa letre du Journal du 17. Mai page 216. *Ce n'est dit-il com*

ont fait quelque observation
c'est de raisonner, de con-
r, & d'estimer. La pre-
certaine; la seconde l'est
de Lisle; on y peut estre
malice, ou par l'ignorance,
de des auteurs, dit-il en sa
1 Journal du 24. Mai page
me aussi nouvelle que les
oit peut-estre passer pour
s'en devoit pas lui mê-
au Journal du 17. Mai
que faire quand on n'a
ni de point fixe où l'on puis-
avec assurance? Cependant
, & qui sans doute lui fait
on de maître dans sa 2. let-
24. Mai page 224. que ceux
tuez aux mysteres de la Geo-
it pas de faire des Cartes,
son sens, que ceux qui
profession d'enseigner la
nt toute leur vie, & aquis
& la facilité de beaucoup
conjecturer & estimer, doi-
travailler, & lui en laisser

à lui seul le Privilege, quoi qu'il n'ait jamais voyagé, si ce n'est dans les ruës de Paris et allaut faire ses leçons de côté & d'autre. Ce 25. ou 30. ans de maitrise lui font hardiment déclarer la guerre à tous les Geographes tant morts que vivans; c'est sur la fin de sa 3. letre au Journal du 31. Mai page 242. Il veut que leurs Cartes, pour estre bones, soient conformes à ses idées, qu'elles soient accompagnées d'instructions. Aparemment de grandes & longues lettres come les siennes, & outre cela avoir encore des connoissances d'ailleurs, peut estre par quelque voyageur qui assure avoir esté sur les lieux? Non cela ne suffit pas, faut pour satisfaire sa grande curiosité que ce Voyageur l'aille trouver, & qu'il l'entretienne. &c.

Au Journal du 21. Juin dernier j'ai observé au public que ma Mapemonde avoit paru trois mois avant les ouvrages sur lesquels M. de Lisle se plaint en sa 2. letre au Journal du 24. Mai page 225. que je l'ai copie trait pour trait, quoi qu'il ajoute que je ne les ai pas assez bien regardés; ce qui se contredit. Ce n'est pas pour copier trait pour trait, M. de Lisle s'en bien qu'il faut bien regarder pour éluder la consequence qui en résulte, savoir que ce ne se peut, & que sa plainte ne peut passer que pour une imposture. Il replique dans son monde que j'ai vû de ses ouvrages entre les mains de ses écoliers, & sur tout son Globe dans la Bibliothèque de feu M. le Chancelier. Voilà le stile de M. de Lisle: il s'imagine,

time. Mais que faire quand on
raison? Je ne conois aucun de
& je ne suis jamais entré dans
que. Lors que je portai ma
à la Biblioteque du Roi, Mon-
at, qui s'aplique avec tant de suc-
les belles conoissances, me fit
Globe de M. de Lisle, & je lui
que ces deux ouvrages s'estoient un
entrez en quelques endroits; & en
ois eu autant de sujet de me plaindre
de Lisle. Je ne le fis pas, parce que
s de plaintes ne sont que des chicanes
bien perdre du tems, & qui ne con-
t nullement à la bonté de l'ouvrage.
que chacun fait come moi tout de son
outre qu'il se pouvoit faire que nous
ns l'un & l'autre travaillé sur les mêmes
moires. M. de Tralage, dont la capacité
est universelle sur la Geografie, & l'humeur
obligeante envers tous ceux qui y tra-
illoient, en avoit comuniqué à l'un & à
autre. He quoi? M. de Lisle prétend-il être
il initié dans les misteres de toutes les rela-
ons? Il en cite une infinité qui sont publi-
ques. S'il en a quelques-unes de particu-
res, les autres n'en peuvent-ils pas avoir
aussi bien que lui? où est son Privilege
exclusif?

L'endroit qu'il dit estre copié trait pour trait
dans ma Mapemonde, & qui pourtant n'a
pas esté bien regardé est la Californie. Pour-
quoi M. de Lisle dit il cela? Parce que j'en

ai fait une presque Isle, est-ce que la Californie a passé pour une Isle jusqu'à M. de Lisle ? Herrera s'est donc trompé dans sa description des Indes Orientales, imprimée à Amsterdam en 1522. La premiere Carte n'en fait qu'une presque Isle. Abraham Ortelius dans sa Carte *Mari pacifici* imprimée en 1589. n'en fait point autre chose. Pierre Bertius Cosmographe du Roi Louis XIII. de glorieuse memoire, decide aussi dans sa Carte de l'Amérique, que la mer Vermeille est un Golfe. Ces Auteurs & plusieurs autres qui les ont suivis sont entre les mains du public, ce sont des pieces authentiques qui decident de la mauvaise foi de ce nouvel Aristarque. Comment n'a-t-il point dit la mesme chose du cours du Fleuve Mississipi ? Il est diferent à la verité, mais c'est sans doute faute de *l'avoir bien regardé*, & la Baye de Hudson de la mesme Mapemonde, quel sort aura-t-elle auprès de M. de Lisle ? Elle ne peut pas estre copiée, elle est trop diferente. Je ne l'ai pourtant pas faite sur le *raisonnement*, la *conjecture* & *l'estime* ; mais sur celle que M. d'Iberville me fit dresser pour presenter à la Cour lors qu'il y fut rendre comte de ce voyage qui lui a esté si glorieux comme le public l'a feu dans le tems.

C'est donc cette Mapemonde qui m'a attiré les investives de M. Delisle : Je ne veux pas dire que ce soit la jalousie qu'il pou-

que sa Majesté m'a fait
 marquer son agrément,
 de l'un de ses Geogra-
 qui choque tant M. Deli-
 ses escrits & par ses dis-
 entierement destruire :
 est que le Graveur du P.
 est le Sieur de Tralage fai-
 & c'est à present le P. Placide,
 ces malicieuses insultes, de
 qu'elles viennent, je conviens
 j'ai fais graver des Cartes du
 ; que dans la suite cet Auteur
 s continué à me fournir les des-
 nous estions convenus, un peu
 tiques que j'ai appris à Rome, &
 du dessein que je ne croi pas que
 me puisse disputer, m'engagea à
 er à l'estude des Relations & des me-
 recens que mes amis me furnissoient
 aisir, & sur tout à bien entendre les
 es observations de Mess. de l'Acade-
 des sciences. Tout cela me facilita les
 yens d'augmenter, changer, ajouter ou
 ninuer sur ce qui estoit déjà fait, mais tou-
 urs en conformité des nouvelles découver-
 es, & suivant les avis des Savans, & particu-
 culierement de M. de Tralage. Cet illustre
 défunt se faisoit un plaisir d'en faire aux gens
 qui avoient envie de bien travailler : il ma fait
 la grace de m'aider de toutes ses lumieres, &
 de jeter les yeux sur les nouveaux desseins que
 je composois moi mesme. Mais que M. de

Tralage ait jamais fait quelque dessein ou même quelque trait de Geografie, c'est un fausseté aussi peu soutenable, que la dernière touchant le R. P. Placide, avec lequel je n'ai jamais eu aucun commerce ni aucun entretien, quoi que j'aye de la veneration pour son mérite.

J'ai beaucoup perdu en perdant M. de Tralage, mais je n'ai pas perdu l'inclination de bien faire & de travailler utilement. Cette même Mapemonde, & les Cartes de la Grece ancienne & moderne, du Gouvernement de Champagne, de la Guyenne, de la Gascogne & de la Terre sainte, quoi que non revûës ni examinées par M. de Tralage, qui estoit decedé dès l'année 1698. n'ont pas laissé d'estre agréées par sa Majesté, & de se trouver au goût du public qui s'est déjà fourni d'un grand nombre, & qui me fait l'honneur de m'en demander tous les jours. J'espère qu'il me le continuëra, & que m'estant expliqué une bone fois pour toutes, il n'aura aucun égard à tout ce que M. de Lisle pourroit encore dire dans la suite.

la viande rendue aisée ou moins
 quer. Ou. Regime de vie avec
 à prévenir, ou rendre moins gran-
 ditez qui surviennent à ceux qui font
 le ménagement des temperamens,
 le bon usage des alimens maigres bien
 &c Par M. Barthelemi Linand,
 en Medecine. In 12. à Paris chez
 Bienfait, sur le Quai des grans Au-
 1700.

ité n'est pas seulement un ouvrage
 fique ou de Medecine, il est encore
 in de sentimens de religion, de ma-
 de Morale Chretienne, & de reflexions
 intemperance des homes, & sur le dé-
 ment de leurs passions. L'Auteur qui
 en a donné il n'y a pas long tems un autre
 hant la nature & les proprietéz des eaux
 erales de Forges, le divise en trois par-

Dans la premiere on voit qui sont ceux qui
 e gardent pas l'abstinence dans les jours où
 Eglise l'ordonne, & pourquoi.

Dans la seconde, après que l'Auteur a fait
 voir que les alimens maigres n'ont rien de
 mauvais de leur nature, & marqué la plupart
 des accidens qui surviennent dans leur usage,
 il rapporte les causes qui produisent le plus
 comunement ces sortes de dérangemens de
 santé.

Enfin dans la troisiéme partie on trouve
 dans

dans l'usage des alimens maigres, un regime pour les personnes d'une constitution delicate qui veulent pratiquer l'abstinence & le jeûne dans les tems où ils sont d'obligation, afin que par ce ménagement, elles puissent prévenir ou rendre moins grandes les incommoditez que cette nourriture a coutume de causer, quand elles en usent sans précaution.

Et parce que les repas maigres sont ordinairement composez de trois sortes d'alimens, des Potages, des Mets qu'on sert en suite, & des Desserts; l'auteur parle de tout cela en détail d'une maniere fort simple & fort claire, marque les Potages qui conviennent le mieux aux personnes que le maigre a coutume d'incomoder; traite de la matiere des alimens maigres qu'on sert après les Soupes; & parle aussi des diferentes choses dont se font les Desserts, ou les petites Colations de ceux qui pratiquent le jeûne, ou qui en tout tems menent une vie frugale.

M. Linand a cru que ce Livre devoit estre utile à presque tout le monde & en tout tems, l'abstinence de la viande estant pratiquée toute l'anée par beaucoup de personnes, & la plupart des autres Fideles devant la garder regulierement deux fois la semaine, sans parler de plusieurs autres encore que l'Eglise y joint de tems en tems. C'est mesme dans ces *jours-là*, que l'Auteur pretend qu'on doit *essayer de pratiquer exactement les regles qu'il prescrit, afin qu'en Carême, où la penitence*

de & de l'abstinence est lon-
 est pas tems de comencer à
 les alimens maigres dont on
 er; on puisse suivre le regi-
 ndra, plus facilement & plus
 arce qu'on y fera déjà acoutu-
 on aura appris par l'expérience
 ara faite plus d'une fois, quels
 lets qui conviennent le mieux,
 t encore les manieres de les aprê-
 t moins de mal, & jusqu'à quelle
 n en peut prendre à chaque repas,
 oir incomodé.

*A. S. A. R. Monsieur Frere Unique
 Roy. In 4. à Dijon. 1700.*

mis depuis peu sous la presse, qua-
 Letres de M. l'Abé de Morelet Doyen
 itz, à M. Frere Unique du Roi. La
 iere est sur le Mariage de M. le Duc de
 rgogne avec la Princesse de Savoye, La
 nde sur le Mariage de M. le Duc de Lo-
 e avec S. A. R. Mademoiselle. La
 ième est sur la Naissance des Princes de
 voye & de Lorraine; & la quatrième, la
 us ancienne de toutes, fut adressée à la feuë
 eine d'Espagne par le mesme Abé, lors
 u'il lui envoya un Traité de Morale pour
 éducation des Princes, tiré des Peintures
 de la Galerie de saint Clou: Où l'on trouve
 une description de saint Clou, l'explication
 des deux Devises du Salon, & des instru-
 ctions

Étions tirées du dessein de sept excellens Tableaux qui servent d'ornement à la Galerie

Histoire d'Herodien, traduite du Grec en François avec des Remarques sur la Traduction In 12. à Paris chez la Veuve de Claude Barbin, au Palais. 1700.

HERODIEN estoit fils d'Apollonius Rete d'Alexandrie, & il suivit la profession de son Pere. Il nous apprend lui-mesme qu'il avoit esté employé dans les affaires, & qu'il avoit exercé plusieurs charges. Son histoire comprise en huit livres, represente ce qui s'est passé depuis la mort de Marc Aurele jusques à celle de Balbin & de Maxime, c'est à dire depuis 182. jusques à 238.

Son stile est clair & elegant au jugement de Photius, mais la principale louange qui lui merite est d'avoir écrit avec beaucoup de sincerité. Capitolin, Trebellius Pollio, Lampridius l'ont aculé d'avoir esté trop favorable à Maximin en haine d'Alexandre. Mais celui qui l'a traduit en notre langue, défend de cette aculation, & fait voir qu'il n'a dissimulé ni les vertus d'Alexandre, ni les vices de Maximin.

La Traduction est élégante, & fidele. Elle represente par tout le sens de l'Original & n'en cache que les defauts, en retranchant des circonstances trop de fois repetées de la mesme Narration, & en faisant un petit nombre de transpositions, pour rendre

evable à Herodien seul de ce
es Ceremonies que les Romains
après la mort de leurs Empe-
les metre au nombre des Dieux.
ue lui ne les avoit écrites, bien
nt en usage plusieurs siecles a-
ms. La maniere dont il en par-
n conoître ce qu'il en croyoit, &
bien en cet endroit, & en tous les
combien il avoit d'aversion de la
ion, & des fables.

*de la Virginité, où l'on explique selon
l'écriture sainte, les Conciles & les Peres,
ce qui appartient à cette sainte Profession.*
8. à Paris chez Florintin & Pierre De-
alae, rue saint Jaques. 1700.

Le Traité est divisé en quatre parties. L'au-
teur montre dans la premiere, que la Vir-
ginité est dans l'esprit bien qu'elle s'exerce
dans le cors; que les personnes qui semblent
perdre par une violence étrangere, ne per-
dent en effet ni la pureté de l'esprit, ni même
la sainteté du cors quand elles ne consentent
point au peché. Que c'est pour cela qu'il ne
leur est pas permis de mentir pour conserver
leur virginité, ni de se tuer pour l'avoir per-
due contre leur consentement. Il y parle aussi
du vœu solennel de la Virginité perpetuelle,
& soutient qu'il en augmente le merite.

Dans

Dans la seconde partie il propose aux Vierges les moyens dont elles se doivent servir pour conserver la pureté de leur cors, qui sont la priere, la lecture, le jeûne, les larmes, la solitude, le travail des mains, le silence, & la garde de tous les sens.

Dans la troisiéme il traite de l'excellence de cet état, des avantages qu'il a sur le Mariage des heresies qui ont esté sur ce sujet. Dans la quatriéme il considere la Virginité comme n'estant que de conseil pour les personnes qui n'en ont point fait de vœu, & comme estant de necessité pour celles qui l'ont fait.

A V I S.

*O*N travaille à donner une nouvelle Découverte d'un moyen tout récemment trouvé de mesurer les Degrez de la Lumiere : Ce qui ne s'étoit point encore vû.

LXXIX.

JOURNAL

DES SAVANS,

Le 26. Juillet. M. DCC.

deuxième Partie. In 12. à Paris
chez Martin & Pierre Delaulne, rue
de la Harpe. 1700.

Le Tome contient de même que
le premier un grand nombre de remar-
ques & réflexions, qui ne servent pas peu
à éclaircir des endroits difficiles de l'E-
criture. L'occasion de ce qui est rapporté
dans le chap. de la Genèse, qu'après le
déluge, Noé planta la vigne, & qu'il
cultiva la terre, on observe que le nom de Janus
des anciens à Noé vient de celui de
Janus, qui signifie du vin, en Hebreu. Les
Grecs donnerent deux visages à Ja-
nus, qu'il avoit vû deux siècles, celui
qui regardoit le deluge, & celui qui le suivit.
Les Romains donnerent encore à leur Janus le
visage d'un chien, qui vient du mot Grec qui
signifie du pain cuit, & qui est
appelé *les Sacrifices*.

De

Des Ecrivains considerables font foi que Noé eut encore plusieurs autres noms. Plutarque & Lucien lui donent celui de Deucalion. Macrobe l'apelle Soleil, & dit que ce titre le rend maistre des deux portes qui ouvrent & ferment le jour. Diodore de Sicile dit qu'il découvrit beaucoup de chose touchant le mouvement & le cours des astres, & qu'en cette consideration les peuples le placerent dans le Ciel après sa mort, & l'apelerent Urane.

On ne peut douter que Noé n'ait esté le Saturne des Anciens. Les cent ans qui s'écoulerent depuis le deluge jusqu'à la naissance de Phaleg, sont le siecle d'or, pendant lequel les homes soumis à un seul Chef de famille, jouïssent de tout le monde en commun.

Saturne eut pour Successeurs ses trois fils, Jupiter, Neptune, & Pluton. Noé partagea toute la terre à ses trois fils Sem, Cham, & Japhet.

Le Cardinal Baronius assure que N. S. naquit à la campagne dans une grotte aux environs de Betleem. Il est certain selon le témoignage de l'Ecriture, que N. S. naquit non à la campagne ni au faubourg, mais dans la Ville mesme de Betleem. Casaubon & quelques autres après lui ont cru que ce qui avoit trompé Baronius, c'estoit une mauvaise traduction d'un passage du 33. Chap. d'Isaïe, *Il habitera dans la caverne d'un puissant rocher.* Il y a dans l'Hebreu : *Il habitera les*

retirera dans les fortresses
 ne dans ses livres contre
 que de son tems on mon-
 la Ville de Betleem, la gro-
 avoit pris naissance. Il est
 ter du nom ; parmi les saints
 l'apclent Maison, les autres
 autres Etable.

ger si les Peintres ont eu rai-
 entrer les Mages avec leurs
 & leurs Dromadaires dans un
 , & d'y metre encore un bœuf &

ecs ni les Romains n'ont point
 Religion des Juifs. Ils se sont trom-
 nd ils ont dit que la raison pour la-
 ils ne mangeoient point de porceau,
 ou qu'ils l'adoroient, ou qu'ils se
 oient de la maladie qu'il leur avoit cau-
 le fondement de la défense que la
 ur fait de manger de cet animal,
 qu'ordinairement il se nourit d'ordu-

Quelques Rabins se sont imaginez que
 porceau estoit venu des excremens des
 animaux renfermez dans l'arche, come s'il
 y avoit point eu de porceau avant le delu-
 ge. Les Juifs en avoient une si grande hor-
 reur, qu'ils faisoient scrupule de le nomer.
 On n'en nourissoit point dans la Palestine ; &
 cependant il y en avoit des troupeaux, tel
 que celui dans lequel furent envoyez les de-
 mons chassés de cors des deux homes qu'ils
 avoient possédez. L'opinion des Inter-
 pre-

Ce que M. Chevreau raconte de quelques personnes qu'il a particulièrement conuës, n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans son ouvrage. Il raporte qu'estant en Suede, il y fit amitié avec le Comte Montecuculli, depuis General des armées de l'Empereur. Ce General aimoit les vers, & en faisoit assez bien. Il fit present à M. Chevreau des Poësies Italiennes du Comte Fulvio Testi, imprimées à Venise. M. Chevreau les lut avec plaisir, & en traduisit quelques-unes en notre langue.

Il fit conoissance à Paris avec M. Martial qui y enseignoit les Matématiques. Dans le desir de s'y perfectioner il fit un voyage en Canada. A son retour il parut avoir perdu une partie de son esprit, pour n'avoir vécu pendant cinq ans qu'avec des Sau-

toit à demeurer ferme dans le
promit à M. Chevreau de lui
de cette lettre. Mais au mê-
Chevreau fit un voyage à Man-
endit plus parler de M. l'Abé
quit Heidelberg.

ez de la vie de M. Neuré ont
dinaires. Personne n'en a esté
que notre auteur, parce qu'ils
ix de même pays. Ce Neu-
gargotier d'un faubourg de
peloit Laurent Même. Il se
à dessein d'y faire ses études,
de quoi subsister, il passa à
l'habit dans la Chartreuse de
fit profession & y demeura
endant lesquels il s'apliqua aux

Lassé des austeritez de l'Or-
& vint à Paris, où à la re-
Madame de Bourneuf il fut
ur de M. le Duc de Longue-
e Comte de saint Paul. Dans
retint comerce avec M. Gas-
in, & ne contribua pas peu à
utuele aversion, & à les ren-
bles.

ore plus mal envers Madame
Longueville. L'état de ses afai-
gé à retrancher une partie de
euré, il eut l'insolence de com-
le une Satire; mais l'original
es furent si promptement supri-
fit presque aucun bruit.

Il y a parmi ces remarques & ces reflexions de M. Chevreau, quantité d'élegies, de madrigaux, de sonets & d'autres poësies qu'il a composées selon les rencontres sur divers sujets, & qui couroient risque d'être perduës s'il n'avoit eu soin de les renfermer dans ce recueil. Quelques-unes de ses remarques sont si amples, qu'elles peuvent tenir lieu de dissertations. Je mets en ce rang ce qu'il dit du devoir de la sepulture, du soin que les Grecs & les Romains ont pris de s'en aquiter, & de l'extravagante superstition avec laquelle ils ont même rendu quelquefois cet honneur aux bêtes.

Il repouffe un reproche que M. Baile lui fait dans son Dictionnaire, d'avoir raporté peu exactement le martire de saint Babilas, & d'avoir manqué à deux circonstances. L'une est qu'il dit que saint Babilas souffrit le martire avec ses trois enfans; & l'autre qu'il dit qu'il le souffrit par la vengeance de Numerien.

M. Chevreau répond à la premier circonstance que saint Babilas souffrit le martire avec ses trois freres qui estoient encore jeunes, & que saint Babilas apeloit ses enfans à cause qu'il les avoit engendrez à J. C. Il avouë pourtant qu'il auroit esté mieux de metre que Babilas avoit souffert avec ses trois freres encore enfans pour ôter toute équivoque.

Pour éclaircir la seconde circonstance, il cite plusieurs auteurs qui metent la mort de *saint Babilas au tems de Numerien.* Il y a
d'au-

autres auteurs qui disent qu'il mourut sous ce. La diversité de ces témoignages rend douteux le tems & le genre de la mort de ce saint Evêque.

La Science Ecclesiastique suffisante à elle-même, sans le secours des sciences profanes. Par M. Carrel, Prêtre, Docteur en Théologie. In 12. à Lyon, & se trouve à Paris chez Edme Costerot, rue saint Jaques. 1700.

LA question qui est traitée dans cet ouvrage est différente de celle qui partagea il y a quelques années les Savans au sujet des études des Solitaires. M. l'Abbé de la Trappe vouloit borner uniquement à ce qui regarde la vie ascétique. Le P. Mabillon leur permettoit de s'étendre sur toute sorte de veritez divines & humaines. Le P. l'Ami Benedictin prenant un milieu, laissoit aux Moines une plus grande liberté que le premier, de rechercher les connoissances de la Religion; & une moindre que le second sur les sciences humaines, dont il ne retenoit que la Philosophie de Descartes come necessaire pour se bien conoitre soi-mesme. Il y eut une autre dispute entre M. Arnauld & M. du Bois touchant l'éloquence de la Chaire.

Il ne s'agit pas ici des Solitaires, ni des seuls Predicateurs, mais des Ecclesiastiques en general, & de la science propre à leur état, que M. Carrel renferme dans l'étendue des

veritez revelées. Il ne produit pas là-dessus les-regles, ni les constitutions des Religieux, & ne consulte que l'Ecriture & la Tradition de l'Eglise.

Suposant que chacun est porté à la flater sa propre curiosité, il entreprend de prouver par les Oracles de l'ancien & du nouveau Testament, & par le témoignage des saints Peres, que l'étude des Eclésiastiques ne doit pass'étendre aux Poètes, aux Orateurs, aux Philosophes, ni aux autres Ecrivains profanes. Les Ministres sacrez sont chargez d'instruire les peuples. La loi qui leur en impose l'obligation, leur en prescrit les moyens. Moïse, ni les Profetes, J. C. ni les Apôtres ne les ont jamais invitez à aquerir pour cela les conoissances humaines. Il est écrit dans Deuteronomie : *Gravez mes paroles dans vos esprits & dans vos cœurs. Tenez les suspendues en vos mains & sur votre front. Dieu dit : Jesué: que le livre de cette loi ne s'éloigne point de devant vous.*

Saint Paul apprend à Timotée que toute l'Ecriture inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger & pour porter à la pieté & à la justice. Les deux Testaments recomandent ainsi la necessité de la science divine, sans dire un seul mot de l'utilité des profanes; ce qui semble montrer que le saint Esprit compte pour rien ce que quelques Missionnaires pretendent être un moyen de procurer la conversion des Païens.

où l'étude & la meditation de
est prescrite, excluent toute
tion, & demandent tout notre
notre tems.

Alémeut l'Ecriture ne propose pas
profanes come utiles à la Reli-
mais elle les propose come dan-
Saint Paul exhorte Timotée à
depôt de la foi, & à fuir les pro-
veautés de paroles, & de tout ce
une doctrine qui porte faussement le
sience, dont quelques-uns faisant profes-
se sont égarez de la foi. Le mesme
ve écrit aux Corintiens, que Dieu
que le monde avec la sagesse humaine
voit point veconu dans les ouvrages de sa sa-
divine, il lui a plu de sauver par la fo-
de la predication ceux qui croyoient en

Aussi leur proteste t-il qu'en leur prêchant,
n'a pas employé les discours persuasifs de la sa-
esse humaine, afin que leur foi ne fût pas établie
sur la sagesse des homes, mais sur la puissance de
Dieu.

Les Peres ne sont pas plus favorables à la
sagesse humaine que l'Ecriture. Les sciences
natureles ne se peuvent allier avec la sagesse
divine: elles ont une trop vaste carriere où
l'esprit s'épouise & le courage s'abat. On
n'espere de les joindre ensemble, que pour
ne s'être jamais assez fortement appliqué à l'é-
tude de la parole de Dieu. Tout le loisir, &
tous les plus grans talens ne suffisent pas pour la
bien apprendre.

Entre les sciences humaines, la Philosophie est la plus dangereuse. C'est la mere de la curiosité & de la presumption, des doutes, des disputes & de l'opiniâtreté. Les Peres en découvrirent les mauvais effets, & ne les purent empêcher. *Malheureux Aristote*, s'écrie Tertullien dans le 7^e Chapitre du livre des Prescriptions, *qui as inventé la dialectique : cet art trompeur d'établir, & de détruire. De là, ajoute-t-il, ces questions inutiles, ces discours qui gagnent comme la gangrene, dont l'Apôtre voulant éloigner les Colossiens, leur écrit, Donnez-vous de garde que personne ne vous seduise par la Philosophie, & par des raisonnemens vains & trompeurs.*

On demeure d'accord que l'ancienne Philosophie a eu des défauts que les saints Peres ont condamnés, mais qu'il y en a une nouvelle qui découvre de solides vérités, & qui bien loin d'attaquer la foi, la défend contre le libertinage. Il est vrai qu'elle fait de magnifiques promesses; mais quand on la regarde de près, on trouve qu'elle ne parle que de raison, que d'évidence, que de sagesse naturelle, que de ce que Dieu a voulu détruire pour laisser à la folie de l'Évangile la gloire de la réparation de l'homme.

Il y a une autre Philosophie plus modeste, qui n'entreprend pas de pénétrer les Mystères, qui démontre l'existence de Dieu, l'immaterialité de l'âme, son immortalité, le secret de son union avec le corps. Cela est beau. Mais ce n'est pas par là que Dieu veut former ses Saints.

l tâche ensuite de faire voir que
ne doit point être employée dans
cretiennes. Il met grande difference
rateur & un Prédicateur. L'un
aux, & l'autre sincere. L'un persua-
it de déguisement ; l'autre n'ayant
tre fin que le salut de ses auditeurs,
ce l'Evangile avec simplicité. Les
ont converti des milliers de person-
e seul recit de la Resurrection de leur
, apuyé de quelques predinctions que
s fetes avoient faites de lui. Ceux qui
aitent peuvent attendre le même succès,
eu que ceux qui ont recours à des moyens
ains pour le succès de leur predication,
t pour fruit de leurs riches portraits, de
s periodes étudiées, & de leurs pompeu-
expressions, que de chatouiller les oreil-
s & de flater les passions.

Come on cite pour la défense de l'éloquen-
ce des Predicateurs de 4. Livre de la doctrine
cretienne de saint Augustin, notre auteur
examine le sentiment de ce Pere, & fait
voir qu'il a ruiné tous les prétextes que les
Ecclesiastiques pouvoient prendre de s'apli-
quer aux lettres humaines. Il a pleuré l'é-
tude qu'il en avoit faite dans sa jeunesse ; il a
enseigné que toutes les conoissances necessai-
res aux Ministres de l'Eglise se trouvoient
dans les livres sacrez & ainstit son peuple par
les homelies, qui sont d'après les discours
des Apôtres.

Après que M. Carrel. s'est servi de toutes

ces raisons, qui prouvent le mauvais effet des sciences humaines par rapport à l'esprit, il en apporte d'autres qui montrent combien elles sont dangereuses du côté du cœur. La Philosophie inspire la presumption, l'éloquence donne de l'orgueil. Les vertus que les belles lettres célèbrent sont des vices déguiliez, ce qui fait conclure que les Ecclesiastiques ne devroient jamais quitter l'Ecriture sainte pour lire les livres des Payens.

On demandera s'il faut fermer les Bibliothèques, ou bruler les livres? Il n'est pas nécessaire de les fermer. Les Peres, les Conciles, les Historiens de l'Eglise, & les bons Theologiens y demeureront en seureté pour l'usage des Ecclesiastiques. Les Philosophes, les Matematiciens, les Medecins, les Jurisconsultes y serviront à ceux qui par les besoins de la société civile, sont engagez dans ces Professions.

Les Langues fournissent un specieux pre-texte aux Ecclesiastiques pour s'appliquer à la lecture des Auteurs profanes. M. Carrel répond qu'ils n'ont besoin de l'Hebraïque que pour lire l'Ecriture dans sa source. Ils peuvent apprendre cette langue sans le secours des Payens. A l'égard de la Greque, s'ils la veulent savoir pour lire la Version des Septante, ils l'apprendront dans saint Basile, dans saint Gregoire & dans saint Crisostome qui en ont conservé toute la pureté. Pour lire la Vulgate, les Peres Latins, & les Conciles, il n'est pas nécessaire qu'ils ayent mis beaucoup

coup de temps à étudier Saluste, ou Ciceron. Rien de plus ridicule que ce conseil de Scaliger : *Lisez la Métamorphose d'Ovide. Elle est nécessaire pour l'intelligence de la Bible.* Les langues vivantes dans lesquelles les Pasteurs expliquent les veritez de la Religion au peuple, ne doivent point être apprises dans les Romains. Saint Augustin deplore dans son premier livre de ses confessions le malheur des jeunes gens, qui entraînez par le torrent de la coutume, cherchoient l'élégance du langage dans des livres dangereux pour les mœurs. Consulté par Dioscore sur des questions de Gramaire dont il aprehendoit de paroître ignorant, lui remontre fort au long l'inutilité, & la vanité de cette occupation.

Le dernier retranchement est l'exemple des saints Peres, qui en citant des traits des lettres humaines en autorisent la lecture. Notre Auteur répond que pour avoir cité quelques traits des belles lettres, ce n'est pas une preuve qu'ils les lussent souvent. Ils les avoient lûës avant que d'être employez au ministère Ecclesiastique; & en les citant depuis ils n'en recomandoient pas l'étude, au lieu qu'ils recomandoient sans cesse celle des lettres sacrées.

De Antiquis Ecclesie ritibus libri quatuor, collecti ex variis insigniorum Ecclesiarum libris Pontificalibus, Sacramentalibus, Missalibus, Breviariis, Ritualibus, seu manualibus, Ordinariis, seu consuetudinariis, cum Manuscriptis, tum editis, ex diversis Conciliorum decretis, Episcoporum statutis, aliisque Autoribus probatis permultis. Opera & studio R. P. Domni Edmundi Martene, Presbyteri & Monachi Benedictini à Congregatione sancti Mauri. In 4. Tomi duo. Rotomagi, & se trouvent à Paris chez Pierre Debats rue saint Jaques. 1700.

PLusieurs savans homes tant Anciens que Modernes ont traité des coutumes & des ceremonies de l'Eglise, mais aucun avant le P. Martene n'a entrepris de parler des coutumes & des ceremonies observées en tous les tems, & en tous les lieux, soit dans la celebration de l'Office, & de la Messe; ou dans l'administration des Sacramens. Il a fait tous ces Auteurs; mais il n'y a rien de ce qu'il n'eût vu auparavant dans les sources, & dont il ne se fût instruit par la lecture des Conciles, des décrets des Papes, des Rituels, & des autres livres d'Eglise manuscrits & imprimés. En expliquant ce qui regarde la Discipline, il n'a rien omis de ce qui peut servir à regler les mœurs des Ecclesiastiques, & à éclaircir les questions de la Teologie. Cela fait voir qu'il a travaillé sur le travail de ceux

... MIE III : mais bien loin
de la louange qui leur est due, il
fontiers, & nous apprend une parti
onfiderable des trois livres *De Ri-*
sie Catholica publiez sous le nom
Durantus, Premier President au
de Toulouse. C'est qu'ils ne sont
mais de Pierre Danés Disciple de
Budée, Professeur en langue
en langue Hebraïque dans l'Uni-
tris, Precepteur de François II.
du Roi au Concile de Trente,
le Lavour, mort à Paris à l'âge
& enterré dans l'Abaye de saint
Prez, où Genebrard fit son O-
e. Il laissa plusieurs ouvrages
es Traductions de Grec en La-
& des Oraisons, & les trois
us Ecclesie Catholica, achetez
c sa Biblioteque par Etienne
nom duquel ils ont esté im-

ivre du P. Martene renfer-
merne l'administration ce-
st divisé en neuf chapitres
soudivisé --

Batême dans les premiers siècles. Il ne se conféroit qu'à Pâque, & à la Pentecôte, à moins qu'il n'y eut danger de mort.

Les Grecs conférerent aussi le Batême le jour de la Fête de l'Epifanie, en memoire de celui de N. S. & les Evêques d'Afrique suivirent la même pratique. Les Evêques de Scileen furent repris par le Pape saint Leon.

Dans les Gaules le Batême fut conféré à la naissance de N. S. à l'Epifanie, à Pâque, à la Pentecôte, & à la Fête de S. Jean Batiste. Clovis fut batisé à Noel.

Quelques Evêques d'Espagne ajouterent à ces jours-là les Fêtes des Apôtres & des Martyrs; ce qui fut desapprouvé par le Pape Sirice.

S. Augustin jugea qu'on pouvoit conférer le batême en tous les jours de l'année; & le Pape Innocent I. semble confirmer ce sentiment dans son Epitre à Victricius Evêque de Rouen, où il dit que les Prêtres se doivent abstenir de leurs femmes, parce qu'il n'y a point de jour où ils ne puissent estre obligez à conférer le batême, & à offrir le Sacrifice. Socrate témoigne dans le 5. livre de son Histoire, qu'on ne batisoit qu'à Pâque; ce qui estoit cause que plusieurs mouroient sans estre batisés. La coutume de ne batiser qu'en certains jours fut abolie sur la fin de l'onzième siècle, à cause que le nombre des Fideles s'estoit tellement accru, qu'il estoit difficile de diferer ce Sacrement.

Les lieux ne furent pas restreints à cet égard come les tems, car au commencement on batifoisit par tout où l'on se trouvoit, & principalement dans les rivieres & dans les fleuves. Depuis on ne le fit plus que dans les Batisteres & dans les Eglises. Plusieurs articles sont employez à représenter la discipline qui s'observoit à l'égard des Catecumes. Le second Chapitre est sur le Sacrement de Confirmation. Le troisiéme est sur l'Eucharistie considérée come Sacrifice, & il y est traité de la Langue dans laquelle se disoit la Messe, du tems, du lieu, de l'Autel, & des Vases sacrez. Dans le quatriéme il est parlé de toutes les parties de la Messe, & des ceremonies qui y ont esté en usage en plusieurs Eglises. Le cinquiéme est sur la coutume de garder le saint Sacrement; sur la Communion faite dans les maisons particulieres, sur celle des malades; sur la coutume de porter le Cors de N. S. dans les Voyages. Il est remarqué que le Roi Robert le faisoit porter dans un Chariot par tout où il alloit, que saint Louis le fit porter, avec la permission du Legat, à son Expedition de la Terre Sainte, & que lors que les Jesuites furent chassés de Venise, à l'ocasion du Diferent de la Republique avec Paul cinquiéme, chacun d'eux emporta une Hostie consacrée à son cou. C'est ici où finit le premier Tome.

Il n'y a dans le second que quatre Cha-

la Discipline ancienne de la Penitence, de la Confession, & de la Satisfaction. Entre plusieurs pratiques que le P. Martene rapporte, il y a un grand exemple de l'humilité du Roi Pepin, qui se confessa les pieds nus.

Le septième Chapitre est des Ceremonies du Sacrement de l'Extreme Onction; & le huitième de celles de l'Ordre. Le neuvième, & le dernier sont sur le Mariage.

L'explication des autres Ceremonies paroîtra dans les Tomes suivans.

Annalium Paderbornensium pars I. Complectens imprimis fustorem Episcoporum Paderbornensium, deinde succinctiorem Historiam reliquorum per Westfaliam Antistitum, tum regestas aliorum. In eadem hac regione clarorum Virorum, postremo Pontificum, Imperatorum, Principum gesta, maximè ea quæ Westfaliam contingunt. Opus posthumum, Auctore R. P. Nicolao Schaten S. J. Neubusii, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier, rue saint Jaques. 1693.

Bien qu'il semble par le titre de ces Annales qu'elles font la premier partie de l'histoire Ecclesiastique de Westfalie, il est vrai néanmoins qu'elles ne sont que la continuation d'un premier Volume qui parut il y a environ dix ans, & qui contient les choses arrivées à Paderborne, & aux pays circonvoisins avant le tems de la mort de l'Empereur Charlemagne. Celui-ci renferme ce qui

s'est

S S A V A N S. 367
uis touchant l'élection des E-
erborne, & l'adminiftration de
en quoi le P. Schaten ne s'est
renfermé, qu'il n'ait auffi ra-
s actions des autres Evêques de
& qu'il ne fe foit mefme étendu
oits des grans homes de Guerre,
emorables événemens du même



FOUR.

qui les publient. Il est parlé ensuite de l'Extrême-Onction, de l'Ordre, de l'examen des Ordinaires, & des interstices entre les Ordres sacrez, & de l'irregularité.

Il est parlé ensuite du mariage, de ses empêchemens, des dispenses & des divorces. De plus il est traité des Eglises, de leur dotation & de leur entretien, des Fêtes, des Benefices, de leur collation, des réserves des collations, des présentations, du Patronage, des résignations, des pensions, des revenus, de la simonie.

En dernier lieu il est traité dans cet ouvrage des causes Ecclesiastiques, du crime de l'hérésie & du Schisme, des Officiaux, des peines, des censures, de l'excommunication, & de ses effets, & l'interdit, & des absolutions.

M. van Espen ne s'est pas contenté de représenter la discipline présente des Eglises des pays bas, telle qu'elle est aujourd'hui, il a marqué par quels degrés elle s'est éloignée de la rigueur des anciens Canons, que bien qu'elle ait changé de pratique par une sage condescendance à la foiblesse des fideles, elle n'a point changé d'esprit, & a toujours conservé le desir de les ramener à la perfection du premier état, en reformant les abus & qu'elle tolere, & qu'elle ne peut jamais approuver. Il prend grand soin de distinguer les abus qui se sont glissés dans les pratiques extérieures, come sont les ceremonies, le chant de l'Office, la forme

aux qui alterent la pureté des
 vient qu'au tems même que
 le les premiers, elle tra-
 pouvoir à retrancher les se-

*Dalife à la seconde Lettre de
 M. Nolin.*

vû la Mapemonde de M.
 niene, tombent d'acord qu'il
 le nous deux soit plagiaire.
 int que c'estoit M. Nolin;
 uloit pas convenir, je lui
 moyen de me convaincre de
 n'obliger à lui faire reparation.
 i ce moyen ne lui agreoit pas,
 n'en indiquer un autre par où
 bone foi, & faire paroître
 estoit sans fondement. M.
 de me répondre à cela s'est
 me de quelque jeune Re-
 m'insulter en batant la cam-
 cuse d'avoir déclaré la guer-
 ografes. On convient qu'il
 s nouveles dans mes Car-
 urois prouver que ces nou-
 recevables sans condaner in-
 qui n'y est pas conforme.
 apele déclarer la guerre aux
 morts. L'expression est un-
 t que j'ai invektivé contre lui.
 t qu'il avoit copié mon tra-
 vait.

vail & profité de mes veilles; ce qui est vrai, & en chemin faisant j'ai indiqué quelques fautes qu'il a faites sur ses Cartes. C'est là toute l'invective dont je me suis servi. Je n'en veux à personne en general, ni à lui en particulier: Mais il devoit presumer que j'estois en droit de faire des Cartes comme lui, & de me plaindre si on les copioit comme il a fait. Il veut que je sois choqué de ce qu'il est Geographe du Roi. Pourquoy se donne-t-il la liberté d'interpreter mes pensées? Ce n'est pas la qualité de Geographe du Roi qui me déplaît en lui, parce qu'elle ne me fait ni bien, ni mal; mais c'est celle de Plagiaire & de Copiste de mes ouvrages; parce qu'elle me fait du tort, & qu'il ne sauroit reparer ce tort qu'en me rendant justice come il y est obligé en conscience. Il se pare de ce titre de Geographe du Roi. Il a raison, & je le respecte en quelque sujet qu'il se trouve: Mais il avoué que c'est la Mapemonde qui l'en a fait honorer; & je me suis engagé à prouver que ce qui est bon dans cette Mapemonde ne vient pas de lui. Il me sera bien aisé, s'il veut prêter le colet. Je lui ai fait un défi là dessus, & il n'y répond pas. Il repete que cette Mapemonde a paru avant que mes ouvrages fussent publics. Quand cela seroit ainsi il ne seroit pas justifié par là. Mais j'ai déjà dit que j'avois présenté mes Globes & ma Mapemonde à Monsieur le Duc de Chartres avant qu'il eust présenté la siene au Roi; & je le
 for

ors on fait que c'est un Glo-
e ma façon qui estoit depuis
s le Cabinet de feu Monsieur le
qu'il a copié. Il proteste qu'il
ntre dans ce Cabinet. Mais
eut avoir esté copié ailleurs. Il
en de dire que nous avons tra-
s mesmes memoires, & d'insi-
ous avons tiré l'un & l'autre de M.
ce qu'il y a de ressemblant dans
artes. Ne fait-on pas que quand
es nous auroient esté comuns, ce
pas assurément, nous n'aurions ja-
arriver à une si parfaite ressemblance
ous copier l'un l'autre. La plupart
artes de M. Nolin sont faites éfective-
sur les memoires de M. de Tillemont
Tralage, qui est le mesme, comme
olin l'avouë lui mesme; & les miennes
si diferentes de celles-là, qu'il ne s'y trou-
peut-estre pas une position qui se res-
semble. Avec quel front peut-on donc avancer
rés cela que j'ai tiré de ces pretendus me-
noires ce qu'il y a de ressemblant dans nos
Cartes? Mais c'est bien assez pour M. Nolin
l'avoir trouvé un Avocat pour sa méchante
cause pour tâcher de surprendre ceux qui ne
savent pas les choses. M. de Tralage m'a tou-
jours paru fort ardent à découvrir ce que je
pouvois avoir de particulier (Je crois par la seu-
le envie de savoir,) & je pouvois produire de ses
letres s'il étoit necessaire. Mais je desie M. No-
lin ou quelque autre que se puisse être, de do-
ner

ner la moindre preuve que j'aye jamais rien tiré de lui, si ce n'est quelques livres qu'il a eu l'honnêteté de me prêter, come je lui en avois reciproquement communiqué des miens. Au reste il n'a jamais revû mes desseins; & je veux bien que M. Nolin sache que je ne serois bien donc de garde de les lui doner à corriger. M. Nolin ajoute que M. de Tralage ne lui a non plus doné aucun dessein. Que m'importe? Je veux bien lui passer cela; car il me fait dire des choses de lui & du P. Placide, auxquelles je n'ai jamais pensé, quoi que le public ne lui soit pas en cela si favorable que moi. Mais je le convie à montrer ses desseins & ses memoires, & j'ofre de montrer les miens; & il n'y veut pas entendre. En un mot, il ne falloit pour l'éclaircissement de toute nostre dispute que la conference que je lui demandois, dans laquelle je me soumettois aux mesmes choses que j'exigeois de lui. Mais point de réponse à cet article, qui étoit le seul en question, & sur lequel je lui avois marqué que j'en attendois. Cependant il espere que s'étant expliqué come il dit, une bone fois pour toutes, on ne croira plus rien de ce que je dirai desormais. Il ne me paroît pas que cela soit assez concluant pour entrainer le consentement qu'il demande. Je me plains. Il dit qu'il a autant de sujet de se plaindre que moi. Pour nous metre d'accord, il ne falloit qu'accepter le moyen que j'avois ofert par devant des arbitres ou par devant des *Juges*, & non pas remplir sa lettre de paroles
 vai-

qui n'aboutissent à rien. J'espou-
 ver come il a fait, ou au moins co-
 son petit Orateur. Mais il m'a paru
 avite du Journal ne devoit pas per-
 s choses la & je veux garder le re-
 ir les Savans à qui ce Journal est a-
 es priant de considerer la necessité
 de parler pour mon honneur & pour
 réts. Cependant j'avertis les amis
 plin & les miens, & ceux qui se plai-
 sortes de contestations, qu'un de
 eut repondre à sa declamation arti-
 cticle, voyant que je ne voulois pas
 non tems à ces niaiseries, & que cet-
 nse paroitra dans mes questions Geo-
 s.

*Les Lettres Galantes, avec la Pro-
 e des Tuilleries. L'heureux Naufrage
 uite des Aventures & Lettres Ga-
 2. Tomes in 12. à Paris chez
 aume Cavelier, dans la grand' Sal-
 Palais. 1700.*

que cet ouvrage parut, j'en parlai dans
 cond Journal de l'année dernière. Le
 qu'il a eu a donné lieu à cette seconde
 plus exacte que la première. On y
 amans constans, & des maitresses fi-
 des maris jaloux, & des femmes per-
 des rivaux qui se batent en présence
 auté qu'ils adorent. On y trouve une
 fort singulière d'un jeune Seigneur
 qui

qui marie ses deux maitresses à deux Financiers; un Prince qui fait mourir deux Medecins pour n'avoir pu guerir une fille qu'il aimoit; un Laquais qui donne de l'amour à des Dames Angloises, & qui trompe pendant trois mois toute la Cour d'Angleterre. Enfin on y lit des chasses mêlées d'incidens fort agreables.

Le bon usage du Tabac en poudre, les différentes manieres de le preparer & de le parfumer, avec plusieurs choses curieuses, concernant le tabac. In 12. à Paris chez la Veuve Quinet dans la Grand'Salle du Palais, au premier pilier proche la Chapelle, attenant le Bureau du tabac en poudre. 1700.

CE petit livre est fait pour instruire ceux qui veulent avoir une connoissance generale du tabac, de sa découverte, de ses qualitez, des diferentes manieres de le preparer, de le purger, de le metre en poudre; de lui donner la couleur, de le parfumer avec toutes sortes d'odeurs qui composent différentes sortes de tabac; des bons & des mauvais états du tabac en poudre; & les precautions que doivent prendre ceux qui en usent. Quoi que l'Autheur de ce petit écrit entreprenne la defense du tabac en poudre, & qu'il en approuve l'usage moderé, il donne la traduction de la These dont j'ai parlé dans le premier Jour-
nal

nal de cette année, & qui fut soutenuë dans les écoles de Medecine, sous les auspices de M. Fagon, premier Medecin du Roi qui condane le frequent usage du tabac.

Relation Historique, & galante de l'invasion de l'Espagne par les Maures, tirée des plus celebres Auteurs de l'Histoire d'Espagne. In 8. à la Haye, & se trouve à Paris chez Jean Boudot ruë saint Jaques, 1699.

Les aventures galantes mêlées aux exploits de guerre, rendent cette Histoire des plus agreables. J'en remarquerai un peu au long les principales circonstances. Chandasvint General des troupes, avoit usurpé la courone d'Espagne après la mort du Roi Tulga qui n'avoit point laissé d'enfans. Chandasvint estant mort lui-mesme six mois après Refesvint son fils ainé qu'il avoit associé à la Royauté, la conserva tranquillement jusqu'à la fin de sa vie. Mais n'ayant point laissé d'enfans, les peuples n'eurent point d'égard au droit de ses deux freres, ni à celui de sa sœur, élurent Vamba pour lui succeder, & le forcerent malgré toute sa resistance à accepter la courone.

Vamba dès le comencement de son regne, eut plusieurs affaires sur les bras. Paul parent du feu Roi qu'il avoit envoyé dans la Gaule Gothique pour y domter les rebeles, tourna ses forces contre lui,

& se fit proclamer Roi. Vamba se mit en campagne, apaisa la rebellion par sa presence, & se faist de Paul, qui finit sa vie dans une prison.

Quelque tems après, les Mores qui avoient ravagé toute l'Afrique, firent descente en Espagne, & furent taillés en pieces sur les Côtes. Vamba y fit plusieurs actions dignes de memoire, qui n'empêcherent pas qu'après huit ans de regne, pendant lesquels il avoit donné d'admirables exemples de justice & de clemence, il ne fût dépossédé, & réduit à passer sa vie dans un Convent.

Les deux freres de Chandasvint n'avoient point d'ambition, & contents de leur fortune, ils ne songeoient qu'à vivre en repos. Ervige leur neveu n'estoit pas de mesme caractère. Après le couronnement de Vamba, il se rendit à Toledo, y devint son favori, & s'y fit des creatures. Vamba tombé dans une maladie dangereuse, prepara à la mort, se fit raser, & prit l'habit de Religieux à dessein d'y mourir selon la devotion de ce tems-là. En suite il assembla les principaux de sa Cour sur le choix d'un Successeur, & leur témoigna qu'il avoit jeté les yeux sur Egica son neveu. Mais son Confesseur lui fit un scrupule si ce qu'il devoit plutôt restituer la couronne à une maison à laquelle elle appartenoit, & de sorte que son affection pour Ervige l'ayant fait pencher de son côté, les grans qui estoient

gagnez aussi bien que le Confesseur l'obligèrent à signer un acte en faveur d'Ervige, qui ne l'eut pas plutôt entre les mains qu'il se fit couronner.

Deux jours après Vamba se porta mieux, & reconut la trahison dont on avoit usé pour le dépouiller. Mais par la mesme grandeur d'ame qu'il avoit autrefois refusé la courone, il y renonça, & se retira au Monastere de Pampliega, où il passa huit ans dans les exercices de la vie Religieuse.

Ervige au comble de ses desseins, employa tout son esprit à surprendre l'estime des peuples, & à leur faire aimer son Gouvernement. Il assembla des Conciles, retrancha des abus, modera les impositions publiques, & fit si bien qu'on oublia son Predecesseur, & qu'on cessa de le regretter. Pour apaiser les murmures de ceux du parti de Vamba, il donna Egilone sa fille en mariage à Egica, & estant tombé malade bientôt après, il le déclara son Successeur. La Vengeance estoit la passion dominante d'Egica. Elle l'emporta dans son cœur sur la reconnoissance, & peu d'années après qu'il fut monté sur le Trône, il repudia Egilone bien qu'elle fût un exemple de vertu, & qu'il eût eu d'elle trois enfans. Il poursuivit avec ardeur tous ceux qui avoient trempé dans la trahison qu'Ervige avoit faite à Vamba, & ne pardona à aucun des coupables. D'ailleurs il se signala également dans la paix & dans la guerre. & se fit considérer

come un modele de sagesse & de prudence. Mais il fut malheureux dans sa famille. Vitizza son fils estoit un esprit feroce qui ne prenoit du plaisir qu'à faire du mal, & qui ne souffroit auprès de lui que des gens de son humeur.

Algica crut qu'il le retireroit de ces desordres en l'employant aux affaires, & en lui aprenant l'art de regner. Il l'associa au Royaume, & ne fut pas long tems à s'en repentir. Car apprehendant qu'il n'entreprit sur sa vie, il se vit obligé à l'éloigner, & à l'envoyer en Galice pour en estre Gouverneur.

Vitizza n'y fut pas si-tôt arivé, qu'il y fit voir sa cruauté. Car ayant oui parler de la femme de Faville troisiéme frere du Roi Reselvint, qui estoit Duc de Biscaye, il eut envie de la voir, & fit une partie de chasse pour en trouver l'ocasion. Il n'eut pas si-tôt jeté les yeux sur elle, qu'il en devint passionement amoureux. Il fit des caresses extraordinaires à Faville, & lui donna la charge de Capitaine de ses gardes pour l'arester à sa Cour, & pour l'engager à y faire venir la Duchesse son épouse.

Quand ils y furent, la Duchesse ne fut pas long-tems sans apprendre la cause d'une fortune aussi prompte que celle du Duc son époux. Vitizza lui déclara sa passion, dans la pensée qu'il n'avoit qu'à parler pour estre obci. Mais ayant trouvé
une

resistance invincible dans la Duchesse, étant persuadé qu'elle ne venoit que de amour qu'elle avoit pour son mari, il résolut de s'en défaire. Il l'engagea pour cet effet dans une partie de chasse, où il lui fit une querelle, & dans la chaleur de la contestation, lui déchargea un coup de massue sur la teste, & l'estendit mort sur la place.

La Duchesse acablée d'affliction, fit de vœux anglaus r-proches au meurtrier, monta à cheval, & se sauva avec Pelage son fils dans ces montagnes de Biscaye.

Vitizza avoit pour confident Julien Comte de Tingi, à qui il donna la charge de Capitaine de ses gardes avec Faldrine sa sœur en mariage. Julien n'aspiroit à rien moins qu'au Trône; Faldrine pouvoit l'aider à y parvenir, & c'est pour cela qu'il ne fit aucune difficulté de l'épouser, bien qu'il n'ignorât rien de ses aventures galantes.

Vitizza avoit un frere nommé Opas qui lui ressembloit en tout, excepté qu'il estoit plus dissimulé. Egica leur pere l'avoit nommé à l'Archevêché de Seville, quoi qu'il fût peu propre à en remplir les devoirs; & Vitizza encore moins scrupuleux, le fit Archevêque de Toledé pour l'avoir auprès de lui, bien que le Siege ne fût point vacant. Une convention si manifeste aux loix de l'Eglise n'estoit pas capable de l'embarasser. Il ne consultoit en toutes choses que son caprice.

Il fit une Ordonnance pour permettre à tout homme marié de prendre comelui autant de

maitresses qu'il lui plairoit, & pour la faire approuver aux Ecclesiastiques, il en fit une autre qui donoit pouvoir aux Prestres de se marier, & elle fut au goût du plus grand nombre, bien aise de profiter de l'ocasion, & de suivre son penchant.

Vitizza ne se contenta pas d'avoir publié une Ordonance si scandaleuse. Il la fit recevoir dans un Concile de Toledé où Gonderic presidoit. C'estoit un Prelat qui avoit de la vertu, mais pas assez de fermeté pour s'opposer au torrent.

Ces desordres & plusieurs autres firent murmurer les gens de bien, & ils començoient à jeter les yeux sur la famille des Chandavints à qui la couronne appartenoit.

Le parti des Chandavints estoit secretement apuyé par le Comte Julien, qui ne songeoit qu'à troubler l'Etat pour satisfaire son ambition.

Vitizza ne put apprendre ces soulevemens sans entrer en fureur contre la famille des Chandavints. Il fit crever les yeux à Teodofroi. Roderic son fils échapa à ceux qui le cherchoient; & Pelage fils du malheureux Duc de Biscaye se sauva sous un habit de Pelerin.

Le Roi pour afoiblir les Mécontens fit demanteler les villes, & cassa les troupes du Royaume.

Roderic se mit cependant en campagne à la tête des rebeles. Vitizza amassa une armée une fois plus nombreuse
que

que le Comte Julien comandoit sous lui.

Le combat fut doné à quatre lieues de Cordouë. Julien après l'avoir engagé, se retira avec un cors de ses sujets. L'epouvante se mit dans le reste, & la victoire de Roderic fut complete. Quelques uns disent que Vitizza fut tué en combatant, d'autres qu'il s'entuit à Toledé où il mourut, & d'autres assurent qu'il fut fait prisonnier, & mis par ordre de Roderic dans le même cachot où il avoit fait enfermer Teodefroi son pere.

Roderic après cette victoire marcha vers Toledé, où il fut couronné. Avant que de monter sur le Trône, il en avoit esté jugé digne. Quand il y fut, il laissa paroître ses inclinations, & dona de lui d'autres sentimens.

Le Comte Julien prit sa route vers Seville, dans l'esperance de recevoir le secours que les Mores avec lesquels il entretenoit de secretes intelligences lui avoient promis. Mais n'ayant alors reçu d'eux que des paroles, il se mit bien auprès du nouveau Roi, & remit l'execution de ses desseins à un tems plus favorable.

Il entra bien avant dans ses bones graces, & ayant pris de l'ascendant sur son esprit, il lui conseilla d'apeler à la Cour les deux fils de Vitizza. Opas obtint aussi la permission de s'y rendre, & de faire sa residence dans son Eglise. Eba, & Sisebut estoient les noms de ces deux fils.

Roi, se rendit assidu auprès de la Reine Eglione abandonnée de toute la Cour à cause de l'indifference que le Roi avoit pour elle. Dans les frequens entretiens qu'elle eut avec Eba elle lui parla des sujets de plainte qu'elle avoit contre le Roi, & lui fit conoistre l'amour qu'elle avoit conçu pour lui. Eba ne répondit qu'avec respect, tant pour ne se pas metre au hazard de perir, que parce qu'il aimoit la Princesse Tingi fille de Julien qu'on apeloit autrement la Cave. Roderic devient amoureux de la Cave, lui declare sa passion, & n'en remporte que du mépris. Il se défie qu'elle a engagé son cœur. La Reine a les mesmes soupçons contre Eba. Tous deux separement le font épier. Eba & la Cave ménagent une entrevüe secrete, & y prennent resolution de s'en fuir dans vingt quatre heures de la Cour. Le Roi & la Reine avertis du lieu où ils devoient se parler, s'y firent introduire, & découvrirent tout leur secret. La Reine découverte elle-mesme par le Roi prend la resolution de s'enfuir. Eba de son côté averti de l'ordre que le Roi avoit donné de l'arrêter, monte seul à cheval, & se sauve douze lieues de Toledé. L'Officier chargé de l'ordre va à la maison d'Eba, & trouve qu'il estoit parti. La Cave demeure dans son lit, & feint d'estre malade.

L'Officier estant à la porte du Palais à dessein d'enlever la Cave, un de ses gens courut à lui pour lui dire que deux Cavalier
de

l'escalier, & qu'ils avoient l'air déguifées. Il s'y rendit fur le trouva que deux de fes gens leur ja doné la main. On mena ces liers à une maison de plaifance où atendoit. Il s'avança pour aider des deux à descendre de cheval, tant point que ce ne fût la Princesse, & la ferra entre fes bras. Elle mesme action croyant que c'estoit Eba, n'avoit encore ouvert la bouche. quand ils furent dans une chambre éclairée, leur surprise fut égale. Le s'écria que c'estoit la Reine, & elle ba en foiblesse. L'Officier defesperé de néprise, se jeta aux pieds du Roi, & protesta qu'il n'y avoit point de fa faute. Le Roi lui ordona de faire conduire la Reine à bordouë, & courut au mesme instant à Tode pour aprendre ce que la Princesse de Singi estoit devenuë. Dès qu'il fut au Palais, le Comte Julien lui demanda justice contre Eba qui avoit voulu enlever sa fille.

Au mesme tems le bruit courut qu'Eba soulevoit les peuples dans les Provinces. Le Roi en parla au Comte Julien, qui s'imagina que le Roi le soupçonnoit d'être l'auteur de toutes ces intrigues, & lui promit de faire épier Eba. Le Roi lui re-partit qu'il ne faloit pas attendre que les rebeles se fussent assurez de quelque ville, & qu'ils eussent apelé les Mores, qu'il

avoit resolu de leur envoyer quelque habile home pour les engager à ne point favoriser la revolte de ses sujets.

Le Comte n'osa s'oposer à l'avis du Roi pour ne point augmenter ses soupçons, & songea seulement à faire tomber le choix de celui qui traiteroit avec les Mores sur quelqu'une de ses creatures. Le Roi lui dit qu'il se remettoit à lui de ce choix. Le Comte lui proposa plusieurs des Grans de la Cour que le Roi ne voulut point agréer, & lui dit qu'il ne voyoit que lui qui fût capable d'une telle negociation. Le Comte lui marqua par son silence qu'il se rendoit à sa volonté, & qu'il executeroit ses ordres.

Le Comte naturellement fertile en reflexions, en fit beaucoup sur cette affaire, & repassa par son esprit les raisons que le Roi avoit de le charger de cette ambassade; & celle de l'amour qu'il avoit pour sa fille ne lui échapa pas. Il auroit bien voulu l'emmener avec lui, & la laisser à Ceuta auprès de sa mere. Il en parla à l'Archevêque son Beaufrere, & ils jugerent qu'il estoit dangereux de laisser la Princesse entre les mains du Roi, & qu'il falloit lui faire agréer qu'elle se retirât au moins à l'Archevêché pendant l'absence de son Pere.

Le Comte en parla au Roi, qui savoit *dissimuler*, & qui lui répondit d'un air *indifferent* qu'il estoit maître de sa fille, mais
que

Stoit doner occasion à toutes les au-
es de se retirer de la Cour ; &
ur prevenir tous les mauvais bruits,
oit qu'à dire à l'Archevêque qu'il vint
Palais auprès de sa Niece, & qu'il se-
a aise de se servir de ses conseils. Le
ne put refuser un expédient qui pa-
si honeste ; prit congé du Roi, & par-
un magnifique équipage.



JOURNAL DES SAVANS.

Du Lundy 9. Août. M. DCC.

Relation Historique, & galante de l'Invasion de l'Espagne par les Maures, tirée des plus celebres Auteurs de l'Histoire d'Espagne. In 8. à la Haye, & se trouve à Paris chez Jean Boudot rue saint Jacques. 1699.

IL est nécessaire pour l'intelligence de ce qui suit, de savoir quelle a esté l'origine des Mores. Mahomet donna une Religion aux Arabes dans le septième siècle, & l'establit par les armes. Ebubezer son beau-pere lui succeda sous le titre de Calife, qui veut dire Lieutenant de Dieu. Après sa mort, Omar cousin de Mahomet prit sa place, & après plusieurs exploits, fut tué par un Persan d'un coup de massüe. Osman fut le troisième Successeur de Mahomet. Plusieurs partis se formerent en son tems. Les plus considerables furent le sien & celui d'Ali.

d'Ali. Ce dernier s'estant trouvé le plus fort, Abderamen jeune Prince de vint cinq ans qui estoit à la teste du premier, le tira au fond de la Libie avec les Arabes Sarafins, s'empara des deux Mauritanies, & bâtit la Ville de Maroc. Ula son fils, & son Successeur se rendit redoutable à toute la terre.

Ce fut sous son Empire que le Comte Julien fut envoyé en Ambassade pour renouveler avec lui ou avec Maza Gouverneur des deux Mauritanies le traité de paix avec les Gots. Julien eut des conférences particulières avec Maza, dans lesquelles il lui représenta l'estat des affaires d'Espagne, la tyrannie de Roderic, le mécontentement des peuples, l'emprisonnement de la Reine & la facilité qu'il avoit de doner entrée aux Mores par la principauté de Tingi.

Maza écouta tout ce discours avec plaisir, & assura le Comte, que si l'entreprise réussissoit, ce ne seroit que sur lui, que le Calife jeteroit les yeux pour l'élever sur le Trône. Le traité de paix fut renouvelé entre les Mores, & les Gots pour endormir Roderic, & on promit du secours aux Mécontents, à condition qu'on ne tenteroit point le passage qu'ils ne se fussent rendus maîtres de quelque place importante.

Le Comte partit de Maroc, & repassa en Espagne, où il trouva qu'en son absence le Roi avoit esté assidument à l'appartement

L I B R A I R I E

5.

Le dernier s'estant trouvé le p^rince
Abderamen jeune Prince de vint cin
i estoit à la teste du premier, se re
fond de la Libie avec les Arabes Sa
s'empara des deux Mauritanies, &
Ville de Maroc. Uia son fils, &
:esseur se rendit redoutable à toute

sous son Empire que le Comte Ju
voyé en Ambassade pour renouve
ii ou avec Maza Gouverneur des
ritanies le traité de paix avec les
ien eut des conférences particu
Maza, dans lesquelles il lui re
stat des affaires d'Espagne, la ti
deric, le mécontentement des
mprisonement de la Reine & la
avoit de doner entrée aux Mo
cipauté de Tingi.

ta tout ce discours avec plaisir,
ante, que si l'entreprise reüs
eroit que sur lui, que le Calife
pour l'elever sur le Trône.
renouvelé entre les Mo
ir endormir Roderic, &
urs aux Mécontens, à
tenteroit point le passage
endus maitres de quelque

Maroc, & repassa en
qu'en son absence le
ment à l'apartement
l'ingi pour l'entretie
B b 7

nir de sa passion, & pour l'engager par les offres d'une couronne à y répondre, & que n'ayant rien pu obtenir, il avoit pris de force ce qu'il fouhaitoit.

Le Comte Julien penetré de la plus vive de toutes les douleurs, se persuada aisément que l'action barbare de Roderic, justifioit tout ce qu'il pouroit atenter contre son devoir. Mais il ne jugea pas qu'il fût encore tems d'éclater. Il parut devant le Roi avec l'air le plus satisfait du monde, l'assura qu'il n'y avoit rien à craindre, ni des Mécontents incapables d'exciter aucun trouble, ni des Mores peu disposez à assister des gens pour lesquels ils n'avoient que du mépris, & occupez d'ailleurs par des ennemis au-delà du Mont-Atlas. Le credule Roderic se laissa surprendre. Cependant le Comte reçut une lettre par laquelle on lui mandoit que la Comtesse sa femme dangereusement malade, fouhaitoit de le voir avec sa fille. Le Roi enivré de ses plaisirs, lui permit de faire ce voyage, & d'y mener la Princeesse. Le Comte ne perdit point de tems, assembla les rebeles sur une montagne, prit avec eux la resolution de livrer le Pays aux Mores, & passa jusques à Maroc pour presser le secours que le Divan lui avoit promis.

Il expliqua à Maza le sujet de ce second voyage, reçut du secours, l'embarqua, & le fit descendre à deux lieues de Cadis où il avoit donné rendez-vous à Eba & à Sefibut. Sa petite armée se trouva de cinq mille hommes,

quoil courut l'Andalousie jufgal. Les Mores amafferent un butin, & repafferent en Afrique. s à qui le Comte avoit fait des pre- ublierent dans leur pays ; & fur tes le Calife envoya ordre de four- beles un secours de douze mille

de ces preparatifs Roderic fe ré- ommanda d'affembler les troupes se metre à leur tête. Mais ayant né du petit nombre de la première il jugea qu'il estoit indigne de battre en perfone de si foibles ene-

ntenta donc de faire veiller avec a sur les demarches du Comte ; & s que le succès du premier secours rminés les Mores à en donner un se- fit de nouveles levées, & nomma che pour les comander.

atre côté Tarif General des Mores, nouveles troupes, & aborda pro- raclee qu'on apela de ce jour là Gil- La Ville ne fit pas grande refistan- là les Mores & les Mécontens alerent iege devant Tarteffo que l'on noma trifa.

anche fit avancer son armée jusques Sidonia, puis continua sa marche la vuë des enemis. Le jour suivant partis en vinrent aux mains. Les ent du defavantage, & Dom San- che

che fut tué dans le combat. Les vainqueurs chargez de butin, reprirent le chemin des Côtes, & se rembarquerent. Tarif amassa de nouvelles troupes jusques à seize mille homes, auxquels des volontaires se joignirent en grand nombre, dans l'esperance de s'enrichir.

Alors Roderic ne dormant plus, fit publier qu'il aloit tomber sur les rebeles avec toutes les forces de son Royaume. L'Archevêque Opas pour lui faire croire qu'il ne trempoit point dans la rebellion de son beaufrere & de ses neveux, leva à ses depens un petit cors, & le Roi se mit sur son Char à la tête de toute l'armée.

Lors que les Mores & les rebeles furent débarquez à Tarifa au nombre de près de quarante mille combatans, ils aprirent que l'armée Royale s'avançoit à grandes journées, & voulurent lui épargner la moitié du chemin. Ils marcherent droit à Xeres Cavaliers, & se camperent sur le bord de la riviere de Guadalefe. En deux jours les deux armées se trouverent en présence, & témoignèrent une grande ardeur de combatre.

Maguel vieux renegat d'une grande experience, soutint qu'avant huit jours l'armée du Roi periroit de faim & de misere. Ainsi les deux armées passerent quelques jours à faire des escarmouches dans lesquelles les Gots eurent de l'avantage, ce qui leur fit demander d'en venir à une bataille.

profiter d'une si belle dispo-
sition pour le lendemain.
L'avis de l'accepter malgré toute
l'avis de Maguel. Eba comença l'ata-
verfa d'abord tout ce qui se pre-
tut, mais les Basques que Dom
dans les intervalles, soutinrent
hoc, qu'ils firent plier les rebeles.
Julien avoit à combattre le plus
ors à la tête duquel estoit le Roi
qui ne portoit point de coup qui
rtel. Tarif qui avoit voulu estre
ugea que la bataille estoit perduë
noit un moment le Comte Ju-
s il trouva l'entreprise plus diffi-
ne s'estoit imaginé : son cheval
tué sous lui, & Pelage lui ayant
un grand coup sur son pot de

à craindre que ses gens ne plias-
Archevêque Opas n'eût fait passer
ile homes du côté des Mores. Ab-
Maguel profiterent de ce renfort,
t leurs gens, fondirent tous en-
les Gots. Pelage fit des efforts in-
pour les soutenir, mais toujours
t. Le Roi voyant sa defaite in-
ionta sur son cheval de bataille, se
eu des Mores, & renversa d'un
assuë le Comte Julien.

présenta devant lui avec sa trou-
tout ailleurs la victoire se declara
lores, si bien que Pelage exhor-

ta le Roi à se mettre en sûreté, & il estoit encore assez fort pour lui en donner le tems, si Eba ne fut survenu, & ne l'eût percé d'un coup de dard. Dès que le bruit de la mort du Roi fut répandu, il se fit un furieux carnage des Gots. Pelage se retira avec quatre mille Basques d'un air plein de fierté. Les vainqueurs se consolèrent de la mort de leurs plus vaillans homes par la quantité du butin dont ils se chargerent. Mais Tarif eut une furieuse jalousie de ce qu'Eba avoit tué le Roi, & eu la Couronne en partage.

Lors que la nouvelle de cette victoire eût esté portée à Ceuta, & à Maroc, la Princesse de Tingi eut une joye indicible d'avoir esté si glorieusement vengée par son amant de son ravisseur. La Comtesse sa mere crut devoir aler trouver son Mari pour prendre soin de ses blessures, & la mena avec elle au camp. Les réjouissances qui y duroient depuis quinze jours, recomencerent à leur arivée. Tarif fit cent voyages à l'apartement de la Princesse de Tingi sans pouvoir jamais l'entretenir soula. Elle s'en excusa sur l'estat où estoit le Comte son Pere.

Cette victoire fut d'un si grand éclat dans les deux Mauritanies, que les Mores passerent la mer à grosses troupes pour s'aler ranger sous les enseignes de Tarif. Ce General se resolut d'entrer plus avant dans le Pays pour profiter de la terreur des habitans, proposa au Comte Julien de diviser son armée, & d'en envoyer une partie à Cordouë sous

duite d'Eba où Vitizza son pere estoit
 hier, & d'employer l'autre au siege de
 52.

Comte aprouva ce dessein, & pressa la
 re des deux armées, par l'impatience
 avoit de renvoyer sa femme, & sa fil-
 le d'éviter les visites que Tarif lui ren-

arif arivé avec son armée devant Mala-
 sit sommer les habitans de se rendre,
 bone composition, & leur acorda la
 de leur Religion à la priere de la Prin-
 ce Tingi. En suite pour empêcher le
 des Princesses, il representa au Com-
 en combien leur presence pouvoit fa-
 la reddition des places, & la sou-
 des peuples; & pour le déterminer
 montra des lettres par lesquelles on lui
 fit la resolution prise par Maza d'a-
 lui-mesme de nouvelles troupes en
 e. La crainte qu'eut le Comte que
 me & sa fille ne tombassent à Ceuta
 les mains de ce General, lui fit
 tir de remettre leur départ à un autre

if mena en suite son armée à Exi-
 ce considerable dont la garnison qui
 avoit de vivres, se resolut de mourir en
 tant. Le choc dura deux heures, &
 Mire demeura aux Mores, qui marche-
 rés cela vers Illiberis. Elle capitula &
 se suivit son exemple.

de son côté assiegeoit Cordouë, & a-
 voit

voit besoin de renfort, parce que les soldats & les habitans se défendoient vigoureusement. La Reine Egilone qui estoit dedans ne laissa pas d'aprehender l'évenement du siege; & n'ayant pu disposer le Comandant à se rendre, elle *envoya demander une entrevuë* à Eba, qui contre l'avis d'Abdelasis, Prince More volontaire dans son armée, répondit qu'il suivroit en toutes choses les ordres de la Reine, mais qu'il la supplioit de le dispenser de l'entrevuë pour ne point donner d'ombrage aux Mores.

La Reine cruelement ofensée de cette réponse, se rendit sur la terrasse où elle avoit proposé l'entrevuë. Abdelasis y alla seul, & quoi qu'il pût dire à Eba, il ne put l'y amener. Quand il fut arrivé il fit dire à la Reine par son Interprete, qu'il estoit au desespoir de ne lui tenir que la moitié de ce qu'il lui avoit fait promettre, & de n'avoir pu obliger Eba à s'aquiter envers elle de ses devoirs. La Reine ne répondit qu'avec mépris pour Eba; mais ayant remarqué qu'Abdelasis entendoit ce qu'elle répondoit, elle voulut qu'il parlât lui-mesme, & sans se servir d'Interprete. Abdelasis entra fort bien en conversation avec elle, & sans l'interruption des Mores qui craignoient quelque embuscade s'ils demeuroient là jusqu'à la nuit, elle auroit duré plus long-tems. La Reine qui reconut leur impatience, leur donna congé. Abdelasis s'en retourna à sa tente *sans dire une parole*, & tout occupé des char-

de la Reine. Le jour suivant il y eut une rencontre entre un parti de Mores, & un autre de des assiegez. Abdelasis demanda permission de parler à Eba, qui jugeant qu'il en vouloit faire une galanterie à la Reine, les lui accorda volontiers. Il les renvoya à cette Princeesse avec tous les rafraichissemens qu'il put lui donner. La Reine pour répondre à la civilité d'Abdelasis, lui renvoya douze Mores Soldats dans la mesme rencontre, & un panier de confitures dont les assiegez ne faisoient pas.

Le troisieme jour Abdelasis envoya demander une trêve à la Reine, Eba & Abdelasis monterent à cheval. La Reine ne témoigna pas de s'en souvenir, & ne se souvint point d'avoir remarqué Eba, quoi qu'il lui eust fait une profonde reverence devant elle le mesme tems qu'Abdelasis. Quand il fut permis de se mêler dans la conversation, & d'aller à son ami à s'expliquer, elle lui dit sans hésiter, que ce Cavalier n'avoit pas besoin d'interprète, ni de confident, & qu'il n'alloit s'entretenir avec lui. Cette entrevue ne fut pas si longue que la precedente; & la Reine n'y prenoit pas le même plaisir que si Abdelasis y eut esté seul. Les deux Cavaliers reprirent le chemin du camp, & en firent une partie dans un profond silence.

Le troisieme jour Abdelasis envoya demander encore une trêve, que le Commandant lui accorda bien qu'il en fût fatigué. Il s'y

indisposée. Ayant néanmoins appris qu'Abdelasis y estoit seul, elle l'ala trouver. Abdelasis lui témoigna la part qu'il avoit prise à son indisposition. Elle lui répondit que ce n'étoit pas pour lui qu'elle avoit esté indisposée; mais qu'il y avoit des gens pour qui elle le seroit toujours. Le Comandant de Cordouë, homme delicat au service, se lassa de tout ce comerce de galanterie, & témoigna à la Reine qu'il en pouvoit ariver quelque surprise, qui lui seroit à elle-mesme aussi fatale qu'à la Place. La Reine défera à cet avis; mais ce fut avec beaucoup de chagrin d'être privée du plaisir que lui donoient ces petites conferences. Abdelasis fut bien plus estonné lors qu'ayant envoyé demander au Comandant une nouvele treve, il reçut pour réponse qu'il n'y en avoit plus à esperer; & ne sachant si cela venoit de la Reine, il souhaita de s'en éclaircir. Il avoit un Valet de chambre Got nommé Lazaril, qui avoit esté de la Garnison. Il lui proposa d'entrer dans Cordouë come prisonier, & de chercher le moyen de parler à la Reine, & de savoir pourquoi elle ne venoit plus sur la terrasse. Lazaril lui promit d'entrer dans la ville par un trou qui seroit autrefois de conduit à l'eau d'un Moulin, & y entra en éfet pendant la nuit, penetra jusqu'à l'appartement de la Reine, qui lui fit mille questions sur Abdelasis, lui ordona de la revenir voir, & lui promit, d'avoir soin de sa fortune.

conta à son maître ce qu'il avoit
e qu'il lui demanda s'il ne pouroit
-mesme par le mesme endroit,
t qu'il l'y meneroit sans beaucoup

mit une robe sur un habit magni-
son Valet, passa par le trou sans
riva au Chateau. La Reine ne fut
r'il y estoit, qu'elle le fit monter
derobé, & lui demanda une in-
ses au sujet d'Abdelasis, s'il estoit
il avoit des Maitresses. Laza-
ne pouvoir rien répondre de po-
; mais qu'il avoit un Compagnon
satisfaire sa curiosité. La Reine
qu'on le fit monter, & alors
aita sa robe, & introduit dans la
la Reine, se jeta à ses pieds. La
ise de le voir s'écrit, Coment é-
, la Ville est elle prise, sommes
Non Madame, repartit Abdela-
nour qui vous a fait cette trahison.
eurs discours la Reine lui dit que
iger de lui qu'il lui fit tort auprès
elle le prioit de ne se pas servir
ge qu'il avoit trouvé pour seren-
de la Ville, & d'accorder plutôt
s une Capitulation qu'ils ne refu-

s lui répondit qu'il ne tiendroit
la regler. La Reine le pressa de
oser au Comandant, & lui dona

Il le reçut avec un soupir acompagné de sermens de ne vivre, & de ne mourir que pour elle, & retourna à la tente. Des la pointe du jour suivant, il ala trouver Eba qui lui montra deux lettres. L'une de la Princesse de Tingi qui lui témoignoit une furieuse jalousie, & l'autre de Tarif qui s'excusoit de lui envoyer du secours. Ils convinrent de presser le Siege, & Abdelafis lui proposa d'envoyer sommer pour la dernière fois le Commandant. Eba ayant approuvé la proposition, le Commandant fut sommé, & répondit fierement qu'il n'estoit pas encore réduit à la nécessité de capituler. Les Gots se preparerent donc à un assaut general. Abdelafis en voulut donner avis à la Reine par Lazaril qui trouva les avenues si bien gardées qu'il ne put aprocher de la place. Les amans sont impatiens. Abdelafis monta à cheval, & fit une course vers le Chateau pour voir si la Reine ne paroistroit à une fenêtré, & pour voir s'il n'auroit point moyen de lui dire un mot en passant. A peine y fut-il, qu'il aperçut la Reine, & sentit tomber au même tems une grêle de pieres & de traits, dont il y eut un qui lui entra bien avant dans le cors. Ses gens le reçurent entre leurs bras, & l'emporterent à sa tente.

Eba se disposa à ataquér la Ville lors que Lazaril lui vint dire qu'il savoit le moyen d'y introduire toute l'armée sans qu'il lui en coûtât un seul home. Eba l'ayant interogé, & ayant oui ses réponses, lui dit qu'il vouloit lui-

mesme reconoitre le passage ; & donner ordre à ses troupes de le suivre pour soutenir. Lazaril le mena à son trou, il passa le premier. Eba y fit entrer un Officier qui revint un moment après, lui rapporta que l'affaire estoit suive. Il renvoya le mesme Officier avec dix soldats à la queuë desquels il se mit, & tant trouvé que le coup estoit immanquable, il fit coucher à terre ses dix soldats long des murailles, & alla chercher le tachment, le mena vers le trou, & y passer sept cent homes l'un après l'autre. Deux cent furent commandez pour emparrer du Chateau, & le reste eut ordre de se saisir d'une porte de la Ville. Il n'y avoit que trente soldats au Chateau qui furent surpris acablez de sommeil, & mis hors d'estat de resistance. Les troupes chargées de se saisir de la porte, l'ouvrirent, & y firent entrer toute l'armée. Le desordre fut grand toute la nuit. La garnison, & les habitans revenus de leur premiere frayeur, se batirent en desesperance.

Le Comandant fit voir qu'il estoit homme de teste & de cœur ; & après avoir payé de sa personne, reconoissant qu'il falloit ceder au nombre, il se retira dans une Eglise où il se défendit dix jours. S'estant voulu sauver ensuite il fut pris couvert de blessures dont il mourut le lendemain.

Eba dès le premier jour, alla rendre ses

devoirs à Vitizza son pere qu'il trouva dans une miserable maison , & fit prier la Reine d'agrèer qu'il logeât dans le Chateau. Trois jours après Eba ala visiter Abdelafis & lui raconta coment il s'estoit rendu maitre de Cordouë, où il ne tiendroit qu'à lui de se faire porter, & de loger auprès de la Reine.

La Vie de saint François de Sales , Evêque & Prince de Geneve , Instituteur de l'Ordre de la Visitation de sainte Marie. Par M. Marsollier , Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Uzèx. Deux Tomes. In 12. à Paris chez Nicolas Couterot, ruë saint Jaques. 1700.

DEs personnes fort distinguées ont jugé que les Vies de saint François de Sales qui ont paru jusques ici , avoient des defauts qui devoient faire desirer que l'on en composât une nouvele. En éfet les unes sont d'un langage éloigné de l'usage present. Les autres sont trop courtes ; les autres contiennent trop de reflexions & trop peu de faits ; les autres en raportent qui sont ou faux , ou au moins suspects de fausseté. Les autres ne representent pas assez fidelement le caractere de son esprit.

Celle que M. Marsollier vient de donner au public , n'a aucun de ces defauts. Le stile a la mesme pureté que les autres ouvrages qui sont sortis de sa plume

On y trouve des faits nouveaux, par des maisons de l'Ordre de la *Trinité*, & tres bien averez, des réflexions sages & judicieuses, & une exactitude & étendue des sentimens & des maximes du Saint sur les devoirs de notre siècle.

L'auteur a divisé son ouvrage en huit livres. Le premier rapporte dans le premier la naissance, l'éducation du Saint, ses études, sa profession, les Ordres sacrez, & ses premières actions.

Le second traite des travaux & des peines du Saint en trois Baillages repartez par le Duc de Savoye sur les Genevois, & sur les Suisses, les dangers qu'il y eut, & la conversion d'un grand nombre d'infidèles.

Le troisieme le conseil que François de Sales donna au Duc de Savoye de rétablir la Religion Catholique dans tous ses estats, trois conferences qu'il eut sur ce sujet avec Theodore Beze qui lui avoua dans la premiere qu'il ne pouvoit faire son salut dans l'Eglise Romaine.

Après une autre Conference le Saint eut de la part de Beze un Bref du Pape, par lequel la Sainteté lui ofroit une retraite honnorable par tout où il lui plairoit, quatre cens livres d'or de pension; de lui payer ses livres, & de lui donner toutes les autres choses qu'il jugeroit necessaires.

surpris de ces ofres, garda un morne silence, & retenu par la honte de se dedire, par des respects humains, & par de secrets engagements, lui répondit qu'il lui avoit avoué qu'on pouvoit se sauver dans la Comunion Romaine, mais qu'il ne desespéroit pas de le faire dans celle où il estoit.

Saint François de Sales ne jugea pas à propos de le presser davantage, & crut devoir remettre l'affaire à une autre occasion. Mais il ne la retrouva plus. Beze tomba malade, & demanda de parler à François. Les Calvinistes alarmés lui fermerent toutes les entrées. On assure que Beze se repentit d'avoir quité l'Eglise Catholique, & qu'il retracta ses erreurs. Mais estant mort au pouvoir des Protestans, il est difficile d'avancer rien de certain d'un fait de cette importance.

On voit dans le quatrième livre comment l'Evêque de Geneve proposa à saint François de Sales de le faire son Coadjuteur, comment il y consentit après beaucoup de resistance, comment il alla à Rome, comment il y fut examiné par le Pape mesme, & obtint ses Bulles; & comment il revint en France, fit un voyage à Paris, & comment il y refusa les ofres avantageuses que le Roi Henri IV. lui fit pour l'arrêter en France.

L'Auteur rapporte dans le livre suivant que l'Evêque de Geneve estant mort, saint François de Sales fut sacré par l'Archevêque de Vienne dans l'Eglise de Thorens, gros Bourg situé au voisinage du Chateau de Sales, qu'

fit
cel
te
Ba
te
P
n
f
e

S S A V A N S. 605
dans Anneci, visita son Dio-
blit un bon Ordre. Il racon-
ent il fut empoisoné dans le
come il y vouloit faire execu-
Parlement de Bourgogne,
biens usurpez par les Calvi-
at restituez. Coment il re-
e en France., & le Chapeau
ne le Pape Leon XI. lui of-

livre fait voir coment saint
ales composa l'Introduction à
, & le traité de l'amour de
: il contracta une estroite ami-
ierre Camus, qu'il sacra Evê-
& coment il refusa la Coadju-
ché de Paris.

livre contient la fondation de
Visitation sous la Jurisdiction
son progrès dans toute l'Euro-
: maladie du Saint, sa mort &
n.

trace son veritable caractere,
parfaite idée de la doctri-
lle il regloit toute sa con-

:

Heures Chrétiennes tirées de l'Écriture Sainte, & des saints Peres, contenant les exercices pour tous les jours de la semaine &c. Par M. Horstius, Docteur de l'Université de Colozne, & Curé dans la même Ville. Traduction nouvelle de son livre intitulé Paradisus anime Christiana. In 12. deux Tomes. à Paris chez André Pralard, rue S. Jaques. 1700.

HOrstius ne voulant rien avancer de lui-même sur les Miltères de notre Religion, ni sur les devoirs de la vie Cretiene, n'a rien mis dans ses Heures qu'il n'eust tiré de l'Écriture sainte. Il a proposé dans la première Partie pour le Dimanche, le culte de la Sainte Trinité ; dans la seconde pour le Lundi, l'exemple des Saints, & l'invocation que nous faisons de leur secours ; dans la troisième pour le Mardi, il a traité de la Confession des pechez, & de la Penitence ; & dans la quatrième pour le Mercredi, des Vertus propres à tous les Fideles, & particulièrement de celles des personnes Religieuses. Dans la cinquième, qui est pour le Jeudi, il a parlé du pain celeste qui nous nourrit, & nous fortifie, & y a joint des reflexions sur le Sacrifice où ce Pain celeste est offert & consacré. Dans la sixième, qui est pour le Vendredi, il a exposé la Vie, la Passion, & la Mort de Notre-Seigneur, pour nous animer à souffrir

LES SAVANS 607.
ent les maux qui nous arri-
cours de cette vie; & enfin
ême, qui est pour le Samed-
de la sainte Vierge, & la pré-
mort.

www.libtool.com.cn



JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 16. Août M. DCC.

Relation Historique, & Galante de l'invasion de l'Espagne par les Maures, tirée des plus celebres Auteurs de l'Histoire d'Espagne. In 8. à la Haye, & se trouve à Paris chez Jean Boudot rue saint Jaques. 1699.

APRE'S que Tarif eut passé quelques mois à Grenade pendant lesquels il se rendit insupportable au Comte Julien par sa fierté, & à la Princesse de Tingi par sa galanterie, il fit la revue de son armée, & la mena vers Murcia. Les habitans agirent en gens qui vouloient absolument conserver leur Religion, & se soucioient peu de leur vie. Le courage ne leur manqua que lors qu'ils n'eurent plus de vivres, ni de forces. La défense qu'ils avoient faite porta Tarif à en bien user avec eux. Ils dresserent eux-mesmes les articles de la capitulation, & reçurent les assiegeans dans leur ville, où ils avoient préparé un magnifique repas, qui fut

fut acompagné & suivi de toute sorte de divertissemens.

Sur la fin du bal Eba ariva. La Princesse qui le reconut, passa tout d'un coup de la tristesse où elle estoit plongée, à une extrême joye. Tarif le reçut d'un air froid. Le jour suivant le Comte Julien rendit visite à ce General, ne l'entretenant d'abord que d'affaires indifferentes, & attendant qu'il lui parlât le premier de la venuë d'Eba. Tarif aussi dissimulé que lui, ne lui en ayant pas dit un mot, le Comte fut obligé de tomber sur le siege de Cordouë. Tarif lui répondit qu'il estoit facile au Prince de s'emparer d'une ville où il avoit des intelligences; qu'il estoit estrange qu'il ne s'en fust pas servi plutôt, & qu'il eust fait perir tant de monde pendant un siege de deux mois. Il ajouta que partir d'une armée sans l'ordre du General n'estoit pas d'un homme qui fût son devoir, & que ces sortes de fautes ne se pardonnoient point en ceux même qui avoient trioncé.

Le Comte comprit bien d'où procedoient ces dégouts; mais prenant un air de complaisance il lui dit, qu'il avoit toujours connu Eba pour un home plus porté à la gloire, qu'attaché à ses plaisirs; que la Reine n'avoit en rien contribué à la prise de Cordouë, & que les Mores estoient dedans, avant qu'elle en eust eu aucune nouvele; qu'à l'égard du voyage qu'Eba avoit fait sans son ordre, il lui en diroit lui-mesme les raisons lors qu'il lui :

viendroit rendre compte de tout ce qui s'estoit passé au siege. Tarif l'interrompit pour lui dire qu'il ne lui conseilloit pas de prendre cette peine, parce qu'il savoit à quoi sa charge de General l'engageroit, & que ce qu'il pouvoit faire de mieux estoit de s'en retourner incessamment à son armée.

Le Comte & Eba jugerent que pour ne pas rompre avec Tarif, il falloit que le Prince s'en retournât au plutôt. Mais ce qui estoit le plus difficile à résoudre, c'estoit ce qu'ils feroient de la Princesse de Tingi, qui demandoit de se retirer à Ceuta. Ils ne savoient quel parti prendre, lors qu'Eba proposa au Comte de le marier avec la Princesse. Le Comte après avoir rêvé quelque tems, lui répondit que c'estoit le plus seur, & le plus glorieux, & le chargea d'en aller porter la parole à sa fille.

Cependant Tarif ayant fait de profondes reflexions sur l'estat où il se trouvoit, crut avoir imaginé un expedient qui mettroit fin à ses peines; & lors que le Comte le vint visiter, il lui dit : *Je vous ai vengé de votre cruel ennemi, & réparé l'affront fait à votre sang. J'ai soumis en peu de tems quatre Provinces qui promettent la conquête du reste du Royaume. Je serois indigne d'une si glorieuse fortune si je n'en profitois pas. M'estant concilié l'affection des peuples par la douceur de gouvernement, je sai le secret d'avoir à présent de soixante mille hommes, avec lesquels j'ay vaincus les ennemis de l'Afrique, & de l'Arabie. Je suis en état de vous offrir une couronne de gloire, si vous voulez bien l'accepter.*

Calife mesme. Mais que me serviroit d'Estre
maistre d'un si puissant Etat, si je n'avois
de personne avec qui j'en partageasse le plaisir
? J'ai choisi pour cela votre Fille. Je ne
voudrois estre Maistre de l'univers, que pour
mettre la courone à ses piés. Si celle d'E-
spagne lui paroît digne d'elle, elle l'a recevra
de ma main.

Le Comte entendant ce discours ne fut
pas si maistre de son visage, qu'il n'y pa-
roit beaucoup de trouble. Tarif qui le re-
marqua, crut qu'il procedoit de ce que le
Comte regardoit le mariage d'un More avec
une Cretiene come incompatible avec sa
religion; & pour lever ce scrupule, lui re-
presenta que des Mores avoient épousé des
Princesses Greques, & mesme du sang des
Empereurs; qu'il laisseroit toujours à l'E-
spagne l'exercice de la religion Cretiene, &
par consequent à une Princesse qu'il n'au-
roit épousée qu'à cette condition.

Tarif eut beau dire, le Comte n'en pa-
rissoit pas moins inquiet. Il jeta un pro-
fond soupir. Puis reprenant la parole, Je
suis, lui dit-il, les obligations que je vous ai;
elles sont de celles qu'on n'oublie jamais sans
une vraye ingratitude. Mais le comble de mon
malheur, est de n'estre plus en estat de rece-
voir l'honneur que vous voulez faire à ma fa-
mille, de partager avec elle votre fortune. Car
enfin, Seigneur, ma fille est mariée avec Eba.

Un amour qui a comencé dès leur en-
fance. Je ne m'y suis pas opposé. C'a esté

viendroit rendre compte de tout ce qui s'estoit passé au siege. Tarif l'interrompit pour lui dire qu'il ne lui conseilloit pas de prendre cette peine, parce qu'il savoit à quoi sa charge de General l'engageroit, & que ce qu'il pouvoit faire de mieux estoit de s'en retourner incessamment à son armée.

Le Comte & Eba jugerent que pour ne pas rompre avec Tarif, il falloit que le Prince s'en retournât au plutôt. Mais ce qui estoit le plus difficile à résoudre, c'estoit ce qu'ils feroient de la Princesse de Tingi, qui demandoit de se retirer à Ceuta. Ils ne savoient quel parti prendre, lors qu'Eba proposa au Comte de le marier avec la Princesse. Le Comte après avoir révé quelque tems, lui répondit que c'estoit le plus seur, & le plus glorieux, & le chargea d'en aller porter la parole à sa fille.

Cependant Tarif ayant fait de profondes reflexions sur l'estat où il se trouvoit, crut avoir imaginé un expedient qui mettoit fin à ses peines; & lors que le Comte le vint visiter, il lui dit : *Je vous ai vengé de votre cruel ennemi, & réparé l'affront fait à votre sang. J'ai soumis en peu de tems quatre Provinces qui promettent la conquête du reste du Royaume. Je serois indigne d'une si glorieuse fortune si je n'en profitois pas. M'estant concilié l'affection des peuples par la douceur de mon gouvernement, je sai le secret d'avoir à ma solde soixante mille hommes, avec lesquels je ne crains ni le Gouverneur des Mauritanies, ni*

le

le Calife mesme. Mais que me serviroit d'estre maistre d'un si puissant Etat, si je n'avois une personne avec qui j'en partageasse le plaisir ? J'ai choisi pour cela votre Fille. Je ne voudrois estre Maistre de l'univers, que pour en metre la courone à ses piés. Si celle d'Espagne lui paroît digne d'elle, elle l'a recevra de ma main.

Le Comte entendant ce discours ne fut pas si maistre de son visage, qu'il n'y parût beaucoup de trouble. Tarif qui le remarqua, crut qu'il procedoit de ce que le Comte regardoit le mariage d'un More avec une Cretiene come incompatible avec sa Religion; & pour lever ce scrupule, lui representa que des Mores avoient épousé des Princesses Greques, & mesme du sang des Empereurs; qu'il laisseroit toujours à l'Espagne l'exercice de la religion Cretiene, & par consequent à une Princesse qu'il n'auroit épousée qu'à cette condition.

Tarif eut beau dire, le Comte n'en paroïssoit pas moins inquiet. Il jeta un profond soupir. Puis reprenant la parole, Je sai, lui dit-il, les obligations que je vous ai; elles sont de celles qu'on n'oublie jamais sans une vraye ingratitude. Mais le comble de mon malheur, est de n'estre plus en estat de recevoir l'honneur que vous voulez faire à ma famille, de partager avec elle votre fortune. Car enfin, Seigneur, ma fille est mariée avec Eba. C'est un amour qui a comencé dès leur en-

le principal sujet du Voyage de mon Neveu. Il ne manquera pas de partir demain, & il emmenera son Epouse. Le General lui répondit fierement, qu'il pouvoit faire ce qu'il voudroit.

Tarif transporté de fureur assembla les principaux de son armée, pour leur déclarer qu'il avoit découvert que les Gots cherchoient à les abandonner; que c'estoit Eba qui conduisoit ce dessein; qu'il devoit emmener la Princesse, & que c'estoit ce que le Comte trouvoit de plus embarrassant dans sa desertion, parce qu'elle servoit come d'otage de sa fidelité; qu'il falloit pourvoir à cette entreprise, où il ne s'agissoit de rien moins, que de conserver toutes leurs conquêtes.

Quelques-uns des Officiers qui savoient le peu d'intelligence qu'il y avoit entre Tarif & Eba, n'ajouterent pas beaucoup de foi à ces acufations; mais come il ne s'agissoit que d'arrestler le Comte, & le Prince, ils y donerent les mains.

Tarif ne manqua pas d'en doner l'ordre. Dès la mesme nuit il fit partir cinq cens homes qui s'alerent placer en embuscade dans un bois par où il falloit que le Prince passât pour aler à Cordouë, & en détacha cinq cens autres bien montez pour le suivre. Le Prince qui malgré les avis du Comte ne s'estoit pu imaginer que Tarif se portât à atenter à sa vie, ne se détourna point du chemin ordinaire, & ne fut pas si tôt arivé

au bois, qu'il se vit investi par cinq cent fantassins, dont quelques uns s'estoient déjà faisis du char de la Princesse. Il y courut, & les écarta. Mais come la partie n'estoit pas égale, il reçut un coup de javelot dans le cors. Les cavaliers qu'il avoit avec lui combattirent come des lions, & en un quart d'heure les Mores furent reduits à vint hommes. Eba se mit dans le char pour tâcher de gagner la premiere ville, & s'y faire traiter de sa blessure. Mais les cinq cent cavaliers que Tarif avoit envoyez après lui s'estant avancez, il monta à cheval pour les combattre, & ce ne fut que pour estre tué aux pies de son Epouse.

Le char fut conduit à Murcie, aux cris & aux lamentations du peuple qui vit la Princesse tenant entre ses bras Eba mourant, & tout baigné de son sang. Le Comte fut mis en arrest dans sa maison, & Tarif ne pouvant souffrir les marques de douleur & de regret que donoit toute la ville, en partit à dessein de faire marcher l'armée.

Il n'eut pas fait deux journées, qu'il reçut des nouvelles qui changerent toute la face des affaires. Maza estoit descendu en Espagne avec une armée de douze mille homes, & avoit mis le siege devant Medina Sidonia. Tarif n'en parla à personne; mais Maguel qui avoit reçu des lettres en son particulier, en donna avis au Comte Julien.

Pendant la marche de l'armée, Tarif qui

nuë de Maza, mit le Comte en liberté, & rendit les armes aux Gots. Il ne trouva pas le moindre obstacle depuis Murcie jusques à Toledé. Mais dès que l'arivée de Maza fut publique, les Gots l'abandonerent. Il ne laissa pas d'ariver à Toledé avec une armée de vinthuit mille homes, presque toute de Mores acoutumez à vaincre. L'ataque fut vive, & la défense assez bone d'abord: mais les assiegez se relâcherent, & firent leur composition. Il y a des Espagnols qui écrivent que Toledé ne fut prise que par la trahison des Juifs.

Tarif y fit son entrée avec le Comte, qui marchoit à côté de lui. La Princesse n'y voulut entrer que de nuit. Le General pour gagner l'affection des Habitans, en donna le Gouvernement au Comte. Mais cette grace n'éfaça pas dans son esprit le souvenir des injures. Le meurtre de son Neveu, la desolation de sa Fille, son arrest dans sa maison, & sur tout l'aveu qu'il lui avoit fait de ses ambitieux desseins sur la Courone d'Espagne, estoient des playes trop aigries pour pouvoir guerir aisément. De plus il avoit mandé toutes ces choses à Maza son mortel ennemi, de sorte qu'il estoit obligé à suivre son nouvel engagement.

Un second Courir apporta la nouvele de la prise de Medina Sidonia, avec ordre d'envoyer quatre mille homes sous Maguel pour servir au siege de Carmona, que l'on aloit entreprendre. Maza ajouta dans sa lettre que

ne

ne conoissant pas encore le pays, il seroit bien aise d'avoir le Comte auprès de lui.

Le Comte eut la mesme joye de cet ordre, qu'un Esclave a devoir rompre ses fers. Il se prepara à partir, & disposa la Princesse sa fille à le suivre, & à consentir que le cors d'Eba fust enterré à Toledé avec les Rois.

Maguel se mit en marche à la teste de ses quatre mille homes; & le Comte, la Comtesse, & la Princesse de Tingi le suivirent peu de jours après. Quand le Comte eut joint Maguel, ils prirent ensemble les devants pour ariver plus promptement auprès de Maza, & laisserent les Princesses à l'armée, qui estoit une escorte plus que suffisante pour les bien garder.

Il faut dire ici quelque chose du motif qui avoit porté Maza à passer la mer. Il n'eut pas si-tôt appris le succès des armes de Tarif en Espagne, qu'il se repentit de n'avoir pas fait lui-mesme cette expedition, qui lui auroit aporté tant de gloire & tant de richesses. La jalousie jointe à l'ambition & à l'avarice, le fit resoudre à le traverser. Il donna avis au Calife du dessein qu'avoit Tarif de se rendre Souverain en Espagne, & reçut ordre d'y passer lui-mesme avec des troupes, de l'observer, & de l'informer de tout ce que ce General entreprendroit contre son service.

Maguel & le Comte Julien ariverent au camp de Maza au tems qu'il surprit Carmona par un stratageme de guerre. De là il ala vers Seville, dont les Habitans firent
quel-

quelque devoir pour se défendre ; mais la partie n'estoit pas égale. Abdelasis avoit amené son armée à son pere ; si bien que les habitans sortirent sans bruit , & se retirerent en Portugal.

Le jour suivant Maza ayant appris que les Princesses n'estoient qu'à trois lieues de Seville, alla au devant d'elles , & les amena à la ville , les conduisit au Palais des Rois , & les y fit traiter en Reines. La presence d'Abdelasis son fils l'embarassoit , parce que la Princesse sembloit ne se consoler que quand elle lui parloit. Quelque tendresse qu'il eust pour son fils, il la changeoit en haine quand il le voyoit avec la Princesse. Il lui proposa donc d'aler du côté de Valence, où il y avoit des conquestes à faire, & lui permit de passer par Cordouë pour visiter la Reine qu'il aimoit , & de qui il estoit aimé. Pour le Comte il avoit tout sujet d'estre satisfait de Maza quoi qu'il vît bien que sa fille seroit la Victime de sa politique. Maza ayant fait partir l'armée de son fils, mena la siene vers Beja, & la prit. De là il marcha vers Merida la principale du pays. Les habitans montrerent qu'ils se sentoient encore de la valeur des anciens Romains leurs Fondateurs. Les Mores furent près de quatre mois devant. Mais enfin les assiegez rendirent leur Ville, & Maza y entra en trionfe. Il ne s'y arresta pas long-tems. Car il avoit reçu ordre du Calife de faire arester Tazif, & il le comuniqua au Comte. Ils jugerent

Le premier Livre de l'Iliade en vers François, avec une dissertation sur quelques endroits d'Homere. Par M. l'Abbé Regnier. In 8. à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1700. www.libtool.com.cn

M. L'abé Regnier a renfermé plusieurs piéces dans ce petit Volume. La dissertation sur Homere contient d'excellentes regles pour bien traduire. La plus generale est de s'aracher à rendre le plus parfaitement qu'il est possible le sens de l'Auteur, & cette regle ou demande une exactitude rigoureuse, ou souffre une plus grande liberté selon la difference des sujets.

L'exactitude rigoureuse qui veut qu'on exprime jusques au moindre mot, jusques à la moindre particule ne regarde gueres que les livres saints qui renferment quelque mittere de la Religion, ou quelque precepte de la morale. Dans les autres endroits on remplit le devoir de fidele Traducteur, quand on donne une idée claire & distincte des faits dont il s'agit.

Dans la traduction des autres Auteurs, on a une plus grande liberté, qui toutefois a ses bornés. Les matieres de science exigent d'un Traducteur une plus grande precision dans les termes pour ne rien changer à la doctrine del'Original. Il n'en est pas de mesme des ouvrages d'éloquence & de pur esprit; car il suffit de choisir les expressions & les tours que
les

les Auteurs Originaux auroient employez eux-mêmes s'ils avoient écrit dans la langue, dans laquelle on les traduit. Il faut pourtant avouer que plus un ouvrage est parfait, & plus il y a de peine à en rendre les beautés. Cette difficulté augmente quand on traduit un Poème en prose, **restant mal** aisé qu'une traduction dénuée de l'harmonie des vers représente toute leur noblesse & toutes leurs graces.

La seconde piece de ce Volume est la traduction du premier livre de l'Iliade en vers François, avec ce qu'Andromaque dit à Hector pour l'empêcher de retourner au combat, & de ce que Priam dit à Achille en lui demandant le cors d'Hector.

Bien que M. l'Abé Regnier ne croye pas qu'Homere paroisse aussi grand dans sa traduction, qu'il l'est dans sa langue, je ne doute point que ceux qui s'y conoissent bien ne l'y trouve parfaitement ressemblant.

Les Odes d'Anacreon qui suivent, representent fidelement les graces, & les finesses del'Original. L'Oraison d'Isocrate qui est à la fin, contient d'excellens preceptes pour la conduite de la vie, & peut estre regardée comme un modele de la morale des Grecs. Quelques-uns l'attribuent à Isocrate l'Atenien contemporain de Platon, quelques autres à un Isocrate d'Apollonie, & d'autres à un troisième Isocrate qui vivoit au tems de Denis d'Halicarnasse.

*De la meilleure maniere de prescher. Par le Sieur*** In 12. à Paris chez Jean Bou-dot, rue S. Jaques. 1700.*

www.libtool.com.cn

LEs manieres d'anoncer la parole de Dieu ont esté extrêmement diferentes depuis un siecle. Autrefois les Predicateurs remplissoient leurs sermons d'érudition profane, de traits d'histoires, de bons mots de Philosophes, d'imaginations poétiques. Un Prelat choisi pour expliquer l'Écriture Sainte au milieu du Sacrifice à l'ouverture d'une Session du Concile de Trente, compara cette sainte assemblée où les Evêques se devoient rendre, au cheval où se renfermerent les Grecs pour prendre Troye.

On substitua depuis les Docteurs de l'Église aux Auteurs du Paganisme, & on agita dans la Chaire des questions d'une Scolastique indigeste, plus propre à desfecher le cœur qu'à éclairer l'esprit.

On debita après cela la doctrine des S. Peres; mais on les cita si souvent en Latin, que le peuple qui n'entend pas cette langue perdoit aisement la suite du discours, & n'en pouvoit comprendre la force.

Quand on eut déchargé les sermons de cet amas confus de passages, on les composa de pensées guindées, de conceptions sublimes, & de termes énigmatiques.

Si l'on quita ce faux sublime, & si l'on évita

évita l'obscurité, on ne laissa pas d'affecter de faire paroître le bel esprit, & au lieu de dire des choses communes, quoi que solides & nécessaires, on chercha des tours ingénieux, & des imaginations vives pour surprendre l'Auditeur.

On comence depuis quelques années à traiter les matieres de la Religion d'une maniere plus grave; mais le desir de plaire fait employer une éloquence raffinée, qui ne consiste qu'en jeux de mots, en pointes, en figures, en antitèses qui ne sont propres qu'à flater l'oreille. Plusieurs voyant que des portraits delicatement touchez plaisent, font leur capital de ces peintures, & s'y attachent de telle sorte, qu'ils oublient d'establiir la verité qu'ils avancent, & de faire conoître l'estenduë des obligations qu'elle impose.

L'Auteur de ce traité n'a marqué ces defauts où tombent des Predicateurs, que pour leur faire reconoître combien ils sont oposés à la fin de leur ministere, & combien ils nuisent à l'édification de leurs auditeurs. Pour recueillir du fruit d'un sermon, il faut qu'ils croient que le Predicateur est fortement persuadé des sentimens qu'il propose; & c'est ce qu'ils ne peuvent faire quand il s'exprime avec trop d'art, & trop de délicatesse. Instruits par un instinct secret de la nature, ils sentent que quand le cœur est bien penetré d'une grande verité, il ne permet pas à l'esprit de l'exprimer d'une maniere si fleurie.

Ils se persuadent alors qu'il n'est point touché des sentimens dont il les veut toucher eux-mêmes. Enfin ils croient qu'un Predicateur qui fait paroître tant d'art, n'est qu'un esprit artificiel, & mesme faux ; puis qu'au lieu de tendre à la fin de sa profession, il s'en éloigne.

De tout ceci l'Auteur conclut qu'un Predicateur rempli d'un grand sentiment de notre Religion se doit exprimer d'une maniere simple & naturelle. Il soutient que la beauté de l'elocution consiste à donner des idées claires & vives, de ce qu'on veut faire entendre, & qu'un stile simple & naturel est d'autant plus beau qu'il est plus propre à imprimer ces idées.

Il compare ensuite les sermons suivis & metodiques avec les explications familières de l'Écriture que l'on apèle Homelies. Bien loin d'exclure de la Chaire cette dernière metode, il declare qu'elle est suffisamment autorisée par l'exemple des Saints Peres, & que d'ailleurs elle est tres propre à instruire, & à edifier les fideles ; ce qui est la fin de la predication. Il croit néanmoins que les discours reguliers ont de grans avantages sur l'Homilie. Quand il s'agit ou d'establir la verité d'un mystere de la Religion, ou même ou point de la morale, il faut employer au moins un discours d'une heure pour en deployer les preuves, & pour convaincre l'esprit. Or cela est plus aisé à faire dans un sermon regulier, & qui n'a qu'un sujet, que dans

dans une Homelie qui suit plusieurs points renfermez dans un mesme Evangile.

L'Auteur propose après cela la regle par laquelle on doit juger de la bonté d'un sermon. La fin de la predication est d'enseigner aux homes leurs devoirs, & de les porter à les accomplir. *www.digitaleonline.com* Tout sermon qui produit cet effet, est bon. Tout ce qui contribuë à cette fin est utile. Tout ce qui n'y contribuë pas doit estre rejeté.

Apërs avoir combatu certains jugemens qui s'oposent à cette regle, il parle dans les trois derniers chapitres de la pureté d'intention qu'un Predicateur doit avoir en composant ses sermons, & montre qu'elle lui fera connoître les qualitez que doit avoir une pensée pour estre proposée à ses auditeurs, savoir qu'elle soit veritable, intelligible, édifiante, convenable au sujet; & qu'au mesme tems elle lui apprendra la maniere juste & exacte dont cette pensée doit estre énoncée pour faire impression sur l'esprit & sur le cœur, de sorte qu'il garde un sage temperament entre la trop grande negligence, & la trop grande regularité du langage.

li Ludovici Tolneri Historia Palatina, seu rimcrum & antiquissimorum Comitum Palatinorum ad Rhenum res gestæ, eorumque in Palatinatu Rheno vera & indubitata, hæcenus non satis cognita successio, ubi & simul agitur de &c. Adjectus Codex Diplomaticus Palatinus, seu Diplomata & Imperatorum, & Comitum Palatinorum Rheni, ipsam Historiam Palatinam illustrantia, & confirmantia. In fol. Francofurti ad Mœnum. Et se trouve à Paris chez Antoine Dezallier, rue S. Jaques. 1700.

L'Histoire des Comtes Palatins du Rhin a esté tellement embrouillé par plusieurs Auteurs, qu'il est extrêmement difficile de la débrouiller. Il y a beaucoup à travailler pour détacher la vérité qu'ils n'ont point conuë, & pour découvrir de mémorables événemens qui sont échapez à leurs recherches. Triteme a jeté une grande confusion dans les affaires du Palatinat, & elle a esté augmentée par ceux qui l'ont suivi aveuglement, & n'ont fait que le copier. Trompé par la ressemblance des noms il a introduit des Personages estrangers qu'on est obligé de rejeter, & a répandu dans la Cronologie des fautes que Vossius & Meibomius ont remarquées.

M. Tolner n'a épargné ni peines, ni fatigues pour se bien instruire; & en examinant

les monumens de l'antiquité, il a trouvé la difference de l'Avocat du Monastere de saint Maximin assis dans un Faubourg de Treves, & de l'Avocat de la Ville & de l'Eglise de Treves, & a reconu par la lecture d'une Cronique de la mesme Ville, que les Historiens du Palatinat pour ne s'estre pas avisez de la distinction de ces deux Avocats, estoient tombez dans de grandes fautes.

Il a encore reconu que d'anciens Auteurs avoient encore répandu d'épaisses tenebres sur l'Histoire d'Alemagne, en confondant Ezon, & Hezilon, ce qui a été cause que Hezilon, frere de l'Impératrice Cunegonde, a esté mis au nombre des Comtes Palatins du Rhin, au lieu que c'estoit à Ezon Fils du Comte Herman que cette dignité appartenoit, come il est justifié par le témoignage de Ditmar.

Ces découvertes ont excité sa diligence pour en faire plusieurs autres qui aportent un grand jour à son ouvrage. Il l'a divisé en 19. Chapitres, & y a joint un recueil considerable d'anciens Titres qui confirment les principaux faits qu'il y avance.

Livre nouvelement imprimé.

Petavii Dogmata Theologica. In folio 6. Vol. Antuerpie. 1700. & se trouvent à Paris chez Antoine Dezallier.

JOUR.

XXXIII.
www.libtool.com.cn
JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundy 23. Août. M. DCC.

Relation du Voyage fait à la Chine, sur le vaisseau de l'Amphitrite en l'année 1698. Par le Sieur Gio Ghirardini Peintre Italien, à Monseigneur le Duc de Nevers. In 12. à Paris chez Nicolas Pepie rue saint Jaques. 1700.

Lors que M. Girardini Peintre Italien travailloit à la Bibliothèque de la maison Professe des Jesuites de Paris, le P. Bouvet envoyé en Europe par l'Empereur de la Chine pour chercher des Missionnaires, & des gens habiles dans tous les arts, lui proposa de faire le voyage avec lui pour contribuer par les tableaux qu'il pourroit faire des misteres de notre Religion, à la conversion d'un Prince qui y est déjà favorablement disposé par l'estime qu'il a pour les sciences & pour les arts de l'Europe.

Ils s'embarquerent ensemble à la Rochel-

le le vendredi septième de Mars de l'année 1698. Le 18. d'Avril ils passerent la ligne avec les ceremonies ordinaires, & quelques-uns reçurent plus de cent seaux d'eau sur leurs cors. Le 27. Mai ils virent le Cap de Bone Esperance, qui leur fit oublier presque tous leurs maux.

Le 18. d'Août ils mouillerent dans la Rade d'Achen Ville Capitale d'un Royaume de même nom, qui est le plus considerable de l'Isle de Sumatra. Les maisons sont de cannes de roseaux & d'écorces, & les habitans sont de diferentes nations. Le 23. ils entrèrent dans le detroit de Malaque & y demorerent un mois. Le 5. Octobre ils découvrirent l'Isle de Sancien, où saint François Xavier mourut, & implorerent sa protection. Le 24. ils ariverent à la ville de Macao, & de là sans peine à Canton. Le dernier Octobre M. Girardini quitta le vaisseau, & partit pour Canton avec le P. Bouvet, & alla loger dans une maniere d'hôtel qu'on avoit préparé pour ce Pere. Quand il sortoit, il estoit accompagné de tous les gens qui lui avoient été donez come à l'Envoyé de l'Empereur. La musique marchoit devant lui, & estoit suivie des Crieurs & des gens qui portent des chaînes, & de ceux qui sont armez de fouëts. Il y en avoit qui portoient des planches vermeilles, où l'on voit écrit en grosses lettres *Kingt chai*, qui veut dire, *Envoyé de la Cour*. D'autres tenoient deux dragons dorrez & plantez sur deux bâtons quarez.

Ceux

qui portoient le Palanquin mar-
ensuite. Plusieurs alloient à pied
à côté de la chaise. Il y en avoit un
oit un parasol de soye jaune. Un
oit un grand éventail qui ne servoit
nement, parce que la chaise du P.
estoit fermée. M. Girardini remar-
le P. Bouvet ne souffroit tous ces ho-
le malgré lui.

riès de Canton sont estroites & pa-
ne pierre fort dure, les maisons d'u-
ne grandeur sans fenestres & sans
Les habitans n'ont aucune idee des
ts, ils ne savent que preparer le ris,
l'argent.

l'Empereur estoit encore en Tartarie lors
rit le retour du P. Bouvet, & il en
sa joye sur les lettres que ce Pere lui
rites. Il revint trionnant à Pekin
oir fait cinq ou six cent lieues dans
ts, & avoir defait le dernier enemi
de troubler la paix.

que l'Empereur aprit que le P. Bou-
it demeuré à Canton, il lui en-
Pekin deux Jesuites avec un Man-
artare qui firent le voyage en un
moi qu'il soit de cinq cent soixante
Le P. Bouvet alla les recevoir sur le
la riviere, & s'estant mis à genoux
coutume leur demanda des nouvelles
té de l'Empereur, & du Prince heri-
Empire. Les trois Envoyez lui respon-
re l'un & l'autre se portoient bien.

& que l'Empereur leur avoit doné ordre de l'accompagner jusques à Peking. Alors le P. Bouvet se leva, & s'estant tourné du côté du Nord, remercia l'Empereur, & se mit à genoux par trois fois, baissant neuf fois le front jusqu'à terre. Le General de l'armée fit ensuite la même cérémonie au nom de la Province.

M. Girardini ne dit rien de ce qu'il fit à la Chine; il le dira peut-estre dans une autre lettre, & donelieu de croire qu'il y fit peu de chose, parce qu'il n'y fut pas si tôt arrivé qu'il conçut un grand desir de revenir en Europe.

Litii Gregorii Gyraldi Ferrariensis Opera omnia, duobus Tomis distincta, complectentia Historiam de Deis Gentium, Musis & Hercule, rem Nauticam, Sepulcralia, & varios sepeliendi ritus, Historiam Poetarum Græcorum & Latinorum, Kalendarium Romanum & Græcum, cum Libello de Annis, Mensibus, ac insuper alia, quæ omnia partim Tabulis æneis & nummis, partim Commentario Joannis Faes, & Animadversionibus hætenus ineditis Pauli Colomesi, nec non Indicibus emendatioribus & locupletioribus illustrata exhibet Joannes Fensius. In sol. Lugduni Batavor. Et se trouvent à Paris chez J. Anisson, rue de la Harpe. 1696.

Llius Gregorius Giralduus nâquit à Ferrare le 13. Juin de l'année 1479. après la Gram.

Grammaire sous Vergnarinus, & sous Luc Ripa, & les belles lettres sous Guarini. Ensuite il se retira à la Principauté de Carpi auprès d'Albert Pie, & de Pic de la Mirande, & lut tous les bons Auteurs dans leur Bibliothèque. De là il alla à Milan où il estudia un an la langue Grecque sous Demetrius Calcondile. Puis il demeura à Modene chez les Comtes de Rangon, suivit le Cardinal Hercule de Rangon à Rome au tems du Siege & du sac de cette Ville où il eut beaucoup à souffrir. Après la mort de ce Cardinal, il se retira chez Pic de la Mirande qui fut tué par Galeot son neveu.

Lilius Giraldus dépouillé de tout son bien, & tourmenté de la goutte, retourna à Ferrare, où il passa quelques années avec Manard & Célius Calcagninus, ses intimes amis; c'est là où ne pouvant plus marcher qu'il travailla à la composition de plusieurs ouvrages jusques à la soixante & douzième année de son âge, dans laquelle il finit ses jours acablé d'infirmitez & de misere. Il fut enterré à Ferrare, & on mit sur son tombeau cette Epitafe qu'il avoit composée lui-mesme.

Quid hospes adstas : tymbion
 Vides Gyraldi Lili.

Fortune utramque paginam
 Qui pertulit : sed pessimâ

Est usus alterâ , nihil
 Opus ferente Apolline.

Nil scire refert amplius
 Tua, aut sua, in tuam rem abis.

M. Jenius qui a pris le soin de cette nouvelle édition des œuvres de Lilius Giraldus, ne les a pas rangées selon l'ordre auquel elles ont esté mises au jour la première fois. Il a placé à la tête le traité des Muses, puis l'histoire d'Hercule, le livre de la manière dont les anciens ensevelissoient les morts, les himnes, la traduction du traité Grec de Simeon Seth de la force des alimens, le livre des navires & de la navigation, le livre des années, des mois, des jours & des heures, avec les fastes, & le Calendrier, les dix dialogues de la vie des Poètes Grecs & Latins, un discours contre les ingrats, avec une Epître en vers sur les pertes & les incomoditez qu'il souffrit au sac de Rome, & enfin le gros volume des Dieux des payens, de leurs noms, de leurs Temples, de leurs statuës, & de la manière de les honorer.

Au lieu que dans les premières éditions, les passages des Auteurs citez par Giraldus avoient

que
 mer da
 les disti
 de Jean
 sevelir
 Color
 Poët
 M
 dus
 autr
 dan
 édi
 pa
 pe
 c

Il est imprimé de même caractère
 on Texte, M. Jénfius les a fait imprimer
 dans celle-ci de caractère différent pour
 distinguer. Il y a joint le Comentaire
 de Faes sur le livre de la maniere d'en-
 trer les morts, & les remarques de Paul
 Jénfius sur les Dialogues de la vie des
 S. es.

M. Jénfius ayant observé que Lilius Giral-
 dius avoit cité plusieurs passages des anciens
 dont ils ne paroissent aujourd'hui
 dans leurs Ouvrages, a suivi les dernieres
 éditions dans lesquelles ils ont été restitués
 par le travail des Savans Critiques, & a rap-
 porté dans sa Preface plusieurs exemples de
 ces sortes de restitutions.

*Le livre de S. Augustin de l'Esprit, & de la
 Lettre traduit en François sur l'édition des Pe-
 res Benedictins de la Congregation de S.
 Maur. Par M. du bois de l'Academie Fran-
 çoise. In 12. à Paris chez Jean Baptiste
 Coignard, rue S. Jaques. 1700.*

S. Aint Augustin ayant écrit dans le 2. livre
 de la remission du peché & des peines
 qui lui sont dûes, qu'il se pouvoit faire
 qu'un homme fust sans peché s'il le vouloit
 avec le secours de la grace, quoi que
 personne ne soit arrivé, ni ne doive arriver
 dans cette vie à une telle perfection, que ce-
 lui-là seul en qui tous seront vivifiés, Mar-
 cellin lui témoigna d'être surpris qu'il crût
 possible.

impies. Il y montra que le secours
qui nous fait operer la Justice, ne
pas dans la Loi que Dieu nous a
quoy que remplie de bons & de fai
ceptes, mais dans l'esprit de la gr
aide, & releve notre volonté, fai
nous ne pouvons aucun bien; & c
un tel secours, la conoissance de
n'est qu'une Lettre qui tue, en ce qu
plutôt des prevaricateurs, qu'elle ne
des impies.

Feu M. du Bois de l'Academie Fr
avoit achevé la traduction de ce livre
tems avant qu'il eût commencé c
Sermons du mesme Pere sur le
Testament, dont on vient de don
blic les deux derniers Volumes in 8.

*ie de Don Pedro Giron Duc D'Offone
 'roi de Sicile & de Naples, lequel a
 un prodige de bon Gouvernement, tra-
 uite de l'Italien de M. Leti. Trois To-
 nes. In 12. à Paris chez Antoine De-
 zallier, rue S. Jaques. 1700.*

Uelque grand que soit le nombre des é-
 venemens de la vie du Duc d'Offone,
 ils auroient pu aisement être renfermez
 dans un seul volume au lieu de trois qu'ils
 remplissent, si M. Leti avoit voulu les fer-
 rer un peu davantage, & y joindre moins
 de digressions.

L'ouvrage contient trois parties, & cha-
 que partie trois Livres. Tout le premier
 est employé à décrire le genie des Espa-
 gnols, la Cour du Roi Catolique, ses Of-
 ficiers, ses Conseils, & les principales vil-
 les de son Royaume.

Strabon & Pline disent que les anciens
 Espagnols estoient si grossiers, qu'ils ne vi-
 voient que de gland. Aujourd'hui ils sont
 encore fort sobres, & dépensent plus à
 s'habiller qu'à se nourir. Jamais ils ne
 changent de modes, cultivent peu les let-
 tres, & ont un grand zele pour la Reli-
 gion, mais leur devotion se borne à l'exte-
 rieur; ce qui a fait dire que leur pieté est
 dans le cors, au lieu que celle des autres est
 dans l'ame. Ils sont tellement mêlez avec
 les Mores & les Juifs, qu'il est difficile de
 les distinguer.

36
discerner parmi eux les véritables
liques.

Le titre de Catholique fut pris par Recarède I. Roi des Gots, à cause de la victoire qu'il remporta en 600. sur les Ariens. Ses Successeurs n'en firent aucun cas; mais il fut repris par Alphonse en 746. en vertu d'une Bule de Gregoire III. Ferdinand en fut de nouveau mis en possession par Innocent VIII.

Toutes les Charges se donnent par le Roi, qui n'en vend aucune. Son premier Officier est le Mayor Dome; le Sommelier est le second, & le Grand Ecuyer le troisieme, qui a seul droit d'avoir un carrosse à six chevaux.

Le nombre des Secretaires d'Etat, & des Officiers du Secretariat est presque infini. Il y a aussi un grand nombre de Gentilshommes de la chambre, qui portent une clef de vermeil doré.

Il n'y a en Espagne que trois Ordres de Chevalerie; l'Ordre de S. Jaques, celui de Calatrava, & celui d'Alcantara.

Il y a trois Ordres de Grans introduits par Charles-quin. Les premiers se couvrent aussi-tôt qu'ils ont comencé à parler au Roi. Les seconds lui parlent découverts, & ne se couvrent que lors qu'il leur parle. Les troisiemes lui parlent, & l'écourent la tête nue. Le Grandat est toujours annexé au titre de Duc. Il y a aussi des Grans parmi les Marquis & les Comtes.

L'Archeveché de Tolède est de trois cent
le écus de rente, celui de Seville de qua-
vint, celui de Compostelle de vintquar-
, celui de Valence de trente, celui de Sa-
gossie de cinquante, celui de Taragone de
ze, & celui de Burgos de trente. Ces
Archevêchez sont d'un plus grand reve-
que tous les Evêchez d'Italie, qui sont
5 en nombre. Il n'y a pas beaucoup d'A-
yes en Espagne, & elles y sont presque
toutes entre les mains des Reguliers selon
leur institution.

La Nonciature est une des plus considera-
bles de l'Europe, & rapporte vint mille écus ;
mais compter les trois mille que le Pape donne
à son Nonce, qui confere tous les Benefices
qui ne sont que de trente écus de revenu.

Il n'y a point de Cour au monde, ex-
cepté celle de Venise, où il y ait tant
de Tribunaux & tant de Conseils. Il y
a le Conseil Royal, celui d'Aragon, ce-
lui de Castile, celui d'Italie, celui de la
Sainte, celui des Indes, celui des Finan-
ces, & d'autres.

y sont excellentes. Le Pays abonde en chevaux. Il se trouve des mines d'or & d'argent dans l'Andalousie. Les cabarets & les auberges sont peu d'usages parmi les Espagnols, & les voyages y sont incommodés.

Madrid est la résidence des Rois, sur tout depuis Filipe II. qui l'a extrêmement embelie. Les maisons y sont pour la plupart estroites & faites de bois. Le Palais du Roi est sur une petite hauteur vis à vis la riviere de Manzanarés qui est ordinairement gueable en esté, bien qu'elle ait un pont pour l'hiver.

L'Escorial passe pour la huitième merveille du monde. M. Leti en fait une ample description. C'est un Monastere à sept lieues de Madrid que Filipe II. fit bâtir en l'honneur de saint Laurent, & en memoire de la fameuse victoire qu'il remporta à S. Quentin en 1588. Le Palais contient de superbes apartemens bastis à l'Italiene. Il est composé de vingt deux cours, chacune desquelles a quatre cors de logis tres-vastes. L'Eglise est admirable, & après celle de saint Pierre de Rome, il n'en est point qui l'égale en magnificence & en richesses. On monte à l'autel par vingt degres de porfire, & il est environé de quatre rangs de colonnes de jaspe, & d'images des Apôtres. Le Sanctuaire est en forme de dome avec la tour, soutenu par dix-huit colonnes, avec une figure du soleil qui est d'or & enrichie de pierres.

eries, au dedans de laquelle est une boîte d'or massif qui sert à enfermer la sainte hostie. Au dessus de cette boîte est une emeraude grosse come un œuf.

Il y a quarante autres autels enrichis de figures de bronze doré. Au dessus du grand Autel est le cabinet du Roi revêtu d'or & de piereries. Du côté de l'Épître on voit le tombeau de Filipe II. avec ses quatre femmes qui sont à genoux. De l'autre côté on entre dans le Panteon, qui est le Mausolée des Rois Catholiques, presque tout de jaspe & de porfire.

L'entrée du Sanctuaire est interdite aux Protestans par ordonnance de Filipe II. Les Religieux qui conduisent ceux qui se presentent pour y entrer leur font baiser la croix, qui a souvent esté baisée par des Protestans & par des Juifs, qui pour contenter leur curiosité, vouloient bien passer pour Catholiques.

Le Cloistre du Monastere est quaré, pavé de marbre noir, & blanc, & orné de belles peintures. Le Chapitre contient quantité de tableaux originaux des meilleurs Maitres. Les escaliers sont doubles & tout de marbre. Le chœur le plus beau de l'Europe, contient des sieges d'ebene, où deux cent Religieux peuvent s'asseoir.

La Biblioteque estoit une des plus considerables du monde avant l'incendie arrivé il y a environ vint-cinq ans. Ce qui en reste remplit encore plusieurs chambres. On y

COATS

comte plus de quinze mille volumes, entre lesquels il y en a trois mille Arabes couverts de velours cramoisi.

L'Apoticairerie a esté fort enrichie par Filipe II. Le Refectoire est si grand que deux cent personnes y peuvent manger. On y voit les chaises qui servent au Roi & à la Reine lors qu'il leur plaît d'y aller diner. Il y a des Coleges pour l'usage des Religieux. Le Jardin est délicieux, orné de quantité de fontaines, & de jets d'eau.

La Ville de Tolède est sur un rocher. Les ruës en sont étroites, & l'Eglise d'une structure ordinaire. Le dedans est peu riche, le dehors est estimé à cause de quantité de chaînes qui y ont esté penduës par des esclaves délivrez des Turcs.

Valladolid est une des plus celebres villes d'Espagne située dans une plaine fertile. Filipe IV. la choisit pour sa résidence à cause qu'il y estoit né. Il y a soixante & dix Convens.

Salamanque est renommée pour son Université. Les ruës sont larges & netes, & les places magnifiques. La maison des Jesuites est le plus beau lieu de la Ville. On tient qu'il y a autant de fenestres que de jours en l'an. Il ne leur est pas permis d'y tenir Colege. L'Université en a plus de trente bien fondez. Elle fut établie par le Roi Ferdinand, & par la Reine Elizabeth qui donnerent plus de quatre-vingt mille écus de rente.

cala de Henares, en Latin *Complutum*, une lieuë de Madrid, a une Université vint-six Coleges, avec soixante mille de revenu.

govie est une grande Ville, ornée d'un rable Aqueduc.

On est riche. Les rues en sont belles, des Palais qui appartient presque tous marchans.

rgos a des rues étroites, & des maisons vastes. On voit dans la Chapele du re des-Augustins un crucifix au devant el il y a deux cent lampes. On y donne des plumes de coq & de poule, ont de la race de quelques autres qui après este rotis retournerent en vie. L'Eglise lrale passe pour la plus belle l'Espagne.

ragosse est la capitale d'Aragon. L'E-cathedrale n'a rien d'extraordinaire que and Autel.

adis est come la clef des tresors d'Espa-

Seville capitale d'Andalousie est la ncienë & la plus riche de toutes. Il a de toutes les parties du monde des vais- à sa grande riviere qui est son port.

enade est fameuse pour avoir este long- la Cour des Rois Mores. Le Royaume esme nom produit le vin que l'on apele de Canarie Les murailles sont forti- de plus de mille tours.

lence capitale du Royaume du mê- om, est assise à demi lieuë de la

On y voit de beaux Palais. Celuy de

de l'Archevêque est de marbre. Les Dames y sont en reputation de grande beauté.

Murcie capitale d'un Royaume est petite, mais delicieuse par les jardins dont elle est entourée & par les fruits qui y croissent.

Alicante est un Port tres bien muni, où se fait grand comerce de vin, de raisins secs, & d'olives.

La Catalogne est estenduë & fertile. Barcelone est sa capitale, une des plus fortes places de la Méditerranée. Gironne a esté achetée par les Ducs d'Ossone, à cause qu'elle porte le nom de la famille de Giron d'où ils sont sortis. Taragone est petite, mais elle se vante de n'avoir jamais esté prise.

L'Hermitage de Montserrat est fameux pour la devotion. C'est le lieu où saint Ignace forma le dessein de sa Compagnie, & où il composa le livre de ses exercices.

Perpignan capitale de Roussillon, a une Citadelle bien pourvuë de toute sorte de munitions, depuis principalement qu'elle appartient à la France.

Le second livre contient une longue suite des predecesseurs du Duc d'Ossone. La maison de Giron qui l'a produit, tire son origine de celle de Gisneros. Dès le neuvième siècle, Raimond Gisneros sollicita les Aragonois de mettre la Couronne sur la terre de Ramiere, come ils firent en effet.

1096. Robert Guisier mena à la Terre Sainte trente soldats, avec Raimond Comte de Toulouse son allié. Rodrigue Gonzales Guiseros époux de Dona Sancha fille d'Alfonse VI. qu'il delivra des mains des Mores qu'il avoient fait prisonnier. Le Roi pour récompense un grand service, coupa une piece de sa robe, & la lui dona. Cette robe s'apele Giron, & croit peut-être qu'elle tourne autour du cors. Rodrigue Gonzales Guiseros mourut en 1141.

D. Pedro de Giron fut Grand Maître de l'Ordre de Calatrava après la mort de la première femme. Il la religna en faveur de Dom Roderic Telles son fils pour épouser Dona Isabelia de Portugal, Sœur de Don IV. Roi de Castille. Mais il mourut avant que ce mariage eût pu être célébré. Dona Isabelia conserva beaucoup d'estime pour cette Maison depuis qu'elle avoit été promise à D. Pedro Giron & son au nom de ses Conseillers d'État le jour que le Giron, qui étoit fils aîné de la Reine Telles de Giron, mourut en 1170. Dona Isabelia mourut aussi malade à Ferrazane.

Lorsque le Cardinal Rodrigue Borja fut élevé Pape sous le nom d'Alexandre VI. Ferrazane donna le jour à plusieurs personnes par où il étoit connu. Il étoit le grand aïeul de Don Rodrigue de Castro mort à Ferrazane pendant la captivité de Giron. Val. pour le mariage de

royaume de Naples. Il mourut bien tôt après la Reine Isabelle, & après le Roi Ferdinand, qu'il avoit servis avec une parfaite fidelité, sans avoir pourtant suivi les maximes de la Politique de ce Prince.

D. Juan Telles Giron eut toutes les Charges de son pere, & épousa Dona Maria de la Cueva, fille de D. Francisco Fernandes de la Cueva Duc d'Albuquerque.

Lors que le Prince Charles alla en Espagne en 1517. pour prendre possession de ses Etats, D. Juan Telles Giron fut un des Seigneurs qui alerent au devant de lui. Il fut bien-tôt après fait Grand d'Espagne, & Conseiller d'Etat. En 1526. il fit le voyage de Portugal pour le mariage de Charles-Quint avec Dona Isabella, fille d'Emanuel Roi de Portugal. En 1530. il passa en Italie avec l'Empereur, & assista à son couronnement. En 1543. il ala en Portugal pour le mariage de Filipe II. avec Dona Maria, fille de Jean III. Roi de Portugal. Il mourut d'une colique.

D. Pedro Giron son fils aîné prit possession de sa succession. En 1554. il passa en Angleterre avec Filipe II. qui aloit épouser la Reine Marie, fut blessé à la bataille de saint Quentin, vint à Paris avec le Duc d'Albe, envoyé pour épouser au nom de Filipe II. Isabelle de France, & assista au tournois où Henri II. fut tué.

D. Pedro épousa Dona Eleonora de Guzman, fille de D. Juan Alonso de Guzman VI.
D

DES SAVANS. 645
de Medina Sidonia. A peine la pro-
de ce mariage étoit devenue publi-
qu'il fut honoré du Brevet de Duc
ône. Il fut envoyé en Portugal en
de Plenipotentiaire pour y soutenir
oits de Pilipe II. sur cette Courone.
581, il fut nommé Viceroi de Naples,
ordre d'y établir l'Inquisition. Sixte
yant esté élu Pape, il eut ordre d'aller
me en qualité d'Ambassadeur d'obe-
e. De retour à Naples il travailla aux
ratifs de la flote qui devoit envahir
gleterre. Le malheureux succès de cet-
treprise lui causa un sensible déplaisir,
oint à ses infirmités le mit en peu de
au tombeau. Il laissa pour heritier
uan Telles Giron II. Duc d'Osfone son
pere de D. Pedro Giron III. Duc d'Os-
, dont la Vie est écrite dans la suite de
ouvrage.

Livre Nouveau.

*Traité general du Commerce, plus ample &
exact que ceux qui ont paru jusqu'à pre-
Par Samuel Ricard. In 4. imprimé à
Amsterdam, & se trouve à Paris chez Denis
Puis, rue saint Jaques. 1700.*

JOUR-

JOURNAL
 DESSAVANS,

Du Lundi 30. AOUT M. DCC.

La Vie de Don Pedro Giron Duc d'Ossone Viceroy de Sicile & de Naples, lequel a esté un prodige de bon Gouvernement, traduite de l'Italien de M. Leti. Trois Tomes. In 12. à Paris chez Antoine Dezallier, rue S. Jaques. 1700.

D. Juan Telles Giron II. Duc d'Ossone ne ressembra pas à D. Pedro son pere, & ne s'avança pas beaucoup. Il estoit propre à toute autre chose qu'aux grandes affaires. Dès l'age de seize ans il épousa Dona Anne Marie de Velasco fille du Conestable de Castille, qui dans l'année acoucha d'un fils, qui fut tenu au sortir des fons par son ayeul, & nommé come lui D. Pedro. La Duchesse sa mere voulut le nourir.

D. Pedro son ayeul lui dona pour Precepteur André Savone Espagnol natif de Medina, home facetieux, qui lui fit lire les Colloques d'Erasmus, & ne l'entretint que d

ontes agreables à cause qu'il apprehendoit u'il ne fût d'une humeur trop sombre. Il fut ensuite à Salamanque , & mis en pension chez François Minga home grave qui etenoit l'inclination excessive qu'il avoit aux plaifanteries. Ce Minga compofa une Ode funebre sur la perte de la flote destinée contre l'Angleterre, & la fit prononcer par Dom Pedro.

Il ne demeura qu'un an & demi à Salamanque , & retourna à Madrid , où son yeul lui fit aprendre l'histoire.

Lors que Henri III. Roi de France eut esté tué, Filipe II. qui n'avoit point de plus grande affaire que d'empêcher que Henri V. ne fust reconu, envoya le Duc de Feria en France, bien qu'il y eust déjà trois autres Ambassadeurs. D. Pedro y alla avec lui, & pendant six mois qu'il y demeura, y prit plus de choses, soit pour la guerre, ou pour la politique, qu'il n'avoit encore fait. Il demanda bien-tôt après la permission d'aller voir le Portugal dont il fit la description adressée à Dom Velasco son cousin.

Il fit un voyage à Paris avec les Ambassadeurs nommez pour y voir jurer la paix. Filipe II. mourut bien-tost après. D. Pedro son estant aussi mort, il épousa Dona Mariana Henriquez fille de D. Ferdinand d'Albuquerque de Ribera, & crut pouvoir parvenir aux charges & aux gouvernemens possédez autrefois par ses ancêtres. Voyant que

JOURNAL

usieurs qui lui estoient inferieurs en
nce & en âge, s'avançoient plus que
a Cour de Filipe III. il prit la resolution
ver un regiment à ses depens, & d'aller
ir en Flandre. Au même tems le Roi
avoja le Conetable de Castille pour y
ster l'Archiduc Albert de ses conseils. D.
dro Giron Duc d'Offone lui demanda
ermission de l'accompagner, & passa avec
ai par Paris.

Le Conetable fut reçu par Henri IV. avec
de grandes marques d'honneur, qui ne vou-
lut jamais permettre qu'il lui parlast qu'il
ne se fût couvert. Le Duc se couvrit
aussi ne se tenant en rien inferieur au Co-
netable. Le jour suivant les Princes du Sang
qui estoient demeurez découverts s'en
remonial, & trouva que les Princes du Sang
avoient autrefois accoutumé de se couvrir
& que cet usage n'avoit changé qu'au tems
de François I. Ensuite de quoi il ordonna
qu'à l'avenir les Princes du Sang se couvri-
roient lors qu'il seroit couvrir les Ambassa-

deurs.
Les Espagnols assiegeoisent Ostende au
tems que le Duc d'Offone ariva en Flandre.
Peu de jours après il reçut ordre d'aller
au secours & la Ville de Grave devant la-
quelle le Prince Maurice avoit mis le Siege.
Peu de tems après il fut comandé pour in-
vestir Grool, & y perdit le ponce de l'

par quelque
donale col
La treve ay
tolique, &
na en Espa
Chambre,
Conseil de
Madrid, i
certain Fr
aussi bien
te, & qu
toute son
qui lui
moyen
mois
du co
avec
du l
L
Co
&
di
d
a
f

main droite. L'Archiduc Albert fut si satisfait de ses services, que pour les reconnoître par quelque récompense honorable, il lui donna le collier de l'Ordre de la Toison d'or. La treve ayant esté concludë entre le Roi Catholique, & les estats de Hollande, il retourna en Espagne où il fut fait Gentilhomme de la Chambre, & un des quatre Conseillers du Conseil de Portugal. Pendant qu'il estoit à Madrid, il aprit qu'il y avoit à Lisbonne un certain François Perillo, à qui manquoit aussi bien qu'à lui le pouce de la main droite, & qui ne laissoit pas d'écrire & de faire toute sorte d'exercices avec les quatre doigts qui lui restoient. Le Duc d'Osborne trouva moyen de l'atirer à Madrid, & en six mois aprit de lui à écrire, à se servir du couteau, de la fourchette, & de l'épée avec autant de facilité qu'avant qu'il eût perdu le pouce.

La proposition ayant esté faite dans le Conseil du Roi Catholique de chasser les Juifs & les Mores; le Duc d'Osborne y fit un discours pour remontrer combien la perte de tant de sujets seroit prejudiciable au Royaume. Nonobstant les raisons du Duc ils furent chassés, & les Provinces demeurèrent dépeuplées.

Bien-tôt apres le Duc d'Osborne fut pourvu du gouvernement de la Sicile, dont M. Leti fait une description fort ample. Pour moi je remarquerai seulement que le Roi Catholique se qualifie Monarque temporel &

JOURNAL

rituel dans ce Royaume en vertu d'une
acordée à Roger I. Roi de Naples. Il
un Tribunal, auquel il établit un Pre-
Espagnol qui fait les mesmes fonctions
Espagne, que les Nonces du Pape dans
autres Etats.

Trois ans après le Duc fut nommé Viceroi
e Naples, & s'apliqua à en retrancher les
bus, & à y établir un bon ordre. L'Au-
teur raporte quantité de reglemens fort uti-
les qu'il y fit, & quantité de sentences qu'il
y rendit, entre lesquelles il y en eut plusieurs
de fort extraordinaires, & qui avoient mé-
me quelque chose d'extravagant. Il y avoit
à Naples un riche Marchand nommé Jaques
Morelli, qui se vançoit d'avoir aquis de grans
biens sans estre sorti une seule fois de la
Ville depuis quarantehuit ans. Le Viceroi
lui envoya défendre de sortir jamais du
Royaume sous peine de dix mille écus. Le
Marchand inquiet de cette défense envoya
les dix mille écus, monta en carosse, alla
dans l'estat Ecclesiastique, & retourna à Na-
ples quatre jours après. Le Viceroi infor-
mé de son retour, assigna cinq mille écus
à l'Hôpital des Invalides, & rendit les cinq
mille autres au Marchand.

Le Viceroi ôta la taxe sur le pain qui avoit
souvent causé des seditions, augmenta le
poids d'un tiers sans en augmenter le prix,
& gagna par là l'affection du peuple. Les Je-
suites ayant entrepris d'élever une grande
Eglise à Naples, presenterent au Roi un

memorandum
drin de cent
qu'un dixième
seil de Mad
cent, com
de avec or
cution.

Le Vice
mains du
pondit qu'
ral selon
réponse
ceveurs
faire le
pain qu
Royaum
de la
vres
suite
cent

no
av
R
S
l

e

e

e

ma

memoire pour lui demander un petit quadrin de cent sur le pain. Le quadrin n'est qu'un dixieme du sou de France. Le Conseil de Madrid regardant ce petit quadrin de cent, come peu de chose acorda la demande avec ordre au Viceroi de la metre à execution.

Le Viceroi ayant reçu l'ordre par les mains du Provincial des Jesuites, lui répondit qu'il en confereroit avec le Collateral selon la coutume, & qu'il lui rendroit réponse dans huit jours. Il manda les receveurs & les tresoriers, & leur ordona de faire le comte au plus juste de la quantité du pain qui se mangeoit par jour dans tout le Royaume. On trouva que les non exents de la taxe mangeoient quatre millions de livres de pain par jour, & que ce que les Jesuites avoient obtenu, montoit à plus de cent trente mille petis quadrins par jour.

Le Viceroi ordona ensuite de faire le denombrement des maisons que les Jesuites avoient dans le Royaume de Naples, & des Religieux qu'ils avoient dans ces maisons, & on reconut que l'exemption de la taxe sur le pain dont ils jouissoient, montoit à cent ducats par mois. Le Viceroi envoya ce comte à la Cour de Madrid, & fit voir que le petit quadrin que les Jesuites avoient obtenu montoit à une fois plus que le Roi ne recevoit de toute l'imposition sur le pain. Le Conseil de Madrid fit reflexion sur les avis du Viceroi. & apprehendant que le peu-

ple ne s'irritât de l'augmentation d'une si grande charge, & que les autres Religieux ne fissent de pereilles demandes, dona charge au Viceroy de retirer la parole de sa Majesté Catholique.

Le Viceroy ayant reçu cet ordre, manda le Provincial & d'autres Peres de la Compagnie, & leur fit voir les inconveniens qui seroient arivez, s'ils avoient joui de leur demande, & le prejudice que la Couronne en auroit souffert.

Les grans armemens que le Viceroy fit par mer sous pretexte de resister à la formidable puissance du Turc, donerent de l'ombrage à la Republique de Venise, & exciterent des plaintes contre lui.

Le 8. Janvier 1620. il fit une action imprudente qui avança sa perte. Il dona un magnifique repas aux Princes, aux Ducs, & aux Comtes du Royaume, & après le diné les mena voir l'ancien tresor des Rois de Naples. Aussi-tôt qu'il fut entré dans la chambre de ce tresor, il alla à un grand balcon, d'où estant vu par le peuple, il reçut les acclamations qu'il estoit saccoutumé de recevoir toutes les fois qu'il paroissoit en public. Etant ensuite rentré il se promena, & dit des plaisanteries selon sa coutume; puis ayant pris la courone, & le sceptre du Roi Alfonse, il mit la courone sur sa tête, & tint le sceptre à la main, & se tournant vers les Seigneurs, il leur demanda coment il leur sembloit que cette courone

alloit sur sa tête. Le Prince de Bisignano, home d'un grand sens, lui répondit : *Cette couronne va bien sur la teste de notre Roi, mais non pas sur la vôtre.* Le Viceroy l'ayant ôtée à l'instant, repartit : *C'est ainsi que je l'entens, & non autrement.* On crut que si les Seigneurs & le peuple avoient applaudi, il auroit esté bien aise de se voir proclamer Roi. Cependant il employa tout ce qu'il avoit d'adresse & de credit pour se faire continuer Viceroy, & pour retarder le départ du Cardinal Borgia nomé pour lui succeder.

Ce Cardinal partit de Rome sur la fin du mois d'Avril pour s'avancer vers Gayete. Les Regens du Conseil collateral confere-
rent secretement avec le Cardinal sur les moyens de le metre en possession du gouvernement, & l'introduisirent dans le chateau neuf, où il fut reçu au bruit de toute l'artillerie. Le Duc d'Osône entra en fureur d'avoir esté ainsi supplanté par un Prêtre.

Le Cardinal le traita avec civilité, & lui offrit des galeres pour le transporter en Espagne. Il prit terre en Provence, & continua son chemin par le Languedoc. Quand il fut arrivé à Madrid, il y fut caressé par le Marechal de Bassompierre Ambassadeur de France, qui parle de lui dans ses Memoires. S'entretenant un jour avec des Seigneurs François de la suite de l'Ambassadeur, il leur dit qu'il auroit bien-tôt audience du Roi
Fi-

J O U R N A L
 Filipe IV. & qu'il se proposoit de lui
 qu'il y avoit alors trois grans Princes qui
 gouvernoient le monde, dont l'un estoit
 âgé de seize ans, l'autre de dix-sept, &
 le troisieme de dix-huit, qui estoient le
 Roi d'Espagne, le Roi de France, & le
 Grand Seigneur, & que celui des trois
 qui auroit la meilleure épée seroit son
 maitre.

Cette parole fut raportée par un Espa-
 gnol qui avoit ordre de l'épier, & join-
 te aux acufations precedentes suffit pour
 le rendre criminel. Le 17. d'Avril il fut
 resolu dans le Conseil de l'arester. La
 resolution fut executée, on fit inventaire
 de ses papiers, & on envoya ordre à Na-
 ples d'informer contre lui. Lors que
 les informations furent arivées de Na-
 ples, on les mit entre les mains des Ju-
 ges avec ordre d'instruire le procès.
 lesquels ils l'interogerent. Les intero-
 réponses sont raportez par M. Leti avec
 l'ouvrage.

Sur la fin du mois d'Avril de l'a-
 1624. les deux Oidorés ayant ra-
 tout le procès en firent raport en
 sence du Roi dans son Conseil.
 terogatoires y furent lus pendant
 jours, & à peine la lecture en e-
 achevée, que le Comte Olivares
 Ministre, ne put s'empêcher

les acufations dont on char-
 ge, & dont on faifoit tant de
 loient que de legeres fautes.
 tems-là on lui laiffa un peu
 erté dans fa prifon, & on per-
 arens & à fes amis de le vi-
 t un peu foulagé de la gou-
 fouvent fe promener dans les
 u Chateau, & cela dura plus
 aines. Cependant fa longue
 : jeta dans une profonde me-
 ivie d'une apoplexie, où il
 10. Septembre. Il demeura
 es fans fentiment. Lors que
 la parole lui furent revenus,
 facremens. Le 25. Septem-
 it l'efprit; & à l'heure mefme
 ffrins qui l'avoient affifté à la
 vêtirent de l'habit de leur Or-
 il l'avoit ordonné par fon Tes-
 fut enterré fans pompe. Quel-
 it cru que les enemis du Duc
 exercer fur lui leur vengeance
 de la justice, lui firent doner
 & d'autres que ce fut Dona Ca-
 mme qui le lui fit doner pour
 : la honte de mourir fur un é-

Lettre de M. du Mont, Chirurgien Juré à Auch, sur la maniere dont se forme l'espece d'Hidropisie nommée Ascites, lors qu'elle succede à l'Isquirie.

AYant esté mandé pour ouvrir le cors d'un Ecclesiastique de cette ville, mort de supression d'urine, je trouvai des hidatides sur la surface des reins, de la grosseur d'une noisette, remplies d'une serosité de couleur orangée, dont l'Hidropisie auroit esté une suite, si la mort n'avoit pas surpris le malade dans un redoublement & paroxisme de delire.

Cette espece d'hidropisie ne vient pas des hidatides qui se forment sur la surface des reins par un gonflement & distension des vaisseaux limfatiques, qui en se crevant petit à petit, répandent & laissent couler la limfe qu'elles contenoient, & se rejoignent de nouveau, se remplissent de serosité, se r'ouvrent en suite, & causent successivement cette espece d'hidropisie; ce qui arive par le vice & l'embarras des reins, où la serosité doit se separer; & voici coment.

Les glandes dont presque toute la substance des reins est composée, ayant reçu le sang qui leur a esté porté par les rameaux des arteres emulgentes qui s'y terminent, en separent l'urine par la configuration de leurs pores, s'en déchargent dans

plu.

Les tuyaux, qui se réunissant for-
 mes des cors papillaires par l'inégalité
 de leurs extrémités, qui la distillent dans
 un réservoir, d'où elle coule ensuite dans
 un canal par les Uretères. Le sang qui
 est porté à ces glandes par les artères
 émissives, & qui n'a pu passer par les
 pores de ces petits tuyaux, est repris
 par les rameaux des Venes Emulgentes
 & se reportent dans la Vene Cave.

Ainsi le sang ne s'épurant pas par l'ob-
 struction & par le dérangement des par-
 ties urinaires, dont les particules crasses &
 terrestrès qui nagent dans les serositez en
 empêchent la séparation, de sorte que l'u-
 rine regorgeant dans la masse en occasionne
 la dissolution & la dissipation des principes
 volatils, dont les sels & les autres matières
 hétérogènes en se incorporant, desunif-
 sent les molécules du sang, & forcent ainsi
 la serosité prédominante à couler par l'ex-
 trémité des artères, dont la figure des
 petits globules du sang étant viciée, la
 limbe s'ouvre de nouvelles routes & tra-
 verse les anciennes, en telle sorte que les
 hidatides & les vaisseaux lymphatiques ne
 pouvant contenir la serosité, se crevent,
 & laissent couler la limbe qu'ils contien-
 nent dans la cavité de l'abdomen.

Cette serosité s'épanche & se répand en-
 core dans le bas ventre, en suite de l'obstruc-
 tion de ces vaisseaux lymphatiques, qui s'é-
 tendent depuis les glandes mésentériques

jusques aux reins, dont la serosité du chile & de ces glandes est filtrée, & portée directement jusques dans le bassin des reins où ils aboutissent; de sorte qu'estant embarrassé par quelque matiere visqueuse & crasse, la serosité qui doit estre puisée par ces vaisseaux dans les reins pour en faire la distribution dans un tres petit espace de tems, come il est tres aisé de le voir lors qu'on prend les eaux Minerales, est enfin contrainte de retourner en arriere, & en retournant sur soi-mesme de gonfler les cors papillaires, les glandes des reins, les vaisseaux limfatiques, & les glandes mesenteriques d'où la serosité venoit, dont leur grosseur augmente toujours jusques à ce qu'estant trop remplis, ils crevent & distillent dans le bas ventre la limfe qu'ils contenoient, & y causent l'hidropisie en tres peu de tems, come j'ai vu ariver plusieurs fois. A Auch ce 25. Juin. 1700.]

Examen des voyes interieures. Par le R. P. Raymond Chaponel, Chanoine Regulier de sainte Genevieve, Prieur de Roissy en France. In 12. à Paris chez Jean Baptiste Coignard, rue S. Jaq. 1700.

IL y a long-tems que les écrits outrez de quelques contemplatifs, & les regles qu'ils se sont prescrites pour des oraisons extraordinaires, ont fait découvrir au P. Chaponnel les idées de perfection imaginaire.

Illusions qui ont conduit quelques per-
 au fanatisme, & à l'erreur.

Sont ces sortes d'illusions & d'abus qu'il
 ine dans cet ouvrage, où il en fait voir
 ager, non seulement par la lumiere de
 aison, & par les principes de la foi & de
 l'ecologie, mais encore par des compa-
 ions familières. Il a cru que les Lettres
 torales des Prelats, & les sàvans Livres
 s Docteurs n'ayant pas entierement arêté
 e cours du mal, un ouvrage plus simple,
 & plus proportioné aux ames humbles, &
 peu éclairées, pouroit avoir un heureux
 succès à leur égard, & les preserver de la
 contagion qui se glisse insensiblement dans
 des esprits qui ont quelque desir de la vraye
 pieté.

*Les sentimens de S. Augustin sur la grace opposez
 à ceux de Jansenius, par le P. Jean-le Porcq
 prêtre de l'Oratoire de Jesus. Seconde édition
 revue & augmentée par l'Auteur en differens
 endroits marquez à la fin de la Preface, & en
 particulier d'une xvii. preuve, où l'on fait
 voir l'opposition des sentimens de Jansenius avec
 l'esprit de pieté, par les ouvrages de pieté des
 Auteurs de ce tems de la plus grande reputa-
 tion. In 4. à Lion, & se trouve à Paris
 chez Jean Guilletat, ruë saint Jaques
 1700.*

Cette seconde édition est augmentée de
 quatre considerations. La premiere est
 une

Ee 6

une dix-septième preuve tirée des sentimens qu'inspire l'esprit de piété. L'Auteur entreprend d'y faire voir que cet esprit porte à penser, & à croire que Dieu ne manque jamais le premier de fidélité au juste, & qu'il y a des graces sans nombre que nous recevons en vain, & que nous frustrons de l'effet pour lequel elles nous sont données, & qu'elles pourroient avoir dans les conjonctures même, & les circonstances qu'elles nous sont données.

Pour doner des bornes à cette preuve, il se renferme dans les ouvrages de dix Auteurs, qui sont M. Godeau Evêque de Vence, M. Hermant Chanoine de Beauvais, la Mere Agnez Abeffe de Port Royal, M. de saint Ciran, M. de Saci, M. le Tourneux, M. Feideau, M. Nicole, & l'auteur de la Vie des Saints, & de la Vie des Patriarches, & des Profetes.

La seconde augmentation est au nombre iv. du chap. xxxi. de la seconde partie. Le P. le Porcq y explique la difference que saint Augustin paroît mettre dans le livre de la correction & de la grace, entre la grace de l'estat d'innocence, & celle de l'estat present; & pour resoudre l'argument qu'en tire Jansenius, il répond que cette difference ne regarde pas toutes les graces de l'un & de l'autre estat, & que saint Augustin ne la met qu'entre la grace donnée à Adam innocent

pour pouvoir perséverer jusques à
 & la grace que Dieu donne main-
 à ses Elus pour perséverer jusques
 n.

troisième augmentation est au nom-
 III. du chap. XXXI. de la mesme
 le partie, & tend à réfuter ce que
 d Jansenius que saint Augustin s'est
 engagé dans le demipelagianisme,
 eulement quelque tems avant son
 pat, de quoi on lui demeure d'ac-
 mais aussi tout le tems qui a pre-
 on Episcopat.

quatrième augmentation est au nom-
 I. du chap. XLVII. de la seconde
 Elle consiste en de nouvelles preu-
 que le P. le Porcq y donne de ces
 s de saint Paul, *Dieu veut que tous*
mes soient sauvez.

tre ces quatre augmentations, il y
 d'autres que le P. le Porcq a ajou-
 our éclaircir & pour confirmer quel-
 endroits de son ouvrage.

ns la Préface il tâche de convain-
 Jansenius par son propre témoignage
 à doctrine ne peut estre celle de S.
 stin, & qu'il ne peut se purger de
 nisme, & de Luteranisme sur la
 , ni des cinq propositions condanées
 son nom.

Devises de Mademoiselle de Scudery. In 4. à Paris chez la Veuve de Claude Mazuel, au bout du Pont saint Michel. 1700.

LE cors de la devise est un Chêne avec ces mots. www.libtool.com.cn

*Gallis nota , & chara fovi
Petit astra
Annis , & virtute clarior.*

L'aplication en est faite par ces vers.

*Son esprit plus qu'humain
Est cheri de la France , & de son Souverain.
Son merite par tout si connu , si vanté ,
L'élève à l'immortalité.
La vigueur de l'esprit , le nombre des années
Font admirer ses destinées.*

Elles sont encore expliquées par un Idile de M. Moreau de Mautour sur les chênes ; à quoi Mademoiselle de Scudery lui a répondu par une lettre en prose & en vers.

enologium, seu brevis & compendiosa Illuminatio relucens in splendoribus Sanctorum, Beatorum, Miraculorum, Incorruptorum, Exultatorum, Beneficorum, & quocunque sanctorum, vel virtutis fulgore illustris, singularium aut præcellentium famulorum, famularumque Dei, Martyrum, Confessorum, Virginum, Viduarum, Pœnitentium ab initio Minoritici instituti usque ad moderna tempora. &c. authore R. P. Fortunato Huelbero &c. In fol. & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier, rue S. Jaq. 1698.

LA Préface qui paroît à la teste de cet ouvrage divisée en plusieurs titres en apprend tout le plan & toute l'économie. L'Auteur y déclare qu'il a rangé les personnes des trois Ordres de saint François distinguées par leur piété, selon l'ordre des mois, & selon les jours auxquels ils ont saintement fini leur vie. Elle décrit aussi l'institution de l'Ordre de saint François, la fin de son institution, les moyens par lesquels il tend à cette fin, ses vœux, ses exercices, son progrès, son établissement dans toutes les parties du monde, ses provinces, ses maisons, ses missions aux pays les plus éloignés, ses travaux, ses persécutions, ses souffrances.

On y voit les noms de ceux qui ont été tirés de cette nombreuse famille de saint François, pour estre chargés de la conduite spirituelle des peuples en qualité d'Evêques,
d'Ar

d'Archevêques de Patriarches & de Souverains Pontifes, de ceux qui ont esté honorez de la Pourpre Romaine, des Grans & des Princes, des Rois & des Reines, qui ont esté du tiers Ordre; de ceux qui ont répandu leur sang pour la défense de la Foi, & de ceux qui ont esté mis au nombre des Saints par l'autorité du Siege de Rome.

L'Atlas curieux, ou le Monde représenté dans des cartes generales & particulieres du ciel & de la terre, divisé tant en ses quatre principales parties, que par Etats & Provinces, & orné par des plans & des descriptions des Villes Capitales, & principales, & des plus superbes édifices qui les embelissent, comme sont les Eglises, les Palais, les maisons de plaisance, les jardins, les fontaines, &c. Par N. de Fer Geographe de Monseigneur le Dauphin. à Paris chez l'Auteur sur le Quai de l'Orloge à la Sphere Royale. 1700.

Lors que M. de Fer dona au public la dernière partie des Forces de l'Europe, il promit de lui en donner les beautés. Maintenant il promet celles du monde; & comence à s'aquiter de sa promesse en mettant au jour cinquante feuilles dont vingt-cinq sont des Cartes & des Plans, & vingt-cinq sont des descriptions. Chaque année il publiera un pareil nombre de Feuilles.

lesquelles il continuera à représenter tout l'art dont il est capable, la beauté qui sont répandues dans & sur la terre. Il vient de publier une Carte des Etats de la Suede, du Danemarck, de la Pologne sur la Mer Baltique, pour faciliter l'intelligence des affaires du



JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 6. SEPTEMBRE M. DCC.

La Vie de Messire Jean d'Aranthon d'Alex Evêque & Prince de Geneve, avec son Directoire pour bien mourir, le reglement de sa maison, la société des bons amis, les lettres Patentés de l'establissement de la maison de la Propagation, l'establissement d'une mission Pastorale, & sa lettre Pastorale sur le Quétisme. Seconde édition revue, & beaucoup augmentée, & particulièrement de quelques pieces originales utiles & curieuses, concernant le Quétisme. In 8. à Lion, & se trouve à Paris chez Jean Guilletat, rue S. Jaques. 1699.

LE P. General des Chartreux a écrit la Vie de M. d'Aranthon d'Alex à l'imitation de Dom Guigues cinquième General du mesme Ordre, qui écrivit autrefois celle de saint Hugues Evêque de Grenoble, Fondateur de la Grande Chartreuse.

Jean

Jean d'Aranthon d'Alex nâquit le 29. Septembre 1620. dans le Château d'Alex à deux lieuës d'Anneci. A l'âge de neuf ans il fut mis au Colege de la mesme Ville, & y fit ses humanitez, & sa Philosophie, & répondit de tout le cours sous les Barnabites. De là il fut envoyé à Paris pour étudier en Teologie, ce qu'il fit en Sorbone pendant trois ans sous Mess. du Val, & l'Escor.

A l'âge de 23. ans il reçut la Tonsure & les Ordres Mineurs de la main de Dom Juste Guerin Evêque de Geneve. L'année suivante il reçut le Soudiaconat de M. de Passelegue Evêque de Belai, le Diaconat de M. Theophile de Chevron Archevêque de Tarrantaise, & la Prêtrise de M. l'Evêque de Belai. Au mesme tems il fit la harangue Sinodale, & fut élu Chanoine de l'Eglise Catedrale de Geneve par le Chapitre. Trois Cures ayant vaqué bien-tôt après dans le Diocese, l'Evêque celebra le concours de la maniere qu'il est ordonné par le Concile de Trente, & dona la Cure de Ceuri à M. d'Aranthon.

Dom Juste Guerin Evêque de Geneve estant mort en 1645. Charles Auguste de Sales neveu de saint François de Sales lui succeda, & chargea M. d'Aranthon de la direction des Urselines de Gex, & consentit qu'il quittast la Cure de Ceuri, où il faisoit peu de fruit, & qu'il vînt resider à sa Catedrale.

En 1649. Madame Cristine de France Regente de Savoye le choisit pour faire le voyage de Rome avec Dom Antoine de Savoye, & la Princesse Marguerite sa sœur Religieuse du tiers Ordre de saint François qui desiroient d'y voir les ceremonies du jubilé. Ils y furent tres bien reçus du Pape Innocent X. Quand ils furent de retour à Turin, le Prince Maurice quitta ses benefices pour se marier, & ils furent donez au Prince D. Antoine, qui resigna la Comanderie de Quiers, & de Chivas à M. d'Aranthon, qui en employa depuis le revenu à l'establissement du Seminaire d'Anneci.

Pendant qu'il estoit à la Cour de Savoye, l'Evêché de Lozane vaqua, & Madame la Regente jeta les yeux sur M. d'Aranthon pour l'élever à cette dignité. Mais il refusa de l'accepter sur ce qu'il ne savoit pas l'Allemand, & sur ce qu'il lui seroit impossible de l'apprendre, & encore plus de boire selon la coutume du Pays.

Charles Auguste de Sales Evêque de Geneve, estant mort en 1660. le Chapitre presenta selon sa coutume trois personnes à son A. R. de Savoye pour remplir sa place, savoir M. le Prevôt Doncieux, M. Jai, & M. d'Aranthon. Le Conseil fut assemblé, & M. d'Aranthon choisi.

Sa nomination n'eut pas si-tôt esté publiée, que des personnes mal intentionnées répandirent à la Cour de Savoye, à celle de Rome, & en France mesme des écrits

pour la faire revoquer, & pour le peccé en ses mœurs & en sa foi. vit ces acufations, il prit le parti de leurs Alteffes Royales de jeter sur un autre, & leur representa qu'il de l'Episcopat estoit de lui mépefant, sans qu'il fust encore de répondre à tant de calom-

Maupas Evêque du Pui ocupé alors de la Canonization de saint Fran-les qui avoit conu M. d'Aranthon, & contracté amitié avec lui, se détromper plusieurs personnes de & de leur faire conoître l'innocence de M. d'Aranthon. Il écrivit aussi au Roy de dissiper la calomnie. Sa sainteté fit trois personnes, un Jesuite, un Jeur, & un Ecclesiastique seculier pour examiner de la doctrine & des mœurs de M. d'Aranthon, & sur le raport avantageux qu'ils en firent, il lui acorda ses Bules; que les frais devoient monter fort peu, mais que l'Evêché de Geneve avoit autre fois de grand revenu, il lui en resta une grande partie, & se contenta de mille livres, en consideration de ce que les biens avoient esté usurpez par Mess. de Geneve. Les persecuteurs de M. d'Aranthon ne changerent pas pour cela de sens, & ne cesserent pas de le noircir par leurs calomnies.

Octobre 1661. Il fut sacré dans

Tu-

Turin par l'Archevêque de cette Ville, assisté de deux Evêques. Madame Royale qui estoit presente à la ceremonie, lui témoigna son estime en lui donant un anneau de cent pistoles, & une Bague de moindre prix.

Bien-tôt après qu'il eut pris possession de son Evêché, il fit un voyage à Paris pour y solliciter la démolition des Temples du Pays de Gex. Il y porta un Bref du Pape Alexandre VII. qui recomandoit l'affaire au Roi. Elle fut raportée dans le Conseil, où M. l'Evêque de Geneve fut entendu, & les Deputez de la Ville. L'arrest qui intervint ordona la démolition de vingt-trois Temples, & fut executé par Monsieur de Bouchu.

M. de Geneve demeura sept mois à Paris dans le Seminaire de saint Sulpice, où un Gentilhomme de la Religion pretenduë reformée lui fut présenté, & eut avec lui plusieurs conferences, dont le resultat fut que ce Gentilhomme feroit dans ce Seminaire une retraite de dix jours. Il estoit marié depuis peu de tems à une femme savante qui avoit entrepris de répondre aux controverses du Cardinal de Richelieu. Elle demanda à lui parler. On s'en excusa, & on lui permit seulement de lui écrire. La lettre n'ébranla point la constance du Gentilhomme. La femme en écrivit une seconde, par laquelle elle lui manda que s'il ne revenoit à sa maison elle avoit un poignard tout prest pour

la douleur avec la vie. Dès qu'il
 i, elle éfaça fans peine les bones
 s qu'il avoit reçûs. Il redevint
 ns l'erreur ; & elle au contraire
 k fit profession de la Religion Ca-

ue M. l'Evêque de Geneve par-
 is, la Reine Mere lui ofrit un
 France, qu'il s'excusa d'accep-
 ans après elle lui fit proposer
 : de dix mille livres de rentes dans
 e de son Diocese ; mais il la re-
 fant qu'il lui seroit plus aisé de su-
 avreté, que la pluralité des Be-

p. il fit une Mission de vint-qua-
 stiques dont Mess. Brisacier, Ge-
 : Chamillard estoient les Chefs.
 rent dans la Ville de Gex à dessein
 rer quatre ou cinq mois ; mais les
 ; prevenus par leurs Ministres, é-
 ujours les Missionnaires, de sorte
 purent faire le fruit qu'ils preten-

!que de Geneve fit plusieurs au-
 ns qui eurent des succès plus heu-
 ui arriva un cas fort extraordinaire
 petite ville voisine de Thonon.
 : Demoiselle se presenta à lui au
 le la penitence, & lui dit qu'elle
 ie nourrice sorciere, & qu'elle por-
 a cors une marque que le demon y
 :. L'Evêque lui dona l'absolu-
 tion.

tion, & lui permit de comunier. Le jour suivant elle se presenta encore pour se confesser, & lui déclara qu'elle l'avoit trompé. L'Evêque l'interrogea sur ce qu'elle lui avoit dit dans sa confession precedente, & elle eut la hardiesse de lui répondre que jamais elle ne lui avoit rien dit de semblable. Pressée par les circonstances des faits, elle lui dit, *Si je vous ai dit cela, c'est que j'estois folle.* Elle se presenta une troisième fois à son confesseur, & lui dit : *Ayez pitié de moi, le demon va m'étrangler.* Il la regarda, & reconut qu'elle avoit la bouche toute tournée vers l'épaule. Il fit sur le champ un exorcisme, & le demon la quita.

En 1680. M. L'Evêque de Geneve fit un second voyage à Paris pour obtenir la restitution des biens usurpez par Mess. de Geneve sur son Eglise. La justice de la demande fut reconuë, mais le tems ne fut pas jugé propre à l'accorder.

M. l'Evêque de Geneve estant à Paris eut plusieurs entretiens avec Mad. Guyon & crut qu'elle vouloit, comme elle l'assuroit, se consacrer dans le Pays de Geneve à l'establissement d'une maison de la Propagation. Elle alla en effet à Gex & demora quelque tems avec les filles de la Propagation, où elle fut souvent visitée par P. de la Combe qui demouroit à Torsey. Mad. Guyon y alla bien-tôt après d'aller elle-mesme, & répandit ses max

parmi des Religieuses auxquelles elle faisoit de grandes charitez. M. l'Evêque de Geneve s'en aperçut, & aresta par sa prudence le cours du mal, en témoignant au Pere de la Combe & à la Dame, qu'ils lui feroient plaisir de sortir de son Diocese.

Le reste de sa vie ne contient plus que les sentimens de pieté qu'il avoit conçus dans ses retraites & dans ses prieres. Le 10. Juin 1695. il partit pour aller visiter son Diocese, & estant dans la mesme Paroisse par laquelle il avoit autrefois comencé ses visites, peu de tems après son sacre, il fut ataqué d'une pleuresie qui en trois jours l'enleva du monde.

Le P. General des Chartreux a mis à la fin de sa vie quelques-uns de ses écrits, comme le regitre de ses sentimens & de ses resolutions, l'establissement d'une Mission Pastorale dans chaque Archipretrise, l'ordre de l'emploi du tems pour les Missionnaires, la societé des bons & veritables amis, son Testament, & sa lettre Pastorale contre le Quiétisme.

Lettre de M. Nolin, Geographe, &c.

LA Terre Sainte que j'ai promise au Public dans le Journal des Savans du 21. Juin dernier, vient d'estre achevée. Je supplie ceux qui prendront la peine de la voir, de faire un peu d'attention au dessein que j'ai eu de les satisfaire. Plusieurs habiles

biles Geografes ont travaillé avant moi sur cette matiere, & je ne puis que les louer des soins qu'ils y ont apportez. Le celebre Adrichomirs, s'est principalement signalé par ce travail. Mais come la Carte qu'il nous a donnée n'estoit pas tout à fait dans les regles de la Geographie, & que ceux qui y ont travaillé après lui, quoi que très habiles, ne se sont pas souciez de l'étendre jusques à Alexandrie, & qu'ils se sont contentez de donner separement la longue marche des Israëlites dans le Desert, sans marquer aucune mesure; j'ai cru que je ferois plaisir au public de suplérer à ces defauts, & de joindre au secours que j'ai eu des nouvelles observations de Mess. de l'Academie Royale des Siences, ce que j'ai tiré des derniers voyages qui se sont faits dans la terre sainte par plusieurs personnes intelligentes, qui y ont fait des remarques curieuses tant pour le plan de la Carte que pour l'histoire. J'ai dressé ce nouvel ouvrage sur ces fondemens, & j'y raporte les Bouches du Nil telles que le R. P. Cherubin Bouchage de Lion, Religieux du Tiers Ordre de saint François & Missionnaire apostolique qui a demeuré environ huit ans en Terre Sainte ou en Egipte & sept ans en Perse, me les a données. Ce Pere m'a fait aussi observer qu'il n'y a point de branche du Nil qui passe à Alexandrie, où il a demeuré deux ans en deux differens tems; mais seulement un Canal qui se joint au Nil environ dix
ou

ués au dessus de Rouffet. Les
 es du Nil sont aportées par ce
 ns Alexandrie pendant les Mois
 ombre, d'Octobre & de Novem-
 i est le mois où le Nil est dans
 grande hauteur; ce qui cause une
 verfele dans Alexandrie & au pays
 our, les habitans se regalant, &
 des festins le long de ce canal,
 es eaux se déchargent dans plusieurs
 es, qui ont esté nettoies & vui-
 es eaux de l'anée precedente, les-
 sur la fin devienent salées à cause du
 ir qui est naturellement salé. Quand
 x du Nil baissent, ce canal se des-
 , & ne paroît que come un grand
 ce qui a fait dire à quelques-uns
 y en avoit point, ne s'estant pas ren-
 z sur les lieux dans le tems de l'inon-
 du Nil. Ce Religieux a encore eu
 iofité de fouiller la terre à quelques
 its de ce Canal, où il a remarqué
 estoit pavé de marbre; mais come on
 is eu le soin de le nettoier, ce pavé
 rouvé couvert par le limon de la ter-
 ; par le gazon qui s'y est amassé. On
 que ce sont les Romains qui ont fait
 dépense, & que dans leur tems ce
 estoit bien entretenu. Il m'a aussi
 niqué la route du Grand Caire à Je-
 m. Ce Pere l'a faite plusieurs fois
 le Kaznadar ou Tresorier du Grand
 eur, qui tous les ans acompagné d'un

Bacha & suivi d'une Caravane d'environ trois mille personnes, porte par terre à Constantinople le Tribut de l'Égypte, & des Terres voisines appartenantes au Grand Seigneur. C'est cette Route qui m'a donné l'étenduë du Desert de Sinai, & des autres marques sur ma Carte, que les Israélites ont parcourus pendant quarante ans. A chacun des endroits sur la Carte qui ont pu contenir le recit des actions qui s'y sont passées, je les y ai marquées; & aux endroits où la place ne l'a pas permis, j'ai suppléé par le moyen d'une Table alfabetique, dans laquelle je raporte tous les grans événemens qui y sont arivez, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Il y a au commencement de chacun de ces articles deux Letres, qui servent de renvoi à celles qui sont marquées autour de la Carte, & qui ont raport aux Careaux. Cela donne une grande facilité pour trouver sans peine les positions.

J'ai cru qu'il estoit encore necessaire, pour satisfaire entierement la curiosité, de faire mention des Peuples qui ont habité cette contrée, & de quelle maniere ils avoient partagé le Pays entre eux. Je comence bien avant le tems d'Abraham, puis que je marque les premieres habitations qu'y firent les enfans de Cham, petit fils Noé; & continuant d'y marquer les différentes revolutions, je done la division du pays, tel qu'il est aujourd'hui sous la domination

nation des Turcs. Je donne aussi une Chronologie des Chefs du peuple de Dieu, tirée du Pere Sallian Jesuite, afin que l'on ait une idée generale de l'histoire des Juifs: j'en ai accompagnée de quelques vues & de quelques plans des Saints Lieux, qui font un ornement aux côtez de la Carte.

J'ai parlé de cet ouvrage, come je l'ai fait observer au commencement de ma lettre, dans ma premiere réponse à quelques chicanes que me faisoit M. de l'Isle sur ma Mappemonde. Par ma seconde lettre inserée au Journal du 19. Juillet, je me suis expliqué touchant la Californie, qui est le seul endroit qu'il m'objecte. J'ai fait conoitre au public les Auteurs & les Memoires dont je me suis servi, non seulement pour cet endroit, mais aussi pour le reste de l'Amerique Septentrionale; c'est ce que M. de l'Isle a passé sous silence dans sa dernière réponse du 2. Août, où il fait paroître un peu plus de chaleur contre moi qu'à l'ordinaire; & traitant de niaiseries ce que je rapporte de lui, il ne s'aperçoit pas que c'est lui-même qui les a avancées dans differens Journaux dont je cite les lieux & les pages. Il dit qu'un de ses fils y répondra plus amplement. J'ai appris qu'il s'est mis en devoir de publier cette réponse, & qu'elle auroit déjà paru s'il avoit pu obtenir la permission de l'imprimer.

Tout ce qui m'a fait de la peine dans la dernière réponse de M. de l'Isle, c'est le

peu de reconnoissance qu'il fait paroître envers la memoire de feu M. de Tralage. Tous ceux qui sont témoins des conférences qu'il a eues pendant plusieurs années avec ce savant homme, n'en sont pas moins surpris que moi. Lors que la Bibliothèque, qui est la plus complete qu'il y ait au monde pour la Geografie, sera publique suivant l'intention de cet illustre Défunt, les Savans y pourront examiner les endroits d'où M. de l'Isle aussi-bien que moi a tiré plusieurs memoires.

Godefridi Guillelmi Leibnitii Accessiones historicae, quibus potissimum continentur scriptores rerum Germanicarum, & aliorum hactenus inediti, &c. In 4. Tomi duo. & se trouvent à Paris chez Antoine Dezallier, rue S. Jaques. 1700.

Personne ne doute qu'il ne soit tres avantageux d'avoir les ouvrages des Ecrivains du moyen âge qui estoient demeurez jusques ici, dans les Bibliothèques, & que ceux qui les en tirent, ne rendent un bon office au public. M. Leibnitz vient d'en publier cinq, & se prepare à en publier plusieurs autres.

Le premier est un Cronologiste Saxon, qui comence son histoire à la naissance de N. S. & la finit à l'an 1188. Il est probable qu'il a passé une grande partie de sa vie dans le Monastere de saint Jean de

ES SAVANS 679
jour, dont il raporte les affaires
& mesme celles de tout l'Ar-

il semble ne pouvoir pas estre
poids dans le recit des choses
t passées au tems precedent,
: pas de nous apprendre des cir-
qui ne se trouvent point dans
ens plus anciens, & plus auto-
qu'il écrit sur l'anée 602. en
mple. Voici ses paroles: *Uni-*
(an tunica an unica?) hoc est
omini, seu vera Icon quam qui-
o impressam volunt in Zaſhat non
berusalem in archâ marmoreâ re-
e à Gregorio Antiocheno, à Tho-
imitano, & Joanne Constantino-
7 alis multis Episcopis Iherosoli-
ta, posita est in Ecclesiâ, ubi crux
ratur. Mauritius Imperator dignâ
: astringens precibus, & lacrimis
à Deo postulabat, ut in hoc secu-
m suorum pœnas solveret. Qua-
nocte vidit in somnis apud aneam
am se coram populo multo imagi-
Salvatoris assistere, & vocem ter-
eadem imagine se audire dicentem:
ritium, & tenentes eum iudiciorum
ſuerunt eum apud purpureum umbi-
illic erat. Cui eadem vox imagi-
i vis reddam mala quæ fecesti, hic,
seculo? At ille respondit, Ama-
i Domine, & Judex juste, hic mi-

hi potius quam in futuro seculo retribuere, & iussit divina vox eum, & Constantiam uxorem ejus, & filios, & omnem cognationem ejus tradi Focæ militi.

Ces paroles confirment la conjecture de Lucas Holstenius, du P. Dom. Jean Mabillon, & du P. Papebroch, que *Veronica* n'est autre chose que *vera icon Servatoris*.

Le second Historien est Jean Vito Duranus dont Vossius a parlé come d'un Religieux de l'Ordre de saint François, qui a vécu au tems de l'Empereur Charles IV. & écrit une Cronique jusques à l'an 1348.

Le troisieme ouvrage a pour titre *Gesta Trevirorum*. Gaspar Bruschius eut autrefois dessein de le metre au jour. Goldaste en avoit un Manuscrit qu'il donna à Freherus pour le faire imprimer. Il estoit persuadé que l'Auteur estoit un Moine de S. Mathias de Treves nomé Gosckier.

Le quatrieme ouvrage est une ancienne Cronique d'Holface composée par Helmodus home peu équitable envers les Danois, & dont il semble souvent parler avec passion.

Le dernier ouvrage dont M. Leibnitz fait present au public, est la Cronique d'Alberic Moine de trois fontaines. Elle comence à la creation du monde, & finit en 1241. Elle est considerable en ce qu'elle contient les genealogies de quantité de grandes Maisons, & des fragmens de plusieurs auteurs dont les écrits ne sont pas venus jusques à nous, tel qu'est Gui, Chantre de l'Eglise de *S. Etiene de Chalons*.
Re-

Scientiarum Academia Ephemerides jux-
recentissimas observationes ad meridia-
nam Parisiensem in observatorio Regio-
thore Gab. Philip. de la Hire ejusdem
Academiae socio, ad annum ab incarnatio-
Verbi MDCCL. à creatione Mundi
10. à correctione Gregoriana 119. Au-
numerus 11. Cyclus solaris 2. Epactis
Indictio Romana 9. Littera Domini-
B. In 4. & se trouvent à Paris
chez Jean Boudot, rue saint Jaques.
 10.

mais qu'il a plu au Roi de donner
 une nouvelle forme à son Academie
 ces, elle a jugé à propos que
 les membres fist des Ephemerides
 les publiât chaque anée, & elle
 1. de la Hire de ce travail. Il
 s'en aquiter, & promet d'y
 de soia & tant d'exacititude
 peu de fautes, & qu'il ap-
 perfection où les ouvrages
 peuvent parvenir.

La Concordance des temps pour l'intelligence des Auteurs Ecclesiastiques des huit premiers siecles. In 4. à Paris chez Jean Anisson, rue de la Harpe. 1700.

CE n'est qu'un *essai de la concordance* des tems que l'on se propose de donner au public dans un Volume in 4. de cinq cent pages, qui contiendra trois parties. Dans la premiere on expliquera toutes les manieres dont on a compté par heures, par jours, par semaines, par mois, par années, par revolutions d'anées, come par Olimpiades, par Lustres, par Indictions, par anées Sabbatiques, par Jubilez, & par siecles. Dans la seconde partie on traitera de toutes les Eres qui ont esté suivies par les Auteurs des huit premiers siecles, & l'on montrera que la concordance que l'on en fera, est seure, & n'a rien d'arbitraire. Cette partie finira par un catalogue Cronologique des Grans Prêtres, des Procureurs de Judée, & des Gouverneurs Romains, qui ont comandé en Sirie depuis Pompée, jusques à la ruine entiere des Juifs.

La troisiéme partie ne sera qu'une table où les pages qui se feront facer exposeront l'accord des Eres qu'on trouve dans les auteurs des huit premiers siecles, avec les mois ausquels elles comencent chaque année.

On ne comencera l'Impression que sur la

que les personnes savantes
onté d'adresser, ou au P. le
Oratoire à saint Magloire,
histoire Ecclesiastique, ou à
Directeur de l'Imprimerie Ro
la Harpe.

Imperatorum, Augustarum,
à *populis Romanae ditionis Gra*
s, ex omni modulo percussa, quib
mina, dignitates, prerogativa, se
pocha, Numina, illustres Magi
sta, ludi, certamina, & alii
eas spectantia consignantur. Edi.
ab ipso Auctore recognita, e-
pingentis Nummis aucta, addi-
ibet Imperatorem Iconibus. Cui
nis Graecorum Numismatum lite-
altera de Numeralibus explana-
m. Vaillant, Bellovacum, Doct.
renissimi Ducis Cenomanensis
. In fol. Amstelædami. Et se
ris chez Antoine Dezallier.

daillies qu'il y ait dans toute l'Europe. A peine cet ouvrage eut-il vu le jour, que des Libraires de Holande prirent la resolution d'en faire une plus belle édition, & qu'ils s'offrirent à l'embelir des planches qui manquoient à l'embelir des Paris. M. Vaillant se rendant à leur desir, leur envoya les modeles des Empereurs & des Imperatrices, y joignit sept cent medailles qui n'estoient point dans l'édition de Paris, & corigea les fautes qui s'y estoient glissées par la negligence des Imprimeurs.

Pour diminuer la grosseur du Volume, & pour éviter la repetition entiere des mots qui reviennent souvent, il s'est servi d'abreviations. Par exemple, il a mis mul. stol. au lieu de mulier stolata.

Il a marqué la grandeur des medailles par les chiffres 1. 2. 3. & celle des medaillons par la lettre M. Il a indiqué les cabinets & les autres lieux, où il a vu les medailles qu'il décrit, ce qu'il reconnoit ne pouvoir entierement satisfaire la curiosité des Lecteurs, à cause des changemens qui peuvent estre survenus depuis par la vente des medailles, ou par la mort de ceux qui les possedoient.

M. Vaillant n'a pas parlé absolument de toutes les medailles frappées par des villes Grecques en l'honneur des Empereurs. Il en a qui sont encore inconnues. On en tre tous les jours de dessous la terre, on

reço
l'Or
les
font
a p
l'in
dat
vo
m
cr
ri

ts les plus éloignez de
 l'a parlé de toutes cel-
 les à sa conoissance, qui
 re ses mains, & qu'il
 loisir. S'il avoit voulu à
 & de Mezobarbe metre
 les dont on lui auroit en-
 auroit grossi le Volume ;
 a foi d'autrui, il auroit é-
 certitude, & auroit me-
 ice.

r'il a principalement choi-
 pouvoient servir à la No-
 s, & à faire conoître les
 s autres villes distinguées
 par leurs Privileges. Il
 s Epoques, leurs Fonda-
 x, leurs Princes, leurs
 Fêtes, leurs Jeux, & a
 ont ce qui pouvoit illustrer

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 13. Septembre M. DCC.

*Methodicus ad Positivam Theologiam Apparat-
tus, in quo in gratiam Candidatorum Positi-
væ & Scholasticæ Theologiæ, Scripturæ sa-
cræ, Traditionis Divinæ, SS. Ecclesiæ Pa-
trum, sacrorum Ecclesiæ Conciliorum, Pon-
tificiarum Ecclesiæ decisionum; nec non ortu-
rum in Ecclesia hæresum clara, brevis, &
expedita delineatur idea. Auctore R. P.
Petro Annato, Congregationis Doctrinæ Chri-
stianæ P. G. In 4. à Paris chez Ni-
colas Couterot, ruë saint Jaques. 1700.*

CEt ouvrage est compris en sept li-
vres. Dans le premier le P. Annat
done une idée simple & claire de la
Teologie qui est la science de Dieu & des
choses divines. Cette science est ou nature-
le fondée sur la lumiere de la raison, ou sur-
naturele & fondée sur la Revelation & sur la
Foi. La surnaturele est ou infuse comme
dans les Apostres, ou acquise par le tra-
vail.

e, erronée, une do-
ctrine scandaleu-
s. Il enseigne après ce-
une conclusion Teologi-
e Catholique. La conclu-
est celle qui est tirée ou de
de Foi, ou d'une premice de
remice de raisonnement. Le
que est ou comandé, ou libre,
comandé est proposé avec
e croire; le libre est propo-
tant de Foi, mais seulement
at rien de contraire à la Foi.
celui qui est rejeté par un
de Teologien, & n'est pas
né.

ivre est sur l'Escriture Sainte
e de Dieu écrite. C'est une
à l'home envoyée, ou par la
re, ou par celle de la Profe-
re est divine parce qu'elle a
e Dieu, & que plusieurs mo-
la croire, favoir la pureté de
a maniere dont elle a esté a-
ut le monde, & confirmée

par

par le sang des Martirs. L'Auteur parle ensuite du Canon de l'Ecriture Sainte, & du nombre de ses livres, & des éditions, entre lesquelles il croit que l'Hebraïque estoit autrefois autentique, & qu'aujourd'hui il n'y a plus que la Vulgate Latine qui le soit; ce qui est contraire au sentiment de plusieurs Savans Theologiens, qui soutiennent que le Concile de Trente ne l'a point preferée aux textes originaux.

Il traite des sens de l'Ecriture, du Literal & du Spirituel, & donne des regles pour la bien entendre. Il traite aussi des poids, des mesures, & des monoyes dont il est parlé dans l'Ecriture, de ses Interpretes anciens & modernes.

Le troisieme livre est de la tradition, qui est la doctrine de la Foi & des mœurs, non écrite, & enseignée seulement de vive voix. Il y en a de Divines, d'Apostoliques, d'Eclesiastiques, d'universelles & de particulieres. Il ajoute quelque chose des traditions des Juifs, de la Mischné & de la Gemare.

Le quatrieme est des Peres distinguez par l'eminence de leur doctrine, & par la sainteté de leur vie. Il dit qu'aucun d'eux n'est infallible, mais que quand ils s'accordent tous en un point, ils ne se trompent pas, parce que Dieu les a mis dans l'Eglise pour la preserver d'erreur.

Il propose d'excellentes regles pour la lecture des Saints Peres, qui consistent à

avoir

égard au tems auquel ils ont écrit, & par ce que quelques-uns ont avancé dans leur jeunesse, comme saint Augustin.

Il distribue en trois classes, met première ceux qui ont esté du tems des Apostres, & du tems immediat suivant; dans la seconde, ceux qui ont vécu depuis jusques à l'an 552. jusques à saint Thomas le P. Annat met dans la premiere classé Martial Evêque de Limoges, & saint Martial premier Martir. Il y met aussi saint Marc l'Arcopagite premier Evêque de Venise. L'Auteur des livres que nous avons nommez, & suit cette opinion, & dit que son nom est une vraye, bien qu'il reconnoisse que son nom est rejeté par des Catholiques, lesquels il nome le P. Morin. L'Auteur de ce livre, dont il refute fort les raisons.

Le premier livre est des Conciles. L'Auteur est opposé à ceux qui ont esté dressés contre Luter qu'ils sont de Dieu & de N. S. leur a promis l'assentement de son Esprit. *Ubi fuerint duo, ibi sum in nomine meo*, dont il cite Notre Seigneur. Notre Auteur conclut de ces Conciles ne sont plus assemblez, & que J. C. quand ils ne le sont plus, à qui il a doné le pouvoir

tenus par les Apôtres,
ciles généraux, & des Conciles particu-
liers.

Il traite après cela des constitutions des
Papes, du Corps du droit Canonique con-
tenu dans le decret & dans les decretales du
Bullaire, & des regles de la Chancellerie
Romaine. Il montre dans la suite de ce
livre que l'Eglise est infallible dans la de-
cision, non seulement des questions de
Foi, mais encore dans celle des faits Dogma-
tiques, où il s'agit de déclarer non le sens
interieur qu'a eu un Auteur condamné, mais
le sens exterior qu'ont naturellement ses
paroles.

Il fait voir aussi que la primauté du Pape
est de droit divin, come celle de saint Pie-
re. Il entreprend de montrer que la Reli-
gion Chretienne a esté établie dans les Gau-
les dès le tems des Apôtres, & se sert
des paroles du 6. Chapitre de

l'Eglise
te qu
les q
des p
furer
dina
dan
pou
rer
lor
les
m
d:
n
r
c

le pour y avoir soin
pilles & des veuves,
es Regionaires & Car-
Prêtres qui furent mis
ou dans les Paroisses
les Sacremens, fu-
& Cardinaux, & que
savoit vers l'an 1057.
s plus proches de Ro-
Pape, & le soulageoient
furent apelez Cardin-
que c'est de là qu'est ve-
des trois Ordres des

ur nombre ne dépen-
le volonté du Pape,
za à vint; que pen-
iege estoit à Avignon,
; & que le Concile de
qu'il n'excederoit ja-
te quatre, nonobstant
soixante & cinq sous
& dix sous Paul IV.
s sous Pie III. Et Six-
585. qu'ils ne seroient
ni

noissent, comme sont la Congregation de l'Inquisition apelée par excellence le saint Office, la Congregation de la signature de Grace, la Congregation de la signature de Justice, la Congregation de la propagation de la Foi, instituée par Gregoire IV. la Congregation du Concile de Trente, la Congregation des affaires des Evêques, & de celle des Regulars, celle des Rits, celle de l'Indice des livres défendus, celle de l'examen des Evêques, celle des causes consistoriales, celle des immunitéz Ecclesiastiques, & celle des Indulgences. Notre Auteur parle aussi du Conclave au Vatican où les Cardinaux s'assembloient pour élire le Pape, & de leurs prerogatives, qui sont de l'élire seuls, de preceder les Evêques en vertu d'un decret d'Ugene IV. d'avoir le titre d'Eminence par une Bulle d'Urbain VIII. & de porter la

La

pr

du

ch

F

I

tu

C

154

Ecl

obti

nou

te c

tine

Bo

ce

qu'

fait

batu ou l'existence de Dieu, ou
ou la trinité des Persones, &
es qui ont ataqué les Misteres,
arnation, la Divinité de J. C.
int Esprit, les autres Misteres,
mens, l'autorité du Pape, la ju-
les Evêques, la Profession des
igieux.

de Dom Jean de la Barriere,
abbé & Instituteur des Feuillans
troubles de la Ligue, & son atta-
service du Roi Henri III. Par un
Feuillant. In 12. & se trouve à
François H. Muguet-rue Nô-
e. 1699.

ite ville de Querci dona naissan-
an de la Barriere, le 29. Avril
arens l'engagerent dans l'estat
par l'Abaye de Feuillans qu'ils
our lui de Charles IX. Le
vint à Paris sous la condui-
ix Arnaud d'Offat, pour y con-
des qu'il avoit comencées à
Toulouse. Il est à croire que
onseils de ce sage Precepteur
olution d'establir la regle de
dans son Abaye. Il en co-
rme par la profession & par
els qu'il y fit. Quatre ans
s que ses paroles, ni ses
ouvaissent aucun imitateur.

jeune homme s'offrit de se metre sous sa conduite, & de garder la mesme austerité de vie. Alors les anciens Religieux se plainquirent au General de Citeaux de la nouveauté qu'il introduisoit. Sur leur plainte il alla à pied au Chapitre general, resolu d'obeir à tout ce qu'il plairoit à ses Superieurs de lui ordonner. Son obeissance lui merita sans doute la nombreuse Communauté qui se rangea sous lui. L'Abaye de Feuillans fut bien-tôt trop petite pour contenir ceux qui s'y rendoient de toutes parts, pour y observer la Regle de saint Benoit à la letre. Ces nouveaux Religieux entreprirent de marcher les piés nus, de ne manger que du pain de pure farine, non criblée, des herbes cuites à l'eau sans sel & sans huile, & de ne boire que de l'eau. La terre nuë ou couverte d'ais leur servoit de lit ; une piece de bois, ou une grosse pieté estoit leur chevet. Cet-

veni
Illog
vre t
les a
ra pe
quo
me
I
con
gic
Six
firn
deu
gea
ans
dan
I
ans
ral
rieu

nouriture. L'Abé & quel-
s Religieux joignirent à ces
nisteres de la Predication dans
truisoit, ne leur permettant
la Bible, qu'il avoit soin de

ri III. informé de la sainte-
écrivit à l'Abé, & le pria de
ur y demeurer deux mois.
artreux, d'où il aloit au Lou-
is qu'il y estoit mandé. Dans
qu'il eut avec le Roi, il lui
les austeritez qui se prati-
n Abaye, & toutes les maxi-
les il la conduisoit.

mission de s'en retourner qu'à
revenir avec soixante Reli-
abliir un Monastere à Paris.
1 Bref du 5. Mai 1586. con-
ne dans tous ses points, &
fit expedier une Bule qui eri-
le Congregation des Feuil-
netant d'establiir des Maisons
nde Cretien.

à le départ des soixante Feuil-
la permission de l'Abé Gene-
pourvut les soixante Reli-
orte, pour les garantir des in-
des qui couroient le Royau-

1587. ils partirent en pro-
dez de la Croix, chantant
x heures du Monastere. Les

Après vingt cinq jours de marche, ils arrivèrent à Vincennes le 9. Juillet. Les principaux Seigneurs de la Cour allerent jusques à Charenton pour les recevoir, & le Roi voulut aller à pied audevant d'eux jusques à ce qu'il les eust rencontréz.

Les Religieux furent introduits en presence du Roi, des Reines, & de toute la Cour dans la Chapelle de Vincennes, où ils chanterent Vêpres. Le jour suivant l'Abé celebra la grande Messe en presence de leurs Majestez, & prêcha l'aprèsdînée. Cette Religieuse Comunauté demeura à Vincennes jusques au 7. Septembre, qu'elle vint prendre possession du Monastere de la ruë S. Honoré, que le Roi avoit fait bâtir avec une diligence incroyable. Le Roi s'y retiroit souvent, visitant les Religieux malades, & assistant à leur mort.

Lors qu'à la journée des baricades il

Mon
ceux
voulé
bre,
enflé
val'A

Le
Card
porté
le Ro
fider
s'exp
Ligu
Souv
tint l
mais
peup
dans
l'ent
nica

se déclaroient pour la ligue. ayant obtenu permission du Roi de quitter son Abaye, partit de Paris le 10 d'Août. Il n'y avoit pas long-temps qu'il estoit à Feuillans, lors que les Ligueurs de l'Isle En jourdain, résolurent de le faire mourir, & de raser son

Monastere. Ils apelerent à leurs secours le Comté de Foix ; mais ceux-ci ne passerent pas la Garone le dernier d'Octobre. Ils furent si extraordinairement surpris qu'elle rompit leur dessein, & sauva le Monastere.

Après la mort du Duc, & du Cardinal de Guise, n'eut pas si-tôt esté connue la nouvelle, qu'elle se revolta contre le Cardinal de Bourbon. Le Cardinal de Bourbon, Jean Étienne Duranti premier President du Parlement de Paris, Jacques d'Asis Avocat General, & le Parlement, se joindrent avec courage à la fureur des Ligueurs pour soutenir l'autorité de leur Roy. Le Cardinal de Bourbon fut tenu quelque temps dans le respect, mais le Cardinal de Guise l'ayant rendu suspect au Roy, fut banni le 27. Janvier 1589.

Le 10. de la Ville, se saisirent de lui, & le firent mourir dans le Convent des Dominicains.

Le 15. de Fevrier les revoltez interdirent le Parlement, & le Cardinal de Guise.

Le Cardinal de Matignon, & le Cardinal de Bourbon.

Le Cardinal de Bourbon demanda du secours ; & le Cardinal de Guise.

Le Cardinal de Matignon, & le Cardinal de Bourbon.

Le Convent des Dominicains.

en brulerent les portes, massacrerent le premier President, & trainerent son cors par les ruës jusques à la place destinée aux executions publiques, l'y exposerent attaché au portrait du Roi, & l'y laisserent un jour entier, après quoi il fut envelopé dans la toile du même portrait, & porté à l'Eglise des Cordeliers pour y être enterre. L'Avocat General d'Asis reçut un moment après un pareil traitement.

Le premier President songeant serieusement dans sa prison à la mort dont il estoit menacé, écrivit le 4. Fevrier à l'Abé de Feuillans son intime ami, pour lui dire le dernier adieu. Sur la fin de sa lettre, il le supplie d'avoir soin que son livre de *Ritibus Ecclesie* fût proutement imprimé à Rome. Ceci est contraire à ce que le P. Martene Benedictin de la Congregation de S. Maur rapporte dans son grand ouvrage sur le même sujet, comme je l'ai remarqué dans le 19. Journal de la presente année, que ce livre de *ritibus Ecclesie* est de Piere Danes Professeur du Roi, & que le Manuscrit fut vendu après sa mort avec ses livres à M. le premier President Duranti sous le nom duquel il a esté imprimé.

L'Abé de Feuillans n'estant plus utile au Roi dans son Abaye, alla à Bordeaux, où peu de jours après son arrivée on lui donna une Eglise pour établir un Monastere de son Ordre. Il prêchoit dans cette Eglise la fidelité due au Roi, lors qu'une main parici-

de l'enleva à la France. L'Abé honora la memoire de ce Prince par de magnifiques funerailles, au milieu desquelles il prononça l'Oraison funebre.

La Ligue generale du Royaume en produisit de particulieres dans les Familles & dans les Comunautez. Pendant que l'Abé estoit à son Abaye, D. Bernard de Percin, de Montgaillard, né en Gascogne d'une famille noble, & connu sous le nom de Petitillant, suivit le torrent de la revolte, & entraîna toute la Maison de Paris. Depuis ce moment les Religieux qui la composent, ne regarderent plus leur Abé que comme un home qui avoit des sentimens contraires aux interêts de la Religion, & obtint le 15. la convocation d'un Chapitre general en Italie.

Le Pape informé des intentions de sa Sainteté se rendit à pied à Turin, & après y avoir eu l'assemblée, composée seulement de Curés des Maisons d'Italie, il alla à Rome de deux semaines après qu'il y fut arrivé. Il se rendit à la sollicitation des Cardinaux de Paris, y convoqua un Chapitre general, & s'y rend avec l'Abé de Montgaillard & D. Bernard Percin de Mont-

de Francisjs Procureur General des Religieux de France depute par Clement le 15. à presider au Chapitre, rendez-vous de Citeaux & de Morimond de plusieurs Abayes, & transféra D. Ber-

nard Percin à l'Ordre de Citeaux, dans le-
buel on lui dona l'Abaye d'Orval en Luxem-
bourg.

Ensuite il informa contre l'Abé de Feuillans, l'interogea sur ce qui avoit esté déposé contre lui; & prenant sa réponse simple, & generale. *Qu'il estoit pécheur,* pour un aveu juridique des crimes qui lui estoient imposez, il le suspendit de l'administration de son Abaye, lui defendit de dire la Messe, & lui ordona de se presenter une fois par mois au tribunal de l'Inquisition. L'Abé se soumit humblement à cette penitence, qui dura plus de huit ans.

Le Chapitre General assemblé à Rome en 1598. deputa au Pape pour lui demander le rétablissement de l'Abé. Mais Alexandre de Franciscis alors Evêque de Forli, persuada au Pape de ne point toucher à cette affaire. Le Cardinal de Joyeuse eut envie de l'enlever, & de l'emmener à Paris. Mais l'Abé n'y voulut jamais consentir. Catherine de Nobilis, Duchesse de Sforce s'adressa au Cardinal Bellarmin, qui parla au Pape en faveur de l'innocence oprimee par la calomnie. Le Pape chargea le Cardinal Bellarmin de revoir le proces. Il le revit, entendit tous les Religieux sepurement, s'entretint plusieurs fois avec l'Abé sans lui parler du proces, fit raport de tout à Clement VIII. & l'assura que l'Abé estoit un Saint qu'on tenoit dans les liens.

Le Pape détrompé, reprocha à l'Evêque

ce de sa sentence, & lui dé-
tre jamais devant lui. L'E-
ce coup de foudre, alla faire
Abbe, & mourut trois jours
onte & de douleur.

que le procès eut esté revu
en celle de plusieurs Cardi-
u Cardinal Bellarmin d'aller
itence d'absolution, & vou-
i à Rome, qui sollicitoit la
en retourner en son Abaye
pela à foi. Sa maladie dura
u'il employa à se preparer à

çu les Sacremens il se fit ap-
qui contenoient l'establis-
orme, & d'autres ouvrages
le mit au feu pour éviter les
s lui auroient meritées.

d'Offat visita souvent l'Abé
lic, & le voyant hors d'espe-
n, lui demanda sa benedi-
amassant ce qui lui restoit de
terre, & protesta qu'il ne se
pu'il n'eust reçu la benedi-
il qui vaincu dans cette picu-
dona sa benediction à l'Abé
, & le laissa mourir en paix ;
5. Avril 1600.

Le Miroir des Urines, par lesquelles on voit, & connoit les differens temperamens, les humeurs dominantes, les sieges & les causes des maladies d'un chacun. Par le S. Davach la Riviere, Doct. en Med. 2. édit. In 12. à Paris chez Guil. de Luyne & Nic. Gousselin, au Palais. 1700.

Les Urines sont un des plus seurs moyens pour connoitre les temperamens des hommes, & les causes de leurs maladies. Pour bien juger de l'urine, il faut qu'elle soit dans un Urinal spacieux, diaphane, & clair, qu'elle n'ait pas esté exposée au soleil, parce que la chaleur empêcheroit qu'elle ne fit un sediment. On en juge mieux quand elle a esté renduë le matin, & lors que la digestion est achevée; & il la faut voir environ une heure après qu'elle a esté renduë.

On considere dans l'Urine la couleur, la quantité, la substance, & le contenu. La couleur est causée par les qualitez actives, comme par la chaleur & par le froid. Elle vient aussi des qualitez passives, comme quand il se mêle avec l'urine beaucoup de sang, ou de bile.

Les couleurs de l'Urine sont diferentes. Il y en a d'extrêmes, & de moyenes. Les extrêmes ne sont que deux; la noire, & la blanche. Les moyenes sont jusques à vingt-quatre; la lactée, la grise, la soupale, la

une, la rousse, la rouge,
 née, la verte, la poracée,
 quelques autres, qui toutes ont
 , qui sont deduites dans cet

ité de l'Urine les Medecins
 ondance, le peu, & la me-
 fones de bone constitution
 moins d'urine, que n'est la
 sens liquides qu'ils ont pris.
 substance, on n'entend pas
 ple, ou composée de l'uri-
 iere d'être dans sa substance
 offiereté ou à sa subtilité, ce
 ir expliqué plus au long dans
 le contenu de l'urine on en-
 : les sens y peuvent aperce-
 eur, la quantité, & la sub-
 odeur, la faveur, l'écume,
 itelles, le cercle, les grains,
 le sang, l'atome; le fur-
 rendre, le sable, les éceril-

est une substance superflüe
 ne. Quand elle est enhaut

Quand elle est enbas, on
 , & elle ne retient propre-
 hipostase que quand elle est
 en a de deux fortes; une
 , & l'autre qui ne l'est pas.
 ces deux hipostases est expli-
 ment par M. Davach de la

Nouveaux Elemens de Geometrie pratique concernant l'arpentage des superficies accessibles, & inaccessibles, ensemble la methode de thoiser la puissance solide des corps parfaits & imparfaits, & un abrege du nivellement tant pour la conduite des ouvrages d'Architecture, que pour le coulant des sources ou fontaines. Par le Sient A. Moitres de Blainville. In 12. à Rouen, & se trouve à Paris chez Edme Couterot, rue S. Jaques. 1700.

Cet ouvrage explique clairement les principes & les difficultez de la Geometrie, sur tout en ce qui regarde le thoiser des cors solides, & le nivellement pour la conduite tant des bâtimens que des sources. L'Auteur y a joint un abrégé de l'Arpentage à cause du raport que ces deux arts ont ensemble.

Livres Nouveaux.

Le Theatre Italien de Gherardi, ou Recueil general de toutes les Comedies & Scenes Françoises jouées par les Comediens Italiens du Roy pendant tout le temps qu'ils ont esté au Service. In 12. 6. Voll. & se trouve à Paris chez Jean Baptiste Cusson & Pierre Witte rue S. Jaques, vis à vis S. Ives. 1700.

mans Conciliarit Regii Opera omnia.
ruxellis, & se trouve à Paris chez
BAPTISTE CUSSON & Pierre,
ruë S. Jaques, vis à vis S. Ives

le Henri VII. Roi d'Angleterre, sur
le Sage & le Salomon d'Angleterre.
f. de Marfoier, Chanoine de l'Eglise
à Paris chez Gregoire Dupuis ruë
des. 1700,



G g s

JOUR

JOURNAL DES SAVANS,

www.libtool.com.cn
Du Lundi 15. NOVEMBRE M. DCC.

*Censura & Declaratio Conventus Generalis Cleri
Gallicani congregati in palatio regio Sanger-
mi anno 1700. in materia fidei, &
moralis, ejusdem Generalis Conventus jussu
publico edita. In 4. à Paris
chez M. de la Harpe.*

LE Convent de Clergé à saint Germain
en Laye, a reconnu que plusieurs
erreurs contraires à la doctrine de la Foi, &
de la Morale quoi que déjà condanées, se
renoueloient en ce tems-ci, ont cru de-
voir interposer leur autorité pour en arêter
entierement le cours.

Ils se sont abstenus de rien prononcer au
sujet du livre du Cardinal Sfondrate intitule,
Nodus prædestinationis dissolutus, parce
que le Pape Innocent XII. en a pris conoif-
sance, & a promis d'y pourvoir.

A l'égard des autres erreurs, ils les ont

rangées sous divers titres, & ont mis sous le premier quatre propositions extraites d'un livre intitulé : *Augustiniana Rom. Ecclesie doctrina*, lesquelles ils ont déclaré estre fausses, temeraires, scandaleuses, injurieuses au Clergé de l'Eglise Gallicane, aux souverains Pontifes, & à l'Eglise universelle, schismatiques, & favorisant les erreurs condanées.

Sous le second titre sont deux propositions touchant la Grace, qui sont condanées come renouvelant d'un côté le Semi-pelagianisme, & come contenant de l'autre une imagination temeraire & erronée touchant un pacté fait entre Dieu & J. C. notre Mediateur.

Sous le troisiéme titre sont plusieurs propositions touchant les vertus Teologales, dont les unes sont condanées, come scandaleuses, erronées, & pernicieuses dans la pratique; & les autres come heretiques.

Le quatriéme titre contient six propositions qui regardent l'obligation d'aimer Dieu. La premiere est qualifiée d'heretique, & les cinq autres de scandaleuses, pernicieuses, offensives des pieuses oreilles, aneantissant le premier Comandement de la Loi, & esteignant l'esprit de l'Evangile.

Sous le cinquiéme titre sont cinq propositions touchant l'amour du prochain, condanées come scandaleuses, pernicieuses, contraires au second precepte de la Loi, & respectivement heretiques.

Le sixième titre ne contient que cette proposition, Que le precepte d'observer les fêtes, n'oblige pas sous peine de péché mortel, pourvu qu'il n'y ait ni scandale, ni mépris. Elle est condanée come scandaleuse, & come ouvrant la porte au violement des loix Civiles, des Ecclesiastiques, & mesmes des Apostoliques.

Le titre suivant renferme treize propositions touchant l'homicide. La première est qu'un fils qui estant ivre a tué son pere, peut s'en rejouir à cause de la succession qui lui en revient. La seconde est qu'il est permis à un Religieux de tuer un calomnieux qui menace de noircir, ou lui, ou son Ordre de crimes énormes. La troisième est qu'il est permis à un home injustement accusé, de tuer de faux témoins, & le Juge mesme de qui il est assuré d'estre condané, sur tout quand il n'a point d'autre moyen de defendre son innocence. La quatrième est qu'un mari, qui de sa propre autorité tue sa femme surprise en adultere ne peche point. La sixième est qu'une fille se peut procurer l'avortement avant que l'enfant soit animé. La huitième est qu'il est permis de tuer un voleur pour la conservation d'un écu d'or. Ces propositions sont condanées les unes come scandaleuses & erronnées, & les autres come contraires au Décalogue, au droit naturel, & au droit des gens.

Sous le huitième titre sont deux propositions sur le duel, condanées come fausses,

scandale
main,

Sous

tions u

unes f

scanda

de co

me ti

touch

fetri

nicie

So

tion

for

leu

co

Et

f

r

seu

au droit naturel.

tre font quelques propo-
sitions de chasteté, dont quelques-
unes sont qualifiées de temeraires & de
& les autres d'erronées, &
à la loi de Dieu. Le dixiè-
me confirme plusieurs propositions
de corruption des juges, & sont
la Censure come fausses, per-
nicieuses à la société civile.

Le onzième titre sont six propo-
sitions touchant l'usure, dont les premières
sont condanées comme fausses, scanda-
leuses & illusoires, & la dernière comme
contraire à la parole de Dieu, & à la perfe-
ction Evangelique.

Sous le titre suivant sont plusieurs propo-
sitions touchant le mensonge, le faux té-
moignage, & le parjure. Elles sont con-
danées les unes come fausses, temeraires,
scandaleuses, pernicieuses, & les autres
come contraires à l'Écriture Sainte.

Il y a plusieurs autres titres, scavoir de la
calomnie, de la simonie, du sacrifice de
la Messe, de la comunion, de la confes-
sion, de l'absolution, des occasions pro-
chaines, du jeûne, des heures canoniales,
de l'aumone, du peché philosophique, & de
la probabilité. Les propositions rangées
sous ces titres sont condanées avec diverses
qualifications.

La censure est suivie d'une déclaration du

Clergé de France touchant deux points importants dans la pratique. L'un est la nécessité d'un commencement au moins d'amour de Dieu, considéré come source de toute justice dans le Sacrement de Penitence; & l'autre est l'obligation de choisir entre plusieurs opinions www.bibliotheque.org la plus probable, & la plus sûre.

Nouvelle Decouverte sur la lumiere pour mesurer & en compter les degrez. Par le P. François. Marie de Paris Capucin, Prédicateur, & ancien Professeur. Dedié à S. A. R. Monseig. le Duc de Chaytres. In 12. à Paris chez Laurent d'Houry, rue S. Jacq. 1700.

C'EST l'ouvrage dont j'avois averti le public à la fin du Journal du 19. Juillet. L'Auteur après avoir bien considéré la construction du Thermometre, & des autres instrumens semblables, s'en fait la question à lui-mesme, & à plusieurs Curieux dans Paris; savoir si l'on ne pouroit pas sur ce modele trouver un moyen de fabriquer & de former un Instrument propre à mesurer & à comter les degrez de la lumiere, la plus belle des qualitez sensibles, come on mesure ceux de la chaleur par le Thermometre, ceux de la pesanteur de l'air par le Barometre, & ceux de l'humidité par l'Higrometre.

N'ayant pas crû la chose impossible, il s'est appliqué à la rechercher; & ayant esté

de Forli l'injustice de sa sentence, & lui défendit de paroître jamais devant lui. L'Evêque frappé de ce coup de foudre, alla faire satisfaction à l'Abé, & mourut trois jours après acablé de honte & de douleur.

Le Pape après que le procès eut esté revu en sa presence & en celle de plusieurs Cardinaux, ordonna au Cardinal Bellarmin d'aller prononcer la sentence d'absolution, & voulut retenir l'Abé à Rome, qui sollicitoit la permission de s'en retourner en son Abaye lors que Dieu l'apela à soi. Sa maladie dura deux de jours, qu'il employa à se preparer à a mort.

Après avoir reçu les Sacremens il se fit ap-
ter ses écrits qui contenoient l'establis-
sment de sa reforme, & d'autres ouvrages
de devotion, & le mit au feu pour éviter les
anges qu'elles lui auroient meritées.

Le Cardinal d'Osset visita souvent l'Abé
cette maladie, & le voyant hors d'espe-
de guerison, lui demanda sa benedi-

L'Abé ramassant ce qui lui restoit de
se jeta à terre, & protesta qu'il ne se
point qu'il n'eust reçu la benedi-
Cardinal qui vaincu dans cette pieu-

tion, dona sa benediction à l'Abé
du Pape, & le laissa mourir en paix ;

le 22 Avril 1600

Histoire de l'Academie Françoise. Par M. Pellisson. In 12. à Paris chez Jean Baptiste Coignard, rue S. Jacques 1700.

IL est estonnant que cette illustre Compagnie appuyee du credit d'un Ministre aussi élevé par son genie, & par sa fortune que le Cardinal de Richelieu, ait trouve pendant deux ans des obstacles qu'elle eut peine à surmonter. M. Conrart fut chargé de dresser les lettres Patentés pour la fondation de l'Academie. M. Seguier, alors Garde des Sceaux, avoit trop d'inclination à cette sorte d'exercice pour apporter de la resistance. Il les sella donc que les Députez lui en parlerent, & elles furent apportées à l'assemblée par M. Cerisier le 29. Janvier 1635. mais il falut beaucoup de tems & de peines pour en obtenir l'enregistrement. Après qu'elles eurent esté signées en comancement par M. Delomenie Secretaire d'Etat, & mises entre les mains de M. Hennequin de Bernay Conseiller en la Grande-Chambre, pour en faire le raport, on ordonna diverses depurations tant à lui, qu'à Messieurs les Gens du Roi, & à M. le Premier President le lay: mais elles furent toutes inutiles. Cela fut cause que le Cardinal de Richelieu en écrivit au Premier President. Le Roi acorda trois lettres de cachet, l'une pour le Procureur & les Avocats Generaux; l'autre pour le Parlement;

& la troisième pour le Premier President:
 & après plusieurs sollicitations, les lettres
 Patentes ne furent vérifiées que le 10. Juil-
 let 1637.

On fit alors diverses Satires contre l'A-
 cademie. Le premier qui écrivit contre
 elle fut l'Abé de saint Germain de Morgues
 qui estoit alors à Bruselles, M. du Chatelet
 lui répondit. Sa réponse estoit dans une
 piece qu'il n'eut pas le tems d'achever, &
 qui ne vit point le jour. Bien-tôt après pa-
 rut *la Comedie de l'Academie*, qui apres a-
 voir couru long-tems manuscrite, fut im-
 primée en 1650. avec beaucoup de fautes.

On vit ensuite une piece intitulée *Rolle des
 observations faites aux grans Jours de l'Eloquen-
 rançoise*. On croit qu'elle estoit de l'Au-
 du Francion, & du Berger Extravagant.

La dernière piece est la requeste des Diction-
 composée par M. Menage. L'Aca-
 méprisa ces Satires, & resolut de ne
 répondre à tous les écrits qu'on pou-

voit lui en faire sur ce sujet

suite dans les assemblées. Le Cid de Monsieur Corneille ayant esté plusieurs fois représenté avec une grande aprobation, M. de Scudery y fit des observations, & écrivit à l'Academie pour s'en remettre à son jugement. Quelque repugnance que l'Academie eust à entreprendre ce travail, le Cardinal s'en expliqua si ouvertement, qu'il lui fut impossible de s'en exempter. Elle nomma trois Commissaires pour examiner le Cid, & les Observations contre le Cid, M. de Bourzei, M. Chapelain, & M. Desmarests. Ils ne furent chargez que de l'examen de l'ouvrage en gros; car pour celui des vers, il fut resolu qu'on le feroit dans la Compagnie. Mess. de Cerizi, de Gombauld, Barro, l'Etoile eurent ordre de les voir en particulier, & de raporter leurs observations, sur lesquelles l'Academie ayant deliberé en diverses Conferences, M. Desmarests fut chargé d'y metre la dernière main.

Après que l'Academie eut achevé ses sentimens sur le Cid, elle se proposa de travailler serieusement au Dictionnaire. M. de Vaugelas qui avoit fait de belles remarques sur la Langue, les ofrit à la Compagnie, qui les accepta, & ordona qu'il en confereroit avec M. Chapelain, & que tous deux ensemble doneroient des memoires pour le plan du Dictionnaire.

Ceux qui donerent naissance à l'Academie secrete furent M. Godeau, M. de Gombauld, M. Giry, M. Chapelain, Mons. Harbert,

ber
Ma
Far
I
cor
ho
Ma
fai
l'E
ter
&
de
qu
Ba
de
de
G
n
c
8
q
q
N
C
C
f
e

bert, M. Conrart, M. de Serifay, & M. de Maleville. A ceux là se joignirent Mess. Faret, Desmarests, & de Boisrobert :

Lors que le Cardinal voulut former un cors, on y ajouta Mess. de Bautru, Silhon, Sirmond, Bourzey, de Meziriac, Mainard, Colletet, de Gomberville, de saint Amant, de Colomby, Baudouin, de l'Etoile, & de Porcheres d'Arbaud. En ce tems-là comencerent les assemblées réglées, & le regitre qui justifie en quel jour chacun des autres Academiciens a esté reçu. Ceux qui le furent depuis, sont Mess. Servien, Balzac, Bardin, de Boissat, de Vaugelas, de Voiture, de Porcheres Laugier, Habert de Montmor, de la Chambre, M. Seguier Garde des Seaux, M. de Chambon, M. Granier, M. Giry, M. Bourbon, M. d'Ablancourt, M. Esprit, M. de la Mothe le Vayer, & M. de Priezac pour remplir la seule place qui restoit du nombre de quarante. Ceux qui ont esté reçus en la place des morts, sont Mess. de Besons, de Salomon, du Rier, Corneille, Balesdens, de Mezeray, de Montereul, Tristan de Scudery Doujat, & Charpentier, Talleman, & le Duc de Coislin. M. Pelisson finit son histoire par l'éloge des dix sept Academiciens qui estoient déjà morts au tems qu'il la composoit.

Catechisme pour les nouveaux Catholiques, où l'on fait connoître la véritable Eglise. Par M. P. S. D. Docteur de Sorbonne. In 12. à Paris chez Pierre Aubouyn, Quai des Augustins. 1700.

www.libtool.com.cn

UN Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, envoyé en 1685. dans un Diocèse pour instruire ceux de la Religion prétendue Réformée que l'on tâchoit de faire rentrer dans le sein de l'Eglise, s'appliqua à leur faire connoître ce que c'est que la véritable Eglise, & en mesme-tems à leur tracer le caractère des assemblées herétiques, telles qu'elles sont représentées par les Auteurs des quatre premiers siècles, & à leur montrer la conformité qui estoit entre ces anciennes assemblées & celles de leur Nouvelle Réforme.

Il écouta leurs difficultés, tirées pour la plupart de passages de l'Écriture Sainte qu'ils entendoient selon les fausses interprétations que leurs Ministres leur en avoient données, & s'éforça de les résoudre. Un particulier lui ayant mis en main un écrit, contenant des doutes sur lesquels il demandoit d'estre éclairci, ce Docteur lors que sa mission fut achevée, résolut d'y répondre, & mit à la tête une dissertation pour découvrir l'abus que les herétiques de tous les siècles ont toujours fait des livres sacrez. Le *mesme* Docteur ayant prêché le Carême de

A N S. 717
me lieu, reconut
il avoit instruits
ient encore quel-
s préventions, &
au jour la réponse
cabinet. Il n'a
ites les controver-
e depuis un siecle:
de faire une in-
schisme pour afer-
es dans la doctri-

www.libtool.com.cn

ties, dont l'une est
l'autre de l'Eglise
iere il explique les
es les Cretiens doi-
font l'humilité &
nt attendre de leurs
sens selon lequel
iture doit estre en-
ue qu'ont tenu les
les Conciles pour
des passages ob-
ue les Apôtres, &
t cru dans tous les
ns, au lieu que les
bité que les pensées

ie, le mesme Do-
lée de l'Eglise qui est
sous la conduite de
que cette Eglise est
& Apostolique, &
que

JOURNAL
x qui se sont separez de la
des Evêques, ont formé des
particulieres, qui bien loin d'é-
table Eglise, ne sont que des bran-
chées de leur tronc, & des ruis-
sieux de leur source.

Théâtre Italien de Gherardi. ou Recueil gene-
ral de toutes les Comedies & Scenes Françoi-
ses jouées par les Comediens Italiens du Roy
pendant tout le temps qu'ils ont esté au ser-
vice &c. In 12. 6. Vol. à Paris chez JEAN
BAPT. CUSSON & Pierre Witte rue saint
Jaq. AU NOM DE JESUS. 1700.

Le premier Volume de ce Recueil de Co-
medies Italiennes, qui fut imprimé à Pa-
ris en 1694. & contrefait en Flandre, en
Holande & ailleurs, donna lieu dès ce tems-
là à un homme illustre de notre siècle de le no-
mer un Grenier à sel par les choses piquantes
& agreables qu'on y trouve de tous côtez.
L'Auteur de ce nouveau Recueil, après
avoir ramassé non seulement ce qui a esté
representé par les Comediens Italiens depuis
1694. mais encore ce qu'il avoit oublié d'in-
serer dans le Volume qu'il en avoit dont
d'abord, a fait un choix de pieces assez am-
ple pour composer six Volumes. On y trou-
vera 55. Comedies, dont quarante sont en-
tieres, c'est-à-dire Pieces Françaises acom-
modées au Theatre Italien. Les autres sont
des Scenes Françaises liées à des sujets Ita-
liens.

Scenes,
d'esprit &
liens n'apre
suffisoit d'av
que d'entrer
qu'un bon
remplacer
Ces six To
en telle douce
mes & à la tête
de laquelle tou
se trouvent gr
chiffrée.

De la

Comme il
le mo
toutes so
explique
l'essence
n'entret
la natu
tous l
strain
apelle
à-di
pis
lac
à
liens

it, la plus grande beauté ; & excepté ces autres par des hommes , les Comédiens Italiens par cœur, & il leur sujet un moment avant d'aller à l'opéra. C'est ce qui fait que l'Italien est si difficile à imiter, & aient à manquer.

ont enrichis d'Estampes le commencement des Volumes de la Comédie, à la fin desquels on y a chanté, avec leur Basse continue

la beauté corporelle.

de plus équivoque que celle de la beauté, puis qu'il s'attribue à plusieurs arts, je ne pretens pas dire en general en quoi consiste la beauté que qu'on apele beau ; je me contente de faire conoître la beauté que se trouve dans les arts libéraux ; mais je me renferme en quoi consiste ce qu'on appelle la beauté corporelle des cors, c'est-à-dire des figures. Je ne pretens plus décider absolument, si les figures corporelles sont plus belles que les autres ; puis que du consentement des hommes il y a un nom-

nombre infini de beautez diferentes, qui peuvent paroistre toutes presque également belles aux yeux d'un mesme homme; & qu'au jugement, ou plutôt au goût de diferens peuples de la terre, les beautez corporelles sont presque aussi diferentes qu'il y a de peuples differens. Je chercherai donc ce qu'il y a de commun dans toutes les figures qu'on dit ordinairement estre belles, & qui attirent le desir ou l'admiration des peuples, & l'ayant trouvé j'y mettrai le siege de la beauté.

Sans m'arrester donc au jugement que l'on porte des perfections de l'esprit par quelques marques exterieures qui sont souvent trouver une espece de beauté dans un sujet où il n'y en a point, ou du moins tres peu de corporelle; puis que cette espece de beauté ne peut se rencontrer que dans des sujets doués d'esprit & de raison, & que celle dont je recherche la nature peut se trouver au contraire dans toutes sortes de sujets corporels, & mesme dans ceux où l'on est persuadé qu'il n'y a ni l'un ni l'autre; sans dis-je m'arrester à ces sortes de préventions, j'examinerai plutôt l'opinion de ceux qui pensent que la beauté corporelle consiste dans de certains rapports tres connus, ou du moins tres faciles à imaginer, & en un mot dans l'harmonie qui se trouve entre les difer-

tes
ce
qu'il
part
les
tre
que
me
le
Si
ma
nā
pe
fi
P
V

ties d'une figure. Et pour refuter
timent, je considere premierement

a des figures dans lesquelles les
sont tres peu distinguées, & dont
ports sont tres inconus & peut-ê-
possibles à imaginer, & dans les-
ependant on convient generale-

qu'il y a de la beauté, come on
ra dans la suite de ce discours.

considere en second lieu que ces
s rapports, & cette mesme harmo-
sistent dans les vicillars, dans les
es maigres, malades, irritées, tri-
c. où l'on ne trouve cependant
mesme beauté, & le plus sou-
point en tout. Si de plus on en-

que ces prétendus rapports sont tout
s dans les diferens sujets qui sont

s beaux, comme par exemple que
es visages plus ovales ils sont tout

que dans les ronds, & dans les
; que dans les plats; Que dans les

is, les Ethiopiens, les Européens,
pons, les Illinois &c. qui ont cha-

sur beauté particuliere à leur goût,
esmes rapports sont si diferens qu'on

nave aucune convenance; si l'on
ne enfin que le raport de 5. à 20.

emple qui est un des plus simples,
consequent un des plus aisés à

Dir, c'est-à-dire, pour parler le
ordinaire, un des plus beaux,

pendant de si près de celui
H h de

de 5. à 19. ou à 21. que les yeux ne sauroient s'apercevoir que tres difficilement de la difference de beauté qui se trouveroit entre deux parties de colone qui seroient entre elles come 5. à 20. & 2. au tres qui seroient come 5. à 16. ou à 21. & à plus forte raison, si au lieu de 19. ou de 21. on prenoit quelque nombre irrationnel qui aprochât de 20. tant près qu'on voudroit, quoi que cependant ces derniers rapports soient tres difficiles, & peut-estre impossibles à se représenter; si dis-je on fait attention à toutes ces marques, on sera obligé d'avouer que ce qu'on appelle beauté corporelle ne consiste aucunement dans ces rapports; si ce n'est peut-estre accidentellement, c'est-à-dire eu égard à l'habitude que l'on a d'envisager des objets dans qui se trouvent certaines proportions. Mais pour se déprevenir que ces habitudes fassent l'essence de la beauté corporelle, il ne faut que considérer, que des proportions toutes opposées sont plus estimées par d'autres peuples & dans d'autres tems, & qu'on ne sauroit répondre que celles qui sont estimées presentement le soient à jamais & par toutes sortes de peuples; & on verra aussi-tôt que ce qu'on appelle beauté du consentement de tous les peuples, ne consiste aucunement dans ces proportions.

On pouroit penser aussi que la beauté consiste dans la variété des parties d

fujer
ven
sans
plu
le
ja
ho
P
g
e
v

J'avouë que la variété plaît fou-
 mais puis qu'il y a de la beauté
 variété, come on le remarque dans
 rs parties des cors, come le front,
 , le bras, la main, la gorge, la
 , du consentement de tous les
 es, quoi qu'il y ait dans ces parties
 u point du tout de variété distin-
 , il est manifeste que la beauté ne
 te pas essentiellement dans la di-

elqu'un pouroit peut-estre penser que
 uté corporelle ne consistant essen-
 nent ni dans l'harmonie ni dans la
 é, a peut-estre son fondement dans
 fualité ou concupiscence de ses ad-
 eurs; mais il est bon de les en dé-
 nir. Or cela ne sera pas difficile si
 on considère que des personnes exemptes
 nualité à l'égard d'autres, ne lais-
 pas d'y trouver la mesme beauté.
 Il est évident que si un enfant de 6.
 ans trouve de la beauté dans sa com-
 ou dans son compagnon, on ne
 pas dire que ce soit un effet de sen-
 é & de concupiscence; & encore
 s quand il n'y a pas diversité de sexe
 lors qu'une femme dit qu'elle est
 née de la beauté d'une autre femme,
 l'homme de celle d'un autre hom-
 De plus on est presque également
 d'une belle statué; ou d'un beau
 u, que de l'Original mesme, quoi

qu'on n'y attribue aucune vie. Enfin il s'enfuivroit de là qu'il n'y auroit que ceux qui auroient goûté la sensualité, qui pourroient juger de la beauté; ce qui est contre toute sorte d'expérience & de raison.

Il nous reste donc maintenant à chercher la beauté dans la beauté même; c'est-à-dire, dans les figures des cors; & pour y parvenir j'examinerai auparavant quelles sont les figures qui détruisent absolument le caractère de beauté, & quelles sont celles qui l'establissent du consentement de tous les peuples. Or je n'en trouve point dans qui cette premiere propriété se trouve plus essentiellement, que dans celles qui ont des angles saillans ou rentrans, & qui sont environées de lignes droites & de plates. Et pour s'en convaincre il ne faut que considerer ce qui arive à un visage beau & en bon point, quand il devient affreux; on verra que le seul changement consiste en ce que toutes les courbures douces & sferiques dont il estoit tout composé, ou come parsemé, se sont changées en cavitez ou éminences aigues que le nez & le menton sont devenus pointus, les sourcils angulaires, les joues creuses, les pommettes éminentes, le front plat & ridé, la bouche s'est aplatie & retirée, & que tous les muscles du cors s'estant dessechez, ont

DES SAVANS. 725
oltre les éminences des os. En un
tout le monde fait que rien ne pa-
lus diforme & plus dégoûtant qu'un
ridé, & dont les chairs sont pen-
s, quoi qu'il y ait toujours la mê-
armonie & la mesme variété.

www.libtool.com.cn



Hk 3

JOUR.

XXXVIII.

JOURNAL
DES SAVANS,

www.libtool.com.cn

Du Lundi 22. Septembre M. DCC.

De la Nature de la Beauté corporelle.

AL'égard des figures qui constituent l'essence de la beauté, je n'en trouve point de plus propres à cet effet que les figures courbes mêlées de convexitez, de concavitez & d'inflexions. Car tout le monde convient qu'on ne trouve jamais plus de beauté dans un cors que quand il a de l'embonpoint, c'est-à-dire quand il est couvert de muscles relevez en diferentes courbures douces & lentes; & on ne sauroit mesme attribuer la beauté de la gorge, des bras, des doits, des jouës, du nez, du front, qu'à ces sortes de courbures; puis qu'on ne trouve plus de beauté où ces courbures ne paroissent plus: & c'est sans doute pour cela qu'on dit que la beauté est le parrage des femmes & de la jeunesse generalement parlant, à cause de leur

embonpoint & des rondeurs de leurs muscles ; & qu'au contraire dans les homes les éminences des os & des muscles qui les couvrent ; paroissent pour l'ordinaire davantage. Or non seulement les courbures simples contribuent à la beauté, come celles dont on vient d'aporter des exemples , mais encore celles qui sont composées de convexitez & de concavitez , en sorte que les passages des uns aux autres , qu'on apele leurs inflexions , soient elles-mêmes des courbures lentes & douces. On a des exemples de ceci dans les sourcils , dans les angles des yeux qui sont adjacents au nez , dans la jonction du nez avec les jouës , des jouës avec le menton , de la bouche & du menton avec le reste du visage : dans les rondeurs & les inflexions de la gorge , dans les contours des mains & des doigts , dans les bras de jambes , des pieds , & de pres-toutes les parties du cors des perso- qui sont en bon point. On en trou- encore des exemples dans les autres animaux , comme dans la croupè & le *ral* des chevaux , dans le front des *neuls* , dans la gorge des pigeons , & es queuës des poissons &c. Et mê- dans les cors inanimez , come dans les jonctions des troncs des arbres avec les branches , dans plusieurs feuilles & dans plusieurs fruits , comme dans les *ires* , les gourdes , dans les vases.

JOURNAL

à autres ouvrages tournez qui
sez de rondeurs diferentes, li-
erens sens, par de douces infle-
as les bouillons des eaux, des fu-
s nuages &c. en un mot dans tou-
ures courbes, simples ou compo-
t qu'on y distingue une variete ou
iformite de parties, soit qu'on con-
es raports de ces parties, ou qu'on
conoisse pas.

contraire la beauté disparoit dans tous
emples ci-dessus, du moment que les
eurs ne paroissent plus. Car il est evi-
t qu'on ne trouve plus la mesme beau-
dans un fruit fané, dans des vases ou au-
es ouvrages composez de faces planes &
angles; si ce n'est peut-estre pour diversifi-
er, en les mêlant avec d'autres figures
courbes, afin de faire mieux apercevoir la
beauté de ces dernieres.

On pouroit peut-estre penser aussi que
les courbures & les inflexions des figures
solides n'inspirent le sentiment de beauté
que par les nuances de la lumiere & des cou-
leurs dont elles sont parsemees; parce qu'é-
fectivement ces nuances ne manquent ja-
mais de se rencontrer dans les courbures des
cors. Mais on reconoitra bien-tôt que quoi
qu'elles contribuent à l'agrément de la beau-
té, aussi-bien que l'harmonie & la variete,
elles ne font pas l'essence de la beauté. On
pouroit au contraire ajouter qu'elles ne con-
tribuent à la beauté qu'en ce qu'elles ser-
vent

inflexion
vaincu
se renc
bures, ou
la beauté
monde,
ries des eto
nemens de l
tut qui en so
autres sujets
Enfin on
sentiel des fi
xions avec l
que la beau
men. O
brasselets
droneme
mêmes l
jusques l
mens d
Menuit
ou de r
qui es
d'inf
A
les
te
c
v

www.libtool.com.cn

à faire imaginer les courbures & les inflexions des cors.. Et on en fera concevoir en considerant que ces nuances ne se rencontrent point dans plusieurs courbures, où il se trouve cependant bien de la douceur du consentement de tout le corps, comme dans toutes les broderies des etofes & des parures dans les ornemens de fizelures, dans les traits d'écriture qui en sont si remplis, & dans plusieurs autres sujets.

Enfin on cessera de douter du rapport naturel des figures courbes & de leurs inflexions avec la beauté, quand on considerera que la beauté en tire ses principaux ornemens. On le reconoit assez par les colliers, les bracelets, les pendants d'oreilles, les gommemens, les frisures dont les femmes & les hommes se sont parez de tout tems, & là que les femmes apelent ces ornemens favoris, des engagentes &c. Les hommes ont aussi une espece d'ornement naturel qu'ils apelent une Doucine, de cette espece de courbure mêlée avec l'inflexion.

Quant au regard des yeux, ceux-là sont dit-on les plus beaux qui se trouvent en mesme tems plus grans & les plus fendus; par où il se trouve des inflexions jointes avec des rondeurs qui sont celles de leur orbite, & des parties qui les couvrent; en un mot on reconoit aussi que le regard & le pouvoir des yeux ne procede

de que de la multitude & de la diversité des courbures & des inflexions qu'ils présentent à la fois plus qu'aucune autre partie du visage, & mesme du cors.

On peut encore ajouter à toutes ces preuves quelques reflexions sur les divers aspects d'un visage. www.Cartontrouve.com en le regardant sous diferentes obliquitez, les proportions qu'on remarquoit entre ses diferentes parties sont souvent tres changees, souvent aussi le profil d'un visage vu de côté aura quelque chose de diforme, c'est-à-dire éloigné de la proportion la plus comune du pais; & cependant si le visage est muni de rondeurs & d'inflexions, soit qu'il soit vu de front ou de côté, il paroistra toujours agreable.

On peut encore joindre ici une remarque qui a esté faite plusieurs fois & qui n'a presque jamais manqué, savoir qu'on peut juger presque infailliblement de la beauté d'une femme sans la voir, par le plus ou le moins de rondeur qui se trouve dans son col vu par derriere.

Enfin un des plus beaux ornemens de la beauté du consentement de tous les peuples, est le tein, non pas tant par sa couleur & ses nuances, puisque toutes sortes de visages peuvent estre colorez & nues de la mesme maniere, que par sa delicatesse. Et cette remarque est si generale, qu'elle s'étend universellement à toutes sortes de cors composez de figures courbes; car
tout

tout le monde fait assez par experience, que plus les surfaces de ces cors sont unies, & plus ils font de plaisir à la vuë. Or cette delicateffe de superficie ne contribuë à la beaute qu'entant qu'elle fait imaginer des figures courbes, & des inflexions plus lentes & plus douces; come il paroît assez dans les beaux visages à qui il survient d'estre gâtez de petite verole; car à moins de les regarder de loin on n'y trouve plus la même beaute, à cause que les courbures n'en paroissent plus si simples & si distinctes; mais qu'elles ne presentent que de la confusion à l'imagination quand on y regarde de trop près.

Mais on ne manquera pas de m'objecter qu'il y a quantité de visages qui sont couverts de courbures & d'inflexions, & qui ont cependant toujours quelque chose d'affreux ou de degoutant à l'égard de quelques personnes? ainsi comunement parlant les Mores, les Lapons, les Illinois, les Patagons, & plusieurs autres nations étrangères & barbares dont on a déjà parlé, paroissent difformes aux Européens. Or la réponse à ceci est aisée; savoir que cette laideur qu'on trouve dans ces nations barbares n'est que relative, par raport à celle qu'on a tirée ci-devant des figures planes & des angles; c'est-à-dire que nous ne trouvons ces personnes difformes, qu'en comparaison des visages auxquels notre imagination est accoutumée, à cause de la figure

nouvelle du visage de ces estrangers qui ne s'acomode pas aisément dans notre cerveau, avec celles qui y sont empreintes de tout tems. Et la preuve que cette espece de sentiment de laideur ne vient que de notre habitude, est que si d'ailleurs ces personnes sont en bon point, ont le tein beau, on s'acoutume bientôt à les voir & à les souffrir. Et il a pas presque de visage si difforme & sauvage, qui d'ailleurs eût les conditions essentielles de la beauté telles que je ai rapportées, dont on ne devint à épris par une frequentation trop répétée.

On pourroit apporter un nombre infini d'exemples de ceci. Au contraire, si une personne se frequentoit toujours à la fois une dernière paroitroit toujours difforme & se qu'afin que son visage trouve dans notre imagination, & qu'elle coupe la capacité, il faut qu'elle se ou du moins qu'elle afoiblisse l'image de la beauté qui s'en est rée.

Un objet nous paroît hideux par le souvenir qu'il reveille come quand il retrace dans notre veau des images que nous n'aimons telles que celle d'une personne triste, folle, furieuse, ennemie, celle de quelque chose qui nous a fait mal au cœur, ou de

us craignons ou que nous
 pris. Ainsi on a de l'aver-
 i visage de finge, une mi-
 un museau de cochon, une
 arpe ou de raye, des yeux
 renard, de taureau, de chat.
 e que si le caractère essen-
 auté ne laisse pas encore de
 ans ces sortes de visages, on
 , de ce que l'on a de l'aver-
 ix, tirer aucune conséquen-
 qui a esté établi de la beauté.
 t presentement eucore à exa-
 ierentes figures courbes qui ont
 ns de beauté les unes que les
 ercher celle qui en a le plus de
 nfin d'où vient l'empire que
 e ces sortes de figures ont sur
 a non seulement des hommes,
 de plusieurs autres animaux;
 eun examen particulier, c'est
 finis ici ce discours pour le pre-

*Clarissimi ac Amplissimi D. Petri Stockmans olim in Academia Lovaniensi legum Professoris, postea in supremo Brabantiae Concilio, demum in sanctiore Consilii Regii, acq; supplicum libellorum Magistri, Archivarii Brabanticorum Custodis, justitiae subaeq; supremi Praefecti, nec non ad comites Imperialia titulo circuli Burgundici quondam Abligati, opera omnia, quotquot hactenus separatim edita fuere, nunc primum in unum corpus collecta, & emendatiora prae-
deunt. In 4. Bruxellis, & se trouvent à Paris chez Jean Baptiste Cuffon, & Pierre Witte, rue S. Jacques, au nom de J E S U S. 1700.*

Toutes les œuvres de M. Stockmans dont quelques-unes avoient paru separement, ont été recueillies dans ce volume. La premiere partie contient cent cinquants décisions. faites dans le Conseil de Brabant sur diferentes matieres. Par la premiere il a été jugé que dans les causes sur lesquelles les coutumes du Pays, ni les ordonnances des Prince: n'ont rien prononcé, il faut avoir recours au droit Romain.

Parmi les Plaidoyez de M le Maistre, il y en a un pour montrer qu'une coutume ne parlant point de l'âge requis pour faire testament, on doit plutôt suivre le droit Romain, que la coutume de Paris. La cause ne fut point jugée au Parlement le

les raisonnemens de M. Marion é-
s solides , mais qu'en d'autres
raisons dont il s'estoit servi dans
qui ne fut pas jugée , pouvoient
livre plustost le droit Romain , que
le de Paris.

de ces décisions se trouvent des
nces faites par le Conseil de Bra-
Archiduc Leopold sur une nouvele
de Conseillers en ce Conseil , &
alité des ofices de Judicature.

premier Chef le Conseil de Brabant
e que dans son commencement il
té composé que de seize Conseil-
d'un Chancelier , & que pendant
nombre d'anées il avoit esté sufi-
terminer les diferens de la pro-
qu'il ne pouvoit estre augmenté
arger les sujets.

Second chef , qui regarde la ve-
Charges, le Conseil de Brabant
que le Droit du pays défend de
une chose pour les obtenir , &
En 1312. Jean II. Duc de Bra-
avec serment de ne créer pour
Office de judicature , & que
ses

les successeurs ont prêté le mesme serment, & ne l'ont violé sous aucun pretexte de necessité publique.

Le traité du droit de dévolution fait la seconde partie des œuvres de M. Stockmans. Ce droit consiste en ce que par les coutumes du Brabant, & des pays circonvoisins, lors qu'un premier mariage est rompu par la mort d'un des conjoints, les enfans issus de ce mariage deviennent propriétaires des biens immeubles de leurs parens, savoir des biens du defunt par droit de succession legitime, & des biens du survivant par droit de dévolution, de sorte que le survivant n'en est qu'Usufrutier, & ne les peut aliener, mais les doit conserver aux enfans de son premier mariage jusques à ce qu'ils en jouissent pleinement à sa mort par droit de succession legitime, soit qu'il ait contracté depuis un second mariage, ou qu'il soit demeuré en viduité.

M. Stockmans témoigne avoir eu deux raisons d'entreprendre ce travail. L'une que personne n'avoit traité exactement de ce droit, qui avoit esté illustré par une décision du Conseil de Brabant qu'il rapporte au septième Chapitre de la premiere partie, & l'autre que la plupart des Particiens du pays n'en estoient pas encore bien instruits.

de deliberations concer-
 nant forme de bref de
 Innocent XII. du 12.
 de condamnation & pro-
 lée Explication des ma-
 la vie interieure. Par
 Salignac Fenolon Ar-
 c. &c. avec la delibera-
 tion de 23. Juillet 1700. dans
 le Clergé de France, à
 Paris. In 4. à Paris
 chez Guet rue de la Har-

dit tant à Rome qu'en
 France des maximes des
 dans cette relation.
 C'est un extrait du pro-
 lée generale du Cler-
 gé par lequel il paroist
 que Meaux le plus ancien
 de Messieurs de
 estoient convenus de
 ce qu'avoit suivi l'af-
 faire la relation qu'elle
 est qui s'estoit passé en
 doctrine condannée
 Innocent X. & de l'ac-
 tuelle esté faite. Après
 elle & laissée sur le bu-
 ron de Messieurs les
 loisirs de l'examiner

particuliere.

La relation est en suite, & cont
plication de la nouvele spiritualité
la nouvele Oraïson qu'on a voulu
re dans ces dernieres anées en It
France. Elle contient encore le
livres compozez par une Dame pe
fense de cette nouvele Oraïson. L
pour titre *le moyen court*, & l'autre
tation sur le cantique des cantiques.
aussi plusieurs conferences sur ce
& sur la nouvele spiritualité qui y e
tenuë. M. l'Abè de Fenelon escri
veur de la nouvele spiritualité.
condanée par feu M. l'Archevêque
& par Messieurs les Evêques de Me
Chalons, & de Chartres. Leurs
ces auroient étoufé le mal dans sa
si M. l'Archevêque de Cambrai n'
son livre des maximes de

S A V A N S. 739
ion, puis la constitution du
II. qui condane le livre des
ats. La constitution est du

mesme mois le Pape écrit
ni sur le mesme sujet. Le
esté écrit au Pape de la
r lui témoigner sa joye du
avoit rendu. Le^o 9. M.
: Cambrai fit un Mandé-
il adhera à la constitution,
propre livre sans aucune re-

le Roi écrivit une letre cir-
Metropolitains du Royau-
e il leur adressa une copie
n, avec ordre d'assembler
pour recevoir la constitu-
avenir des moyens les plus
executer.

provinces Ecclesiastiques de
rent dans une parfaite unan-
paroit par les procès ver-
province qui sont recueillis

ayant unanimement ac-
tion du Saint Siege, le Roi
ution dans toute l'étenduë
une déclaration du 4. Août
é, laquelle a esté enregi-
Parlemens.

Ode Latine traduite en vers François sur la statue equestre du Roi, élevée dans la place de Louis le Grand. In 4. à Paris chez Jean Baptiste Coignard, rue saint Jacques. 1700.

www.libtool.com.cn

Les beaux arts ne manquent jamais de fleurir dans les Etats qui prennent soin de les cultiver. La statue Equestre élevée dans la place de Louis le Grand auroit fait honneur aux plus excellens Sculpteurs de la Grece, & l'Ode Latine qui la décrit, n'auroit pas esté indigne des meilleurs Poëtes de l'ancienne Rome. La traduction Françoisé rend heureusement les beautéz, & les graces de l'Original, & ainsi notre siecle a des hommes habiles en toute sorte de professions qui tendent à la perfection des modeles que les siecles precedens leur ont laissez.

*Optati Aſri Milevitanæ Episcopæ de schisma-
te Donatiſtarum libri ſeptem, ad manu-
ſcriptos cõdices & veteres editiones collati
& innumeris in locis emendati. Quibus*

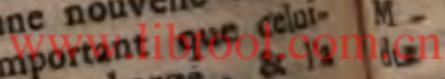
*acceſſere Hiſtoria Donatiſtarum, unã cum
monumentis veteribus ad eam ſpectantibus,
nec non Geographia Episcopalis Africæ. O-
pera & ſtudio M. Ludovici Ellies du Pin ſa-
cræ Facultatis Pariſienſis Doctõris Theologi,
nec non Philoſophiæ Profeſſoris Regii. In
fol. à Paris chez André Pralard rue ſaint
Jaques. 1700.*

Le Texte d'Optat avoit eſté juſqu'à pre-
ſent tres corrompu dans toutes les édi-
tions qui ont eſté faites. La première eſt
celle de Maience de l'an 1549. faite par les
ſoins de Jean Coſſée. Il y a tant de fau-
tes que de lignes, dans laquelle, ſi l'on en
croit M. Bandouin, qui donna une nouvel-
le édition de cet Auteur à Paris en 1563.
Cette édition ne contenoit que fix livres,
juſquels il a joint peu de tems après le ſep-
tième, & ſit paroître en 1569. une nou-
velle édition revnë ſur un manuſcrit que
M. du Tillet lui avpit communiqué. Quoi
qu'il y eût corrigé bien des fautes, il avouë
qu'il y en reſtoit encore beaucoup. L'Édi-
tion de M. de l'Aubespine eſt encore plus
fautive. Celle que Meri Caſaubon a fait
paroître à Londres, n'a eſté ſur aucun ma-
nuſcrit. Il y a ſeulement quelques endroits

origez par conjecture avec divers su-
 s. M. le Prieur, dont le nom se trou-
 e à la tête de la dernière, bien loin de
 établir le Texte, y a laissé glisser de
 nouvelles fautes. Il estoit à souhaiter que
 quelqu'un entreprit une nouvelle édition
 d'un ouvrage aussi important que celui-
 là. M. du Pin s'en est chargé, & l'a
 executé avec toute la diligence & l'exa-
 ctitude possible. Il a trouvé quatre an-
 ciens manuscrits, sur lesquels il a revu
 le Texte d'Optat & l'a restitué en une
 infinité d'endroits: Il a corrigé plusieurs
 fautes, restablí des passages à leur lieu
 naturel, suppléé plusieurs périodes entiè-
 res omises, retranché des additions. En-
 fin l'on peut dire que le Texte d'Optat
 est à présent correct & en son entier.
 Il a mis à la fin de chaque page les di-
 verses leçons qui font voir combien il a
 corrigé de fautes, & combien d'endroits
 qui n'avoient pas de sens auparavant,
 sont heureusement restablís. Il a enco-
 re distingué le Texte en Paragraphes, &
 a mis en marge les argumens de cha-
 cun.

Les Notes qu'il a placées au bas des
 pages sont courtes & en petit nombre,
 mais savantes & nécessaires. Il a mis à
 la fin celles de Baudouin, de l'Aubespí-
 ne, de Casaubon, de Barthius & d'au-
 tres. Ces Notes sont suivies des Monu-
 mens anciens qui concernent l'histoire
 des

des Dona
 l'on mett
 fin des L
 m. esme,
 Manusc
 dans les
 M. le
 du Pin
 coup
 ettes
 Episco
 Edits
 Gulaire
 du ra
 pose
 com
 Greg
 leur
 rev
 dor
 tra
 de
 flo
 gra
 ne
 ce
 re



... pas nouveau que
 cette de semblables Recueils à la
 Livres d'Optat : il l'avoit fait lui-
 , & l'on en trouve un dans le
 crit de Cormery que l'on a suivi
 es éditions de l'Aubespine & de
 Prieur. Mais le Recueil que M.
 a met à la fin d'Optat, est beau-
 plus ample. Il contient tous les
 des Conciles & des Conférences
 pales, les lettres des Evêques, les
 des Empereurs, les gestes Procons-
 & les actes des Martirs qui ont
 ort à l'Histoire des Donatistes, dis-
 par ordre cronologique depuis le
 encement jusqu'au tems de saint
 ire le Grand. Il a suivi les meil-
 éditions de ces monumens, en a
 uelques-uns sur des manuscrits en a
 le nouveaux.

ce n'est pas là le principal de l'ou-
 e M. du Pin. L'Optat est précédé
 traitez considerables : l'un est l'Hi-
 s Donatistes, & l'autre une Geo-
 rée d'Afrique accompagnée d'une
 Carte. Comme ces deux pie-
 ndent des reflexions particulie-
 e reserve à en parler dans le Jour-
 t, & ajoute seulement ici ce qui
 a Préface qui est à la tête du

divisée en trois parties. La
 contient la Vie d'Optat : La
 se.

de conclure de-là qu'il vivoit vers
Il parle de Photin qui est mort en
me d'un heretique vivant. Saint
dit qu'il a écrit sous les Empereu
tinien & Valens, & par consequ
372. & 375. Le nom de Sirice qu
ve dans le Catalogue qu'il fait des
de Rome, feroit croire qu'il écrit
tard, puis que Sirice n'a esté élu
saint Siege qu'en 384. Mais M. du
voir qu'Optat a ajouté le nom de
après avoir achevé son ouvrage, a
que le nom de deux Evêques D
de Rome. D'où il conclut qu
vécu jusqu'au Pontificat de Siri
ne fait pas l'année de sa mort. S
rôme, & saint Augustin citent ce
avec éloge. Saint Fulgence lui
nom de Saint. Cependant il n'est

toit bien d'estre aussi au rang des Saints, il l'a placé au 4. de Juin sans aucune fondement. Quoi qu'il en soit on ne fait point le jour de sa mort, & il n'y a aucune Eglise ni aucun Autel sous son nom.

Les livres d'Optat donnent plus de lieu à M. du Pin de s'étendre. Ils sont écrits contre Parmenien Evêque des Donatistes à Cartage, qui avoit succédé à Donat vers l'an 355. & qui estoit estrangier. L'ouvrage de Parmenien refuté par Optat, est différent de celui contre lequel S. Augustin a écrit. La réponse d'Optat étoit divisée en six livres.

C'estoit une question celebre entre les critiques, si le septième livre estoit d'Optat ou non. Mais il n'y en a plus presentement : Car M. du Pin fait voir que ce qui est dit dans ce livre pour diminuer la gravité du crime des Traditeurs, ne se trouve dans un manuscrit, & est par consequent susseigné : & que les autres parties ne sont pas reséparé, mais des additions à quelques uns des livres précédens. Cela retourne toutes les difficultez.

M. du Pin montre ensuite l'utilité des livres d'Optat, & fait un précis de sa doctrine. Il louë son stile & en découvre le caractère. Il l'excuise de la maniere allegorique dont il interprete quelques passages de l'Ecriture sainte.

M. du Pin enfin raison de son édition & de son ouvrage. La Preface est suivie des témoignages

746 JOURN. DES SAVANS.
ges des Anciens touchant la Vie & les
Livres d'Optat.

Tout cela fait un volume in fol. assez
gros, imprimé en beaux caracteres, sur
de bon papier & tres correct.

www.libtool.com.cn



JOUR

JOURNAL
DES SAVANS,

Lundi 29. NOVEMBRE M. DCC.

*de Afri Milevitani Episcopi de schismate
Donatistarum libri septem, ad manuscrip-
tos & veteres editiones collati &
codices in locis emendati. Quibus ac-*

*Historia Donatistarum, unâ cum
textibus veteribus ad eam spectantibus,*

Geographia Episcopalis Africae. Ope-

*studio M. Ludovici Ellic du Pin,
Facultatis Parisiensis Doctoris Theo-
logiae & non Philosophiae Professoris Re-
gii. à Paris chez André Pralard
ques. 1700.*

ne n'a pas eu le bonheur d'estre
de des lumieres de l'Evangile par
elles mesmes, elle ne les a reçues
après la naissance de J. C. &
ment aux Romains à qui elle
miere semence, qui a produit
une grande moisson de Cre-
ue les persecutions en ayant de

tems en tems diminué le nombre. L'Eglise d'Afrique semble avoir reçu un plus grand accroissement par les tourmens & par les supplices de Cretiens, en sorte que rien n'est plus vrai que ce que Tertulien dit aux Payens au nom des Cretiens d'Afrique: *Quand vous nous moissonnez nous devenons plus nombreux. Le sang des Martirs est une semence qui produit des Cretiens.*

La persecution de Diocletien & de Maximien a esté la plus cruele en Afrique aussi bien qu'aux autres pays de l'Empire. Anulin dans la Province Proconsulaire, & Florus dans la Numidie, n'oublierent rien de ce qu'ils pouvoient faire pour pervertir les Cretiens. Un des principaux moyens dont les Magistrats se servoient pour corrompre les Cretiens, estoit d'exiger d'eux de livrer les livres Saints, les vases sacrez, & les autres ornemens de l'Eglise. Ceux qui les livrerent furent appelez *Traditeurs*. Quelques uns passant dans une extremité oposée, déclaroient publiquement qu'ils avoient les livres sacrez, mais qu'ils ne vouloient pas les livrer. D'autres plus religieux que les premiers, & plus prudens que les derniers, cachaient les livres sans déclarer qu'ils les avoient, & estant pris & interogez, mouroient plutôt que de les livrer. Mensurius Archevêque de Cartage garda cette conduite. Il cacha les livres sacrez, & mit à la place dans l'Eglise *des livres d'Heretiques* que les persecuteurs

verent au lieu des livres sacrez. Le Pri-
 de Numidie Second Evêque de Tigi-
 se vanta d'avoir esté plus genereux, en
 arant qu'il avoit les livres sacrez, &
 ne les livreroit pas : mais Purpurius de
 late lui reprocha de ne s'être tiré d'affai-
 qu'en livrant les livres sacrez, ou en do-
 t ordre qu'ils fussent livrez. Paul Evê-
 de Cirte & son Diacre Silvain, livre-
 les livres & les ornemens. Les Confes-
 de la Ville d'Abitine ayant esté ame-
 prisonniers à Cartage, Mensurius ordon-
 son Archidiacre Cecilien d'empêcher
 les Cretiens ne vinssent en foule à la
 on, de crainte que cela n'aigrît les
 ens contre les Cretiens. C'est apa-
 ment là l'origine de la calomnie que les
 satistes debiterent dans la suite contre
 ilien, Qu' il avoit empêché qu'on ne
 ât à boire & à manger aux Martirs qui
 ient en prison. Ils acuserent Felix
 ptonge qui ordonna Cecilien, d'avoir
 né aux Payens les livres sacrez. Mais il
 ustifié par la suite que cette acufation
 it fausse, & qu'Ingentius avoit falsifié
 letre du Magistrat d'Aptonge pour le fai-
 roire, estant fâché contre Felix parce
 avoit excommunié l'Evêque d'Utique
 ami.

a presécution estant un peu relâchée,
 ou douze Evêques de Numidie s'assem-
 ent à Cirte dans la maison d'Urbain Do-
 le 5. Mars de l'an 305. Second de

Tigise Primat de Numidie présida à ce Synode, & acusa la plupart des Evêques d'avoir esté Traditeurs: mais voyant qu'ils se preparoient à l'acuser à leur tour, il laissa leur jugement à Dieu, & les fit asseoir comme Juges dans le Concile. Ils ordonnerent en suite Silvain, qui avoit esté Traditeur, Evêque de Cirte en la place de Paul, malgré l'oposition du Clergé & des notables de la Ville.

Quoi que Mensurius de Cartage & Second de Tigise ne fussent pas bien ensemble, il n'y eut pas néanmoins de schisme déclaré entr'eux du vivant de Mensurius: mais après sa mort l'ordination de Majorin que les Evêques de Numidie oposerent à Cecilien qui avoit esté le premier ordonné Evêque de Cartage, divisa premierement l'Eglise de cette Ville, & en suite toutes les Eglises d'Afrique. Optat décrit éloquemment les causes & l'origine de ce Schisme. Lucille femme puissante estoit irritée contre Cecilien, parce qu'il l'avoit reprise de ce qu'elle baisoit tous les matins l'os d'un prétendu Martir, avant mesme que de recevoir le pain & le vin spirituel de l'Eucaristie. Un Diacre nommé Felix, aculé d'avoir fait un libelle difamatoire contre l'Empereur, fut mandé à la Cour. S'estant caché, Mensurius reçut ordre de l'envoyer ou de venir lui-mesme. En partant, il laissa les vases d'or & d'argent de l'Eglise de Cartage en *depôt à des vieillars*, en ayant fait un me-
moire

moire qu'il confia à une vieille femme pour le doner à son Successeur au cas qu'il mourût dans le voyage, comme il ariva. Bot-tus & Celestius qui estoient deux hommes riches, voulant se faire ordoner Evêques de Cartage, firent venir les Evêques voi-sins de cette Ville, sans y apeler ceux de Numidie, croyant venir par là plus facile-ment à bout de leur dessein : mais ils se tromperent. Cecilien fut élu par le peu-ple, & ordoné par Felix d'Aptonge. Le memoire des vases & des ornemens de l'E-glise de Cartage fut remis entre ses mains. Les vieillars qui s'en estoient emparez, de-vent d'estre contraints de les rendre, se se-parerent de la comunion de Cecilien. Bo-tus & Celestius mécontens qu'on le leur préferé, en firent de même. Lucil-ie de Cecilien se separa avec tous ceux qui dépendoient d'elle. C'est ainsi, que ce Schisme fut enfanté par une femme, nourri par l'ambi-tion de plusieurs personnes, & affermi par l'a-utorité des vieillars. Tout ceci ariva après l'arrivée à l'Eglise d'Afrique par les ordres de Maximien, c'est-à-dire en l'an 310. après la mort de Maximien

Maximien vint à Cartage avec 70. Evêques entre lesquels il y avoit plu-sieurs de Numidie, croyant qu'il estoit juste

qu'un Primat fût ordonné par l'autre Primat. Ayant trouvé Cecilien ordonné & reconnu par tout le Clergé & par tout le peuple, à l'exception de ceux dont je viens de parler, ils ne purent en'rer dans l'Eglise, & se retirerent chez les ennemis de Cecilien qui les reçurent à bras ouverts. Ces Evêques s'estant assemblez dans une maison particuliere, citerent Cecilien, le condannerent quoi qu'absent, & ordonnerent Evêque de Cartage Majorin domestique de Lucille à la sollicitation de cette femme qui leur donna de l'argent pour faire ce choix. Ils écrivirent une lettre Sinodale contre Cecilien. Mais malgré leur jugement, Cecilien demeura en possession de son Siege, & uni de comunion avec toutes les autres Eglises. L'Empereur Constantin lui ayant écrit come au legitime Evêque de Cartage, ceux du parti de Majorin presenterent une Requête à cet Empereur qu'ils donerent à Anulin Proconsul d'Afrique, par laquelle ils acusoient Cecilien de plusieurs crimes, & lui demandoient en même tems par une autre supplique, qu'il leur donât pour Juges des Evêques des Gaules. L'Empereur ayant reçu leurs Requetes, nomma Marin d'Arles, Reticus d'Autun & Maternus de Cologne pour juger cette affaire avec le Pape Miltiade. Ces Juges s'estant rendus à Rome y tinrent un Sinode avec quinze Evêques d'Italie l'an 313. au Mois d'Octobre, dans lequel ils examinerent la cause
de

Cecilien. La chose fut agitée pendant six jours. Le premier jour il ne fut rien décidé sur l'affaire de Cecilien, parce que ses confrères ne produisirent pas leurs témoins, mais ils promirent de le faire. Le second jour Donat de Cases-noires, il fut convaincu d'avoir commencé le Schisme à Carthage pendant que Cecilien estoit encore Archidiacon. Le troisieme jour d'avoir rebatisé & d'avoir imposé les mains sur des Evêques qui estoient tombez. Le second jour on agita ce qui regardoit le Concile de 70. Evêques de Numidie, & ce qu'on aleguoit contre l'Ordination de Cecilien. Enfin le troisieme jour Cecilien fut déclaré innocent, & Donat condanné par le suffrage de tous les Juges. On ne prononça rien contre les autres Evêques, & on leur donna la liberté de demeurer dans leur dignité s'ils vouloient rentrer dans l'unité, en sorte que dans les lieux où il y avoit des Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui de Cecilien, celui des deux qui estoit le premier ordonné, resteroit en possession.

Les Donatistes ne voulant pas s'en tenir au jugement, s'adresserent encore à l'Empereur Constantin pour lui demander un nouveau jugement. Constantin fit examiner la cause de Felix qui avoit ordonné Cecilien, pardevant le Proconsul d'Afrique. Il demeura constant par la déposition des témoins qu'il estoit innocent du crime dont il estoit aculé. Il convoqua ensuite

un Concile à Arles, qui fut tenu l'an 314. au mois d'Août. M. du Pin fait voir qu'il ne fut composé que de 34. Evêques, ou environ. L'acusé & les acufateurs y furent entendus, & le jugement du Concile de Rome, confirmé. Les Donatistes apelerent encore de ce jugement à l'Empereur, qui détesta leur obstination & refusa d'abord de conoitre de cette cause; mais enfin vaincu par leurs importunitéz & pour rendre la paix à l'Eglise, il donna son jugement, par lequel il declara Cecilien innocent, & les Donatistes des calomniateurs.

Majorin estant mort, Donat de Cartage, diferent de celui de Cafesnoires, lui succeda, & se fit chef de cette faction qui prit de lui le nom de Donatistes. L'Emp. Constantin fit des Loix tres severes contre eux, & ensuite se relâcha de sa severité. Les Donatistes envoyerent quelques perfonnes à Rome pour y avoir des Evêques. Ces Evêques n'avoient point d'Eglise, & s'assembloient sous une montagne, d'où ils furent apelés à Rome *Campites & Montiens*. Les Successeurs de Constantin, à l'exception de Julien l'Apostat, firent des Loix contre les Donatistes, & firent reprimer l'audace de leurs Circumcellions par des Officiers. Leontius, Ursacius, Paul & Macaire sont ceux qui se sont le plus signalez contre eux. La Secte des Donatistes se divisa en deux partis, savoir les Maximianistes, & les Primianistes. Saint Augustin a combatu long-

tems contre les Donatistes avec succès. La Conference de Cartage de l'an 411. a achevé de les abatre. Elle a esté suivie de plusieurs Loix des Empereurs contre cette Secte. Sous la domination des Vandales ils ont eu le mesme sort que les Catholiques. Il en est resté néanmoins jusqu'au tems de Saint Gregoire le Grand. Voila le sommaire de l'histoire des Donatistes.

M. du Pin a joint à l'Histoire des Donatistes une Geografie sacrée d'Afrique, ou une Notice des Evêchez de ce Pays-là. C'est la partie du monde où les Evêchez ont esté en plus grand nombre, & où les Sieges soient moins connus. M. du Pin estant apliqué après Charles de S. Paul, Benenius, M. Baluse & le P. Ruinart à recueillir cette matiere, l'a traitée avec toute l'exactitude que l'on peut desirer. Il se souhaiter qu'on traitât de la mesme de les autres Parties du monde: Nous avons une Geografie Sacrée complete & plus exacte que celle de Charles de

M. du Pin comence par faire une description generale de l'Afrique. Ce nom se prend en trois manieres. 1. Pour la troisieme partie du monde separée de l'Asie par le Nil, ou par les embouchures du Nil environnée par tout de la mer. 2. Pour ce qu'on apeloit le Diocese d'Afrique qui est de l'Egipte, qui s'étend le long de la mer depuis l'Ocean Atlantique, jus-

qu'à l'extrémité de la grande Sirte. 3. Ce nom se prend pour la seule Province Proconsulaire dont Cartage estoit la Metropole. L'Afrique se prend ici dans le second sens. Elle a esté divisée anciennement en deux Mauritanies, la Numidie & la Zengitane ou l'Afrique. Celle-ci a depuis esté divisée en trois; la Province Proconsulaire, la Bizacene, & la Tripolitaine: de sorte que du tems de l'Empereur Theodose il y avoit six Provinces en Afrique; la Province Proconsulaire, la Numidie, la Bizacene, la Tripolitaine, la Mauritanie Sitifienne & la Mauritanie Cefarienne: la Mauritanie Tingitane ayant esté jointe à l'Espagne pour le Civil, mais non pour l'Ecclesiastique. L'Eglise a suivi la mesme division. La Mauritanie Sitifienne a fait une Province Ecclesiastique separée des autres avant l'an 397. Chaque Province avoit son Primat (c'est ainsi qu'ils apeloient en Afrique les Metropolitains) & cette dignité n'estoit pas annexée come par tout ailleurs à la Metropole civile, mais à l'antiquité de l'Episcopat. Le plus ancien Evêque de la Province estoit toujours le Primat. M. du Pin le prouve partant d'exemples que l'on n'en peut douter. Il faut excepter de cette loi l'Evêque de Cartage, qui non seulement estoit le Primat fixe & certain de la Province Proconsulaire; mais come le Patriarche de toute l'Afrique, sur laquelle avoit des prerogatives & des privileges,

même u
décrit l'
ces Pro
tres pe
nombr
d'estab
sider
dans
quel
de
qu
br
le
C
I
s

une autorité particulière. M. du Pin
 l'étendue, & marque les bornes de
 provinces, qui estoient tres fertiles &
 peuplées. Il y avoit un tres grand
 d'Evêchez, parce qu'il y en avoit
 blis non seulement dans des villes con-
 bles, mais encore dans des bourgs,
 des villages, dans des châteaux, &
 uefois dans des terres. On y en érigeoit
 nouveaux assez facilement; c'est pour-
 ne faut pas s'estonner de ce grand nom-
 Evêchez qu'il y avoit en Afrique. Dés
 ns de saint Ciprien on trouve dans un
 ile de la Province Proconsulaire & de
 idie sur la rebatization 70. Evêques.
 Donat Prédecesseur de saint Ciprien
 t heretique de la Colonie de Lam-
 avoit esté condané dans un Concile
 o. Evêques. On compte dans la
 rence de Cartage 470. Evêchez en
 ue, & 458. dans la Notice des Evê-
 'Afrique exilés sous Hunnéric. A-
 ue Justinien eut recouvré l'Afrique
 Vandales, l'Eglise y fut restablie dans
 e qu'elle estoit auparavant, & le
 des Evêques y estoit encore fort
 Mais que l'on a les souscriptions de
 ques de la Province Proconsulaire
 la Bizacene aposées à deux lettres
 s dans le Concile de Latran sous
 Martin I. Mais depuis que les
 eurent chassé les Romains d'A-
 l'Eglise y fut reduite dans un si pi-

royable estat que du tems du Pape Gregoire VII. il n'y avoit pas trois Evêques dans toute l'Afrique.

Pour revenir à ces tems heureux de l'Eglise d'Afrique, M. du Pin a trouvé les noms de 690. Evêchez d'Afrique. De ce nombre il n'y en a que 178. dont il n'a assigné pas la Province, & il y en a 257. de places dans la Carte. Il a découvert dans ses notes plusieurs bevuës de Charles de saint Paul & des autres Geografes. Avant que de rapporter sa Notice, il fait une description de la situation de l'ancienne Ville de Cartage à present entierement destruite, & fait l'Histoire des Evêques qui ont gouverné cette Ville.

La Carte du Sr. de l'Isle qu'il y a jointe, est belle & exacte. L'Afrique y est représentée selon les dernieres observations. L'ancienne division des Provinces y est observée. Les villes Episcopales dont on n'a pû savoir la situation y sont marquées, & celle de quantité d'autres villes & lieux qui ont servi à les placer. Les Metropoles civiles y sont écrites en plus gros caracteres. Les lieux où l'on a tenu des Conciles y sont indiquez par une estoile. Enfin M. de l'Isle a pris toutes les precautions possibles pour la rendre correcte & exacte, & la plus parfaite qu'il a pû.

Recueil de différentes pieces pour l'establissement de deux Seminaires fait dans le Diocese de Reims, l'un à Reims, l'autre à Sedan par Monseigneur Charles Maurice le Tellier Archevêque Duc de Reims, premier Pair de France, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Proviseur de Sorbonne &c. In 4.^{to} à Paris chez François Muguet, rue de la Harpe. 1700.

Ce Recueil a esté imprimé par ordre de M. l'Archevêque de Reims, à la priere de le Clergé assemblé cette année à saint Germain en Laye lui en a faite, dans la confiance qu'il seroit d'une grande utilité à les Dioceses du Royaume.

Dès l'année 1567. M. le Cardinal Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, à son retour du Concile de Trente fonda un petit Seminaire dans cette Ville pour l'instruction de quelques jeunes gens. Mais parce que ce Seminaire n'estoit pas suffisant pour les Ordres, M. l'Archevêque de Reims a eu recours à sa Majesté, qui par ses Letres patentes du mois de Juin 1676. lui a permis d'establir un petit Seminaire dans la Ville de Sedan, pour y instituer les Ecclesiastiques selon son Diocese en la maniere prescrite par les saints Decrets; & pour faciliter l'execution de ce Seminaire, lui a permis d'employer tous les moyens portez par les Ordonnances par l'unio

JOURNAL

n, ou de plusieurs Benefices jusques à la
ne de dix mille livres de revenu anuel, à
condition que les obligations, & les charges
de ces Benefices seront aquitées par le Se-
minaire.

De plus il est permis par les mesmes lettres
à M. l'Archevêque de Reims, d'imposer
annuellement sur tous les Benefices de son
Diocese, autres que les Cures, la somme de
trois mille livres par an, à condition que l'im-
position cessera, aussi-tôt que ces unions,
& annexes de Benefices, qui peuvent estre
faites au Seminaire jusques à la somme de dix
mille livres de rente, il y en aura pour la so-
me de trois mille livres par an. Ces lettres fu-
rent registrées au Parlement de Paris le 17.
Août 1676.

Les pieces qui suivent concernent l'union
de plusieurs petis Benefices simples au Se-
minaire de Reims, & sont des Requestes
du Superieur du Seminaire & du Promo-
teur de l'Archevêché, des Decrets de M.
l'Archevêque de Reims, des Arrests du
Parlement, & des Letres patentes du Roi
pour confirmation de l'union.

M. l'Archevêque de Reims a pareillement
obtenu de Sa Majesté des Letres patentes du
7. Septembre 1681. par lesquelles il paroît
que par Arrest du Conseil du 9. Juillet pre-
cedent, il avoit esté ordonné que le Colege
& Academie de ceux de la R. P. R. de Se-
dan demeureroit esteint, & supprimé pour
toujours. Par les mêmes lettres, il est or-
donné

donné
livres en pa
gnées sur
Chambre
des Profes
Sedan, i
de Sedan
ployées fi
que de Re
ques qui
Curé de
Par d
1685. i
regitr
jour,
de q
de S
l
par
P
d
f
l

doné que de la somme de quatre mille cinq cent livres employée dans l'estat des charges assignées sur les Domaines du ressort de la Chambre des Comptes de Mets, sous le nom des Professeurs & autres de la R. P. R. de Sedan, il soit payé au Curé de la Paroisse de Sedan trois mille livres pour estre employées suivant les ordres de M. l'Archevêque de Reims à la subsistance des Ecclésiastiques qui seront elevez sous la conduite du Curé de S. Laurent.

Par d'autres Lettres patentes du 13. Mars 1685. il est ordonné au Parlement de Mets de regitrer un Arrest du Conseil du mesme jour, portant attribution d'une autre somme de quinze cent livres par an au Seminaire de Sedan.

Il y a dans ce Recueil d'autres Lettres patentes pour l'establissement des Filles de l'Enfant JESUS, employées à l'instruction de la jeunesse; & d'autres pour l'establissement des Filles de la propagation de la foi, avec les Arrests d'enregistrement, les procès verbaux, & les autres actes necessaires.

Extrait d'une Lettre de M. de Vallemont Docteur en Teologie, à un Curieux de ses amis; sur un Panache de mer.

J'ai trouvé une chose qui doneroit bien du lustre à votre Cabinet, où vous avez ramassé

DES SERRES
il y a sous les eaux de cette mer
d'arbres qui fleurissent & ont
es fruits, comme si la nature vouloit
sédouire par ces vegetations
de ce qu'elle ne nous produit rien d'au-
tres seches, & steriles de l'Arabie Des-
Il y a dans cette mer, dit l'Ante, sur
les lauziers, & des oliviers. Le l'antre
est grain, & l'autre est de change d'
Miran est la mer rubis, & l'autre est
maxime, & d'ivoire se trouvent barri-
er des Indes d'Occident ne renferme
oins de merveilles sous les eaux. La
ation que j'ai vûe chez M. Ligorio
une belle & agreable demonstration
vegetation est une espece de plante
e, toute plate, estendue en forme
tail, percée à jour comme un crible, &
est curieux nomment de l'Arabie de mer,
Palme marine. Ces Palmes croissent
dans la mer de l'Amérique, & s'ele-
e long des rochers, où ils ont leur ra-
Leurs branches sont dissuétres deli-
ent, en forme de point coupé; on
dit Clafus, comme un illet, ou un rete
indre des vallées. & des coteaux

massé tant de curiositez rares, & dignes du Cabinet d'un grand Prince.

On me mena, il y a quelques jours, chez M. Lignon le jeune, pour y voir une grande quantité de plantes, de graines, de fleurs, & de fruits des Indes Occidentales. M. Lignon conoist à merveille les plantes de ce pays-là; & il en fait mesme tres-bien la culture, qui est une sorte de merite assez singuliere, & qu'on ne peut aquerir, quelque talent que l'on ait pour ce genre d'estude, qu'en demeurant, come il a fait, plusieurs anées parmi les Americains. Il a fait deux voyages à l'Amérique pour le Roi; & toutes les deux fois qu'il en est revenu, il a rapporté de tout ce que la nature y produit de plus rare, & de plus curieux en fait de plantes. Je trouvai chez lui une chose, dont je fus fort frappé: c'est une vegetation tres-curieuse par son extraordinaire grandeur, & qui s'est formée au fond de la mer. Je me souvins en la voyant de ce que Pline dit de la mer rouge, & de la mer des Indes d'Orient. Il assure sur les relations qu'il en avoit vûës, qu'il y a au fond de ces mers de vastes forêts de plantes tres-grandes, & sans nombre. *Mare rubrum, & totus Orientis Oceanus refertus est sylvis. Hist. nat. lib. XIII. cap. 25.* Il remarque ensuite fort curieusement que, pendant qu'il y a aux environs de la mer rouge des solitudes afreuses, sans plantes, & sans arbres, si on en excepte une espece d'épine, qu'on ne trouve que de loïn

sous les eaux de cette mer des
 s qui fleurissent , & qui por-
 s ; come si la nature vouloit
 sager par ces vegetations mari-
 qu'elle ne nous produit rien dans
 seches, & steriles de l'Arabie De-
 y a dans cette mer, dit Plinc, sur
 riers, & des oliviers. Le laurier y
 uns, & l'olivier y est chargé d'o-
 rum est in mari rubro sylvas vivere ;
 rimè , & olivam ferentem baccas.
 s Indes d'Occident ne renferme
 de merveilles sous ses eaux. La
 que j'ai vûë chez M. Lignon ,
 belle & agreable démonstration.
 station est une espee de plante
 oute plate , estenduë en forme
 percée à jour come un crible , &
 ieux notment un *Panache de mer*,
 re marine. Ces Panaches crois-
 la mer de l'Amerique , & s'éle-
 g des rochers, où ils ont leur ra-
 rs branches sont tissuës tres-deli-
 en forme de point coupé ; ou
 lusius, come un filet, ou un rets
 des poissons , & des oiseaux.
 ise de cette admirable contextu-
 savant home nome cette plan-
Retiformis. Ce lacis si délicat
 dans le milieu des branches, par
 de carde, ou de côte, qui sort
 & qui se termine vers le haut de
 où cette espee de nerf se
 perd

LE JOURNAL DE

Livre Nouveau

— comme au même confonnis dans le d'la
— ... de l'aveuglement de l'homme
— ... de la même, pour être de
— ... de se dispenser de
— ... à Paris
— ... rue S. Jacques, etc.



XL.

JOURNAL
ES SAVANS,

Du Lundy 6. Decembre. M. DCC.

*Ita sacra Facultatis Theologiae Parisiensis
a in propositiones excerptas ex iuris, quibus
in hac est inscriptio, Nouveaux Memoires
sur l'Etat present de la Chine. Histoire de
l'Edit de l'Empereur de la Chine. Lettre des
ceremonies de la Chine. In 4. O no 12. 2
Paris chez Louis Joffe, rue S. Jacques.
700.*

Livre Nouveau.

L'Homme du Monde confondu dans le delai de sa conversion; ou l'aveuglement de l'homme dans la vie du monde pour servir de motif à se convertir & se disposer au Jubilé. Un Volume in douze. à Paris chez Nicolas Pepie, rue S. Jacques. 1700.



DES SAVAN

Du Lundy 6. Decembre. M. DCC

www.libtool.com.cn
sur *sacra* *Facultatis* *Theologiae* *Paris*
ite *in* *propositiones* *excerptas* *ex* *libris*,
hac *est* *inscriptio*, *Nouveaux* *Mé*
l'Etat *présent* *de* *la* *Chine*. *Histe*
dit *de* *l'Empereur* *de* *la* *Chine*. *Les*
émonies *de* *la* *Chine*. *In* *4.* *Et* *in*
is *chez* *Louis* *Josse*, *ruë* *S.* *Ja*

contestation qui est penda
ne entre les Jesuites & les
sionnaires de la Chine, tou
ue les Chinois rendent à
leurs Ancêtres, semble
tion à la Censure que vic
orbone. Il y a quelques
perieur & les Directeurs
es Missions Etrangères d
ils adresserent au Pape e
il dernier, lui déferere

propositions semblables à celles qui sont censurées & extraites des mesmes Livres.

Le premier jour du mois de Juillet M. Salomon Prioux, Docteur en Teologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Societé de Sorbone, l'un des Directeurs des Missions Etrangères, déclara en son nom & come membre de la Faculté, *Les Nouveaux Memoires sur l'estat present de la Chine, imprimez à Paris chez Jean Anisson en 1696. & en 1697. L'Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine, imprimée par le mesme Jean Anisson en 1698. La lettre sur les Ceremonies de la Chine, imprimée à Liege chez Daniel Momnal en 1700.* & déclara qu'il y avoit dans ces livres des propositions qui meritoient d'estre censurées. Le Syndic de la Faculté qu'il avoit, suivant l'usage, averti auparavant de la proposition qu'il devoit faire, déclara qu'il ne s'y oposoit point, & demanda que l'on choisist des Deputez pour lire & examiner les livres d'entre eux, qui en feroient leur raport à la Faculté. L'assemblée nomma huit Deputez, savoir Mess. Boileau Chanoine de la sainte Chapelle & Vuitasse Professeur en Teologie, de la Maison & Societé de Sorbone, Mess. le Feuvre & le Breton Professeurs en Teologie de la Maison & Societé de Navarre, Mess. Roulland Prévôt de la Catedral de Reims, & du Pin

Profess
let Car
Mess.

partici
ayant
extrai
porté
quali
prop

L
l'anc
cult
put
d'e

av

M

So

co

d

F

E

:

Pro.

Leffeur Royal en Philosophie, & les PP. Mar-
 Carme & Rocheblanche Cordelier. Ces
 F. s'estant assemblez plusieurs fois en
 iculier dans la maison de la Faculté, &
 ont examiné les livres en question, en ont
 fait plusieurs propositions qu'ils ont ra-
 portées à cinq articles, & y ont joint les
 qualifications qu'ils ont tous jugé que ces
 propositions meritoient.

Le 2. jour du mois d'Août M. Boileau
 cien des Deputez fit son raport à la Fa-
 culé des propositions extraites par les De-
 putez des livres qu'on les avoit chargez
 d'examiner, & des qualifications qu'ils
 ont jugé qu'elles meritoient. M. du
 Docteur de la Maison & Societé de
 Rome, forma une proposition verbale à la
 conclusion du mois précédent, sur ce fon-
 dement, que l'affaire ayant esté déter-
 minée par Mess. des Missions étrangères, la
 Faculté devoit par respect pour le saint
 Siège, s'abstenir d'en connoître. Il reite-
 ra cette proposition le lendemain, & la fit si-
 gner à l'assemblée par deux Notaires.
 La Faculté qui en semblables rencon-
 tres a jugé plusieurs fois de causes portées
 au Tribunal du Siege de Rome, à qui les
 autres ont eux-mêmes renvoyé des causes
 pendantes devant eux; qui a toujours eu droit
 d'ité en possession de donner son avis doctri-
 nal sur les livres & sur les propositions qui
 concernent la Religion, & qui y a esté
 tenuë, mesme à l'égard des causes
 1700. K k dont

dont le saint Siege auroit déjà pris conoissance par arrest du Parlement rendu en l'année 1658. à l'ocasion de la censure de l'*Apologie pour les Casuistes*, ne jugea pas l'oposition de M. du Mas bien fondée; d'autant plus que quoi que dans la lettre des Superieurs des Missions étrangères on eût déferé quelques propositions au Pape, le saint Siege n'en avoit point encore pris conoissance ni retenu la cause. Elle ordonna que sans avoir égard à l'oposition de M. du Mas, l'indicible de ces propositions seroit imprimé sans les qualifications de la Censure, qu'il seroit distribué à tous les Docteurs, & qu'il y'auroit une assemblée le 17. jour d'Août pour comencer à delibérer sur ce sujet.

Les propositions sur lesquelles la Faculté avoit à delibérer, se raportent à cinq articles.

Le premier contient cette proposition: *Le peuple de la Chine a conservé près de deux mil ans la conoissance du veritable Dieu, & l'a honoré d'une maniere qui peut servir d'exemple & d'instruction mesme aux Chretiens.* Memoires de la Chine Tome 2. p. 141. de la 1. Edition & 114. de la troisieme.

Le second cette autre proposition. *Si la Judée a eu l'avantage de consacrer (un Temple à Dieu) plus riche & plus magnifique, sanctifié mesme par la presence & par les prieres du Redempteur, ce n'est pas une petite gloire à la Chine d'avoir sacrifié au*
Crea-

est dans le plus ancien Temple de l'U-

Ibid. p. 134. & 135. de la pre-

Edition & 109. de la troisième.

troisième contient un grand nom-

bre de propositions qui peuvent se re-

porter à celle-ci: *Que la pureté de la Mo-*

la sainteté des mœurs, la foi, le culte

à Dieu intérieur & extérieur, les Prê-

tres sacrifices, des Saints, des hommes

de Dieu, des miracles, l'esprit de la

raison, la charité la plus pure qui est la

raison & le caractère de la Religion, &

voilà, dit l'Auteur l'Esprit de Dieu

révéler autrefois chez les Chinois pen-

deux mille ans & plus.

quatrième contient cette proposi-

Quoi qu'il en soit dans la sage di-

vision de graces que la Providence divine a

répandues parmi les nations de la terre, la Chine

est sujette de se plaindre, puis qu'il n'y en

est aucune qui en ait été plus constamment sa-

visée. Memoires de la Chine Tom. 2.

7. & 148. de la première Edition &

de la troisième.

cinquième cette autre proposition.

Il ne faut pas que sa Majesté

françoise) regardât la Religion Chrétiene co-

me Religion étrangère, puis qu'elle estoit

la même dans ses principes & dans ses points

essentiels, que l'ancienne Religion dont les

premiers Empereurs de la Chine

ont fait profession, adorant le même Dieu

que les Chrétiens adorent, & le reconnoissant

pour le même.

aussi bien qu'eux pour le Seigneur du ciel & de la terre. Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine livre 2. p. 104.

Toutes ces propositions se peuvent réduire à celle-ci. Que le peuple de la Chine a conservé la vraie Religion & la vraie Foi plus de deux mil ans, c'est à dire depuis Noé jusqu'à quelque siècle près de J. C. car les Auteurs de ce Système font continuer la vraie Religion à la Chine jusqu'au tems de J. C.

Les délibérations de la Faculté sur ces propositions ont comencé le 17. d'Août. On y entendit ceux des Deputez qui voulurent parler pour instruire la Faculté. En suite la chose fut mise en délibération. Il s'est tenu trente assemblées sur ce sujet, dans lesquelles cent soixante Docteurs ont opiné, & plusieurs d'entr'eux avec beaucoup d'éloquence & d'érudition; cent quatorze ont esté pour la Censure, desquels il y en a eu cent six qui ont admis toutes les qualifications rapportées par les Deputez, auxquelles plus de quarante cinq ont ajouté sur la dernière proposition, qu'elle introduisoit le Deïsme: Huit ont retranché quelques unes des qualifications des Deputez: Les quarante six autres ont esté d'avis qu'il falloit s'abstenir de faire une Censure, & attendre le jugement de Rome.

La Censure des propositions a esté concluë le 18. jour d'Octobre suivant les qualifications des Deputez.

La
rée c
ronée
ne.

L

L

se,

la

ver

ren

Ch

ro

la

I

:

I

:

I

:

I

:

I

:

I

:

I

:

premiere proposition a esté censurée *fausse, temeraire, scandaleuse, & injurieuse à la sainte Religion Cretienne*

deuxieme come *fausse & temeraire.*

troisieme de la troisieme come *fausse, scandaleuse, impie, contraire à la Foy & heretique; qui rend inutile la passion & la Mort de Jesus-*

quatrieme come *fausse, temeraire, & contraire à la parole de Dieu.*

cinquieme come *fausse, temeraire, & erronée.*

La Censure a esté reluë & confirmée de main sans aucune opposition, & imprimée par ordre de la Faculté. Pour de la conclusion le Pere Charles de la Compagnie de Jesus, Prêtre de la Compagnie de Jesus, faisant charge des affaires des Missions de ladite Compagnie à la Chine, sous son nom, que come se faisant au nom du Pere Louis le Comte de la Compagnie, fit signifier un acte public de la Faculté, par lequel il se déclara & le Pere le Comte Auteurs des fautes qu'ils avoient fait imprimer, & il pretend de voir arrester la Censure au cas que la Faculté vint à passer une protestation de nullité de tout ce qui est dessus dit: & se fera.

La Faculté avoit épargné les noms des Auteurs

teurs des livres censurez. Par cet acte, qui a depuis esté imprimé, le Pere le Gobien a fait conoistre que l'Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine estoit son ouvrage, & que l'Auteur des nouveaux Memoires de la Chine & de la lettre sur les Ceremonies de la Chine estoit le Pere le Comte. C'est le seul effet qu'a produit cette protestation; car elle a esté méprisée en Sorbone comme un acte informe, & qui ne devoit point arrester la conclusion de l'affaire.

Methodes pour la mesure des surfaces, la dimension des Solides, leurs centres de pesanteur, de percussion & d'oscillation. Par l'application du calcul Integral. Par M. Carré, de l'Academie Royale des Sciences. In 4. à Paris chez Jean Boudot, rue S. Jaques. 1700.

NOus sommes à la fin d'un siècle qui a esté fécond en nouvelles découvertes, & il est certain que l'on a fait plus de progrès dans la Philosophie & dans les Mathématiques pendant l'espace de soixante années que depuis le commencement du Monde. Il semble que tout cela estoit réservé pour mettre le comble à la gloire du plus grand des Rois de l'Univers, puis que son regne n'est pas glorieux seulement par ses actions heroïques & par la multitude de ses conquêtes, mais aussi par l'avancement des sciences & des arts qui est dû aux bienfaits dont
fa

été a favorisé les gens de lettres. Encore un témoignage authentique dans au Reglement qui vient d'estre ordonné pour l'Academie Royale des Sciences celebre par les Savans de diferentes Nations qui la composent , & par le grand nombre d'ouvrages qu'ils ont publié , qu'elle est regardée dans toutes les parties du Monde come un Tribunal que les Philosophes & les Matematiciens peuvent recourir pour juge de leurs découvertes.

Un ouvrage dont on va donner quelque idée a esté composé par un des membres de cette illustre assemblée. C'est l'application d'un Calcul nouveau qu'on apele *Integral* dont on est redevable aux celebres Messieurs Leibnitz & Newton qui sont aussi de cette Academie pour quarrer les espaces , mesurer les courbes , & pour trouver les centres de gravité , de percussion & d'oscillation. On a toujours regardé cette matiere come une des plus sublimes des Matematiques , & sur ce point de savans Geometres ont déjà travaillé comme il s'en faut bien que la methode que les Auteurs se sont servis n'approche de la perfection , de la fecondité & de la generalité que l'on employe ici , il n'y a pas lieu de s'estonner si l'on s'y est appliqué de si peu de gens. L'Auteur dit mesme que ce n'est que l'essai de ce Calcul , quoi qu'il resolve ordinairement un grand nombre de problèmes qui ont passé pour difficiles.

Cette Methode consiste à trouver par une seule

eule operation de calcul la somme infinie des
 parties, dont on conçoit qu'une quantité
 est composée: car come l'étendue est divi-
 sible à l'infini, l'on peut considerer une
 grandeur composée d'une infinité de parties,
 par exemple la ligne composée d'une infi-
 nité de points, la surface d'une infinité de
 lignes, le solide d'une infinité de surfaces.
 Ainsi s'estant proposé de trouver la valeur
 d'une figure plane ou solide, on prend à vo-
 lonté une de ses parties infiniment petites,
 que l'on apele *diferentielle*, ou *clement*, &
 l'ayant exprimée en termes analitiques, &
 fait quelques substitutions afin que les ca-
 racteres qui expriment cette *diferentielle*
 soient de mesme espece, on done une re-
 gle generale pour trouver tout d'un coup
 la somme infinie de ces *diferentielles* ou *élé-
 mens*, ou ce qui est la mesme chose, la
 valeur de la figure proposée. Cette regle
 peut servir dans beaucoup de cas; mais
 l'Auteur avouë qu'il y en a une infinité d'au-
 tres où elle n'est pas suffisante, & il assure
 que si l'on pouvoit trouver des regles gene-
 rales de ce Calcul, on n'auroit plus rien à
 desirer dans la Geometrie.

Cet ouvrage est divisé en quatre Sections
 On done dans la premiere la mesure de quel-
 ques espaces. On comence d'abord par les
 plus simples, afin d'acoutumer ceux qui
 sont encore qu'initiez dans les principes
 l'Analise à un Calcul dont on ne sauroit
 assez admirer la beauté, puis qu'il a

ge & ren-
 truse.
 des espa-
 come le
 rales or-
 & para-
 les Co-
 derni-
 mais
 dépe-
 bole
 D
 Cal-
 ge
 &
 co-
 f

nd facile la Geometrie la plus ab-
 On passe en suite à la quadrature
 ces bornez par des lignes courbes,
 paraboles, les hiperboles, les spi-
 linaires, les spirales logarithmiques
 oliqués, la Cicloïde, la Cissoïde,
 choïdes, & plusieurs autres. Ces
 ne se quarrent pas immediatement,
 fait voir coment leur quadrature
 de celle du cercle ou de l'hiper-

la seconde Section on aplique l'e-
 ntegral à la mesure des solides en-
 par le mouvement de ces espaces,
 nous dit que quoi que l'on puisse
 ir la formation des solides de plu-
 manieres, on n'en considere qu'une
 plus simple, & la plus facile,
 celle de la revolution d'un plan
 que autour d'une ligne que l'on
 come l'axe du solide qui en sera

Cette maniere d'engendrer les
 sert beaucoup pour l'intelligence
 metode dont on se sert.

done dans la troisieme une regle
 pour les centres de pesanteur; &
 que le centre de pesanteur d'une
 quelconque plane ou solide, est un
 dans lequel on considere que le poids
 es les petites parties qui la compo-
 tellement reuni, que si on la sou-
 va suspendoit par ce point, elle de-
 it immobile & en équilibre, en for-

te que toutes ses parties seroient dans des distances de ce point reciproquement proportionnelles à leurs masses ; & l'on fait que c'est le premier principe de Mécanique pour mettre des poids en équilibre. La regle est qu'il faut prendre la somme des momens des petites parties pesantes de la figure qui est le produit de ces parties par la distance de l'axe d'équilibre au centre de pesanteur, & diviser cette somme par celle des poids ; le quotient sera la distance que l'on cherche. L'on ajoute cette remarque, que la découverte des centres de pesanteur sert à trouver d'une manière également belle & facile la valeur des surfaces, & la dimension des solides.

L'on parle enfin dans la Section 4. des centres de percussion, en nous disant qu'il y a cette différence entre le centre de pesanteur & celui de percussion, que dans celui-là on regarde les parties du cors come en repos les unes auprès des autres, & dans celui-ci on les regarde en mouvement, & qu'ainsi le centre de percussion est à l'égard des vitesses, ce que le centre de pesanteur est à l'égard des poids, en sorte que ces parties partagent leur quantité de mouvement non pas en raison des espaces parcourus seulement, mais en raison composée de leurs vitesses & des distances de ce centre reciproquement proportionnelles à ces vitesses, c'est-à-dire que la quantité de mouvement est égale de part & d'autre de ce point.

On

On considère que les cors se meuvent parallèlement à eux-mêmes, ou à l'entour d'un point fixe ou d'un axe. Dans le premier cas, il est clair que le centre de percussion est le même que celui de pesanteur. Mais dans le second il en est différent, parce que les parties du cors étant inégalement distantes de l'axe de balancement, parcourent en des tems égaux des arcs inégaux; ainsi pour avoir le centre de percussion, il faut trouver le rapport des vitesses aux espaces parcourus, & la règle est qu'il faut toujours prendre le produit des momens par les vitesses pour avoir la somme des forces; & alors si on regarde toutes ces forces come des cors pesans atachez à un levier, il n'y a qu'à chercher le centre de percussion de la même manière que l'on a trouvé celui de pesanteur, puis que ce centre est celui d'équilibre des poids en mouvement, de sorte que si on soutenoit ce levier par ce point, on soutiendrait en même tems toutes ces forces: car de même que l'on considère le cors pesant come si toutes ses parties estoient réunies dans le centre de pesanteur, de même le cors en mouvement doit être regardé come si toutes ses forces estoient rassemblées dans le centre de percussion, tellement que s'il rencontroit un obstacle opposé à son mouvement, il le frapperoit avec le plus grand effort que par quelque autre point que ce soit. On tire de là une méthode pour trouver le cen-

tre d'oscillation. Car ce centre est un point dont la distance de l'axe de balancement est égale à la longueur d'un Pendule simple, c'est-à-dire d'un cors suspendu à un fil inflexible, & dont on considère toutes les forces de ses parties come ramassées en ce point, & dont les vibrations seroient isocrones à celles d'une figure proposée. Ainsi de quelque figure que soit un pendule, on le considère toujours n'ayant de longueur qu'autant qu'il y a de distance du point de suspension au point de percussion.

Les Monumens de Rome, ou descriptions des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture, & d'architecture qui se voyent à Rome & aux environs, avec des observations sur les principales beautés de ceux de ces ouvrages dont on ne fait pas des descriptions. In 12. à Paris chez la Veuve de Claude Barbin au Palais, & la Veuve de Daniel Hortemels, rue saint Jacques. 1700.

M. L'Abé Raguenet releye dans ce Livre l'excellence des Anciens & des Nouveaux Monumens de peinture, de sculpture, & d'architecture qu'il a estudiez pendant le long séjour qu'il a fait à Rome. Il y est entré dans l'esprit des Peintres, des Sculpteurs, & des Architectes, sans être conduit par aucun guide; il a tâché de découvrir leurs pensées & leurs
in-

entions les plus secretes. Je ne le suivrai dans toutes les descriptions qu'il fait merveilleux ouvrages de ces grans gens. Je n'em'aréterai qu'aux plus remarquables.

La colone de Trajan, & celle d'Antonin meritent une attention particuliere. Elles sont toutes deux de marbre blanc de l'Asie mineure, & toutes couvertes de bas reliefs. La premiere est haute de cent quatre pieds, & la seconde de cent soixante & quinze. Il y a un escalier à vis sur chaque colone, par lequel on monte jusques au dessus de leur chapiteau. L'escalier de la premiere a cent soixante & treize degrez, & celui de la seconde en a cent quatre vingt dix.

Les bas reliefs representent les victoires portées par les Romains sous le regne de ces deux Empereurs. Tout y vit, tout y marche & tout y combat. On y voit un nombre infini de figures & d'actions. L'uniformité du travail est une chose étonnante. Tout y est également achevé, & il est remarquable que tout soit de la mesme main & du mesme ciseau. La proportion des figures y est si bien observée par raport à leur situation, qu'à mesure qu'elles sont élevées, elles vont toujours en grandissant, & que celles qui sont au haut se voyent aussi-bien que celles qui sont au bas, & qu'elles paroissent toutes de mesme grandeur.

Les deux colones ont esté si bien conser-

vées, qu'elles sont encore aussi entières que le jour auquel on les acheva.

Quand on entre dans les termes de Diocletien, l'esprit demeure suspendu entre le mérite des anciens Architectes, & celui des modernes. La grandeur des sales de ces bains est au dessus de tous les édifices modernes de cette nature. Les colonnes qui soutiennent la voute sont les plus hautes & les plus belles qui soient restées de l'antiquité : d'un autre côté on sent une agreable surprise quand on considere que Michel-Ange a su faire une des plus belles Eglises du monde des ruines de ces anciens edifices. On n'en voit point de plus claire ni de plus parfaite. Le Cloître des Chartreux, quoi qu'un des plus vastes est du dessein le plus elegant qu'il y ait en Italie. Les colonnes qui soutiennent la Galerie du côté du Jardin sont d'une si grande delicatesse, que la Galerie est aussi claire que s'il n'y avoit rien de ce côté-là. Toute la Galerie est tapissée des plus belles Estampes de l'Europe.

La Chaire de saint Pierre est un des plus grans ornemens de la plus belle Eglise de l'Univers. L'esprit y a suppléé à la matiere, & l'art y a surpassé la nature. Le Cavalier Bernin a enchassé la Chaire de saint Pierre dans une Chaire de bronze doré percée à jour, & enrichie de tous les ornemens que la Sculpture peut fournir ; il l'a élevée au fond de l'Eglise, où elle est soutenue par qua-

S A V A N S. 783
rs, qui sont des images beau-
des que le naturel, & l'a cou-
loire rayonnante aussi de bron-

bre ne fut mieux travaillé que
otre-Dame de Pitié qui se voit
la Grande Chapelle, qui sert de
Chanoines. Il semble que ce
que Michel-Ange a maniée &
il a voulu.

u peuple est l'ouvrage des deux
rchitectes que l'Italie ait pro-
derniers tems. La Façade qui
de la Ville a été faite par Mi-
& celle qui est au dedans par le
ain. La noble simplicité de cel-
jours plus estimée que les orne-
autres sont toutes chargées.

de d'Apollon & de Dafné passe
de l'architecture moderne.

Bernin a fait d'un bloc d'une
ie, deux figures dont l'une fuit,
apres. Il n'y a pas plus de de-
distance entre l'une & l'autre.

quand le Dieu saisit la Déesse,
après avoir couru à perte d'ha-
ais on ne vit de plus beaux traits
figure.

au de Jules II. seroit le plus ma-
vrage de Rome, s'il avoit esté
n le dessein de Michel-Ange.
en est le plus grand ornement.

Let.

Lettres Spirituelles sur les Misteres , & sur les Fêtes. In 12. à Paris, chez Edme Cou-terot. 1700.

Ces lettres sont remplies de quantité de pensées propres à entretenir & à augmenter la devotion des Fideles. Les deux dernieres sont precedées d'un avertissement qui a esté jugé necessaire pour prevenir les Lecteurs sur les faits extraordinaires qu'elles contiennent. Voici à quoi il se réduit. Lors que Dieu permit que la moitié des Urselines de Loudun fussent possédées du demon, la Mere Gabriele Colombiere de l'Incarnation se trouva chargée du Gouvernement, à cause que la Mere Jeanne des Anges Superieure, estoit une des possédées. Elle s'en aquita avec beaucoup de zele, & ne mourut que le 1. Novembre 1660.

Elle avoit souvent témoigné pendant sa vie, que si Dieu le lui permetoit, elle reviendroit declarer à la Mere des Anges ce qu'elle auroit connu dans le Ciel d'avantageux au progresz & à l'avancement spirituel de la Communauté. On assure qu'après sa mort Dieu permit ce qu'elle souhaitoit, & qu'elle aparut à la Mere des Anges avec les circonstances que l'on peut voir dans l'avertissement, & dans les deux lettres.

Fabricii Bibliotheca Latina, tutorum veterum Latinorum, & ad nos pervenerunt. Appendix, &c. In 12. à Paris, chez Anisson, rue de la Harpe.

ce ouvrage se peut réduire à trois choses, à savoir de rapporter selon l'ordre chronologique les anciens Auteurs dont les œuvres sont venuës jusques à nous, & néanmoins y comprendre tout ce qui se rapporte à l'histoire naturelle & à l'histoire civile de notre pays. Le Catalogue comence par le commencement de la République romaine, & finit par Jornandès le milieu du sixième siècle. Le second point est de parler de tous les Auteurs qui restent de ces auteurs, & de leur donner le lieu & le tems où ils ont vécu, & de faire des Commentaires sur leurs œuvres, & de leur donner tout ce qu'elles ont de plus utile & agreable au Lecteur. Le savant homme qui a fait ce travail, en a entrepris beaucoup sur les anciens auteurs

Traduction de l'Ode Seculaire adreſſée au Pape Innocent XII. à l'ouverture de l'Année Sainte. In 4. à Paris chez la Veuve d'Antoine Lambin , ruë ſaint Jacques. 1700.

www.libtool.com.cn

Si les jeux ſeculaires que nul homme vivant n'avoit vûs , & ne devoit plus jamais voir eſtoient toujours acompagnez d'himnes en l'honneur des Dieux , il eſtoit bien plus juſte que la Poëſie Cretiene celebrât la ceremonie de l'année ſainte , & qu'elle chantât le trionſe de la pieté & les vertus du grand Pape que le Ciel vient d'enlever à la terre. M l'Abé Boutard ne pouvoit choiſir de ſujet plus noble , ni le traiter avec plus de ſuccès. La traduction que M. Moreau de Mautour Auditeur de la Chambre des Compres a faite de l'Ode Latine en a conſervé toute la grace , & toute la force.

JOURNAL DES SAVANS,

www.libtool.com.cn

le Lundi 13. Decembre M. DCC.

rum Scriptorum & Monumentorum Moralium, Historicorum & Dogmaticorum ad res Ecclesiasticas, Monasticas & Politicas illustrandas nova collectio. Tomus I. Studio & opera Edmundi Martene Presbyteri & Monachi Benedictini à Congregatione sancti Mauri. In 4. Rotomagi. Sumptibus Antonii Mauri Regis Typographi. 1700. & se trouve à Paris chez Jean Boudot, rue saint Jacques.

On peut considerer ce Recueil comme un nouveau Spicilege, ou comme une suite de celui que le P. Dom Luc Dachery donna il y a quelques anées au public, puis que l'on s'y propose le même dessein, l'on y garde le même ordre, & qu'on l'a imprimé en semblable volume & en semblable caractère. Si l'on en a changé le titre, ce n'a este que pour deferer aux Savans que l'on a consultez là-dessus; & pour sui-

suivre l'intention du P. Dache
 ayant mis fin à son Spicilege
 Volume, & voulant travailler ju
 mort à laquelle il se preparoi
 sainte vie, en recomença un
 un nouveau titre. Il pria le Per
 de le soulager dans ce nouveau tra
 ce Pere estant pour lors occupé à d
 vaux, & la mort ayant mis fin
 Dom Luc Dachery, ce dessein ne
 cuter. Depuis ce tems-là le Per
 ayant esté obligé de voir un gran
 de bibliotèques & d'archives, &
 des Mss. qu'il y a vû une assez gra
 tité de pieces pour en pouvoir f
 ques volumes, a cru que l'on l
 mauvais gré s'il laissoit plus l
 de si precieux monumens dans
 rité, & s'il diferoit davantage de
 voir le jour.

La premiere piece qu'il donne
 prend les avertissemens de S. Orie
 Poëte Cretien, qui fleurissoit il y
 douze cens ans, duquel Fortuna
 de Poitiers & Sigebert parlent av
 Jusqu'à present les Savans avoier
 té de recouvrer ses ouvrages, &
 tres le Cardinal Baronius avoit g
 ses annales de ce que les écrits d'un
 Ecrivain estoient tellement ense
 l'oubli, qu'à peine en avoit-on
 vé le nom. Ce fut pour satisf
juste desir que le Jesuite Delrio ay

DES SAVANS.

vé dans un Ms. de l'Abaye d'A
premier livre , quoi que fort d
plein de fautes & de lacunes, c
moins rendre un service au publi
fant imprimer tel qu'il estoit. M
Martene ayant trouvé l'ouvrage e
un excellent Ms. de saint Martin
écrit il y a plus de 800. ans &
rest, divisé en deux livres, de
fond tout entier manquoit dan
Anchin, le done en ce prem
prés avoir corrigé les fautes & l
cunes qui se trouvoient dans
Delrio, & y a ajouté d'autres
me Auteur.

trouve en suite les actes d
at d'entre les Eglises de
ol, au sujet du droit de M
ferent a duré plus de 300
gué la patience de prés de v
ça en 846. que les Bret
joug des François, vou
nouveau Metropolitan d
oient un nouveau Souver
urs considerables qui se
nt donné par le P. Sirmo
ominoé Duc de Bretag
s- là l'Archevêché de
de S. Brioux & de
ntiment est insoutena
tant beaucoup plus
quoi Nicolas I. écriva
de Bretagne, & à

intrus dans le Siege de Dol, parle de cette Eglise comme d'une ancienne Eglise: & les Peres du Concile de Soissons, celebré en 866. parlent de Salocon Evêque de Dol, & chassé de son Siege par Nominoë; & les Evêques du Concile de Savoniere, reprochant à Nominoë les crimes & les entreprises, ne disent pas un mot de la temerité qu'il auroit eue s'il avoit érigé de son chef trois Evêchez. Il y a bien plus d'apparence que ce furent les Evêques intrus en la place de celui que Nominoë avoit chassé, qui desesperant de pouvoir estre sacrez par l'Archevêque de Tours, se firent eux-mesmes un Metropolitan dans l'Eglise de Dol dont ils pussent recevoir l'ordination, & qu'ils furent en cela favorisez par le Prince.

Quoi qu'il en soit l'Archevêque de Tours ne pouvant souffrir un si grand demembrement de sa Jurisdiction, porta ses plaintes au saint Siege. Leon IV. qui le remplissoit alors en fit des reproches aux Bretons, & les exhorta d'obeir à leur ancien Archevêque. Benoit III. en fit autant, mais fort inutilement, & Salomon qui avoit succédé à Nominoë après Erispoë, eut la hardiesse de demander au Pape Nicolas I. le Pallium pour Festinien intrus dans le Siege de Salocon Evêque de Dol. Mais ce souverain Pontife qui n'estoit pas d'humeur à favoriser l'ambition des Ecclesiastiques, ni les desseins injustes des Princes, après de grandes recherches dans les archi-

l'Eglise Romaine, & avoir examiné le prétendu droit de Festinien, que l'Eglise de Tours estoit Métropolitaine de tous les Evêchez de Bretagne, les devoient lui obeir. Jean VIII. & XIII. firent la mesme chose, & X. au Concile de Reims prononcèrent contre l'Evêque de Dol.

Le pape VII. pour favoriser les Bretons dont de son tems renoncé à la simonie investitures des Laiques, ayant l'Evêque de Dol Evenus Abé de sainte Eglise, lui permit de prendre le nom d'Evêque, & lui accorda le Pallium, à condition que c'estoit sans préjudice de l'Eglise de Tours. Raoul qui étoit Archevêque s'en plaignit à Gregoire VII. qui enfin ayant examiné de nouveau, prononça en sa faveur. Urbain II. succéda après Victor III. donna sa sentence contre l'Evêque de Dol, vint à Rome, & ensuite au Concile de Clermont.

Mais ces sentences néanmoins ne furent capables de dompter l'opiniâtreté des Bretons à refuser obéissance à l'Archevêque de Tours, & à continuer de la rendre à l'Evêque de Dol, & à le reconnoître pour Métropolitain, & ce fut en cette occasion que Baudry assista aux Conciles de Sens sous Calixte II. & de Rome sous Grégoire X. & d'Innocent II. Mais après la mort de ce Prélat, Hildebert qui avoit esté

trans-

JOURNAL
de l'Eglise du Mans en celle de
nouvela le procez, & se fut pour
ses plaintes & à sa Requête qu'In-
II. cita l'Archevêque de Dol
en sa presence répondre aux de-
mandes d'Hildebert. Mais le Pape estant
peu après, l'affaire demeura indecise
bien que sous le Pontificat de Celestin.
us II. qui fut créé après lui rendit une sen-
tence contre l'Eglise de Dol, & investit
Gues Archevêque de Tours des Evêchez
de S. Brioux & de Treguier, avec
un petit bâton qui se conserve encore dans
les archives de l'Eglise de Tours. Eugene
II. & Anastase IV. confirmerent la sen-
tence de Lucius II. mais l'ambition qui est la
maïtresse des inventions, fit trouver aux
Bretons des subterfuges pour éluder tou-
tes ces sentences rendues contre eux. Les
Papes fatiguez d'un si long procez, exhor-
terent les parties à s'accorder, & S. Bernard
Abé de Clervaux, l'arbitre des grandes af-
faires de son tems, fut employé à cela.
Adrien IV. Alexandre III. & Lucius III.
semblerent favoriser l'Eglise de Dol; ce qui
irrita justement Filipe Auguste Roi de Fran-
ce, qui en fit des reproches au Pape, & ce
fut pour cela qu'Etienne de Tournai lui
écrivit au nom de ce Prince les Epitres
125. 126. & 127. qui se trouvent parmi ses
œuvres. L'affaire estant demeurée indecise
par la mort de Lucius, Innocent III. qui
lui succeda la termina enfin en faveur de
l'Egli-

l'Eglise de Tours. Mais avant que de prononcer il fit encore venir en sa pensence les parties, & les exhorta à la paix, & à s'accommoder à l'amiable. Les Deputez de l'Eglise de Tours s'y trouverent tout à fait portez à la paix, & ils ofrirent à l'Evêque de Dol titre d'Archevêque avec deux Suffragans, pourvû qu'il voulut reconnoistre l'Archevêque de Tours pour son Primat, recevoir de ses mains l'Ordination & le Pallium, lors que le Pape le lui enverroit. Mais Jean élu Evêque de Dol, refusa des offres si avantageuses, & obligea enfin le Pape à prononcer ces mots qui furent pour un coup de foudre, *Doleat Dolensis*; & qu'à l'avenir on n'y revint plus, il devenus tous les prétendus titres de l'Eglise de Dol qu'elle avoit eu assez de tems de perdre pendant 300. ans. On donc ici ces actes de ce fameux diferent, qui ont beaucoup servit à éclaircir des disputes de discipline, & à retenir les Prebendes des Prelats & les concordes qu'ils ont quelquefois entre eux, aujourd'hui celui des Archevêques de Rouen touchant le droit de

ces sont suivis de quelques Conciliaires anciens statuts sinodaux de l'Eglise de Rouen, des statuts de l'Abaye de S. Evroul, des anciennes coutumes des Moines Reguliers de Montfort diocèse de saint Malo. Il paroît

par les statuts sinodaux de Coutance qui furent faits quelque tems après le Concile de Latran, que l'on choisissoit grain à grain le froment qui devoit servir à faire des hosties pour dire la Messe. Les coutumes des Chanoines Reguliers font voir quelle a esté leur premier institut, www.austriaca.at leur abstinence, leurs jeûnes, leur silence, leur solitude, & tous leurs exercices qui ne different en rien de ceux des Moines, sur tout de ceux de Citeaux dont ils emprunterent les usages.

Après cela on trouve ici un mélange de chartes & de lettres; parmi lesquelles il y en a plusieurs qui regardent la captivité de Jean Roi de France, arrivée à la bataille de Poitiers. Ces pieces sont tirées d'un Ms. de Monsieur Bulteau, Docteur de Sorbonne, & Curé de S. Laurent de Rouen, qui se faisant un singulier plaisir d'aider les gens de lettres, l'a communiqué au P. Martene de la maniere du monde la plus obligeante.

Les pieces qui suivent sont une Histoire des Archevêques de Rouen écrite par un Anonyme de l'onzième siecle, une Histoire du renversement du Monastere de saint Florent le vieil par les Bretons & les Normans, & la fondation de celui de Saumur. La vie de saint Adjutere écrite par Hugues Archevêque de Rouen, & tirée de l'original, & enfin une Histoire des guerres d'Italie sous le Pontificat de Gregoire onzième

DES SAVANS. 795
en vers François par un Auteur
Francois qui y estoit present.

Et la science des Nombres, ou l'Arithmetique pratique & speculative, en François & en Latin, comprise en dix livres, les sept premiers, &c. Par feu M. Marard, Chanoine de l'Eglise de Tours. Paris chez Jean Jombert, près des Mathurins. 1700.

On trouve dans ce Traité tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus utile dans la science des Nombres, & tout ce qui en est traité par Euclide & par les Auteurs les plus celebres, tant pour la theorie que pour la pratique, come l'on conoitra facilement par la division de cet Ouvrage.

Il contient dix Livres, dont le premier contient les definitions ordinaires de l'Arithmetique & l'explication des termes qui lui sont relatifs, les diferentes sortes de nombres, de mesures pour tous les arts & pour toutes les sciences. Le second livre enseigne les quatre Operations de l'Arithmetique ordinaire, savoir l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, & la Division des nombres entiers: & le troisieme enseigne la mesme chose à l'égard des nombres rompus, ou fractions. Après l'Arithmetique pratique, suit l'Arithmetique speculative dans le quatrieme livre qui contient les definitions de toutes sortes de nombres.

res, & leurs divisions en plusieurs especes
 differentes. Le cinquieme livre traite de di-
 ferentes raisons & proportions, des progres-
 sions, de la regle de Trois directe & indire-
 cte, de la regle de Compagnie, & de la re-
 gle de fausse position, que l'Auteur applique
 à quelques questions curieuses & divertissan-
 tes. Le sixieme livre applique les nombres
 la Musique, & le septieme traite de la genera-
 tion des puissances que l'Auteur apele nom-
 bres figurez, parce qu'ils representent des fi-
 gures regulieres de plusieurs côtez, où l'on
 trouve la maniere de tirer telle racine qu'on
 voudra, d'un nombre proposé. Ce septi-
 eme livre qui est le dernier de la premiere par-
 tie, finit par une explication plus particu-
 liere de ce livre & des trois precedens qui con-
 tiennent la Theorie des nombres, & par un ex-
 trait des deux livres d'Aritmetique de Boëce,
 qui contiennent aussi la Theorie des nombres,
 & leurs proprietés en general & en particu-
 lier.

Le huitieme livre qui fait le commence-
 ment de la seconde partie, contient les qua-
 tre operations de l'Algebre, tant en entiers
 qu'en fractions. Enfin le neuvieme livre
 traite des Equations; & le dixieme applique
 l'Algebre aux principales difficultés qui ont
 esté expliquées dans les livres precedents, &
 à plusieurs questions utiles & agreables, qui
 sont aussi resolues par l'Aritmetique ordina-
 ire, pour ceux qui n'entendent pas l'Algebre.
 Pour rendre cet ouvrage utile à plus

personnes
 François
 se plus f
 les prin
 les en
 à la Po

Histoire
 sen
 Ba
 11

C
 ay
 &
 P
 1

persones, l'Auteur nous l'a voulu donner en François & en Latin : & afin que l'on puisse plus facilement retenir dans sa memoire les principales regles qu'il donne, il les a mises en vers Latins, pour ceux qui se plaisent à la Poësie.

Histoire de l'Eglise depuis J. C. jusqu'à present divisée en quatre parties, &c. Par M. Basnage. Deux Tomes in fol. à Rotterdam, 1699.

Quoi que l'on ait vû plusieurs histoires de l'Eglise, & que divers Savans ayent publié des traitez sur certains dogmes, & sur quelque partie du culte, celle que M. Basnage vient de metre au jour, ne laisse pas d'avoir quelque chose de nouveau, parce que son dessein est plus estendu, & qu'il y rassemble des parties separées dont il a composé un cors. Elle roule principalement sur les faits, bien qu'il y ait fait entrer quelques raisonnemens qui servent de liaison. La longue digression que M. l'Evêque de Meaux a faite contre les Albigeois & les Vaudois que les Pretendus Reformez regardent comme leurs Ancêtres, en a esté l'ocasion.

M. Basnage a divisé son ouvrage en quatre parties. La premiere contient les principaux evenemens qui sont arivez dans les Dioceses d'Alexandrie, d'Antioche, d'Afrique, des Gaules, de Constantino-

ple, & de Rome. Il y fait entrer le détail des Loix par lesquelles chaque Diocèse se conduisoit.

Dans la seconde il a traité des principaux dogmes, du Canon de l'Écriture sainte, des traditions des Conciles Ecuméniques, de la Justification, de la Grâce & de l'Eucharistie. Il a placé dans la troisième partie ce qui regard l'adoration du corps de N. S. dans l'Eucharistie, le culte des Anges & des Saints, leurs reliques, & les images. La quatrième contient l'Histoire des Albigeois & des Vaudois, dans laquelle M. Basnage prétend faire voir leur doctrine, & leur discipline par de nouveaux actes.

Dans ces quatre parties il prétend avoir suivi les Auteurs contemporains, & les avoir toujours préférés à ceux qui avoient vécu depuis le tems auquel sont arrivés les faits & les événemens qu'il rapporte. Par le même principe il a préféré les Écrivains du pays aux étrangers, dans la pensée qu'il étoit aisé de se laisser tromper par les bruits vagues & incertains qui se répandoient quelquefois d'une nation à une autre, sur tout dans les siècles où le commerce des lettres étoit rare, & où les Grecs ignoroient le Latin, & les Latins le Grec.

Lors que les Auteurs ont rapporté différemment un même fait, il a tâché de pénétrer l'intérêt qui les faisoit écrire, sans néanmoins vouloir trop donner à ses conjectures,
qu'il

ne pouvoit être que douteux, & qu'elles s'étendent sur les mouvements du cœur humain. Il a pourtant les Historiens libres de tout engagement, ceux qui par leur estat sembloient flater les Princes. Il s'est bien gardé de l'abus des jugemens de Dieu pour couvrir la cause des événemens, & avec soin cette dangereuse temerité vaine & superstitieuse. Quelque bonne souvent la preuve tirée de l'argument négatif, il ne s'en est servi qu'au positif, & ne l'a fait valoir qu'autant que le silence estoit universel. Il reconnoît avoir emprunté les remarques critiques modernes de Mess. de Noris, de Valois, Buluze, du P. Lamy, du P. Pagi, & du P. Mabillon & quelques autres.

Œuvres sur la Sainte Larme de Vendôme, par M. Jean Baptiste Thiers Docteur en Théologie, & Curé de Vibrail. In 12. à Paris chez la Veuve de Claude Thibouffier rue Esclaffan, vis-à-vis le Collège de la Sorbonne l. 1699.

Un Religieux Benedictin de la Congrégation de saint Maur, pour accréditer son ouvrage, a publié depuis quelques années un livre intitulé : *Histoire véritable de la Sainte Larme que Notre Seigneur pleura à son passage par le désert de la Vallée de Lazare*, dans lequel il essaye

de prouver que la sainte Larme de Vendôme est l'une de celles que Notre Seigneur pleura sur le Lazare, Qu'un Ange la recueillit dans un vase, & la donna à la Madeleine; Que la Madeleine l'aporta en France lors qu'elle y vint, qu'estant prête de mourir, elle la confia à *saint Maximin Evêque d'Aix*, qui la garda soigneusement tant qu'il vécut; qu'après la mort de S. Maximin elle demeura à Aix jusqu'au tems de Constantin, qu'en suite elle fut transportée à Constantinople, où elle demeura jusqu'environ l'an 1040. que Michel Paphlagon, Empereur d'Orient ayant fait venir à Constantinople Geofroi Martel, Comte d'Anjou & de Vendôme, il la lui donna sur la fin de l'année 1042. pour récompense de ce qu'il avoit chassé les Sarazins de Sicile. Enfin que Geofroi Martel la fit apporter en France par un de ses Gentils-hommes & qu'il la mit dans le Monastere de Vendôme qu'il avoit fondé il n'y avoit guères que deux ans.

M. THIERS prétend faire voir d'une manière si juste, si claire & si forte, que tous ces faits & tous ces événemens sont ou fort incertains, ou absolument faux, qu'après avoir lû sa DISSERTATION, il faudra s'aveugler volontairement soi-même pour ne pas être de son sentiment, & pour croire qu'il y ait jamais eu, & qu'il y ait encore aujourd'hui dans l'Abaye de Vendôme une des Larmes que le Fils de Dieu jeta sur la mort de Lazare.

Après

Après en avoir expliqué les raisons, répond exactement & solidement que les partisans & les adorateurs de la sainte Larme aleguent pour sa justification, que la Messe qu'on en a inserée dans le Missel de Vendôme, & dans quelques autres, est due aux Auteurs qui en ont écrit, à ce que la Tradition populaire en tient; au leçon de l'Office de saint Arnoul Evêque de Metz, où il en est fait mention: à la figure d'une lampe qui est devant; à des citations qui ont été faites en sa faveur, par Louis de Bourbon, Comte de Vendôme; à la délivrance qui se fit tout à Vendôme d'un criminel le Ven-
 zarez, aux lettres de protection de la ville de Vendôme par quatre siècles; aux translations qui en ont été faites; enfin aux miracles qui ont été opérés par sa vertu.

Il conclut sa dissertation en faisant deux choses; l'une qu'il seroit d'avis de supprimer les prières de Vendôme de son Missel, & que l'autre seroit d'insérer la sainte Larme, & que cela seroit honneur & édification à la ville de Vendôme, & que M. l'Evêque de Blois, duquel Vendôme se tient, est en droit de la faire supprimer, & de commander à un évêque de Blois d'autoriser pour cela par son décret, & sur tout par celui de son prédécesseur d'Amidon Evêque de Blois, d'un saint Evêque d'Amidon.

dont il est parlé dans l'Histoire de Guillaume de Neubrige, & par celui de S. Charles Bortoméé dont on disoit en comun Proverbe, *Qu'il ne laissoit en repos ni les vivans, ni les morts*, parce qu'il s'apliquoit particulièrement à reformer son Clergé, & à examiner les reliques qu'il faisoit enterrer lors qu'elles n'estoient pas authentiques.

Il seroit à desirer pour la gloire de l'Eglise, qu'on eût examiné avec autant de soin toutes les reliques qu'on expose en divers lieux à la veneration des Fideles, qu'a fait M. Thiers la Larme de Vendôme, afin que le vil estant separé du precieux, on rendit à celles qui sont veritables le culte qui leur est legitimement dû, & qu'on ne donnât pas sujet aux ennemis de la Religion Catolique, de nous reprocher que nous honorons ce que nous ne devons pas honorer.

Lettre d'un Benedictin à Monseigneur l'Evêque de Blois, touchant le discernement des anciennes reliques, au sujet d'une dissertation de M. Thiers contre la sainte Larme du Vendôme. In 8. à Paris chez Pierre & Imbert de Bats, rue saint Jacques. 1700.

LE Religieux Benedictin qui a écrit cette lettre à M. l'Evêque de Blois, lui presente les fausses regles que donne M. Thiers pour reconôître la verité des saintes Reliques, les mauvaises aplications qu'il fait

des exemples des Saints, & les fâcheuses conséquences qui se peuvent tirer de sa dissertation.

La principale, & presque l'unique regle qu'apporte M. Thiers pour discerner les fausses reliques d'avec les véritables, est celle de la tradition ou divine, ou Apostolique, ou Ecclesiastique. Par ce principe M. Thiers pretend rendre la creance de la sainte Larme de Vendôme douteuse, parce quelle n'est appuyée d'aucune de ces traditions, mais seulement d'une tradition populaire.

Le P. Benedictin suposant que M. Thiers ne pretend pas qu'il faille prouver par la tradition divine, ni par la tradition Apostolique, la verité d'une Relique reduit la question à la tradition Ecclesiastique, attestée par des Auteurs considerables. Pour

détruire cette regle, il remarque d'abord que son adversaire n'estoit pas autrefois si guide lors qu'il écrivoit contre M. de Laubi, puis qu'alors il affuroit qu'un argument negatif, tiré du silence de tous les Auteurs anciens, n'estoit pas concluant lorsqu'il estoit contredit par un seul Ecrivain moderne, quoi que nouveau.

En suite il entreprend de montrer que la justification que M. Thiers fait de cette Larme à la sainte Larme est fausse, injuste, & contraire. Fausse parce qu'en la suivant on droit rejeter presque toutes les véritables reliques, puisqu'il n'y en a peut-être aucune qui puisse être attestée par des Auteurs

teurs de tous, ou de presque tous les siècles. Elle est injuste parce qu'elle renverse la bonne foi de presque toutes les Eglises qui possèdent de véritables reliques, qui ne sont point attestées par des Ecrivains de tous les tems. Elle est temeraire parce qu'il est impossible de discerner par ce moyen les véritables reliques d'avec celles qui sont fausses, come de déterminer quel est le véritable Chef de S. Jean-Batiste.

Le P. Benedictin venant aux exemples qu'apporte M. Thiers, pour porter M. l'Evêque de Blois à supprimer la sainte Larme de Vendôme, repond à l'égard du premier qui est celui de saint Martin, qu'il ne faudroit rien moins qu'une revelation semblable à celle qu'eut ce grand Saint pour juger de la verité de la Relique dont il s'agit.

Le 2. exemple est de Theobolde Evêque de Langres, qui ayant appris que deux Moines avoient porté à l'Eglise de S. Benigne de Dijon les ossemens d'un pretendu Saint, consulta Amelon Archevêque de Lion, & suivant son avis, fit enterrer ces ossemens, non dans l'Eglise, mais proche dans un lieu honnête, afin que puis qu'on ne savoit pas certainement si elles étoient d'un Saint, ou non, quelque honneur leur fût rendu sans donner lieu à la superstition. Le P. Benedictin repond qu'il y a une extrême difference entre les ossemens d'un pretendu Saint dont on ne savoit pas seulement le nom nouvelement apportez par deux particuliers sans autorité, & la

La Larme apportée à Vendôme il y a
 six siècles, & exposée durant un si-
 ècle à la veneration des peuples.

Cinquième exemple est d'un jeune ho-
 me passant par la Ville d'Hamton y fut
 un homme à qui il avoit donné de l'ar-
 gent, enterré par quelques fem-
 mes, & l'honorèrent come un Martir, &
 furent imitées du peuple. L'Evêque
 en fut-tôt avis de cette nouvele devo-
 tion, & il la defendit, & fit renverser le
 tombeau. Il paroist à notre Auteur encore
 plus propre que les autres à estre proposé
 à la sainte Larme.

Dernier est celui de S. Charles qui fai-
 sant visite del'Eglise de Liano y aprit qu'il
 y avoit dans le voisinage un tombeau où
 estoient des reliques de
 Saints, & qu'il en sortoit de l'eau
 miraculeuse. S. Charles s'informa d'où
 ces reliques estoient venuës, & n'en pût
 rendre compte: d'ailleurs il reconut que l'eau
 n'alloit que par artifice & non par mi-
 racle.

Il fit donc cacher ces reliques sous
 terre afin que personne n'eût occasion de les
 voir. Il n'y a pas dans la sainte Larme
 de Vendôme une seule circonstance par où
 elle semble à cet exemple de S. Charles.
 La sainte Larme de Vendôme est
 donc accompagnée de bonne foi, & ne
 peut estre abolie sans scandale.

Benedictin ajoute qu'il y a de l'inju-
 stice dans le procedé de M. Thiers, que sous

dôme, & contre la Congregation de saint Maur, y mêle des railleries tirées de l'Apologie d'Herodote, & capables de porter au mépris de toute sorte de reliques.

Quoi que ce ne soit pas le dessein du P. Bénédicte d'examiner maintenant la vérité de la sainte Larme de Vendôme, il ne laisse pas de joindre à sa lettre un memoire contenant le recit de la maniere dont elle fut apportée en France, & quelques autres pieces sur ce sujet.



TOUR

XLII.

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 20. DECEMBRE M. DCC.

*Reponse à la Lettre du P. ***. touchant la
pretenduë sainte Larme de Vendôme, par
M. Jean-Baptiste Thiers Docteur en Theo-
logie, & Curé de Vibraië, In 12. à Co-
logne. 1700.*

A Lettre d'un P. Benedictin à M. l'Evê-
que de Blois n'a pas si-tôt paru, que
M. Thiers y a fait une réponse qu'il a
essée au mesme Prelat, en le supliant de
prendre conoissance du diferent dont il s'a-
& en lui promettant de se soumettre ab-
solutement au Jugement qu'il aura agreable
porter.

En lieu que le P. Benedictin n'a pas voulu
éclaircir maintenant la verité de la sainte
Larme de Vendôme, & s'est contenté de
présenter le peu de justesse des regles que
M. Thiers a proposées, & les fâcheuses con-
sequences qui pouroient se tirer de ses prin-
cipes. M. Thiers aprofondit beaucoup da-
vantage

vanrage le sujet, répond à tout ce qui a esté dit ou contre les regles, ou contre les principes qu'on lui attribué; montre les raisons qu'il a eues d'apliquer à la sainte Larme de Vendôme les exemples de saint Martin, de saint Charles & d'autres saints Evêques qui ont supprimé des reliques fausses ou suspectes; confirme les preuves qu'il a employées pour montrer que la relique de Vendôme a ces défauts, & merite d'estre traitée de la mesme sorte, se justifie de l'accusation d'avoir écrit contre l'Ordre de saint Benoit, & contre la Congregation de saint Maur, proteste de l'estime & du respect qu'il a pour les Comunautéz Religieuses, & repousse le reproche d'avoir fait des railleries indignes de sa profession, & capables de diminuer la devotion des Fideles.

Il reconoist que quand il a dit que les Moines de Vendôme expoisoient leur relique par un motif d'intérest il peut s'être trompé en cela, & ajoute qu'on lui doit pardonner cette faute qu'il a comise avec quantité d'honestes gens scandalisez aussi bien que lui de voir que cela se fait avec un esprit oposé à l'esprit de desintéressement avec lequel l'Eglise veut qu'on expose les saintes reliques.

Pour se défendre d'avoir cité l'Apologie d'Herodote, il a portel'exemple des Peres qui ont cité les livres des payens, des heretiques, & des autres ennemis de la Religion Cretiene, lors qu'ils ont eu lieu de la faire,

que le sujet qu'ils traitoient le demandoit, dit que Philon a composé un traité pour prouver que tout livre est bon, *quod omnis liber*, & par conséquent qu'il n'y en a point de méchant. S'il avoit lu le titre du livre de Philon dans l'original, il se seroit abstenu de cette citation, & auroit bien vu que le titre du livre de Philon a un autre sens.

Ludovici de Dieu Critica Sacra, sive Animadversiones in loca quaedam difficiliora veteris & novi Testamenti. Editio nova, recognita ac variis in locis ex auctoris manuscriptis aucta. Suffixa est Apocalypsis D. Joannis Syriaca, quam ante aliquot annos ex manuscripto Josephi Scaligeri Auctor primus edidit, versione Latina, notisque illustravit. In fol. Amstelodami, & se trouve à Paris chez Jean Anisson. 1699.

Louis de Dieu savant dans les langues Orientales, naquit en 1590. Daniel de Dieu son Pere, quitta Bruselles Ville de sa naissance, lors qu'elle fut prise par le Duc de Parme, & se retira à Flessingue, où il fit la fonction de Ministre de la Religion Pretendue Reformée pendant vint deux ans. Louis de Dieu Pere de Daniel fut domestique de l'Empereur Charles le-Quint qui lui donna des lettres de Noblesse.

Louis

Louis de Dieu fils de Daniel fut élevé par Daniel Colonius son Oncle Maternel, & fit de merveilleux progresz dans l'estude des langues, & dans l'intelligence de l'Escriture Sainte, comme il paroît par ses ouvrages qui sont renfermez dans ce Volume. Il exerça quatre ans la fonction de Ministre dans l'Eglise Pretenduë Reformée de Middelbourg, & enseigna long-tems la langue Hebraïque.

Son grand ouvrage contient une explication des lieux les plus difficiles de l'ancien Testament. Son Commentaire sur les quatre Evangiles dedié à Daniel Colonius son Oncle, est d'un immense travail. Il rapporte lui-mesme dans la préface, que lors qu'il eut entrepris d'examiner le nouveau Testament en Siriaque, & qu'il en eust conféré les traductions Latines, il trouva que les Traducteurs s'estoient éloignez en plusieurs endroits du sens du Siriaque, ce qui l'engagea à examiner l'Evangile Hebreu de saint Mathieu, publié par Munster & par Mercerus, & à le conférer avec la version Latine Vulgate, & avec celles d'Erasme & de Beze, & marquer les endroits où ces versions s'accordent avec le Texte Grec, & les endroits où elles ne s'y accordent pas. Il examina ensuite la Version Ethiopienne, & bien qu'il y ait quelque diversité dans toutes ces versions, il reconut que ce n'estoit que dans la narration de certaines circonstances peu importantes, mais qu'elles s'accordoient parfaitement

est dans la suite de la vie de notre Sci-
 & dans tous les points qui regardent
 é des mystères & de la doctrine de la

ut aussi des remarques sur les actes des
 adressées à Ufferius Primat d'Irland
 d'autres sur quelques Epîtres de saint

gard de la Version Siriaque de l'Apo-
 qu'il a donnée au public, elle vient
 manuscrit de Joseph Scaliger, où il
 ont de distinction de chapitres ni de

Cette Version a été faite sur le
 Grec par un Auteur qui est inconnu,

un tems qui est incertain. Louis
 la devoit à Daniel Heinfius. Il a fait

d'autres ouvrages, savoir une
 saire des langues Orientales, une
 e la langue Persane, & l'Histoire
 i.

*on doit mesurer les colines & les
 battes.*

ométrie speculative nous enseigne
 tout Parallelogramme rectangle a
 côtés opposés égaux; cependant la
 trie pratique nous fait voir le con-
 come dans cette piece d'heritage si-

dont les côtés A, B, B, C, &
 nt unis & aplanis; & le côté A B
 it 20. perches de long.

côtés B C, & A D, chacun 12. perches
 &

& demie, mais le côté CD dont le terrain est élevé en bosses, ayant esté mesuré suivant ses pentes, contient 22. perches, & n'en devoit avoir que 20. estant d'angles droits à son côté opposé AB qui a seulement 20. perches.

La Question est de savoir come on doit mesurer cet heritage, & ce qu'il doit contenir en superficie?

Si l'on a égard aux angles & aux regles de Geometrie, le côté CD ne doit contenir que 20. perches, & l'heritage ne doit avoir en superficie que 250. perches.

Mais si on a égard à ses hauteurs & valons où il faut plus de semence, & où il vient plus de bled & legumes, que s'ils étoient aplanis & unis; & si on mesure suivant ces pentes & élévations, ce côté CD se trouve contenir en longueur 22. perches, & cet heritage qui est situé près de Belleville se trouve contenir deux arpens & demi demi-quartier, qui est demi quartier plus que ce qu'il doit avoir originairement, d'autant que ces élévations ont esté faites par des terres raportées des carrieres voisines; & le bruit comun est que tout ce terrain étoit autrefois uni, ce qui a causé plusieurs procez, & ce qui merite une decision positive pour éviter à l'avenir les procez & les abus.

mes, les *Meditations*, & le *Ma-*
int Augustin, traduction nouvelle
Latine des PP. BB. de la Con-
de saint Maur, avec des notes.
édition revnë & retouchée par
ur. In 12. à Paris chez Jean-
Coignard, rue saint Jacques

parlé de la premiere édition de cet
 ge dans le 18. Journal de l'année
 : me reste rien à dire de celle-ci,
 : M. Bonnodiere qui en est Auteur
 & retouchée avec soin & n'a rien
 r la rendre élégante & fidele.



T A B L E
D E S
M A T T I E R E S

Contenues dans les Journaux de
l'année M. DCC.

A

A Baye de l'Ordre de saint Benoît
le Celier tient lieu de Bibliothèque
p. 4

Abulfeda traduit par Schilkard,
Academie François, son institutio
ses reglemens, & les grans hommes qui
ont esté reçus,

Afrique, n'a pas reçu l'Evangile de
tems des Apôtres,

Afrique & sa division,
Agapes,

Aimant, coment il attire le fer,

Albert Durer, & ses ouvrages,
Alexandre de Francis Procureur
General des Dominicains informe con
General des Feuillans, & rend ser
contre lui.

ABLE DES MATIERES 815

mandre de Francis meurt de honte & de douleur, 700

écrite, & le commerce qui s'y fait, 842

André de Sartes, chargé par François de lui acheter des tableaux & des sta-

tuës des Patriarches, & si elles ont été aussi longues que les nôtres, 225

statues des Juifs avoient la mesme étendue que les nôtres, selon le temoignage de l'écriture, 226

Amibal Caracha quitte le métier d'Orfèvre pour s'adonner à la peinture, 39

Antoine Corege, fait un tableau de la bataille heroique qui est dans le Cabinet du Roy, 33

Antoine Moro fait le portrait de Philippe le Second, 42

Antoine Vandick fait plusieurs tableaux à Rome, 43

Antoine, Instituteur de la vie des Solitaires, 491. 492.

Apôtres, & leurs travaux, 459

Isaïe, & la suite de leurs Califes, 173

Arche d'alliance, 11

Armes son heresie & sa condamnation, 462

Armoire del'airain, & si elle augmente les forces, 349

Augustin Zarate a écrit la découverte du Mexique, 110

Avocats & Medecins de Lion, & s'efforcent de prendre la qualité de nobles, 326

T A B L E

| | |
|--|--------------|
| <i>Autel</i> de Jerufalem | 11 |
| <i>Auteurs</i> Ecclesiastiques des premiers siecles, 460. <i>Auteurs</i> celebres du 3. siecle | <i>ibid.</i> |
| <i>Autels</i> , en quoi consistoit leur parure dans les premiers tems 230. Dans les premiers siecles n'estoient que de bois, | 328 |
| <i>Autorité</i> des Martirs dans les premiers siecles, | 285 |

B

| | |
|---|-----|
| S. <i>Babilas</i> & son martire, | 554 |
| <i>Bajazet</i> , sa défaite & sa prise, | 485 |
| <i>Baccio</i> , Peintre & imitateur de Vinci, | 26 |
| <i>Balle</i> magique par laquelle on découvre l'or & l'argent, | 397 |
| <i>Baixers</i> , & leurs diferentes especes selon les payens & selon les Cretiens, | 48 |
| <i>Baltazar</i> Peruzi, exce'le en architecture, | 26 |
| <i>Bayonius</i> , & ce qu'il a pensè du lieu de la naissance de N. S. | 550 |
| <i>Bartelemi</i> Manfrede Mantouan Peintre, meurt de debauches, | 29 |
| <i>Bateme</i> , & avec quelles ceremonies il estoit conferè dans l'Eglise d'Orient, | 343 |
| <i>Bateme</i> de N. S. | 458 |
| <i>Baye</i> de S. Louis plus occidentale que la riviere de Missisipi, | 371 |
| <i>Beauté</i> corporelle, & en quoi elle consiste, | |

DES MATIERES.

| | |
|---|--------------|
| | 720 |
| <i>l'armin</i> reconoit l'innocence du Ge- des Feuillans, & le fait restablir, | |
| | 700 |
| <i>igne</i> Joli Docteur de la Faculté de , & sa vie, | 186 |
| <i>enger</i> , & sa retractation, | 476 |
| <i>nard</i> Percin Feuillant se declare pour ie, & engage le Monastere des Feuil- ans la revolte, 699 est fait Abéd'Or- | |
| | <i>ibid.</i> |
| <i>nardin</i> Pinturricchio Peintre celebre, | |
| | 25 |
| <i>lioteque</i> des anciens auteurs Latins ert Fabricius, | 785 |
| <i>Le Brun</i> , & ses ouvrages, | 295 |
| <i>ucs</i> immolez le jour de la Fête des itions, | 21 |
| <i>uc</i> coment conduit au desert, | <i>ibid.</i> |
| <i>Bouvet</i> Jesuite coment reçu à Can- | |
| | 629 |
| <i>lle</i> d'or done la forme à l'élection mpereurs, | 484 |
| <i>rgos</i> , & le Crucifix qui y est gardé, | |
| | 641 |

C

| | |
|---|------|
| <i>binet</i> de Medailles à Presbourg, p. | |
| | 398 |
| <i>lcul</i> du toisé des superficies & des s., | 128 |
| <i>lifornie</i> si c'est une isle ou partie du 10. | |
| M m | con. |

T A B L E

| | |
|---|-------|
| continent, | 379 |
| Calvin & les particularitez de sa vie, | 177 |
| Le Cardinal d'Osart ami du General des Feuillans, | 701 |
| Cardinaux s'ils ont esté instituez par le Pape Silvestre, | 691 |
| comment leur nom fut fixé par le Concile de Constance, | ibid. |
| Catecumes, coment estoient instruits avant le Batême, | 336 |
| Caterine de Vigriclarice fait plusieurs signatures, | 298 |
| Causes pour lesquelles les Juifs avoient acoutume de jeüner, | 22 |
| Cecilien declare innocent, | 753 |
| Celibat, | 353 |
| Cendre mise sur l'arche & sur le livre de la Loi par les Juifs, | 23 |
| Censure des livres du P. le Comte, & du P. le Gobien Jesuites, | 767 |
| Censure faite par le Clergé, | 706 |
| Ceremonies de la fête de Pâque, | 24 |
| Cesarée Ville de Capadoce | 504 |
| Charlemagne & ses travaux pour abolir la barbarie, l'ignorance & la superstition, | 472 |
| Charles le Chauve & ses capitulaires, | ibid. |
| Cheval de la place Royale de Paris, par qui jetté en bronze, | 26 |
| Cheval du Pont neuf, par qui jatté en bronze, | ibid. |
| Cheval qui sentoit de loin les Turcs, | 40 |

S M A T I E R E S.

| | |
|--------------------------------------|----------|
| eu curieux de tout ce qui est hors | |
| de | 408. 409 |
| de Trajan & d'Antonin , | 782 |
| Espagnoles pleines de contes- | |
| | 195. |
| les Italiens n'apprennent rien par | |
| | 718 |
| de sur les Pseaumes faussément | |
| int Jerôme , | 295 |
| leur institution est de droit di- | |
| | 690 |
| rs ont doné la discipline à leurs | |
| | 244 |
| is faite au Prêtre est d'institution | |
| | 232 |
| se faites à Dieu le jour de la fête | |
| ons, | 20 |
| tions establies à Rome pour diffé- | |
| ieres, | 691 |
| droit canonique, | 690 |
| reçues par les Payens & par les | |
| | 45 |
| des lieux difficiles de l'Ecriture , | |
| | 809 |
| de si l'image de J. C. y a esté at- | |
| les premiers siècles , | 330 |

D

| | |
|-------------------------------------|--------|
| ions de l'assemblée generale du | |
| touchant le livre des Maximes | |
| | 737 |
| ses, & quelles fonctions elles fai- | |
| M m 2 | soient |

T A B C
foient dans l'Eglise, 330
Didime, chef des Origenistes de son sie-
cle, 183

Diferent entre l'Empereur Henri IV. &
Gregoire VII. 475

Diferent des Eglises de Tours & de Dol,
790

Dimanche, & la maniere de le celebrer,
459

Diptyques de l'Eglise contenoient au-
trefois les noms des morts & des vivans,
282

Disciplines, si elles estoient en usage dans
les premiers siecles de l'Eglise, 239

Distance des pays d'Asie & d'Europe, &
des deux moyens de les mesurer, 141

Ditmar Evêque de Mersbourg, & sa Cro-
nique, 47

Dominique Gheilandai, Eleve de Mich-
Ange, 2

Dominique del Barbidri Eleve de Rossi,
2

Dominique Passignan, a peint un adieu
S. Pierre & S. Paul,

Durantus premier President du Parlem-
de Toulouze, & s'il est auteur du liv-
ritibus Ecclesiarum, imprimé sous son n-

Durantus premier President de Tou-
se, massacré par les ligueurs,

MATIERES.

E

| | |
|------------------------------------|-------|
| son institution, | 360 |
| avec le vin dans le Calice, | 359 |
| es dans les Evêchez & dans | 472 |
| es, & si elle propose les sien- | |
| tes utiles à la Religion, | 556. |
| | 688 |
| se moquent de ceux qui | |
| ont une maladie, | 402 |
| l'Angleterre mis au nombre | 407 |
| du droit l'Evêque de cette | |
| provincie les Evêques d'alentour, | 504 |
| Egilone fille de Vamba & | |
| Reine d'Espagne, | 579 |
| es bones raisons pour ôter | |
| la communion sous l'espece du | 231 |
| Comte de Angommeri, & sa conver- | |
| sion au Catholique, avec les mo- | |
| raisons, | 303 |
| le Pape & le Chantre & Official de | 106 |
| les Princes & des Grands Sei- | |
| gneurs, | 51. |
| le Comte de Noyon, | 468 |
| l'Espagne, & le Concile qui | 472 |
| | Epis- |
| M m 3 | |

| | |
|---|-----|
| T A B L E | |
| Episcopus, & son erreur touchant la divi- | 156 |
| nité du Verbe, | |
| Epoques fameuses dont se servent les Cro- | 51 |
| nologistes, | |
| Ergine couronné Roi d'Espagne, | 580 |
| Escorial & sa description, | 638 |
| Espagne inondée en divers tems par dife- | |
| rentes nations, | 577 |
| Espagnols ne vivoient autrefois que de | |
| gland, | 635 |
| Essairie en Hongrie pour éprouver les me- | |
| taux, | 399 |
| Esseniens & leur amour pour le silence, | 441 |
| Etat des Eglises d'Alexandrie, d'Antio- | |
| che & de Rome, | 455 |
| Etienne de Perac peint la salle des bains | |
| Evangile porté aux nations les plus el- | 25 |
| gnées, | |
| Eucaristie autrefois cachée aux yeux | |
| Fidelles & pourquoi, | |
| Eustache le Sueur a peint le Cloître | |
| Chartreux de Paris, | |

F

Fable de la Papesse Jeanne,
 Faculté de Théologie de Paris en
 sion de donner son jugement doctrinal
 matieres de Religion, 767. maintenir
 arrest du Parlement dans le droit d'
 des causes deferées au saint Siege

M A T I E R E S.

ologie des Casuites, 770
 l & son heresie, 469
 es par l'Eglise Greque, 60
 nstituent la beauté, 726
 de saint Jerome, & les ou-
 k l'origine de leur secte, 304
 nd- conquise, & par qui, 247
 d de la mer rouge, 305
 ieri travaille à Paris au Palais 762
 et fait les portraits de Fran- 29
 nçois II. 292
 ales loué par Alexandre VII. 292
 c Beze, & lui fait des ofrés
 é, 602
 e, ses conquestes au Pérou, 113
 atrice fait mouler à Rome
 tiquitez, & les apporte à Pa- 290
 der Meulen attiré en France
 travaille pour Marli, 44

G

deluge, 50
 n peint dans Constantino-
 ion de saint Jean-Baptiste, 30. 31
 iastique traitée par trois au-
 M m 4 teurs.

| | |
|--|-------|
| teurs, | |
| George Vafari Auteur de la vie des Peintres, a fait lui-mesme plusieurs tableaux, | 298 |
| Giacomo de Ponte fait douze tableaux pour l'Empereur, | 34 |
| Girolamo di Titionno employé par le Duc de Guise & par le Cardinal de Lorraine, | 31 |
| Girolamo Mutiano fait plusieurs tableaux à Lorete, | ibid. |
| Giron, maison illustre & son origine, | 642 |
| Globes terrestre & celeste d'une nouvelle metode, | 131 |
| Gnostiques, de quel artifice ils userent pour se faire aimer tout ensemble & des Juifs & des Payens, | 72 |
| Granacci fait les decorations de l'entree de Leon X. | 298 |
| Grecs ont trois carêmes 61. Ils celebrent la Messe avec beaucoup de ceremonies. 65. Ils comunioient quatre fois l'année après s'être confessez 66. Combien ils ont conu d'étoiles, | 144 |
| Gregorio Leti, & ses ouvrages, | 477 |
| Groupe d'Apollon & de Daine, & sa description, | 783 |
| Guillaume de saint Amour, & ses livres, | 487 |

| | |
|--|-----|
| H Abits que metoient les Prêtres Juifs à la Fête des Expiations, | 20 |
| Habitation des descendans de Noé | 676 |
| Hebreu, auteur du Comentaire sur le Cantique de Debora. Il est aussi auteur du traité du murmure des Juifs dans le desert, | 480 |
| Heliodore, & le traité de Chimie qu'il a laissé écrit à la main, | 388 |
| Le P. Hennepin Recollet, Missionnaire dans l'Amerique, & ce qu'il y a découvert, | 8 |
| Henri III. fonde à Paris le Monastere des Feuillans, | 693 |
| Heraclée, & quel droit son Eglise a eu sur les Dioceses de Pont & de Trace, | 234 |
| Heresies des Gnostiques, des Montanistes, des Marcionites, | 459 |
| Heresies, & leur denombrement, | 692 |
| Hexaples d'Origene recueillies & rangées sur des colones par le P. Dom J. Martianai, | 328 |
| Histoire de l'ancien Testament reduite à neuf Epoques, | 427 |
| Histoire des Comtes Palatins du Rhin, | 625 |
| Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine censurée par la Faculte de Teologie de Paris, | 767 |
| Hongrie convertie à la Religion Cretiene, | 474 |

T A B L E

Hubert Vanheic fait plusieurs tableaux pour Filipe le Bon Duc de Bourgogne,

40

I

| | |
|--|------|
| I Apres s'il est entièrement séparé du continent, | 404 |
| Jaques Robusti dit le Tintoret, remplit les Eglises de Venise de ses tableaux, | 33 |
| Jaques Sarasin a fait le crucifix de S. Jaques de la Boucherie, | 295 |
| Jean Antoine Regillo fait à Venise une infinité de tableaux, | 31 |
| Jean Belin de l'Academie de Lombardie, | 30 |
| Jean d'Aranthon Evêque de Geneve, sa vie, | 666 |
| Jean de la Barriere General des Feuillans, | 693 |
| Jean Francisque travailla à fresque, en huile & en detrempe, | 28 |
| Jean Laurent surnomé le Cavalier Bernin, | 300 |
| Jerome de Trevisi Peintre & Architecte, | 298 |
| Jeûnes coment observez par les Juifs. | 22 |
| Job, ce que les Thalmudistes ont dit de lui, | 218 |
| Joseph Cesar Arpinas travaille aux loges du Vatican, | 30 |
| Joseph Ribera surnomé l'Espagnolet, fait | cent |

D E S M A T I E R E S :

| | |
|---|-----|
| tableaux dans le Cloître des Chartreux rites, | 30 |
| auxquels les jeûnes étoient ordonnés aux Juifs, | 22 |
| de, quand ils ont oublié leur langue, &c. celle de leurs vainqueurs, | 213 |
| de Romain employé par Raphaël Saint- Georges de Leon X. | 28 |
| de Marianne, quand découverte, | 249 |

| | |
|---|-----|
| sur laquelle sont gravées les images de tous les Empereurs, | 597 |
| de Hebraïque & son antiquité, | 212 |
| de Vendôme, | 799 |
| de la Hire a fait deux tableaux à la Chapelle de Paris, | 800 |
| de pieux en faveur des Prêtres défendus au Concile de Mexico, | 361 |
| de le Limouin fait deux tableaux à la Chapelle de Paris, | 298 |
| de sur les ceremonies de la Chine ven- du par la Faculté de Teologie de Paris, | 267 |

| | |
|---|------|
| rites & leurs fonctions dans le Temple de Jérusalem, & leurs fonctions, | 1223 |
| de, en quel tems il a vécu, &c. com- me écrit de Tragédie, | 7 |
| de si c'est la premiere Ville de France des Evêques, | 505 |
| de Peani travaille à Fontainebleau, & de autres le portrait de Henri VIII. | 28 |

T A B L E

Lumiere, & moyen de mesurer ses de-
grez, 715

M

| | |
|--|-----|
| M <i>Acuire</i> Patriarche de Jerusalem fut le premiere qui ordona que la croix seroit mise dans un lieu fort elevé de l'Eglise, 60 | |
| <i>Machine</i> pour l'elevation des eaux, 4 | |
| <i>Maison</i> de Lorete, quand & coment transportée par les Anges en Italie, 55 | |
| <i>Mapemonde</i> nouvelle & exacte, 192 | |
| <i>Mariella</i> Tintorella fille du Tintoret reus- fit dans les portraits, 34 | |
| <i>Medailles</i> des Empereurs frappées par les Villes Grecques, 683 | |
| <i>Merveilles</i> du monde, 174 | |
| <i>Messe</i> solennele & celebrée avec chant, 356 | |
| <i>Metode</i> pour la mesure des surfaces, 774 | |
| <i>Michel Ange</i> Caravage fait plusieurs ou- vrages à Malte, 29 | |
| <i>Michel Ange</i> Peintre, Sculpteur & Archi- tecte, 27 | |
| <i>Michel Paleologue</i> excomunié par Arsen- ne Patriarche de Constantinople, 481 | |
| <i>M. Mignard</i> a peint la Chapelle de saint Cloud, 296 | |
| <i>Miracles</i> de l'ancienne loi & de la nouvelle loi, en quoi diferent, 166 | |
| <i>Moïse</i> & s'il a eu une inspiration particulie- re de Dieu pour ecrire les livres saints, 161 | |
| <i>Monumens</i> de Rome, 780 | |
| | Ma- |

DES MATIERES.

Mores, leur origine, 583. possederent
l'Espagne huit cens ans, 618

www.libtool.com.cn

Naissance d'Abel & de Caïn, à quelle an-
née peut estre fixée, 227

Nesselius Bibliotecaire de l'Empereur,
montre à M. Tollius des Manuscrits de Tite
Live, de Lactance, de Lucrece & de Boe-
ce, 396

Nestorius, & son heresie, 463

Nicolas Bachelier Sculpteur fait quantité
d'ouvrages à Toulouse 300

Nicolas Poussin, particularitez de sa vie,
& ses ouvrages, 292

Noé, & pourquoi il maudit Canaan au
lieu de Cam, 69

Noms donnez à Noé par les anciens,
549

Normans, & leurs irruptions, 474

Notices des Provinces de l'Empire éclair-
cies par les Medailles, 685

Nouveaux Mexique découvert par un Cor-
delier nommé Marc de Niza, 378

Nouveaux memoires sur l'état present de
la Chine censurez par la Faculté de Theo-
logie de Paris, 767

Observations sur l'histoire de M. Meze-
rai, 351

T A B L E

| | |
|---|-----|
| <i>Office</i> divin, en quelle langue doit être célébré, | 361 |
| <i>Omar</i> Cousin de Mahomet lui succede, | 584 |
| <i>Operateur</i> nommé Raoux entreprend de tirer la pierre de la vessie par une nouvelle méthode, | 69 |
| <i>Opinion</i> nouvelle touchant la manière dont sont formez tous les animaux vivipares, | 339 |
| <i>Opinions</i> différentes touchant la situation du Paradis terrestre, | 217 |
| S. <i>Orient</i> Poète, en quel tems il vivoit, | 788 |
| <i>Origene</i> , & le détail de sa vie, défend la Religion Chretienne contre Celse, | 325 |
| <i>Oton</i> I. fait déposer le Pape Jean XIII. | 474 |

P

| | |
|--|-----|
| <i>Paris</i> à quel degré de longitude il est situé, | 416 |
| <i>Polozi</i> , & les mines qui s'y découvrent, | 125 |
| <i>Purgatoire</i> prouvé par l'ancien Testament, | 233 |

Q

| | |
|---|-----|
| <i>Question</i> touchant le tems auquel l'Evangile a été annoncé dans les Gaules, | 690 |
|---|-----|

R

Abbaël Santes auteur de l'Academie de
27. 28

S

ifices, coment ils se faisoient à Jerusa-
12. 13

T

bac, ses effets & son usage legitime,
7. & 576.

V

verie de Tepliz, 400



FOUR.

JOURNAL
DES SAVANS,

Du Lundi 17. DECEMBRE M. DCC.

Bibliographië, ou, Catalogue des Livres imprimés tant en France que dans les pays Etrangers, dont il est parlé dans les Journaux de l'année, 1700.

Biblia Sacra, Interpretes, & Concilia.

NOVUM Testamentum D.N. J.C. in versione vulgata, cum paraphrasi & adnotationibus Henrici Hammondi, ex Anglicâ linguâ in Latinam translucit Joh. Clericus. In fol. duobus Tomis. Amstelodami. 4. j.

Continuation du 1. traité des Ecritures, où l'on répond aux difficultez qu'on a faites contre ce même traité, & où l'on défend la Bible de saint Jérôme contre la critique de M. Simon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire. Par Dom Jean Martianay ; Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur. In

Dictionnaire
nologique
Testament
Presbyter
Gregorian
Tulli Les
Pierre E

Fride

Etio ad

menti

D. VI

simæ.

tissim

se tr

23 &

E

de

ral

ris

JOURNAL DES SAVANS.

à Paris chez Guillaume Huart. 9.

Dissertationes Historicz, criticz, chronologicz in Scripturam sacram veteris testamenti, authore D. Math. Petitdidier, abbytero & Monacho Benedictino à Conventione SS. Vitoni & Hydulphi. In 4. li. Leucorum, & se trouve à Paris chez Pierre Kneri. 11. & 12. journ.

Hierici Spanhemij F.F. brevis introductio ad Historiam sacram utriusque Testamenti, ac præcipue Christianam, ad A. M. 1711. Accedunt Orationes duæ novissimæ. Editio fere nova, omnium purgata. In 4. Francofurti & Lipsiæ, & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier. 22. & 24. journ.

Explication & reflexions sur les Epîtres de saint Paul où l'on explique le sens littéral & Moral. In 12. 2. Vol. à Paris chez Imbert Debats. 23. journ.

Sancti Patres, & Theologi.

Déclaration de Monseigneur l'Evêque de Noyon, pour la constitution de saint Pere Innocent XII. portant condamnation & deffense du livre intitulé *deux Maximes des Saints sur la vie de saint Joseph* &c. In 4. à Paris chez Pierre Esclapart. 24. Journ.

Ouvres ingénieuses des Peres de l'Eglise.

JOURNAL
e. In 12. à Paris chez Louis Joffe. 10.

arn.
Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evê-
que de Gap, aux nouveaux Catholiques de
son Diocèse. In 12. à Paris chez Jean & Mi-
chel Guignard xii. jour.

Mandement de Monseigneur l'Evêque
Comte de Noyon, pour l'exécution de la
déclaration du feu Roi Louis XIII. & de
ordres nouveaux de S. M. en faveur de ce
de la sainte Vierge &c. In 4. à Paris
Pierre Esclapart. xiv. jour.

S. Cæcilii Cypriani opera recognita
illustrata à Joanne Fello, Oxoniensi E-
po. Accedunt Annales Cypriani
decim annorum quibus S. Cypriani
Christianos versatus est, brevis histo-
riæ nologica delineata à Joanne Pe-
Cestriensi Episcopo. Editio tertia
ditæ sunt dissertationes Cyprianicæ
Dodwelli. in fol. Oxonii, & se-
Paris chez Louis Guerin & Jean
xv. jour.

Sancti Eusebii Hieronimi
Presbyteri operum tomus secu-
ndus, præcedens libros editos ac inedi-
tos, geographicos, quæstio-
nes &c. studio & opere Jo-
hannis Presbyteri Congregationis
& xvii. jour.

Traité d'Origene contre
l'athéisme de la Religion Chre-
tienne.

DES SAVANS.

accusations des Payens; traduit du Grec par
Mlle Bouchereau. in 4. à Amsterdam, & se
trouve à Paris chez Antoine Dezallier. xvii.
jour.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evê-
que Comte de Noyon, Pair de France,
& Cures de son Diocèse, touchant la con-
fession des nouveaux Reunis. in 4. à Paris
chez Pierre Esclaffan. xxiv. jour.

Lettres de piété des saints Peres Grecs &
Latins des quatre premiers siècles de l'E-
glise, où il est traité sous divers titres, des
principaux sujets de la Morale Chrétienne.
Trois Tomes par le P. * Prêtre de l'Or-
dinaire. à Paris chez Edme Couterot xxiv.
jour.

Ecclesiasticum universum hodiernæ
Belgiæ, præsertim Belgii, Galliarum, &
Flandiarum Provinciarum accomodatum;
cum Canonibus, jure decretalium de-
cretis. Auctore Zegero Bernardo van
der Meer, J. U. D. SS. Can. Pro-
fessore in Academia Lovaniensi. in fol. 2.
à Paris chez Jean Boudot & Antoine
Lez. xxx. jour.

Œuvres de saint Augustin de l'esprit & de
la doctrine traduites en François sur l'édition des
Benedictins de la Congregation de
Saint Maur, par M. du Bois de l'Academie
des Sciences. in 12. à Paris chez J. B. Coi-
gnard. iii. jour.

Œuvres de saint Augustin sur la
grâce opposées à ceux de Jansenius. Par

JOURNAL
glisse. In 12. à Paris chez Louis Joffe. 10.
Journ.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evê-
que de Gap, aux nouveaux Catholiques de
son Diocèse. In 12. à Paris chez Jean & Mi-
chel Guignard xii. Journ.

Mandement de Monseigneur l'Evêque
Comte de Noyon, pour l'exécution de la
déclaration du feu Roi Louis XIII. & des
ordres nouveaux de S. M. en faveur du culte
de la sainte Vierge &c. In 4. à Paris chez
Pierre Esclaffan. xiv. Journ.

S. Cæciliæ Cypriani opera recognita, &
illustrata à Joanne Fello, Oxoniensi Episco-
po. Accedunt Annales Cyprianici sive tre-
decim annorum quibus S. Cyprianus inter
Christianos versatus est, brevis historia chro-
nologice delineata à Joanne Pearsonio,
Cestriensi Episcopo. Editio tertia, cui ad-
ditæ sunt dissertationes Cyprianicæ Henri
Dodwelli. in fol. Oxonii, & se trouve
Paris chez Louis Guerin & Jean Boud
xv. Journ.

Sancti Eusebii Hieronimi Stridone
Presbyteri operum tomus secundus, co-
plectens libros editos ac ineditos, eti-
logicos, geographicos, quæstiones Hel-
cas &c. studio & opere Joannis Ma-
nay Presbyteri Congregationis Sancti
ri. in fol. à Paris chez Jean Anisson
& xvii. Journ.

Traité d'Origene contre Celse,
fense de la Religion Chrétienne, co

des Payens; traduit du Grec par
ereau. in 4. à Amsterdam, & se
ris chez Antoine Dezallier. xvii.

pastorale de Monseigneur l'Evê-
de Noyon, Pair de France,
de son Diocèse, touchant la con-
nouveaux Reunis. in 4. à Paris
Esclaffan. xxiv. journ.

de pieté des saints Peres Grecs &
quatre premiers siècles de l'E-
est traité sous divers titres, des
sujets de la Morale Chretienne.
Tomes par le P. * Prêtre de l'O-
Paris chez Edme Couterot xxiv.

lesiasticum universum hodiernæ
præsertim Belgii, Galliæ, &
Provinciarum accomodatum;
nonibus, jure decretalium de-
Auctore Zegero Bernardo van
bytero, J. U. D. SS. Can. Pro-
cademia Lovaniensi. in fol. 2.
is chez Jean Boudot & Antoine
xx. journ.

de saint Augustin de l'esprit & de
duit en François sur l'édition des
dictins de la Congregation de
par M. du Bois de l'Academie
in 12. à Paris chez J. B. Coi-
iii. journ.

timens de saint Augustin sur la
posez à ceux de Jansenius. Par
le

JOURNAL

le Pere Jean le Porcq, Prêtre de l'Oratoire.
Seconde Edition augmentée d'une 16. pre-
ve &c. in 4. à Lion & se trouve à Paris chez
Jean Guilletat. xxxiv. journ.

Methodicus ad positivam Theologiam
Apparatus, in quo in gratiam Candida-
torum Positivæ & Scholasticæ Theo-
logiæ, Scripturæ sacræ, Traditionis divinæ
&c. clara, brevis & expedita delineatur idea.
Auctore R. P. Petro Annato, Congrega-
tionis Doctrinæ Christianæ P. G. in 4. à Pa-
ris chez Nicolas Couterot. xxxv. journ.

Censura & declaratio Conventus Gene-
ralis Cleri Gallicani congregati in Palatio
Regio Sangermano, anno 1700. in mate-
ria fidei & morum, ejusdem Generalis
Conventus jussu publicata. in 4. à Paris chez
François Muguet. 37. journ.

S. Optati Atri Milevitani Episcopi de
schismate Donatistarum libri septem, &
quibus accessere Historia Donatistarum u-
cum monumentis veteribus ad eam spect-
antibus &c. operâ & studio M. Ludovici E-
duardi Pin sacræ Facultatis Parisiensis Doct-
oris Theologi. in fol. à Paris chez André
Jard. 38. & 39. journ.

Censura sacræ Facultatis Theologiæ
Parisensis lata in propositiones excerptas
ab his, quorum hæc est inscriptio. No-
te de l'Edit de l'Empereur de la Chine.
des ceremonies de la Chine. in 4. C
à Paris chez Louis Josse 40. journ

The
Syllog
selecti
ti loc
mani
scrip
Tel
170

8 S A V A N S.

Theologico Philologicus, five
ertationum Elegantiorum ad
lustriora Vet. & N. Testamen-
cologis Protestantibus in Ger-
tim diversis temporibus con-
secundum ordinem utriusque
Librorum digesta. Amstelæd.

ilegium S. S. Patrum.

ies primæ de primo & secon-

Enchiridion Theologiæ Chri-
tekeræ.

æctiones Hieronymianæ.

torus Propheticus seu Mosis &
iticinia: novo ad istius Can-
us librum Propheticum com-
strata, & cum justa rerum Hi-
itius collata. Hisce accedit dis-
adoxa Theologico-Chronolo-
o, mense & die nati Christi 4.

rum Sparsio ad Historiam Pas-
Christi, cum figuris æneis, e jus-
t de Triumpho J. C. in cruce in-
ed. apud Jansonio Waesbergios.
ra Clericum Epistola Apologeti-
iniquas Criminationes in Epi-
is & Ecclesiasticis nuper editis,
enta ejus pro Eusebii Arianismo
revocantur, calumniæ diluuntur,
u & auctoritate Sanctorum Pa-
quibusdam Clementis Alexan-
drini

JOURNAL
drini dogmatibus de Concilio Nicæno I.
II. aliisque nonnullis differuntur. Londi-
ni. 1700.

Ascetici.

TRaité de la véritable Oraison, où
les erreurs des Quietistes sont réfutées,
& les maximes des Saints sur la vie inté-
rieure, sont expliquées selon les princi-
pes de saint Thomas; par le R. P. An-
tonin Mañoulie, Docteur en Theologie
&c. in 12. à Paris chez Edme Couterot 1.
journ.

Les œuvres de piété de la venerable
Mere Louise Blanche Therese de Bal-
lon, Fondatrice & premiere Superieure
des Religieuses Bernardines reformées de
Savoie & de France, recueillies de ses
propres écrits par le R. P. Jean Grossi,
Prêtre de la Congregation de l'Oratoire
de J. N. S. in 8. à Paris chez Nicolai
Couterot. 14. journ.

Du Celibat volontaire, ou la vie sans
engagement, par Damoiselle Gabriel
Suchon. in 12. deux Tomes à Paris chez
Jean & Michel Guignard. 18. journ.

La maniere de se bien preparer à
mort par des considerations sur la
ne, la Passion & la Mort de Je-
Christ, avec de tres belles estampes
blématique

DES SAVANS.

matiques, expliquées par M. de Cher-
lon, Prêtre & licentié en Theolo-
in 4. à Anvers, & se trouve à
ris chez Antoine Dezallier. 25. jour-

Traité de la virginité, où l'on expli-
selon l'Ecriture sainte, les Conciles
les Peres, tout ce qui appartient à
e sainte profession, in 8. à Paris
z Florentin & Pierre de Delaulne.
journ.

a science Ecclesiastique suffisante à
mesme, sans le secours des sciences
anes. Par M. Carrel Prestre, Docteur
Theologie. in 12. à Lion, & se trou-
à Paris chez Edme Couterot. 29.
n.

œuvres Chretiennes tirées de l'Ecri-
sainte, & des saints Peres conte-
les exercices pour tous les jours de
maine &c. par M. Horstius, Doc-
de l'Université de Cologne. Tra-
ion nouvelle de son livre intitulé
in sus anima Christianæ. in 12. deux
à Paris chez Florentin & Pier-
ne, Jean-Baptiste Cuffon] & Pierre
Denis Dupuis, Denis Mariette,
André Pralard, Pierre & Im-
& Nicolas Pepie. 31. jour-

rieures. Par le
Chanoine re-
Prieur de
Boissi

JOURNAL

Boissi en France. in 12. à Paris chez
Jean-Baptiste Coignard. 24. journ.

L'homme du monde confondu dans
le delai de sa conversion &c. in 12. à
Paris chez Nicolas Pepie. 39. journ.

Lettres spirituelles sur les mysteres &
sur les fêtes. in 12. à Paris chez Edme
Couterot. 40. journ.

Concionatores & Controvertista.

Sermons sur tous les sujets de la mo-
rale Chretienne. Troisième partie con-
tenant les Mysteres. in 12. 2. Vol. à
Paris chez Jean Boudot. 18. journ.

Catechisme pour les nouveaux Catho-
liques, où l'on fait connoître la verita-
ble Eglise. Par M. P. S. D. Docteur de
Sorbonne. in 12. à Paris chez Pierre
Aubouyn. 3. journ.

Sacri & Prophani.

brege de Louis le Grand,
de Buffi Rabutin, adres-
15. in 12. à Paris chez
Pierre Delaune. 1. jour-

couvertes d'un tres grand
de l'Amérique, entre le
de & la mer glaciale &c.
Louis Hennepin Mission-
in 8. à Utrecht. 1. jour-

histoires des plus fameux
qui ont paru en Europe de-
precis historique des cau-
de l'Eglise Angelicane &c.
chez Jean Guignard. 1.

vie de saint François de Sa-
ris chez Florentin & Pier-
journ.

que des personnes les plus
de tous les siecles. in 12.
Paris chez Urbain Couste-

Michel de Ruiter, Duc, Che-
ant Amiral general de Hol-
st-Frise, où est comprise
ne des Provinces Unies de-

JOURNAL

puis l'an 1652. jusques à 1676. traduite du
Hollandois de Gerard Brandt. in fol. à Am-
sterdam, & se trouve à Paris chez Antoine
Dezallier. 2. journ.

La vie d'un Solitaire inconnu, mort en
Anjou en odeur de sainteté, le 24. De-
cembre 1691. in 12. à Paris chez Urbain
Coustelier. 5. journ.

Histoire de la découverte & de la Con-
quête du Perou, traduite de l'Espagnol
d'Augustin de Zarate, par S. D. C. deux
Tomes in 12. à Amsterdam, & se trou-
ve à Paris chez Jean Boudot. 6. & 7.
journ.

Histoire de France, contenant le regne
des Rois des deux premieres Races, par
Monsieur Louis le Gendre, Chanoine
de l'Eglise de Paris. Trois Tomes. in
12. à Paris chez Jean Guignard. 7. jour-
nal.

Histoire du monde, par M. Chevreau.
Seconde Edition augmentée de l'Histoire
des Empereurs d'Occident &c. cinq Vol.
in 12. à la Haye, & se trouve à Paris chez
Antoine Dezallier. 9. journ.

Histoire des mouvemens arrivez dans
l'Eglise au sujet d'Origene, & de sa do-
ctrine, in 12. à Paris chez Nicolas le Clerc.
10. journ.

Milord** ou le Payfan de qualité Nou-
velle galante. Par M***. in 12. à Pa-
ris chez Martin & George Jouvenel. 10.
journ.

H
che
que
l'A
che
jou

m
n
M
p
E

DES SAVANS.

Histoire de tous les Archevêchez & Evêchez de l'univers, par tables Geographiques & Chronologiques &c. par Monsieur l'Abbé de Commanville. in 8. à Paris chez Florentin & Pierre Delaulne. 11. journ.

Histoire des Isles Marianes nouvellement converties à la Religion Chretienne, & de la mort glorieuse des premiers Missionnaires qui y ont prêché la Foy; par le P. Charles le Gobien, de la Compagnie de Jesus. in 12. à Paris chez Nicolas Pepie. 13. & 14. journ.

La vie de Messire Benigne Joly, Prêtre, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison & Societé de Navare, Chanoine de l'Eglise Abbatiale & Collegiale de saint Etienne de Dijon, Instituteur des Religieuses Hospitalieres de la mesme Ville &c. Par un Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur. in 8. à Paris chez Louis Guerin. 15. journal.

Idée generale de l'Histoire universelle, contenant tout ce qui s'est passé depuis la creation du monde jusqu'à la prise de Troye arrivée l'an du monde 2820. par M. A. D. C. in 12. à Paris chez Pierre Emery. 15. journ.

Observations critiques sur l'Histoire de France écrite par Mezeray. in 12. à Paris chez Jean Musier. 18. journ.

Jacobi Tollii Epistolæ itinerariæ ex au-

JOURNAL

toris schedis posthumis recensitæ, supplementæ, digestæ &c. curâ & studio Henrici Christiani Herminii. in 4. Amstelædami, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier. 20. jour.

Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siècles, justifiez par les citations des auteurs originaux avec une Chronologie &c. Tome 7. qui comprend les histoires particulieres depuis l'an 318. jusqu'en l'an 375. hors saint Athanase, & où l'on verra l'origine des Solitaires &c. par M. le Nain de Tillemont. in 4. à Paris chez Charles Robustel. 26. jour.

Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par Monsieur Perrault de l'Academie Françoisè. in fol. Tome II. à Paris chez Antoine Dezallier. 28. journal.

Histoire d'Herodien, traduite du Grec en François, avec des remarques sur la traduction. in 12. à Paris chez la veuve de Claude Barbin. 28. jour.

Annalium Paderbornensium pars I. complectens imprimis fusiorem Episcoporum Paderbornensium, deinde succinctiorem Historiam reliquorum per Westfaliam Antistitum, &c. opus posthumum, auctore R. P. Nicolao Schaten. S. J. Neuhusii, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier. 29. jour.

Rel
fion d
des P
spagn
Paris
jour

L

que

l'O

pa

gli

in

je

1

4

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

DES SAVANS.

Relation historique & galante de l'invasion de l'Espagne par les Maures, tirée des plus celebres Auteurs de l'histoire d'Espagne. in 8. à la Haye, & se trouve à chez Jean Boudot. 30. 31. & 32.

Le vie de saint François de Sales, Evêque & Prince de Geneve, Instituteur de l'Ordre de la Visitation de sainte Marie. Par M. Marfollier, Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Uzez. Deux Tomes. à Paris chez Nicolas Couterot. 31.

Historia Palatinorum seu primorum & antiquissimorum Palatinorum ad Rhenum res gestae. Adjectus codex diplomaticus Palatinorum. in fol. Francofurti ad Moenum, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier. 31.

Relation du voyage fait à la Chine, sur le bateau de l'Amphitrite en l'année 1698.

Par le Sieur Gio Ghirardini Peintre Italien. 12. à Paris chez Nicolas Pepie. 33.

Le vie de Don Pedro Giron Duc d'Osiceroi de Sicile & de Naples, traduit de l'Italien de M. Leti. Trois Tomes.

à Paris chez Antoine Dezallier. 33. jour.

Historiæ nalogium, seu brevis & compendiosa narratio relictens in splendoribus Sancto-Beatorum, Miraculorum &c. ab

JOURNAL

initio Minoritici instituti usque ad moderna tempora. Auctore R. P. Fortunato Huelbero. in fol. à Paris chez Antoine Dezallier. 34. journ.

La vie de Messire Jean d'Aranthon d'Alex Evêque & Prince de Geneve, avec son directoire pour **bien vivre & de reglement** de sa maison &c. Seconde Edition augmentée de quelques pieces originales, utiles & curieuses, concernant le Quietisme. in 8. à Lyon, & se trouve à Paris chez Jean Guilletat. 35. journ.

La concordance des tems pour l'intelligence des Auteurs Ecclesiastiques des huit premiers siecles. in 4. à Paris chez Jean Anisson. 35. journ.

La conduite de Dom Jean de la Barriere, premier Abbé & Instituteur des Feuillans, durant les troubles de la ligue, & son attachement au service du Roy Henry III. par un Religieux Feuillant. in 12. à Paris chez François H. Muguet rue Notre Dame 36. journ.

L'Histoire de l'Academie Françoise par M. Pellisson. in 12. à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. 37. journ.

Relation des Actes & deliberations concernant la constitution en forme de Bref de N. S. P. le Pape Innocent XII. du 12. Mars 1699. portant condamnation & prohibition du livre intitulé, *Explication des maximes des Saints*, &c. in 4. à Paris chez François Muguet. 38. journ.

D E S S A V A N S.

Les monumens de Rome , ou description des plus beaux ouvrages de peinture , de sculpture & d'architecture qui se voyent à Rome & aux environs &c. in 12. à Paris chez la Veuve de Claude Barbin & la Veuve de Daniel Hortemels. 40. jour.

Histoire de l'Eglise depuis Jesus-Christ jusqu'à present , divisée en quatre parties. par Monsieur Basnage. Deux Tomes, in fol. à Rotterdam. 41. journal.

Memoires de Monsieur d'Ablencourt Envoyé de sa M. T. C. Louis XIV. en Portugal contenant l'Histoire de Portugal depuis l'an 1659. jusques à 1668. avec les revolutions arrivées pendant ce tems à la Cour de Lisbonne , & au detail des batailles données , & des sieges formés sous les ordres , & le commandement du Duc de Schomberg avec le traité de Paix fait entre les Rois d'Espagne , & Portugal , & celui de la ligue offensive , & defensive conclue entre sa Majesté très Chrestienne & cette Couronne à Paris.

Memoires de Monsieur d'Artagnan Capitaine des Mousquetaires du Roy , contenant quantité de choses particulieres , & secretes qui se sont passées sous le Regne de Louis le Grand. à Cologne.

Maximes & Remarques Politiques , & Morales avec des sentences melées composées , & recueillies des meilleurs Auteurs

JOURNAL

de ce tems Mr. par in 12. à Amsterdam chez Janssons à Waesberge 1701.

Elemens d'Euclide expliquez d'une nouvelle, & tres facile maniere avec l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des Mathematiques. par Claude François Millet de Charles. in 12. à Amsterdam chez Roger.

Histoire du Regne de Louis XIII. contenant les choses les plus remarquables arrivées en France, & en Europe durant la Minorité de ce Prince. par Monsieur Michel le Vassor, deux Tomes. in 12. à Amsterdam. 1700.

Memoires de Dannemark, contenant la vie, & le regne de defunt Christienne V. Roy de Dannemark, avec une relation exacte de la Source, & du progres des differens qui regnent aujourd'hui entre les deux Maisons de Dannemark, & de Holstein Gottorp, & des circonstances les plus remarquables de ces differens, le tout tiré de Lettres, & de Registres Authentiques avec les Copies de Traitez de Fontainebleau, d'Altena, & de Pinnenberg, traduit de l'Anglois. à Utrecht.

Parrhasiana ou Pensées diverses sur des matieres de Critique, d'Histoire de Morale, & de Politique, par Theodore Parrhase, Tome second, in 8. à Amsterdam chez Henri Schelte.

Essay d'un Dictionnaire, contenant la
con-

DES SAVANS.

connoissance du Monde, des sciences universelles, & particulièrement celle des Medailles, des Passions, des Mœurs, des vertus, & des vices & represente par des Figures Hieroglyphiques expliquées en prose, & en vers. in 4. à Wesel. 1700.

St. Evremontiana, ou recueil de diverses Pieces curieuses, avec des Pensées judicieuses, des beaux traits d'Histoire, & des remarques tres utiles de Mr. de St. Evremont. à Amsterdam. 1701.

Raguagli Historici e Politici ovvero Compendio della virta Heroiche sopra la Felicità de Suditi, & amore verso la Patria e veri Cittadini con le cause della caduta di tanti Principati e Republiche, mutazioni di Cittadinanze e Natura del Traffico, le pretettione che devono i sopra la Mercatura Opera necessarissima a Prendere a Suditi, a Magistrati, & a Cittadini nuovamente ristampata considerabilmente per l'ordine della Precedenza tra Prenditori delle differenti Guerre nella Religione, di Religione e per la Religione. Resolutione di Gregorio Leti. 2. Tomi con 12 di Figure. in 8. Amsterdamo Apud Antonium Waesberge, 1700.

Le Roman ou la cenoure, & l'histoire du Roman intitulé, les aventures de l'unique fils d'Ulise. in 12, Eleuthere. 1700.

Les chorries de Monsieur Simon
N n 5

JOURNAL

où l'on trouve un nombre de faits Anecdotes de la Literature. in 12. à Amsterdam. 1701.

Apologetique de Tertullien ou defense des Chretiens contre les accusations des Gentils de la traduction de Monsieur Giry, nouvelle Edition avec le texte Latin à côté, augmenté d'une dissertation Critique touchant Tertullien, & ses Ouvrages. in 8. à Amsterdam chez Lombrail.

Taxe de la Chancellerie Romaine, & la Banque du Pape, ou l'absolution des Crimes les plus enormes se donne pour de l'argent. in 8. à Londres. 1701.

Instructions pour les Nicodemites, ou pour ceux qui feignent d'estre d'une Religion dont ils ne sont pas, & qui cachent leurs veritables sentimens in 12. à Amst. 1700. chez Henr. & Jean Boom.

Les trois Ambassades du Comte de Carlisle, Ambassadeur de Charles second, Roy de la Grande Bretagne, vers Alexey Michailovitz Czar, & Grand Duc de Moscovie, Charles IX. Roy de Suede, & Frederick III. Roy de Dannemarck & de Norvege, commencées au mois de Juillet 1663. & finies au mois de Janvier 1665. où l'on voit quantité de choses remarquables touchant les opinions, les coutumes, & le Gouvernement des Peuples du Nord in 12. à Amsterdam. 1700. chez Henry, & Jean Boom.

Description du Royaume de Siam, par Mon.

DES SAVANS.

Monfieur de la Loubere, Envoyé extraordinaire du Roy auprès du Roy de Siam en 1687. & 1688. où l'on voit quelles font les opinions, les mœurs & la religion des Siamois; avec plusieurs remarques de Physique touchant les plantes & les animaux du País. 2. Vol. in 12. à Amsterdam. 1700. chez Henry & la Veuve de Theodore Boom. avec figures.

Recueil des traitez de Paix, de Trêve, de Neutralité, de Suspension d'Armes, de Confédération, d'Alliance, de Commerce, de Garantie, & d'autres Actes Publics, comme contrats de Mariage, Testemens, Manifestes, Declarations de Guerre, &c. faits entre les Empereurs, Roys, Républiques, Princes, & autres Puiffances de l'Europe, & des autres parties du monde, depuis la Naiffance de Jesus-Christ, jufqu'à la Paix de Ryswik. Servant à établir les droits des Princes, & de Fonder l'Histoire. in fol. 4. Voll. 1700. à Amsterdam chez Henry & la Veuve de Theodore Boom. & à la Haye, chez Adr. Valart, & Henr. van Bulderen.

JOURNAL

Oratores & Poëta.

Lycophronis Calcidensis Alexandra, cum Græcis Isaaci Tzetzi Commentariis &c. curâ & operâ Joh. Poteri. in fol. Oxonii. 1. journ.

Eruditissimis Regiæ scientiarum Academia Sociis, ut in suam societatem artem Typorum cooptent. in 4. Typis Claudii Thiboust. 2. journ.

Discours & harangues de Monsieur Herbert Tresorier de France, de l'Academie de Soissons. in 12. à Soissons, & se trouve à Paris chez Michel Brunet. 3. journ.

Claudii Joly, Præcentoris ac Canonici, nec non Officialis Parisiensis laudatio, auctore Ludovico le Gendre, Canonico Parisiensis. in 8. à Paris chez Jean Guignard. 6. journ.

Josephus fratres agnoscens, Tragœdia, acta ludis solennibus in Regio Ludovici Magni Collegio apud Patres societatis Jesu. Auctore Gabriele Francisco le Jay, ejusdem societatis sacerdote. in 12. à Paris chez la Veuve Simon Benard. 8. journal.

Le Theatre Espagnol, ou meilleures Comedies des plus fameux auteurs Espagnols, traduits en François, in 12. à Paris

DES SAVANS.

ez Jean Moreau. 10. journal.

Fontaine de Gouffainville , Poëme.

Paris chez la Veuve Claude Mazuel.

1. jour.

Oraison funebre de tres-haut & puissant

seigneur Messire Louis Boucherat , Che-

valier , Chancelier , Garde des sceaux de

France , Commandeur des Ordres du Roy ,

enterré dans l'Eglise de saint Gervais sa-

int ; par le R. P. de la Roche , Prêtre

de l'Oratoire. in 4. à Paris chez Jean Bou-

quet. 2. jour.

Oratio sæculi Gallis vindicata. Oratio

in Regio Ludovici Magni Collegio

Regio atis Jesu , à Gabriele Francisco le

gejusdem societatis Sacerdote. in 12.

Paris chez la Veuve Simon Benard. 16.

Recueil de quelques Poësies morales

M. L. A. R. D. in 8. à Paris chez

Antoine Martin & Pierre Delaulne. 23. jour-

1. premier livre de l'Iliade en vers Fran-

çois , avec une dissertation sur quelques

traits d'Homere. par Monsieur l'Ab-

be de Negre. in 8. à Paris chez Jean Anis-

me. 32. jour.

Contes de Mademoiselle de Scudery :

à Paris chez la Veuve de Claude Ma-

zuel. 34. jour.

Le Theatre Italien de Gherardi , ou le

Recueil general de toutes les Comedies &

tragedies Françoises jouées par les Come-

pes en tan
à Paris chez J. Cui
journal.

Ode Latine traduite en vers François
sur la statuë equestre du Roy élevée dans
la place de Louis le Grand. in 4. à Pa-
ris chez Jean-Baptiste Coignard. 38. jour-
nal.

Traduction de l'Ode seculaire adressée
au Pape Innocent XII. à l'ouverture de
l'anné Sainte. in 4. à Paris chez la Veuve
d'Antoine Lambin. 40. jour.

Philosophi.

Nouveau Systême du monde, dédié
son Altesse Serenissime Madame
Princesse de Conty Douairiere. in 4
Paris chez Jean Moreau. 11. jour.

Medici.

medica Cardinalitiis disputatio-
 mane discutienda, in scholis
 1, an ex tabaci usu frequenti
 a brevior? in 4. à Paris chez
 Luguet. 1. journ.

1 système concernant la genera-
 maladies veneriennes, & le Mer-
 è en deux parties, par Charles
 aunay. in 12. à Paris chez Bar-
 irin, 4. journ.

ions sur la maniere de tailler
 aux sexes, pour l'extraction de
 pratiquée par Frere Jacques.
 système de la circulation du sang
 ovale dans le foetus humain &c.
 Mery de l'Academie Royale des
 n 12. à Paris chez Jean Bou-
 rn.

l'une lettre de M. Silvestre du
 Medecins de Londres, où l'on
 sentimens de M. Mery, pu-
 s memoires de Mathematique
 que de l'Academie Royale des
 mois de May 1692. sur le mou-
 sang par le trou ovale. à Paris
 ent d'Houry. 11. journ.

e la generation & de la nourri-
 tus. Par M. Daniel Tavvry de
 l'A-

JOURNAL
l'Academie Royale des sciences, Docteur
en Medecine de la Faculté de Paris. in 12.
à Paris chez Barthelemy Girin. 18. jour-
nal.

Quæstio medica quodlibetariis disputa-
tionibus mane discutienda, in scholis Me-
dicorum, an felicior & tutior in balneo pur-
gantium usus? in 4. à Paris chez François
Muguet. 26. journ.

L'abstinence de la viande renduë aisée
ou moins difficile à pratiquer, ou regime
de vie avec lequel on peut prevenir, ou
rendre moins grandes les incommoditez
qui surviennent à ceux qui sont maigre &c
par M. Barthelemy Linand. Docteur en
Medecine. in 12. à Paris chez Pierre Bier
fait. 28. journ.

Le bon usage du tabac en poudre,
differentes manieres de le preparer &
in 12. à Paris chez la Veuve Quinet.
journ.

Le miroir des urines, par laquelle
voit & connoist les differens temperans
les humeurs dominantes, les sieges &
causes des maladies d'un chacun.
S. Davach la Riviere, Docteur en
cine. in 12. à Paris chez Guillaume de
& Nic. Gosselin. 36. journ.

Blancardi Opera Medica, Th
Practica, & Chirurgica, quæ omni
observationibus, experimentis, tan-
poribus valetudinariis, cadaveribus
ex Mechanicis illustrantur, & el

D E S S A V A N S.

Figuris æneis accuratissimis. 2. Vol. Lugd. Bat. 1701.

ausen Curiosa Medica Decas de viana Theoretice & Practice per Pharm prolonganda. in 4. Coesfeldi Pei. Prostant Amstelodami, apud Jans-Waesbergios.

armacopœa Batæana qua nongenta r Pharmaca pleraque omnia è praxi i Bates excerpta ordine alphabetico : exhibentur cum viribus , & dosi- rexis. Huic accesserunt Arcana God- ia. Item Orthotonia Medicorum ita, & Tabula Posologica dosibus acorum accommodata cum indice rum, & Curationum, & Appendi- Autographo eximii Authoris nunc n desumpta Londini. in 4. 1701. it apud Janssonio-Waesbergios.

ulleri Operum Epitome in Com- m redacta. in 8. Londini. 1701.

ke Praxis Medico-Chirurgica ratio- u observationes Medico-Chirurgicæ iis Philosophicis illustratæ.

is prima. in 4. Groningæ. 1701.

té des Pierres qui s'engendent dans res, & dans les Animaux, où l'on raçtement des Causes qui les forment

Hommes, la methode de les pre- & les abus pour s'en garentir, & les même hors du Corps. Par feu Mr. Venette enrichie des Figures. in 12. rd. chez Jansf. à Waesberge. 1701.

Ma-

J 0 0
Mathematici.

Élevation des eaux par toute sorte de machines &c. Par le Chevalier Moreland. in 4. à Paris chez Jean Jombert. 1. jour.

Calcul fait de tout toisé de superficies solides &c. avec six methodes pour les faire. Par Desenne. in 12. à Paris chez Nicolas Gouffelin. 6. jour.

Globes celeste & terrestre, dedié. à S. A. R. Monseigneur le Duc de Chartres, par Delisle Geographe. à Paris chez l'Auteur rue des Canettes près de saint Sulpice. 10. jour.

Traité élémentaire de Mechanique & de Phisique, où l'on donne geometriquement les principes du choq & des équilibres entre toutes sortes de corps, avec l'explication naturelle des machines fondamentales. in 12. à Paris chez Florentin & Pierre Delaulne. 14. jour.

Determination de la situation en laquelle toute machine composée de poids finis solides ou liquides, doit demeurer en repos; ou refutation generale du mouvement perpetuel, avec ces sortes de machines. Par M*. D. L. R. D. S. 23. jour.

La Ville de Riga Capitale de la Province de Livonie. à Paris chez Jaq. Langlois. 14. jour.
Nou-

du Palais a
L'Atlas c
té dans des
du ciel & c
Geographe
Paris chez
ge du Pala
Regia
rides jur
Meridia
Regio.
ejulde
Incarn
chez
No
que,
acce
tho
par
ter
tre
jo

DES SAVANS.

NOUVELLES CARTES DE M. DEFER. à Paris
chez l'Auteur, sur le Quai de l'Horloge
Palais à la Sphere. 25. journ.

L'Atlas curieux, ou le monde represen-
dans des cartes generales & particulieres
ciel & de la terre. &c. Par N. Defer
Géographe de Monseigneur le Dauphin. à
Paris chez l'Auteur sur le Quai de l'Horlo-
du Palais à la Sphere. 34. journ.

Regiæ scientiarum Academiæ Epheme-
juxta recentissimas observationes ad
dianum Parisiensem in Observatorio
o. Authore Gab. Philip. de la Hire
lem Academiæ socio, ad annum ab
rnatione Verbi M DCCI. &c. à Paris
Jean Boudot. 25. journ.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE GEOMETRIE PRATI-
concernant l'arpentage des superficies
ffibles & inaccessibles, ensemble la me-
le de toiser la puissance solide des corps
s & imparfaits &c. Par le Sieur A. Moi-
e Blainville. in 12. à Rouën, & se
à Paris chez Edme Couterot. 36.

NOUVELLE DÉCOUVERTE SUR LA LUMIÈRE POUR
er & en compter les degrez. Par
François Marie de Paris Capucin. in
ouën, & se trouve à Paris chez Lau-
Houry. 37. journ.

NOUVEAU MÉTHODE POUR LA MESURE DES SURFACES,
ension des solides, leurs centres de
eur, de percussion, & d'oscillation
PAR M. Carré de l'Academie Royale
des

JOURNAL
des sciences. in 4. à Paris chez Jean Bou-
dot. 40. journ.

L'art & la science des nombres ou l'A-
ritmetique pratique & speculative en Fran-
çois & en Latin &c. Par feu M. Ouvrard
Chanoine del'Eglise de Tours. à Paris chez
Jean Jombert. 41. journ.

Juridici.

TRaité des droits honorifiques des Sei-
gneurs dans les Eglises, par feu Mon-
sieur Marechal Avocat, avec un traité du
droit de Patronage &c. Par M. Simon,
augmenté en cette dernière édition de nou-
velles observations &c. Par M. Danty Av-
ocat. in 12. deux Vol. à Paris chez Jean Gui-
gnard. 7. journ.

Les qualitez necessaires au juge avec
resolution des questions les plus importan-
tes sur les devoirs de sa profession. Par
M*. Conseiller au Parlement. in 12. à Paris
chez Pierre Emery. 15. journ.

Recueil de toutes les pieces concernant
le procès des Avocats & des Medecins de
la Ville de Lion, contre le Traitant de la
recherche des faux Nobles &c. in 4. à Lion,
& se trouve à Paris chez Jean Guignard.
17. journ.

Seconde Requête au Roy & à Nossei-
gneurs les Commissaires nommez par la
Ma-

DES SAVANS.

Majesté, pour la Primatie de Lion, servant de réponse à la Requête de M. l'Archevêque de Rouën. Pour Messire Claude de saint George, Archevêque, Comte de Lion, Primat des Gaules, Demandeur, contre Messire Jacques Nicolas Colbert, Archevêque de Rouën, Défenseur. 26. & 27. journ.

Seconde partie de la seconde Requête au Roy & à Nosseigneurs les Commissaires nommez par S. M. pour la Primatie de Lion, servant de réponse à la Requête de Monsieur l'Archevêque de Rouën. 27. journ.

Clarissimi ac amplissimi D. Petri Stokmans olim in Academia Lovianensi legum Professoris, postea in supremo Brabantiae Concilio &c. opera omnia, quotquot haectenus separatim edita fuere, nunc primum in unum corpus collecta & emendatiora prodeunt, Bruxellis, & se trouve Paris chez Jean-Baptiste Cusson & Pierre Witte. 38. journ.

Poll. de Exhæredatione.

Wissenbachii in Libros XII. Codicis D. Justiniani Prælectiones repetitæ, & Commentationes Cathedraræ, in quibus plurimæ leges, & Jurisconsultorum loci notantur, illustrantur, & emendantur. Editio pluribus in locis emendata. in 4. Franekeræ.

1701.

Knobbart Jus Civile Gandensium. in fol. Bruxellis.

& Jac
omnia. in 4.
& Joan. Boom.

Miscellanei.

Afciculus sextus, septimus & octavus
opusculorum quæ ad historiam ac philo-
logiam sacram spectant &c. in 12. Ro-
erdami, & se trouve à Paris chez les
Anisson. 2. & 3. journ.

Cabinet des singularitez d'Architectures,
Peinture, Sculpture & graveure &c. Par
Flor. le Comte Sculpteur & Peintre. Tom
II. & III. in 12. à Paris chez Nicolas
Clerc. 2. 3. 15. & 16. journ.

De Græcæ Ecclesiæ hodierno statu Ep-
istola, auctore Thoma Smitho, sacre
Theologiæ Doctore & Ecclesiæ Anglicanæ
Presbytero. Editio nova auctior & emen-
dator. in 8. Trajecti ad Rhenum, & se
trouve à Paris chez Antoine Dezallier.
journ.

Defense de l'ancien sentiment de l'E-
glise Latine touchant l'Office de sainte Ma-
deleine, ou suite de la dissertation La-
tine sur le mesme sujet. Par le P. Ber-
nard Lamy Prêtre de l'Oratoire. Eclair-
cissemens de quelques points importants
pour l'intelligence de l'Ecriture. in 12. à
& se trouve à Paris chez Jean Anis-

quetin.
Madeleine

Judicium
morum fac
di quod Do
verus Deus; a
Episcopium,
Ballo. S. S. T
in 8. Amste
Antoine De

Joannis
cedit ad J
Diodori S
Comitis
toine D

Lettr

ti mat
da lui
molti
Amb

Cor

To

ris

dr

p

Le

DES SAVANS.

tre écrite au R. P. Lamy, Prêtre de
oire, sur le fujet de la femme peche-
le l'Évangile &c. Ce qui fert d'é-
ffement à la differtation de M. An-
1, Curé de Lions, sur sainte Marie
eine. in 12. à Rouën. 6. journ.

icium Ecelesix Catholicæ trium pri-
n sæculorum, de necessitate creden-
d Dominus noster Jesus Christus sit
Deus; assertum contra M. Simonem
pium, aliosque. Auctore Georgio
S. S. T. P. Presbytero Anglicano.

Amstel. & se trouve à Paris chez
ne Dezallier. 8. journ.

nis Jentii lectiones Lucianæ, ac-
ad J. G. Grævium, super aliquot
ri Siculi locis Epistola. in 8. Hagæ
is, & se trouve à Paris chez An-
Dezallier. 8. journ.

re di Gregorio Leti sopra differen-
erie, con le proposte, & Risposte
o vero à lui scritte nel corso di
anni, da o à Principi, Titolati
sciatori, Ministri di stata, Nobili,
glieri, Cardinali &c. in 12. duo
Amsterdamo, & se trouvent à Pa-
Antoine Dezallier. 9. journ.

sur la Peinture & pour appren-
eorie & se perfectionner dans la
, contenant &c. Par Monsieur
du Puis des Grez Avocat au
t. in 4. à Paris chez Florentin
Delaulne. 9. jour.

Ni-

102
11. jour.

sur la nouvelle in-
. P. Lamy Prêtre de l'Or-
au mot de *Pecheresse* con-
on universelle de l'Eglise, pour
cissement à la dissertation de
nquetin, Curé de Lyons sur
ie Madeleine. in 12. à Rouen.
ave à Paris chez Jean Anisson

1.
ria *Flagellantium*, de recto &
io *flagellorum usu apud Christi-
ex antiquis Scripturæ Patrum, Por-
m &c. monumentis, cum cura
expressa in 12. à Paris chez Jean
Anisson. 13. jour.*

Pro quatuor Gordianorum Historia
sciz. in 12. à Paris chez Florentin & De-
laulne. 14. jour.

Dissertation sur l'utilité des colleges, &
les avantages de l'éducation publique
comparée avec l'éducation particulière.
Par M. P. P. in 12. à Paris chez Nicolas

Dictionarium antiquitatum Romanarum
& Græcarum, in usum Serenissimi Delphin-
ni, & Serenissimorum Principum Burgun-
diæ, Andium, Biturigom. Collegit & le-
gavit Jo. Danetius Academicus

ou la ma-
sacremens
avec les reg-
niers siecles
& les ceres
Grancolas,
Faculte de

Jean de
Lettre
sault, a
tes, d'é
amour
conde
Gosse

Le
Roy
Pie
jo

DES SAVANS.

Abbas sancti Nicolai Virdunensis. in 4. à Paris chez la Veuve Claude Thibouft & Pierre Esclaffan. 14. journ.

Motifs de la conversion de Madame la Marquise de la Vieuville, en Bretagne, Diocese de Rennes. in 12. à Paris chez Jean & Michel Guignard. 16. journ.

L'ancien Sacramentaire de l'Eglise, ou la maniere dont on administroit les sacremens chez les Grecs & les Latins; avec les reglemens des Conciles des derniers siecles sur les pratiques, les prieres & les ceremonies de l'Eglise. Par M. Brancolas, Docteur en Theologie de la Faculte de Paris &c. in 8. à Paris chez Jean de Nully. 17. 18. & 19. journ.

Lettres nouvelles de Monsieur Bourault, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes &c. avec treize lettres amoureuses d'une Dame à un Cavalier. Seconde Edition. in 12. à Paris chez Nicolas Telin. 19. journ.

Lettre à Monsieur Lister de la Societé Royale de Londres &c. in 8. à Paris chez Pierre Aubouyn & Charles Cloufier. 28. journ.

Lettres à S. A. R. Monsieur Frere uni-
du Roy. in 4. à Dijon. 28. journ.

Thesaurus. Seconde partie. in 12. à Paris chez Flor. & Pierre Delaulne. 29. journ.

antiquis Ecclesie ritibus libri quatuor
collecti ex variis insigniorum Ecclesiarum

in libris Pontificali
Missalibus, Breviariis &c.
R. P. Domini Edmundi Martene
byteri & Monachi Bened. à Congre-
gatione S. Mauri in 4. 2. Vol. Rothoma-
Et se trouve à Paris chez Pierre De-

ts. 29. journ.
De la meilleure maniere de prêcher. Par
e S. in 12. à Paris chez Jean Boudot. 32.
journ.

Lili Gregori Gyraldi Ferrariensis opera
omnia, duobus Tomis distincta, comple-
tenta Historiam de Deis Gentium, Musis
& Hercule, rem nauticam, sepulchralia
& varios sepeliendi ritus; historiam Poë-
tarum Græcorum & Latinorum, &c in
fol. Lug. Bat. & à Paris chez Jean Anisson.
33. journ.

Numismata Imperatorum, Augustarum,
& Cæsarum à populis Romanæ dictionis
Græce loquentibus, ex omni modulo per-
cussa &c. Editio altera per Joan. Vaillant,
Bellovacum &c. in fol. Amstelodami, &
à Paris chez Antoine Dezallier. 35. jour-
nal.

Recueil de différentes pieces pour l'éta-
blissement de deux Seminaires dans le Dio-
cese de Reims. in 4. à Paris chez François
Muguet. 39. journ.

Joh. Alberti Fabricii Bibliotheca Latina
&c. in 8. à Paris chez Jean Anisson. 40.
journ.
Veterum scriptorum & monumentorum
Mo

mus I. stud
ne in 4. R
chez Jean
Disserta
dôme. Pa
Paris che
41. journ
Roel
Theolog
tis una,
posita.
Harv
monst
quenti
uire p
Ph
piaru
naqu
Lud
mi
fro
Sch
du

www.libtool.com.cn

DES SAVANS.

m, Historicorum & Dogmatico-
res Ecclesiasticas, Monasticas &
illustrandas nova collectio. To-
tudio & operâ Edmundi Marten-
Rotomagi, & se trouve à Paris
an Boudot. 41. journ.

tation sur la sainte Larme de Ven-
Par M. Jean-Bap. Thiers. in 12. à
chez la Veuve de Claude Thibouft.
n.

Dissertationes Philosophicæ de
logia Naturali duæ; de Ideis innata-
Cl. Gerardi de Vries Diatribæ op-
in 8. Franckeræ, 1700.

wich Orator Belgico-Latinus, de-
rans quo laboris compendio elo-
cæ candidatus ad oratoriam perve-
offit. in 8. Amst. 1701.

ædri Aug. Liberti Fabularum Æso-
n Libri V. cum notis integris Ta-
lli Fabri, Isæi, Niveleti, Joan.
Praschii. Accedunt Publi Syri Mi-
m emendationibus Tan. Fabri; in
adjecta est Phædri vita à Joan.
ero scripta & J. L. Praschii intro-
in Phædri fabulas. Franckeræ.

nielis Eremita de Vita Aulica ac Ci-
Ejusdem Opuscula varia cum præ-
e, Joannis Georgii Grævii. in 8. Ul-
i. 1701.

avii Rationarium Temporum in par-
is, libros tredecim distributum in quo

JOURNAL

atum omnium sacra profanaque Historia
Chronologicis probationibus munita;
ammattim traditur Editio ultima. Quod
nonnullis accessionibus auctius factum,
& ab Auctore recognitum in 8. Francq.
1700.

Hildebrandi Antiquitates Romanæ in
compendium contractæ, & juxta ordi-
nem Alphabeti, dispositæ bono Juventu-
tis. Editio Octava figuris æneis exornata;
Accedunt Ottonis Aicher de Comitibus Ro-
manorum Libri tres in 12. Francq. 1700.
Lomeierus de Lustrationibus Veterum
Gentilium Syntagma. in 4. Daventriæ.
1700.

Marson Templum Jani Christo nascente
referatum. in 8. Roterod. 1700.

Bayle Institutiones Physicæ ad usum
Scholarum accommodatæ. in 4. Tolosæ.

Historia Religionis Veterum Persarum
eorumque Magorum, ubi etiam nova
Abrahami, & Mithræ, & Vestæ, & Ma-
nethi Historia, atque Angelorum officia,
& præfecturas ex Veterum Persarum sen-
tentia, item Persarum annus antiquissimus
tangitur, &c. de Persiæ ejusdemque lin-
guæ nominibus, deque hujus dialectis,
& à moderna differentiis. Authore Thoma
Hyde in 4. Oxfort. 1700.

Dillingham Vita Laurentii Chadertoni
unâ cum vita Jacobi Ufferii Archiepiscopi
Armachani. in 8. Cantabrigiæ. 1700.

Abercrombii (Davidis) Fur Academi-
cus,

cus, f
à Furib
line fi
tur &
Boom
Co
multa
riam
Secul
apud

S

L

té

p

r

DES SAVANS.

1, five Academia ornamentis spoliata
uribus, qui in Parnasso coram Apol-
e sistuntur, ubi criminis sui accusan-
& convincuntur. Amstelod. apud
om. 1701.

Colomesii (Pauli) opuscula, in quibus
ita critica, Philologica, & ad Histo-
n Virorum Doctorum XVI. & XVII.
ulorum pertinentia in 12. Amstel. 1700.
d Boom.

Supplementum ad Bibliographiam.

Etre à M. D. B. R. touchant quelques
proprietez de l'Aimant & du fer aimant.
Par M. la Montre. 18. journ.

Lettre de M. Delisle à M. Cassini, sur
l'embouchure de la riviere de Mississipi &c.
20 21. & 22. journ.

Extrait d'une lettre de M. Nolin &c. 24.
35. journ. Réponse de M. Delisle. 26.
journ.

Lettre de M. Tolet seul Chirurgien du
pour la pierre. 25. journ.

Lettre de M. du Mont Chirurgien Juré à
h, sur la maniere dont se forme l'espece
dropisie nommée Ascités, lors qu'elle
cede à l'Isquurie. 34. journ.

Lettre de la nature de la beauté corporel-
7. & 38. journ.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

A 414762

www.libtool.com.cn

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 03360 0670